This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

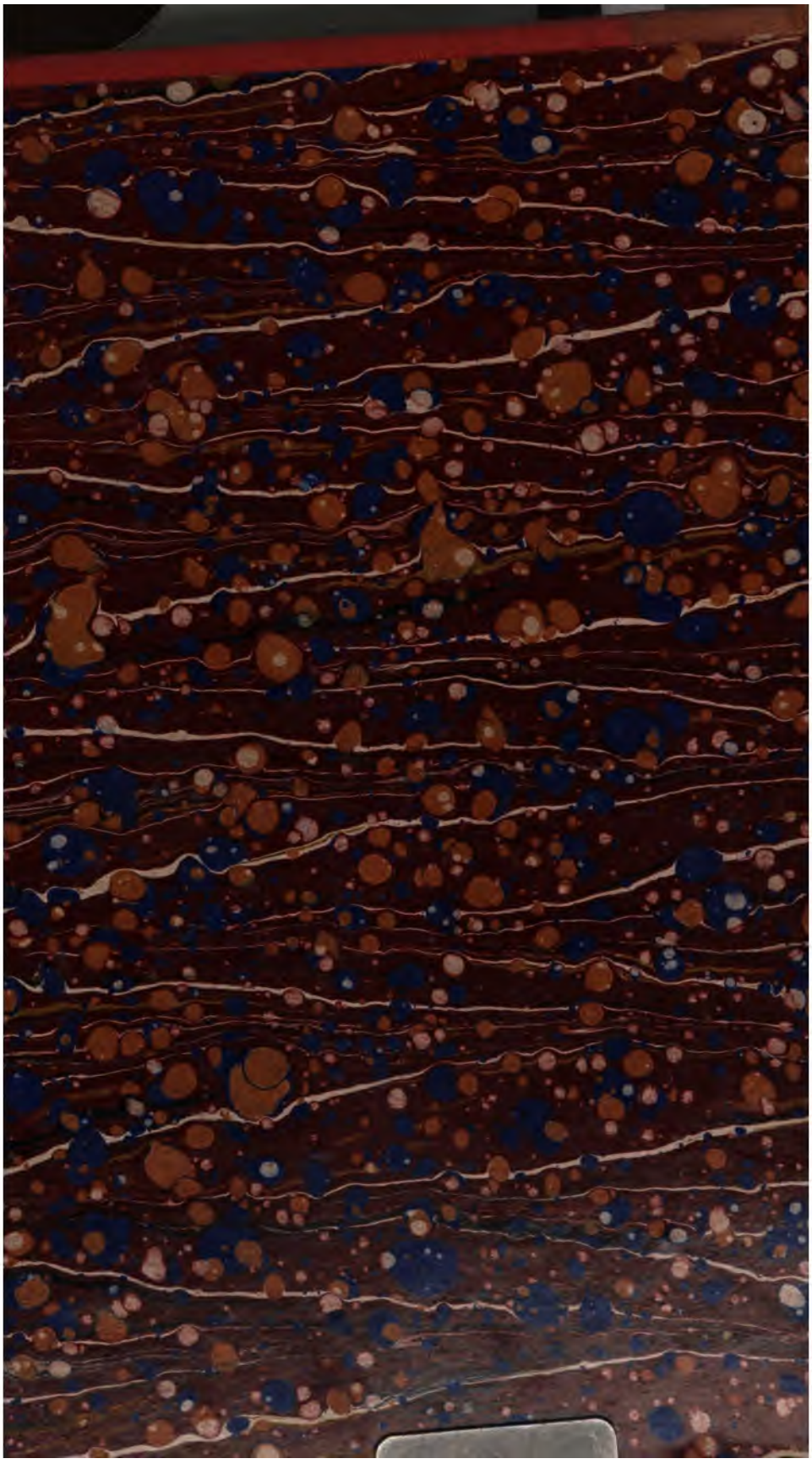

Stanford University Library
SEP 24 1904

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE.

TOME QUATRE-VINGT-SIXIÈME

I. — Septembre-Octobre 1904.

SOMMAIRE.

F. de Navenne. Le premier séjour de Christine de Suède en Italie.
P. Gachon. Le Conseil royal et les protestants en 1698. L'enquête, la question de la messe et le rôle de Bâville; *suite*.
Paul Marmottan. L'institution canonique et Napoléon Ier; l'archevêque d'Osmond à Florence.
Bulletin historique : France. Époque contemporaine, par André LICHTENBERGER et G. MONOD, de l'Institut. — Angleterre. XVIe s., par Ch. BÉMONT. — Roumanie. Le quatrième centenaire de la mort d'Étienne le Grand, prince de Moldavie, par Al.-D. XÉNOPOL.
Correspondance. Lettres de MM. Jacques FLACH et Ferdinand DES ROBERT.
Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso.*)
Publications périodiques et Sociétés savantes.
Chronique et Bibliographie.

FÉLIX ALCAN, Éditeur
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirage à part d'articles doivent être adressées au bureau de la Revue en même temps que les épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

G. Platon. La démocratie et le régime fiscal à Athènes, à Rome et de nos jours. (**P. Guiraud.**)
Herbert Fisher. The medieval Empire. (**G. Blondel.**)
Alethea Wiel. The romance of the House of Savoy. (**Ch. Dufayard.**)
F. Clementi. Il carnevale romano nelle cronache contemporanee. (**E. Rodocanachi.**)
D. Carutti. Storia di Vittorio Amadeo II. (**Ch. Dufayard.**)
P.-J. Blok. Geschiedenis van het Nederlandsche volk. (**H. Pirenne.**)
G. Desdevises du Dézert. L'Espagne de l'Ancien régime. Les institutions. (**H. Léonardon.**)
Gabriel Fabry. Campagne de l'armée d'Italie, 1796-1797.
A. F. Weber. The growth of cities in the xixth century. (**Ch. Seignobos.**)
A. L. Bowley. Wages in the United Kingdom in the nineteenth century. (**H. Hauser.**)
J. Barth. Die Philosophie der Geschichte als Sociologie. (**Ch. Seignobos.**)
Max Lenz. Geschichte Bismarcks. (**Paul Matter.**)
Georg Brodnitz. Bismarcks nationalœkonomische Anschauungen. (**Id.**)
R. de Kruell. Bismarck et sa famille. (**Id.**)
O. Klein-Hattingen. Bismarck und seine Welt. (**Id.**)
Lettres de Bismarck à sa femme pendant la guerre de 1870; trad. par J. Schroeder et P. Bruck-Gilbert. (**Id.**)

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Alfred Bourguet. Choiseul et l'Autriche.
G. Caudrillier. Le complot de l'an XII.
E.-W. Dahlgren. Le comte Jérôme de Pontchartrain et les armateurs de Saint-Malo, 1712-1715; trad. par **Lucien Maury.**
Guillaume Depping. Les Alliés à Paris en 1815.
E. Driault. Napoléon Ier et l'Italie.
P. Gachon. Le Conseil royal et les Protestants en 1698.
Goyau. Les réformes constitutionnelles sous Dioclétien.
Jean Guiraud. La politique italienne du pape Martin V.
Raimond Guyot et **L. Thénard.** Le conventionnel Goujon.
Henri Hauser. Le *Journal* de Louise de Savoie.
C. Jullian. L'organisation et le gouvernement de la Gaule par César, Auguste et Tibère.
René de Kerallain. La prise de Québec et la perte du Canada.
B. de Mandrot. Le meurtre de Jean de Berry, secrétaire de Jean, duc de Bourbon, en 1488.
Paul Matter. La Prusse au temps de Bismarck; la défaillance d'Olmutz.
Lucien Maury. Les comtesses de La Marck et de Boufflers et Gustave III, d'après les correspondances conservées à Upsal.
Ch. E. Œlsner. Fragments de mémoires relatifs à la Révolution française, publiés par **Alfred Stern.**
Rod. Reuss. La capitulation de Baylen.
François Ricci. Note sur les tarifs de la Loi salique.
E. Welwert. Les Révolutionnaires après la Révolution : Carnot.
Grégoire Yakschitch. La Russie et la Porte ottomane, de 1812 à 1826.

N.-B. — *La Direction de la Revue Historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 15 A 16 FEUILLES ET FORMANT TROIS VOLUMES DE 500 PAGES ENVIRON PAR AN.

Abonnements et Administration : librairie Félix Alcan, Paris, 6e.
Bureau de la Rédaction : 108, boulevard Saint-Germain (librairie Félix Alcan). Il est ouvert le vendredi, de 2 heures 1/2 à 5 heures.

REVUE

HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE.

TOME QUATRE-VINGT-SIXIÈME

Septembre-Décembre 1904.

PARIS
FÉLIX ALCAN, Éditeur
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1904

LIBRARY
LELAND STANFORD JUNIOR
UNIVERSITY

LE PREMIER SÉJOUR

DE

CHRISTINE DE SUÈDE

EN ITALIE.

Il y a de par le monde des personnages qui, sans avoir joué le premier rôle sur la scène, gardent le privilège de captiver, pendant de longues années, l'attention publique. Tout ce qui les concerne intéresse; de leur vie, on s'ingénie à relever jusqu'aux moindres détails. Au fond, ce qu'on poursuit, au travers des mémoires et des correspondances, à l'aide de documents encore inédits, c'est une personnalité qui n'a pas livré son secret : on se passionne, sans y penser, pour un problème de psychologie. — Christine de Suède compte, sans contredit, au nombre de ces personnages énigmatiques. Ce n'est pas, cependant, que l'existence de cette reine, volontairement descendue du trône, se soit déroulée dans l'ombre, à l'abri des regards indiscrets. Rares sont, au contraire, les princesses qui se soient autant prodiguées qu'elle. Dès ses premiers pas dans le monde, la curiosité des cours se porta sur la fille unique, sur l'héritière de Gustave-Adolphe. De ses inclinations, de ses goûts, de ses caprices, de ses passions, j'ajouterai de ses pensées, elle n'a rien tenté de dissimuler, ou peu de chose. Ce fut, dans la plus large acception du mot, une femme « en dehors. » Mais il s'en faut que le mystère soit invariablement fait d'obscurité : un faisceau de rayons lumineux aveugle aussi sûrement que les ténèbres. Il s'est rencontré que Christine a inspiré de son vivant les sentiments les plus divers, les plus opposés : admiration, dédain, ardent enthousiasme, aversion mortelle. Les plus chauds partisans de la veille sont devenus plus d'une fois d'implacables détracteurs le lende-

79110

main. De là ces jugements contradictoires, souvent sincères, qui ont déconcerté la conscience de l'histoire.

Sur Christine de Suède, on a publié une bibliothèque. La critique moderne a braqué sur cette princesse ses instruments de précision, et la lumière n'est pas encore complète, et il s'en faut que les psychologues soient d'accord dans leurs déductions. Le travail que je présente ici n'a d'autre objet que de fournir à l'histoire quelques matériaux nouveaux[1]. Il embrasse une période qui ne dépasse pas six mois. C'est souvent par la netteté des détails qu'on parvient le mieux à dégager un ensemble.

Vers le milieu de novembre de l'an de grâce 1655, Christine de Suède quittait Inspruck, où elle avait fait publiquement profession de foi catholique, se dirigeant vers le midi. C'est la saison rêvée pour descendre des régions que la neige envahit vers les pays du soleil. La reine répondait à une invitation pressante du pape. Alexandre VII exultait à la pensée de recevoir dans Rome une princesse dont la conversion constituait une victoire éclatante pour l'Église. Il lui réservait des honneurs extraordinaires. Sur son ordre, l'aristocratie romaine dépensait des sommes folles pour figurer dignement à l'entrée de la princesse. Le duc de Parme, Ranuccio II, avait mis à sa disposition le palais Farnèse. C'était un triomphe qu'on lui préparait.

La reine voyageait à petites journées, avec une suite de plus de deux cents personnes. Cette cour comprenait des Espagnols, des Français, des Flamands, des Portugais, voire même un gentilhomme suédois, le chancelier Lilliecrona. Comme l'abjuration de Christine avait eu lieu sous les auspices du roi catholique, les Espagnols tenaient la première place dans la maison de la princesse. Don Antonio de la Cueva y remplissait les fonctions de grand écuyer, sa femme était grande maîtresse. Enfin, deux personnages de haut rang accompagnaient la voyageuse en qualité d'ambassadeurs extraordinaires : don Antonio de Pimentel représentait Philippe IV, Montecucolli l'empereur.

On peut dire que les fêtes commencèrent avec l'entrée de la Suédoise dans le territoire ecclésiastique. Quatre nonces vinrent la saluer à la frontière. Partout, sur son passage, magistrats,

1. Je me fais un devoir d'avertir les lecteurs qu'une partie des pièces inédites dont je me suis servi dans cette étude m'ont été signalées par M. le baron de Bildt, ministre de Suède et Norvège près la cour de Londres, qui a déjà publié sur la reine Christine des travaux très remarqués.

noblesse, clergé rivalisèrent d'empressement pour lui souhaiter la bienvenue, à Bologne comme à Faenza, à Rimini comme à Ancône. Chemin faisant, quelques aventuriers de haute volée, flairant la proie, se joignirent au cortège. Sur l'autel de Lorette, Christine déposa son sceptre et sa couronne, désormais inutiles. Elle fit un second pèlerinage au tombeau de saint François d'Assise; puis, par les routes accidentées de l'Ombrie et du Viterbese, elle se rapprocha du but de son voyage.

Au château de Caprarola, propriété des Farnèse, elle fut saluée par le duc de Terranova, ambassadeur du roi catholique, et par le marquis Giandemaria, résident de Parme, tous deux accrédités près le Saint-Siège. Ce dernier avait préparé à la princesse une splendide réception.

Telle fut la préface des réjouissances qui l'attendaient dans la capitale de la chrétienté.

Selon le cérémonial compliqué du temps, il devait y avoir deux entrées : la première incognito, la seconde publique, ou, comme on dirait aujourd'hui, officielle.

Vers le soir du 20 décembre, deux légats *a latere* vinrent au-devant de Christine jusqu'à sept milles hors de la ville; c'étaient deux cardinaux de maison souveraine : Giancarlo de Médicis, fils du grand-duc, et Frédéric, des landgraves de Hesse, allié à la famille royale de Suède. — Pour honorer la princesse, Alexandre VII fit ouvrir la porte Pertusa, murée 120 ans plus tôt, après avoir livré passage à Charles-Quint lors de son entrée triomphale. Les rues que suivit le cortège étaient illuminées *a giorno*. Partout des lampions, des cierges, des torches éclairant une foule bruyante. « Curieux incognito, » dit Christine. On la conduisit à un appartement préparé pour elle au Vatican, dans un bâtiment appelé *Tor de' Venti*. Le pape avait ordonné qu'on le restaurât pour la circonstance. On y avait transporté un riche mobilier; on avait poussé la courtoisie jusqu'à effacer une inscription parlante, mais inhospitalière : *omne malum ab aquilone!*

Peu après, la reine de Suède était admise en présence du souverain pontife. Alexandre VII avait cinquante-six ans. Comme Mazarin, il portait la moustache relevée en pointe et la barbiche. Son élection, qui ne datait que de quatre mois, était le coup d'essai d'un groupe de cardinaux résolus de sacrifier au bien de l'Église et de la religion les considérations tirées de l'in-

térêt personnel des électeurs et de l'ambition des princes séculiers : on appelait ce groupe l'*Escadron volant*. Fabio Chigi, issu d'une famille siennoise un moment célèbre à Rome, avait été choisi pour ses vertus. Élu contre les désirs du roi très chrétien, en dépit des démarches d'Hugues de Lionne, il n'avait pas, — rencontre singulière, — bénéficié de l'appui des Espagnols. Il débuta comme si son pontificat devait clore l'ère des abus. Contrairement à la coutume, il n'appela pas ses parents auprès de lui. Dans un certain milieu, cette innovation fit scandale; on fit entendre au pape de respectueuses représentations. Il n'en eut cure. Malgré les efforts des intéressés, il tenait encore bon au mois de décembre 1655.

La reine fit, selon l'usage, trois génuflexions avant de s'agenouiller devant le saint-père; elle lui baisa la main, puis le pied. Alexandre VII, la relevant avec bienveillance, la fit asseoir à la droite du trône, sur une chaise que couvrait le baldaquin. Ce cérémonial accompli, le pape conduisit la reine dans ses appartements privés, où il l'entretint en présence de deux jésuites, ses confesseurs. La conversation fut longue et empreinte d'une cordialité qui toucha le cœur de Christine.

L'entrée publique avait été fixée au jeudi 23 décembre. Depuis plusieurs mois, les Romains se préparaient à cette cérémonie. « Toute l'occupation de cette Court, » écrit Lionne à Brienne, « n'est présentement qu'à la Reyne de Suède. » Il sembla d'abord que le soleil ne voulût pas être de la fête. Le *scirocco* soufflait en tempête, promenant des nuages menaçants au-dessus de la ville; les nuages crevèrent au moment où la reine sortait sans bruit de Rome pour y rentrer un peu plus tard dans toute sa gloire. La troupe et l'artillerie attendaient au ponte Molle. On franchit le fleuve. Le gouverneur de Rome, le sénateur et trois conservateurs s'avancèrent alors vers la princesse, suivis d'estafiers, de pages et de gentilshommes. La pluie tombait toujours. Tout à coup, le ciel s'éclaircit; on se hâta d'en profiter. Le majordome de Sa Sainteté, monsignor Girolamo Farnèse, attendait à la villa du pape Jules; il offrit à la reine les présents d'Alexandre VII : un merveilleux carrosse à six chevaux construit sur les dessins du Bernin, une litière et une chaise à porteurs, enfin une haquenée blanche superbement harnachée.

Christine se mit en selle en écuyère consommée. Elle avait revêtu un costume d'amazone : jupe et justaucorps de drap gris

brodé d'or, un mantelet pour dissimuler le défaut de ses épaules, un feutre à larges bords orné d'un galon d'or. Pas de manteau royal, pas de couronne, aucun bijou. Sa simplicité contrastait avec le luxe déployé autour d'elle, comme la légendaire redingote grise avec les chamarrures des maréchaux de Napoléon.

Le cortège se forma; on descendit la voie Flaminienne. Les membres du sacré collège, montés sur des mules, attendaient à la porte du Peuple. Comme on était en avent, la pourpre avait, dans leurs vêtements, fait place à la couleur dite *paonazzo*. Le cardinal doyen, Francesco Barberini, harangua la reine sans descendre de sa monture; puis on repartit, les cardinaux ouvrant la marche. La porte du Peuple avait été ornée, pour la circonstance, de décorations provisoires imaginées par le Bernin; on la franchit. Sur la place, les dames romaines se tenaient dans des carrosses de gala brodés à l'intérieur de fils d'or et de perles. On se fera quelque idée de la magnificence des toilettes quand on saura que quelques-unes avaient coûté jusqu'à 700,000 écus. C'est à peine si Christine daigna jeter un regard sur cette noble assemblée. Cependant, le canon tonnait. Le pape ayant déclaré ce jeudi jour férié, les boutiques étaient closes. Les maisons, sur tout le parcours du cortège, laissaient voir à toutes les fenêtres des tapisseries ou de riches étoffes. La foule, partout compacte, se bousculait pour mieux voir l'héroïne du jour, pour admirer les carrosses de l'aristocratie et se répandait en exclamations et en applaudissements.

On déboucha sur la place Saint-Pierre, que ne décorait pas encore la colonnade du Bernin. Le chapitre et le clergé attendaient sur les marches de la basilique. Christine descendit de selle, gravit les degrés. Mitre en tête, pluvial sur les épaules, l'archiprêtre, suivi des chanoines en rochet, lui donna la croix à baiser. La basilique était dans tous ses atours. En pénétrant sous ces voûtes, Christine ne se doutait pas qu'elle y dormirait son dernier sommeil. L'église apparaissait telle, à peu près, qu'elle se montre aujourd'hui; seuls, les tombeaux de papes se sont multipliés. Le cortège royal eut peine à se frayer un passage au milieu de la multitude. On entonna le *Veni Creator*. Christine alla s'agenouiller dans la chapelle du Saint-Sacrement, puis au tombeau des apôtres. Un *Te Deum* solennel fut chanté.

En sortant de la basilique, la reine vint s'humilier devant le pape, au Vatican.

Le jour de Noël vit une cérémonie non moins imposante. Alexandre VII tint chapelle papale à Saint-Pierre et voulut que la nouvelle convertie reçût de sa main le sacrement de la confirmation. Celle-ci eut pour parrains le cardinal de Médicis et don Antonio de Pimentel, représentant Philippe IV. On lui donna les noms de Christine-Marie-Alexandre. « La princesse, » écrit à sa cour l'envoyé de Savoie, « communia ensuite avec une dévotion singulière. »

Le 27 décembre, la reine de Suède dîna publiquement avec le pape dans la salle du Consistoire. Le cérémonial est formel : nul ne peut s'asseoir à la table du souverain pontife ; on en dressa deux. Celle du saint-père reposait sur une petite estrade. Le chef de l'Église prit place sur un fauteuil cramoisi, la reine sur une chaise de même couleur. On s'arrangea pour que le baldaquin couvrît les deux sièges.

A la tombée de la nuit, Christine descendit à Saint-Pierre pour y vénérer les grandes reliques ; puis, accompagnée d'une brillante escorte, elle se fit transporter, par les rues illuminées et bruyantes, sur la place Farnèse, où elle descendit de sa chaise à porteurs. Le palais du duc de Parme était somptueusement décoré ; une façade postiche avait été superposée, selon l'usage romain, à la façade de San-Gallo. Girolamo Rainaldi avait fourni le dessin avec le Madernino. D'innombrables torches donnaient un caractère pittoresque à ce morceau d'architecture simulée. Alexandre VII avait ordonné que trois écussons fussent placés au-dessus de la porte : le premier à ses armes, le second et le troisième aux armes de la reine et du royaume de Suède. Lui-même s'était plu à composer l'inscription suivante :

Christinae Suecorum Regiae
Ob depositum pro religione Regni fastigium
Regia fortuna majori gloria
Monumentum hoc eregit
Reynutius Farnesius Parmae ac Placentiae Dux.

Pour dresser cette façade d'occasion à une si grande hauteur, on n'employa pas moins de 3,000 gros clous. Il fallut quatre chaudières pour préparer la colle destinée à fixer le carton sur l'échafaudage. La dépense dépassa 1,500 écus romains.

La reine n'eut pas plus tôt congédié l'ambassadeur d'Espagne qu'elle voulut visiter en détail l'appartement du premier étage.

Le marquis Giandemaria lui en fit les honneurs; il la conduisit dans la bibliothèque et, le lendemain, lui fit parcourir les salles du second étage. La reine ne cacha pas sa satisfaction.

Il y avait trente ans que le palais n'était plus qu'accidentellement habité par un membre de la famille Farnèse. Le cardinal Odoardo, le patron d'Annibal Carrache, y avait séjourné jusqu'à sa mort, en 1626. Depuis cet événement, le palais servait de résidence habituelle au ministre de Parme, mince personnage dont la taille n'était pas proportionnée aux dimensions de l'édifice; il y logeait sans le remplir. C'est pourquoi les ducs de Parme avaient offert plusieurs fois l'hospitalité de leur maison de Rome à d'illustres personnages. Le cardinal Alphonse de Richelieu, frère du ministre de Louis XIII, s'y était établi en 1635. Pendant l'été de 1655, le palais servait encore de résidence à Frédéric, des landgraves de Hesse-Darmstadt, récemment converti au catholicisme et créé cardinal par Innocent X. Frédéric se trouvait si bien sous ce toit qu'on eut toutes les peines du monde pour le décider à chercher un gîte ailleurs. On essaya d'abord de lui persuader qu'il devait céder la place à la reine de Suède; il fit la sourde oreille. Il fallut le menacer de l'intervention du saint-père pour qu'il se décidât à accepter l'hospitalité que lui offrait don Camillo Pamphilj, un des plus grands seigneurs de Rome.

Dès lors, Giandemaria se multiplia, afin de mettre le palais de ses maîtres en état de recevoir dignement la reine du nord. Esprit méticuleux et ordonné, il fit flèche de tout bois. De Parme, on fit venir des sièges, des tapisseries, des étoffes précieuses pour la confection des portières et des baldaquins. Le garde-meuble fournit les tableaux et les objets d'art. On fit restaurer les tables et les colonnes de marbre; les bustes furent replacés sur leurs piédestaux. Enfin, le résident s'en remit à un *festarolo*, sorte d'entrepreneur tapissier, du soin de compléter l'installation.

Pour une princesse de culture aussi raffinée et dont la curiosité était depuis si longtemps en éveil, le palais des Farnèse représentait en quelque sorte la résidence idéale. Où trouver un édifice commencé par Antonio da San-Gallo, continué par Michel-Ange et Vignola, décoré par Carrache, riche du produit des fouilles les plus importantes qui aient jamais été pratiquées dans le sol fécond de Rome? Terminé en 1589, le palais du duc

de Parme avait soixante-six ans : la jeunesse pour un monument. Le temps, en dorant sa surface, ne lui avait encore infligé aucune ride. A l'extérieur, travertin et brique, harmonieusement combinés, inspiraient l'idée de la grandeur, de la force, de la stabilité, qualités éminemment romaines. Dès le vestibule, divisé en trois nefs par une double rangée de colonnes en granit oriental, c'est la Renaissance, avec sa noble magnificence, qui éclatait. La cour, sobre à sa base, s'épanouissait dans les hauteurs en décorations éblouissantes. Les portiques, encore ouverts au premier étage, engendraient une alternance d'ombre et de lumière qui a disparu aujourd'hui. Disparues aussi, hélas! les statues colossales qui surgissaient sous les arcades du rez-de-chaussée, entre autres l'*Hercule Farnèse,* de l'Athénien Glykon, et la *Flore,* qui porte également dans l'histoire de l'art le nom de *Farnèse*.

En bas de l'escalier, des *fleuves* accroupis; en haut, des *rois barbares*, à droite et à gauche de la porte monumentale qui donne accès à la salle des gardes. Cette salle, la *Sala*, comme on l'appelait alors, aussi vaste qu'un hôtel de Paris ou de Londres, éclairée par une double rangée de fenêtres, conservait un aspect sévère. On y voyait deux statues détachées du tombeau de Paul III à Saint-Pierre, œuvre de Guillaume della Porta ; un groupe monumental de Meschino représentant le *Triomphe d'Alexandre Farnèse;* des statues d'athlètes, des bustes d'empereurs en marbre et en bronze; sur les murs, des tableaux de maîtres. En haut, à une hauteur prodigieuse, régnait un plafond de bois sculpté, exécuté sur les dessins de San-Gallo, retenu en l'air par une charpente vénérable à tous égards, puisqu'elle avait, pendant des siècles, joué un office analogue dans la basilique de Constantin, au Vatican.

L'appartement d'honneur se développait sur trois des côtés du palais. C'étaient des pièces aux proportions tout ensemble grandioses et harmonieuses, secret des vieux palais romains. Partout des plafonds en bois sculpté, monochromes, d'une originalité saisissante, les plus anciens surtout. Des portes basses, aux embrasures figurant des meurtrières, rappelaient les origines lointaines de l'édifice, construit à l'époque du sac de Rome. Ici, Salviati et les frères Zuccari avaient célébré, dans des fresques d'ailleurs médiocres, les gloires des condottieri de la maison Farnèse ; là, pour encadrer un soffite enrichi de rosaces ajourées, le caprice

de Daniel de Volterre avait imaginé, au moyen de peintures et de stucs, une frise délicieuse.

Plus loin, une cheminée formée des marbres les plus rares, d'une harmonie de couleurs incomparable, pièce unique due à l'invention de Vignola et que Vignola jugea digne de figurer, comme un modèle du genre, dans son traité classique des *Cinq Ordres*[1]. L'ancien cabinet du cardinal Odoardo Farnèse était décoré de peintures murales des maîtres bolonais, compositions mythologiques encadrées dans de gracieuses arabesques.

Partout les murs disparaissaient sous les vieilles tapisseries de famille ou sous ces étoffes à large dessin dont les amateurs vont aujourd'hui marchander les lambeaux chez les Juifs d'Aracœli. C'étaient des damas couleur *paonazzo* ou vert tendre, des velours écarlates, des draps d'or. Là étaient accrochées des toiles de grande valeur, entre autres le portrait de Paul III par Titien, ouvrage qui rivalise avec le *Jules II* de Raphaël et l'*Innocent X* que Velasquez venait d'achever. Au milieu des pièces, le long des murailles, devant les fenêtres, se succédaient les tables, les guéridons, les consoles de marbre, sur lesquels triomphaient des urnes de porphyre ou de noir antique, des statuettes d'argent ou de bronze et ces mille objets d'art et de curiosité dont raffolaient les Italiens de la Renaissance. Dans la collection, parmi les pièces de haut prix, figurait la *Tazza Farnese,* la plus éblouissante des pierres que les anciens aient gravées, et une pièce d'orfèvrerie hors de pair due à l'invention d'artistes du *cinquecento,* la *Cassetta Farnese*. Puis, sur leurs piédestaux ou leurs socles, les statues antiques, les bustes des grands hommes de la Grèce et de Rome. Une salle était consacrée aux « empereurs, » une autre aux « philosophes. » Des « Hermès » surgissaient de leurs gaînes de marbre blanc; sur les colonnes cannelées ou torses, des vases d'albâtre, de porphyre, de marbre rouge ou noir, reliques de la vénérable antiquité.

Les dieux et les déesses de l'Olympe retrouvaient, dans les salles un peu sombres du nord et de l'ouest, l'ombre mystérieuse des sanctuaires; les « Césars » y retrouvaient le faste des palais impériaux. La place de chaque objet avait été déterminée non par des considérations administratives, comme dans nos musées

1. Cette cheminée orne aujourd'hui un des salons du palais Lancellotti à Rome.

modernes, mais par de pures raisons d'esthétique. Les grands cardinaux qui avaient réuni ces trésors les regardaient bien moins comme des documents d'art, précieux pour la critique, que comme des facteurs subtiles de jouissance intellectuelle. C'est pourquoi les statues exhumées du sol, rongées par l'humidité, avaient été polies sans miséricorde; c'est pourquoi les torses, privés de jambes, de bras et parfois de tête, étaient redevenus, sous la main des restaurateurs, des personnages auxquels ne manquait aucun membre, aucun attribut propre à marquer la personnalité. Les maîtres d'alors se souciaient fort peu d'avoir sous la main des morceaux informes, mais authentiques; ils prétendaient jouir séance tenante de l'émotion intime que procure la vue d'un ensemble plastique. Le *Taureau Farnèse,* dont Michel-Ange avait songé à faire le motif principal d'une fontaine monumentale, n'ayant pas trouvé place dans la décoration du palais, fut impitoyablement relégué dans un hangar.

C'est par ces détours qu'on arrivait à la galerie peinte par Annibal Carrache. Une douce lumière enveloppait les statues antiques debout dans leurs niches encadrées d'or; elle se jouait dans la voûte en berceau où le Bolonais avait représenté, avec un sentiment profond de la beauté classique, les amours des héros de l'antiquité et des divinités de la fable. Au sortir des salons altiers, la galerie surgissait comme une idylle. Tout y riait, tout y respirait la joie de vivre, comme dans les poésies pastorales du temps[1].

Au second étage, le jour extérieur pénétrait plus librement dans des pièces plus austères, également décorées de soffites sculptés avec sobriété. Là se trouvait installée la bibliothèque fondée par Paul III, considérablement accrue par les cardinaux Alessandro et Ranuccio, ses petits-fils, complétée enfin par le legs du grand archéologue Fulvio Orsini à son ancien élève le cardinal Odoardo. Les manuscrits les plus précieux s'y rencontraient avec les premiers spécimens de l'imprimerie. Parmi ces derniers, on montrait aux visiteurs un exemplaire de l'édition princeps d'Homère orné de miniatures admirables, présent de Pierre de Médicis, frère de Léon X, à son jeune ami Alexandre Farnèse, le futur pape.

1. Voir un article paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1900, intitulé : *Annibal Carrache et le cardinal Odoardo Farnèse*, par F. de Navenne.

Christine s'établit au palais Farnèse comme dans une place conquise. Elle prit pour elle le premier étage, le *piano nobile*, laissant les gens de sa suite s'installer à leur guise dans les autres appartements du vaste édifice. La reine avait choisi, pour y coucher habituellement, la pièce d'angle qui donne sur la terrasse conduisant au Tibre. Une salle voisine servit pour la réception des dames. On réserva pour l'audience générale un grand salon contigu à celui des « Empereurs. » Trois pièces voisines de la galerie furent affectées au logement de don Antonio de la Cueva et de sa famille[1].

« Le pape avoit envoyé au palais Farnèse, » écrit M. de Lionne, « divers régales, en grande abondance, de tout ce qui se peut consommer dans une maison, comme vin, bois, foin, avoine, bougies, fromages, salines, mais ne lui a assigné aucune somme d'argent, comme l'on croioit, pour sa subsistance; ce que l'on m'asseure que les Espagnols voudroient bien rejetter sur Sa Sainteté et Elle sur eux; mais Sa Sainteté s'en défend fort bien. »

Le marquis Giandemaria s'aperçut bien vite que la reine lui donnerait de la tablature. Il nous a laissé la volumineuse correspondance qu'il entretenait avec la cour de Parme : ce sont des rapports adressés à Ranuccio II et à son premier ministre, le marquis Lampugnani. Ces dépêches, rédigées avec bonhomie, révèlent un personnage plein de bon sens, un peu terre à terre, enclin à ne négliger aucun détail, mais doué de finesse et sachant au besoin trouver des expédients. Ses confidences, marquées au sceau d'une franchise scrupuleuse, présentent la reine de Suède telle qu'elle était alors et la peignent au naturel, car la souveraine sans États et l'agent de Parme vécurent plus de six mois sous le même toit. Dès les premières rencontres, Giandemaria est frappé de l'étrangeté de Christine, mais son étonnement se résout en admiration. Il lui trouve des yeux de feu. Elle montre une facilité extrême à se rendre compte des choses, à juger les hommes. Ses saillies imprévues ravissent le résident. Comme celui-ci n'est ni psychologue ni littérateur, il ne dessine pas le portrait de la princesse, pas plus au moral qu'au physique. C'est

1. Dans un plan dressé sur l'ordre de Giandemaria, que j'ai sous les yeux, on peut se rendre compte de la destination affectée par la reine de Suède aux principales pièces du premier étage. On n'y rencontre pas de salle à manger. On avait alors l'habitude de faire dresser la table dans des salles différentes, selon le nombre des convives qui devaient y prendre place.

à peine s'il nous apprend qu'elle portait au cou une écharpe, afin de masquer le défaut de ses épaules. Cependant, il s'ébahit de la voir toujours tout de noir habillée, allant jusqu'à porter des bottines et des bas noirs. A l'Italien du XVIIe siècle habitué aux allures compassées de la cour romaine, la liberté de manières de cette princesse du nord paraît extraordinaire. Elle semble tenir son sexe en médiocre estime, s'entoure d'un escadron de cavaliers et de prélats qui ne la quittent pas. Elle cause debout, passant de l'un à l'autre sans se lasser. « Dans son entourage, » écrit Giandemaria le 5 janvier, « qui voudrait payer une femme 1,000 écus ne la trouverait pas, » et il ajoute avec philosophie : « Si c'était une personne ordinaire, on pourrait mal interpréter cette fréquentation de tant d'individus ; jusqu'à présent, on n'a pas découvert une ombre de liberté. »

La reine commence par traiter le résident avec de grands égards. Il sent le prix de ces attentions, tout en redoutant d'instinct la prédilection que montre Christine pour les plaisanteries. Il se met sur ses gardes, non sans une certaine gêne. « Il faut être attentif, » avoue-t-il ingénument, « car elle est prompte et vous jauge un homme en un clin d'œil. » Visiblement, le ministre ne tient pas à être jaugé. Bientôt, d'ailleurs, à l'admiration de la première heure, se mêle une pointe de défiance. Il se voit obligé de constater que la princesse laisse percer une irrémédiable inconstance. Il s'émerveille de la voir changer chaque jour de chambre pour dormir. Ce besoin de nouveauté s'applique à tout, n'épargne personne. Si elle s'enthousiasme comme par enchantement, elle se lasse plus vite encore. A mesure qu'il fait plus ample connaissance avec la nouvelle pensionnaire du palais Farnèse, l'agent de Parme sent croître ses perplexités. Les sujets d'inquiétude se multiplient, se précisent. Décidément, avec cette cour, l'ordre est incompatible. Le palais se remplit peu à peu de gens qui sortent on ne sait d'où. C'est une insensible invasion d'intrus qui montrent d'emblée une indiscrétion sans égale. Giandemaria avertit ses maîtres qu'ils se comportent plutôt comme des bêtes que comme des chrétiens. « Ils allument des fournaises comme s'ils étaient dans leur pays, » écrit l'Italien ennemi du feu ; mais ce qui le met hors de lui, c'est de voir des faquins s'établir dans des chambres tapissées d'or. Et les prétentions se font tous les jours plus exorbitantes. On exige de lui des bibliothèques, un grand miroir, des objets d'argent, on le presse de

faire réparer l'ancien embarcadère sur le fleuve et de remettre la grande barque en état de naviguer.

Le scrupuleux agent passerait peut-être sur ces désagréments, car il sait d'expérience que les grands de ce monde ont des fantaisies et que la cour de Parme tient à satisfaire celles de la reine de Suède; mais il est un point sur lequel on lui fait mille chicanes. Les gens de Christine imaginent les plus méchants prétextes pour lui refuser la décharge des objets mis à la disposition de la princesse. Sa responsabilité est en jeu et sa méfiance, désormais, ne s'endormira plus. L'entourage de Christine n'a-t-il pas, en effet, gagné à prix d'argent l'intendant du palais? La démarche paraît singulièrement suggestive de la part d'individus qui ne se faisaient aucun scrupule de s'approprier les objets que le hasard mettait à portée de leurs mains.

Giandemaria, dans cette fâcheuse rencontre, se souvient à propos qu'il est diplomate; il négocie. Il s'efforce d'abord de faire bonne contenance. Il cède sur certains points, parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement; mais il ruse autant qu'il peut, et c'est plaisir de le voir étaler, dans sa correspondance, les petits succès de ses stratagèmes. Un jour, la reine a manifesté le désir d'avoir dans son appartement le superbe Christ d'ivoire sculpté par Michel-Ange. Profanation! L'agent de Parme n'hésite pas à répondre qu'aux termes du testament du cardinal Alexandre Farnèse il est défendu de le déplacer. C'est une pure invention qui réussit. Devant certains actes plus graves, Giandemaria recourt aux grands moyens : il confie au pape ses appréhensions. Alexandre VII lui conseille de s'ouvrir directement à la reine. C'est, apparemment, l'avis qu'attendait le résident, car il s'empresse de le suivre. Dès les premiers mots, Christine se récrie, simule l'étonnement, et il se peut, à tout prendre, qu'elle ne sache rien; sans l'ombre d'une hésitation, elle rejette la faute sur ses gens et en premier lieu sur don Antonio de la Cueva. Chez elle, c'est, avant tout, négligence plutôt que mauvaise volonté. Elle est fantasque, capricieuse, volontaire; par nature, elle n'est pas méchante. Mais son orgueil de fille de rois ne lui permet pas de descendre à la surveillance et elle montre, sinon un penchant naturel pour les intrigants, tout au moins une indulgence irrémédiable pour leurs méfaits, à la condition, toutefois, de n'être pas directement visée.

Aux doléances qu'adressait le résident, Parme répondit par

des instructions flegmatiques. C'est qu'on y a de graves raisons de gagner, coûte que coûte, la bienveillance de la reine de Suède. Ce n'est pas un mince honneur que de donner l'hospitalité à la fille de Gustave-Adolphe. Mais, ce qui préoccupe d'abord Ranuccio, c'est d'utiliser le crédit dont il suppose que la princesse jouit en cour de Rome. « Le duc de Parme se promet d'elle de grandes assistances en ses intérêts, » écrit M. de Lionne à Brienne dès le 20 décembre 1655. Ceci demande quelques explications.

En 1656, les affaires que Ranuccio avaient à traiter avec le Saint-Siège étaient d'une nature extrêmement délicate. Les Farnèse, institués par Paul III ducs de Parme et de Plaisance, sous la suzeraineté de l'Église, avaient également reçu, en la personne de Pier Luigi, l'investiture du duché de Castro, situé dans le domaine direct de Saint-Pierre. Il arriva, dans la suite, que ces différents États échurent à un prince d'une haute envergure, à cet Alexandre Farnèse, lieutenant de Philippe II en Flandre et restaurateur de la domination espagnole dans ces provinces. La gloire a presque toujours son revers. Pour soutenir son rang, Farnèse n'avait pas à compter sur le concours de la couronne d'Espagne, trop souvent à court d'argent. Il s'endetta. Il laissa, en mourant, le trésor aux abois; ses successeurs, qui n'avaient pas les mêmes raisons de dépenser sans calculer, auraient pu rétablir leurs finances par une sévère économie. Ils préférèrent recourir à des emprunts qui se conclurent à Rome, avec l'assentiment des papes. Le duché de Castro devint le gage des créanciers. Cette pratique ne fit qu'accélérer la ruine de la maison ducale. Les Farnèse se virent un beau jour dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements. De là, réclamations des porteurs de titres, expédients de toute sorte, tiraillements de plus en plus aigus entre les cours de Rome et de Parme. Les Barberini, sous le pontificat d'Urbain VIII, voulurent tirer parti de ces embarras croissants; désireux de se créer une souveraineté princière, ils proposèrent aux Farnèse de payer leurs dettes, moyennant la cession de Castro. Le duc Odoardo refusa, non sans hauteur. Les troupes pontificales reçurent l'ordre de se saisir du gage. C'était la guerre. Dans la lutte à main armée qui éclata, les troupes pontificales eurent le dessous. Odoardo fit trembler le pape jusque dans son palais. On composa, mais la dette demeurait toujours impayée. Innocent X menaça de nouveau; puis, saisissant un prétexte plausible, il envahit

le duché de Castro. Cette fois, le coup de main, préparé avec soin, réussit. Le duc de Parme ne put intervenir efficacement. Le châtiment du vassal récalcitrant fut terrible. La ville de Castro, assiégée, fut emportée d'assaut et rasée sans pitié pour les habitants, sans égards pour les édifices qu'Antonio da San-Gallo avait élevés au siècle précédent. On confisqua le duché sans autre forme de procès. Les Farnèse durent s'incliner devant le fait accompli. L'accord qui intervint en 1649 cédait le duché de Castro à la chambre apostolique contre une somme de 1,600,000 écus. Le pape s'engageait à désintéresser les créanciers des Farnèse. Le duc de Parme obtenait, en outre, un délai de huit années pour racheter son domaine, en versant au trésor pontifical la somme qui lui était remise. Ranuccio II se trouvait donc, en 1656, à la veille de la fâcheuse échéance. Le délai était sur le point d'expirer et l'état de ses finances lui permettait moins que jamais l'espoir de recouvrer l'héritage de ses pères au moyen d'un rachat. Dans cette extrémité, le duc de Parme ne pouvait compter que sur la bonne volonté du souverain pontife. Pour obtenir au moins un nouveau délai, il cherchait partout des appuis. Christine lui était apparue comme un facteur possible de délivrance. Par elle, il pouvait peut-être arriver au cœur du pape. De là l'offre du palais de Rome et les instructions conciliantes adressées au marquis Giandemaria.

Dès que la reine fut installée, les promenades commencèrent. Encore plus qu'aujourd'hui, Rome pouvait satisfaire la curiosité d'une femme avide de tout voir, de tout connaître. Gualdo a laissé la relation de ses premières courses. Pour complaire au pape, Christine commença par les églises et les couvents. Elle sortait accompagnée d'une suite nombreuse; les ambassadeurs d'Espagne, Terranova et Pimentel, se tenaient souvent à ses côtés. Le peuple accourait sur son passage. Dans les basiliques, on la recevait avec des honneurs royaux; les chanoines, souvent le cardinal-archiprêtre, l'attendaient à la porte; on lui montrait les reliques insignes, les œuvres d'art. Les anciennes églises portaient presque toutes la trace de restaurations récentes; les nouvelles étaient conçues dans le goût que le style des Jésuites avait mis à la mode : de larges voûtes peintes à fresques, des chapelles peu profondes surchargées d'ornements, des pilastres, des balcons, des corniches, des frises, des sculptures à grand relief : le triomphe du

baroque. Lorsque la reine franchissait le seuil de ces temples, elle les trouvait parés comme pour un bal, au moyen de tapisseries, d'étoffes d'or et de damas, les fenêtres ombragées par des rideaux rouges ne laissant filtrer qu'une lumière indécise victorieusement combattue par celle des cierges sur les autels et des lustres suspendus aux plafonds. Au Gesù, elle fut reçue par le général de la Compagnie. A Saint-Pierre, on lui présenta la Lance et la Sainte-Face. Au couvent de Magnanapoli, on lui fit faire l'ascension de la tour delle Milizie, où la crédulité populaire place la scène de Néron contemplant en extase l'incendie de Rome. De la plate-forme supérieure, on jouit d'un spectacle qui n'a pas son pareil au monde. Christine y vit à ses pieds la Rome d'alors avec ses 120,000 habitants groupés dans l'ancien Champ-de-Mars et le quartier du Transtevere. Sur l'Esquilin, quelques maisons éparses, puis plus rien, hormis des ruines et des jardins. Le Palatin, l'ancien forum, le Cœlius, le penchant de l'Esquilin formaient un immense domaine de débris antiques envahi par une végétation séculaire. Çà et là, sur ce fond vert, émergeaient des églises, pareilles à des îlots rocheux. Les couvents et leurs dépendances couvraient de vastes espaces, de même que les *vignes* des princes romains. Le reste était occupé par des enclos, ceints de hautes murailles, où l'on cultivait les artichauts et les brocolis. Puis la campagne déserte, muette, pestilentielle, accidentée, coupée de ruines et d'aqueducs, enfermée sur trois côtés par une enceinte de montagnes : les monts Albins bleuâtres, ceux de la Sabine plus sévères, l'Apennin aux sommets couronnés de neige.

Christine se multiplia. Elle visita le tombeau d'Adrien, transformé en forteresse; on dit même qu'elle pointa le canon octogone « Spinosa » sur la villa Médicis et qu'elle envoya un boulet contre la porte bardée de fer. Elle voulut être reçue au Capitole, exigeant que le Sénateur et les conservateurs l'attendissent la tête découverte; on objecta que Charles-Quint n'avait pas émis semblable prétention; Christine ne céda qu'après une longue négociation. Elle se rendit à l'atelier du Bernin, le dieu du jour, admira et fit un bon mot. Mais sa curiosité allait de préférence à l'érudition. Aussi se prodigua-t-elle dans les collèges et dans les universités. Elle visita la Propagande, la Sapienza. Les jésuites ménagèrent à leur glorieuse conquête une réception triomphale. La reine était enchantée : on lui fournissait l'occasion de faire étalage de son savoir, de disputer avec des docteurs. Partout elle

montra que son esprit ne se laissait jamais prendre en défaut.

L'après-midi, elle recevait des visites. Ce fut d'abord le long défilé des membres du Sacré-Collège. Chaque cardinal arrivait escorté de camériers, de secrétaires, de gentilshommes, de prélats, suivis d'une nuée de domestiques. Tout à coup, la cour du palais Farnèse retentissait du bruit des carrosses tournant sous les portiques, des chevaux piaffant sur le pavé sonore, des portières refermées avec fracas. Le *porporato*, — presque toujours un grand seigneur, sinon un personnage princier, — était reçu au pied de l'escalier d'honneur par les officiers de la reine. Dans la salle des gardes, il trouvait les soldats rangés en bataille. La livrée s'arrêtait là. Les gentilshommes, les secrétaires et les prélats s'avançaient un peu plus loin. Le cardinal entrait seul dans le salon de Sa Majesté; puis, après avoir conversé familièrement avec elle, il appelait les prélats les plus distingués de sa suite et les présentait à la souveraine. Tel était le cérémonial, calqué sur celui qui prévalait au Vatican.

A l'égard des cardinaux, qu'ils fussent de maisons souveraines ou quasi-souveraines comme Médicis, Hesse, Colonna, Orsini, Este; de familles papales, comme les deux Barberini, ou qu'ils fussent tout simplement des gens d'esprit comme Azzolino et Retz, Christine affectait les dehors d'une extrême déférence. Les difficultés surgirent lorsqu'il s'agit de recevoir les envoyés des princes et les membres de l'aristocratie romaine. C'était l'époque par excellence où les questions d'étiquette étaient traitées ainsi que des affaires d'État. Les plus imperceptibles nuances du cérémonial étaient étudiées à la loupe; on en réclamait l'application intégrale avec une rigueur intransigeante. Il n'était si mince infraction qui ne fût susceptible d'entraîner les conséquences les plus graves. Or, Christine, à Rome, se trouvait en présence d'une situation exceptionnelle, on pourrait dire inextricable. Reine, elle n'avait plus de trône; cependant, le royaume de ses pères ne lui avait pas été ravi; elle en était descendue de son plein gré, sous certaines conditions, avec réserve d'une certaine juridiction et de l'exercice de certains droits souverains. D'autre part, elle recevait l'hospitalité d'une cour, comme il n'y en avait pas une autre au monde. On conçoit que le code du cérémonial n'eût pas prévu son cas. N'ayant pas de sujets, il ne lui restait, pour témoigner du rang qu'elle persistait à vouloir tenir parmi

les princes, que des prérogatives d'ordre moral. Comment ne se fût-elle pas attachée à les garantir de toute atteinte? Elle estimait, non sans raison, qu'elle devait se montrer exigeante à l'excès sous peine d'être bientôt traitée sans égards. C'est par suite de considérations de ce genre qu'elle en vint à contester aux grands d'Espagne le privilège de rester couverts devant elle; telle fut également la raison des démêlés qui s'élevèrent entre sa chancellerie et les envoyés de Savoie et de Toscane.

Les réceptions de la reine de Suède prirent dès l'abord un caractère d'originalité qui déconcerta les Romains. Jamais elle ne s'asseyait; au milieu des groupes, on la voyait toujours en mouvement, passant sans trêve de l'un à l'autre, éblouissant ses interlocuteurs par l'imprévu de ses réflexions, par l'à-propos mordant de ses répliques. Les dames romaines ne montrèrent aucun empressement à lui rendre leurs devoirs. La duchesse Mattei et la princesse de Butero furent les premières à franchir le seuil du palais Farnèse. La plupart de ces dames avaient été froissées de l'accueil qui leur avait été réservé lors de l'entrée publique. D'ailleurs, la reine ne laissait pas de traiter celles qui se présentaient avec une extrême liberté, les laissant debout, à leur vif déplaisir. Christine agissait de parti pris. Son éducation virile, un règne court à la vérité, mais bien rempli, ses goûts et ses inclinations la portaient à préférer, à toute autre société, la société des hommes. Il se peut aussi que son aspect imposant, sa voix masculine, l'imperfection de sa taille lui fissent craindre, sous le rapport des avantages physiques, une comparaison avec les Italiennes. On peut admettre que Christine préférât se soustraire au parallèle, bien qu'elle eût abdiqué toute prétention à la coquetterie. Mlle de Montpensier, un bon juge en la matière, ne nous a-t-elle pas appris, en effet, que la Suédoise était, lorsqu'elle vint en France, vêtue sans soin et même sans propreté?

Rompant avec sa réserve hautaine, Christine fit la première visite à l'infante Marie, fille du duc de Savoie. L'infante avait renoncé au monde pour le cloître, comme la reine avait abandonné un trône pour vivre selon sa foi. Des deux côtés, la religion avait dicté les résolutions suprêmes; mais, tandis que chez Christine les passions mondaines survivaient à la conversion, Marie ne songeait qu'à son salut. Retirée dans un couvent, elle portait invariablement l'habit monastique, le voile noir et le rosaire. La reine de Suède fut frappée de la sincérité de ce renon-

cement : elle se complut à entourer l'infante des prévenances dont elle se montrait ordinairement si avare.

Le soir, on faisait quelquefois de la musique chez la reine. Peu après, elle conçut l'idée d'inaugurer dans son palais des « académies, » ce qu'on appellerait aujourd'hui des conférences sur des sujets littéraires. Les Romains répondirent avec empressement à son appel. A côté de grands seigneurs, tels que Pompeo Colonna et le prince de San-Gregorio, Christine admit des hommes dont le talent composait tout le bagage et aussi, — comment eût-elle résisté? — de simples courtisans comme Santinelli. La première séance eut lieu le 24 janvier. On avait choisi, pour y tenir ces académies, la salle dite « des Empereurs, » ainsi appelée en raison des bustes de césars qui la décoraient. Parmi les marbres, se trouvait cette effigie de Caracalla, qui inspira plus tard au président de Brosses un si comique effroi. La cheminée monumentale portait cette inscription : *assiduo luceat igne!* Il est probable que les étrangers mettaient autant d'empressement à se rapprocher du foyer que les Romains à le fuir. Vingt cardinaux assistèrent à la séance d'inauguration, hommage qui toucha Christine au point le plus sensible de son âme.

Le carnaval engendra les divertissements les plus variés. Le *Corso* était le théâtre privilégié du faste patricien et de la gaîté populaire. L'argent affluait alors à Rome, mais il s'écoulait avec une égale facilité. Les chroniqueurs s'accordent à relater que le luxe de l'aristocratie ne connaissait pas de limite. La prodigalité folle des grandes familles laissait prévoir la ruine financière qui les attendait à courte échéance.

On voyait alors se dresser, dans la partie la plus large du *Corso*, non loin du château crénelé de S. Marco, un palais d'un tout autre style, pourvu d'une large façade : c'était l'ancienne résidence des ducs d'Urbin. Il appartenait à Camillo Pamphilj, neveu du dernier pape, ou plutôt à sa femme, Olimpia Aldobrandini, princesse de Rossano. Don Camillo, créé cardinal par Innocent X, n'avait pas tardé à déposer la pourpre romaine pour épouser Olimpia, veuve d'un Borghèse. Cette jeune femme possédait le palais du *Corso* et une « vigne, » située près de l'église de S. Pancrazio, appelée *Bel Respiro*. La libéralité de don Camillo égalait son opulence : Christine l'avait déjà éprouvée. Un jour que cette princesse, en visite au *Bel Respiro*, admirait une *Danaé* d'Annibal Carrache, Pamphilj s'était empressé de

faire porter la toile au palais Farnèse; il offrait, ce même jour, à Sa Majesté, une canne incrustée d'or et de pierres précieuses. Une autre fois, ayant appris que la reine avait commandé un *carrozzino*, il s'empressa de lui envoyer une voiture dont l'intérieur, en velours cramoisi, était tout brodé d'or. Aussi, lorsque ce grand seigneur lui offrit son palais pour le carnaval, Christine s'empressa-t-elle d'accepter.

Les lecteurs friands de détails circonstanciés sur les divertissements du temps passé trouveront dans Priorato Gualdo le récit des fêtes qui eurent lieu en 1656 au palais Pamphilj. On avait dressé sur toute la longueur de la façade un balcon protégé par un vitrage contre les intempéries de la saison. Don Camillo, en artiste consommé qu'il était, avait fourni lui-même l'idée de la décoration et en avait dessiné de sa main les motifs. « La reine va tous les jours chez Don Camillo voir le *Corso*, » écrit Giandemaria. Par le fait, le spectacle enchantait la princesse. Dans l'après-midi, on lui servait une collation avec des primeurs; le soir, le *Corso* était brillamment illuminé. Puis, pour écarter la monotonie, les Pamphilj firent représenter des drames en musique, œuvres de Giovanni Lotti et de Tegnalia; le luxe de la mise en scène et des accessoires ne laissait rien à désirer. Il fallut, pour obéir à Christine, que ces divertissements fussent répétés. On donna, le dernier soir, avec force changements à vue, un ballet allégorique où figuraient Vénus, l'Amour, les dames du Tibre et la reine. C'était le triomphe qui se poursuivait sous une forme nouvelle.

Les Barberini se piquèrent d'émulation. En dépit des revendications d'Innocent X, ils possédaient d'immenses revenus, fruit du long népotisme d'Urbain VIII. Leur palais du Tritone, entouré de jardins et de terrasses, passait pour avoir été bâti avec les débris des monuments antiques. On connaît le dicton : *quod non fecerunt barbari, fecere Barberini*. Le chef de la maison civile portait le titre de prince de Palestrina, antique fief des Colonna. Il offrit à Christine une de ces fêtes qui laissent un souvenir durable dans la mémoire des spectateurs et dans la bourse de l'amphitryon une brèche difficilement réparable.

Déjà, le 31 janvier, on avait représenté au palais Barberini un opéra intitulé : *Il trionfo della Pietà*, sujet moral dont les principaux personnages figuraient *la Vie Humaine*, *l'Innocence*, *la Faute*, *l'Intelligence* et *le Plaisir*. *Le Plaisir*

mettait tout en œuvre pour séduire *l'Innocence*, mais *l'Innocence* triomphait aisément de tous les pièges. L'abbé Rospigliosi, le futur pape Clément IX, avait écrit le *libretto;* la musique était de Mario Marazzoli.

Le 28 février, la cour du palais, agrandie par la démolition de maisons voisines, était transformée en un vaste théâtre. La reine, avec les cardinaux de Retz, Azzolino, Imperiali et Borromeo, s'assit sur une estrade, entourée de sa maison. Des places d'honneur avaient été réservées pour les autres cardinaux, les dames de l'aristocratie, les ambassadeurs étrangers, la noblesse romaine, la prélature. On accédait librement aux autres places; selon la coutume libérale du temps, toute personne décemment vêtue y était admise. La fête commença vers neuf heures du soir. L'arène était brillamment éclairée au moyen de grands cierges, de pièces d'artifice et d'énormes étoiles de fil de fer, ingénieusement suspendues dans l'espace et renfermant chacune seize torches.

Vingt-quatre cavaliers prirent part au carrousel, la fleur de l'aristocratie : un Massimo, un Santa-Croce, un del Drago, un Falconieri, sous la conduite du prince de Palestrina et de don Maffeo Barberini. On les avait partagés en deux escadrons figurant, le premier des chevaliers, le second des amazones. Chevaliers et amazones montaient des destriers de haut prix. Costumes et harnachements avaient coûté des sommes folles. Le costume des chevaliers était bleu clair, brodé d'argent, celui des amazones rouge-feu, avec broderies d'or. Chaque escadron fit son entrée précédé de huit trompettes et de cent vingt valets d'armes, aux couleurs des cavaliers, avec une torche à la main; il était suivi d'un char mû par des hommes cachés et guidé, d'une part, par trois Grâces, de l'autre, par trois Furies. Après des évolutions variées, chevaliers et amazones, déposant leurs longs manteaux, apparurent revêtus de cuirasses luisantes, le chef couvert de casques ombragés de plumes géantes. Ce fut alors un combat simulé, ordonné savamment en un *crescendo* soutenu qui comportait les passes les plus diverses et aboutissait à une mêlée générale. A ce moment, l'assemblée eut sous les yeux un spectacle émouvant. Au milieu des décharges d'armes à feu, au travers de la fumée, on voyait les cavaliers se précipiter les uns sur les autres, exécuter les charges les plus brillantes, puis pivoter légèrement en des volte-faces inattendues. Les spectateurs,

enthousiasmés, éclatèrent en applaudissements. D'autres figures furent encore exécutées, puis un char immense surgit tout à coup, le char du Soleil, avec Apollon. Le dieu du jour rétablit la concorde. On récita des vers en l'honneur de Christine. Un défilé, au son d'une marche entraînante, termina dignement la fête. Enfin, un excellent souper fut servi avec force douceurs pour les dames.

C'étaient des divertissements dignes d'une tête couronnée. M. de Lionne, ambassadeur de Louis XIV près les princes italiens, voulut offrir à son tour un régal à la reine de Suède ; il fit représenter, au palais Mazarin[1] qu'il habitait, la tragédie de Corneille, *Héraclius*. Après le spectacle, le représentant du roi offrit une collation, puis des danseurs savoyards exécutèrent un ballet à la française. Christine s'était rendue chez Lionne, malgré les avis intéressés de Pimentel ; elle se tint pour très satisfaite de la façon dont on l'avait traitée.

Elle-même fit représenter un opéra dans ses appartements. Les Barberini lui avaient prêté les décors ; le garde-meuble du palais Farnèse lui fournit les accessoires. Un grand nombre de cardinaux et de dames répondirent à l'appel de Sa Majesté. Depuis longtemps, la maison de Paul III n'avait vu pareille affluence.

Le carême modifia les occupations de la reine de Suède. Toujours préoccupée de donner un aliment à son activité, elle voulut que chaque semaine eût lieu chez elle un exercice spirituel : le mercredi fut choisi pour ces réunions. On commença par réciter l'*Histoire de Daniel*, composition musicale du prince de Gallicano, puis les prédicateurs à la mode furent successivement convoqués. Christine ne négligeait pas, d'ailleurs, de se rendre dans les églises. Elle se comportait en catholique fervente, sans donner, il est vrai, pleine satisfaction à la cour romaine. Les derniers travaux historiques ont permis de mettre en lumière le secret de sa conduite en matière de religion.

On ne saurait nier que Christine eût une âme religieuse. Dès ses plus tendres années, son précepteur Jean Matthiæ lui avait enseigné les vérités de la foi chrétienne avec une paternelle sollicitude, non exempte de pédantisme. Ces germes ne furent pas perdus. Si les longs et ennuyeux sermons des orateurs suédois, si la froideur d'une doctrine qui s'adresse à l'esprit sans parler

1. Aujourd'hui le palais Rospigliosi, à Monte-Cavallo

au cœur, si la sévérité du culte luthérien firent naître un peu plus tard en elle une lassitude morale, une sorte de dégoût voisin du scepticisme, il suffit de la rencontre de deux hommes supérieurs, Descartes et Chanut, pour rendre à cette âme l'équilibre qu'elle avait perdu. Elle redevint croyante dès qu'elle entrevit une religion plus conforme à ses inclinations. Les conseils de Pimentel et du P. Mando, les enseignements des jésuites Malines et Casati convainquirent la jeune reine qu'elle devait faire son salut dans le giron de l'Église catholique. Bien que les motifs les plus divers aient contribué à l'abdication de Christine, la raison principale qui l'engagea au sacrifice fut, sans aucun doute, le désir de mettre sa vie en harmonie avec ses croyances. S'il en est ainsi, comment refuser un tribut d'admiration à une princesse qui abandonnait le rang suprême pour obéir aux avertissements de sa conscience? En embrassant la foi catholique, la fille de Gustave-Adolphe se laissa guider par des considérations contraires à celles qui motivèrent l'abjuration de Henri IV. L'un acceptait la messe pour obtenir une couronne, l'autre sacrifiait cette couronne pour ne pas renier sa croyance.

En se déclarant catholique, Christine n'entendait pas suivre l'exemple de Charles-Quint et s'enterrer vivante. Elle ne se sentait aucune vocation monastique, n'affichait aucune prétention à la sainteté. Elle se plaisait aux cérémonies pompeuses du culte, aux harangues éloquentes; elle ne se croyait pas astreinte en conscience aux pratiques d'une dévotion formaliste et bigote. Sous aucun prétexte, il ne lui convenait de renoncer au siècle, aux jouissances que Rome promettait à son esprit cultivé, à son amour des beaux-arts. Sa piété sincère, sans être ardente, lui conseillait de laisser à la religion une part importante, non pas exclusive, dans sa vie. D'autre part, l'ancienne souveraine d'un grand royaume prétendait conserver intact son libre arbitre sur toutes les matières qui ne touchaient pas au dogme. Son esprit critique lui permettait de discerner sans efforts les défauts d'autrui; pourquoi se serait-elle abstenue de juger les hommes qui, pour appartenir à l'Église, n'en continuaient pas moins à vivre dans le monde? Elle n'avait certainement pas quitté la Réforme pour tomber dans le travers qui consiste à tenir la religion pour responsable des fautes de quelques-uns de ses ministres; mais, en demeurant soumise à l'Église, elle réservait son jugement sur

les hommes. De là, les termes quelque peu acerbes de sa célèbre lettre du 6 janvier 1656 à la comtesse de Sparre. D'un autre côté, abhorrant l'hypocrisie comme femme et comme reine, elle croyait de sa dignité de se montrer, en toutes circonstances, telle que Dieu l'avait faite. Il s'en faut que sa tenue dans les églises fût toujours correcte. « Elle alla communier à Notre-Dame, » écrira un peu plus tard Mlle de Montpensier, « où ceux qui la virent furent mal édifiés de sa dévotion pour une nouvelle catholique qui devait être encore dans le premier zèle. » Mais presque aussitôt la Grande Mademoiselle ajoute que l'évêque d'Amiens, après avoir entendu la reine en confession, avoua qu'elle accomplit cet acte « avec beaucoup de dévotion » et qu'il fut plus édifié « de ses sentiments que de sa mine. » Christine est tout entière dans ce tableau. Elle croyait humiliant de se contraindre ; elle était née sur le trône, sans maître ici-bas. Tant pis si son éducation avait été mauvaise, si elle avait des nerfs. On pouvait la juger comme on voulait : elle ne s'en souciait guère !

Mépriser l'opinion des honnêtes gens au siècle de Louis XIV ! Quelle imprudence ! C'en était une autre non moins grave que de choquer leurs habitudes d'esprit. C'est pour avoir prétendu agir en toutes choses, selon ses propres inspirations, sans tenir compte du « qu'en-dira-t-on ? » que Christine souleva tant de critiques, car, après avoir suspecté sa foi et même sa bonne foi, en matière de religion, on en vint à mettre en doute la pureté de ses mœurs. Les libelles publiés contre son honneur de femme sont innombrables ; jamais peut-être princesse ne fut plus violemment prise à partie. Les ennemis qu'elle avait suscités étaient en éveil ; ils trouvèrent dans les imprudences de la femme l'occasion qu'ils attendaient ; ils n'eurent garde de la laisser échapper. Giandemaria, homme de bon sens assurément, mais dépourvu de toute hauteur d'esprit, ne sait pas se mettre à l'abri des médisances. Dès le mois de janvier, il avoue dans sa correspondance que, s'il s'agissait d'une femme ordinaire, on pourrait mal interpréter ses innombrables relations. Christine semble provoquer les jugements téméraires. Un beau jour, elle fait placer dans l'escalier de son palais des tableaux éminemment profanes. Mgr Farnèse se plaint au résident qui donne des ordres pour qu'ils soient enlevés. On avait également appliqué des feuilles de vignes aux statues. Dès que la reine se fut aperçue de ces adjonctions, elle les

supprima sans autre forme de procès. Le majordome du pape crut alors pouvoir risquer quelques observations; mal lui en prit; la princesse répondit qu'elle ne pouvait s'arrêter à des considérations dignes des prêtres. On lui reprochait de recevoir les cardinaux décolletée; elle mit des perles. Giandemaria ne résiste plus à colporter les commérages. Il raconte que le bruit public accuse la reine de s'être amourachée d'une religieuse du Campo-Marzo pendant une retraite qu'elle avait faite dans ce couvent. Plus tard, il revient sur ce roman et relate que Christine a envoyé un superbe cadeau à la religieuse. Le pauvre résident, troublé dans ses habitudes paisibles, inquiété dans son administration, ne sait pas négliger les apparences, et il faut bien avouer que les apparences étaient contre Christine.

Que Giandemaria fût assailli de soucis sans cesse renaissants, c'est ce que ses rapports diplomatiques attestent à l'évidence. Un beau jour, la reine laisse entendre qu'elle passera l'été au palais Farnèse, c'est donc un nouvel appartement qu'il conviendra de préparer pour la saison chaude. « Songez, insinue le résident, en écrivant à sa cour, que la maison est sans maître depuis quarante ans! » Ce sont des considérations qui importent fort peu à Christine. Une autre fois, elle commande à Giandemaria de lui construire un salon en planches sur la via Giulia pour y goûter la fraîcheur des matinées du printemps; cette fois, le diplomate a une idée ingénieuse; il fait surgir à propos le fantôme des fièvres romaines; l'image suffit pour que la reine renonce incontinent à son projet. Avec elle, on pourrait s'entendre à la rigueur, mais il y a son entourage, il y a ses gens! Le résident raconte que, Christine ayant voulu voir le médaillier du cardinal Farnèse, on dut surveiller avec le plus grand soin les personnes qui l'accompagnaient. Quant à la valetaille, elle devenait chaque jour plus insolente. Les domestiques de la reine vont jusqu'à voler les portières et les stores du carrosse de Pimentel, pendant que celui-ci rend visite à Sa Majesté. Puis ce sont les ustensiles de cuisine qui disparaissent on ne sait comment. Fatigué, l'agent de Parme prend le parti de se plaindre au pape; le pape fait entendre des remontrances; la reine s'emporte contre sa maison et le désordre continue de plus belle. La raison, c'est que les gens sont mal payés ou ne sont pas payés du tout.

Quoique désordonnée, Christine ne manquait pourtant pas de

prévoyance. On sait les précautions qu'elle avait prises pour se réserver des revenus fixes, partant l'indépendance. Elle croyait s'être assuré jusqu'à sa mort une rente annuelle de près d'un million. Il se trouva que les stipulations étaient insuffisantes, les garanties illusoires. C'est surtout en matière d'argent que les absents ont toujours tort. Par suite de la guerre, de l'infidélité des intermédiaires, des frais de commission, les revenus de Christine se trouvèrent dès l'abord réduits de près de moitié. On est donc fondé à dire que cette princesse fut à court d'argent au moment même où elle entrait en Italie. Pour remédier au mal, une sage économie eût été de rigueur ; mais la reine aurait cru déroger en s'y astreignant. Ses dépenses même, elle dédaignait de les contrôler. De là, les embarras avec lesquels elle se trouva bientôt aux prises. Le pape pouvait, à la vérité, lui venir en aide. Alexandre VII n'avait pas tardé à s'apercevoir qu'il avait recueilli dans son sein une fille prodigue. Lui fallait-il se résoudre à jouer vis-à-vis d'elle le rôle de père nourricier? Tout porte à croire qu'Alexandre VII lui aurait généreusement ouvert sa bourse si la nouvelle convertie eût de tout point répondu à son attente. Mais Christine semblait s'attacher à prouver qu'elle était impatiente de tous les jougs, même de celui qu'impose aux âmes bien nées le sentiment de la reconnaissance.

Le premier à en faire l'expérience fut le roi catholique. La conversion de la reine de Suède s'était accomplie, on s'en souvient, sous les auspices de Pimentel. Bruxelles avait offert à l'exilée volontaire une large hospitalité. C'était encore la diplomatie espagnole qui avait négocié le voyage à Rome. Enfin, Philippe IV avait voulu servir de parrain à la fille de Gustave-Adolphe lors de sa confirmation. N'était-il pas permis de supposer que des liens étroits unissaient désormais la protégée à son bienfaiteur? Les faits se chargèrent de démontrer la vanité de cette hypothèse.

Parmi les cardinaux empressés au palais Farnèse, il en était un à qui la reine de Suède avait accordé de prime abord toute sa confiance. Aux qualités solides de l'intelligence, à un jugement droit, à la connaissance subtile des hommes... et des femmes, Decio Azzolino joignait un caractère insinuant, des manières de grand seigneur et les grâces d'une noble physionomie. Il possédait au plus haut degré l'art de plaire. Retz le qualifie « un des

plus beaux et faciles esprits du monde. » En peu de temps, il prit sur celui de Christine un ascendant qui devait s'affermir et durer jusqu'à la mort de cette princesse. Azzolino était l'âme de l'escadron volant qui avait assuré l'élection de Fabio Chigi.

L'escadron était odieux à l'Espagne, dont il déconcertait la politique, quoiqu'il n'eût pas su se concilier d'abord les bonnes grâces de la France, Retz ayant trouvé place dans ses rangs, au grand dépit de Mazarin. Dès le 1er mars, Giandemaria prévient le duc de Parme que « ceux de l'escadron entourent gaillardement » Christine, ce qui offense les Espagnols. L'intimité ne fera plus désormais que croître et embellir. Sous l'inspiration d'Azzolino, la reine entre en coquetterie réglée avec la France; elle se rend à la comédie chez les Français, où aucun Espagnol ne consent à la suivre; elle accepte un grand portrait de Louis XIV. On s'émeut de plus en plus dans le camp castillan. Le cardinal Giancarlo de Médicis se plaint à Giandemaria de ces procédés étranges. De son côté, le résident écrit que Sa Sainteté déplore l'attitude de Christine et qu'elle se prépare à prendre des mesures en conséquence. C'est qu'Alexandre VII n'était pas demeuré longtemps fidèle à la politique de ses principaux électeurs. Peu à peu, il s'était départi de la neutralité entre les couronnes. Il est vrai que la diplomatie espagnole avait combattu sa candidature, mais Mazarin avait été plus loin : il lui avait donné l'exclusion. Mazarin incarnait l'inimitié irréconciliable, et Mazarin, pour lors, c'était la France. La rancune du pape contre le premier ministre du roi très chrétien le rapprocha de l'Espagne. L'ingratitude de Christine l'irritait donc à plus d'un titre et il « montra les dents, » selon l'expression de Giandemaria. Les Français se tinrent pendant quelque temps sur une prudente réserve, mais insensiblement ils s'en départirent. Le 1er avril, le résident annonce que la reine est en communion de sentiments avec l'escadron et conséquemment avec la France. Pour expliquer sa conduite, la reine prétendait se conformer aux instructions de Charles-Gustave. La Suède, en effet, inclinait encore une fois vers l'alliance française, tandis que l'Espagne se montrait de jour en jour plus favorable à la Pologne. Or, Christine avait un intérêt majeur à ne pas s'aliéner la bienveillance de Charles-Gustave, puisque ses revenus étaient entre les mains de son successeur.

Ce qui rendait la situation piquante, c'est que Christine était entourée d'Espagnols. Les premiers à s'émouvoir furent, comme de raison, les deux ambassadeurs du roi catholique. Terranova s'arma de froideur, Pimentel, l'ancien favori, bouda. Comme ces expédients platoniques n'obtenaient aucun succès, on risqua des observations, on fit faire des remontrances, le tout en pure perte. Il fut alors convenu qu'Antonio de la Cueva retournerait en Flandre pour y remplir sa charge de lieutenant général de la cavalerie. Le parti était judicieux, mais, avant que la décision s'exécutât, six semaines s'écoulèrent. Ce délai faillit tout gâter.

On avait arrêté, d'un commun accord, que Cueva emmènerait avec lui sa femme et toute sa maison, composée d'une trentaine de bouches. Les soldats espagnols, de la garde royale, au nombre de vingt-cinq, devaient quitter le palais Farnèse à la même date. Christine semblait enchantée de faire maison nette. Elle décida que sa garde serait doublée et compterait dorénavant cinquante hommes. Cependant, Cueva, furieux, ne savait pas retenir sa langue. Ayant vécu dans l'intimité de la reine, il trouvait, à la juger avec malveillance, la satisfaction d'un domestique congédié. Christine devina-t-elle, à l'attitude équivoque du ménage, ces propos envenimés ou prit-on plaisir à les lui rapporter? On ne sait. Toujours est-il qu'elle voulut punir le coupable en le mortifiant. Certain jour du mois de mai, la princesse fit monter dans son carrosse, avec Mme de la Cueva, le comte Santinelli, un de ses nouveaux favoris. Cueva, voyant attribuer à un subalterne la place qui lui revenait de droit, n'attendit que le retour de sa femme pour quitter ostensiblement le palais Farnèse et aller s'établir, avec ses gens, chez l'ambassadeur d'Espagne.

Christine estima sans doute qu'elle était allée trop loin. Elle envoya sept chevaux à Cueva; le procédé, tout gracieux qu'il était, ne rétablit pas la concorde. Giandemaria écrit, le 6 mai, à Parme : « La reine et sa cour parlent de Cueva comme d'un soldat mal élevé et celui-ci et les siens la représentent comme la plus grande... du monde. » Les discours de l'Espagnol parvinrent aux oreilles de Christine, car, lorsque Cueva se présenta, la veille de son départ, pour prendre congé, elle le reçut ainsi qu'un valet, lui disant qu'elle avait pensé le faire mourir sous le bâton.

Il se peut que Cueva, en recevant ce suprême affront, se soit senti atteint dans son orgueil plutôt qu'effrayé rétrospectivement

du péril qu'il avait couru. L'hidalgo dut commencer à faire de sérieuses réflexions quand il apprit, l'année suivante, l'exécution sommaire de Monaldeschi. L'algarade dont le premier fut l'objet apparaît en étroite connexité avec la mort tragique du second. Rapprochés, les deux faits s'éclairent mutuellement et répandent une vive lumière sur le caractère de Christine.

La fille de Gustave-Adolphe concevait la prérogative royale comme on l'envisageait à Versailles ou à Madrid. En abandonnant le trône, elle entendait conserver dans son intégrité les privilèges qu'elle tenait de sa naissance. L'acte d'abdication la déclare formellement exempte de toute sujétion, gardant pleine juridiction sur les gens de sa cour, ne devant compte de ses actes qu'à Dieu. N'allez pas croire qu'il s'agissait là de vaines formules. Cueva, Monaldeschi ne représentent à ses yeux que des officiers félons, coupables du crime de lèse-majesté. Ils ont osé la calomnier : ils méritent la mort. Si elle fait grâce de la vie à l'Espagnol, c'est qu'il est général au service de Philippe IV. Comme l'Italien ne peut se réclamer de personne, il subira sa peine. Les rois ne jouissent-ils pas du droit de haute et basse justice? Et, pour ne plus posséder d'États et de tribunaux, Christine en est-elle déchue de ses prérogatives? Que la peine soit justement prononcée, c'est affaire entre elle et sa conscience, entre sa conscience et Dieu. Quant à l'opinion des hommes, elle ne s'en soucie pas. La lettre qu'elle écrivit à Mazarin, au lendemain du drame de Fontainebleau, ne permet pas d'élever le moindre doute à cet égard.

Le droit de rendre la justice est, d'ailleurs, si bien considéré comme l'apanage des rois que Louis XIV n'hésite pas à intervenir personnellement dans le procès de Fouquet : il lui suffit de trouver que l'arrêt rendu par ses propres tribunaux est insuffisant pour qu'il se croie fondé à le réformer, non pour mitiger la peine ou pour gracier le coupable, mais pour aggraver le châtiment. On a plaint Fouquet, on a déploré la sévérité du prince, mais personne n'a contesté à ce dernier la faculté d'exercer personnellement la justice à l'égard de ses sujets. Ce qui a surtout choqué les contemporains dans l'exécution de Monaldeschi, c'est que Christine ne tenait plus effectivement le sceptre, qu'elle décidait du sort d'un Italien sur un territoire étranger; ce sont aussi les circonstances tragiques dans lesquelles l'arrêt a

été rendu et la peine appliquée. On inclinait à penser qu'elle avait perdu le droit de rendre la justice en abdiquant, et que les gens de sa cour ne pouvaient en aucun cas être comptés pour ses justiciables. On a vu que Christine en jugeait autrement. Dans le palais qu'elle habitait, elle se considérait comme chez elle en vertu du droit d'exterritorialité dont aucune tête couronnée n'aurait alors consenti à sacrifier un lambeau. Si on veut, en conséquence, apprécier l'acte de Christine sans parti pris, conformément aux idées admises de son temps, en tenant compte des mobiles qui l'ont guidée, on est obligé d'admettre que, si elle se montra dure, cruelle, impitoyable, elle ne crut pas un instant excéder son droit en agissant de la sorte. A aucun titre, l'exécution de Monaldeschi ne saurait être équitablement qualifiée d'assassinat. Ce n'était pas plus un assassinat que l'action du vieux romain tuant à sa naissance un enfant mal constitué.

Peu après, le pape ayant été respirer l'air de Castel-Gandolfo, Christine profitait de son absence pour répandre dans Rome un manifeste dans lequel elle essayait de justifier sa rupture avec l'Espagne et le traitement infligé à Cueva. Elle déclarait qu'elle avait dû réprimer l'audace de son grand écuyer, ajoutant que, sans le respect dû à la couronne de Castille, elle aurait fait bâtonner le téméraire sans miséricorde. La reine ajoutait que le saint-père avait approuvé sa conduite. Rien n'autorise à croire que le souverain pontife se soit prononcé dans ce sens. Tout au moins n'infligea-t-il à la reine aucun blâme formel, sans quoi cette dernière ne se serait certainement pas permis de risquer une déclaration aussi contraire à la réalité.

Alexandre VII, il ne faut pas l'oublier, se trouvait alors dans une situation particulièrement délicate. Après avoir paru répudier le népotisme comme une plaie honteuse du pontificat, il avait fini par capituler avec sa conscience. Le 24 avril 1656, jour anniversaire de son couronnement, il annonça en plein consistoire son dessein d'appeler ses parents auprès de lui. Il pria les cardinaux de lui donner séparément par écrit leur avis sur l'opportunité de cette grave mesure. Tous l'approuvèrent en principe. Ceux de l'escadron n'osèrent pas blâmer publiquement la démarche de celui qu'ils avaient élu; libres dans le conclave, les cardinaux perdent cette indépendance après l'élection. Alexandre manda sur-le-champ un bref à Mario Chigi, son frère, et à ses

neveux, Agostino et Flavio. Aucun ne se fit attendre. Le pape les reçut, le 16 mai, à Castel-Gandolfo, avec une gravité de circonstance. Tous trois furent envoyés chez les Jésuites, avec ordre de se préparer dans la retraite aux honneurs qui les attendaient. Flavio entra dans les ordres le 3 juin. Mario fut créé général de l'Église et châtelain du fort Saint-Ange, Agostino général des gardes palatines. On trouva un matin, appendue à la statue de Pasquin, une pancarte portant ces mots : *Et homo factus est!*

Le soir même de leur arrivée à Rome, les parents du pape s'étaient empressés d'aller rendre leurs devoirs à la reine de Suède. Celle-ci, flattée de cette attention courtoise, se montra prodigue de marques de distinction vis-à-vis des Chigi. L'envoyé florentin, Riccardi, nous apprend qu'elle fit asseoir don Mario et son fils et qu'elle les obligea de se couvrir, ce qui émerveilla la cour et engendra de vives jalousies. Elle les traita d' « excellences » et leur rendit visite sans aucun retard. Il va sans dire que les Chigi firent ce qui dépendait d'eux pour répondre à ces avances, ainsi qu'il convenait.

Le pape ne pouvait que savoir gré à la reine de ces prévenances. Les rapports du pontife avec Christine subissaient de curieuses alternatives. Sforza Pallavicini en a laissé un tableau vivant. On y voit le pape à la fois charmé de l'esprit de la princesse et un peu effrayé de l'indépendance de son caractère. Le grave historien met lui-même les imprudences de la Suédoise sur le compte de sa vivacité naturelle, de cette humeur changeante qui lui interdisait en quelque sorte la gravité. Ses démarches imprévues déconcertaient le pontife, appesanti par l'âge. Il se sentait engagé en conscience à soutenir les intérêts d'une princesse qui avait fait à sa foi un si grand sacrifice. D'autre part, il s'inquiétait de la responsabilité qu'il avait assumée en lui permettant de venir à Rome. Ne savait-il pas que le patrimoine de Christine était entre les mains de Charles-Gustave? Christine n'allait-elle pas répétant que, ne voulant obéir à personne, elle n'accepterait les subsides d'aucun prince étranger, hormis du pape, père commun des catholiques? Alexandre VII n'était pas dépourvu de générosité, mais de graves obligations lui incombaient alors. Il lui fallait garantir à tout prix la sécurité de Ferrare, menacée par le duc de Modène; il devait se préparer à combattre la peste, dont les progrès en Italie étaient effrayants;

enfin, il ne pouvait songer à laisser ses parents dans la médiocrité, après les avoir admis à sa cour. Peut-être eût-il, malgré ces considérations, passé outre, si Christine se fût montrée docile à ses avertissements. Le pape voyait en elle, selon l'expression de Pallavicini, un fruit de bonne qualité, quoique acerbe, et il ne désespérait pas de l'avenir. Le présent seul le préoccupait. Avec un tact infini, avec de multiples précautions, à l'aide d'intermédiaires bien vus au palais Farnèse, il avait conseillé à la reine de se montrer plus assidue aux services religieux et moins téméraire dans sa conduite. Christine, que la paternelle bonté du pape ne laissait pas que de toucher, accueillit respectueusement la première partie du message, mais elle n'admettait aucune ingérence dans le domaine de sa vie privée, fût-ce celle du chef de l'Église. Aussi reçut-elle avec hauteur les remontrances du pontife et n'apporta-t-elle aucun changement dans sa conduite. Cette obstination plaçait Alexandre VII dans une situation fausse. Il ne savait que répondre à ceux qui lui reprochaient ses libéralités envers une princesse si peu soucieuse de respecter les convenances. Estimant que le besoin d'argent rendrait sa protégée plus accommodante, il mit désormais une sourdine à ses largesses.

Cependant, Christine avait réformé sa maison de fond en comble. Dans la garde royale, les Espagnols avaient été presque exclusivement remplacés par des Italiens; ceux-ci reçurent un uniforme rouge et noir dont l'ordonnance rappelait celle des Suisses. Le comte Francesco-Maria Santinelli devint grand chambellan, aux appointements de 4,000 francs par an; Monaldeschi fut créé grand écuyer. Ainsi se trouvèrent en présence deux des principaux acteurs de la tragédie de Fontainebleau : le dénonciateur et la victime. Le départ d'Antonio de la Cueva avait, en quelque sorte, affiché la rupture avec les Espagnols. Pimentel ne paraissait plus chez la reine; aux avances qui lui furent faites, il répondit par de méchantes excuses. Terranova observait également une extrême réserve. L'évolution de la reine de Suède vers le parti français suffit à motiver cette attitude; des froissements d'amour-propre rendirent la situation plus tendue encore. L'envoyé florentin Riccardi écrit que la reine a exigé que les grands d'Espagne se découvrissent en sa présence, ce qui a fait monter l'ambassadeur de Philippe « aux étoiles. » C'est à

peine si elle consentit que Son Excellence usât de ce privilège, qu'elle refusa catégoriquement à l'ambassadeur du grand-duc de Toscane, marquis Corsini. Ce dernier réclama; on lui répondit que les envoyés florentins, n'étant pas admis à se couvrir devant le roi d'Espagne, n'obtiendraient pas un traitement plus favorable au palais Farnèse. Corsini, considérant cette réponse comme offensante, s'abstint de rendre visite à Christine. Riccardi écrit à ce propos : « Je n'ai pas vu grand inconvénient à ce que l'ambassadeur Corsini ne vît pas la reine, parce qu'on peut gagner fort peu et beaucoup perdre avec elle, en raison des extravagances qu'elle commet chaque jour. » Le duc de Parme lui-même ressentait quelque lassitude. On serait presque tenté d'admettre que Giandemaria ait été chargé de laisser percer une froideur calculée dans ses relations avec la reine, quand on apprend que celle-ci fit demander sous main à don Camille Pamphilj l'hospitalité d'un de ses palais. Le neveu d'Innocent X trouva le moyen de répondre par un refus poli.

Christine aurait donc, selon toute apparence, passé l'été au palais Farnèse, sans l'intervention de la peste. La présence du fléau fut constatée officiellement vers le milieu du mois de juin; la correspondance de Giandemaria en fait foi. Dans un rapport du 20 de ce mois, le résident assure que Christine paraît disposée à s'éloigner de Rome. L'épidémie se répandit avec une effrayante rapidité. On ferma les tribunaux et les écoles. Un lazaret fut installé dans l'île de San-Bartolomeo. Tous ceux qui en avaient les moyens s'enfuirent. Christine prit elle-même le parti de se soustraire à la contagion. Un moment, elle jeta les yeux sur Caprarola; mais les Farnèse ne conservaient plus d'illusions, de Parme ils répondirent que le château avait été mis à la disposition du cardinal Bichi. C'est alors que la reine fit connaître son dessein de quitter les États de l'Église.

Cette résolution soudaine ne laissa pas de causer au pape une pénible surprise. Allait-il exposer la nouvelle convertie à la tentation de faire un retour en arrière? La reine le rassura sur la fermeté de sa foi et lui demanda des galères pour se rendre à Marseille. Alexandre VII, ébranlé, répondit qu'il ne s'opposerait pas par la force au départ de la princesse, mais qu'il ne pouvait lui fournir lui-même les moyens de retourner parmi les protestants. Christine sollicita une audience; elle éclaira le saint-père

sur le mauvais état de ses finances, insista sur la nécessité d'arranger ses affaires et promit de revenir à Rome aussitôt que les circonstances le lui permettraient. Ces raisons étaient recevables; Alexandre promit les galères.

Christine n'avait exposé que la vérité. Le silence qu'observait Charles-Gustave causait à la reine les plus vives inquiétudes; il lui paraissait indispensable de se rapprocher de la Suède, afin d'être mieux placée pour négocier avec son successeur. Elle partait, mais avec le ferme propos du retour. Elle prévint le résident de Parme qu'elle laisserait derrière elle une partie de ses gens; elle lui exprima le désir de se réinstaller au palais Farnèse; elle alla même jusqu'à mettre Giandemaria en garde contre les prétentions contraires que le cardinal de Hesse serait peut-être tenté d'élever après son départ.

Cependant, pour partir, il fallait de l'argent, et Christine n'en avait pas. Afin de s'en procurer, elle avait licencié le gros de sa garde, vendu ses carrosses. A bout d'expédients, elle sollicita du pape un emprunt. Alexandre VII estima le rôle de bienfaiteur plus honorable et, qui sait? moins onéreux peut-être que celui de créancier. Il s'empressa de mander à Christine une petite bourse pleine de médailles d'or et d'argent représentant l'entrée de cette princesse à Rome. A ce présent était jointe une lettre de crédit de 12,000 écus. Le pape s'excusait de ne pouvoir offrir davantage à qui avait abandonné un trône pour la religion; il assurait en même temps la reine que toute cette affaire demeurerait secrète. Christine fut encore plus touchée de la délicatesse du procédé que de la libéralité du pontife. Dans le trouble que lui causa cette démarche, elle s'attendrit et versa des larmes. L'audience d'adieu revêtit un caractère particulier de cordialité et de confiance. La reine demanda et obtint la bénédiction pontificale *in articulo mortis*.

Elle acheva en hâte ses derniers préparatifs. Les Chigi achetèrent ses chevaux de service. La princesse exprima le désir de revoir Pimentel; celui-ci était demeuré ferme dans sa bouderie; il ne put se dispenser, toutefois, de venir présenter des souhaits d'heureux voyage à son ancienne amie, mais il refusa l'offre de l'accompagner à Marseille.

La veille de son départ, Christine prit congé du sacré collège dans la basilique de Saint-Pierre. L'archiprêtre, cardinal Barbe-

rini, la reçut avec des honneurs royaux; il célébra la messe en personne et donna la communion à Sa Majesté et à ses gens.

Le 18 juillet, la reine de Suède franchissait le seuil du palais Farnèse, sans avoir daigné prendre congé de Giandemaria. C'était, à l'adresse du pauvre résident, une dernière et suprême avanie. Il s'en vengea en écrivant à sa cour : « On m'a conseillé de ne m'en pas tourmenter, puisqu'il s'agit d'une personne barbare. » Il essayait de se consoler de sa mésaventure par cette réflexion philosophique. Mais il fit mieux que cela. Par son ordre, la façade du palais fut remise dans son état primitif, de façon que les Romains pussent constater que Christine avait cessé d'y avoir sa résidence. Pour plus de sûreté, le représentant de Ranuccio avertit les gens de la reine que leur maîtresse avait abandonné l'intention de s'y réinstaller à son retour.

Christine s'était dirigée sur Palo, où étaient réunies les galères pontificales. Les Orsini, seigneurs du lieu, la reçurent avec toutes les marques du plus profond respect. Conformément aux ordres du pape, les galères avaient été remises à neuf, luxueusement aménagées et pourvues de toutes sortes de provisions de bouche.

On s'embarqua le 19 au soir. La cour de la reine se composait d'une soixantaine de personnes, parmi lesquelles on ne comptait pas de femmes. On cingla vers Marseille; Paris était le but du voyage.

F. DE NAVENNE.

LE

CONSEIL ROYAL

ET LES PROTESTANTS

EN 1698.

L'ENQUÊTE, LA QUESTION DE LA MESSE ET LE ROLE DE BAVILLE.

(*Suite*[1].)

III. *Les évêques et Bâville. — Bâville et Bossuet.*

Le désaccord éclate dans les mémoires des évêques. On a remarqué, avec raison[2], que leurs avis s'étaient présentés selon une répartition géographique; dans l'ensemble, sur les vingt-cinq prélats dont les mémoires subsistent, les évêques du Nord s'en tiennent aux anciens procédés de conversion et de répression; ceux du Midi poussent aux extrêmes la démonstration des dangers de l'hérésie, comme la logique des principes et des moyens destinés à procurer l'uniformité de croyances et de pratique. Les premiers reculent devant le *compelle credere*, tout en adoptant le *compelle intrare;* les seconds, à travers les sacrilèges et les profanations de mystères, redoutés de leurs confrères, font brèche au for intérieur et à la conscience, marchent, sans hésitations ni scrupules, à l'unité confessionnelle.

Cette divergence, des raisons locales, d'autres personnelles, d'autres plus hautes et plus générales s'entrevoient, qui en rendent compte.

Dans la région du Nord, même en Champagne, où leur proximité de la frontière pourrait inquiéter, les Nouveaux Convertis

1. Voir *Revue historique*, t. LXXXV, p. 252.
2. J. Lemoine, *ouvr. cité*, p. III.

ne sauraient pourtant inspirer de craintes sérieuses; ils sont peu nombreux dans les diocèses voisins de la capitale, et là, l'action prochaine et continue du pouvoir central les a réduits; peu de groupements compacts, en ces pays ouverts, pour une entreprise à main armée; des manifestations et des condamnations isolées, pas de révoltes et, partant, pas d'exécutions en masse, comme il s'en est vu et s'en verra aux Cévennes. L'œuvre de conversion n'y a pas même été menée avec la dureté qu'elle a gardée en Languedoc, et c'est justement là un des arguments employés par La Hoguette, l'archevêque de Sens, pour mettre en doute les résultats d'une rigueur qui n'a pas été suffisamment préparée.

Cette situation inclinait les évêques du Nord aux tempéraments. Leur groupe est peu nombreux; il descend jusqu'aux diocèses de Saintes et de la Rochelle, mais ne comprend que six prélats franchement hostiles à la messe, suivie par contrainte : Bossuet, Le Tellier, archevêque de Reims; Noailles, évêque de Châlons et frère de l'archevêque de Paris; Sillery, évêque de Soissons; la Frézelière, évêque de la Rochelle; la Brunetière, évêque de Saintes. Encore les évêques de la Rochelle et de Saintes, qui semblent s'inspirer de l'intendant Begon, administrateur éclairé, sont-ils hésitants entre la crainte de déplaire à l'archevêque de Paris et le soin de prouver leur zèle orthodoxe. L'un et l'autre admettent l'obligation d'aller à la messe imposée aux Nouveaux Convertis, « mais sans aucune peine. »

Car l'influence des relations et des caractères se remarque même en ce parti restreint. L'un des prélats qu'on pourrait y rattacher, et des plus considérables, l'archevêque de Sens, Hardouin Fortin de la Hoguette, ne se prononce pas. Il se contente d'exposer le pour et le contre. C'était un représentant des vieilles méthodes; procédurier expert en un art désormais superflu, celui de ruiner, par des voies juridiques, le culte condamné, il l'avait longtemps exercé dans le Languedoc, en qualité d'agent général du clergé, avant la Révocation de l'édit de Nantes[1]. Et, fait significatif, les arguments qu'il donne, peut-être contre son opinion intime, en faveur des pratiques de contrainte sont empruntés au mémoire adressé le 11 mai 1698 par Bâville à Château-

1. Cf. P. Gachon, *Quelques préliminaires de la Révocation de l'édit de Nantes en Languedoc*. Toulouse et Paris, 1899, p. 105, note 2. — La Hoguette est parfois écrit *La Huguette* dans les documents antérieurs à 1685.

neuf. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à comparer les deux textes : celui de l'archevêque résume point par point l'écrit de l'intendant qu'il loue de sa conduite, en termes complaisants, mais parfois équivoques. La remarque s'applique à presque tous les mémoires émanés de cette minorité épiscopale, même à celui de l'archevêque de Reims, qui, avec l'impétuosité commune à la génération des Le Tellier issue du chancelier, se prononce sans aucuns ménagements contre toute violence au sujet de la messe[1]. Mais, chez lui aussi, les éloges accordés à l'œuvre de Bâville montrent, avec l'étendue de l'influence reconnue à l'intendant, la communauté d'idées et d'intentions qui attachaient à son initiative les évêques même les plus modérés.

Car on se tromperait à croire que cette modération, trop louée peut-être, fût due à une notion enfin apparue des devoirs de tolérance ou simplement à des sentiments d'humanité. Aucun des prélats consultés, sauf Noailles et son frère, l'évêque de Châlons, ne rejette une seule des rigueurs exercées contre les Religionnaires, si l'on excepte le spectacle des cadavres de relaps traînés sur la claie; ne réprouve une seule des mesures déjà prises à l'égard du troupeau de suspects qu'étaient les Nouveaux Convertis. Il conviendrait d'en finir avec cette légende des « voies douces » dont le langage du temps et même la critique actuelle leur attribue le choix et leur donne l'honneur. Dans l'affaire de la messe obligatoire : les motifs de leur opposition aux violences sont tout autre chose : les « règles » de l'Église que Bossuet, à ce propos, entoure d'un commentaire original et personnel; la crainte des scandales et des sacrilèges publics, celle de l'émigration et des dommages entraînés par l'abus de la force.

C'est pourquoi l'expression la plus complète et la plus nette des idées et de la politique adoptées en cette crise par la majorité de l'épiscopat français se trouve peut-être dans le Mémoire de Godet des Marais, évêque de Chartres, Sulpicien, directeur de Mme de Maintenon. Elle y est dégagée des intérêts régionaux qui poussent à la violence les évêques du Midi; elle y prend une autorité particulière des habitudes de l'auteur dans l'entourage intime du roi; elle y mène à leurs conséquences naturelles les décisions arrêtées dans les assemblées du Clergé et les principes édictés par l'Église romaine sur l'unité nécessaire de la foi. Le

1. J. Lemoine, *ouvr. cité*, p. 4.

Sulpicien était ici d'accord avec les Jésuites missionnaires et inspecteurs de l'entreprise des conversions dans le Languedoc, était aussi ultramontain qu'ils pouvaient l'être eux-mêmes. C'est, d'ailleurs, leur œuvre et celle de Bâville qu'il donne à son tour en exemple dès son début et dans sa conclusion qu'il justifie par ses arguments théologiques et canoniques, les mêmes qu'emploient et les évêques et l'intendant de Languedoc. Il s'arrête aux amendes pour prévenir et punir l'inexactitude dans la pratique des devoirs religieux. Bâville ne va pas non plus d'abord au delà de ces peines pécuniaires pour les manquements de cette nature; mais on connaît et on verra plus en détail quel parti il sut en tirer et comment il passa des amendes aux confiscations. Bien informé, l'évêque de Chartres appuie son sentiment sur l'avis présumé de ses confrères, en particulier du groupe des prélats languedociens.

Ceux-ci le dépassent encore. Après des siècles, sur la terre classique des Albigeois, revenait l'esprit de l'Inquisition pour hanter la conscience et diriger l'activité du clergé catholique.

Il n'était pas, d'ailleurs, absent, à ce moment, des tentatives faites pour suggérer au Conseil royal quelque concession à l'autorité du concile de Trente jusqu'alors repoussé de France[1]. Il traverse le Mémoire de Godet des Marais[2], mais inspire largement ceux de la Berchère, archevêque d'Albi, de Chevalier de Saulx, évêque d'Alais, de la Garde-Chambonas, évêque de Viviers[3]. La plupart des prélats du groupe languedocien n'ont pas osé, même en des écrits assurés du secret, hausser leur zèle unitaire jusqu'à se faire les contemporains intellectuels des primitifs dominicains. Plusieurs étaient des lettrés et des hommes de cour. Ni leur voisin, Mascaron, l'évêque d'Agen, pourtant grand convertisseur dans son ressort épiscopal, ni leur confrère des États de Languedoc, Fléchier, évêque de Nîmes, le diocèse le plus contaminé de Nouveaux Convertis, n'ont invoqué les canons des conciles de Toulouse, Béziers et Narbonne. C'est sans doute que ces malédictions archaïques, avec le souvenir des *in pace*, se fussent mal accordées à l'impression laissée par l'orai-

1. Contre laquelle proteste l'auteur inconnu des annotations au projet de l'édit porté le 13 décembre 1698 (Bibl. nat., fr. 7045 (coll. Rulhière), fol. 224 r° et suiv. Inédit).

2. J. Lemoine, *ouvr. cité*, p. 21 (citation du concile de Toulouse en 1229).

3. *Ibid.*, p. 122, 212, 238.

son funèbre de Turenne ou par la relation plaisante, en un horrible sujet, des Grands Jours d'Auvergne, sans compter la qualité d'académicien.

D'autres, d'une notoriété moindre, sont aussi avisés et précautionneux contre l'odieux et le ridicule d'opinions surannées; tels La Broue, évêque de Mirepoix, l'un des correspondants de Bossuet, ou le vieux cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, resté mal avec les Jésuites, et gallican obstiné; Colbert de Croissy, évêque de Montpellier, qui eut quelque peine à suivre l'impulsion donnée. Ils n'en tiennent pas moins tous pour la contrainte en matière de pratiques religieuses et d'assistance à la messe. En masse, les évêques du Midi, avec des gradations dans leur empressement orthodoxe, poussent à l'achèvement de l'œuvre unitaire par des mesures qui, logiquement, devaient aboutir à la violence.

Parmi les plus ardents sont les plus jeunes, la génération qui avait préparé sa promotion à l'épiscopat par la campagne faite en sous-ordre contre l'édit de Nantes et les bénéficiaires de sièges ingrats, en pleines Cévennes, en pleine hérésie mal dépouillée. Ceux-ci ne repoussent ni la tradition des Dominicains, compagnons de Simon de Montfort, ni les tendances ultramontaines du Concile de Trente. C'est Nesmond, évêque de Montauban, qui rappelle complaisamment les procédés usités contre les Albigeois, tout en se défendant d'y chercher des préjugés de sévérité; c'est Le Goux de la Berchère, archevêque d'Albi, qui institue sur la question un véritable cours d'histoire et de dogme répressifs; Berthier, évêque de Rieux, surtout Chevalier de Saulx, évêque d'Alais, titulaire d'une fondation récente, sorte de fort élevé en pays réfractaire, destiné à y protéger les missions orthodoxes; c'est enfin La Garde-Chambonas, évêque de Viviers, poste difficile entre les anciennes églises calvinistes de Languedoc et celles du Dauphiné. Tous les arguments historiques et théologiques que peut emprunter leur thèse à la répression des hérésies sous les empereurs chrétiens de Byzance et de Rome, au zèle néophyte des rois wisigoths contre les Juifs d'Espagne se mêlent dans leurs écrits avec le souvenir des principes inspirateurs de la croisade albigeoise, avec le rappel uniforme des canons du Concile de Trente.

Une telle unanimité de vues, un concert si parfait de raisons identiques supposent une conscience commune. Celle-ci tenait sans

doute à une conformité de sentiments réalisée chez les prélats consultés. Mais la communauté d'intérêts n'était pas sans influence sur cet accord. L'aveu s'en trouve déjà dans le mémoire de Godet des Marais en manière d'argument décisif : « Qui peut douter que des prosélytes ne soient obligés à l'observation entière de la loi...? » lui écrit un évêque zélé de ces cantons-là..., bon prélat, qui est docteur de Sorbonne. « Ne leur demander qu'une partie de cette observation..., c'est perdre tout sans ressource, on le verra, et, pour moi, je n'ai qu'à lever les mains au ciel auprès de la moisson perdue[1]. »

D'autre part, quelques mois après, lorsqu'une modération préjudiciable à leur entreprise, si relative fût-elle, leur est enfin imposée, du moins en la forme officielle d'une déclaration (décembre 1698), il est curieux de noter, chez les prélats déçus, le désappointement et la colère. C'est le frère Léonard de Sainte-Catherine, Augustin fort au courant des affaires et des dispositions du haut clergé, qui apprécie : « On prétend que messieurs les prélats de cette province (de Languedoc), qui estoient presque tous d'avis qu'on employât la voye de la force, ont été un peu mortifiez de ce qu'on n'a pas suivi leurs sentimens; qu'ilz ne sont pas faschez de laisser tomber cette déclaration, d'en faire voir l'inutilité par l'expérience et d'obliger à revenir au moyen de la force qui, outre qu'il les décharge des soins, de l'application, de l'attention continuelle, des missions, des conférences, des instructions et de toutes les autres fonctions et vertus apostoliques qui conviennent à la sainteté de leur mission et à l'exécution de la déclaration du Roy, leur donnera encore lieu d'augmenter également leur autorité dans le spirituel et dans le temporel qu'on soutient estre un de leurs principaux objets[2]. »

On verra que ce programme de revanche tint ses promesses. Mais déjà, au moment où il écrivait, le frère Léonard était bien informé.

Ç'avait été, en effet, longtemps l'œuvre capitale, originale, pourrait-on dire, et presque personnelle du clergé languedocien que l'entreprise des conversions déclarées, publiques, affichées. Elle est d'abord menée à compte commun par les États de la province, les évêques, premiers dignitaires dans les États, et

1. J. Lemoine, *ouvr. cité*, p. 27.
2. Arch. nat., TT 430, pièce 135 (1699). Inédit.

l'intendant. Puis, dès 1685 et l'édit révocatoire, les États en corps, dans leur ensemble, paraissent s'en désintéresser, mollissent. La province perdait trop à l'acte accompli. C'est alors partie liée entre les évêques et l'intendant; les évêques, administrateurs temporels de diocèses autant que pasteurs des âmes; et l'intendant qui accommodait à la province ou provoquait pour elle les inspirations du gouvernement central; l'intendant qui avait en main les ressources matérielles, ces « moyens humains » dont parle Daguesseau[1], les subsides, et, s'il fallait, l'emploi de la force.

Au lendemain de l'édit révocatoire, le 28 octobre 1685, ces prélats avaient inauguré chez leur chef hiérarchique, président-né de l'Assemblée provinciale, le cardinal de Bonzy, archevêque de Narbonne, une série de conférences où s'était définie l'œuvre dans son ensemble et dans sa suite : statistique des hérétiques et des Nouveaux Convertis, construction d'églises, missions, instructions, surveillance, répression poussée jusqu'à atteindre après leur mort les obstinés, dont les corps « seront privez de sépulture ecclésiastique » et de cimetière et, « par l'assistance des magistrats, portez en pleine campagne[2]. » Puis ils avaient, d'année en année, sollicité, obtenu, employé les subventions que l'intendant répartissait entre eux, discipliné à ses formules et à ses indications leurs efforts personnels et le zèle de leurs subordonnés et de leurs fidèles, certains qu'on leur en saurait gré, que leur propagande servirait du même coup leur foi et leurs ambitions. L'unité d'administration financière établie depuis longtemps dans leurs diocèses y avait favorisé leur action. Et, maintenant qu'il n'y avait plus qu'à serrer « la moisson » en tant de granges sacrées, construites et aménagées par leurs soins, voilà qu'on leur refusait le meilleur moyen de l'accroître, tout au moins de la compter, de la constater et de l'enregistrer en signes visibles!

C'était une déception de statistique épiscopale! et combien se comprennent les doléances mises par le frère Léonard sur le compte de « quelques personnes de Languedoc trez bien converties, » accusant MM. les évêques de cette province de « ne se donner aucun mouvement pour tascher de rendre les conver-

1. P. Gachon, *ouvr. cité*, Pièces justif., n° 35, p. LXXX.
2. Arch. nat., TT 431, doss. XXIII, pièces 74 et 76. Inédit.

sions parfaites par les voyes contenues en la déclaration du Roy du mois de décembre 1698[1] ! »

Il y a même là un curieux indice de la complexité qui se remarque en toute cette affaire : la preuve d'une contre-police surveillant à la fois les évêques de Languedoc et le tout-puissant intendant. Car Bâville n'est pas, à coup sûr, derrière ces dénonciations; il avait, dès la première heure, pris la direction de l'œuvre orthodoxe, et, enfin victorieux, dès 1691[2], de l'influence rivale exercée par le cardinal de Bonzy, avait gardé cette direction tout entière.

En 1697 déjà, c'est à lui que tout aboutit depuis longtemps et à son secrétaire Le Sellier, important personnage : enquêtes laïques et cléricales, requêtes de Nouveaux Convertis zélés pour leur foi récente et convoitant le bien de leurs parents fugitifs, notes secrètes sur ceux qui *se conduisent mal*, rapports de subdélégués et de gens de confiance, de curés, de missionnaires, de donneurs d'avis, instructions de juges et indications d'espions sur les mouvements soupçonnés, les émigrations préparées, les prédications clandestines. Sa correspondance administrative avec Châteauneuf et Pontchartrain ne donne qu'une faible idée, pour ces matières spéciales, de son activité qui s'étendait à tant d'autres. Jour par jour il dirige, contrôle, surveille, surtout à l'approche de l'enquête, l'attitude, les intentions, la conduite des évêques. C'est là qu'il faut l'observer pour estimer leur dépendance à son égard et l'importance de son rôle. Les formules de respect qu'il emploie à leur endroit dans ses rapports officiels ne doivent pas en imposer; il s'y dit guidé par leurs avis et fut leur inspirateur; là même il le laisse voir et n'en est peut-être pas fâché.

Dès décembre 1697, il a pris pour l'instruction des enfants de Nouveaux Convertis des mesures passées en forme de règlement et que les évêques du Nord citent avec éloges dans leurs mémoires. Il les a combinées, pendant la session des États, avec les évêques de sa province, qui, dit-il, « les lui ont demandées[3]. » Mais il n'invoque pas leur opinion pour démontrer à Châteauneuf, le 17 janvier 1698, à Pontchartrain, le 2 et le 14 février, la nécessité d'imposer l'assistance à la messe aux Nouveaux

1. Voy. *sup.*, p. 41, note 2.
2. Monin, *ouvr. cité*, p. 11-12.
3. J. Lemoine, *ouvr. cité*, p. 291, 295.

Convertis[1]. Ce n'est que plus tard, le 11 mai, dans sa réponse à la consultation ouverte auprès des intendants par un rapport étendu à Châteauneuf, qu'il se couvre de l'autorité des prélats. Il y cite même l'exemple des évêques de Nîmes, Lavaur, Lodève, qui ont devancé les ordres de contrainte; mais ces sentiments n'ont pas été spontanés chez tous ceux de la province. Sa correspondance porte même les traces des résistances qu'il a dû vaincre parfois. M. de Montpellier, Joachim-Colbert de Croissy, ne s'est pas rendu tout de suite; il s'est d'abord refusé aux raisons exposées dans le mémoire de l'intendant. Il y fallut l'intervention du général de l'Oratoire, le P. de la Tour. L'évêque céda devant l'influence d'un chef d'ordre, « varia un peu depuis, » au point que Bâville crut devoir prévenir auprès de l'archevêque de Noailles les effets possibles de ce dissentiment et protester une fois de plus que « son penchant n'était pas de suivre les voies violentes, ce qui avait toujours été opposé à son inclination et à sa conduite[2]. » Le Colbert de Montpellier n'avait pas la fermeté du Le Tellier de Reims, bien qu'il se soit plus tard compromis dans les affaires jansénistes. Dans son mémoire[3], il hésite, n'ose ni se prononcer à fond contre la contrainte ni en repousser l'emploi, et finit par apporter, en expressions prudentes, mesurées, évasives, son concours à la légende en voie de formation sur la conduite « sage et modérée » de l'intendant. Le témoignage n'était pas superflu, pouvait profiter à son auteur. Il trouvera son écho, en septembre, chez Mme de Maintenon et autour d'elle[4].

A cette redoutable initiative de l'intendant, tout le monde, même en Languedoc, n'avait donc pas souscrit et deux prélats surtout restèrent obstinés, dont l'un fut Percin de Montgaillard, évêque de Saint-Pons, l'autre fut Bossuet.

Le vieux janséniste de Saint-Pons, féodal de tempérament et de tradition[5], polémiste vigoureux, avait témoigné, par ses écrits et même par l'emploi de son argent, de son zèle contre la secte calviniste[6], mais il redoutait les tentatives de mainmise

1. Cf. *Rev. hist.*, t. LXXXV, p. 264, notes 2 et 3.
2. Bâville à Noailles, dans J. Lemoine, *ouvr. cité*, p. 315.
3. *Ibid.*, p. 192 et suiv.
4. Cf. *Rev. hist.*, t. LXXXV, p. 268, notes 2 et 3.
5. Voy. son mémoire, dans J. Lemoine, *ouvr. cité*, p. 187.
6. E. Bonnet, *Bibliographie du diocèse de Montpellier*. Montpellier, 1900, p. 128.

faites dans son diocèse sur l'autorité épiscopale par les ordres religieux. Ses démêlés avec les Récollets de Saint-Pons ont eu quelque notoriété. Et précisément « l'intempérance de ces Franciscains » à se mêler, comme tant d'autres moines, du travail des conversions, à l'accaparer, indispose le vieil évêque. Un d'eux, le P. Ruppé, n'est-il pas allé, pour des « expressions dures et qui ne sont pas, à beaucoup près, assez modérées, » dans une instruction sur le schisme des P. R., jusqu'à mettre en suspicion « la foi d'un prélat dont le dessein est de ramener à l'Église ceux qui s'en sont séparés? » L'évêque s'en plaint, — vraisemblablement à l'intendant[1], — mais n'en reste pas moins hostile à la contrainte qui imposerait aux Nouveaux Convertis l'assistance à la messe. Par esprit de tolérance et sentiment d'un respect humain fort peu gardé de son temps? Non, assurément. Les jansénistes ont su, à l'occasion, être persécuteurs. Mais par observance des règles et des devoirs de l'Église, et aussi par un scrupule de sincérité, embarrassé d'arguments théologiques : « Il y a des lois supérieures à celles de l'Église, qui sont la naturelle et la divine, qui obligent à recevoir les sacremens dans de saintes dispositions et qui défendent de les recevoir autrement, et l'Église même veut qu'on suive ces lois. La loi naturelle nous enseigne qu'il faut traiter saintement des choses saintes et la divine ordonne de ne pas donner le saint aux chiens[2]. »

C'est bien là l'épouvante et la répulsion des orthodoxes indépendants de l'époque devant ce que l'imagination de Saint-Simon évoquera plus tard en « millions de sacrilèges. » Et c'est là aussi le terrain sur lequel vont se rencontrer Percin de Montgaillard et Bossuet, le janséniste et le gallican.

Il en est un autre que Bossuet n'a pas voulu ou osé aborder franchement, celui où Montgaillard convoquait, en ces circonstances graves, l'Église tout entière de France : l'enceinte d'un concile national. Il ne se trouve, dans la consultation de 1698, que deux autres prélats pour y suivre Montgaillard : le prudent La Broue, évêque de Mirepoix, et l'archevêque de Reims, Le Tellier[3]. Le promoteur et le rédacteur de la déclaration de 1682 se réserve.

1. Arch. départ. de l'Hérault, C (Intendance), 273. Lettre autographe de Montgaillard.
2. Voy. le mémoire de Montgaillard, dans J. Lemoine, p. 180.
3. Voy. leurs mémoires, *Ibid.*

Montgaillard avait osé écrire à Noailles, le 25 juillet, se référant à la consultation ouverte auprès des évêques par le roi : « Conduite si mesurée et aussi digne d'un roi très chrétien que celle qu'a S. M. de vouloir mesurer l'usage de son autorité par les règles de la religion[1]. » Bossuet, qui avait défendu contre les ultramontains les libertés de l'Église gallicane, n'allait pas jusqu'à vouloir, en France, limiter le pouvoir du roi en formules aussi précises. Il se contente de souhaiter, en termes discrets, une réunion des évêques, où les partisans de la contrainte reviendraient sans doute à l'avis contraire[2].

Si l'on ajoute à l'expression des opinions hardies de Montgaillard la précaution prise par ce prélat contre l'interprétation abusive de canons exhumés du concile de Tolède pour la contrainte en matière de pratique religieuse[3], il est aisé de s'expliquer le dédain avec lequel Bâville écarte, sans en nommer l'auteur, l'écrit de l'évêque indiscipliné[4].

Mais il ne pouvait traiter de même façon Bossuet. Et celui-ci, d'accord sur un seul point avec Montgaillard, maintenait nettement le même principe, appuyé sur les mêmes arguments. Il ne manifestait, d'ailleurs, pas plus que l'évêque de Saint-Pons, le moindre souci de tolérance. Ce qu'il défend, sans en appeler à un concile national, ce sont les règles et les droits de l'Église, ses traditions qui lui interdisent toute concession de sacrements à des incroyants. Ce qu'il protège, c'est la sincérité du culte, et, s'il écarte de l'autel les Nouveaux Convertis de convictions douteuses, il n'y faut pas voir un signe d'indulgence et de regret, mais plutôt la résolution marquée de défendre jalousement l'unité du dogme, comme l'unité de la discipline. Où Bâville s'arrête aux professions extérieures et s'en contente par raison d'État, Bossuet tient ferme pour l'adhésion de la conscience aux doctrines orthodoxes. Il voulait sauvegarder ainsi l'unité de l'Église au

1. J. Lemoine, *ouvr. cité*, p. 189.
2. Voy. mémoire de Bossuet, *Ibid.*, p. 11-12.
3. Voy. mémoire de Montgaillard, *Ibid.*, p. 189.
4. Bibl. nat., fr. 7045 (coll. Rulhière), fol. 128 r°. Mémoire de Bâville adressé à Châteauneuf (inédit) : « Ces principes ayant été approuvés ou, plutôt, m'ayant été enseignés (on verra ce qu'il en faut penser) par vingt-deux évêques de cette province, le vingt-troisième (en marge : M. de Saint-Pons) estimant qu'on devoit rétablir la messe des catéchumènes, qui consiste à faire sortir les N. C. à l'offertoire ; mais cette opinion singulière, suivie d'un très mauvais succès..., etc. »

sens vrai du mot, sa constante et dernière pensée, mais il y était plus catholique que politique.

Cette attitude inquiète Bâville. Et sa correspondance avec le grand évêque en fait foi. L'importance du débat signalée par les lettres de Mme de Maintenon est, si l'on y regarde bien, dans les intérêts mis en jeu et opposés, en cette occasion, du pouvoir civil, tel que l'époque en donnait la formule unitaire en France, et de l'autorité spirituelle, comme la comprenaient les Gallicans : déférence témoignée aux droits de souveraineté royale, mais réserve gardée du dogme et de la discipline ecclésiastiques.

La correspondance entre l'intendant et le prélat se partage en deux périodes : l'une va de mai à novembre 1698 et porte sur la solution à intervenir, le régime à décider, question qui fut officiellement réglée par la déclaration du 13 décembre 1698 et les instructions royales de janvier 1699; l'autre comprend les années 1700 et 1701, époque où ces derniers actes reçoivent et avaient déjà reçu, en Languedoc surtout, une interprétation et une application contraires à leur esprit.

Elle a été mal classée par tous les éditeurs de Bossuet, y compris Lachat. Là où les indications chronologiques ont manqué sur les manuscrits vus par les premiers éditeurs ou n'ont pas été retenues par eux, on a imprimé pêle-mêle des lettres et des réponses que le rapprochement de leurs dates aurait pourtant rendues instructives sur les moments successifs du débat et l'état, à ces moments, des questions discutées. Pour cette raison, il importerait de rétablir ces dates autant que les textes le permettent, surtout aux approches des deux actes royaux qui devaient régler la condition des Nouveaux Convertis.

C'est d'abord par intermédiaire que l'intendant et le prélat échangent leurs vues opposées sur le point en litige : l'obligation de la messe imposée aux anciens religionnaires. Dès le 15 juin 1698, Bossuet a donné nettement son avis, contraire à celui de Bâville, dans une lettre que, le 30 du même mois, La Broue transmet à l'intendant[1]. Une allusion très claire s'y remarque, dans les premières lignes, à un argument historique employé par Bâville : « Quand les empereurs ont imposé une pareille obligation aux Donatistes, etc., c'est en supposant qu'ils étoient convertis ou se convertiroient... » D'autre part, l'écrit où Bâville a

1. Bossuet, *Corresp.*, éd. Lachat, t. XXVII, p. 15-17.

fait état de cet argument et se réfère spécialement aux Donatistes, adressé directement à Bossuet (*Doutes sur la conduite à tenir envers les N. C.*), est daté, par l'auteur lui-même, de novembre 1698[1].

Que conclure? Probablement, dans une lettre de La Broue à Bossuet que nous n'avons pas et qui a provoqué la réponse de son confrère de Meaux, figurait l'argument présenté par Bâville et réfuté par Bossuet bien avant l'envoi du mémoire plus explicite où l'intendant reprendra son plaidoyer intolérant. Donc, ce qu'on pourrait appeler les raisons de tradition historique et orthodoxe invoquées par Bâville datent déjà du moment où, selon son témoignage, les évêques de Languedoc « écrivent actuellement » sur la question débattue[2].

On peut, incidemment, serrer davantage ces précisions chronologiques. Le mémoire étendu où Bâville, sans parler encore de l'hérésie des Donatistes, évoque celle des Ariens et se prévaut de la contrainte à eux imposée par les empereurs, a été envoyé à Châteauneuf. Il est daté du 11 mai 1698. On le trouve imprimé sans date par les éditeurs de Bossuet, y compris Lachat, mêlé à des pièces de 1700[3]. Or, ce document mentionne un projet de déclaration royale relative aux Nouveaux Convertis, qui figure à la suite, dans les éditions de Bossuet, avec les « preuves pour autoriser la déclaration » : deux capitulaires de Charlemagne et l'article 40 de l'édit de Henri II rendu à Châteaubriant. Déjà un rapport de Bâville à Pontchartrain, en date du 2 février 1698[4], mentionne ce projet de déclaration et une lettre du 9 février annonce l'envoi au même ministre des deux capitulaires « pour joindre à l'ordonnance de Henry II[5]. » Mémoire, projet de déclaration et preuves n'ont pu, d'autre part, être adressés par

1. Cf. J. Lemoine, *ouvr. cité*, p. 116 et suiv., non daté. Append. XVI, p. 321 (Bâville à Beauvillier, 16 novembre 1698) : « M. l'Évêque de Meaux ayant dit à mon frère que je lui fisse quelque mémoire sur le scrupule qui étoit venu d'obliger les N. C. d'aller à la messe, *je fais les doutes que vous trouverez ci-joints.* »

2. *Ibid.*, Append. X, p. 306.

3. Bossuet, *Corresp.*, éd. Lachat, t. XXVII, p. 123 (M. de Lamoignon de Bâville à Bossuet); réimprimé, avec la date, dans J. Lemoine, *ouvr. cité*, Append. X, p. 301. On a vu plus haut, p. 37 et 38, que les évêques du nord, notamment l'archevêque de Sens, paraissent l'avoir connu, au moins dans ses principales dispositions, avant d'écrire leurs mémoires.

4. J. Lemoine, *ouvr. cité*, Append. VII, p. 297.

5. Bibl. nat., fr. 7045 (coll. Rulhière), fol. 104 r°.

Bâville à Bossuet qu'antérieurement à la déclaration royale du 13 décembre 1698, puisque la publication de cette dernière eût rendu superflu et oiseux cet envoi de l'intendant.

En tenant compte de l'indication contenue dans la copie du mémoire à Châteauneuf (11 mai) : « Des plus habiles (des évêques de Languedoc) écrivent actuellement », de l'allusion signalée plus haut à l'hérésie arienne, enfin du temps nécessaire aux courriers entre le Languedoc et l'Ile-de-France, on est donc conduit à conclure que Bâville avait envoyé, peut-être par l'évêque La Broue, cette copie de son mémoire à Bossuet entre le 11 mai et le 1er juin 1698.

C'est à la fois à la lettre de La Broue et aux arguments de l'intendant que l'évêque de Meaux répond sous cette dernière date.

Évidemment, Bâville tenait, peu après le début de sa campagne, à y engager, et dans son parti, le prélat dont l'opinion avait une si haute autorité, dont il pouvait, en quelque mesure, escompter le sentiment, puisque Bossuet, comme l'aîné des Lamoignon, le président, avait fait partie de la *Cabale des dévots*[1]. Aussi n'est-il pas indifférent de noter la surprise et le désappointement de La Broue, en recevant la réponse de son illustre confrère[2]. Et, incidemment encore, il faut remarquer que, pour l'emploi d'arguments empruntés à la tradition de l'Église et aux Pères, Bâville n'est pas le tributaire des évêques, ainsi qu'il veut le persuader parfois, par intérêt bien entendu et décence de bonne compagnie. Il les inspire, il les pousse, il est derrière eux[3].

Mais Bossuet fut moins docile que l'épiscopat languedocien. En vain, la haute influence du président de Lamoignon s'emploie auprès de lui pour commenter le mémoire de l'intendant, en atténuer la portée rigoureuse, prévenir les bruits de violence qui,

1. Allier, *ouvr. cité*, p. 438 et références.
2. Bossuet, éd. Lachat, t. XXVII, p. 82.
3. Pourquoi Bâville a-t-il pris la plupart de ses arguments historico-théologiques à saint Augustin? D'abord, parce que la situation de ce Père de l'Église forçant les hérétiques de son temps à la réunion lui paraissait instructive et son attitude d'un bon exemple; ensuite et surtout, peut-être, par habileté. L'argumentation augustinienne mettait en contradiction, avec une autorité des plus décisives et, très apparemment, dans leur tort, les jansénistes et Bossuet lui-même; les jansénistes tout les premiers, qui se réclamaient de saint Augustin.

malgré tout, circulent, démontrer la *douceur* de la conduite jusqu'alors tenue en Languedoc et la conformité des intentions professées avec l'intérêt de l'Église et de l'État, avec la logique de l'œuvre entreprise et résumer enfin toute une série d'arguments qui reviennent souvent sous la plume de Bâville : « Si on condamne ce qu'on a fait et si on n'avance pas l'ouvrage, il est plus court de tout abandonner. Je vas même plus loin, il faut relever les temples ; il ne convient point que dans le royaume il y ait un peuple entier qui soit répandu dans toutes les provinces, sans aucun culte de religion[1]. »

Aux yeux du magistrat comme de l'administrateur, la forme extérieure du culte était un devoir social autant qu'une obligation religieuse. Nul plus que ces hommes n'était étranger à la notion et au respect d'un culte intérieur non manifesté dans la vie civile, et, pour eux, depuis la suppression officielle du calvinisme en France, les réfractaires au dogme et à la discipline orthodoxes n'étaient même plus des hérétiques. C'étaient des obstinés qui « vivaient sans religion, » *more ferarum*, auraient volontiers ajouté ces disciples de l'antiquité classique. Les laisser en cet état devenait une complicité, et on entrevoit à travers les lignes du premier président quelle part de redoutable responsabilité en cette conjoncture il laisse à l'attitude de Bossuet.

Celui-ci ne la modifia pas ; son remerciement bref à Lamoignon[2] contient une concession apparente ; il approuve le projet de déclaration envoyé par Bâville. Mais ce projet ne renferme qu'une formule vague et non spéciale pour la sanction de l'assistance à la messe. Un passage de son mémoire à Noailles, sans nul doute postérieur[3], explique à la fois l'adhésion et la réserve : « On peut donc bien, *en général*, ordonner indistinctement à tous les sujets que tout le monde assiste au service public et même à la messe, parce que cette ordonnance reçoit toujours l'exception du cas particulier à l'égard de ceux que l'Église est en droit d'exclure par cette contravention à ces préceptes exprès[4]. » Le prélat vient de déclarer nettement qu'on ne doit

1. Bossuet, *Corresp.*, éd. Lachat, t. XXVII, p. 121 et suiv. (le président de Lamoignon à Bossuet).

2. *Ibid.*, p. 122. Voy. le mot : « Projet de déclaration, » ... « réflexions à faire sur *la manière de l'exécuter.* »

3. Au cours de l'enquête, les évêques, consultés après les intendants, n'ont pas répondu avant juillet.

4. Bossuet, mémoire dans J. Lemoine, *ouvr. cité*, p. 8-16. Le mot cité vise

« employer aucune contrainte pour obliger les Réunis à la messe, » pour deux raisons :

D'abord l'adoration « irréligieuse et idolâtre » qu'on imposerait à leur conscience réfractaire, ensuite leur abstention de la communion pascale qu'on ne pourrait leur imposer sans sacrilège, et de la confession annuelle. Le canon *Omnis utriusque sexus* est formel : l'Église est « en droit d'exclure les contrevenants du service divin et de les chasser de l'Église. »

La contrainte décrétée par le roi léserait donc les droits de l'Église : « Ce sont deux choses contraires que l'Église soit *en droit* d'exclure de la messe les contrevenants au canon *Omnis utriusque* et que le roi les y contraigne. »

« Sa Majesté, par ce moyen, priverait l'Église de sa légitime puissance et empêcherait l'exécution de celui de tous les préceptes ecclésiastiques qui est établi le plus solennellement. »

Bossuet sépare donc ici, en termes exprès, les deux domaines que les Lamoignon, avec la majorité des évêques, veulent confondre. Sans aller aussi loin que Montgaillard, sans invoquer « des lois supérieures à celles de l'Église, naturelles et divines, » sans en appeler formellement à un concile national pour régler le débat, il place en face du droit de l'État le droit de l'Église, en face du pouvoir civil le pouvoir ecclésiastique.

Il a cependant affirmé, dans le même document, la légitimité de l'action royale s'exerçant « pour obliger tous ses sujets sans distinction à un seul culte, qui est celui de l'Église catholique, apostolique et romaine, qui est la seule religion véritable. » Seulement cette autorité, en matière religieuse, ne doit point empiéter sur l'autorité de l'Église. L'Église juge en dernier ressort de ce qui concerne sa discipline intérieure. Et il n'est pas sans intérêt de voir Bossuet, qui avait posé des limites à la souveraineté du pape sur la chrétienté, en assigner à la souveraineté du roi, non sur la conscience de ses sujets, mais sur les règles dont l'Église a la constitution et la garde et qui doivent diriger cette conscience au nom de la vérité révélée et de la tradition ecclésiastique.

La théorie est d'une telle netteté qu'on est tenté de se demander si le mot de Pontchartrain ne s'y applique pas, comme à

une note de Bâville à son projet de déclaration. A la page 9, un autre passage vise aussi la lettre même du même projet.

une prétention de borner, par des traditions ecclésiastiques, le zèle convertisseur du pouvoir civil ; le mot cité par Mme de Maintenon à l'archevêque de Paris, alors qu'elle déclare « tout cela (les préparatifs de la déclaration royale) si difficile, si obscur, si incertain. » ... « M. de Pontchartrain dit que l'Église veut se servir de l'occasion pour tirer des avantages auxquels elle n'avoit jamais prétendu[1]. » A moins que Pontchartrain, homme d'affaires et d'expédients, n'ait voulu désigner par là l'accroissement d'influence et d'autorité que les évêques, partisans de la contrainte et appelés à l'exercer, de concert avec les intendants, ne pouvaient manquer d'en tirer. Mme de Maintenon n'a pas commenté. Le doute est permis, bien que la dernière interprétation soit de beaucoup la plus probable.

En fait, le débat est plus haut, et, où Bossuet le porte, il est très haut. Ses réserves dépassent les contingences temporelles, l'intérêt d'un gouvernement, même d'une société, et se fondent, par delà la raison d'État, sur la raison d'Église qui est pour lui la raison de Dieu. Aucun souffle d'humaine pitié ne les traverse ou d'inspiration tolérante, qui serait une faiblesse, une atteinte à l'intégrité des rites, à la pureté de la foi. Et cette logique de croyant gardien de la tradition va même jusqu'à déclarer injustifiée l'assistance bénévole à la messe « des Réunis qui manquent à la communion pour la cause la plus criminelle, qui est l'incrédulité. » Le service divin « devrait leur être interdit selon l'esprit de l'Église et ses lois expresses[2]. »

Mais, si élevés que soient ces principes et ce langage théologiques et anti-humains, si au-dessus qu'on les place de la religion politique à l'usage des Lamoignon et de la grande majorité de l'épiscopat, ils n'en procèdent pas moins d'une tendance et d'un instinct communs, la passion de l'unité, la croyance invincible en la légitimité, en la nécessité d'une autorité absolue qui l'assure. Seulement Bossuet en trouve le fondement dans la révélation et la tradition : ses contradicteurs mêlent à ce système théocratique les droits du pouvoir civil, font de la religion une police des mœurs. Au fond, des deux côtés l'intolérance est entière, bien qu'inspirant de part et d'autre une pratique oppo-

1. Mme de Maintenon, *Corresp. gén.*, éd. Lavallée, t. IV, lettre XXXIV, p. 259 (6 octobre 1698).

2. Cf. Crouslé, *Bossuet et le protestantisme*. Paris, Champion, 1901, chap. VI, p. 176-190 : Des conversions et des nouveaux catholiques.

sée. La divergence est dans l'application du principe; les légistes s'arrêtaient à l'uniformité extérieure du culte, le prélat voulait l'adhésion totale du pratiquant[1].

Pendant les six derniers mois de 1698, on fit vainement le siège de cette conviction gênante, qui soutenait et groupait, par les arguments d'une formelle et incorruptible orthodoxie, les scrupules des évêques du Nord, la bienveillance molle de Noailles, les raisons solides d'ordre temporel invoquées par Daguesseau et Pontchartrain, tenait en suspens Mme de Maintenon avec la cour et troublait le roi, inquiété dans sa conscience de dévot formaliste. Compliquée de la querelle du quiétisme, l'affaire traînait[2].

Bâville tente un dernier effort. Il l'avait préparé, on l'a vu, par des recherches, dans le droit civil et le droit canon, antérieures même à celles des évêques de Languedoc[3].

1. Peut-être y avait-il dans la théorie de l'évêque, avec un souci plus scrupuleux de sincérité dogmatique, plus de rigueur effective que dans la contrainte officiellement déclarée. Bossuet retranchait les réfractaires de l'humanité orthodoxe, donc de la société civile, ne voulait pas les connaître. Et les effets civils de leur « obstination » étaient sévères. On peut voir avec fruit, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le livre si informé et si pénétrant de M. A. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme* (p. 305-307 et notes) : « La situation créée par les édits était telle qu'il y avait quelquefois de l'humanité à être intolérant. » Bossuet, par respect des maximes de l'Église, maintenait cet état sans concessions, sans violence déclarée, mais sans recours.

2. *Corresp. gén. de Mme de Maintenon*, t. IV (année 1698). Un projet de déclaration, probablement délibéré en conseil, date, au plus tard, du milieu de juillet 1698. Voy. lettre de Mme de Maintenon à l'archevêque de Paris (19 juillet 1698), p. 239. Cf. lettre du 27 septembre 1698 (p. 257), du 6 octobre 1698 (p. 258-259), du 12 octobre 1698, surtout du 22 octobre (p. 263).

Sur les instances auprès de Bossuet : lettre de Morel, vicaire général de Toulouse (2 août 1698), dans Lachat, t. XXVII, p. 84-85, et surtout la lettre si souvent citée de Mme de Maintenon à l'archevêque de Paris (*Corresp. gén.*, t. IV, lettre LV, p. 287 : « Le roi aura de la peine à décider contre votre opinion, etc...; on prétend que M. de Meaux revient à cet avis. » Cette lettre est mal datée dans Lavallée. Cf. Saint-Simon, éd. de Boislisle, t. V, p. 332, note 7, *in fine*. On doit la reporter au 24 août 1698.

Il faut en dire autant de la lettre suivante, plus souvent citée encore (LVI, p. 287-288). Le bref exposé des mémoires d'évêques et des théories qu'y donne Mme de Maintenon ne peut absolument se reporter qu'à 1698. Il eût été hors de propos après la déclaration du 13 décembre 1698 et les instructions de janvier 1699. La lettre date de septembre 1698. — A y noter, dans l'édition de La Beaumelle, le supplément inventé par lui : « Les pauvres gens... On... a toujours cru qu'il leur fallait une religion. » Ce commentaire, glissé dans le texte authentique, prouve l'importance attachée par l'opinion des gens bien pensants (du moins celle que leur attribuait La Beaumelle) à un des arguments de Bâville et la notoriété de cet argument.

3. Voir plus haut, p. 49.

Sans qu'on puisse savoir, en l'état actuel des documents, s'il a conservé depuis juin 1698 un échange de vues avec Bossuet, il semble qu'il ait ramassé tous les arguments que pouvait fournir la tradition en un écrit destiné à convaincre l'évêque par les Pères et les décrets des conciles. Ce sont les *Doutes*, etc. (fin novembre 1698).

On approchait de la solution; elle était incertaine, comme en témoignent, pour ce moment et pour les deux mois précédents, les lettres de Mme de Maintenon, qui, devant l'obstination sectaire des évêques languedociens, la poussée d'instinct autoritaire chez le roi que ses allusions dénoncent, les suggestions entrevues, paraît abandonner les sentiments d'une tolérance politique ou, si l'on veut, d'une ignorance calculée, recommandés pourtant par elle dans son mémoire de 1697. En août 1698, elle a signalé à Noailles le bruit répandu que M. de Meaux se ralliait aux procédés de contrainte; en septembre, elle l'a mis en garde contre les dispositions présumées du roi; le 6 octobre, elle l'informe des retards que la modération de Pontchartrain et de Daguesseau apporte à la conclusion; le 22, enfin, elle l'avertit, de Fontainebleau, « qu'on ne veut pas se presser, mais qu'on voudra résoudre toutes choses avant le retour à Versailles, afin de ne plus en entendre parler[1]. » Il se comprend qu'*on* en fût fatigué.

Bâville savait probablement tout cela par son frère, le premier président, peut-être par l'entourage du P. La Chaise, et aussi que Bossuet ne céderait pas. En fait, Bossuet ne semble même pas avoir répondu d'un mot aux *Doutes*, etc. C'est pourquoi, sous la même date que les *Doutes* (16 novembre 1698), l'intendant envoie deux mémoires étendus, l'un à Beauvillier, l'autre à Châteauneuf, où il examine de deux points de vue distincts, mais convergents, la question débattue. Pour quel motif et par quel choix le mémoire *politique* est-il adressé à Beauvillier, le mémoire *théologique* à Châteauneuf?

Il est à noter, d'abord, que, parmi les documents actuellement connus émanant de Bâville, aucun ne vise Beauvillier avant cette date[2]. Beauvillier vient de traverser, jusqu'à ce moment, une demi-disgrâce due à son attitude dans l'affaire du quiétisme et de Fénelon. La confiance royale lui est déjà rendue. Bâville ne

1. Mme de Maintenon, *Corresp. gén.*, éd. Lavallée, t. IV, lettre XXXVIII, p. 263.
2. Cf. *sup.*, p. 12, note 3.

l'ignore pas, ni l'influence personnelle acquise désormais au duc sur le roi. C'est donc la raison d'État, l'intérêt politique et les « réflexions » suggérées par cet intérêt qu'il expose au ministre hors cadres, redevenu tout-puissant, en y joignant et les *Doutes*, le résumé des arguments ecclésiastiques et le mémoire à Châteauneuf, où ils sont développés, pour que le dossier fût complet, mît d'autant plus à l'aise et à l'abri de scrupules et d'appréhensions le conseiller intime, aussi dévot qu'intelligent[1].

Quant à Châteauneuf, dont le peu de crédit lui était sans doute bien connu, faut-il croire que l'intendant l'ait pris pour autre chose qu'un intermédiaire bénévole et soigneux, fort empressé de transmettre où il était expédient, au Conseil royal et au confesseur aussi les précédents et références conciliaires qui prouvaient à la fois l'orthodoxie et la science de l'auteur? Il semble bien que celui-ci n'ait envoyé au secrétaire d'État, à la date du 16 novembre, que le mémoire *théologique*. Il l'a donné, d'ailleurs, *par ordre du Roy*, comme le porte le titre de l'écrit, et en qualité de pièce à l'appui dans une procédure réglementée.

M. J. Lemoine a rendu service en éditant le premier ces « Réflexions politiques qui doivent porter le roi à contraindre les N. C. de son royaume de professer la religion catholique[2]. » Il les estime à juste titre « un des plaidoyers les plus vigoureux et les plus complets qui aient jamais été faits en faveur de la raison d'État dans les affaires de la religion » : danger des schismes religieux pour la bonne ordonnance du gouvernement civil; cohésion du parti protestant renforcée par les répressions même; ressentiment contre la discipline imposée; inconvénients de l'indulgence ou de l'indifférence qui leur permettrait l'espoir du retour à un culte proscrit; impiété à le laisser vivre sans culte; péril de croire à sa faiblesse numérique, au risque de lui permettre un accroissement; réfutation des objections économiques fondée sur l'attachement des Nouveaux Convertis à leur pays; devoir impératif du roi très chrétien d'établir l'unité de la foi catholique; enfin, modération à garder dans l'établissement de la contrainte appliquée à des sujets royaux; rien n'y est négligé des raisons qui pouvaient faire la conviction d'esprits passionnés pour l'unité morale et religieuse dans l'État. Le

1. J. Lemoine, *ouvr. cit.*, Append. XVI, p. 319 et suiv. (Bâville à Beauvillier, 16 novembre 1698).
2. *Ibid.*, Append. XVII, p. 322 et suiv.

document pourrait être signé de jurisconsultes justiniens ou d'une commission jacobine, à ne considérer que l'État souverain en son domaine.

Mais il est regrettable que M. J. Lemoine n'ait pas cru devoir publier aussi le mémoire adressé à Châteauneuf, envisageant l'autre forme de la question : la légitimité de la contrainte, d'après les préceptes de l'Église. Les recherches de Bâville sur ce point sont antérieures à la consultation même des évêques; son inspiration y est bien personnelle[1]. Au surplus, pas un des évêques, même des prélats languedociens qui ont invoqué l'exemple de l'Inquisition parmi leurs précédents justificatifs, n'eût osé et n'a osé, en effet, défendre l'œuvre de l'Inquisition dans les termes que s'est permis l'intendant, ni en appeler précisément aux décrets du Concile de Trente, que la France avait refusé de recevoir. Il est dommage qu'une expression aussi résolue de réaction religieuse ne soit pas connue dans sa teneur[2].

Après avoir démontré comment, par l'hésitation même, on était en train de manquer l'occasion d'une conversion totale et définitive, quelle atteinte les scrupules du roi, contre « sa propre inclination, » portent à l'établissement de la foi : « il s'agit de savoir, écrit Bâville, s'il vaut mieux abandonner les N. C. à eux-mêmes et les laisser dans une entière liberté à cet égard que de les rendre catholiques par autorité, et les obliger, par la crainte des loix, à venir à l'Église assister aux Instructions et à la Messe. »

L'importance de la décision à prendre lui paraît telle qu'il « a cru devoir dans ce mémoire en marquer les motifs avec un peu plus d'étendue qu'il n'a fait dans celui qu'il a envoyé à la cour[3]. » Et, parmi ces motifs, il en est un bien caractéristique de l'éducation contemporaine : la charité, raison de conversions forcées. « Ce serait une fausse et cruelle douceur de souffrir que nos frères périssent lorsqu'on peut les obliger à entrer dans la voie du salut. Ista potius mansuetudo falsa crudelis est. Epist. 50 » (de saint Augustin).

1. *Rev. hist.*, t. LXXXV, p. 263-264. Voir plus haut, p. 48 et 49, les preuves de cette préoccupation chez Bâville, depuis le milieu de janvier jusqu'à mai 1698.

2. Bibl. nat., fr. 7045 (coll. Rulhière), fol. 116 r° et suiv. « Motifs de l'avis que M. de Basville a envoyé, par ordre du Roy, à M. le marquis de Châteauneuf sur l'état présent des affaires de la religion. » Inédit.

3. Ibid., fol. 116 v°. Bâville vise là le mémoire adressé par lui à Châteauneuf, le 11 mai 1698, et dont il a été question plus haut.

En passant par-dessus la riche collection de références empruntées aux conciles de toutes les époques, plus complète que celle de n'importe quel évêque languedocien et dont l'ampleur et la précision s'expliquent par les études auxquelles étaient d'abord astreints les parlementaires du temps, surtout les maîtres des requêtes au Conseil, futurs intendants, il est curieux de noter la justification de la discipline inquisitoriale en matière de foi : « Mais sera-ce un exemple à suivre que celui de ce tems où l'on voulut établir l'Inquisition en France, qui en a été bannie avec tant de succès?... Si l'on a abusé dans l'exécution des règles prescrites par ces conciles (relatifs aux Albigeois), les loix qu'ils ont faites n'ont pas été moins saintes, et elles n'en marquent pas moins les sentimens de l'Église. *L'effet de l'Inquisition a été heureux, puisque l'hérésie a été atteinte par ce moyen;* elle a voulu étendre sa domination au delà des termes qui luy étoient prescrits; on a très bien fait de secouer ce joug, qui n'estoit pas nécessaire. »

Les édits des empereurs chrétiens appuient, d'un luxe égal de preuves, les décrets des conciles; puis, c'est une dissertation sur la « liberté du bien, » telle que la commandait la logique, avec cette réflexion d'une inconsciente ironie : « Les apôtres n'ont jamais eu recours au bras séculier, parce qu'il n'y en avoit pas à leur service; » et, enfin, l'argument fondamental qui reparaît : « Ceux des N. C. qui sont restés hérétiques en leur conscience ne peuvent être abandonnés sans religion, sans temple, sans sacrifice, sans prêtre, sans aucun culte. »

En vain objecterait-on que la contrainte d'aller à la messe fera des hypocrites. « La faute de l'hypocrisie et des profanations retombera sur eux. »

C'est sur « ces principes, qui lui ont paru clairs et évidens, » que Bâville a « cru devoir former son sentiment » et l'exprimer « sur la demande du roi »; il les dit approuvés et même inspirés par vingt-deux évêques de Languedoc. On a vu dans quelle mesure cet hommage peut être entendu. En tous cas, la rigueur des conclusions qu'il expose et des sanctions qu'il suggère lui appartient bien.

P. Gachon.

(*Sera continué.*)

MÉLANGES ET DOCUMENTS

L'INSTITUTION CANONIQUE ET NAPOLÉON Ier.

L'ARCHEVÊQUE D'OSMOND A FLORENCE.

Dès le mois de janvier 1810, imbue à cet égard des idées de son frère, qui voulait placer en Piémont et en Toscane (dans les principaux centres au moins) des prélats français, afin de gallicaniser l'Église d'Italie[1], la grande-duchesse Élisa désirait, pour le siège archiépiscopal de Florence, depuis la mort récente de son très vieux titulaire, Antoine Martini (âgé de plus de quatre-vingt-huit ans), l'application de ce projet. Le cardinal Fesch approuvait, mais, pressenti sur la nomination de l'abbé Fiorella, frère du général, il en avait dissuadé l'Empereur, proposant avec force le prélat Isoard, ex-auditeur de rote. Ces deux candidats étaient Français; ils habitaient Rome[2].

En conformité de ce double vœu, le 22 octobre 1810, l'Empereur avait, sans avoir pressenti le pape, fixé son choix pour cet important emploi ecclésiastique, comme lui en donnait le droit l'article 4 du Concordat de 1801, sur un Français, le baron d'Osmond[3], ex-évêque de Nancy, qui lui était entièrement dévoué. Le pape, déjà irrité de l'annulation du premier mariage de l'Empereur par l'officialité de Paris, et ceci malgré la connivence des principaux cardinaux, avait saisi le prétexte d'un manque d'entente préalable sur le nom du nouveau titulaire pour soulever des difficultés, c'est-à-dire pour ajourner son approbation en l'espèce, *l'institution canonique.* Ce que voyant, et las d'attendre, Napoléon avait passé outre et avait offi-

1. C'est ainsi qu'en 1807, M. de Beaumont, ex-évêque de Gand, fut transféré à Plaisance.
2. Lettre du cardinal à Napoléon, Paris, 4 août 1810, publiée par Du Casse.
3. Antoine-Eustache d'Osmond. Il mourut à Nancy le 27 septembre 1823.

ciellement nommé Osmond. Le froissement du pape n'en avait fait que croître et l'on parlait même d'un bref qu'il allait publier à cet effet, d'où un certain mécontentement parmi le haut clergé florentin. Élisa dut faire quelques exemples. L'Empereur, qui n'avait pas l'habitude de laisser ses décisions inobservées, fit connaître à la grande-duchesse, par sa lettre de Paris du 2 janvier 1811[1], qu'il allait dissoudre le chapitre de Florence si l'archevêque d'Osmond n'était reconnu sur-le-champ et si les vicaires généraux continuaient à violer les principes généraux de l'Empire. D'après ces principes, un bref du pape, disait-il, est nul, s'il n'a pas été enregistré au Conseil d'État. Un décret impérial du 7 mars 1806 (article 2) n'était pas moins formel en sa teneur sur ce point. On y lit ceci : « Aucune bulle, bref, rescrit, décret, mandat, provision, signature servant de provision, ni autres expéditions de la cour de Rome, même ne concernant que des particuliers, ne pourront être reçus, publiés, imprimés, ni autrement mis à exécution, *sans notre autorisation impériale.* »

En outre, l'Empereur voulait que les nouveaux prélats nommés (il s'agissait en l'espèce du cardinal Maury, évêque de Montefiascone, promu au siège archiépiscopal de Paris, et auprès duquel l'Empereur n'avait trouvé aucune hésitation pour se faire installer, sans attendre l'institution canonique, puis de M. d'Osmond) « n'aient point la faiblesse d'adhérer aux prétentions des chapitres. » C'était, d'après la doctrine catholique, « un véritable défi au pape que lançait ainsi Napoléon[2]. » Mais, à ne lire que l'article 4 du Concordat, à ne l'appliquer que dans sa lettre, le droit du chef de l'État français était indéniable. L'article se tait sur tout droit qu'aurait le pape de nommer des évêques aux sièges vacants. C'est le gouvernement français seul qui le possède. Mais le souverain pontife ratifie la nomination par l'institution canonique; de sorte que, dans son obscurité, cet article semble ne considérer la ratification papale que comme une formalité et qu'en cas de conflit le gouvernement peut passer outre. C'est ce que parait indiquer la lecture dudit article, puisque cet article se tait sur *l'indispensable* caractère de l'institution canonique. En fait, en temps ordinaire, les deux pouvoirs, civil et religieux, se mettaient toujours d'accord sur le choix, mais, en ce moment de mésintelligence entre le souverain français et Rome, l'Empereur ne voulait pas se soumettre à consulter Pie VII, s'en tenant à la plus

1. *Corresp.*, XXI, 17263, et article 1er du décret impérial daté de Schœnbrunn le 11 juin 1809, ainsi conçu : « Les diocèses des départements de l'*Arno*, de la *Méditerranée* et de l'*Ombrone* font partie de l'Église gallicane. »

2. D'Haussonville, *l'Église romaine et le premier empire*, III, 405, 406.

stricte et rigoureuse interprétation du texte du Concordat. Ce texte, il le connaissait bien, dans son esprit surtout, puisque c'est lui qui l'avait imposé, et que, imbu comme il l'était de l'esprit gallican, c'est-à-dire de la conviction que l'Église de France devait être avant tout *nationale*, il n'avait consenti à reconnaître l'institution canonique que par mesure de concession, le clergé devant autant que possible être un clergé d'État et non nommé par un pouvoir étranger[1].

Comme cette affaire dura plus de six mois, aucune des parties ne voulant céder à l'autre, et qu'elle éclaire singulièrement les vues de Napoléon sur la manière dont il comprenait les rapports du clergé avec son gouvernement, il importe d'en montrer un à un les très suggestifs détails.

C'était un bien curieux personnage que M. d'Osmond. Courtisan sans caractère, mais non sans idées; esprit gallican sous le rapport religieux, ce qui n'est pas encore, pour l'époque, cas grave; enfin, au physique, homme de grande taille et portant beau; tel il paraît dans toute sa carrière.

Bien que né à Saint-Domingue, le 6 février 1754, il descendait d'une ancienne et illustre famille normande. Licencié en Sorbonne en 1777, nommé ensuite grand vicaire de l'archevêque de Toulouse, M. de Brienne, il succéda en 1785, comme évêque de Comminges, à son oncle, démissionnaire. Élu en 1788, par les États de Languedoc, député auprès du roi, il fit ses efforts pour empêcher Monsieur, frère de Louis XVI, de signer la constitution civile du clergé. Contraint de s'expatrier pour ce motif, Osmond passa en Espagne et en Angleterre, où il se lia avec le prince royal. Le Concordat de 1801 est signé sur ces entrefaites. Pie VII, suivant ses clauses et par l'entremise de Caprara, demandait aux anciens titulaires des sièges de France leur démission, afin de procéder à des investitures nouvelles. Osmond, comprenant que la mesure aiderait à la reconstitution de l'Église, s'empressa de se soumettre et de rentrer en France. En 1802, solli-

1. L'Empereur avait précisé sa pensée là-dessus, lorsque, dans l'article 13 du décret du 7 mars 1806, déjà cité, il ajoutait : « Le prêtre nommé par nous à un évêché vacant ne pourra exercer aucune fonction avant que la bulle portant son institution canonique ait reçu notre attache et qu'il ait prêté en personne, entre nos mains, le serment prescrit par l'article 6 de la convention du 26 messidor an IX. » — Par son arrêté du 21 juillet 1809, le baron Fauchet, préfet de l'Arno, avait fait publier et afficher ce décret, qui était donc connu à Florence avant ces conflits.

cité par le conseiller d'État Portalis, chargé des cultes, il assurait son concours au premier consul. Celui-ci l'appelait presque aussitôt, le 7 avril 1802, au siège épiscopal de Nancy, et le 28 germinal an X (18 avril 1802) Osmond prêtait serment entre les mains de Bonaparte dans l'église métropolitaine de Paris.

Dès lors, sa fidélité dévouée au consul ne se démentit pas. Il lui était reconnaissant d'avoir rétabli le culte en France après les orages de la Révolution et, très zélé comme dignitaire ecclésiastique, il aimait à associer à sa foi ce sentiment personnel vis-à-vis le chef de l'État. *Dieu et César*, telle eût pu être sa devise. Bonaparte le remarqua. En août 1802 (fructidor an X), il lui envoie un riche anneau surmonté d'une magnifique émeraude.

Bientôt toutes les autorités civiles de Nancy le reçoivent avec pompe et, satisfait de voir le prélat le seconder, Bonaparte lui continue ses faveurs. Au début de 1805, Osmond était nommé aumônier de S. A. I. le prince Louis[1]. C'était une autre bague au doigt, non plus celle en émeraude du consul, mais une prébende de 12,000 francs, qui valait peut-être mieux, de la part de l'Empereur.

Il faut dire qu'Osmond ne perd aucune occasion de signaler son zèle. Lors de l'attentat de nivôse, il rédige un mandement et, sur la demande de Portalis, il paraphrase, dans d'autres lettres du même genre qu'il fait lire aux prônes, les bulletins de victoire de la Grande-Armée. En 1806, il demande à Portalis un lot de drapeaux pris à l'ennemi pour la cathédrale de Nancy[2]. La même année, il fait faire des recherches sur le bienheureux Napoléon, commande des bannières avec la figure du saint patron de S. M., les répand dans tout son diocèse avec ordre de les produire aux fêtes du 15 août; il en donne même une de ses deniers au lycée de Nancy en 1807[3]. Il recommande le nouveau catéchisme impérial. J'allais oublier qu'il propose le palais de Lunéville à l'Empereur et qu'il réclame une statue de Stanislas pour Nancy, qui n'en possède pas encore en juin 1806[4], sans compter qu'en 1809[5] c'est lui qui souffle le premier l'idée d'un concile national destiné à discuter les respectueuses remontrances à faire au pape à propos des évêques non encore revêtus de l'institution canonique.

1. Abbé Guillaume, *Vie épiscopale de Mgr A.-E. d'Osmond*. Nancy, gr. in-8°, 1862, p. 272.
2. *Ibid.*, p. 367.
3. *Ibid.*, p. 356 et 418.
4. *Ibid.*, p. 360 (en juin 1804 et en juin 1806).
5. Sa lettre du 1er août à Portalis.

Cet incessant concours et ces lumières n'échappent pas à l'empereur Napoléon. Osmond n'a-t-il pas tout pour lui plaire? C'est un des meilleurs esprits du clergé, un des fidèles coryphées de Portalis; il porte un nom d'ancien régime, c'est un rallié sincère, un parent de Joséphine. Ses mandements constituent un merveilleux instrument de propagande. Osmond a compris l'Empereur ou plutôt ses procédés politiques. Or, si Napoléon a rétabli le culte catholique, ayant abandonné l'idée de se faire protestant comme Henri VIII et d'entraîner vers cette confession toute la nation à sa suite, il entend au moins tirer de ses prêtres des services utiles à l'apaisement général. Les prêtres ont une chaire dans tous les villages de France, qui peut, à l'occasion, devenir une tribune. Napoléon perçoit, sans le laisser voir, toute la puissance dont peut disposer leur organisation, et il aime mieux l'avoir pour lui que contre lui. N'est-ce pas une manière comme une autre, après tout, pour Napoléon, de conduire l'esprit public; cet esprit public qui, selon Rulhière[1], son auteur favori, dirige les hommes plus que les lois?

Les services d'Osmond lui attirent mainte récompense. Le prélat est nommé en 1807 commandeur de l'ordre de la Réunion[2], baron de l'Empire en 1808, archevêque de Florence le 22 octobre 1810 et comte de l'Empire le 16 décembre suivant[3].

Lorsque Napoléon l'appelle au siège de Florence, il veut lui annoncer lui-même sa nomination et le mande à Fontainebleau, où il fait son éloge devant les ministres. Mais, soudain, Osmond, pris de scrupules, se plaint à l'Empereur que son institution canonique manque encore et qu'il doit l'attendre. L'Empereur rassure le prélat et le persuade que, sous peu de jours, les démêlés entre la France et Rome seraient arrangés et que les bulles qu'il réclamait lui seraient expédiées. Dans cette affaire, « l'Empereur n'hésita pas à tromper sciemment M. d'Osmond, » dit un historien[4].

Rentré à Paris pour faire ses préparatifs, d'Osmond y était encore le 29 novembre, comme en témoigne le billet suivant, adressé ce même jour au ministre des Cultes, par l'Empereur, de Paris : « M. le

1. *Anarchie de Pologne*, 1re éd. de 1807, I, 37.

2. Les étoiles de ladite décoration étaient confectionnées chez le bijoutier Biennais.

3. Ses armes de comte, données par Alcide Georgel (*Armorial de Lorraine*, 517), sont coupées; au 1, parti : de comte archevêque, et d'or au duc de sable (pour rappeler le cimier des armes anciennes); au 2, de gueules au vol ouvert d'argent herminé de sable (armes anciennes).

4. D'Haussonville, *ouvr. cité*, III, 407.

comte Bigot de Préameneu, il serait nécessaire que l'archevêque de Florence se rendit sans délai dans son diocèse[1]. » Le ministre transmet l'ordre au titulaire. Osmond se met en route et s'arrête à Lyon; on lui écrit d'aller plus loin, que les bulles vont le suivre. Osmond va jusqu'à Turin, où le même manège recommence; de même aussi à Plaisance. Cependant, le temps s'écoulait; l'archevêque de Florence était bien en Italie, mais n'osait gagner encore son poste. A Florence, un conflit avec le chapitre était imminent.

A la mort de l'archevêque Martin, ce chapitre avait nommé vicaire général capitulaire pour la durée de la vacance l'archidiacre Averardo Corboli, qui l'avait été précédemment du prélat défunt. Il était, dit le chanoine Grazzini dans une dissertation italienne imprimée devenue fort rare[2], homme d'une grande piété et de science suffisante, mais d'esprit indécis et lent, d'un cœur si bon et si candide qu'il ne soupçonnait pas facilement la fraude dans autrui.

Sa position l'obligea à communiquer au chapitre de Florence l'ordonnance impériale de nomination du nouvel archevêque. Les chanoines, réunis, mais très embarrassés, en réfèrent au pape et désignent, pour formuler la supplique, le théologal de la métropole et le chanoine Joseph-Ottario Muzzi, d'un âge avancé, mais que son collègue Grazzini représente comme l'irréconciliable ennemi du despotisme napoléonien. Cette supplique, dont le texte avait été soumis aux chanoines et par eux approuvé, posait au saint-père plusieurs questions, dont la solution devait servir de règle de conduite aux postulants.

Pie VII répondit au vicaire capitulaire d'abord, puis au chanoine Muzzi, avec invitation de communiquer sa décision à M. Corboli et au chapitre. En voici les passages principaux :

Il ne nous est pas difficile de satisfaire aux demandes que vous nous adressez tant en votre nom qu'en celui du Chapitre métropolitain et qui se résument ainsi : « Le vénérable frère, évêque de Nancy, nommé depuis peu à l'archevêché de Florence..., peut-il être, par le Chapitre métropolitain de cette ville, délégué et élu comme vicaire-capitulaire ou administrateur de cette église après votre démission? Peut-il, en vertu de cette délégation ou élection, être validement revêtu de quelque faculté, pouvoir ou juridiction? »

Après avoir rappelé le canon du second concile de Lyon et les

1. D'après la copie déposée à la bibliothèque du Conseil d'État.
2. *Narrazione intorno alla Diocesi Fiorentina, etc.* Torino, 1859, p. 9.

décrétales de plusieurs de ses prédécesseurs, le saint-père expose les dispositions du concile de Trente :

Ce Concile, dit-il, qui a déterminé et fixé les devoirs des chapitres cathédraux lors de la vacance du siège, bien loin de déroger au Canon de Lyon et à tant de décrets de Souverains Pontifes, les suppose évidemment, au contraire, quand il déclare que les chapitres n'ont d'autres fonctions, et par conséquent d'autre pouvoir que celui de choisir, dans la huitaine, un ou plusieurs économes avec un official ou vicaire capitulaire; d'où découlent deux conséquences évidentes : la première que les officiaux, une fois établis, l'exercice du gouvernement ecclésiastique ne réside plus entre les mains du chapitre, mais entre celles des premiers; la seconde que cet official capitulaire doit nécessairement être une personne distincte de l'Évêque qui sera promu.

Ainsi donc, d'après les sanctions canoniques et pontificales, d'après la discipline qui est en vigueur dans l'église et contre laquelle il ne peut exister aucune délégation légitime, *le vénérable frère Évêque de Nancy, dont il est question, est absolument inhabile aux fonctions de vicaire ou official capitulaire de l'Église métropolitaine de Florence, par là même qu'il a été nommé archevêque de cette Église...* En cela, on attenterait aux plus saintes lois de l'Église et à sa discipline ordinaire, et ce serait tendre évidemment à obscurcir et à détruire les principes de la mission légitime, à mépriser et à anéantir l'autorité du Siège apostolique.

Le dernier paragraphe du bref pontifical était ainsi conçu :

Nous avons pensé vous envoyer, avec brièveté, les explications ci-dessus, exclusivement parce que vous avez réclamé de nous une décision, mais nullement parce que nous appréhendons que, soit de votre part et de celle du Chapitre métropolitain, soit de celle du vénérable frère Évêque de Nancy, quelque chose de semblable ait lieu. Nous pensons, de vous tous, d'une façon tellement honorable, que nous n'appréhendons en aucune manière que vous méprisiez les saintes règles canoniques; mais nous sommes assurés que vous vous montrerez fermement disposés à les conserver, à les pratiquer, à les défendre...

Donné à Savone, le 2 décembre 1810, la 11e année de notre Pontificat.

P. P. VII.

Le bref du souverain pontife ne devait être communiqué qu'aux dignitaires et aux chanoines de la métropole de Florence, seuls intéressés à le connaître, pour s'y conformer. Aussi, le vicaire général, ayant convoqué le 15 décembre les membres du chapitre florentin, leur enjoignit-il à tous de garder inviolablement le secret sur son contenu. Il protesta aussi n'avoir provoqué ni directement ni indi-

rectement la décision papale qu'il avait reçue; le texte du bref laisse pourtant clairement supposer le contraire.

L'indiscrète précipitation du chanoine Muzzi, qui reçut une copie de la lettre pontificale, dévoila tout; bientôt celle-ci était répandue dans Florence[1], et de la ville, gagnant les environs avec une surprenante rapidité, elle parvint aux oreilles de la grande-duchesse, qui alors se trouvait à Pise. Élisa manda à son cabinet le propagateur de la nouvelle. Interrogé s'il était vrai qu'il en avait référé au pape sur ce grave sujet, Muzzi avoua sans hésiter; questionné ensuite sur les mobiles de cette attitude : « Je ne veux pas, répliqua-t-il, parler théologie avec les dames. » La grande-duchesse, lui ayant ensuite montré ses devoirs vis-à-vis le Concordat et les volontés de l'Empereur, il ajouta, sans se troubler, qu'en matière semblable il ne connaissait d'autre souverain que le pape. La princesse, irritée de ces réponses, ordonna à ce chanoine de se constituer prisonnier sous trois jours à la forteresse de Porto-Ferraio. Muzzi dit qu'il voulait partir au moment même et, sans plus attendre, il tourna le dos à Mme Élisa et s'éloigna d'un air victorieux, comme s'il eût gagné un long procès. L'Empereur, instruit de cette attitude, confirma la sentence de sa sœur et, de plus, fit rayer Muzzi de la liste des chanoines[2].

Les chanoines Mancini et Barrera, l'avocat Pietro Valentini, par qui le bref du pape avait été divulgué, furent aussi arrêtés et emmenés à la forteresse Saint-Charles, à Fenestrelle. Leurs prébendes furent confisquées. L'Empereur, ayant appris l'inconvenance de leur conduite envers Mgr d'Osmond, n'avait pas hésité et, malgré les prières du prélat outragé, il maintint sa décision. « S'ils m'eussent manqué à moi-même, dit Napoléon, je pardonnerais; mais je ne souffrirai pas que des inférieurs se conduisent vis-à-vis d'un chef que je leur ai donné comme ces prêtres ont fait à l'égard de l'archevêque[3]. »

Soumis et rendu prudent par cette énergie déployée, le chapitre florentin délégua à Plaisance, où l'archevêque allait arriver, plusieurs de ses membres pour lui offrir ses hommages de respect. La perspective de la déportation ne souriait à aucun d'entre eux, surtout depuis l'incarcération de leur collègue Muzzi.

La députation était composée de l'archidiacre et de deux chanoines camerlingues[4]. Le prélat reçut les députés florentins avec bonté et quelque tristesse. Il leur déclara qu'il attendrait patiemment à Plai-

1. *Narrazione, etc.*, p. 18.
2. *Narrazione, etc.*, p. 18 et 19.
3. Guillaume, *opus citat.*, p. 573.
4. *Narrazione, etc.*, p. 26.

sance l'expédition du décret papal. « La démarche que vous faites est non moins pénible que la mienne, ajouta-t-il, mais je me sens soutenu par la perspective de faire quelque bien et surtout d'éviter un grand mal; je préférerais l'exil et même la mort plutôt que de devenir dans l'Église un sujet de scandale. Si vous pouviez apprécier le sacrifice que je m'impose, vous me plaindriez; mais je dois l'ensevelir dans mon cœur et non pas le révéler[1]. » Avant de se retirer, il leur remit la lettre suivante pour le chapitre :

Plaisance, 30 septembre 1810.

Messieurs, j'ai eu l'avantage de rencontrer à Plaisance MM. les députés, qui ont eu l'honneur de me parler au nom d'un corps aussi respectable qu'est le noble Chapitre de l'Église de Florence. Après leur avoir témoigné combien j'ai été sensible, Messieurs, à cette preuve de déférence de votre part, je suis entré avec eux dans quelques particularités sur l'objet de leur mission. Les seigneurs Mancini et Barrera, munis de votre confiance, ne pouvaient que m'en inspirer une parfaite. En conséquence, je me suis expliqué avec eux avec toute la franchise que comporte mon caractère et que vous trouverez toujours en moi. Accordez-donc une foi entière à tout ce qu'ils vous rapporteront sur mes intentions personnelles. Donnez une attention particulière à ce qu'exigent impérieusement les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui, et travaillons de concert à la conservation de la religion, l'unique but que peuvent et que doivent se proposer des ministres de N.-S. J.-C. sans se laisser égarer par des impressions étrangères qui conduiraient infailliblement à la ruine de son Église.

De son côté, l'official capitulaire, voulant concilier les exigences du gouvernement avec les prescriptions du chef de l'Église, « reconnut ne pouvoir, sans forfaire à sa mission, renoncer au vicariat général ni consentir à ce que le chapitre le transmit à l'archevêque nommé; mais il put, en même temps, constater que, par les termes de la décision papale, il ne lui était pas interdit de se l'associer pour l'administration du diocèse. » En conséquence, il rédigea la déclaration suivante, qu'il soumit à l'appréciation des chanoines[2] :

Vu la nomination faite par S. M. notre auguste Empereur, de Monseigneur Antoine-Eustache Osmond, évêque de Nancy, à l'archevêché de Florence et à nous communiquée par S. E. le ministre des Cultes, par sa lettre en date du 28 novembre 1809.

Avec le conseil et l'approbation du révérendissime Chapitre, nous nous faisons un devoir de lui communiquer, à dater de ce moment,

1. Communication particulière (assertion de l'abbé Guillaume).
2. *Vie de d'Osmond*, par Guillaume, *opus citat.*, p. 575.

pour le gouvernement et l'administration spirituels de la ville et du diocèse de Florence, les attributions et les pouvoirs qui sont entre nos mains, avec prière de vouloir bien les exercer avec nous.

Fait à Florence dans la salle ordinaire des assemblées du Chapitre, le 3 janvier 1811. Signé : le vicaire-général capitulaire, CORBOLI.

Cependant, le ministre des Cultes, fatigué d'attendre, avait enjoint au chapitre de Florence de conférer l'administration capitulaire à l'évêque de Nancy. Il mandait, en outre, le vicaire général à Paris. Les chanoines répondirent par des protestations de respect à l'Empereur, sans pourtant se prononcer sur le fond. Ils supplièrent, en outre, le conseiller d'État Neri-Corsini[1] de porter au ministre l'assurance de leurs dispositions à seconder les vues de Napoléon.

Le vicaire général, qui, avec l'ordre du ministre l'appelant à Paris, avait reçu de la grande-duchesse l'invitation de se rendre à Pise, où elle résidait, s'empressa d'obéir. Il communiqua à la princesse le parti auquel, de l'avis de théologiens prudents, il pensait s'arrêter pour sauvegarder les lois de l'Église sans résister au pouvoir civil. Élisa se montra fort satisfaite de ce plan de conciliation ; elle autorisa l'auteur à retarder son voyage à Paris, se chargeant de faire approuver son projet par le ministre des Cultes. M. Corboli sortit tout à fait soulagé de cette entrevue; il en fit part au sénateur Corsini, qui, à son tour, instruisit l'Empereur de la mesure adoptée par l'administration diocésaine de Florence. Élisa, d'autre part, lui écrivait :

Florence, 3 janvier 1811.

Sire,

J'ai eu l'honneur de rendre compte à V. M. des difficultés qu'éprouvait la réception de M. d'Osmond, nommé archevêque de Florence.

A mon arrivée ici, j'ai mandé auprès de moi l'archiprêtre Longo, l'un des membres du Chapitre auquel je connaissais les meilleures intentions et je me suis bientôt assurée par les renseignements qu'il m'a fournis sur l'esprit de ses collègues, qu'à l'exception d'une ou deux mauvaises têtes, il y avait parmi eux plus d'ignorance que de rébellion dans leurs premières et fausses démarches. J'ai employé avec succès l'influence de l'archiprêtre Longo, et celle du recteur du séminaire, directeur du vicaire-général Corboli, vieillard sans moyens et plein de docilité.

Le chanoine Gentili a été envoyé par mes ordres à sa maison de campagne; le chanoine Muzzi et lui gênaient le plus les délibérations du Chapitre.

Ces mesures m'ont conduite au but que je me proposais, et j'ai la

1. Florentin de naissance et fort dévoué aux intérêts de son pays.

satisfaction d'annoncer à V. M. que le vicaire-général et le Chapitre viennent de transférer par un acte authentique tous leurs pouvoirs à M. d'Osmond pour le gouvernement spirituel du diocèse de Florence. Je viens de lui en donner connaissance et je l'engage à arriver de suite ici où le chapitre est disposé à le recevoir convenablement. Sa présence y produira un bon effet, et j'espère que V. M. ne recevra désormais aucune plainte sur la conduite du clergé de Florence.

J'ai l'honneur d'adresser à V. M. une copie traduite de la lettre du Pape. Elle a été demandée au nom du vicaire-général Corboli, mais à son insu. On s'était proposé d'échauffer les esprits et de semer la discorde, mais ce but est manqué; la voix de la persuasion a tout fait sur des gens dont le caractère principal est la soumission et l'obéissance. La lettre du Pape n'a point circulé et les habitants n'en ont reçu aucune impression.

Je désire que V. M. soit satisfaite de l'état actuel des choses, et je la prie de compter sur tout mon zèle à maintenir l'exécution de ses ordres.

Aucune mesure de rigueur ne me paraît nécessaire à ajouter à celles que j'ai prises contre les sieurs Muzzi et Gentili, peut-être même deviendra-t-il utile d'user de clémence à leur égard. Je ne négligerai aucun des moyens propres à faire respecter et chérir l'autorité de V. M. chez un peuple accoutumé à ses bienfaits.

(Non entière manuscrite.) ÉLISA[1].

L'évêque de Nancy fit son entrée solennelle à Florence le 7 janvier 1811. Des instructions avaient été données pour que le nouvel archevêque fût reçu non seulement d'une manière conforme aux règlements du cérémonial, mais avec le plus de pompe possible. Parmi les autorités présentes s'avança, à la tête de l'état-major de la place, le général de brigade Belfort, que le prélat connaissait personnellement depuis que cet officier supérieur avait commandé pendant deux années à Nancy. Le cortège se rendit directement à la cathédrale, de là au palais de la Crocetta, dans lequel un appartement avait été provisoirement préparé à d'Osmond. Il y fut complimenté par les corps civils et militaires; le clergé n'y fut représenté que par le vicaire général Corboli, l'archiprêtre de Longo et deux chanoines. La grande-duchesse ayant manifesté de l'humeur pour cette abstention des autres ecclésiastiques et ayant transmis l'ordre aux chanoines d'aller féliciter le nouvel archevêque, sous peine, pour les récalcitrants, de toutes les rigueurs déjà employées contre un de leurs collègues, la

1. Arch. nat., AF. IV 1695. — Inédit.

frayeur s'empara d'eux et tous les membres du chapitre allèrent individuellement présenter à l'évêque leurs hommages plus ou moins sincères. Cette démarche, en tout cas, équivalait à une soumission complète. Élisa en rendait immédiatement compte à Napoléon.

Pitti, le 8 janvier 1811.

Sire,

Je reçois à l'instant la lettre de V. M. du 1er janvier et je m'empresse de lui annoncer que M. d'Osmond est arrivé hier à Florence, qu'il a été complimenté par le Chapitre et qu'il en a été satisfait. V. M. voit que rien ne s'oppose à sa volonté et qu'il n'a fallu que les éclairer pour les faire rentrer dans leur devoir. Je vais envoyer à l'île d'Elbe les deux avocats qui correspondaient avec le Pape. Je n'ai point usé de rigueur envers le sr Corboli, vicaire-général; il a fait tout ce que j'ai pu désirer.

ÉLISA [1].

Pitti, 9 janvier 1811.

Sire,

Je reçois les lettres de V. M. Je suis heureuse de pouvoir l'assurer que tout est parfaitement tranquille en Toscane, que le peuple n'a pris aucune part à l'opposition du Chapitre. J'envoie à V. M. l'original du Bref du Pape. Je la prie de permettre qu'il ne soit pris aucune autre mesure de rigueur que celle que j'avais déjà ordonnée.

Les chanoines ont été voir l'archevêque d'Osmond, et, s'il y en avait un qui refusât de l'assister à la cathédrale, je me conformerai alors aux ordres de V. M. en supprimant leur bénéfice. Il est difficile de s'assurer de la correspondance du Pape. Je ne me suis jamais crue autorisée à prendre ou à ouvrir aucune lettre de la poste, et, d'après tous les indices, il paraît qu'elle se fait par des piétons.

Il s'est échappé du bagne de Bologne cent forçats. Les brigands volent sur les frontières, mais quelques brigades de gendarmerie les auront bientôt dissipés. J'en ai écrit au vice-roi, en le prévenant que je n'avais besoin d'aucun renfort de troupes.

(Entière de sa main.) ÉLISA [2].

Le dimanche suivant, 13 janvier, eut lieu l'entrée solennelle d'Osmond dans l'église métropolitaine. Avant l'office, le prélat se rendit dans la salle du chapitre, où il trouva, pour le recevoir, les dignitaires et les chanoines de la métropole, tous vêtus de chapes. Le cortège, pour aller au dôme, se composait ainsi : en avant et deux à deux les laquais, huit clercs, six chapelains et deux prêtres de ser-

1. Lettre entièrement autographe. Arch. nat., AF. IV 1695. — Inédit.
2. Arch. nat., AF. IV 1695. — Inédit.

vice, l'archiprêtre à côté de l'archevêque que suivaient les chanoines, un détachement de soldats en haie de chaque côté. La messe terminée, le prélat se dirigea vers son fauteuil, revêtit des ornements épiscopaux, puis, s'étant posté au milieu de l'autel, il entonna le *sit nomen Domini benedictum* et bénit les assistants. Élisa, qui est renseignée par la police, annonce ainsi les faits accomplis à son frère :

Pitti, 14 janvier 1811.

Sire,

J'apprends avec plaisir à V. M. que l'archevêque d'Osmond a officié hier à la cathédrale. L'église était remplie de peuple qui demandait la bénédiction; tous les chanoines l'ont assisté, et il est content d'eux. Le vicaire Corboli donne sa démission de vicaire-capitulaire; j'ai pris un arrêté pour déposséder de leurs bénéfices les chanoines Muzzi, Mancini et Barrera, et je l'ai déjà fait exécuter à l'égard du premier; quant aux deux autres, j'en ai suspendu l'exécution, parce qu'il aurait été dangereux et impolitique de sévir en ce moment contre ces deux chanoines qui n'ont fait qu'obéir à leur compagnie et qui ont montré à Monseigneur l'archevêque tout l'empressement qu'il pouvait désirer; cependant, comme ils ont mérité, l'un par son ignorance et sa faiblesse d'esprit, l'autre par ses intrigues, une punition, je sévirai contre eux.

J'ai fait imprimer l'adresse du clergé de Paris, les chanoines m'ont témoigné le désir d'exprimer à V. M. les mêmes sentiments et je les y ai autorisés. Monseigneur l'archevêque a bien pris ici. On sait qu'il était ancien évêque, et les opinions, en matière religieuse, sont d'un grand poids sur l'esprit de nos chanoines, qui sont la plupart ignorants, mais bons.

J'ai reçu la lettre de V. M. du 5, nous n'avons ici aucune connaissance de ce Bref du Pape.

Élisa[1].

Les jours suivants, la grande-duchesse mandait encore à son frère :

Pitti, 16 janvier 1811.

Je reçois la lettre de V. M. du 8 de ce mois, le chapitre a fait l'adresse dont j'avais eu l'honneur de l'entretenir; elle a été envoyée au ministre des Cultes. J'espère que V. M. sera contente de la manière dont se sont terminées les difficultés qu'avait élevées le chapitre et que par cette lettre celle du Pape est entièrement anéantie.

Élisa[2].

Ce même jour, l'Empereur envoyait à son ministre des Cultes,

1. Lettre entièrement autographe. Arch. nat., AF. IV 1695. — Inédit.
2. Lettre entièrement autographe. Arch. nat., AF. IV 1695. — Inédit.

Bigot de Préameneu, le bref original du pape au chapitre de Florence[1], au moment même où le conflit s'apaisait en Toscane.

Pitti, 18 février 1811.

Sire,

J'ai reçu la lettre que V. M. m'a fait l'honneur de m'adresser le 10 février. J'emploierai tous mes soins afin que les diocèses de la Toscane suivent l'exemple du chapitre de Florence.

J'ai l'honneur de remettre ci-joint à V. M. une note sur l'ordre que j'ai reçu du ministre de la Guerre de ne point faire traduire les brigands devant une commission militaire.

ÉLISA[2].

Sire,

J'ai l'honneur de remettre à V. M. ci-joint les adresses des évêques de Pienza et de Soana et de l'évêque de Pistoye et de son chapitre; j'ai tout lieu de croire que tous les autres évêques de la Toscane suivront sous peu le bon exemple de leurs collègues. Je serai heureuse si les efforts que j'ai faits pour arriver à ce but peuvent mériter la bienveillance de V. M.

ÉLISA[3].

L'exemple ne tarda pas à se propager, en effet. Le 6 mars, la princesse faisait publier dans le *Journal de l'Arno*[4] la lettre que l'évêque de Grossetto lui adressait personnellement, datée du 23 février précédent, dans laquelle il adhérait formellement aux principes de Bossuet.

Pitti, le 9 mars 1811.

Sire,

J'ai l'honneur d'envoyer à V. M. l'adresse de l'évêque de Grossetto, département de l'Ombrone. L'archevêque de Pise et l'évêque de Livourne m'en avaient envoyé une, mais dans un si mauvais esprit que je leur ai renvoyées. Je ne néglige aucun moyen de persuasion pour engager tous les évêques du Grand-Duché à suivre l'exemple de celui de Grossetto.

ÉLISA[5].

1. *Dernières lettres inédites de Napoléon* publiées par de Brotonne en 1903, n° 1248, vol. II.
2. Arch. nat., AF. IV 1695. — Inédit.
3. Ibid. — Inédit.
4. C'était l'organe du gouvernement à Florence.
5. Arch. nat., AF. IV 1695. — Inédit.

Lucques, 30 mars 1811.

Sire,

J'ai l'honneur de remettre à V. M. cinq adresses de différents chapitres de la Toscane. Si toutes celles que j'envoie et que j'ai déjà envoyées à V. M. ne sont pas dans l'esprit que j'aurais désiré, j'ai cru devoir m'en contenter, puisqu'ils adhéraient aux principes de l'église gallicane, et je n'ai pas voulu, les leur faisant recommencer, qu'ils puissent dire qu'ils y avaient été forcés. Je puis donc assurer à V. M. que je n'ai employé à cet effet que la persuasion.

(Non entière manuscrite.) ÉLISA[1].

Toutefois, Osmond mit dans sa conduite sacerdotale un tact et une sagesse qui concilièrent alors les justes prérogatives du Saint-Siège, dont il relevait comme évêque, avec les imperieuses exigences de Paris.

Il dédaigna le palais de la Crocetta et, malgré la liberté que lui avait octroyée Napoléon de choisir entre les résidences impériales du pays celle qu'il trouverait le plus à sa convenance, il se retira modestement au couvent de l'Annonciade. Dans l'exercice des choses sacrées, il s'en tint exactement à tout ce que la congrégation des rites prescrit aux évêques quand ils officient dans les diocèses dont le siège est vacant[2]. Il ne fit les ordinations que sur l'invitation, chaque fois renouvelée, du vicaire général capitulaire, dont le procédé se trouve consigné dans la narration du chanoine Grazzini. A l'approche de chaque ordination, écrit ce contemporain, il est constaté qu'il envoyait au supérieur des jeunes clercs un avis signé expressément par lui, avec sa qualité de vicaire capitulaire, et conçu en ces termes :

A cause des besoins du diocèse et vu l'instance faite par les jeunes clercs pour être admis à la prochaine ordination des Quatre-Temps, je me suis décidé à la confier à Monseigneur Osmond, archevêque nommé, en le priant à recevoir ceux-là, seulement, qui auraient été jugés dignes par la Congrégation des Ordinands et qui lui seraient présentés dans les formes voulues. Qu'il vous plaise notifier ma détermination aux clercs qui fréquentent vos cours et désirent être promus... Je suis, avec une estime sincère, etc...

A Mgr l'Archevêque il écrivait, en lui envoyant les noms des ordinands :

Je présente à V. E. Révérendissime, avec une note annexée, la liste des clercs, choisis par moi et jugés dignes par la Congrégation des

1. Ibid. — Inédit.
2. *Narrazione*, p. 33.

Ordinands, d'après les examens qu'ils ont subis, et la supplie humblement de les promouvoir aux ordres respectifs pour lesquels ils ont été approuvés, dans l'un des temps déterminés par l'Église. Et, en remerciant d'avance V. E., j'ai l'honneur de lui témoigner les sentiments de vénération dont je suis animé pour sa personne sacrée.

Au palais archiépiscopal de Florence.

Signé : CORBOLI.

Malgré tous ces compromis et toutes ces soumissions, le pape résistait encore. Aussi, le courroux de l'Empereur était tel, en ce moment où la politique étrangère lui donnait déjà tant de soucis, qu'il parlait de dénoncer le Concordat. L'affaire pouvait donc avoir des suites graves et Osmond, l'archevêque contesté, se rendit à Paris pour prendre part aux travaux du concile, puis, tout ensemble, pour apaiser Napoléon et servir de conciliateur entre le Saint-Siège et lui. Il y réussit; on lira plus loin la lettre d'Osmond qui en témoigne et fait une allusion si discrète à la scène entre lui et Napoléon aux Tuileries que nous allons tout d'abord la raconter. Osmond y fit preuve de beaucoup de présence d'esprit.

Le dimanche 30 juin, les évêques devaient être reçus en audience par l'Empereur; néanmoins, cette audience n'eut pas lieu. Le monarque, mécontent des Prélats, et parce qu'ils avaient rejeté l'adresse et le Mandement et parce qu'ils avaient réclamé la liberté du chef de l'Église, avait menacé de dissoudre le Concile[1].

Après la messe impériale, il aperçut dans un des salons un groupe d'Évêques dont faisaient partie celui de Vannes et l'archevêque de Turin; ces Prélats s'entretenaient de l'événement du jour. Napoléon les aborda, leur reprocha leur résistance à ses projets, puis ajouta : *C'est à vous de voir si vous voulez être les Princes de l'Église ou si vous n'en serez que les bedeaux. Le Pape refuse d'exécuter le Concordat. Eh bien! je ne veux plus de Concordat.* Monseigneur l'évêque de Nancy, qui se trouvait tout près, s'avança respectueusement et dit : *Sire, V. M. ne déchirera pas de ses propres mains la plus belle page de son histoire.* L'Empereur, insistant, répliqua que les Évêques avaient agi comme des lâches. *Non, Sire, dit encore Monseigneur d'Osmond, ils ont soutenu le parti le plus faible.* Cette réponse parut irriter l'Empereur; il fit entendre à l'évêque de Nancy que ce n'était pas à lui qu'il parlait et lui tourna le dos. Les évêques et tous les assistants interdits se retirèrent en silence...

Le soir même, l'Empereur, ayant réfléchi, s'était ravisé et radouci. Il adressait au courageux prélat une invitation à dîner pour le len-

1. Extrait d'un mémoire chronologique par Mgr l'archevêque de Tours, sur l'assemblée épiscopale de 1811.

demain. Et deux heures plus tard le ministre des Cultes avait, dans un billet à Osmond, résumé la pensée du monarque.

Or, les ministres s'étant réunis en conseil dans la matinée, sous la présidence du souverain, Napoléon leur dit en les abordant : « Vous avez entendu, Messieurs, le langage que m'a tenu hier M. l'Archevêque de Florence! Eh bien, il m'a dit des choses bien sensées et bien vraies : si je touchais au Concordat, je me mettrais à dos les deux tiers de mon empire. Il serait à désirer que les princes eussent toujours auprès d'eux des hommes de cette trempe [1]. »

De son côté, Osmond annonçait en ces termes à Élisa l'heureuse issue de ces froissements :

Madame,

Grande nouvelle, bonne nouvelle, Madame; je ne veux pas perdre une minute pour en instruire V. A., qui aura été effrayée du discours de M. de Montalivet, qui l'eût été davantage encore si je lui eusse rendu compte de celui de S. M., me parlant, dimanche dernier, aux Tuileries. Depuis douze jours, tout tournait au désespoir; aujourd'hui, à trois heures, l'Empereur a remporté la victoire la plus glorieuse; il l'a remportée sur celui que personne n'a pu vaincre; il l'a remportée sur lui-même; il a cédé à la faiblesse parlant le langage de la raison et de la religion. Au lieu de rompre le Concordat, il veut le consolider; il nous permet d'envoyer au Saint-Père une députation qui n'aura à lui demander que de remplir les promesses qu'il a faites à la première. Tout est prévu pour lui donner de l'éclat, tout est disposé pour en assurer le succès avec décence et convenance; c'est une joie universelle parmi les amis du bon ordre et de S. M. Il n'y a de déjoués que ceux qui prétendaient se servir de la religion pour lui susciter des embarras et des oppositions dans l'intérieur, tandis qu'il est occupé de guerres extérieures et qu'on le croit prêt à partir pour aller en apaiser une à laquelle eût donné une nouvelle activité la scission avec le Saint-Siège.

J'espère délivrer V. A. du cruel tourment d'avoir encore à punir, en la saluant, en qualité (non contestée) d'Archevêque de Florence, et pourtant tout cela est encore si frais que je ne sais si je ne dois pas lui dire que ce sont des espérances plutôt que des certitudes; il n'y a encore rien d'officiel; sa prudence lui indiquera mieux que je ne le ferais moi-même ce qu'elle peut en dire, ce qu'elle doit en taire.

Je la supplie d'agréer l'hommage du respect avec lequel je suis, de V. A. I., le très humble et très dévoué serviteur.

A. E. Nᵉ archevêque de Florence.

Samedi, 6 juillet 1811, onze heures du soir [2].

1. Guillaume, *opus citat.*, p. 587, 588 et 589.
2. Lettre autographe (appartenant à l'auteur). — Inédit.

Au dos de cette lettre, on lit, d'une écriture nerveuse, ces deux mots : « *A répondre, Élisa.* »

Osmond resta à Florence jusqu'à la chute du pouvoir français. La tradition rapporte qu'il ne fut pas très aimé. Lui-même semble n'avoir pas eu grande idée des Toscans. La lettre suivante tout au moins en témoigne :

Lettre de M. d'Osmond, archevêque de Florence, à S. Exc. le Ministre de l'Intérieur.

ARCHEVÊCHÉ DE FLORENCE.
CABINET PARTICULIER.

Florence, 16 mars 1812.

Monseigneur,

En nous permettant de distribuer aux paroisses les orgues des couvents supprimés, le ministre de l'Intérieur avait crû nous faire un cadeau; il ne se trompait pas; c'en eût été un véritable, en effet, si nous avions trouvé ces instruments dans leur intégrité première; mais, selon la coutume du pays, l'on n'a pas manqué de les dépouiller de ce qui les rendait précieux, le fer blanc se vend toujours 2 ou 3 sols la livre; c'est tout ce qui faut pour tenter la cupidité de nos Toscans; en dépit des *custodes* du Domaine, ou peut-être par les *custodes* eux-mêmes, ont été enlevés tous les tuyaux sans lesquels un orgue devient la chose la plus inutile. Je croyais avoir sauvé le meilleur de tous, celui qui avait le plus de réputation, celui du *monastère nuovo;* il n'y a pas quinze jours qu'il a été dépouillé comme un squelette. Que faire d'un simple buffet dans une paroisse dont la fabrique n'a pas les deniers nécessaires pour les dépenses les plus essentielles et quotidiennes?

Voilà cependant à quoi il faut s'abonner dans ce pays civilisé, où le larcin ne trouve rien ni au-dessus ni au-dessous de lui. J'en suis encore à m'émerveiller chaque jour en voyant combien y est répandu cet esprit de rapine et de fourberie qui, après s'être élevé jusqu'à un clocher, redescend modestement sur l'autel pour y voler une paire de ciseaux et une vieille calotte. Il faut qu'on l'ait trop longtemps tolérée cette vicieuse habitude et qu'elle soit devenue un vrai besoin de *pigliare,* comme disent les Italiens.

L'on s'était reposé sans doute sur la douceur des mœurs, c'est-à-dire sur la faiblesse des caractères, qui ne permettrait pas de pousser le crime plus loin. On ne voulait pas prévoir que l'assassinat serait la conséquence immédiate de ces vols répétés dès que se ferait sentir la nécessité de les ensevelir sous le secret... et les Toscans ont montré récemment qu'ils étaient susceptibles de ce genre d'énergie. Le *fattore* de M. Orlandini (mon voisin *de podere*) avait 1,500 ou 1,800 francs chez lui; la somme n'est pas forte; pour l'avoir, des larrons très au fait des êtres de la maison ont assassiné le maître, sa femme et le garçon de

labour; c'étaient les trois seuls habitants de la maison située assez près de Prato. Comme le fait est récent, il occupe ici toutes les personnes constituées en autorité, qui n'ont rien découvert, et même les citadins, qui commencent à trembler, parce qu'en s'abonnant pour être volés ils n'avaient pas mis leur propre vie dans la portion des bandits.

Je ne sais non plus comment, en vous parlant d'orgues, je me trouve occupé des mœurs toscanes, mais en vous écrivant, Monseigneur, sur des objets qui ne sont pas d'un intérêt majeur, m'appuyant sur votre indulgence qui m'est bien connue, je me laisse aller moi et ma plume à des incidents qui me frappent et qui sont d'ailleurs propres à vous faire connaître ce pays sur lequel on répand de si fausses notions.

Je prie Votre Excellence d'agréer l'hommage de mon respect.

A. E., archevêque de Florence[1].

Paul MARMOTTAN.

1. A l'auteur. — Inédit.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE.

M. Léon-G. Pélissier, à qui nous devons déjà la publication d'une partie des papiers de la duchesse d'Albany, entreprend celle des lettres qu'elle écrivit à ses amis de Sienne de 1797 à 1820[1]; le premier volume contient la correspondance qu'elle adressa, de 1797 à 1802, à son amie Teresa-Regoli Mocenni et au chanoine Luti. Nous avons dit naguère le peu d'intérêt que présentait, à tous égards, le personnage de Louise de Stolberg, comtesse d'Albany et maîtresse d'Alfieri. Le nouveau volume de M. Pélissier ne nous la rend ni plus sympathique ni plus significative au point de vue historique. Toute sorte de petites affaires fort médiocres où la mangeaille tient la meilleure place remplissent la majeure partie de ses lettres; les fausses nouvelles que recueillait la comtesse et ses imprécations contre ces « coquins » de Français occupent le reste. Peu de détails curieux ou instructifs sont à noter. M. Léon-G. Pélissier a, en général, respecté l'orthographe, détestable, de la comtesse, tout en la corrigeant de temps en temps. Il n'y a aucune raison, lorsque l'auteur n'est pas une personnalité de valeur particulière, pour ne pas corriger d'une manière continue; de très nombreuses notes aident utilement à comprendre le texte de Mme d'Albany. Un certain nombre discutent ses appréciations, qui, certes, ne méritent pas cet honneur.

Dans une intéressante plaquette rédigée en grande partie d'après des documents inédits puisés aux Archives nationales, M. Lhomer a conté les Cent jours et la Terreur blanche en Dordogne[2]. Les palinodies du baron Rivet, préfet de la Dordogne au moment du retour de Napoléon, et les excès de zèle de ses successeurs, désireux de com-

1. *Lettres inédites de la comtesse d'Albany à ses amis de Sienne (1797-1820)*, t. I, publiées par Léon-G. Pélissier. Paris, Fontemoing, 1904, 1 vol. in-8°, I-482 p.

2. Jean Lhomer, *les Cent jours et la Terreur blanche en Dordogne*. Paris, Cornuau, 1904, 1 br. in-8°, 40 p.

plaire au gouvernement de Louis XVIII, apparaissent dans des lettres et des rapports souvent amusants. Résolument hostile à la Restauration, en dépit des efforts de ses préfets, le département de la Dordogne fut des premiers à saluer chaleureusement la Révolution de Juillet.

M. le comte A. de Nesselrode commence la publication des papiers extraits des archives de son grand-père, le chancelier comte de Nesselrode, le célèbre ministre des tsars Alexandre Ier et Nicolas Ier[1].

Le premier volume se rapporte non au chancelier lui-même, mais à son père, le comte Guillaume de Nesselrode, figure caractéristique de cadet de grande famille allemande au XVIIIe siècle, contraint de chercher fortune un peu partout et qui, tour à tour, militaire, homme de salon et diplomate, fut au service des grandes et des petites cours de l'Europe avant de demeurer attaché à celui de la Russie. Le recueil que publie son arrière-petit-fils ne comprend pas de correspondances suivies, mais un choix de ses lettres et de celles de ses principaux amis. Il nous complète une physionomie pittoresque de gentilhomme « très dix-huitième siècle, » galant, courtisan et voltairien. Les plus amusantes sont peut-être celles qui se rapportent à un épisode de sa jeunesse : son expulsion du Palatinat au moment où il était l'amant de l'Électrice. Les plus importantes, historiquement, sont celles, fort nombreuses, que lui adressaient le grand-duc Paul, le futur Paul Ier, et surtout la grande-duchesse, sa femme, très familière avec « son bon vieux Nesselrode. » On trouvera également quelques appréciations à noter dans les nombreuses pièces qui datent de la dernière partie de sa carrière et où les événements diplomatiques du temps, particulièrement les guerres et les aventures de la cour de Russie et aussi les péripéties de la Révolution française sont fréquemment visés.

Le deuxième volume comprend une introduction de l'éditeur sur la carrière et le rôle politique de son grand-père, une autobiographie, malheureusement inachevée, que rédigea celui-ci, et le commencement de sa correspondance diplomatique : à savoir les lettres qu'il échangea, de 1801 à 1804, avec son père. Après avoir dû, d'abord, débuter dans la marine, puis dans l'armée, le jeune comte de Nesselrode entra décidément, en 1801, dans la diplomatie. Il séjourna en premier lieu à Berlin, puis à la Haye, d'où il entretint une correspondance fort suivie avec son père à un moment où les affaires européennes devenaient particulièrement intéressantes à

1. *Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode, 1760-1850,* publiées par le comte A. de Nesselrode. Paris, Lahure, 2 vol. in-8°, XII-340 et 409 p.

suivre. Les deux Nesselrode, tous deux esprits conservateurs et, naturellement, fort hostiles à la Révolution française et à Napoléon, étaient d'excellents informateurs, fort bien renseignés, pourvus de beaucoup de sens politique, malgré la jeunesse de l'un et le grand âge de l'autre. Ils écrivaient bien le français et leur correspondance constitue un recueil de documents fort utile à consulter en ce qui concerne les négociations de la fin du Consulat et des débuts du premier Empire avec l'infortunée république batave, l'Angleterre et les trois grandes monarchies continentales.

On retrouve fréquemment le nom de Nesselrode dans la grande publication intitulée *Correspondance diplomatique des ambassadeurs et ministres de Russie en France et de France en Russie avec leurs gouvernements de 1814 à 1830*[1]. Le tome II, récemment paru, se rapporte aux années 1817 et 1818. Il consiste en 380 documents, généralement inédits, et dont la grande majorité sont des lettres adressées par M. de Noailles, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, et le général Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie en France, à leurs ministres respectifs, c'est-à-dire au duc de Richelieu d'une part, au chancelier de Nesselrode et à Capo d'Istria de l'autre. Un grand nombre de ces pièces sont d'un très vif intérêt au point de vue de l'histoire intérieure et diplomatique de la Restauration. Elles attestent la bienveillance que témoigna, en général, le tsar au gouvernement français et ses efforts pour lui faciliter sa tâche et le détourner d'erreurs dangereuses.

La comédie d'un pays à un moment quelconque de son histoire a, assurément, une valeur documentaire. M. des Granges[2] a entrepris de rechercher ce que nous apprenait celle du début du XIXe siècle sur les mœurs de la Restauration et de la monarchie de Juillet. Pour y arriver, il a étudié non seulement les pièces en elles-mêmes, mais aussi la manière dont elles furent accueillies, c'est-à-dire les « feuilletons » dramatiques dont elles furent l'objet. Il a ainsi tenté de se rendre compte de la mesure dans laquelle elles correspondaient aux idées et aux habitudes de l'époque. Son livre a donc à la fois une valeur littéraire et historique et mérite d'être lu à ce double point de vue. Un excès d'indulgence assez naturel pour les auteurs qu'il

1. *Correspondance diplomatique des ambassadeurs et ministres de Russie en France, de la France en Russie avec leurs gouvernements de 1814 à 1830*, publiée par A. Polovtsoff, t. II, 1817-1818. Saint-Pétersbourg, édition de la *Société impériale d'histoire en Russie*, 1903, 1 vol. in-4°, XVIII-897 p.

2. Charles-Marc des Granges, *la Comédie et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de Juillet (1815-1848)*. Paris, Fontemoing, 1 vol. in-12, XXIII-265 p.

analyse, n'enlève pas aux jugements de M. des Granges des qualités solides et estimables. Et, d'autre part, il précise d'une manière inattendue quelques points curieux de l'histoire des idées dans la période qu'il embrasse. Ce n'est, par exemple, pas sans un certain étonnement que le lecteur constatera à quel point Scribe apparut comme un novateur et presque comme un révolutionnaire. Le livre de M. des Granges fournira quelques notes amusantes aux historiens.

Benjamin Constant est de ces nombreux penseurs que l'on cite plus qu'on ne les lit. Les curieux qui souhaiteront connaître sa pensée sans affronter le dépouillement de ses œuvres, en trouveront la somme dans le petit volume que M. de Lauris a intitulé *Benjamin Constant et les idées libérales*[1]. M. de Lauris, épris des idées libérales et épris aussi, mais sans aveuglement, de Benjamin Constant, a résumé de la manière la plus nette et la plus sobre, en laissant le plus souvent possible la parole à l'écrivain lui-même, ses doctrines sur les droits individuels, la liberté personnelle, la liberté religieuse, l'inviolabilité des propriétés, la liberté d'industrie, la liberté de la presse, le droit de pétition, les garanties judiciaires, la responsabilité des ministres, la théorie de l'obéissance à la loi, les moyens d'établir et de conserver la liberté. « Benjamin Constant, conclut-il, offre le type le plus accompli d'un ami passionné et éclairé de la liberté. »

Le nom du cardinal de Rohan éveille immédiatement l'idée de l'affaire du collier. Ce n'est pas du héros de cette romanesque aventure que M. Baille nous conte l'histoire[2]. Il y eut un autre Rohan, de la branche de Chabot, qui naquit en 1788, émigra, rentra en France, servit sous l'Empire, se maria, fut prince de Léon et enfin, après avoir été chevau-léger, entra à Saint-Sulpice et devint archevêque d'Auch, puis de Besançon et enfin cardinal. Ce fut un homme infiniment distingué et d'un beau visage, d'ailleurs complètement nul, borné et dénué de toute espèce d'intérêt personnel ou historique. Il mourut en 1833, peu de temps après s'être réconcilié avec le gouvernement de Juillet. Un long volume de plus de 500 pages est infiniment plus que ne mérite ce type, singulièrement émasculé, de « prélat de l'ancien régime au XIXe siècle. »

C'est, par contre, un travail du plus haut intérêt historique que celui que M. Gossez a consacré à l'étude économique et politique du *Département du Nord sous la deuxième République*[3]. Ce n'est guère

1. Georges de Lauris, *Benjamin Constant et les idées libérales*. Paris, Plon et Nourrit, 1904, 1 vol. in-16, 297 p.

2. Charles Baille, *le Cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon (1788-1833)*. Perrin, 1 vol. in-16, 489 p.

3. A.-M. Gossez, *le Département du Nord sous la deuxième République, 1848-1852*. Lille, Leleu, 1904, 1 vol. in-8°, 448 p.

que postérieurement à l'apparition de nombreuses monographies locales qu'il sera possible d'écrire une histoire politique et sociale véritablement scientifique de la France au XIXe siècle. Jusque-là, les essais de ce genre, pour estimables qu'ils puissent être, demeureront forcément incomplets et inexacts. M. Gossez a puisé principalement aux archives départementales du Nord, aux archives municipales de Lille et aux Archives nationales un grand nombre de pièces inédites qui, venant s'ajouter à une abondante documentation imprimée, lui ont permis de décrire de la manière la plus vivante et la plus exacte la vie d'un grand département dans une des époques les plus suggestives de notre histoire. Son ouvrage nous apporte, à coup sûr, beaucoup de lumière sur la répercussion politique en province de la révolution de 1848. Mais il n'y a pas à douter que ce ne soit principalement au point de vue social qu'il est neuf et curieux. Sa deuxième partie (situation économique et sociale) fourmille de faits précieux et notés avec une parfaite précision. Sur l'état économique du pays, l'enquête agricole et industrielle de 1848, l'organisation du travail et les salaires dans l'agriculture, les industries rurales et les grandes industries urbaines, sur le budget des ouvriers, sur le développement des associations ouvrières, entre autres sur la société coopérative l' « Humanité », sur les ateliers communaux, sur les conditions hygiéniques du logement, il y a des renseignements qui seront aussi utiles au sociologue qu'à l'historien. On ne saurait trop souhaiter voir se multiplier des monographies de cette sorte, indispensables, il faut le répéter, pour rendre possibles les histoires générales.

Sous le titre de *Félicien ou Souvenirs d'un étudiant de 48*[1], M. Chassin, l'historien bien connu de l'époque révolutionnaire, avait commencé, il y a une vingtaine d'années, de publier une sorte de roman autobiographique où l'imagination ne tenait qu'une place restreinte et où revivaient toutes ses impressions de jeunesse à l'aurore de la deuxième République. M. Monin a coordonné et réuni en volume cette œuvre, qui est curieuse à plus d'un point de vue. On y voit, en effet, bouillonner avec une vie singulière toutes les passions et les idées de la jeunesse du temps. Peu de livres laissent apparaître d'une manière plus vivante, d'une part, la folie de générosité, d'idéalisme et d'utopie et, d'autre part, l'absence de tout sens pratique et politique qui caractérisaient les cerveaux des hommes de 48 et rendaient forcément leur œuvre caduque.

M. Houtin a amendé et complété, de manière à en former pour

1. Ch.-L. Chassin, *Félicien ou Souvenirs d'un étudiant de 48*. Paris, Cornély, 1 vol. in-12, VI-329 p.

ainsi dire un nouveau volume, une série d'articles parus antérieurement dans la *Revue d'Anjou* et réunis en un tirage à part. La biographie du chanoine Bernier[1], qu'il offre au public, sera lue avant tout, il s'entend, par les compatriotes du héros et par les fidèles désireux de s'édifier ou les friands de controverses ecclésiastiques. Elle intéressera également l'historien. M. Bernier est une figure de prêtre alerte et courageuse. Gallican déterminé, il fut âprement combattu par les Bénédictins de Solesmes, par dom Guéranger, en particulier, et par tout le parti ultramontain, qui réussit à le faire condamner. Il s'inclina devant le blâme de ses supérieurs, mais garda ses idées dans la disgrâce; au moment de sa mort, il achevait un mémoire révoquant en doute l'apparition de la Vierge à Lourdes. Il fut traité de protestant, de janséniste et de rationaliste et mourut avec un grand courage, en laissant quelques amis dévoués. S'il eût vécu davantage, la politique de Léon XIII l'eût vengé, sur plus d'un point, de ses ennemis.

Parmi la littérature de plus en plus abondante qui émane des hommes politiques et particulièrement des diplomates du second Empire, les souvenirs du comte DE HUBNER[2] occuperont une place des plus distinguées. Le comte de Hubner fut ministre plénipotentiaire, puis ambassadeur d'Autriche à Paris de 1850 à 1859. Imbu des idées que personnifiait l'Autriche au milieu du XIXe siècle, disciple de Metternich et conservateur avéré, il était par ailleurs un esprit aiguisé et un observateur perspicace; homme du monde accompli, causeur séduisant et recherché, il sut, dans des circonstances difficiles, tenir de la manière la plus distinguée la situation fort délicate qui fut la sienne. Il eut la bonne pensée de rédiger à peu près au jour le jour une sorte de journal de sa vie. C'est ce journal, revu et complété plus tard, dont son fils nous donne le premier volume. On y trouvera des renseignements intéressants sur les débuts du régime impérial et sur toutes les négociations diplomatiques qui s'étendirent depuis le coup d'État jusqu'au traité de Paris. Surtout, on y goûtera les impressions fort nettes et souvent fort pittoresques du diplomate sur Napoléon III, son entourage, son gouvernement. M. de Hubner a écrit ses souvenirs en français et même dans un excellent français. Le grand public, aussi bien que les historiens, y trouvera son compte et appréciera la finesse, la malice discrète et

1. Albert Houtin, *Un dernier gallican. Henri Bernier, chanoine d'Angers (1795-1859)*. Paris, Nourry, 1904, 1 vol., 482 p.

2. Comte de Hubner, *Neuf ans de souvenirs d'un ambassadeur d'Autriche à Paris sous le second Empire*. Paris, 1904, 1 vol. in-8°, IV-474 p.

souvent la perspicacité de l'écrivain. Telles réflexions méritent d'être retenues. En voici une qui, pour dater de 1851, vous a un accent presque contemporain : « On entend toujours dire que l'art de causer se perd en France. Il me semble, au contraire, que c'est l'art d'agir qui se perd. »

Le volume que M. de Marcère a consacré au gouvernement de M. Thiers[1] est le premier d'une série où il compte faire l'histoire de la troisième République. Son œuvre tient plutôt du genre « mémoires » que de la composition historique proprement dite. M. de Marcère s'est abstenu de confronter avec ses souvenirs personnels les documents de tout ordre et les ouvrages de seconde main qui ont paru sur l'époque de l'Assemblée nationale et qui lui eussent permis, à l'occasion, de rectifier ou d'amender telles appréciations. Il s'est borné à recueillir un certain nombre de notes qu'il avait écrites sous l'impression directe des événements, à les mettre en ordre, à les coordonner et à les compléter au moyen de réflexions en majeure partie empruntées au spectacle des événements politiques actuels. M. de Marcère fut, en 1871, élu député dans le Nord. Ses premières impressions sur l'Assemblée de 1871 sont intéressantes, comme traduisant sans doute celles de beaucoup d'hommes qui arrivaient dans le même état d'esprit que lui. M. de Marcère siégea au centre gauche et fut un ardent partisan de Thiers. Son livre rend au libérateur du territoire un hommage continuel et reproduit de nombreux passages de ses discours. On y remarquera la note personnelle et le dessin assez net de plusieurs portraits. L'historien regrettera, par contre, que l'obsession de la politique contemporaine se mêle fâcheusement sous la plume de l'écrivain au récit des événements dont il fut le témoin. « Le vibrion maçonnique et juif, qui s'attaque avec un acharnement méthodique et continu à la mentalité franco-celtique et latine et à la vitalité de la France, » est dénoncé à tout bout de champ avec une énergie qui gagnerait à se concentrer.

Une préface de M. Berthelot, qui fut son camarade et son ami, présente au public le volume où, sous le titre d'*Études politiques, économiques et financières*[2], la veuve et le neveu de M. Clamageran, ont réuni ses recherches inédites et ses dernières publications. Ferme républicain, protestant libéral, partisan convaincu des doctrines libre-échangistes, M. Clamageran, qui mourut sénateur inamovible,

1. M. de Marcère, *l'Assemblée nationale de 1871. Le gouvernement de M. Thiers.* Paris, Plon et Nourrit, 1904, 1 vol. in-16, III-334 p.

2. J.-G. Clamageran, *Études politiques, économiques et financières.* Paris, Alcan, 1904, 1 vol. in-8°, XXIX-425 p.

conforma sa vie politique à ses doctrines et mérita l'estime de ses adversaires aussi bien que celle de ses coreligionnaires politiques. Il se spécialisa dans les questions financières, qu'il traita avec autant de clarté que de compétence. Parmi les fragments dont se compose le volume que nous signalons, on lira avec un profit particulier ceux qui se rapportent à la question de l'impôt sur le revenu et à l'histoire des finances de la France depuis 1814.

M. Challan de Belval, à qui nous devons déjà le *Carnet de campagne d'un aide-major* durant la guerre de 1870, a publié ses notes et souvenirs sur la campagne qu'il fit au Tonkin[1], en 1884-1885, comme médecin militaire. Ils sont naturellement, au point de vue de l'historien, plus intéressants à parcourir comme impressions subjectives que relativement aux faits eux-mêmes, déjà connus. On y soulignera la place déplorable que les préoccupations de politique intérieure tenaient dans les cerveaux et combien fâcheuses étaient les répercussions de telles préoccupations parmi des hommes déjà énervés par le climat et la maladie. Les dissensions intestines du corps des officiers apparaissent au premier plan sous la plume du narrateur, peu porté à juger favorablement le gouvernement républicain : « Parlementarisme, gouvernement de tous par tous, suffrage universel, quel Français de bon sens patriotique peut croire encore à l'excellence de telles utopies?... » (p. 332). Il est nécessaire de noter de telles déclarations pour faire la critique documentaire des appréciations de l'auteur. Ajoutons qu'il fut un des plus vaillants collaborateurs du général de Négrier et que la croix d'officier de la Légion d'honneur fut la récompense méritée de son dévouement professionnel, qui faillit lui coûter la vie.

Sous le titre de *l'Empire de la Méditerranée*[2], M. René Pinon a réuni en les complétant et les faisant précéder d'une introduction consacrée à l'entente franco-italienne une série d'articles parus dans la *Revue des Deux-Mondes* et relatifs à la question marocaine, à la Tripolitaine, à Bizerte, Gibraltar et Malte. L'auteur connaît bien la littérature de son sujet et a visité lui-même une grande partie des lieux du bassin méditerranéen où il entraîne son lecteur. Son exposé est clair et agréable, d'une grande convenance de ton, et, quoique le voyage du président Loubet en Italie et la conclusion du traité anglo-français, postérieurs de peu de mois à l'apparition du volume, l'aient

1. Dr Challan de Belval, *Au Tonkin, 1884-1885*. Paris, Plon et Nourrit, 1904, 1 vol. in-8°, 416 p.

2. René Pinon, *l'Empire de la Méditerranée*. Paris, Perrin, 1 vol. in-8°, 478 p.

rapidement « daté », il sera lu avec profit par tous ceux qui s'intéressent à notre empire méditerranéen. En approuvera-t-on toutes les tendances et les conclusions? *A priori*, la chose est peu vraisemblable, quand il s'agit de questions aussi brûlantes. Il semble, d'autre part, que les péripéties de notre politique intérieure n'aient pas été sans influencer à l'occasion les jugements de l'écrivain sur les directions à donner à notre politique extérieure et sur les résultats acquis. On se persuadera difficilement notamment que son opinion sur le rapprochement franco-italien n'ait pas été inspirée en grande partie par de telles considérations. Tel quel, le livre de M. Pinon demeure suggestif, plein d'informations et d'enseignements et invite à la discussion.

L'ouvrage devenu classique de M. Maurice Wahl sur l'Algérie[1] vient d'être l'objet d'une quatrième édition considérablement améliorée. M. Augustin Bernard, chargé du cours de géographie de l'Afrique du Nord à la Sorbonne, a revisé et remis à jour le volume qui continue ainsi à être la meilleure monographie donnant une idée d'ensemble de notre grande colonie.

On sait que depuis 1898 un généreux anonyme a mis annuellement à la disposition de l'Université de Paris les fonds suffisants pour permettre à cinq jeunes professeurs agrégés d'accomplir un voyage autour du monde destiné principalement à leur faire acquérir « une idée exacte de la situation de la France dans le monde et un vif sentiment de l'effort nécessaire pour maintenir notre pays à un rang digne de lui. » A titre de justification de leur mission, les boursiers des trois premières années, aujourd'hui revenus, ont publié un recueil de monographies relatives à quelques-unes des observations essentielles recueillies au cours de leur voyage[2]. Ce recueil est forcément assez disparate, chacun des collaborateurs ayant traité un sujet de la manière qui lui a convenu; on peut dire que d'une manière générale les études qu'il renferme sont satisfaisantes et attestent, chez les jeunes voyageurs, le souci et la capacité de voir nettement et par eux-mêmes. Ainsi ont-ils répondu à l'un des désirs marquants du donateur qui leur donna les moyens de se mettre en route et ils sauront faire profiter leurs élèves de l'expérience que leur a valu l'observation directe de quelques-unes des régions les plus intéressantes du globe. Notons qu'outre l'Europe, l'Afrique est le seul continent qui ait paru échapper à leur attention; sans doute leurs successeurs combleront-ils cette lacune.

1. Maurice Wahl, *l'Algérie*, 4e édition. Paris, Alcan, 1903, 1 vol. in-8°, 454 p.
2. *Autour du monde*, par les Boursiers de voyage de l'Université de Paris. Paris, Alcan, 1 vol. gr. in-8°, IV-419 p.

Sous le titre de *la Sociologie économique*, M. de Greef[1] a réuni plusieurs essais où il a résumé quelques-unes des vues les plus générales qui se sont dégagées de ses travaux d'économie sociale. Un chapitre intéressant et dont le principe est fort juste est consacré aux définitions. D'autres traitent du système économique, de la méthode, de l'économie sociale, de son histoire, du matérialisme historique dont l'écrivain signale des défectuosités, de Quételet et des précurseurs de l'école mathématico-physique dans la science sociale; l'auteur conclut à l'impossibilité de fonder la sociologie sur l'un quelconque des éléments constitutifs de la phénoménalité sociale, soit sur le matérialisme économique, soit sur la biologie, soit sur la psychologie même collective; il est de toute nécessité que la philosophie sociale soit intégrale, puisque la société elle-même se forme et se développe « de la fusion indissoluble de la terre et de l'homme également et à la fois agents et patients du fait social. »

Les historiens futurs des mots et des doctrines au xxe siècle ne manqueront pas de consulter avec fruit le fascicule académique où sont consignées les études de MM. E. d'Eichthal et Ch. Brunot[2] sur la solidarité, ainsi que les observations qu'elles ont suggérées à plusieurs membres de l'Institut. Ils y trouveront des discussions intéressantes et s'affermiront dans l'opinion que les progrès du socialisme en France ne sont dus en aucune façon à l'Académie des Sciences morales et politiques.

De plus en plus, le socialisme français, tel qu'il est représenté par ses théoriciens les plus distingués, tend à se détacher des pures formules marxistes, de la thèse rigoureuse du matérialisme historique et sent le besoin de se réclamer d'une doctrine idéaliste, de se rattacher au grand courant de pensée dû au xviiie siècle et dont le mouvement démocratique du xixe a été la conséquence. C'est pourquoi les historiens contemporains du socialisme en France, au lieu de s'en tenir, comme faisaient leurs prédécesseurs, il y a quelques années, à l'analyse des doctrines de Marx, sans remonter au delà de 1848, recherchent avec une tendance croissante les origines du socialisme dans le mouvement de pensée antérieur dont la France a été le théâtre.

1. Guillaume de Greef, *la Sociologie économique*. Paris, Alcan, 1904, 1 vol. in-8°, 250 p.

2. Institut de France, Académie des Sciences morales et politiques, *la Solidarité sociale, ses nouvelles formules*, par M. Eugène d'Eichthal. *La Solidarité comme principe des lois*, par M. Charles Brunot. *Observations*, par MM. Frédéric Passy, Paul Leroy-Beaulieu, Levasseur, Albert Sorel, Juglar, Boutroux, Cheysson, Eugène Rostand, G. de Tarde, Glasson et René Stourm. Paris, Picard, 1903, 1 vol. in-8°, 154 p.

Tel est le cas de M. Fournière, un des disciples les plus distingués de l'excellent Benoît Malon, le propagandiste du socialisme intégral, idéaliste, « à la française. » Dans un premier volume, qui comprend la période historique allant de Babeuf à Proudhon[1], M. Fournière s'efforce non « de refaire l'histoire ni même l'exposé détaillé des systèmes, mais d'en saisir les idées directrices, de les suivre dans leur développement et de constater l'action qu'elles ont eue sur la pensée socialiste de ce temps-ci. » M. Fournière a donc étudié tour à tour de quelle manière ont été posés chez les penseurs de la première moitié du XIXe siècle un grand nombre des problèmes qui préoccupent actuellement le socialisme : une série de chapitres examinant la socialisation de la morale, l'émancipation de la femme, les rapports de l'individu et de l'État, les théories de la propriété, la rente et le profit, la concentration capitaliste et ses effets, le passage de l'idée fouriériste du travail attrayant à la doctrine marxiste de la lutte de classes, l'association et la socialisation, permettent au lecteur de suivre des filiations curieuses et de constater une fois de plus combien un grand nombre des idées que Marx fixa dans des formules d'apparence scientifique étaient déjà préparées, esquissées ou entièrement formulées sous d'autres aspects par le premier socialisme français.

Bien que M. Paul Louis s'intitule marxiste, il se rattache aussi volontiers que M. Fournière à ce mouvement. Son volume *les Étapes du socialisme*[2] donne un bon résumé des théories socialistes qui ont été professées en France depuis Babeuf jusqu'à nos jours. Suivant une méthode différente de celle de M. Fournière, il a pris un à un les principaux écrivains socialistes et a analysé leurs œuvres avec beaucoup de lucidité, s'efforçant de montrer comment peu à peu le concept socialiste a évolué et s'est complété. M. Paul Louis peut naturellement être taxé d'optimisme bienveillant dans la manière dont il expose et coordonne les étapes du socialisme en France, et la dernière partie de son livre, où il envisage et essaye d'esquisser les réalisations prochaines du collectivisme, soulèvera forcément plus d'objections encore. Mais son ouvrage, très clair, d'une grande convenance de ton, exempt de rhétorique et déclamation, est profitable à lire; il serait un instrument de travail tout à fait commode, si l'auteur en avait accompagné les chapitres de bibliographies sommaires.

1. E. Fournière, *les Théories socialistes au XIXe siècle. De Babeuf à Proudhon*. Paris, Alcan, 1904, 1 vol. in-8°, XXXI-415 p.

2. Paul Louis, *les Étapes du socialisme*. Paris, Charpentier, 1903, 1 vol. in-18, 359 p.

Nous devons au même écrivain un autre travail qui, s'il n'est pas exactement conçu selon les méthodes de l'érudition historique moderne et s'il ne s'adresse pas particulièrement aux historiens, pourra néanmoins être utilement consulté par eux. Dans son volume intitulé *l'Ouvrier devant l'État*[1], M. Paul Louis s'est proposé de tracer l'histoire comparée et résumée de la législation ouvrière dans le monde civilisé. Le prodigieux développement des lois ouvrières, particulièrement depuis ces trente dernières années, la diversité de leurs objets et des milieux où elles se sont développées rendaient forcément une telle entreprise très difficile et pour ainsi dire irréalisable d'une manière complètement satisfaisante. M. Paul Louis a étudié successivement toutes les grandes questions dont se préoccupe la législation du travail et il a consacré à chacune d'elles un chapitre où il a résumé l'évolution historique des diverses législations. Il est forcé que quelques lacunes et quelques erreurs se soient glissées dans un tel recueil. Et l'historien regrettera également l'absence de toute référence et de toute bibliographie dans un ouvrage où précisément la surabondance des matières eût rendu particulièrement précieuses quelques indications de sources. Mais il sera reconnaissant à M. Paul Louis d'avoir résumé d'une manière claire et généralement exacte une foule de données éparpillées et d'avoir réuni dans un volume de consultation facile beaucoup de renseignements journellement nécessaires à ceux qui poursuivent l'étude de l'histoire sociale contemporaine.

L'abandon graduel des campagnes, la concentration de plus en plus dangereuse hygiéniquement des populations ouvrières dans les villes sont parmi les phénomènes de l'histoire sociale qui frappent le plus vivement les sociologues. Ceux que préoccupe la question du retour au champ (nous analysions ici même naguère l'intéressant ouvrage où M. Vandervelde l'envisageait) et ceux qui cherchent les moyens d'assurer à l'ouvrier un certain nombre des avantages attachés à l'existence rurale, liront avec beaucoup d'intérêt l'enquête soigneusement documentée sur place que M. Benoît-Lévy a été, au nom du Musée social, mener sur les « Garden cities, » les cités jardins d'outre-Manche[2]. Il est en train de se constituer en Angleterre et ailleurs des cités ouvrières, selon la formule moderne, des cités construites selon les préceptes de l'hygiène et où il semble que la vie de l'ouvrier soit entourée de facilités matérielles, sociales et morales qui

1. Paul Louis, *l'Ouvrier devant l'État. Histoire comparée des lois du travail dans les Deux-Mondes.* Paris, Alcan, 1904, 1 vol. in-8°, 480 p.

2. Georges Benoît-Lévy, *les Cités jardins.* Paris, Jouve, 1 vol. in-8°, 287 p.

sont de nature à la modifier complètement. L'enquête de M. Benoît-Lévy, très complète et accompagnée d'illustrations, constitue un recueil de documents de grande valeur.

Les grèves de paysans ont été un des faits caractéristiques et nouveaux de l'histoire sociale dans les campagnes au cours de ces dernières années. Elles ont assez vivement attiré l'attention en Espagne et en France. Mais c'est surtout en Italie qu'elles ont pris une grande extension. M. Paul Ghio, dans ses *Notes sur l'Italie*, analysées ici même, les avaient signalées. A un point de vue un peu différent et d'une manière plus complète, M. le comte DE ROCQUIGNY s'en est fait l'historien très documenté[1]. Si quelques-unes de ces appréciations seront vraisemblablement discutées par ceux qui conçoivent autrement que lui le rôle du parti socialiste italien et par conséquent le développement lui-même des ligues agricoles, la partie proprement historique et objective de son livre est d'un très vif intérêt et sera utilement consultée.

M. SPENLÉ, outre l'originalité d'avoir écrit la première thèse « latine » de doctorat en français, a celle de nous avoir donné la meilleure étude possible sur Frédéric von Hardenberg, littérairement connu sous le pseudonyme de Novalis[2]. A part les chefs-d'œuvre de la pensée ou de la forme, les écrits de siècles passés nous intéressent de moins en moins objectivement en eux-mêmes. Ce que nous y recherchons, ce que nous demandons principalement aux critiques et aux historiens de dégager, c'est ce qu'ils nous apprennent sur l'individualité de leur auteur, car l'homme est toujours intéressant à l'homme, et ce qu'ils nous apprennent sur leur temps. Nous voulons qu'ils soient étudiés psychologiquement et historiquement. L'étude de M. Spenlé fait revivre de la manière la plus exacte la physionomie de Novalis, également intéressante à ces deux points de vue. « Épicurien raffiné et visionnaire mystique, fonctionnaire zélé et poète exalté, chrétien croyant et panthéiste libre-penseur, aristocrate réactionnaire et révolutionnaire à la fois, » il fut tout cela, selon les dispositions successives de sa nature maladive ; M. Spenlé a étudié son cas avec un soin patient et sagace, presque médical. Et, d'autre part, il est « la clé du romantisme allemand ». Son âme, a dit un critique, « recélait en une formule essentielle et concentrée, sous forme d'intuition artistique et d'émotion lyrique, toutes les aspirations qui de

1. Comte de Rocquigny, *le Prolétariat rural en Italie. Ligues et grèves de paysans*. Paris, Rousseau, 1904, 1 vol. in-12, xv-291 p.

2. E. Spenlé, *Novalis. Essai sur l'idéalisme romantique en Allemagne*. Paris, Hachette, 1904, 1 vol. in-8°, 378 p., suivi en appendice de *Novalis devant la critique*, 1 vol. in-8°, 104 p.

son temps et longtemps après lui ont agité la conscience allemande dans ses profondeurs. » A ce double titre, il méritait d'être étudié, et par un critique tel que M. Spenlé, dont l'érudition fût doublée d'une sensibilité aiguisée et d'un délicat sentiment des nuances.

Le mouvement pangermaniste a déjà fait l'objet de plusieurs études en France. On a mis en lumière, parfois avec quelque véhémence, peut-être aussi parfois avec une note alarmiste exagérée, les périls dont il menace l'Autriche; et l'on a laissé entrevoir comme vraisemblable la dissolution de l'empire austro-hongrois à la mort de l'empereur actuel, comme si les puissances européennes, devant cet événement quasi inévitable, n'avaient qu'à en tirer parti au mieux de leurs intérêts. Le mouvement pangermaniste est actif à coup sûr, et les historiens qui l'ont ainsi décrit méritent notre reconnaissance pour avoir attiré l'attention avec vivacité sur lui et sur les dangers qu'il peut faire courir à la paix du monde. Il est possible toutefois de penser que la note la plus juste et les vues les plus objectives sont énoncées dans le volume où M. Weil vient d'en tracer l'historique et d'en discuter les chances[1]. Sans recourir à des documents originaux, mais muni d'une connaissance générale très suffisante de la littérature politique autrichienne, M. Weil a décrit étape par étape le mouvement pangermaniste, ses fluctuations et ses progrès, et il l'apprécie en une conclusion qui, sans être optimiste, semble cependant plus conforme à la réalité des faits que beaucoup des prédictions dont l'avenir de la monarchie austro-hongroise est actuellement l'objet. M. Weil estime que le mouvement pangermaniste, tout en étant un péril pour l'avenir de la monarchie, n'a pas toutefois acquis une telle intensité, ne semble pas non plus devoir poursuivre son développement à tel point que la dissolution de la monarchie austro-hongroise doive être presque fatalement envisagée comme prochaine. Il montre comment, malgré toutes les divisions dont elle souffre, la monarchie austro-hongroise garde certains éléments de stabilité et comment le loyalisme d'une grande partie de ses sujets en même temps que l'intérêt bien compris de toutes les puissances européennes doivent, il est permis de l'espérer, paralyser et rendre inefficace l'effort pangermaniste.

Le volume que M. de Charnisay a intitulé *l'Insurrection hellénique et la diplomatie européenne*[2] est un résumé consciencieux de l'histoire diplomatique et militaire de l'affranchissement de la Grèce,

1. Georges Weil, *le Pangermanisme en Autriche*. Paris, Fontemoing, 1904, 1 vol. in-12, xv-297 p.

2. Ph. de Charnisay, *l'Insurrection hellénique et la diplomatie européenne*. Paris, Fayolle, 1904, 1 vol. in-8°, x-298 p.

résumé où l'écrivain a introduit quelques considérations d'ordre juridique. Rédigé d'après les principaux ouvrages de seconde main relatifs au sujet, il est en général à peu près exact, mais n'apprend rien de nouveau au lecteur. De trop nombreuses négligences en matière d'orthographe et de référence traduisent sous une forme matérielle un peu de flottement quant à la critique des textes et à leur emploi. Il est désirable que les candidats au doctorat en droit, plutôt que de s'attaquer à des questions aussi considérables, tournent leur effort vers des sujets plus limités, à l'étude desquels des monographies consciencieuses seront des contributions très bien accueillies.

Dans un petit volume intitulé *la Question d'Orient et son caractère économique*, M. Geblesco[1] entreprend de vérifier sur une des questions les plus complexes de la politique européenne la légitimité de la théorie de Marx sur le matérialisme historique. Il n'a pas de peine effectivement à démontrer que, bien souvent, dès une époque relativement ancienne, et d'une manière continue dans la période contemporaine, ce sont des préoccupations économiques qui ont motivé l'attitude des diverses puissances européennes à l'égard du sultan et provoqué les péripéties de leur politique. La nationalité de l'auteur donne un intérêt particulier à quelques-unes des appréciations émises dans ce petit volume dépourvu d'érudition, mais dont la lecture n'est pas sans profit.

Pro Macedonia, tel est le titre du nouveau livre où M. Victor Bérard[2] a réuni une série d'articles consacrés à la question macédonienne. On y retrouve la connaissance étendue des choses d'Orient qui avait déjà fait le succès des précédents volumes de l'écrivain et aussi le remarquable talent d'exposition qui caractérise sa manière. L'auteur dénonce avec énergie les abominations dont la Macédoine est le théâtre et adjure les puissances européennes d'y établir au plus tôt sous leur contrôle un régime analogue à celui qu'elles instituèrent naguère en Crète et dont M. Bérard nous donne une description des plus intéressantes dans deux chapitres composés d'après les papiers de l'amiral Pottier.

Sous le titre d'*Études sur l'Afrique*, M. Henri Dehérain[3] a réuni, en les remaniant parfois, un certain nombre d'articles généralement publiés au cours de ces dix dernières années dans diverses revues :

1. C.-R. Geblesco, *la Question d'Orient et son caractère économique*. Perrin, 1 vol. in-18, 216 p.

2. Victor Bérard, *Pro Macedonia*. Paris, Armand Colin, 1 vol. in-18, VII-209 p.

3. Henri Dehérain, *Études sur l'Afrique*. Paris, Hachette, 1904, 1 vol. in-16, VI-301 p.

la Géographie, Journal des Savants, la Nature, Revue des Deux-Mondes, Revue générale des sciences, Revue septentrionale. Ils portent sur le Soudan oriental, l'Éthiopie, l'Afrique équatoriale et l'Afrique du Sud. Les uns ont trait à l'histoire de la géographie et exposent, soit les découvertes d'un explorateur, soit les progrès successifs de nos connaissances sur un point ou sur une région du continent africain; d'autres se rapportent à l'histoire et à la géographie économique; d'autres tentent d'élucider certaines questions d'histoire politique. Bien que la plupart soient consacrés à des événements du XIXe siècle, de préférence à ses dernières années, l'historien remonte parfois deux cents ans plus tôt. Si forcément, par le caractère varié de ces études et aussi par la diversité de leurs dates, le volume de M. Dehérain n'offre pas une unité absolue, tous ses lecteurs apprécieront vivement la clarté, la précision, la documentation irréprochable et aussi l'agrément de son ouvrage. De bonnes bibliographies en font un utile instrument de travail.

La réédition donnée par M. Carraby, sous le titre de *Dix ans à travers l'Islam*[1], des mémoires de sa vie, dont la publication fut entreprise en 1884 par M. Léon Roches, mérite de trouver de nombreux lecteurs. Peu d'hommes pénétrèrent et connurent l'Islam comme Léon Roches, qui y débuta par une aventure, faisant singulièrement songer à *Aziyadé*, feignit une conversion à l'islamisme, vécut plusieurs années dans la familiarité d'Abd-el-Kader, s'y maria, le quitta quand il reprit les armes contre la France, resta son ami, devint interprète à l'armée d'Afrique, fut un des plus précieux collaborateurs du maréchal Bugeaud, occupa une foule de postes considérables dont les plus hauts furent, sous le second Empire, ceux de représentant de la France au Maroc et puis au Japon. Il mourut en 1901, âgé de quatre-vingt-onze ans, après une existence féconde en actions et dont les péripéties, rigoureusement historiques, paraissent des exagérations, des romans d'aventures exotiques les plus abracadabrants.

Les amateurs de drame populaire et de roman-feuilleton se délecteront à la traduction française de l'ouvrage de M. Bresnitz de Sydacoff, intitulé : *le Mystère russe. Secrets d'État dans l'empire du tsar Nicolas II*[2]. C'est une sorte de pamphlet d'inspiration allemande contre le gouvernement russe et sa corruption. On trouverait sous la signature du « gazetier cuirassé » et d'autres folliculaires de la fin du

1. Léon Roches, *Dix ans à travers l'Islam*. Nouvelle édition. Paris, Perrin, 1 vol. in-8°, XIV-560 p.

2. Bresnitz von Sydacoff, *le Mystère russe. Secrets d'État dans l'empire du tsar Nicolas II*. Paris, Paulin, 1904, 1 vol. in-12.

XVIIIe siècle des réquisitoires analogues contre la monarchie française de l'ancien régime et ses crimes. Il est probable que, aussi bien que dans ces écrits, tout n'est pas faux dans les appréciations et les révélations de l'écrivain allemand. Sur les agissements nihilistes, l'affaire du colonel Grimm, la vie intime dans la société russe, sur « le département asiatique et la diplomatie russe, » bien des observations retiennent le lecteur. Mais, dans l'impossibilité où il est de contrôler les affirmations de l'écrivain, il agira prudemment en demeurant sur la réserve à son égard.

De nombreux lecteurs sauront gré à M. Jules LEGRAS d'avoir utilisé sa connaissance parfaite du russe et de la Sibérie pour nous donner une excellente traduction de l'ouvrage paru en russe au commencement même de cette année, et où M. DE KOULOMZINE[1], secrétaire d'État, membre et chargé d'affaires du comité du Transsibérien, a décrit *le Transsibérien*. Il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt historique, financier, économique, politique, etc., que présente cette formidable entreprise. Quelle que soit la préoccupation particulière du lecteur, il trouvera à se satisfaire dans le livre de M. de Koulomzine. Une première partie étudie l'histoire administrative du chemin de fer; une deuxième décrit sa construction. La troisième, intitulée : *la Colonisation*, montre de la manière la plus complète l'appoint considérable qu'il a apporté au peuplement de la Sibérie. Une quatrième partie fait connaître ses résultats. La guerre russo-japonaise fournira sans doute matière à une cinquième partie ou à un volumineux appendice dans une édition ultérieure du livre de M. de Koulomzine. Contentons-nous encore de signaler dans celle qui nous est offerte plusieurs diagrammes importants, de bonnes cartes et une illustration assez abondante, dont une partie est intéressante.

La littérature sur les peuples jaunes s'enrichit chaque jour. En étudiant le *Peuple chinois*, M. FARJENEL[2] ne s'est pas proposé d'ajouter un volume aux descriptions plus ou moins pittoresques que nous possédons déjà de l'Empire du milieu. Il s'est appliqué, au moyen d'un examen attentif des textes juridiques et littéraires les plus importants de la littérature chinoise, à exposer ou mieux à expliquer ses institutions religieuses, civiles et politiques. Dans une série de chapitres soigneusement construits et bien enchaînés, il a démonté avec beaucoup de soin et de précision les rouages les plus importants de la civilisation chinoise, et il en a rendu sensible la logique, spé-

1. A.-N. de Koulomzine, *le Transsibérien*, traduit du russe par Jules Legras. Paris, Hachette, 1 vol. in-8°, VIII-326 p.

2. Fernand Farjenel, *le Peuple chinois. Ses mœurs et ses institutions*. Paris, Chevalier et Rivière, 1904, 1 vol. in-12, XI-426 p.

ciale sans doute, mais en somme rigoureuse et digne d'intérêt. De tels livres sont fort utiles pour avancer la connaissance précise de la Chine. Si ceux des voyageurs ont leur mérite, que nul ne songe à contester, il est nécessaire que les sociologues s'appliquent à nous expliquer les motifs des faits qui souvent les étonnent. Ainsi seulement peuvent se dissiper les innombrables malentendus qui séparent les Occidentaux des Jaunes et qui se résolvent forcément en conflits aigus, si une étude attentive de « l'esprit chinois » n'amène les Européens à comprendre et à respecter, dans la mesure du possible, les principes d'une civilisation millénaire.

Le problème nègre est à l'heure actuelle un point sombre dans la situation des États-Unis, au milieu des riantes perspectives qui semblent s'ouvrir à eux[1]. Brusquement amenés de l'état d'esclavage à l'état de liberté, les nègres se trouvaient mal disposés, peut-être de par leur race, dans tous les cas de par leur hérédité et leur éducation, à devenir du jour au lendemain des citoyens de la grande république, d'autant plus que, soit par préjugé de couleur, soit pour des raisons économiques et autres, soit à cause de leurs défauts, ils y sont aussi mal vus, peut-être plus encore, dans le nord, qui lutta pour les affranchir, que dans le sud, où ils forment une partie importante de la population. Au lieu d'amener une fusion entre blancs et noirs, les années qui s'écoulent semblent augmenter l'antagonisme des deux races; la criminalité chez les nègres, les lynchages chez les blancs vont croissant; comment empêcher le problème nègre de devenir un véritable danger? Beaucoup de publicistes américains se le demandent. On a dû renoncer à espérer l'extinction de la population nègre par excédent des décès sur les naissances; elle croît souvent plus vite que la population blanche. Le transfert des nègres en Afrique, leur concentration dans une région déterminée des États-Unis sont irréalisables. Il semble donc que la seule voie à suivre soit de les éduquer et d'opérer graduellement en eux la transformation morale et intellectuelle, l'adaptation à leur vie nouvelle jusqu'ici si insuffisamment esquissée. Mais les nègres peuvent-ils être ainsi modifiés? Ne sont-ils pas, de par leur race, rebelles à la civilisation? Beaucoup de publicistes l'ont affirmé. C'est la question que Mme Kate Brousseau, professeur de psychologie à l'École normale de l'État à San-Angeles (Californie), reprend avec un grand sérieux, beaucoup de méthode et la documentation la plus étendue qui puisse être réunie sur le sujet. Ses conclusions sont nettes. Tirés sans transition d'un état de barbarie, traités en inférieurs dans la société où ils vivent, rebutés

1. Kate Brousseau, *l'Éducation des États-Unis*. Paris, Alcan, 1904, 1 vol. in-8°, XVI-396 p.

et molestés par les blancs, systématiquement maintenus dans des occupations inférieures, les nègres peuvent paraître, à cause des progrès relativement faibles qu'ils ont accomplis, peu capables de se plier à la civilisation. Mais il n'est pas possible d'affirmer que, traités autrement, plus instruits, polis par les années, ils ne peuvent se transformer. Bien des exemples autorisent à croire le contraire. Mme Kate Brousseau, passant en revue tout ce qui a été fait en vue de leur instruction primaire, professionnelle et libérale, montre l'insuffisance de l'œuvre accomplie jusqu'ici et insiste sur la nécessité de l'étendre et de la fortifier et sur les raisons qu'il y a de croire que les résultats pourront être satisfaisants.

Il n'y a pas bien longtemps encore que l'histoire de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ne relevait guère que de la littérature pittoresque ou géographique. Le mouvement social et politique si particulier dont l'Australasie a été le théâtre, principalement au cours de ces vingt dernières années, lui a valu depuis peu d'être étudié à un point de vue différent. Aux ouvrages récents de MM. Vigouroux et Métin, consacrés principalement au mouvement social, vient s'ajouter celui que M. André Siegfried intitule *la Démocratie en Nouvelle-Zélande*[1] et qui constitue la meilleure étude d'ensemble que nous possédions sur un des pays dont l'évolution a été suivie avec le plus de curiosité par les sociologues des deux mondes. M. André Siegfried possède à merveille la littérature de son sujet; il a séjourné en Nouvelle-Zélande et dans presque toutes les parties de l'empire britannique. Il se trouvait donc particulièrement bien placé pour donner sur la Nouvelle-Zélande un livre qui ne fût pas seulement son histoire politique et sociale, mais l'exposé, en quelque sorte, de sa psychologie, l'analyse de ce qu'est véritablement aux antipodes la vie nationale d'un pays dont les habitants sont de la même race que les peuples européens, mais que les circonstances ont amenés à développer leur civilisation d'une manière si particulière. M. André Siegfried a pleinement réussi dans sa tâche, et son livre s'impose également à l'attention des politiques, des sociologues et des historiens. Ils y trouveront la description la plus claire et la plus compréhensive du petit peuple dont la situation géographique, son tempérament anglo-saxon et son éducation protestante ont fait la terre d'élection d'un socialisme singulièrement utilitaire et dénué de philosophie et d'un nationalisme impérialiste qui lui est étroitement uni.

André Lichtenberger.

1. André Siegfried, *la Démocratie en Nouvelle-Zélande*. Paris, Armand Colin, 1 vol. in-18, 360 p.

Publications diverses. — M. Pierre Gauthiez vient d'ajouter un nouveau volume à ses études sur le XVIe siècle : *Lorenzaccio, 1514-1548* (Fontemoing). Avec *l'Arétin* et *Jean des Bandes-Noires*, Lorenzino de Médicis complète heureusement ce triptyque de bandits : le bandit de lettres, le bandit militaire, le bandit politique. Nous ne reviendrons pas, à propos de ce nouveau volume, sur les critiques que nous avons faites à *Jean des Bandes-Noires* au point de vue de la forme. M. Gauthiez a une vive sensibilité littéraire ; il a d'heureuses trouvailles de style ; il lui manque le don de l'ordonnance, de la clarté ; il est touffu, inégal, souvent obscur ; il lui manque ce talent de narrateur qui sait dire vivement et nettement tout ce qui est nécessaire et rien de plus, talent si répandu parmi les écrivains français et dont l'absence étonne chez un aussi fin lettré que M. Gauthiez. On voudrait que des livres aussi étudiés, écrits avec tant de fougue et d'amour, fussent en même temps des œuvres d'art ; que les figures dessinées par M. Gauthiez fussent, sinon des portraits d'un modelé et d'un coloris dignes du Titien, du moins des médailles ciselées d'un relief fin et fort dans la manière de Verocchio. Mais on pardonne à M. Gauthiez ce que la lecture de ses livres a de laborieux à cause de leur solide valeur historique et de la lumière qu'il jette sur le siècle dont il a entrepris l'étude. Ses monographies ont une portée plus large que des biographies ordinaires. Elles traitent de personnages représentatifs et M. Gauthiez les met bien en pied dans le milieu dont ils sont sortis et sur lequel ils agissent. Et M. Gauthiez a le grand mérite, tout en étant sensible autant que quiconque à la beauté artistique et pittoresque du XVIe siècle, de ne pas se laisser éblouir par l'éclat des arts et des lettres et de voir la société italienne du XVIe siècle telle qu'elle fut réellement, une sentine de vices et de crimes. S'il passe dans son dernier livre quelque figure touchante de femme comme celle de la mère de Lorenzino, Marie Soderini, ou quelque brave et loyal soldat comme son beau-frère, Pierre Strozzi, qui par ailleurs était aussi une brute, la plupart des protagonistes du drame sont des monstres de bassesse, de perfidie et de débauche, que ce soient les papes Clément VII ou Paul III, ou les ducs Alexandre ou Cosme de Médicis. Le caractère de Lorenzino nous offre un problème psychologique des plus curieux au milieu de cette bande de scélérats dépravés, et les dissertations de M. Gauthiez sur le tyrannicide et l'humanisme ne l'éclairent pas avec une clarté suffisante. Il y a en lui l'hérédité morale de deux familles : les Médicis, exploiteurs et tyrans de la démocratie florentine, les Soderini, défenseurs des vieilles traditions libres de cette démocratie. Il reçoit une double éducation : ses

maîtres lui enseignent la morale héroïque et déclamatoire du stoïcisme antique, la société qui l'entoure lui prêche le mépris de toute morale et lui montre la satisfaction des passions individuelles, la jouissance, la richesse et la puissance comme le but unique de la vie. Appauvri avec son frère Julien, au profit de ses cousins Médicis, il est victime, en 1526, de sa qualité de Médicis et obligé de fuir à Venise avec son frère; et il retrouve la sécurité et l'aisance de la vie auprès de Philippe Strozzi, de Clément VII et du duc Alexandre qui le dépravent en le protégeant. Il n'est point de vice, si contre nature qu'il pût être, qu'il n'ait connu et pratiqué; et c'est ce mignon d'un pape qui, poussé à la fois par la jalousie contre les cousins qui l'ont dépouillé, par le souvenir des vieilles libertés florentines et par la griserie des traditions antiques, accomplit, avec une perfection rare de duplicité et de sang-froid, un des plus beaux attentats politiques qui aient jamais été commis, l'assassinat du duc Alexandre attiré dans un guet-apens sous prétexte de lui livrer sa propre sœur. Le débauché, l'assassin devient alors un autre homme. Poursuivi à la piste par les bravi soudoyés par le duc Cosme Ier (car Lorenzino n'a rien préparé pour le lendemain du crime et Florence n'a fait que changer de maître), il va de Venise à Constantinople, de Constantinople en France, puis de nouveau de France à Venise, se livrant à l'étude, composant des vers et une apologie de son tyrannicide, qui est un beau morceau de littérature politique, oubliant enfin de protéger sa vie pour se donner tout entier à un amour presque pur pour la belle Barozza. L'assassinat de Lorenzino, le 25 février 1548, par les sicaires de Cosme, onze ans après la mort du duc Alexandre, mit le sceau à cette destinée tragique qui devait tenter plus d'un dramaturge, mais qui n'a inspiré qu'une seule œuvre remarquable, le *Lorenzaccio* d'A. de Musset. Grâce à M. Gauthiez, qui a intercalé dans son livre la traduction de l'*Apologie*, des poésies de Lorenzino et de sa curieuse comédie l'*Aridosia*, où l'imitation de Plaute s'associe à la peinture des mœurs italiennes, et qui, dans ses notes, nous donne avec la dernière précision l'indication de ses sources, ouvrages des érudits italiens contemporains, documents imprimés et manuscrits du XVIe siècle, nous possédons sur Lorenzino de Médicis la biographie la plus complète, la plus exacte que nous puissions souhaiter.

La revue *Pages libres*[1] a fait une œuvre utile en publiant une His-

1. Cette revue hebdomadaire, dirigée par M. Ch. Guieysse (8, rue de la Sorbonne. Le n° : 0 fr. 20; un an : 7 fr. 80), consacre chacun de ses

toire populaire de l'Église en sept petits volumes de 100 pages portant comme titre général : *Études sur l'histoire politique de l'Église catholique*. Ces volumes sont les suivants : I. *L'Église et l'empire romain; de l'étable de Bethléem au dôme de Sainte-Sophie*, par F. Delaisi; II. *L'Église au moyen âge; l'apogée de la puissance ecclésiastique*, par A. Rebillon; III. *L'Église et le XVIe siècle; d'Alexandre Borgia à Sixte-Quint*, par Julien Luchaire; IV. *L'Église au XVIIe siècle; le trône et l'autel*, par R. Musset; V. *L'Église et la Révolution française; des cahiers de 1789 au Concordat*, par P. Brizon; VI. *L'Église et les États; le régime de la séparation en Belgique, aux États-Unis, au Mexique*, par La Chesnais; VII. *L'Église et les partis; cléricaux, étatistes et révolutionnaires*, par Ch. Guieysse. Il est remarquable que sept auteurs différents aient su donner une aussi grande unité à toutes les parties de leur ouvrage, dire sur un sujet aussi complexe tout l'essentiel et mêler d'une manière aussi intelligente et aussi intéressante les appréciations aux faits. Cette histoire n'est pas une œuvre de polémique; c'est l'œuvre d'esprits très indépendants, mais qui ont constamment visé à une impartialité presque impersonnelle. Ce n'est point ici le lieu de relever les quelques points sur lesquels l'ouvrage me paraît présenter des lacunes, de regretter que M. Luchaire n'ait point assez insisté sur le rôle du parti réformateur catholique et fidèle à la papauté avant le concile de Trente; que M. Musset n'ait pas montré le rapport étroit qui rattache l'intolérance de Louis XIV envers les jansénistes et les protestants d'une part aux désordres de sa vie privée et de l'autre à son insolence vis-à-vis du Saint-Siège; que M. Brizon n'ait pas connu, avant d'écrire son livre, l'admirable

numéros à une série d'articles ou de documents sur une question actuelle, étudiée autant que possible avec une objectivité absolue et sans aucun préjugé de parti. La collection des *Pages libres* fournit pour l'histoire de ces trois dernières années un ensemble de renseignements authentiques et de jugements indépendants du plus haut intérêt. C'est, avec les *Cahiers de la Quinzaine*, la plus remarquable des publications périodiques nées à la suite de l'affaire Dreyfus. Les *Cahiers de la Quinzaine* (dirigés par Ch. Péguy, 8, rue de la Sorbonne, 20 fr. par an) viennent de réimprimer un livre rarissime de Louis Ménard sur les premiers mois de la Révolution de 1848, intitulé : *Prologue d'une Révolution*, pour lequel l'auteur fut condamné, le 7 avril 1849, à trois ans de prison. L'ouvrage de L. Ménard est un chef-d'œuvre de narration. C'est, de plus, un document d'une importance capitale sur les journées de Juin, dont Ménard fut témoin oculaire. M. Daniel Halévy a donné en appendice les Pièces justificatives, publiées le lundi 2 avril 1849 dans le *Peuple*, qui apportent une série de témoignages sur les atrocités de la répression.

volume de M. Champion sur l'Église et la Révolution. Il était difficile de tout dire en si peu de pages, et ces petits volumes sont vraiment tous d'une lecture substantielle autant qu'attrayante. Je signalerai comme un des plus remarquables celui de M. Julien Luchaire sur l'histoire de la papauté, d'Alexandre VI à Sixte-Quint, dont la division en quatre parties : l'Église mondaine, l'Église chancelante, l'Église réformatrice, l'Église agressive, indique à elle seule avec quelle netteté et quelle vigueur a été retracée la grande crise par laquelle le catholicisme s'est sauvé en se mutilant. Le volume de M. La Chesnais sur les diverses formes de séparation de l'Église et de l'État est celui qui paraîtra le plus neuf à beaucoup de lecteurs et qui leur inspirera le plus de réflexions applicables au temps présent. Le Mexique seul a réussi à réduire l'Église à un rôle purement religieux et à la rendre inoffensive pour la liberté politique et morale des citoyens. L'état déplorable auquel l'Église a réduit la Belgique, grâce au système absurde où l'Église est payée par l'État tout en restant indépendante de lui, est exposé avec une admirable précision.

On a publié, à l'occasion du centenaire de G. Sand, un volume intitulé : *Souvenirs et idées* (C. Lévy), où, à côté de pages assez inutiles, s'en trouvent d'autres qui non seulement sont d'une très noble éloquence, comme tout ce qu'a écrit G. Sand, mais ont une assez grande valeur historique. Les notes sur 1848 et la pétition à l'Assemblée nationale donnent des indications précieuses sur ce qu'était, en 1848, le mouvement socialiste; le journal de G. Sand de novembre et décembre 1850 a une grande valeur documentaire et renferme des vues prophétiques[1]. Enfin, la correspondance de M. Harrisse et de G. Sand pendant la guerre de 1870 et la Commune de 1871 contient des appréciations très pénétrantes sur les événements de ces tragiques années, mêlées à des illusions et des exagérations très instructives. La confiance de Harrisse dans la répugnance des Prussiens à toute conquête et la véhémence de G. Sand contre Gambetta sont également curieuses à noter.

La *Correspondance de G. Sand et d'A. de Musset*, publiée intégralement pour la première fois par F. Decori (Bruxelles, Deman), est aussi un curieux document pour servir à l'histoire intellectuelle du XIXe siècle. Elle ne rehaussera, au point de vue moral, ni l'un

1. Cf. p. 121 : « Si l'Empire et à sa suite l'invasion étrangère... doivent peser sur nous quelques années..., il est certain qu'une grande révolution restaurera la République avec un drapeau commun à la bourgeoisie et au prolétariat sur lequel ces principes (les principes de la démocratie sociale) seront proclamés. »

ni l'autre des deux amants, qui ne deviennent intéressants et nobles que dans la dernière période de leur déplorable amour, au moment où ils se réunissent une dernière fois pour se séparer à jamais. Ils trouvent alors tous deux des accents de passion sincères et éloquents. Mais, jusque-là, que de mauvaise littérature mise à la place des sentiments vrais, quelles déclamations échauffées, quelle profanation des mots les plus sacrés! La *vertu* de Pagello, tiraillée entre G. Sand, sa maîtresse vénitienne et sa femme aveugle est d'un irrésistible comique. Ces lettres sont la plus cruelle critique de l'*amour romantique*. A. de Musset se relève par son désespoir et G. Sand par la sollicitude maternelle qu'elle accorde à l'amant qui ne lui a apporté que des humiliations et des souffrances.

M. N. Chapoutot a eu l'idée assez originale de recueillir dans la Correspondance de Napoléon et les Mémoires des contemporains du premier Empire tous les passages qui dénoncent les maréchaux et généraux ou officiers supérieurs de l'époque impériale pour leur avidité, leur cruauté, leur improbité ou leurs vices. Ces citations forment une assez triste galerie de portraits sous le titre : *Livre d'or des officiers français* de 1789 à 1815. Les « Temps nouveaux » publient cette galerie comme réquisitoire contre le militarisme. C'est de « bonne guerre. »

On sait la haute valeur scientifique de tout ce qu'écrit M. P. Viollet et aussi l'élévation et l'indépendance de sa pensée. Aussi lira-t-on avec un intérêt respectueux l'étude historique et théologique qu'il publie sous le titre : *l'Infaillibilité et le Syllabus* (Lethielleux). Sur le premier point, M. Viollet démontre par de bons arguments que le dogme de l'infaillibilité était moins neuf que ses adversaires et même ses partisans ne le prétendaient et que son adoption a fait plus de bruit que de mal. J'irais jusqu'à penser qu'elle était logique, nécessaire et bienfaisante. Pour le *Syllabus*, tout en reconnaissant que ce document a été rédigé avec une prodigieuse maladresse, M. Viollet use des plus habiles arguties pour lui enlever son venin et le rendre acceptable. Vains efforts. Le *Syllabus* a été une attaque directe contre tous les principes sur lesquels repose la société moderne et cela, à un moment où l'Église n'a plus de refuge que dans le libéralisme, condamné par le *Syllabus*.

Gabriel Monod.

ANGLETERRE.

XVIe SIÈCLE.

Documents. — La collection des *Calendars* touche à son terme. Pour le règne de Henri VIII, il ne reste plus à inventorier que les papiers d'État (*foreign and domestic*) des deux dernières années; les règnes d'Édouard VI et de Marie sont achevés; enfin le travail a été repris, après une interruption de vingt années, pour le règne d'Élisabeth (*foreign*). M. Boyd a donné le tome III des Papiers relatifs à l'Écosse et à Marie Stuart (1569-1571). M. Atkinson a mené le dépouillement des papiers pour l'Irlande jusque vers la fin de 1600 et le major Martin Hume celui des papiers espagnols jusqu'en 1603. — Non moins important est l'inventaire des papiers conservés dans les archives du marquis de Salisbury, à Hatfield House; il est terminé pour le règne d'Élisabeth, et comme, ici, les règles imposées aux rédacteurs sont moins strictes que pour les *Calendars*, on trouvera le texte littéral de certains documents particulièrement importants et curieux, par exemple de la correspondance en français échangée à propos du projet de mariage entre la reine et le duc d'Anjou. Les lettres d'Élisabeth ne sont pas les moins savoureuses.

Parmi les publications des Sociétés savantes, un petit nombre sont dues à la Camden Society et à la R. historical Society. Rappelons le Journal de Sir Roger Wilbraham, intéressant pour l'histoire intérieure de l'Irlande de 1593 à 1616[1], et surtout l'importante Enquête sur les « Inclosures, » de 1517-1518, publiée par M. Leadam[2]. La *Hakluyt Society* a commencé en 1899 la seconde série de ses utiles publications[3]. A des Sociétés plus récentes, nous devons un précieux contingent de documents. La Société des textes pour l'histoire de la marine nous a

1. Au t. X de *Camden Miscellany* (1902); cf. *Rev. hist.*, LXXXIII, 222.

2. *Domesday book of Inclosures* (1897); cf. *Rev. hist.*, LXIX, 139. Ajouter les critiques adressées à M. Leadam par M. Edwin F. Gay et la réponse de M. Leadam dans les *Transactions* de la R. historical Society, vol. XIV (1900).

3. Je mentionnerai seulement : 1° *The Voyage of Sir Robert Dudley to the West Indies and Guiana in 1594*, publ. par Geo. Warner (1899); 2° *The principal navigations of the english nation, by Richard Hakluyt, 1598-1600;* premier volume, publié par Sir Clements Markham et C. R. Beazley. L'édition entière en aura dix. Ajoutons que la maison Maclehose, de Glasgow, a entrepris une nouvelle édition des *Voyages* de Hakluyt et de Purchas.

donné les Lettres et papiers relatifs à la guerre avec la France, en 1512-1513, publiés par M. Alfred Spont[1]. Les Papiers relatifs à la guerre avec l'Espagne, en 1585-1587[2], et à la défaite de l'*Armada* espagnole[3] sont des recueils très intéressants et fort instructifs sur la campagne de Drake aux Antilles en 1585, sur l'audacieux coup de force tenté, avec un plein succès, contre Cadix en 1587, sur l'activité déployée par J. Hawkins[4] pour mettre la flotte anglaise en état de repousser l'effort des Espagnols quand il plairait à ceux-ci de prendre enfin l'offensive, sur la bataille de dix jours livrée dans la Manche à la « Grande Armada » et sur la désastreuse retraite des Espagnols. On sait qu'en vertu des décisions prises par la Société, les textes ne sont pas reproduits dans leur teneur originale, que l'orthographe en a été modernisée, etc. C'est un système qui peut se défendre; mais, ce qui se justifie moins aisément, c'est qu'on puisse rééditer des documents déjà publiés et que le lecteur n'en soit pas prévenu[5]. D'autre part, il est bon de rappeler (MM. Corbett et Laughton n'y ont point manqué) que l'importance des documents anglais, toute grande qu'elle est, ne saurait égaler, surtout au point de vue narratif, celle des documents espagnols, et qu'à cet égard les publications du capitaine Cesáreo Fernández Duro (*Armada española*, t. I, II et III; la *Armada invencible*, 1884-1885) sont une mine des plus précieuses pour l'historien. — Rappelons encore la Relation sur l'expédition anglaise à Cadix, en

1. *Letters and papers relating to the war with France, 1512-1513.* Navy Records Society, vol. X (1897).

2. *Papers relating to the Spanish war, 1585-87.* N. R. S., vol. XI (1897).

3. *State papers relating to the defeat of the Spanish Armada, anno 1588.* N. R. S., vol. I et II (1894).

4. M. Corbett exprime l'opinion que les accusations de malversation contre Hawkins sont mal fondées (p. 207 et suiv.); ce sont des calomnies forgées par les ennemis du vaillant marin.

5. Pour le « Voyage à Cadix » (1587), M. Corbett publie la relation de Robert Lang sans dire, ce qu'il sait fort bien, qu'elle avait été déjà éditée par Clémence Hopper au t. V des Mélanges (*Miscellany*) de la Camden Society, 1863, ainsi que plusieurs des documents publiés par Hopper en appendice. Or, il est bon de se reporter au texte de Hopper, non seulement parce que celui-ci reproduit les documents avec leur orthographe originale, mais parce qu'il est seul parfois à donner d'utiles indications de date qui se trouvent sur l'original et qui ont été omises dans l'édition de la Navy Records Society. — De même, on aurait su gré à M. Laughton d'indiquer exactement les pièces publiées par lui qui se trouvaient déjà dans le Rapport de John Bruce en 1798, et surtout de mentionner que dix-sept des lettres de l'amiral Howard avaient été publiées pour la première fois, et intégralement, par John Barrow dans ses *Memoirs of the Naval worthies of Queen Elizabeth's reign* (1845).

1596, de Sir William Slyngisbie, publiée par M. Corbett[1]. — La *Revue historique* a déjà donné[2] l'indication des textes publiés par la Huguenot Society, si intéressants pour l'histoire des protestants de langue française qui trouvèrent en Angleterre un asile à peu près sûr, au XVIe et au XVIIe siècle. — Enfin la Société pour l'histoire d'Écosse nous a donné un excellent volume concernant le règne de Marie Stuart et ses rapports avec la Papauté[3]. Ce dernier est trop important pour qu'on ne s'y arrête pas un peu.

La situation de l'Église catholique en Écosse était devenue très difficile après la mort de la régente Marie de Guise; elle pouvait être considérée comme désespérée lorsque, après la mort de François II, Marie Stuart rentra dans son royaume. La jeune reine, catholique, avait besoin de l'appui des catholiques. En même temps qu'à ses oncles, les princes lorrains, elle s'adressa au pape et, pendant son court règne de six ans, elle eut avec la Papauté des rapports intermittents sur lesquels des documents récents réunis par le R. P. John Hungerford Pollen ont jeté une vive lumière[4]. La reine ayant adressé une demande de subsides au pape, celui-ci, avant de rien décider, chargea de faire enquête sur la situation un jésuite espagnol, le P. Nicolas Floris (ou Florissens), de Gouda, auquel fut adjoint un prêtre écossais, Edmond Hay. C'est avec peine que ces envoyés purent pénétrer secrètement auprès de la reine, et qu'ensuite ils réussirent à s'échapper sans avoir pu rien obtenir (sept. 1562); pendant deux ans, l'Écosse fut, politiquement, séparée du reste de la catholicité. Quand Marie Stuart eut décidé d'épouser son cousin Henry Darnley, il lui fallut obtenir une dispense du pape[5]. Le 15 mai 1565, en même temps qu'elle promettait le mariage à son cousin, elle s'engageait envers l'ambassadeur d'Élisabeth à ne pas le consommer avant trois mois; c'était le temps strictement nécessaire pour aller chercher à Rome et en rapporter la dispense; mais elle se maria le 29 juillet, sans

1. *Relation of the voyage to Cadiz, 1596.* The Naval Miscellany, vol. I, 1902.
2. Tome LXX, p. 234.
3. *Papal negociations with Mary, queen of Scots, during her reign in Scotland, 1561-1567* (Scottish history Society, n° 37). Édimbourg, Constable, 1901. Joignez : *A letter from Mary, queen of Scots, to the duke of Guise, Jan. 1562*, publ. p. le P. Pollen, avec un fac-similé (Scottish hist. Soc., 1904).
4. Le rapport sur la mission de Gouda fut publié pour la première fois par le P. Forbes-Leith d'abord dans les *Stimmen aus Maria Laach* (1880), puis dans ses *Narratives of our catholic forefathers* (1889); le P. Pollen réédite le texte latin du rapport, avec une traduction anglaise, et y ajoute beaucoup d'inédit.
5. La 6e section de l'Introduction : « The dispensation for Darnley », est très intéressante.

attendre la dispense, qui fut accordée seulement le 14 août. Les cérémonies du mariage furent accomplies, il est vrai, d'après les rites catholiques, et par un prêtre d'une intégrité éprouvée. Le P. Pollen se donne quelque peine pour concilier cette hâte avec le respect dû à l'autorité pontificale. Évidemment, à Rome, on se méfiait d'une reine qui paraissait ne connaître d'autre règle que sa passion. Quand elle demanda de nouveaux subsides, Pie V, qui était pourtant résolu à prendre contre les princes protestants une attitude militante, ne voulut rien accorder avant que Marie eût donné des gages sérieux de sa fidélité à l'Église. Un nonce, Vincenzo Laureo, évêque de Mondovi, fut envoyé à Paris avec de fortes sommes, mais qu'il ne devait livrer qu'à bon escient[1], et, comme Marie refusa d'entrer dans les vues du Saint-Siège, le nonce fut brusquement rappelé (oct. 1566). Puis survinrent le meurtre de Darnley et le mariage de Marie avec Bothwell, mariage célébré « haeretico ritu. » La nouvelle jeta la consternation parmi les catholiques; le pape déclara qu'il n'aurait plus de rapports avec la reine, tant qu'elle ne donnerait pas des « signes meilleurs de vie et de religion[2]. » Comme l'a montré le P. Pollen[3], les contemporains sont unanimes pour attester la force de la condamnation prononcée contre le mariage avec Bothwell; unanime est également leur silence concernant une prétendue violence exercée par Bothwell sur Marie Stuart. C'était une « grande pécheresse, » écrivait d'elle deux ans plus tard le P. Edmond Hay[4].

L'importance des documents publiés par le P. Pollen est grande, on le voit. Ils attestent le sentiment d'insécurité, de défiance qui animait le Saint-Siège dans ses rapports avec une reine qui, tout en sollicitant les subsides du Saint-Siège, refusait d'entrer dans ses desseins, qui professait le catholicisme et s'accommodait fort bien de rester entourée de conseillers protestants; ils nous la montrent enfin devenant l'objet de la réprobation universelle et abandonnée de tous quand elle-même s'abandonna. On s'étonnera moins maintenant de la fureur des invectives auxquelles Marie a été en butte de la part de ses ennemis protestants, quand on la voit reniée par ses amis catholiques.

1. Le P. Pollen publie toutes les pièces qu'il a trouvées sur cette mission.

2. Lettre du cardinal d'Alexandrie écrite de Rome, le 2 juillet 1567, à l'évêque de Mondovi.

3. Introd., p. CXXIX-CXXXI.

4. Lettre au général des Jésuites, Borgia, datée de Paris, le 21 janv. 1569, n. st. : « Fieri etenim potest ut illi peccatrici omnia in bonum aliquando cooperentur, et fiat postea magnorum operum efficatrix, quae olim noluit sanis consiliis acquiescere » (le P. Pollen, p. 507).

Aux documents analysés ou publiés par ces grands corps savants, sont venus s'en ajouter d'autres, non moins importants. Mentionnons tout d'abord trois éditions de l'*Utopia*, de Thomas More, sorte de roman socialiste qui est une des plus curieuses productions de la Renaissance, de ce qu'on appelle le « New Learning » en Angleterre. D'abord, celle de MM. Victor Michels et Theobald Ziegler, avec des notes et une bonne introduction où le sens et l'importance de l'*Utopia* sont bien mis en lumière[1]. Puis celle de M. J. H. Lupton, qui a collationné les éditions originales de 1515, 1516, 1518 et y a joint une traduction en anglais de peu postérieure[2]. Une substantielle introduction nous renseigne sur la vie de Thomas More et sur ses œuvres, jusqu'au moment où, devenu chancelier, il fut entraîné sur les chemins périlleux de la politique. Enfin M. J. Churton Collins a réédité la plus ancienne traduction anglaise de l'Utopie, celle même que M. Lupton a jointe au texte latin[3]. Elle a été publiée en 1551 par Ralph Robinson, et elle est « un excellent spécimen de ce style de traduction qui a trouvé son expansion, non point dans l'anglais simple et musical des versions de la Bible, mais dans celui qui fut adopté pour traduire les classiques grecs et latins, et qui se caractérise par la vigueur et la dignité, mais aussi par la prolixité et l'embarras. » Au texte de l'édition, scrupuleusement reproduite, de 1551, M. Collins a ajouté une bonne introduction, qui cependant n'apprend rien de nouveau, des notes nombreuses où l'on trouve d'utiles commentaires historiques, et un glossaire.

Je n'ai point à revenir sur les documents relatifs au Divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, qui ont été publiés par le P. Hamy[4], documents assez insignifiants et qui ajoutent bien peu, en somme, à la publication capitale que l'on doit au P. Ehses[5]. Mais il

1. *Thomas Morus, Utopia*. Berlin, Weidmann, 1895, in-8°, lxx-115 p. (Lateinische Litteraturdenkmæler des XV und XVI Jahrh. hgg., von Max Herrmann, n° 11).

2. *The Utopia of Sir Thomas More*. Oxford, at the Clarendon Press, 1895, in-8°, c-347 p.

3. *Sir Thomas More's Utopia, edited with introduction and notes*. Oxford, at the Clarendon Press, 1904, lij-284 p. Prix : 3 sh. 6 d.

4. Voir *Rev. hist.*, t. LXIX, p. 96.

5. *Ibid.*, t. LIII, p. 224. Les documents réunis par le P. Ehses dans ses *Rœmische Dokumente* (1893) n'étaient point inédits. Ils avaient été pour la plupart déjà publiés par Hugo Læmmer (1861) et par le P. Theiner (1864); mais ces derniers n'avaient connu que des copies. Ce sont les originaux mêmes qui ont été retrouvés et publiés par le P. Ehses. Chacun d'eux a été reproduit avec un soin méticuleux; les passages chiffrés ont été déchiffrés à nouveau. Chaque pièce est précédée d'une analyse détaillée et accompagnée de notes et

nous faut insister sur celle de M. Merriman. Le jeune érudit américain paraît avoir eu, tout d'abord, l'intention fort ambitieuse de recueillir toute la correspondance de Thomas Cromwell, le plus grand, à coup sûr, des ministres de Henri VIII, si l'on tient moins compte du caractère que des œuvres; mais il a reculé devant cette tâche, qui demanderait presque une vie d'homme, et il s'est contenté de réunir et de publier *in extenso* les lettres écrites par Cromwell en personne. Ce recueil un peu factice, on le voit, comprend 351 numéros; sur ce nombre, vingt et une lettres étaient jusqu'ici inédites ou même inconnues[1]. Le travail est exécuté avec un soin minutieux; le texte imprimé reproduit les originaux aussi fidèlement que possible; les abréviations ne sont pas maintenues, mais les lettres qui les représentent sont marquées en *italiques*. Une assez copieuse annotation et un excellent index en facilitent l'intelligence et l'usage. Une préface de 300 pages contient une très bonne biographie de Cromwell. Les origines du futur ministre ont été débrouillées avec sagacité : né vers 1485 à Wimbledon, d'une famille assez aisée qui venait du comté de Nottingham, il quitta de bonne heure la maison paternelle et courut le monde. Les aventures que raconte Bandello dans sa trente-quatrième nouvelle[2] sont probablement conformes à la vérité : il combattit dans les rangs des Français à la journée du Garigliano (1503), puis fit le commerce à Anvers, à Venise, aux Pays-Bas. On le retrouve à Londres en novembre 1512, employé chez un avoué (*sollicitor*), tout en continuant le métier de drapier. Introduit auprès de Wolsey par son cousin, Robert Cromwell, il devint bientôt son homme de confiance et, quand il fallut au cardinal un homme rompu

de commentaires très utiles. La préface contient une bonne biographie du cardinal Campeggio, légat du pape pour l'affaire du Divorce en 1528, et une dissertation très précise sur le bref de Jules II pour la dispense du mariage de Henri VIII avec la veuve de son frère, Catherine d'Aragon. Le P. Ehses tient ce bref pour authentique; il ne l'a pas retrouvé, il est vrai, dans les registres du Vatican, mais il établit qu'à la place où ce bref aurait dû être transcrit, il y a dans le registre une lacune; un feuillet a été enlevé, et comme, par ailleurs, on sait que les agents du roi d'Angleterre ont été autorisés à examiner chez eux ce registre, on peut les accuser d'avoir effacé la trace d'un acte fort embarrassant pour la cause juridique poursuivie par le roi d'Angleterre.

1. *Life and letters of Thomas Cromwell*, by Roger Bigelow Merriman. Oxford, at the Clarendon Press, 1902, 2 vol., v-442 et 356 p. M. Merriman n'a pas indiqué que le n° 349 a été imprimé dans une plaquette (il est vrai « privately printed »; Édimbourg, 1886) intitulée : *Four original Documents relating to the marriage of Henry VIII to Anna of Cleves* (Historical Reprints, n° XII).

2. Rééditée par Merriman, t. I, p. 19.

aux chicanes de la loi, afin de liquider les biens des maisons sécularisées pour la fondation des collèges d'Ipswich et d'Oxford, c'est Cromwell qui fut choisi. Il s'acquitta de cette tâche difficile avec une dextérité qui réjouit le cardinal; mais il ne soigna pas moins ses intérêts que ceux de son maître; le testament qu'il fit en 1529 prouve qu'alors il était déjà fort riche. La disgrâce de son maître ne le surprit pas. Il l'avait prévue, il y poussa même sous main, mais avec une dissimulation si habile qu'il put se donner aux yeux du monde le mérite, si rare chez les courtisans, de rester fidèle au malheur, tandis qu'il recueillait sans bruit la succession politique de la victime. Henri VIII récompensa son zèle en lui abandonnant peu à peu la direction de ses affaires intérieures et même extérieures, autant du moins que le plus autoritaire des souverains pouvait rien abdiquer de son autorité. C'est lui, on le sait, qui a été l'impitoyable instrument du roi pour la suppression des maisons religieuses, le principal fauteur de la Réforme en Angleterre. Non point qu'il fût un fanatique. Disciple de Machiavel, il n'avait qu'une religion, celle du pouvoir absolu. Il voulait que le pouvoir royal fût au-dessus de tous les autres pouvoirs de l'État, indépendant de toute autorité extérieure, affranchi de tout contrôle. Ce n'était pas une nouveauté, pas plus en Angleterre que sur le continent; mais, ce qu'on ne vit guère ailleurs, c'est la logique à la fois souple et brutale avec laquelle il appliqua ses théories aux circonstances, la rapidité, l'étendue et la solidité de la victoire qu'il fit remporter à la royauté. Comme Wolsey, c'est la politique extérieure qui le perdit. En présence de la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, qui troublait le continent tout entier, Henri VIII eût aimé à jouer le rôle de médiateur, rôle qui flattait sa vanité et qui parfois lui rapporta de sérieux bénéfices. L'affaire du Divorce vint bouleverser ses petites combinaisons. Il sacrifia Wolsey quand il lui parut évident que l'alliance française, où Wolsey l'avait engagé, ne lui donnerait aucun avantage auprès du pape. Cromwell lui enseigna le moyen de trancher le nœud du Divorce et il lui rendit peut-être en outre le service de hâter la fin de la reine Catherine; un moment il fut tout-puissant; mais le rapprochement de Charles-Quint et de François Ier effraya le ministre; il craignit une invasion franco-espagnole en Angleterre et crut qu'il n'y avait de salut que dans une alliance avec les princes protestants. M. Merriman a montré qu'ici encore Cromwell ne fut pas l'esclave de passions religieuses. Il négocia bien avec les Luthériens, mais il fit épouser à Henri VIII une princesse catholique. Anne de Clèves, en effet, avait gardé la foi de son père, et son testament, rédigé, il est vrai, vers la fin du règne de

Marie Tudor, prouve qu'elle mourut catholique romaine. Seulement Cromwell s'avança trop loin. Henri VIII répugnait au protestantisme; en Allemagne, c'est plutôt vers la catholique Bavière qu'il désirait trouver des alliés, ou mieux encore il eût voulu pouvoir s'entendre avec l'empereur. Il y eut alors un réseau d'intrigues parallèles conduites par le roi et son ministre, que M. Merriman ne me paraît pas avoir bien débrouillé; quand la rupture entre François Ier et Charles-Quint, après la répression de la révolte des Gantois, eut écarté tout danger d'invasion, le roi se vengea des embarras où l'avait jeté son ministre en le faisant arrêter, juger et exécuter. Dans le dernier chapitre de son introduction, M. Merriman montre les résultats de la politique de Cromwell, qui a été, sans contredit, un des principaux ouvriers de la grandeur de l'Angleterre. Il est un de ceux qui ont le plus fait, malgré tout, pour lui donner son unité morale et religieuse. Et n'est-il pas digne de remarque que la réforme ait été introduite en Angleterre par un roi demeuré jusqu'à la mort fidèle à la foi catholique et par un ministre sans religion?

Au cours de recherches sur l'histoire de la Compagnie du Levant et des rapports de l'Angleterre avec la Turquie au temps d'Élisabeth, le Rév. H. G. Rosedale a découvert une curieuse relation en italien, par un juif nommé Salomon, sur la mort et le caractère du sultan Mourad III (1595), sur l'avènement, le caractère et les premiers actes de son fils et successeur, Méhémet III. Cette relation (datée du 12 février 1595) a été transmise par l'ambassadeur d'Angleterre, Sir Edward Barton, à Lord Burghley, qui l'a soigneusement annotée de sa main. Mais, en comparant cet exposé avec d'autres relations contemporaines, en particulier avec les dépêches de l'ambassadeur vénitien, M. Rosedale s'est convaincu que le juif Salomon n'a pas dit la vérité sur les événements qui suivirent la mort de Mourad III, qu'il a altéré la figure du sanguinaire Méhémet au point d'en faire un souverain débonnaire et doucement hypocrite, alors qu'il fournissait sans doute à l'ambassadeur vénitien les informations d'une si terrible précision qu'on trouve dans ses dépêches. De cette contradiction, il donne une ingénieuse explication : Sir Edward Barton était bien ambassadeur auprès de la Sublime Porte, mais il y représentait beaucoup plus la Compagnie du Levant, qui l'avait désigné et qui lui payait ses gages, que le gouvernement d'Élisabeth. Afin d'obtenir la faveur du nouveau sultan pour les intérêts à la fois de la reine d'Angleterre et de la Compagnie, il convenait de lui faire un riche cadeau, offert avec un appareil vraiment royal. Or, le gouvernement anglais venait d'envoyer un présent à Mourad III peu de temps avant

sa mort; il répugnait à la lésinerie bien connue d'Élisabeth de recommencer si peu de temps après; la Compagnie de son côté estimait qu'un acte pareil, étant un acte politique au premier chef, incombait au gouvernement. C'est pour persuader la reine de desserrer les cordons de sa bourse que l'ambassadeur lui fit parvenir un récit où le nouveau sultan était représenté comme un souverain facile à gagner, ce que venait précisément de faire la Seigneurie de Venise, et avec un plein succès. Le procédé détourné employé par Sir Edward Barton finit par réussir, et, en 1599, un navire de Sa Majesté, *Hector*, entra dans le Bosphore apportant les présents sollicités, il est vrai, depuis quatre années. Le récit du juif Salomon est conservé au P. Record Office dans une belle copie manuscrite de douze pages. M. Rosedale a obtenu de la « Royal Society of literature » qu'elle fût reproduite en fac-similé; il y a ajouté une traduction en anglais, ainsi que le texte, le fac-similé et la traduction d'autres documents relatifs à cet épisode, ignoré jusqu'ici, de l'histoire diplomatique. L'ensemble constitue un volume somptueux, imprimé en grands caractères, avec de curieux fac-similés et quelques beaux portraits (d'Élisabeth, de Walsingham, de Burghley et de son fils, Robert Cecil, des sultans Mourad et Méhémet)[1]. L'accueil fait par la Société de littérature à ce court épisode ne peut qu'encourager l'auteur à continuer ses recherches et à nous donner, si possible, un ouvrage d'ensemble sur les rapports de l'Angleterre avec la Turquie au XVIe siècle; le *Calendar of state papers* pour Venise abonde en renseignements sur ce sujet pour les vingt dernières années du XVIe siècle.

Publications diverses. — S'inspirant de l'*Histoire générale* publiée par MM. Lavisse et Rambaud, mais d'après un plan différent, des érudits anglais, professeurs ou anciens professeurs à Cambridge, ont jugé le moment opportun pour présenter au grand public un tableau d'ensemble de l'histoire moderne[2]. Le moment en effet est bien choisi; dans la plupart des grands États européens, le travail historique est déjà assez avancé pour qu'on puisse essayer d'en faire la synthèse. L'Angleterre qui, pendant le demi-siècle écoulé, a produit une si étonnante quantité de documents, possède en outre de très savants hommes, fort au courant de la bibliographie historique,

1. *Queen Elizabeth and the Levant Company; a diplomatic and literary episode of the establishment of our trade with Turkey.* Londres, Henry Frowde, 1904, XII-91 p. gr. in-8°, avec 28 pl. et fac-similés.

2. *The Cambridge modern history.* Cambridge, at the University Press. Le titre de l'ouvrage n'est peut-être pas très heureux; il a besoin d'être expliqué.

rompus aux plus saines méthodes, pénétrés en outre de cette pensée que l'érudition n'a pas sa fin en soi, mais qu'elle est un arsenal où vient s'approvisionner l'historien philosophe, capable et désireux d'idées générales. Lord Acton, qui a conçu le plan du présent ouvrage, était au premier rang de ceux-là; il est mort avant d'avoir vu le commencement du travail dont il avait été l'ardent promoteur.

L'entreprise était malaisée. Le moins difficile était de trouver des collaborateurs. Le choix, disons-le tout de suite, est généralement excellent. Mais il fallait leur tailler et distribuer le travail de telle manière que la multiplicité des auteurs n'entraînât ni redites dans l'exposé des faits ni contradiction dans les conclusions qu'on en peut tirer; il fallait que le lecteur sentît une unité de direction et comme d'inspiration imprimée par une philosophie de l'histoire sûre de ses principes et de leurs applications. Sur le second point, le programme ne paraît pas avoir été aussi heureusement rempli que sur le premier. Du moins, le tome I[1] laisse-t-il une impression peu nette; sans doute parce que, dès le début, on n'a pas montré nettement à quel moment, sur quels points et sous l'empire de quelles circonstances les temps modernes se sont dégagés du moyen âge. Feu l'évêque de Londres, Mandell Creighton, chargé de rédiger l'Introduction, semble noter, comme caractérisant essentiellement l'époque moderne, « le développement des nationalités et l'accroissement de la liberté individuelle » (p. 3); mais il ne faut pas un grand effort de mémoire pour se rappeler que la formation des nationalités est précisément un des traits qui caractérisent déjà l'histoire des XIIe et XIIIe siècles et que, d'autre part, le XVIe siècle a vu la restauration de l'esclavage antique dans des conditions particulièrement outrageantes pour l'humanité et pour le christianisme. Et cependant M. Creighton était un historien avisé, qui connaissait admirablement l'histoire de la Papauté au XVe et au XVIe siècle; il savait que l'Europe, composée de peuples très divers par la race, la langue, les intérêts opposés, avait trouvé dans l'Église catholique son unité intellectuelle et morale, que la survivance de l'idée impériale, exploitée par les rois d'Allemagne et par les papes, avait animé pendant plusieurs siècles le corps politique de cette Europe chrétienne. Il n'était point difficile de montrer comment les éléments nombreux, harmoniques ou contradictoires, de l'âme médiévale finirent par se dissocier dans le courant du XVe siècle, et comment se déplaça le centre de gravité de l'Europe. Au besoin,

1. Vol. I : *The Renaissance*, 1902. XXX-807 p. Prix : 16 sh.

chacun des chapitres du tome I aurait fourni les traits nécessaires à ce tableau d'ensemble qui nous manque. On aurait sans doute été amené en conséquence à modifier l'ordre des chapitres qui composent ce premier volume; on n'eût peut-être pas commencé par l'histoire des Découvertes maritimes, dont les principales ont été tardives, et dont les conséquences n'ont commencé de se faire sentir qu'assez en avant dans le XVIe siècle; on eût donné une place plus grande et plus en vue à l'invention et à la diffusion de l'imprimerie. On nous montre surtout le particulier, et c'est affaire à chacun de s'élever, par son propre effort, au général.

Si maintenant on considère chaque chapitre isolément, on y reconnaîtra sans peine le fruit de travaux originaux et de réflexions personnelles. La plupart sont vraiment substantiels et instructifs; plus particulièrement peut-être ceux qui se rapportent à Savonarole (E. Armstrong) et à Machiavel (L. Arthur Burd), à l'Allemagne (T. F. Tout) et aux Pays-Bas (A. W. Ward), à la Renaissance chrétienne (M. R. James) et à l'Europe catholique (William Barry). On a presque entièrement, dans ce tableau de la « Renaissance, » passé sous silence l'histoire de l'art; mais nous sommes prévenus que le développement artistique de la Renaissance sera présenté plus tard dans son ensemble. Le dernier chapitre (ch. XIX : *the Eve of the Reformation*, par Henry Charles Lea) forme la transition nécessaire avec le tome II, consacré à la Réforme[1].

L'Angleterre n'occupe dans le tome I qu'une place très modeste (ch. XIV : *the Early Tudors*, par James Gairdner); elle remplit quatre chapitres du tome II (XIII : *Henry VIII*, par James Gairdner; XIV : *the Reformation under Edward VI*, par A. F. Pollard; XV : *Philip and Mary*, par James Bass Mullinger; XVI : *the Anglican settlement and the scottish Reformation*, par F. W. Maitland). Les directeurs de la publication s'en excusent; il est cependant naturel que l'Angleterre soit particulièrement bien traitée dans un ouvrage destiné à être lu surtout dans les pays de langue anglaise, d'autant qu'avec la Réforme elle commence à jouer un rôle européen et que bientôt elle va attirer sur elle et les foudres de la papauté et la redoutable hostilité de l'Espagne. Elle a donné le premier exemple de la Réforme opérée par le souverain et au profit de l'absolutisme royal; c'est un fait historique d'importance capitale, sur lequel on ne pouvait trop insister. Les chapitres qui lui sont consacrés sont d'ailleurs fort bien encadrés au milieu de l'histoire générale de l'Europe. Les critiques que j'ai cru pouvoir adresser au tome I ne sauraient être

1. Vol. II : *The Reformation*, 1903, XXIV-857 p. Prix : 16 sh.

répétées ici. Le plan du tome II est fortement conçu et se développe avec une logique irréprochable. On lit avec un vif intérêt les chapitres sur Luther (T. M. Lindsay), sur l'Allemagne, l'opposition nationale qui s'y forme contre Rome, la révolution sociale qui s'y déclare et qui est noyée dans le sang, les conflits religieux et politiques qui s'y livrent combat (A. F. Pollard); sur Zwingli (J. P. Whitney) et sur Calvin (A. M. Fairbairn); deux très instructifs chapitres sur l'Église et la Réforme (R. V. Laurence) et les tendances de la pensée européenne à l'époque de la Réforme (A. N. Fairbairn) terminent dignement ce volume, où tout concourt pour donner au lecteur des idées nettes, les éléments d'un jugement raisonné et impartial sur une époque où il est peut-être impossible de rester froidement désintéressé, et pour le laisser sur une excellente impression d'ensemble. On s'arrête vers l'année 1560, au moment où les guerres d'Italie viennent de finir, où la paix religieuse est provisoirement consentie par les partis en Allemagne, où la guerre civile va éclater en France, où l'Angleterre sort enfin de l'anarchie où elle s'anémia pendant une vingtaine d'années pour reconstituer son unité politique et religieuse entre les belles mains d'Élisabeth.

Passons maintenant au détail de l'histoire. Dès le début du règne de Henri VIII se dresse l'imposante figure de Thomas Wolsey. M. Ethelred Taunton l'a étudiée à un point de vue qui n'est pas celui de tout le monde : il néglige de parti pris le politique, le diplomate; il étudie exclusivement le rôle ecclésiastique du cardinal[1]. Prêtre catholique romain, M. Taunton déplore la Réformation anglicane qu'aucune impérieuse nécessité ne justifiait à ses yeux. Qu'il y eût à corriger des abus et des vices dans le clergé régulier et séculier, M. Taunton en tombe d'accord; mais il n'était pas besoin d'une révolution; il suffisait d'appliquer les remèdes préconisés, appliqués par Wolsey lui-même : soumettre les maisons religieuses à une sévère visite et les contraindre à suivre strictement la règle de leur ordre, relever le niveau des études dans le clergé séculier par des fondations universitaires animées de l'esprit nouveau où la foi se fortifierait en s'éclairant davantage, développer l'institution épiscopale par la création de nouveaux évêchés, tel est le programme que Wolsey paraît s'être proposé et que M. Taunton développe en plusieurs chapitres un peu superficiels, mais présentés avec une aimable simplicité. Cardinal de l'Église de Rome, investi des pouvoirs de légat, supérieurs à ceux mêmes du primat de toute l'Angleterre, Wolsey

1. *Thomas Wolsey, legate and reformer*. Londres et New-York, John Lane, 1902, xx-253 p. Prix : 15 sh. L'ouvrage est joliment illustré.

en usa en effet au mieux des intérêts de l'Église. Est-ce à dire que le salut de l'Église catholique en Angleterre dépendit du seul Wolsey? Faut-il, avec M. Taunton, regretter que Wolsey n'ait pu s'asseoir sur le trône de saint Pierre et croire que, devenu pape, il eût sauvé l'Église universelle? C'est aller bien loin. Wolsey n'a pas été seulement un prélat réformateur (si même il eut réellement toutes les intentions que lui prête M. Taunton), il a été ensuite, il a été surtout un politique, un serviteur du roi, plus qu'un serviteur de l'Église. On le vit bien dans l'affaire du Divorce. Tel n'est pas, je le sais, l'avis de M. Taunton, qui, ici encore, ne trouve qu'à louer; « il est clair, » dit-il, « que le Cardinal est le seul qui en sorte les mains nettes, » et il exprime l'espoir que « le chapitre sur le Divorce jettera quelque lumière nouvelle sur un sujet que l'esprit de parti a tant fait pour obscurcir » (p. VIII). Mais justement ce chapitre apparait le plus faible de l'ouvrage, quand on a devant les yeux tous les actes du procès, et en particulier les Documents publiés par le P. Ehses et que M. Taunton ne semble pas avoir connus.

Le paradoxe de M. Taunton est moins profitable à lire que le nouvel ouvrage du P. Francis Aidan GASQUET sur *la Veille de la Réforme*[1]. Le P. Gasquet n'hésite pas à reconnaitre qu'au début du XVIe siècle, l'Église avait besoin de sérieuses réformes en Angleterre comme ailleurs, mais il prétend combattre cette thèse, traditionnelle chez les historiens protestants, qu'avant Henri VIII la corruption était générale dans l'Église et que celle-ci était devenue incapable de remplir son devoir intellectuel, moral et social. A vrai dire, il enfonce un peu une porte ouverte, et plus d'une de ses notes est la preuve que cette thèse est loin d'être soutenue aujourd'hui par toute l'école protestante. Quoi qu'il en soit, il a réuni sur la renaissance des lettres en Angleterre au temps d'Érasme, de Colet et de Sir Thomas More, sur l'enseignement et la prédication, sur la vie des paysans, sur les fondations religieuses et les pèlerinages, etc., bon nombre de faits intéressants, bien étudiés, quelquefois peu connus, et qu'il a mis en bonne lumière. Je serais pour ma part plutôt tenté de voir, au lieu de cette corruption qu'on a fort exagérée sans doute, une sorte de langueur générale, inactive pour le bien comme pour le mal, produite par les troubles civils du XVe siècle et les scandales de la cour pontificale au temps des premiers papes de la Renaissance; langueur qui favorisa les projets de Henri VIII et en assura le succès. L'Angleterre

1. *The eve of the Reformation. Studies in the religious life and thought of the english people in the period preceding the rejection of the roman jurisdiction by Henry VIII.* Londres, Nimmo, 1900, 460 p.

se laissa violenter par les Tudors; l'Église elle-même n'opposa qu'une résistance passive et partielle; ses premiers martyrs furent, si l'on peut ainsi dire, des résignés.

Pour résumer le règne de Henri VIII et présenter au grand public un portrait fidèle de ce prince, sur lequel il est si difficile d'établir un jugement équitable, on ne pouvait trouver un historien mieux informé, un esprit plus éclairé que M. A. Fr. Pollard[1], un des collaborateurs les plus estimés du *Dictionary of national biography* et de la *Cambridge modern history*. Dans un exposé vraiment magistral, il nous fait connaître à la fois l'homme et le souverain, comment l'âge et les circonstances ont peu à peu contribué au développement de son caractère, comment son action personnelle reste distincte de celle qu'il permit à ses ministres d'exercer en son nom, car, ainsi que M. Gairdner, M. Pollard est convaincu que Henri VIII n'a jamais cessé de gouverner par lui-même et que ses ministres n'ont été que les instruments de sa volonté. Il a su « combiner dans sa royale personne le rôle du despote et du démagogue, en le revêtant de la grâce et de la majesté naturelles aux Tudors, » diriger le courant d'une révolution inévitable[2], en l'endiguant dans une certaine mesure; « sans lui la tempête de la Réforme se fût déchaînée sur l'Angleterre; sans lui elle eût été sans doute encore plus terrible[3]. »

Henri VIII mort, le pouvoir passa aux mains du duc de Somerset, régent d'Angleterre (avec le titre de Protecteur) pendant la minorité d'Édouard VI. Son gouvernement fut court, mais il est important, surtout parce qu'il accéléra le mouvement dans le sens de la réforme protestante et qu'il conduisit l'Angleterre du schisme à l'hérésie. Quelle part revient exactement au Protecteur dans cette révolution? C'est encore M. Pollard[4] qui s'est efforcé de répondre à cette question, et sa conclusion est très favorable à Somerset, qu'il nous présente comme un homme d'État fort ambitieux sans doute, avide d'occuper la première place dans le Conseil et peu scrupuleux sur les

1. *Henry VIII*. Paris et Londres, Goupil et Cie, 1902, 302 p. in-4°. Prix : 100 fr.

2. Ici, M. Pollard contredit heureusement ce qu'il avait avancé plus haut (p. 11), en parlant de ce qui aurait pu arriver si le frère aîné de Henri VIII avait vécu et régné.

3. Le volume est admirablement illustré, comme c'est le cas pour tous les volumes qui composent cette luxueuse entreprise; mais ici le choix des illustrations a été fait avec un soin particulier, les attributions ont été proposées dans un véritable esprit critique. M. Pollard sait que les portraits sont aussi des documents et qu'il faut les étudier comme tels.

4. *England under Protector Somerset*. An Essay. Londres, Kegan Paul, 1900, xii-362 p. Prix : 6 sh.

moyens d'y parvenir, manquant peut-être un peu d'énergie, mais esprit ouvert et souple, caractère généreux, novateur hardi dans ses idées et modéré dans leur exécution. S'il a été souvent jugé avec moins d'indulgence, c'est qu'on lui a imputé des mesures violentes dont il n'est pas responsable. En matière religieuse, il approuva les changements apportés dans l'antique liturgie catholique par la rédaction du premier *Prayer book* (1549), car il était protestant sincère, mais sans fanatisme théologique. On ne saurait dire s'il inclinait plutôt vers les idées de Zwingli ou vers celles de Calvin. Sa foi était surtout politique : il voulait la séparation avec Rome, la suprématie de l'État sur l'Église. C'est Northumberland, son rival heureux, demeuré catholique au fond du cœur, qui poussa les choses à l'extrême en faisant rédiger le second *Prayer book.* L'administration intérieure de Somerset se distingue de celle des derniers ministres de Henri VIII par un respect plus grand des formes légales; il donna une plus grande place au Parlement et intervint à peine dans les élections. C'est après sa chute et sa mort que l'on revint à la politique arbitraire et brutale de Henri VIII. Dans ses rapports avec l'Écosse, il eût voulu éteindre les haines réciproques et fondre ces deux royaumes en un « Empire de Bretagne, » où il n'y aurait plus eu ni Anglais ni Écossais, mais un peuple uni dans une même foi religieuse, le protestantisme, qui l'eût éloigné à la fois de la France et de Rome. Les circonstances l'entraînèrent à des mesures de rigueur qui répugnaient à son caractère. Cette manière de présenter les choses en s'appuyant uniquement sur les documents tout à fait contemporains et sur une chronologie rigoureuse des événements est habile et souvent convaincante. Je me permettrai cependant de regretter qu'à l'appendice les indications bibliographiques ne soient pas toujours précises ni complètes.

Quant au *Prayer book,* qui a été l'objet de tant de recherches, on pourra le relire et l'étudier très commodément dans l'édition donnée par M. Vernon Staley. Celui-ci n'a d'ailleurs fait autre chose que de rééditer la toute première édition d'Édouard VI, celle qui parut en mars 1549 (n. st.[1]). La réimpression est faite avec goût et avec soin; on y a poussé le scrupule de l'exactitude jusqu'au point de reproduire les abréviations qui figurent dans le texte original.

1. *The first Prayer Book of King Edward VI* (The Library of Liturgy and Ecclesiology for english readers, edited by Vernon Staley). Alex. Moring (The De La More Press), 1903, VII-372 p. Prix : 5 sh. — Je reste sceptique quant à la date de l'édition : « Imprinted at London... the seventh daye of Marche, the yeare of our Lorde 1549; » il faudrait dire pourquoi l'imprimeur aurait dérogé à l'usage alors général, sauf erreur, de commencer l'année au 25 mars.

Après Henri VIII, réaction protestante; après Édouard VI, réaction catholique. L'esprit politique était tombé si bas avec les Tudors que, pendant une ou deux générations, l'Angleterre se laissa pour ainsi dire imposer sa religion par ses souverains que poussait en avant une minorité de novateurs. La catholique Marie, fille persécutée de Catherine d'Aragon, n'eut qu'à paraître pour renverser, au moins en apparence, l'œuvre de Somerset et d'Édouard VI. Sa vie et son règne ont été contés par miss J. M. Stone avec un soin minutieux[1]. D'aucuns seront surpris, choqués peut-être, de l'intérêt qu'elle porte à la personne de Marie Tudor; on lui en voudra d'avoir tenté de la rendre sympathique. Si le malheur immérité, supporté avec courage et dignité, ne gagne pas nécessairement l'amour des hommes, il donne droit au moins à leur respect, et l'histoire peut s'incliner devant cette reine dont la jeunesse fut si douloureuse et à qui le pouvoir et le mariage n'apportèrent que de pénibles épreuves. C'est avec raison que l'auteur proteste contre l'épithète de « Sanglante » qui acccompagne d'ordinaire son nom; elle ne fut ni plus ni moins cruelle que l'avait été son père; elle fit envoyer au bûcher des protestants, comme son frère y avait fait monter des catholiques. C'étaient les mœurs du temps. Son plus grand tort fut peut-être de ne pas réussir. Nous pouvons aujourd'hui, à distance, dégager les causes qui rendaient la restauration du catholicisme romain, sinon impossible, du moins très difficile après les vingt années qui suivirent le divorce de Henri VIII; nous comprenons que la réforme protestante avait des racines profondes et lointaines, que le peuple était préparé de longue date à la rupture avec Rome. Ces causes ne pouvaient apparaître aux yeux des contemporains. Marie Tudor lutta courageusement contre un courant qui poussait obscurément l'Angleterre vers des destinées nouvelles; le temps lui manqua et les circonstances se tournèrent contre elle. Son œuvre fut ruinée et sa mémoire détestée. Elle avait droit cependant à un peu de justice. Miss Stone laisse parler les faits après les avoir étudiés de près dans les documents de première main, puisés souvent à des sources inédites; c'est le meilleur service qu'elle pouvait rendre à son héroïne.

Un très bon exposé de la vie et du règne d'Élisabeth a été donné par feu l'évêque de Londres, Mandell Creighton. La première édition, éditée avec un grand luxe[2], a été ensuite reproduite en un volume

1. *The history of Mary I, Queen of England*. Londres, Sands et Cie, 1901, x-545 p.

2. *Queen Elizabeth*. Boussod et Valadon, 1896 et 1899. Nombreuses illustrations, dont malheureusement la critique n'a pas été suffisamment faite.

plus modeste, à la portée de toutes les bourses[1]. C'est un guide excellent, mais qui vieillira vite, car ce règne a été si fécond en événements importants pour l'avenir qu'on y revient sans cesse pour le reprendre en détail et le refaire pièce à pièce.

Ce n'est pas le mince petit livre de M. Philip Sidney sur le meurtre d'Amy Robsart, la touchante victime du roman de *Kenilworth*, qui éclaircira le mystère[2]. Il n'apporte aucun élément nouveau à la question; la correspondance échangée entre Robert Dudley et son cousin Thomas Blount, au sujet du tragique événement dont Cumnor Place fut le théâtre (8 septembre 1560) et de l'enquête menée par le coroner assisté du jury d'enquête, était connue depuis longtemps[3]; l'auteur n'a même pas songé à en discuter la sincérité, et cependant le nœud de l'énigme est là sans doute. Si Dudley n'a eu vraiment qu'une préoccupation, celle d'éclairer le jury, on peut faire état en sa faveur d'un verdict déclarant que la mort d'Amy était due à un accident et non à un crime. Il fallait aussi discuter la dépêche où l'ambassadeur d'Espagne rapporte à Philippe II[4] certaines phrases de la reine d'Angleterre annonçant, la veille même de l'événement, la mort prochaine, inévitable d'Amy. Il ne suffisait pas de dresser la liste numérotée des arguments en faveur de l'innocence de Dudley et en faveur de sa culpabilité, en laissant au lecteur le soin de conclure. Les études publiées en Angleterre sur cette question sont nombreuses et plusieurs très importantes; M. Sidney les connaît; s'il avait lu aussi ce qui en a été dit en Allemagne[5], il ne se serait pas contenté à si peu de frais.

On a jugé utile de rééditer les Essais de feu Samuel Roffey Maitland sur la Réforme en Angleterre[6], qui, après avoir été publiés

1. *Queen Elizabeth*. Longmans, 1899, 307 p.

2. *Who killed Amy Robsart?* Elliot Stock, 1901, xviii-59 p. Prix : 3 sh. 6 d.

3. Elle a été publiée pour la première fois par Craik, *Romance of the Peerage*, 1848, t. I, app.; et, depuis, au moins trois fois.

4. Kervyn de Lettenhove, *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous Philippe II*. Lettre du 11 sept. 1560 (t. II, p. 529).

5. D'abord par Hermann Isaac : *Amy Robsart und Graf Leicester* (1882), puis par Ernst Bekker, *Elisabeth und Leicester* (1890). Ajouter l'article consacré à Amy dans le volume d'Andrew Lang, *Valet's Tragedy*; cf. *Rev. hist.*, LXXV, 214. Je n'ai vu ni Walter Rye : *Murder of Amy Robsart* (1885), ni *Queen Elizabeth, Amy Robsart and the earl of Leicester*, qui est une réimpression du *Leicester's Commonwealth* de 1641, par Frank J. Burgoyne. Longmans, 1904.

6. *Essays on subjects connected with the Reformation of England*, by S. R. Maitland; with an introduction by Arthur Wollaston Hutton. Londres, John Lane, 1899, xix-467 p.

d'abord dans le *British Magazine*, parurent en volume en 1849. L'auteur, mort en 1866, était né de parents non conformistes; ses opinions religieuses lui interdirent de prendre ses grades à l'Université de Cambridge; il entra néanmoins dans l'Église. Il fut ordonné prêtre en 1821 et il consacra sa vie à l'étude des questions religieuses. Très indépendant, sinon même hostile à l'égard de certains partis qui dominaient alors dans l'Église établie, il voulut voir de près comment s'était établie cette Église, et c'est avec une verve brillante et cruelle qu'il entreprit la peinture ou plutôt la satire du parti puritain sous Henri VIII, Édouard VI et Marie Tudor. Il se complut à faire ressortir le cynisme de Thomas Cromwell et de ses principaux partisans, l'impudence et la grossièreté de langage de plusieurs des chefs puritains, en particulier de John Bale, le rôle louche et peu héroïque joué par certains d'entre eux lors du soulèvement de Thomas Wyatt, la furieuse guerre de pamphlets que, du fond de l'exil, ils dirigèrent contre Marie Tudor, employant toutes les armes, même l'injure et la calomnie, contre le gouvernement d'une femme, puis la désinvolture avec laquelle ils surent se retourner lorsque Élisabeth eut succédé à sa sœur, et essayèrent de faire oublier les impolitiques anathèmes d'un John Knox qui avait déclaré les femmes inaptes à régner et prêché la révolte aux sujets contre leur souverain. Tout cela était vrai; on l'avait trop oublié; on s'était trop habitué à considérer les débuts de la Réforme à travers le « Livre des martyrs » de Foxe. La réaction entreprise par Maitland était légitime; aujourd'hui encore on lit son livre avec d'autant plus de fruit qu'on y trouve de nombreux extraits des pamphlets du temps, source précieuse et peu exploitée pour l'histoire des idées morales et sociales. Mais ces Essais ne forment pas une histoire de la Réforme, c'en est simplement la critique, et, pour être toujours sincère et animée par la seule passion du vrai, cette critique toute négative dépasse souvent le but. On lui abandonne Bale; mais à Foxe, par exemple, il n'a pas rendu pleine justice. Le « Livre des martyrs » est un fouillis, mais où il y a beaucoup de bons matériaux à prendre; l'étude des documents authentiques est venue plus d'une fois, dans ces dernières années, en montrer la solidité.

Depuis qu'ont paru ici même (t. XXXIV et XXXV, année 1887) les pénétrantes études de M. Martin Philippson sur Marie Stuart[1], l'histoire de cette princesse n'a cessé de passionner les érudits. L'ar-

1. Suivies à peu de distance de son *Histoire de Marie Stuart* en 3 vol., 1891-93 (*Rev. hist.*, XLVIII, 86, et LI, 326).

deur des polémiques soulevées par les manifestes de B. Sepp en faveur de l'innocence de la reine d'Écosse s'est peu à peu calmée en Allemagne, et l'on peut dire que la biographie de Marie Stuart par Gustave Storm[1] a clos provisoirement le débat. Sur le point particulier, mais capital, des lettres dites de la Cassette, la critique, même chez les érudits protestants, paraît assez généralement disposée à admettre que ces lettres sont, sinon dénuées de toute authenticité, du moins fortement interpolées. Mais dans le même moment, en Angleterre, le sujet était repris par les meilleurs écrivains et labouré de nouveau dans tous les sens. M. Henderson[2] donnait à la discussion une base solide et surtout commode en publiant pour la première fois le texte des documents incriminés, d'après les plus anciennes copies et avec les variantes; il concluait avec Froude pour l'authenticité de la criminelle correspondance de la reine avec Bothwell. Sir John Skelton, qui avait déjà rompu plusieurs lances en faveur de la reine calomniée[3], a défendu l'opinion contraire en appendice à une intéressante et luxueuse biographie de Marie Stuart[4]. Puis est venu M. David Hay Fleming[5], avec une nouvelle biographie de Marie Stuart, qui vaut surtout par l'extrême abondance de ses renseignements bibliographiques, sans compter quelques documents nouveaux, et un itinéraire de la reine dressé avec un soin minutieux. L'auteur est un adversaire déclaré de Hosack et de Skelton; mais il n'a pas encore abordé de front la question des lettres de la Cassette; son premier volume s'arrête au moment où Marie Stuart, après la défaite de Langside, a pris le parti de se réfugier en Angleterre, et il déclare qu'il s'interdit à dessein de faire la moindre allusion à ces lettres; il les considère provisoirement comme inexistantes. Il faut souhaiter qu'il nous donne bientôt le fruit de ses recherches. En attendant, le sujet a été repris et discuté à fond par M. Andrew

1. Voir *Rev. hist.*, LXIX, 394. L'ouvrage de Storm a été traduit en allemand par P. Wittmann (*Maria Stuart*, 1894; Munich, Mehrlich, 263 p.). Dans le premier chapitre de son livre, Storm a examiné les lettres de la Cassette et conclu qu'elles ne sont pas authentiques.

2. Cf. *Rev. hist.*, XLVI, 161.

3. Dans ses *Essays in history and biography, including the Defence of Mary Stuart*. Londres, 1883, et dans ses deux volumes sur Maitland de Lethington, 1887-1888; cf. *Rev. hist.*, XLI, 91.

4. *Mary Stuart*. Boussod et Valadon, 1893.

5. *Mary, Queen of Scots, from her birth to her flight into England*. Londres, Hodder et Stoughton, 1897. Le texte occupe les pages 1-176; les notes, les pages 177-490; les documents inédits, les pages 491-514; l'itinéraire, les pages 515-542.

d'abord dans le *British Magazine*, parurent en [illegible] on ne parais-
L'auteur, mort en 1866, était né de parents non [illegible] les historiens
opinions religieuses lui interdirent de prendre [illegible] ajouter quelques
sité de Cambridge; il entra néanmoins dans [illegible] à la bibliothèque
prêtre en 1821 et il consacra sa vie à l'étude [illegible] le P. Pollen; ces
Très indépendant, sinon même hostile [illegible], tant de fois ressas-
qui dominaient alors dans l'Église établ[illegible] savoir la part que
comment s'était établie cette Église, et [illegible], nous avons deux sortes
et cruelle qu'il entreprit la peinture [illegible] des serviteurs du roi
tain sous Henri VIII, Édouard VI [illegible] principal chef des assas-
faire ressortir le cynisme de Thom[illegible] trouvés dans la Cassette. Or,
partisans, l'impudence et la gro[illegible] argumentation très serrée,
chefs puritains, en particulier [illegible] décevante, aucune de ces dépo-
héroïque joué par certains d'[illegible] conditions qui puissent nous
mas Wyatt, la furieuse [illegible] ont été produites tardivement,
ils dirigèrent contre Marie [illegible]ement, devant les commissaires
l'injure et la calomnie, [illegible]; une même, celle de Nicolas
désinvolture avec laq[illegible] toute particulière, puisque Paris
eut succédé à sa [illegible] complice de Bothwell, n'a été recueil-
tiques anathèmes [illegible]ques-unes ont été certainement retou-
inaptes à régner [illegible] supprimée[2]; d'autres ont été obte-
rain. Tout cela [illegible] menace de la torture. D'autre part, si
habitué à con[illegible] que, quelques jours seulement après la
des martyr[illegible] et de Bothwell, une cassette fut saisie
légitime; [illegible] qu'elle renfermait, relatifs aux rap-
de fruit [illegible], ont été examinés par les membres du
du temp[illegible] ignorons en quoi consistaient au juste
idées [illegible] plus originaux produits par Murray, Mor-
histoi[illegible] complices), en décembre 1568, étaient bien
être [illegible] le 20 juin de l'année précédente et s'il est
cett[illegible] Morton sur la foi du serment, qu'ils étaient
do[illegible] rien ajouté ni retranché. Ces dépositions,
ju[illegible] sont demeurées ainsi pendant plus d'un an entre
h[illegible] ennemis de Marie Stuart, de gens qu'on a pu
[illegible] d'un cas, de trahison et de mensonge; les soup-
[illegible]times, la défiance s'impose à la critique. Quand
[illegible] l'examen des documents en eux-mêmes, les rai-

[illegible] *Mary Stuart*, with illustrations. Longmans, 1901, XIII-
[illegible]

[illegible]burn de Bowton; voy. Introd., p. XIII.

grossissent à chaque instant, sans
on positive. Comme le dit M. Lang,
un témoignage qui ne soit aussitôt con-
traire et, si l'on ne veut s'arrêter incertain
Stuart, on en est réduit à se déterminer par
que sentimentales ; ainsi, peut-on dire, il
que la correspondance de Marie et de Bothwell
imaginée ; il est très probable qu'elle a été plus
Marie Stuart a toujours nié avoir écrit les lettres
les seigneurs écossais, ses ennemis. Que n'a-
protesté, haut et clair, contre l'idée même qu'on pût
une correspondance quelconque avec le meurtrier de
Ses défenseurs nous montrent ses larmes ; on attend d'elle
chose qu'une résignation éplorée, un cri du cœur, qui ne
pas.

Quand, après avoir clos l'enquête si fouillée de M. Lang, on ouvre
longue apologie présentée par M. Samuel Cowan[1], on se trouve
brusquement transporté dans un autre domaine, qui n'est pas celui
de la critique ; l'auteur raconte la vie de Marie Stuart pour prouver
qu'elle est innocente de toute faute grave, qu'elle a pardonné à
Darnley tous ses torts envers elle, qu'elle a sincèrement désiré punir
ses meurtriers, que son mariage avec Bothwell a été le résultat inéluctable d'un horrible complot. Il ne discute pas, il affirme ; toutes les accusations portées contre elles sont fausses, toutes les pièces qui peuvent l'incriminer de près ou de loin, qu'elles viennent du P. Record Office ou du Vatican, sont fausses. Les lettres de la Cassette sont fausses, et la principale raison, c'est que Marie ne peut en avoir été l'auteur (ce qui est précisément le point discuté) ; ces lettres « ont été fabriquées par Maitland, Buchanan, Archibald Douglas et Thomas Crawford, sous l'inspiration de Murray, Morton, Ruthven et Lindsay. » Ce procédé trop commode indispose contre un avocat aussi prévenu en faveur de son client, même quand il peut avoir raison, comme dans l'affaire du complot de Babington, où il semble bien en effet qu'on ait produit contre Marie un autre document faux. En vérité, ces huit cents pages apprennent peu de choses et l'on aura plus de profit à relire l'appendice, mentionné plus haut, de M. Skelton à sa biographie de Marie Stuart[2]. M. Skelton est convaincu, lui

1. *Mary, Queen of Scots, and who wrote the Casket letters?* 2 vol. Londres, Sampson Low, Marston et Cie, 1901, XII-387 et VIII-407 p.

2. M. Cowan a pris un soin particulier de multiplier les portraits de Marie

aussi, de l'innocence de la reine d'Écosse, mais ses arguments soutiennent la discussion.

Le volume plus récent encore du Rév. W. Odom[1] n'ajoute rien à ce que nous savons de la reine d'Écosse; c'est un résumé de sa vie et de son règne d'après de bons livres; il n'y a ni faits nouveaux ni idées originales. L'auteur d'ailleurs n'y visait point.

L'iconographie de Marie Stuart a déjà fait l'objet de nombreux travaux. Au recueil de la comtesse Ballestrem mentionné en note, il faut ajouter l'œuvre plus récente, moins complète à coup sûr, mais plus artistique, de M. J. J. Foster, où d'admirables gravures sont à signaler[2], et les notes sur les portraits authentiques de Marie Stuart, basées sur les recherches de feu Sir George Scharf, par M. Lionel Cust[3]. M. Cust, qui a succédé à Sir G. Scharf comme directeur du musée des portraits à la National gallery, a divisé les portraits en trois catégories; il a placé dans la première ceux dont l'authenticité est certaine, dans la seconde ceux qu'on accepte d'ordinaire comme authentiques, mais dont la provenance est incertaine; dans la troisième, ceux qui sont faux. Cette question d'authenticité est traitée avec une incontestable compétence, et il est certain que l'auteur débarrasse l'iconographie d'une foule de représentations sans valeur. Reste la question de savoir jusqu'à quel point les portraits authentiques représentent fidèlement Marie Stuart et peuvent être utilisés par les historiens comme des documents sûrs, permettant de péné-

Stuart; il en a fait reproduire seize, et les reproductions sont assez soignées. M. Lang en donne seulement trois. M. Cowan paraît se féliciter d'avoir introduit ainsi un élément nouveau dans la biographie de Marie Stuart (« a feature not embraced in any previous life, » t. I, p. vii); ignore-t-il donc le gros recueil formé par la comtesse Ballestrem : *Maria Stuart, Kœnigin von Schottland. Blætter zu ihrem Andenken und zu ihrer Ehre* (Hambourg, 1889)? Ajoutons que M. Cowan a donné plusieurs fac-similés intéressants, dont le texte de la ligue formée pour le meurtre de Riccio (I, 116). Le volume de M. Lang comprend aussi, outre des vues d'Édimbourg au temps de Marie Stuart, plusieurs fac-similés de l'écriture vraie et contrefaite de cette princesse.

1. *Mary Stuart, queen of Scots; her friends and her foes.* A Review of her life and times, including fourteen years of captivity in Sheffield. Bell and Sons, 1904, xv-266 pages, illustré.

2. *The Stuarts, being illustrations of the personal history of the family (specially Mary, Queen of Scots) in the XVI th, XVII th and XVIII th century art.* Londres, Dickinson, 2 vol. fol. 140 et 155 p.

3. *Notes on the authentic portraits of Mary, queen of Scots, based on the researches of the late Sir George Scharf,* rewritten in the light of new information by Lionel Cust. J. Murray, 1903, in-8°, xi-157 p. et 33 pl. ou médaillons. Prix : 3 guinées.

trer jusqu'à l'âme même de la personne à travers son apparence extérieure. On constate, non sans étonnement, que les portraits de Marie enfant ou dauphine de France la vieillissent de plusieurs années, que l'on a peu de portraits d'elle pour les années 1560-1568, où elle était reine et libre; que les plus célèbres paraissent appartenir au temps de sa longue captivité et que, sans doute, les artistes songèrent plutôt à la peindre majestueuse ou touchante que vraie. D'autre part, nous savons que d'assez bonne heure Marie porta perruque et qu'au moment de sa mort elle avait les cheveux ras. Il faut donc penser que la plupart des images, même authentiques, de Marie sont en partie conventionnelles. Peuvent-elles cependant nous servir pour reconstituer le portrait véritable de la reine? Je ne sais. M. Cust n'a pas tenté de le faire, ce qui, sans doute, n'était pas l'objet de ses recherches. Il n'y faudrait pas seulement un homme de goût, mais un véritable historien[1]. Encore cet historien ne se laisserait-il pas dominer par ses préventions? Malgré tant de luxueuses ou savantes publications sur son compte, Marie Stuart demeure une des énigmes les plus déconcertantes de l'histoire.

M. Lang et M. Cowan se retrouvent en face l'un de l'autre sur un autre terrain de discussion. Voici les faits, aussi brefs que possible : le 5 août 1600, le comte Gowrie et son frère cadet, Alexandre Ruthven, furent tués chez eux-mêmes, à Perth, en présence et peut-être de la main du roi Jacques VI, leur hôte. Jacques VI avait-il, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même, été attiré dans un piège par ces gentilshommes et est-ce en se défendant contre eux que ces traîtres ont trouvé la mort? Ou bien, comme le prétendirent des témoins amis des victimes, celles-ci ont-elles été tuées par le roi, qui redoutait leur influence et avait intérêt à frapper à la tête une des premières familles de la noblesse écossaise? M. Cowan tient pour la seconde hypothèse[2]; M. Lang pour la première[3]. Ici encore on discute sur des témoignages qui ne sont pas sûrs (le principal est celui

1. M. Cust a publié, p. 94-99, un Récit de la mort de Marie Stuart qui est connu depuis longtemps; c'est la relation de Robert Wigmore (M. Cust l'appelle Wynckfield), serviteur de Burghley, publiée déjà par Sir Henry Ellis (*Original letters*, 2e série, t. III, p. 112-118). Cette relation, traduite en français, a été publiée par Labanoff, *Lettres inédites*, p. 230, et par Hovyn de Tranchère, *les Dessous de l'histoire*, t. I (1886), p. 142.

2. *The Gowrie conspiracy and its official narrative*. Londres, Sampson Low, Martson et Cie, 1902, x-264 p. et 2 plans.

3. *James VI and the Gowrie Mystery*. Longmans, 1902, xiv-280 p., des plans et des portraits. Prix : 12 sh. 6 d.

du roi, que les deux auteurs tiennent pour également suspect), sur des dépositions obtenues par des moyens que réprouve une bonne justice, sur des documents dont l'authenticité est incriminée. Ici encore, c'est le mystère. L'opinion soutenue par M. Cowan semble néanmoins la plus vraisemblable. Les documents nouveaux produits par M. Lang ne prévalent pas contre ceux qu'analyse l'avocat de la partie adverse.

La position prise par M. Lang dans ces controverses permet de présumer l'esprit dans lequel il a écrit son histoire d'Écosse. Deux volumes ont déjà paru : le premier va de l'occupation romaine au milieu du XVIe siècle ; le tome II tout entier est consacré à l'époque, courte mais pleine d'événements dramatiques, où les destinées de l'Écosse ont paru se confondre avec celles de la Réforme en Europe[1]. Il commence avec la régence de Marie de Guise et se termine à la mort de Jacques VI (Jacques Ier d'Angleterre). Inutile de rappeler à quel point l'auteur est familier avec les sources, et à la suite de quelles études patientes et minutieuses il a fini par se former une opinion personnelle sur les points les plus obscurs de cette histoire. Ici, son érudition, plus discrète, se concentre dans un petit nombre de notes placées à la fin de chaque chapitre et qui nous renvoient aux textes eux-mêmes, plus rarement au récit des historiens. Il expose les faits avec précision et vivacité et porte sur les caractères des personnages[2], sur l'enchaînement des événements politiques, religieux et sociaux, des jugements parfois nouveaux, toujours intéressants.

L'histoire d'Écosse, par M. P. Hume Brown, qui a paru très peu de temps avant celle de M. Lang[3], ne mérite pas moins d'éloges. L'auteur, déjà connu par une bonne biographie de J. Knox, a puisé aux sources mêmes, qu'il connaît fort bien, les éléments d'un récit clair, animé, impartial, où les idées personnelles ne manquent pas.

1. *A history of Scotland from the Roman occupation.* Édimbourg, Blackwood, 1902, XIV-575 p. Prix : 15 sh.

2. En appendice, M. Lang a repris, en les résumant, son exposé et ses conclusions sur les Lettres de la Cassette (app. A) et sur l'affaire de Gowrie (app. B). Ces quelques pages sont à lire ; elles laissent dans l'esprit une impression plus nette que la lecture des deux ouvrages mentionnés ci-dessus, où la multiplicité des dissertations de détail fait souvent perdre de vue le sujet principal.

3. *History of Scotland.* Vol. II, from the Accession of Mary Stewart to the Revolution of 1689. Cambridge, at the University Press, 1902, XIV-464 p., 4 cartes et 1 plan.

Il y a quelque monotonie dans le plan général, chaque livre se terminant par un bref exposé des progrès politiques et sociaux accomplis par le pays durant la période parcourue; mais on suit l'auteur avec un intérêt rarement lassé à travers ces révolutions du XVIe et du XVIIe siècle, où l'Écosse, se dégageant enfin de son anarchie plusieurs fois séculaire, entre dans la voie de la civilisation moderne. On sent qu'il est un guide sûr et honnête, quand il parle soit de Marie Stuart[1], soit de Cromwell ou de Jacques VII (Jacques II d'Angleterre). La bibliographie, copieuse et précise, fait de cet ouvrage un excellent instrument de travail[2]. Il figure avec honneur dans la série historique de Cambridge, magistralement dirigée par M. G. W. Prothero.

C'est encore une histoire d'Écosse, mais considérée à un point de vue particulier, qu'a écrite M. William Law MATHIESON[3]; il s'est proposé d'esquisser le développement politique de l'Écosse depuis le moment où, brisant son alliance séculaire avec la France et passant au protestantisme, elle entra dans sa véritable destinée, qui la poussait vers l'union avec l'Angleterre, jusqu'au moment où le triomphe de Guillaume d'Orange en Angleterre et l'apaisement des dissensions religieuses permirent à l'Écosse de régler d'une façon durable les rapports entre l'Église et l'État. La plupart des chapitres de ce livre intéressent exclusivement l'histoire intérieure de l'Écosse, mais quelques-uns, parmi les plus importants, touchent aussi à l'histoire d'Angleterre et prennent par là même un caractère d'importance générale; ce sont ceux qui touchent l'organisation politique et reli-

1. Au sujet des Lettres de la Cassette, M. Brown dit avec beaucoup de sens (p. 132) : « Trois opinions ont été soutenues; la première, que ces lettres sont tout à fait authentiques; la seconde, qu'elles sont tout à fait fausses; la troisième, qu'elles sont en partie authentiques et en partie falsifiées. Je ne puis m'arrêter à aucune de ces conclusions; les méthodes employées d'ordinaire pour découvrir les faux nous font ici complètement défaut : nous ne possédons pas les originaux et par conséquent nous ne pouvons rien tirer de l'aspect de l'écriture. Elles fournissent des informations que nous ne trouvons pas ailleurs, mais nous sommes incapables de décider si elles sont vraies ou fausses; elles contredisent des faits fournis par d'autres sources, mais nous ne pouvons dire où gît la vérité. » Il ajoute que l'étude de M. Lang lui paraît la plus impartiale et la plus ingénieuse qu'on ait encore écrite, et la conclusion de M. Lang est que le problème est insoluble.

2. Corriger, p. 156, la date de la Saint-Barthélemy, qui est le 24 août et non le 27.

3. *Politics and Religion; a study in scottish history, from the Reformation to the Revolution*, 2 vol. Glasgow, Maclehose, 1902, XVI-412 et XV-387 p. Prix : 21 sh.

gieuse de l'Écosse au temps de Marie Stuart et d'O. Cromwell. On les lira avec un vif intérêt, car l'auteur, très au courant du détail des événements, sait les dominer; il en montre l'enchaînement, leur action réciproque et les conséquences générales pour la formation politique et intellectuelle du pays. Il a beaucoup à nous apprendre sur l'organisation presbytérienne, sur les conflits soulevés par les réformateurs les plus fanatiques avec l'État d'un côté, l'épiscopat de l'autre, sur ces luttes qui durèrent plus d'un siècle et demi et qui imprimèrent un caractère si particulier à l'Église nationale d'Écosse.

Revenons maintenant à l'Angleterre. L'histoire ecclésiastique de ce pays au XVIe siècle ne pouvait trouver un meilleur guide que M. James Gairdner, employé depuis si longtemps à la rédaction des *Calendars* et si versé dans l'histoire politique de cette période; or, la Réformation religieuse imposée au pays par Henri VIII et par les ministres d'Édouard VI a un caractère politique très nettement accentué. La rupture avec Rome fortifiait le gouvernement des Tudors en substituant la suprématie royale à la suprématie pontificale. Le volume qui lui a été confié dans l'entreprise collective dirigée par MM. Stephens et Hunt[1] est un excellent résumé des notions que l'on possède aujourd'hui sur la matière, et, sur plus d'un point, c'est le fruit de ses propres découvertes dans les documents originaux, non encore utilisés, qu'il nous apporte. Pour la période qui se confond avec le règne d'Élisabeth, nous avons les deux derniers volumes du chanoine Richard Watson Dixon, qui nous mènent de 1558 à 1570[2]. Le chanoine Dixon écrit au point de vue nettement anglican, c'est-à-dire qu'à ses yeux l'œuvre de réforme accomplie par les Tudors, si on la considère dans son ensemble, était légitime et nécessaire, que l'organisation donnée par eux à l'Église correspondait le mieux à la tradition nationale. Cependant, ce n'est à aucun degré une œuvre de sectaire. Ce dignitaire anglican est et demeure un historien. Historien très bien informé d'ailleurs; ses notes et références sont abondantes, substantielles, instructives. A la différence de M. Gairdner, son point de vue est moins politique qu'ecclésiastique; il est vrai qu'aussi les époques

1. *The English church in the sixteenth century, from the accession of Henry VIII to the death of Mary* (A history of the English Church, t. IV). Macmillan, xv-430 p., avec une carte, ingénieusement construite, de l'Angleterre épiscopale et monastique au temps de Henri VIII. Prix : 7 sh. 6 d.

2. *History of the church of England from the abolition of roman jurisdiction* (les t. I à IV parus de 1878 à 1891). Oxford, at the Clarendon Press, 1902. M. Dixon étant mort en janvier 1900, les t. V et VI ont été publiés par M. Henry Gee.

sont dissemblables et que déjà, dans le sein de l'Église épiscopale réorganisée après la réaction marianiste, se manifestent des agitations intérieures d'où sortira le puritanisme. En fait, il est déjà né au moment où s'arrête l'œuvre inachevée du chanoine Dixon. Pour ces douze années où fermentent tant de passions divergentes et même hostiles, il nous est un guide non point désintéressé sans doute, mais honnête et éclairé.

Pour lutter contre le protestantisme maître du pouvoir, William Allen (créé cardinal en 1587) organisa les missions de prêtres séculiers instruits dans les séminaires de Rome, Reims et Douai, et le Père Robert Parsons (ou Persons) envoya les Jésuites. L'action de ce dernier a été vraiment extraordinaire et le gouvernement anglais surveilla ses menées avec un zèle haineux, le considérant comme un de ses plus dangereux adversaires. Il serait désirable de connaître exactement sa vie et ses écrits, chose difficile, parce qu'il nous échappe de temps en temps sous les masques divers et les noms différents qu'il prit. En attendant, on ne lira pas sans intérêt l'étude que M. Ethelred L. Taunton, le biographe de Wolsey mentionné plus haut, a consacrée à l'histoire des Jésuites en Angleterre, de 1580 à 1773; Parsons y occupe une place considérable[1]. Rappelons, en tout cas, que les belles publications de textes, si magistralement commentés par feu M. Th. G. Law[2], ont éclairé d'une très vive lumière plusieurs points importants de l'histoire du parti catholique en Angleterre et en Écosse pendant les vingt dernières années du XVIe siècle, surtout du « schisme » qui éclata entre les Jésuites et les prêtres séculiers.

La politique extérieure d'Élisabeth et en particulier l'histoire de ses relations avec l'Espagne ont fait l'objet de nombreuses et intéressantes publications dues au Major Martin A. S. Hume. La bonne fortune lui est échue d'avoir à publier l'inventaire des papiers de Simancas relatifs aux affaires d'Angleterre; il l'a justifiée par l'importance de ses dépouillements et la variété des études qu'il en a tirées. Sans parler ici de ses travaux sur l'histoire d'Espagne, qui

1. *The history of the Jesuits in England, 1580-1773*, 1901.

2. *The Archpriest Controversy. Documents relating to the dissensions of the roman catholic clergy, 1597-1602* (Camden Society. 2 vol., 1896, 1898). — *Catholic Tractates of the sixteenth century, 1573-1600* (Scottish Text Society, 1901). M. Law avait déjà traité toute la question du « schisme » d'une manière très approfondie dans un volume qui a fait époque sous ce titre : *Historical Sketch of the Conflicts between Jesuits and Seculars in the reign of Queen Elizabeth*, 1889.

ne sont pas de notre domaine, il faut mentionner son récit des diverses négociations matrimoniales où Élisabeth se complut, à la fois par coquetterie et par politique, pendant une vingtaine d'années[1]; un volume de mélanges qui intéresse plutôt l'histoire d'Espagne, mais dont il faut noter au moins ici une étude sur la Contre-Armada de 1589[2]; une très bonne biographie de Lord Burghley, le grand ministre d'Élisabeth[3]; une curieuse histoire[4] des efforts tentés par le parti catholique pour s'emparer de l'Angleterre pendant les dernières années du règne d'Élisabeth : intrigues des catholiques (« prêtres missionnaires » et Jésuites) en Écosse et en Irlande, conspiration du Dr Lopez (avec un appendice où est prouvée la fausseté de certains témoignages produits contre lui), intrigues de Philippe II d'Espagne au sujet de la succession au trône d'Angleterre et triomphe définitif de la cause protestante. Le dernier volume paru est un nouveau recueil de mélanges écrit en espagnol[5], où je note en particulier un article sur Antonio de Guaras. M. Hume prouve que ce marchand espagnol, établi à Londres depuis environ 1533, est l'auteur de la *Crónica del rey Enrico VIII, rey de Inglaterra*, publiée par le marquis de Molins en 1875; il donne pour la première fois la biographie complète de ce chroniqueur, qui intéresse à un double titre l'histoire d'Angleterre, d'abord parce qu'on lui doit un des plus curieux récits que l'on connaisse sur le règne de Henri VIII et d'Édouard VI, ensuite parce qu'il fut directement mêlé aux négociations de l'Angleterre avec l'Espagne, de 1572 à 1578.

L'histoire navale sous le règne d'Élisabeth est un département où M. Julian S. Corbett est passé maître; il a consacré à Drake et à ses

1. *The courtships of Elizabeth; a history of the various negociations for her marriage.* Fisher Unwin, 1896. L'auteur a largement utilisé les études d'H. de La Ferrière, tout en y apportant mainte correction de détail.

2. *The year after the Armada and other historical studies.* Fisher Unwin, 1896. Ce volume comprend les articles suivants : 1° la Contre-Armada de 1589; 2° Julian Romero le Spadassin (histoire d'un chef de bandes espagnoles au service de Henri VIII); 3° l'Avènement de Philippe II; 4° l'Évolution de l'Armada espagnole; 5° Une lutte contre la toilette (étude sur les lois somptuaires en Espagne au XVIe siècle); 6° Un palais dans le Strand (Durham palace); 7° l'Exorcisme de Charles l'Ensorcelé (don Carlos); 8° Un rejeton de la maison d'Autriche; 9° le Journal de Richard Bere.

3. *The Great Lord Burghley; a study in Elizabethan statescraft.* James Nisbet, 1898. Prix : 5 sh.

4. *Treason and Plot. Struggles for catholic supremacy in the last years of queen Elizabeth.* James Nisbet, 1901, XVI-519 p.

5. *Españoles é Ingleses en el siglo XVI.* Madrid, Suarez; Londres, Nash, 1903, XVI-310 p. in-12. Prix : 4 pesetas. Cf. *Rev. hist.*, LXXXV, 447.

successeurs trois volumes excellents[1] qui constituent en quelque sorte un récit des entreprises anglaises contre l'Espagne sous le règne d'Élisabeth, plus exactement, depuis le guet-apens dont Hawkins et Drake faillirent être victimes à Saint-Jean-d'Uloa (1568). Ce récit, bien documenté, présenté avec abondance et clarté, met en pleine lumière le caractère de Drake, forban de génie, patriote ardent en même temps que très avisé pour sa propre fortune, contempteur des règles les plus élémentaires du droit des gens et fanatique puritain, grand capitaine qui, le premier peut-être, donna le modèle de la grande guerre maritime. Convaincu que, contre l'Espagne, il fallait prendre hardiment l'offensive et transporter la lutte soit aux Antilles (comme en 1585), soit sur les côtes espagnoles et portugaises (comme en 1587 et en 1588), il eut le déboire de voir ses plans contrecarrés par les atermoiements de Burghley et les hésitations de la reine; il réussit parfois à leur forcer la main et, par là, sa biographie éclaire à la fois celle de la souveraine et de son principal ministre.

Ch. Bémont.

1. *Drake and the Tudor Navy*. 2 vol. Longmans, 1898, XVI-436 et VII-488 p. *The successors of Drake*. 1 vol., 1900. Ces volumes sont illustrés de cartes, de plans, de gravures représentant les différents types de vaisseaux mis en ligne par les Anglais dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il y a beaucoup à apprendre dans M. Corbett sur l'architecture des navires, leur armement, leurs qualités nautiques, etc.

ROUMANIE.

LE QUATRIÈME CENTENAIRE DE LA MORT D'ÉTIENNE LE GRAND, PRINCE DE MOLDAVIE.

Une grande fête nationale a été célébrée par le peuple roumain; partout du moins où cette manifestation lui a été permise, car si l'Autriche a autorisé la célébration de cet anniversaire par les Roumains de la Bukovine, où se trouve justement la tombe d'Étienne le Grand, au monastère de Putna, les Hongrois ont signifié aux Roumains d'outre-monts d'avoir à s'abstenir de toute participation aux réjouissances communes.

Il y a quatre siècles en effet, le 15 juillet 1504, est descendu dans la tombe le plus célèbre de tous les princes qui ont régné sur le peuple roumain, Étienne le Grand, mort après un règne heureux et brillant de quarante-sept ans sur la Moldavie. A l'époque où il monta sur le trône (1457), la Moldavie formait un État à moitié indépendant qui reconnaissait la suzeraineté de la Hongrie concurremment avec celle de la Pologne. Le prédécesseur d'Étienne, Pierre Aron, avait même dû plier la tête sous le joug des Turcs. Ces derniers, après avoir soumis toute la péninsule balkanique, ainsi que le second État roumain des rives du Danube, la Valachie, jetaient maintenant leur premier coup de filet sur la Moldavie, lui arrachant, par l'intimidation, un tribut de 2,000 ducats par an.

La Moldavie était, à la vérité, un petit pays, mais très solidement organisé, possédant une force militaire considérable, représentée par un peuple composé presque en entier de petits propriétaires qui défendaient dans la patrie commune leurs lopins de terre particuliers. D'ailleurs, la Moldavie était bien plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui, après les deux démembrements consécutifs dont elle fut victime : celui de la Bukovine (un quart de son étendue) par l'Autriche en 1777 et celui de la Bessarabie (la moitié de ce qui lui était resté) par la Russie en 1812. Elle surpassait à cette époque sa sœur aînée, la Valachie, en étendue et en population et, comme vigueur innée de la race, elle lui était de beaucoup supérieure, ainsi que l'attestent tous les auteurs contemporains.

La Moldavie n'était donc pas destinée à subir le joug de ses voisins, pourvu que l'âme énergique et forte se montrât et fît jaillir l'étincelle cachée dans les cœurs moldaves. Étienne le Grand parut,

et aussitôt le sort de la Moldavie changea comme par enchantement. Ce prince, poursuivant son prédécesseur Pierre Aron, assassin du père d'Étienne, déclara la guerre au roi de Hongrie, le battit et occupa deux places fortes en Transylvanie. Continuant la rivalité contre son ci-devant suzerain, Étienne attaque le port de Kilia sur le Danube, qui avait été donné par Aron à Mathias Corvin, roi de Hongrie, comme prix du secours que ce dernier lui avait prêté contre le père d'Étienne. Mais le nouveau coup que le prince de Moldavie voulut porter au roi de Hongrie, par le siège de Kilia, atteignait aussi le prince de Valachie, Vlad, surnommé l'Empaleur. Malgré les cruautés qui lui valurent ce surnom, ce prince était un valeureux défenseur de la chrétienté contre l'envahissement des représentants du Prophète. Il venait de repousser une grande invasion que les Turcs, provoqués par sa tenue fière et indomptable, avaient entreprise contre lui. Vlad était le beau-frère et l'allié du roi de Hongrie, et Étienne, en attaquant Kilia, lésait les intérêts de son confrère de Valachie. Vlad abandonna la poursuite des Turcs pour se diriger en personne contre le prince de Moldavie; mais il fut battu par lui et forcé d'abandonner le trône de Valachie, puis de se réfugier à la cour de son beau-frère, le roi de Hongrie.

Faute de documents, il est difficile de comprendre comment Étienne le Grand put se décider à marcher contre un prince qui avait donné des preuves de hardiesse et de courage, en combattant le plus grand des périls qui menaçaient tous les États européens et en premier lieu ceux qui s'étendaient en Orient. Mais il est probable que Kilia était une possession indispensable pour la prospérité de la Moldavie, comme entrepôt du commerce de Venise; car nous voyons bientôt Étienne le Grand entreprendre une nouvelle expédition contre cette ville. Les Turcs, profitant de la fuite de Vlad en Transylvanie, l'avaient remplacé par son frère Radu le Beau, homme entièrement dévoué à leurs intérêts. Étienne n'était donc pas autrement effrayé du péril ottoman, puisqu'après, pour avoir cessé de payer le tribut imposé à Pierre Aron, il ne craignait pas d'agir avec une entière indépendance vis-à-vis de ses terribles adversaires. Quelques années étaient à peine écoulées depuis la prise de Kilia (1465), lorsque, en 1471, il passe en Valachie avec une puissante armée, bat et renverse Radu le Beau, l'homme des Turcs, et le remplace par un boyard de Valachie, Laïote Basarabe, dont il espérait faire son fidèle vassal.

Vers cette époque, les Perses et les Vénitiens étaient en guerre avec les Ottomans. Uzun Hassan, le schah de Perse, avait épousé la sœur de la femme d'Étienne le Grand, une princesse de Mangop, des-

cendante de la famille des Comnènes, qui s'était réfugiée dans une petite principauté de la Crimée; il se trouvait donc être le beau-frère du prince moldave. Ayant reçu une ambassade de la part de Venise pour une alliance commune contre les Turcs, il chargea l'envoyé vénitien de passer, à son retour en Europe, par la Moldavie et de porter à son beau-frère une lettre par laquelle il le priait de former une alliance des princes européens contre l'ennemi commun. L'envoyé vénitien arriva en Moldavie précisément au moment où l'armée de Soliman Pacha était entrée dans le pays. Une grande bataille eut lieu entre l'armée turque qui, à cette époque, était la mieux disciplinée de toute l'Europe et l'armée de paysans d'Étienne le Grand; celle-ci était inférieure en nombre de près de moitié, mais elle avait pleine confiance dans son chef bien-aimé et brûlait du désir de repousser ceux qui avaient envahi leurs propriétés et leurs chaumières. La lutte fut terrible. Un habile stratagème donna la victoire à Étienne; il défit l'armée des Turcs, leur prit plusieurs pachas, des canons et trente-deux drapeaux.

Irrités par cette défaite, les Turcs voulurent prendre leur revanche et revinrent l'année suivante (1476) en Moldavie, conduits cette fois-ci par Mahomet II en personne, le terrible conquérant de Constantinople. Quoiqu'une première rencontre à Valea-Alba leur eût donné l'avantage, Étienne ne perdit pas l'espoir de les chasser de son pays. Les harcelant continuellement, interrompant leurs transports, dans un pays qu'il avait lui-même dévasté, pour ne plus offrir aucune ressource aux envahisseurs, il les obligea de se retirer; leur retraite se changea en une déroute complète, lorsqu'ils furent assaillis par les armées d'Étienne, au moment où ils passaient le Danube. Cependant, le prince qu'Étienne avait placé sur le trône de Valachie à la place de Radu le Beau, le boyard Laïote Basarabe, croyant plus sûr de se mettre du côté du plus fort, avait abandonné son protecteur et était passé aux Turcs. Étienne, aussitôt après avoir délogé le sultan du pays, tombe sur Laïote en Valachie, l'en chasse (1477) et le remplace par Vlad l'Empaleur, qu'il rappelle de Hongrie. Il voulait, mais trop tard, corriger la faute qu'il avait commise en se privant volontairement du puissant secours de Vlad contre les Turcs. Mais Vlad ne réussit à se maintenir que très peu de temps à la tête du pays. Il fut renversé bientôt par Laïote qui revint, appuyé par les Turcs.

Pendant ce temps, la Seigneurie de Venise avait appris, par la bouche de son envoyé en Perse, Paul Omenbonum, la grande victoire remportée par Étienne sur les Ottomans. Le prince moldave, qui avait chargé Omenbonum de porter au pape et au doge de Venise les

propositions du schah de Perse en vue d'une alliance des pays chrétiens d'Europe contre l'empire ottoman, crut, après sa grande victoire de Racova, qu'il pouvait maintenant tenir un autre langage aux princes de l'Occident; il leur envoie une circulaire dans laquelle il leur expose l'importance de cette victoire et demande au pape ainsi qu'à Venise des subsides pour se procurer des renforts et continuer la guerre. Mais ni le pape ni Venise ne s'empressent de répondre à l'appel du prince moldave. Circonvenu par Mathias Corvin, le roi de Hongrie, qui lui fait croire qu'Étienne était son général, le pape avance à Corvin une somme de 100,000 ducats; et c'est en vain qu'Étienne proteste contre ce fait et contre la qualification de vassal que le roi de Hongrie lui donnait par devant le Saint-Siège. Quant aux Vénitiens, ils avaient envoyé en mission spéciale près d'Étienne le Grand un ambassadeur, Emmanuel Gerardo, chargé de mettre tout en œuvre pour empêcher le prince moldave de faire la paix avec les Turcs et de conserver ainsi le moyen d'intervenir dans leurs luttes contre les Ottomans. Dans les instructions que le Sénat donne à son ambassadeur, il lui enjoint de ne pas quitter le prince moldave, de le suivre partout, de lui promettre l'intervention la plus puissante de la part de la République auprès du pape à l'effet de lui faire obtenir un secours en argent; surtout de ne pas être avare de paroles et de s'efforcer de soutenir par l'éloquence le moral du prince roumain. Le pape croit aussi beaucoup faire pour la Moldavie en renonçant aux annates qu'il percevait des catholiques de ce pays. Voilà où avaient abouti les insistances d'Étienne le Grand auprès des princes de l'Occident. D'ailleurs, ces derniers croyaient n'avoir aucun intérêt urgent et actuel à courir sus aux Turcs. L'époque des croisades avait passé et le péril ottoman n'atteignait en réalité que la reine de l'Adriatique. Les peuples occidentaux se contentèrent de grossir la caisse papale, chargée de subvenir aux expéditions contre les Ottomans et dont les Vénitiens seuls tiraient profit. Mais d'une ligue armée contre les Turcs, il ne pouvait être question.

Bientôt un autre péril allait menacer la Moldavie. Les Turcs, voyant l'impossibilité de venir à bout du prince de Moldavie par des batailles en rase campagne, se décident à enlever les deux grands ports de la Moldavie, Cetatea-Alba, à l'embouchure du Dniester, et Kilia, pour la possession de laquelle nous avons vu Étienne le Grand sacrifier Vlad l'Empaleur et déchaîner contre lui les dangereuses expéditions des Osmanlis. Menacé dans ce qu'il avait de plus cher, Étienne envoie partout demander du secours : en Pologne, en Hongrie, à Venise, au pape, tâchant de leur prouver que, si les Turcs mettaient la main sur les ports de la mer Noire et du Danube, la Moldavie

leur serait ouverte et que, ce pays tombé, l'un des remparts les plus solides contre l'invasion musulmane disparaîtrait. Mais les calculs égoïstes d'un côté, de l'autre la jalousie et la crainte que le vassal ne montât plus haut encore qu'il ne s'était élevé par ses brillantes victoires contre les Turcs rendirent ses efforts inutiles et il fut abandonné à lui seul pour défendre ses forteresses. Ces dernières, après une héroïque résistance, finirent par tomber aux mains des ennemis de la chrétienté.

Le roi de Pologne saisit l'occasion pour obliger le prince de Moldavie à venir lui prêter l'hommage en personne. Étienne avait toujours évité jusqu'alors de le faire, inventant toutes sortes de prétextes pour sauvegarder sa dignité, sans cependant s'aliéner l'appui d'un puissant royaume avec lequel il avait vécu jusqu'alors dans d'assez bons termes et qui, s'il ne lui avait pas été d'un grand secours, ne l'avait pas complètement abandonné. Étienne devait sacrifier son ambition personnelle à l'intérêt de son pays et, comme le roi de Pologne lui laissait entrevoir la perspective de lui venir en aide pour reconquérir les deux forteresses enlevées par les Turcs, il résolut d'aller saluer le roi, en personne, à Colomea. Il croyait que la cérémonie humiliante de l'hommage, un genou en terre, aurait lieu dans la tente du roi en présence seulement des grands du royaume; mais un mécanisme préparé d'avance fit tomber les parois de la tente au moment où Étienne se prosternait, et le prince moldave fut exposé dans cette posture à la vue de toute l'armée. Étienne était néanmoins résigné à subir même cet affront en échange du secours que le roi lui avait promis; mais, quand Étienne vit se détacher du gros de l'armée un contingent ridicule de 3,000 hommes, il quitta le camp, la rage dans le cœur, se promettant bien, qu'en temps et lieu il prendrait sa revanche.

Peu de temps après, le roi Casimir de Pologne meurt et a pour successeur Jean-Albert, le frère de Vladislas, qui était monté sur le trône de Hongrie, devenu aussi vacant par le décès de Mathias Corvin. Les deux frères en avaient un troisième, Sigismond, auquel ils voulaient procurer la Moldavie en détrônant Étienne. Ce dernier apprit par des espions ce qui se tramait contre lui. Il ne fut donc pas du tout étonné lorsqu'il reçut de la part d'Albert la proposition d'un secours armé conduit par le roi en personne, à l'effet de reconquérir sur les Turcs ses deux forteresses. Il fit semblant d'accepter l'offre avec reconnaissance, mais posa comme condition que l'armée polonaise descendrait vers Kilia et Cetatea-Alba par delà le Dniester, sans passer par la Moldavie, qui, épuisée par les dévastations antérieures, ne pouvait plus supporter le passage d'une armée. C'était un moyen

sûr de forcer le roi de Pologne à se démasquer. Albert, qui avait l'intention de prendre Étienne au dépourvu, entra en Moldavie par le nord et se dirigea sur la capitale, Suceava. Étienne alors envoie rapidement couper à moitié les arbres séculaires qui bordaient la route à travers la forêt du Cosmin, par où devait passer l'armée polonaise. Après que celle-ci se fut engagée tout entière dans la forêt, les Moldaves surgissent de toutes parts, renversent sur elle les arbres et tombent ensuite avec toutes leurs forces sur les Polonais embarrassés et écrasés par les branches. L'armée royale y fut presque entièrement anéantie; les historiens polonais, qui racontèrent plus tard cette malheureuse expédition, avouent que la noblesse avait en grande partie laissé ses os dans cette maudite forêt. La légende dit qu'Étienne fit atteler 10,000 prisonniers à des charrues et qu'il laboura avec eux une grande plaine où il sema des glands. Une forêt s'éleva dans cet endroit et prit le nom de la *Forêt rouge,* en souvenir du sang polonais avec lequel elle avait été arrosée.

Étienne pénétra l'année suivante en Pologne pour saccager ce pays, et le roi Albert fut obligé, pour l'en éloigner, de conclure avec lui un traité par lequel la Moldavie fut complètement émancipée de la suzeraineté polonaise; cette émancipation dura pendant plus de cinquante ans.

A son avènement au trône, Étienne le Grand avait trouvé la Moldavie soumise à une triple vassalité : celle des Hongrois, celle des Polonais et celle des Turcs. A sa mort, il laisse son pays indépendant, libéré de la suzeraineté de la Hongrie et de la Pologne; quant aux Turcs, quoiqu'ils eussent pris ses deux forteresses, ils n'exigèrent plus le tribut. Étienne avait lutté quarante-sept ans pour obtenir ce résultat. Blessé à la cheville au premier siège de Kilia, en 1462, il n'avait jamais eu le temps de prendre le repos nécessaire pour se guérir. Quarante-deux ans plus tard, la plaie, qui ne s'était jamais fermée, s'envenime. Vainement on essaya d'arrêter la gangrène en y appliquant le fer rouge. L'opération était à peine terminée qu'Étienne apprend que, parmi les boyards qu'il avait complètement soumis et dominés durant son long règne, un parti assez puissant refusait de reconnaître pour prince son fils légitime, Bogdan, auquel il destinait son trône. Il se fait aussitôt transporter au milieu de son armée, juge sommairement les chefs du complot et leur fait trancher la tête. Puis, en bon chrétien, il communie et expire peu d'heures après. Il n'avait pas cru commettre un péché en versant du sang sur le seuil de sa tombe, car ce sang il l'avait répandu dans l'intérêt de son pays.

Énergie sans pareille, activité infatigable et amour de l'indépendance, voilà les trois éléments principaux du caractère d'Étienne le

Grand. Il était en même temps doué d'un esprit supérieur et d'un génie militaire hors ligne. Pendant tout son long règne et au milieu de ses luttes continuelles, il suivit toujours la maxime romaine : jamais deux ennemis à la fois. Il était bien avec les Polonais, lorsqu'il combattait les Hongrois, et, lorsqu'il s'attira l'inimitié des Turcs, il sut obtenir le secours, quelque faible qu'il fût, de la Pologne et de la Hongrie. Lors de l'attaque d'Albert, il réussit par sa diplomatie à détacher les Hongrois de l'alliance polonaise en faisant peser sur la volonté du roi l'opinion des nobles qu'il avait réussi à convaincre de la fausse route dans laquelle Vladislas s'était fourvoyé à la suite d'Albert.

Voyant que ses efforts pour constituer une ligue anti-ottomane parmi les princes de l'Occident, par l'intermédiaire du pape, avaient échoué, il tourne, après le traité de paix avec la Pologne, ses regards vers l'Orient et s'efforce pendant plusieurs années à mettre d'accord le khan des Tartares avec le grand-duc de Moscovie, le prince de Lithuanie et le roi de Pologne. Mais à peine Étienne réussissait-il à établir des relations plus amicales entre quelques-uns de ces souverains que d'autres inimitiés surgissaient à l'imprévu. Tous ces princes étaient des esprits ordinaires, préoccupés seulement de leurs rivalités réciproques, sans aucune intelligence des grands intérêts d'avenir que le génie d'Étienne entrevoyait. Aussi, dégoûté du spectacle que lui avaient offert pendant toute sa vie les princes chrétiens, il conseille à son fils Bogdan, qu'il jugeait incapable de continuer la lutte, de se soumettre aux Turcs. Avec eux il pourrait au moins défendre la Moldavie contre les empiétements de ceux qui se disaient ses frères en Jésus-Christ.

Grand capitaine et profond politique, Étienne était aussi un excellent administrateur; à sa mort, après un demi-siècle de luttes continuelles et d'invasions terribles qui décimèrent la population, il laissa le pays plein de richesses, abondant en bestiaux, avec une armée de 30,000 cavaliers et de 20,000 fantassins.

Pour les Roumains, Étienne le Grand représente dans le passé l'énergie vitale de la race poussée à son plus haut point d'expression et qui servit à défendre son existence et à la conserver pour des moments plus heureux de ses destinées. Pour le monde européen en général, le grand prince moldave constitue un des plus brillants défenseurs de sa civilisation, au moment délicat où elle venait à éclore de nouveau, au contact de l'antiquité renouvelée; car, il ne faut pas l'oublier : si la Renaissance put implanter ses racines et couvrir de sa floraison l'Europe occidentale, un pareil résultat ne put être obtenu que grâce aux peuples orientaux : Albanais, Serbes, Bulgares,

Hongrois et surtout Roumains, Transylvains, Valaques et Moldaves, qui tous se sacrifièrent à la suite les uns des autres, pour défendre, il est vrai, leur vie menacée, mais ils défendirent par là même les intérêts supérieurs de la civilisation mise en péril par l'invasion des plus cruels ennemis du christianisme et de la civilisation.

A.-D. Xénopol.

CORRESPONDANCE.

LETTRE DE M. JACQUES FLACH.

Monsieur le directeur et cher ami,

J'ai pris de longue date la résolution de ne répondre à aucune des critiques dont les vues d'ensemble de mes « Origines de l'ancienne France » peuvent être l'objet. Comme elles sont sorties directement du dépouillement méthodique de la grande masse des documents des xe et xie siècles, j'ai conscience que leur subjectivité est réduite au minimum et je compte uniquement pour leur vérification ou leur confirmation sur les études originales que, dans les diverses parties de la France, des chercheurs indépendants pourront consacrer à la même époque. Je ne puis pourtant laisser passer des procédés de discussion comme celui qu'a employé M. Louis Halphen dans l'article inséré au dernier fascicule de votre *Revue* et dont je viens seulement de prendre connaissance.

Après avoir examiné d'une façon tout à fait superficielle, et souvent sans les avoir compris, quelques textes pris au hasard parmi ceux que j'ai cités à titre d'exemple ou de type, ou avoir déclaré, quand il ne trouvait pas de citation à son gré, que mes affirmations sont sans preuves, M. L. H. se croit autorisé à écrire cette phrase stupéfiante : « M. Flach s'est formé de la royauté du xie siècle une idée qui est en *contradiction* EXPRESSE *avec* TOUS *les documents.* »

Il serait vraiment trop facile de relever ce qu'il y a de présomption de la part d'un jeune érudit qui vient de quitter les bancs de l'École des chartes à prétendre connaître et apprécier tous les documents qu'une vie d'homme suffit à peine à explorer et à déclarer du même coup qu'un historien, qui s'est donné la tâche de les étudier depuis plus de trente ans, en a exposé tout juste le contrepied. Qu'il doit donc avoir l'esprit mal fait cet historien, et que de peines il eût pu s'épargner s'il s'était attribué, comme M. H., un don de double vue ou contenté de jurer *per verba magistri!* C'est là en somme ce que fait M. H., et c'est

à la fois son excuse et sa réfutation. Je ne saurais à coup sûr lui demander quelle idée il s'est formée lui-même de cette royauté du XIe siècle dont il parle si pertinemment, puisqu'il est satisfait du caractère monarchique (!) et traditionnel (?) de la royauté française du XIe siècle, tel qu'on l'a fait ressortir jusqu'ici. Mais je vois très bien qu'il se réclame de M. Luchaire et s'abrite derrière lui. Assurément, je suis le dernier à l'en blâmer, puisque nul ne tient cet historien en plus haute estime que je le fais. Encore faudrait-il invoquer son garant à propos, car l'opposition que M. H. voudrait établir entre mon opinion et celle de M. Luchaire est en grande partie factice. J'ai traité dans mon tome III, à la différence de M. Luchaire, non seulement de la monarchie capétienne du XIe siècle, mais aussi de la monarchie carolingienne du Xe, et M. H. rapporte tout cela aux Capétiens. D'autre part, M. Luchaire ne s'en est pas tenu aux Capétiens du XIe siècle; il a traité, — et même principalement, — de ceux du XIIe siècle, et ce qu'il dit dans le passage cité par M. H., en tête de son article, s'applique si parfaitement à ceux-ci que j'y souscris des deux mains.

C'est là, sans doute, dans la partie du livre de M. Luchaire qui traite de la monarchie féodale du XIIe siècle, qu'il faut chercher les documents *unanimes* qui *expressément* condamnent l'idée que je me suis formée de la royauté du Xe et du XIe siècle. Je souhaite, mon cher ami, que de pareils procédés de polémique, — dont votre *Revue* heureusement est fort loin d'être coutumière, — ne se répandent pas, sans quoi la parole de saint Augustin se vérifierait de notre temps : « Sibi docti non videntur nisi alienos labores non judicando conentur discutere, sed lacerando conscindere. »

Veuillez recevoir, Monsieur le directeur, la nouvelle assurance de ma vieille amitié.

Jacques FLACH.

LETTRE DE M. F. DES ROBERT.

Monsieur le Directeur,

Dans son numéro du 1er juillet 1904, la *Revue historique* contient un article peu bienveillant et même injuste sur mon livre intitulé : *les Campagnes de Turenne en Allemagne d'après des documents inédits (1672-1675)*. Vieux littérateur et vieil historien, j'aime à être critiqué, mais je ne puis admettre une critique injuste et de parti pris.

L'auteur de l'article en question me reproche d'avoir ignoré la littérature du sujet et de n'avoir cité aucun des travaux français sur Turenne. Si je ne les ai pas cités, ce n'est pas par ignorance. Je les ai presque tous lus. Plusieurs sont apocryphes ou parsemés d'erreurs.

Les historiens sérieux citent rarement les livres imprimés. Ils préfèrent citer les documents inédits. C'est ce qu'ont fait le duc d'Aumale

dans son *Histoire des Princes de Condé* et beaucoup d'autres auteurs. J'ai voulu composer un ouvrage sortant des sentiers battus et éviter des redites.

J'ai jugé Turenne d'après les lettres de ce grand homme, lettres inédites copiées par moi aux Affaires étrangères, et je l'ai suivi pied à pied, sans essayer de discuter ses plans et ses opérations militaires. J'ai tâché avant tout de tracer le tableau que présentait, à cette époque, l'organisation de l'Allemagne, organisation militaire et politique, et je crois y avoir réussi.

L'auteur de l'article critique consacré à mon œuvre me suscite des chicanes que, par politesse confraternelle, je n'ose dire ridicules, mais qui paraîtront enfantines. J'ai appelé, dit-il, le margrave de Bayreuth marquis[1]. Mais c'est ainsi qu'on le qualifiait à cette époque, ainsi que le marquis de Brandebourg et le marquis de Bade. Lisez, pour vous édifier à ce sujet, les Mémoires de Mlle de Montpensier, de Mme de Motteville et ceux de Feuquières, ainsi que tant d'autres, que j'ai lus et relus.

L'homme érudit qui m'accable de ses sarcasmes me fait un crime d'avoir écrit *Ehrenbreisten, Weis et Appenveier*. Ce n'est pas par ignorance. Je connais l'Allemagne mieux peut-être que mon critique. Je l'ai habitée et en connais tous les recoins. Si mon orthographe est fautive, elle est celle de mon héros et de ses contemporains.

Du reste, je ne suis pas responsable des fautes de mon cartographe. Querelles mesquines, piqûres d'épingles, qui laissent intact mon épiderme. Pourquoi, monsieur le redresseur de torts, me reprocher d'écrire Vaudrevange? C'est ainsi que nous écrivons à Metz et en Lorraine le nom de cette localité où vivent encore des Français, descendants des victimes des traités de 1815. Vaudrevange est un nom français encore en usage. Le reproche que me fait le critique de la *Revue historique* d'avoir donné des croquis dépourvus de toutes figurations de terrains[2] est mal fondé.

Dans les livres similaires au mien, où la tactique des chefs d'armée n'est pas un sujet d'étude militaire, les croquis géographiques ne possèdent ni cotes ni hachures. Ils ne sont faits que pour faciliter aux lecteurs la compréhension des mouvements des armées, et ces croquis, malgré leur simplicité apparente, ne sont pas faciles à tracer, car la géographie de l'Allemagne a subi de fréquentes variations depuis le traité de Westphalie. Nul ne l'ignore.

J'arrive au reproche le plus grave : *Singulière conception des rapports du patriotisme et de l'histoire,* s'écrie emphatiquement le critique de la

1. M. Hauser a écrit : « L'auteur suit les dépêches diplomatiques trop à la lettre et trop au jour le jour... Il accepte jusqu'aux formes de style de ces pièces, et il lui arrive d'écrire : « Le marquis » de Bayreuth. »

2. M. Hauser a écrit : « Ces croquis, d'ailleurs dépourvus de toute figuration du terrain, sont peu utiles. »

Revue, d'avoir craint d'entrer dans des détails qui font peu d'honneur à la France, en exposant les cruautés commises par Créquy et ses lieutenants en Lorraine, en 1670-1671.

Je n'accepte de leçon de personne, et ce n'est pas à vous à critiquer mon genre de patriotisme, puisque je suis le descendant des envahisseurs de la Lorraine, dont je ne suis nullement originaire. Vous n'avez qu'à lire les Mémoires de Villars et à consulter les archives de la Guerre pour apprendre les services rendus à la France par mes aïeux, tous officiers, depuis 1541, dans l'armée française. Si j'en suis fier, j'ai le droit de répudier les excès de leurs contemporains.

Mon style est négligé, ajoute le critique éminent de la *Revue historique*. Ceci reste à prouver. Dans un livre de plus de 600 pages, quelques négligences sont difficiles à éviter.

Du reste, le ministère de la Guerre a recommandé mon livre aux bibliothèques de garnison et régimentaires. Ce qui prouve que tout le monde ne le juge pas avec le mépris[1] peu motivé de la *Revue historique*. Pourrai-je la convertir, comme Bossuet a converti Turenne, c'est ce que je désespère de pouvoir faire.

Je vous prie, Monsieur le Rédacteur, d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro, et, au besoin, je vous en requiers[2].

DES ROBERT.

1. M. Hauser a écrit : « M. Ferdinand Des Robert nous donne un consciencieux et utile dépouillement des archives des Affaires étrangères pour les années 1672-75. » Dans les vingt-cinq lignes qu'il a consacrées au livre de M. Des Robert, rien ne ressemble à une expression de *mépris*. Les défauts signalés ne touchent qu'à la forme de son livre ; après la lecture de ces vingt-cinq lignes, tout esprit juste conclura que, dans l'opinion de M. Hauser, le livre de M. Des Robert est « utile et consciencieux ».

2. Pour nous décider à publier la lettre de M. Des Robert, point n'était besoin de nous menacer de la loi ; il suffisait de faire appel à notre équité. [NOTE DE LA RÉDACTION.]

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

G. PLATON. **La démocratie et le régime fiscal à Athènes, à Rome et de nos jours.** Paris, Giard et Brière, 1899. In-8°, 347 pages. Prix : 8 francs.

L'ouvrage de M. Platon est très difficile à lire. Il est écrit d'un style lourd, pénible et tout encombré de termes abstraits; l'exposition est coupée à chaque instant de longues citations grecques, latines et même allemandes, qui viennent mal à propos en interrompre le fil; enfin le plan général est flottant, et on ne voit pas toujours où on va. Il y a dans tout cela une inexpérience d'autant plus singulière que M. P. n'est pas un débutant. Quand il reproduit un passage d'un auteur grec, il le donne en latin (d'après la traduction de la collection Didot), puis en grec, et presque jamais en français. Le grec est accentué d'une façon tout à fait fantaisiste, et parfois les textes sont involontairement altérés au point d'être incompréhensibles. Des digressions inutiles ou des développements trop longs dispersent l'attention du lecteur. Le tout laisse dans l'esprit une impression de confusion et de négligence dont il est bon de se défier, car le livre est, en somme, meilleur qu'il ne paraît.

Le sujet choisi par M. P. est un beau sujet. Rechercher à travers l'histoire la manière dont la démocratie a conçu le système d'impôts et éclairer peut-être par ce moyen un des problèmes les plus graves qui sollicitent aujourd'hui l'attention des hommes politiques, c'était là une tâche malaisée, mais intéressante à entreprendre. Comment l'auteur l'a-t-il entendue? Il examine d'abord comment fonctionnaient à Athènes l'εἰσφορά et la triérarchie. Il dit ensuite quelques mots du *tributum* romain, puis il décrit le système fiscal du Bas-Empire, et dans un chapitre de 139 pages, qu'il appelle une « conclusion », il présente une série de réflexions assez incohérentes sur notre organisation financière et sur quelques-unes des réformes qu'il serait utile d'y apporter.

L'idée maîtresse de l'ouvrage est que, dans l'antiquité, l'impôt a été progressif et qu'il doit avoir chez nous le même caractère. Pour appuyer cette thèse, M. P. commence par résumer la théorie de Böckh sur l'εἰσφορά athénienne. Mais il ne paraît pas se douter que cette théorie, qu'il croit définitive, a soulevé dans ces derniers temps de sérieuses objections, en Allemagne comme en France; il était naturel qu'au lieu de les ignorer, il essayât de les réfuter, s'il les trouvait fausses. La triérarchie était une charge qui pesait exclusivement sur les riches; mais

il indique lui-même qu'entre ces derniers elle était répartie d'après le principe de la proportion et non d'après le principe de la progression. Quant au *tributum* romain, qu'il rapproche de l'εἰσφορά, M. P. se donne une peine bien superflue pour démontrer qu'il était progressif; aucun texte ne se prête à une pareille interprétation. Aussi, lorsqu'il écrit avec une satisfaction visible (p. 39) : « Nous avions raison de le dire, la règle de l'impôt antique a été partout une progression rigoureuse, » on ne peut s'empêcher de sourire en présence d'une pareille affirmation. Tout ce qu'il est permis d'accorder, c'est que les pauvres étaient exemptés de l'impôt et que, dans certaines démocraties, ils vivaient en partie aux dépens du Trésor; mais c'est là un système tout différent de l'impôt progressif.

M. P. passe alors au IVe et au Ve siècle de notre ère. Il décrit avec précision, d'après les textes, l'organisation fiscale du Bas-Empire, en insistant principalement sur la condition des curiales. Cette analyse est loin d'être absolument neuve, mais elle est exacte et solide. Il y a surtout de bonnes remarques sur les limitations que la loi, inspirée par des motifs d'ordre administratif et financier, imposait au droit de propriété individuelle et sur les droits exorbitants qu'elle conférait à l'État en cette matière. Mais, outre que dans tout ceci on n'aperçoit pas la moindre trace d'un impôt progressif, en quoi cette étude rentre-t-elle dans le sujet choisi par M. P.? S'imaginerait-il par hasard que la société du Bas-Empire était une société démocratique? Il semble croire que, sous le Haut-Empire, les sénats municipaux avaient ce caractère (p. 204), bien qu'en note il cite lui-même des faits qui attestent le contraire. Mais, pour l'époque qui suivit, l'erreur serait monstrueuse, et M. P. ne peut pas l'avoir commise. Dès lors, quel intérêt y avait-il pour lui à examiner le régime fiscal qui prévalut dans ces siècles-là?

La vérité est que le travail de M. P. n'est pas un livre; c'est une série de dissertations historiques sur l'impôt et sur d'autres questions. Mais, quoique l'auteur ait eu l'intention de les faire servir à la démonstration d'une thèse unique, il est visible qu'il n'y a point réussi. Est-ce à dire que tout cet effort ait été perdu? Nullement. On lira avec fruit, si on ne se laisse pas rebuter par la forme, ces pages où se mêlent à un certain nombre d'erreurs des observations justes, parfois originales, et on saura gré à M. P. d'avoir jeté quelque lumière sur un des problèmes les plus obscurs qui sollicitent la curiosité des érudits.

Paul Guibaud.

Herbert Fisher. **The medieval Empire**. London, Macmillan et Cie, 1898. 2 vol. in-8°, x-350 et VIII-308 pages, avec des cartes.

C'est une tâche ardue, mais toujours tentante, que de retracer la physionomie de ce Saint-Empire romain germanique du moyen âge qui, pendant des siècles, fut, comme l'empire des Césars, une façon d'être

de l'humanité. Après James Bryce, dont le livre, élégamment traduit en français par M. E. Domergue, eut, il y a quelques années, un si légitime succès, voici un autre professeur d'Oxford, Herbert Fisher, qui nous présente à son tour un tableau brossé d'une main un peu moins ferme, mais plus fouillé dans les détails, et d'une lecture profitable même pour ceux qui ont déjà longuement étudié ce sujet. L'auteur est fort au courant de ce qui a été écrit en Allemagne depuis quelques années[1]. Il a l'esprit très ouvert, très moderne, et embrasse avec aisance l'histoire générale de la civilisation. Après avoir étudié dans un premier chapitre la survivance de l'idée impériale après la chute de l'empire, il nous parle successivement des races qui ont occupé la Germanie, de la constitution des royautés, de la formation du droit, de l'organisation économique et spécialement de l'organisation financière, de la noblesse et de la féodalité; dans le second volume, il décrit l'expansion de l'Allemagne au nord-est et au sud-est, le rôle de l'Église et l'action germanique en Italie, ce qui lui fournit l'occasion de faire de judicieuses réflexions sur les contrastes qui existent entre les peuples germaniques et les races latines, sur la situation des Allemands à Rome, sur l'administration impériale en Italie et les causes de défiance invincible des Italiens vis-à-vis des Allemands. Un dernier chapitre sur « l'Empire et la civilisation » trahit la sympathie de l'auteur pour les Italiens et une brève conclusion dégage le sentiment principal qui semble dominer l'ouvrage entier, à savoir que le Saint-Empire romain a été une conception erronée, une « ironie du sort » néfaste pour l'Allemagne, qui abaissa l'Église allemande, fit grand tort aux idées religieuses, paralysa le développement du droit germanique, entretint à l'état chronique une sorte d'anarchie dans le pays et prépara le triomphe de Napoléon. L'infusion d'une conception romaine dans l'esprit des Germains, qui répugnaient à accepter la domination d'un seul et n'étaient nullement orientés vers l'idée d'unité, fut un non-sens. En ressuscitant le nom impérial à cause des souvenirs vénérables qu'il rappelait, on ne donna à une création factice qu'une unité toute de surface, avec un chef purement nominal, n'ayant de pouvoir effectif que celui que lui donnaient ses états patrimoniaux. C'est à la paix de Westphalie surtout qu'on voit clairement combien la conception du Saint-Empire romain a pesé lourdement sur l'Allemagne et combien le roi de Germanie, en devenant le chef laïque de la chrétienté, s'il a gagné peut-être en prestige, a perdu en puissance effective. Si l'empereur ne peut plus dominer l'Allemagne, c'est parce que

1. Il y a malheureusement dans les citations allemandes bien des fautes d'impression; les plus regrettables sont celles qui ne permettent pas de se reporter aux ouvrages que M. Fisher a consultés. Voy., par exemple, t. I, p. 4, note 1; p. 6, note 2; p. 9, note 1; p. 59, note 1; p. 68, notes 1 et 2; p. 165, note 1; p. 180, note 2; p. 195, note; p. 297, etc. Quelques fautes d'impression se sont également glissées dans le texte. Les petites cartes que l'auteur a ajoutées à son livre n'ont aucune valeur.

la royauté allemande a été trop étroitement liée à cette prétendue monarchie universelle qui n'apparaît plus que comme un cadre vide où se distingue à peine la silhouette effacée d'un empereur qui n'est que le simulacre pompeux d'un souverain. Mais comme il aurait fallu, si l'empire était tombé, élever quelque chose à sa place, les Allemands, toujours lents à se mouvoir, préférèrent se servir de la vieille machine tant qu'elle ne leur parut pas tout à fait hors de service.

Peut-être Fisher est-il un peu sévère dans son appréciation. Il est facile de faire aujourd'hui la critique du Saint-Empire; il est facile de prétendre que les empereurs des maisons de Franconie ou de Souabe ont manqué de perspicacité en abandonnant la proie pour l'ombre, en se montrant si jaloux de conserver le pouvoir chimérique que leur donnait le titre impérial, titre séducteur dans le plus mauvais sens du mot, qui les entraîna à se mêler constamment aux affaires de l'Italie et leur fit user dans des luttes séculaires contre les papes le meilleur de leurs forces. Mais cet empire du moyen âge n'est-il donc pour rien dans la restauration de l'empire actuel et n'était-ce pas avec raison que Rückert, au commencement de ce siècle, célébrant le souvenir de Frédéric Barberousse endormi dans la caverne de Kyffhäuser, prédisait qu'il reviendrait un jour pour ramener la gloire et la grandeur de l'Allemagne? L'héritage de l'empire romain a certainement contribué à donner au nouvel empire ce prestige que le gouvernement impérial actuel cherche si habilement à exploiter. Sa longue durée, si fragile qu'il fût, a entretenu dans les esprits l'idée de la possibilité de l'unité allemande; il n'est pas juste de dire que le rêve de l'empire a été le fléau de l'Allemagne depuis le commencement jusqu'à la fin.

Son existence a eu aussi dans l'histoire générale de la civilisation un rôle plus considérable que M. Fisher ne le dit. D'une part, les relations avec l'Italie ont contribué à tirer les peuples germaniques de la barbarie; on a même pu prétendre, non sans raison, qu'elles firent chez eux l'œuvre que la conquête romaine accomplit en Gaule, en Espagne, en Angleterre. D'autre part, l'empire fut une cause, moins puissante que l'Église, mais certainement très efficace, de la transmission aux peuples de l'Occident des arts et de la littérature de Rome. M. Fisher ne pouvait tout dire sans doute en deux volumes, mais il me semble qu'il aurait pu nous montrer mieux qu'il ne l'a fait de combien de manières l'empire affecta les institutions politiques du moyen âge et par leur intermédiaire celles du monde civilisé tout entier. C'est aux droits reconnus en théorie à l'empereur que la plupart des monarques actuels ont emprunté les principaux attributs reconnus à la royauté. C'est à l'existence de l'empire qu'est due en grande partie l'importance pratique que le droit romain a conservée dans toute l'Europe jusqu'à nos jours.

Il faut aussi reconnaître que la restauration de l'empire facilita grandement la germanisation de l'Europe centrale et qu'elle permit au roi d'Allemagne de faire revivre à son profit le souvenir de l'ordre et de la

majesté romaine. C'est après sa victoire dans les plaines du Lechfeld qu'Otton fut salué par les troupes du nom d'Imperator. En l'absence d'un empereur, il avait paru que quelque chose d'indispensable manquait au monde. Et à Rome même, on pensait « que la dignité de l'empire romain ne devait pas périr tant qu'il y aurait un roi des Francs. » Il ne faut pas oublier enfin que les hommes de ce temps s'attachaient à cet empire qui leur parut une institution divine et nécessaire, découlant de l'ordre général et de la nature même des choses.

Nous ne pouvons entrer dans l'examen de chacun des chapitres d'un ouvrage qui, en dépit des réserves que nous venons de faire, mérite au plus haut point l'attention. Nous signalerons en particulier le début du second volume, consacré à l'expansion de la Germanie en dehors de ses limites. L'histoire du moyen âge allemand nous montre les efforts persévérants de la race germanique pour dépasser dans toutes les directions les limites du *Regnum teutonicum* primitif. L'expansion se fait ordinairement de plusieurs côtés à la fois, précisément parce que l'Allemagne, malgré la restauration de l'empire, n'est pas un état unitaire et que chacun des principaux seigneurs entre lesquels la souveraineté effective s'est partagée travaille dans son propre intérêt ou dans l'intérêt de sa maison. M. Fisher est si pénétré du mauvais effet de la création de l'empire, il voit dans l'enchevêtrement des seigneuries une preuve si manifeste de la répulsion des Allemands pour un gouvernement unitaire, qu'il ne nous montre pas, autant qu'il eût convenu de le faire, à quel point la restauration de l'empire favorisa ce *Drang nach Osten* qui devait porter si loin dans le *Far East* européen les forces mal disciplinées et l'ardeur conquérante des tribus germaniques. Il n'est cependant pas douteux que, l'empire une fois rétabli, on pensa qu'il fallait reculer le plus loin possible ses frontières et faire entrer de gré ou de force les peuples slaves dans la civilisation chrétienne et germanique. Un bon chapitre est consacré du moins à décrire le rôle et l'importance des marches, et spécialement de la marche d'Autriche, par laquelle se fit l'expansion germanique au sud-est. Le fait le plus frappant de l'histoire compliquée des domaines primitifs de la famille de Habsbourg, c'est leur extension continue du côté de l'est. Les Habsbourg acquièrent le duché de Carinthie, puis le comté de Tyrol et d'importants territoires dans le Frioul. Trieste, menacée par la république de Venise et les patriarches d'Aquilée, se recommande au duc Léopold, et le mouvement d'expansion est si irrésistible que c'est un prince très médiocre, Frédéric III, qui assurera la grandeur de la maison.

Nous aurions mauvaise grâce à reprocher à M. Fisher de ne pas avoir épuisé un sujet qui est presque inépuisable, moins par son étendue que par sa profondeur. Préoccupé de montrer les inconvénients de cet empire germanique dont la forme extérieure était restée la même pendant que le monde se transformait sans cesse, il ne nous a peut-être pas suffisamment montré, — et l'ouvrage de Bryce reste à ce point de vue supérieur au sien, — que, si l'empire du moyen âge ne corres-

pondit pas à une monarchie unie, il indiquait cependant un État, un État dont la force résidait dans la communauté d'intérêts et de sentiments qui reliait ses divers membres les uns aux autres et au sein duquel se développa une certaine unité de sentiments. L'empire conserva, à une époque où les haines étaient si violentes et les luttes si acharnées, la notion d'une grande communauté européenne. L'étude de cette grande institution est très propre à nous mettre en garde contre l'habitude à laquelle nous cédons toujours si volontiers de prendre les problèmes et les conditions de notre propre temps pour ceux de tous les temps. On ne peut comprendre l'empire du moyen âge qu'en se bien persuadant que pendant des siècles le monde civilisé tout entier a cru que son existence faisait partie de l'ordre éternel des choses. Cette croyance était si puissante que son influence sur la civilisation et la vie générale de l'humanité échappe en partie à des hommes dont les esprits ont reçu une culture très différente et dont l'imagination s'attache à des conceptions tout autres. Plongés dans une réaction qui combat toutes ces anciennes formes politiques, nous les jugeons avec une sévérité un peu outrée et sans comprendre suffisamment le rôle que jouent dans le monde les « fantômes. »

En lisant le livre d'Herbert Fisher, je me rappelais ces réflexions si justes de M. Lavisse : « Je recommande le Saint-Empire avec son cortège d'idées et de sentiments aux critiques qui prétendent plier l'histoire aux règles d'une science exacte. Ils y verront qu'il existe une action de l'invisible et qu'elle ne peut être ni constatée avec certitude, ni jugée avec équité... Le Saint-Empire, comme l'empire romain, a été une tentative pour organiser l'humanité... Et c'est parce qu'aujourd'hui nous ne savons plus définir l'humanité que nous trouvons un charme étrange à l'histoire d'une institution fondée sur la croyance en l'unité fraternelle du genre humain, sous la paternité de Dieu. »

G. Blondel.

Alethea Wiel. **The Romance of the House of Savoy,** with illustrations reproduced chiefly from contemporary sources. Londres et New-York, Putnam, 1898. 2 vol. in-8°, vii-258 et 272 pages.

« Il y a dans l'histoire de la maison de Savoie, dit l'auteur, un élément si large de roman qu'on n'a pas besoin d'excuse pour insister surtout sur le côté dramatique de cette histoire. » Mettre d'abord sous les yeux du lecteur anglais une histoire rapide de la dynastie savoyarde, étudier ensuite les princes qui parlent le plus à l'imagination par la grandeur de leur œuvre et les qualités de leur esprit, saisir « ces grandes dames et ces puissants seigneurs » plutôt dans la complexité de leur âme que dans le détail de leur vie politique, dérouler leur histoire prodigieuse comme un roman merveilleux qui amuse et intéresse, tel est le dessein de l'auteur.

C'est là une façon neuve et originale de concevoir et de représenter l'histoire de la maison de Savoie. De toutes les dynasties européennes, il n'y en a certes aucune dont l'histoire présente aussi nettement les allures d'un roman de cape et d'épée. Depuis les jours lointains du moyen âge où les compagnons de Bérold s'établirent à l'entrée de la Maurienne, autour du roc de Charbonnière, jusqu'au moment où ils prirent en main les destinées de l'Italie unifiée, les successeurs d'Humbert-aux-Blanches-Mains ont connu les vicissitudes les plus étranges, assisté aux drames les plus variés, touché aux questions les plus passionnantes. Reprendre ce rôle dans son ensemble, laisser de côté les problèmes trop ardus et les discussions trop arides, suivre simplement l'évolution des idées et l'empreinte laissée sur la dynastie par les personnages les plus remarquables qui l'ont dirigée, il y avait là de quoi tenter un esprit curieux.

Malheureusement, si le sujet est séduisant, il est difficile à traiter. L'étude d'ensemble, qui constitue le premier chapitre de l'ouvrage, demandait un esprit puissamment généralisateur, capable d'embrasser en quelques pages une œuvre essentiellement complexe, de saisir sur le vif une dynastie qui a été la plus ondoyante et la plus diverse que connaisse l'histoire. Ajoutez à cela l'érudition prodigieuse que nécessitent à la fois l'étendue du sujet et la multiplicité des travaux historiques dont il a été l'objet. Or, il ne me semble pas que l'auteur ait rempli toutes les conditions qui s'imposaient à lui dans cette revue rapide de l'histoire de Savoie. Le chapitre un peu grêle (90 pages) où il résume l'histoire de la dynastie ne nous renseigne d'une façon précise ni sur les origines, ni sur les tendances, ni sur l'évolution de la maison de Savoie. Ce qu'il nous dit de l'origine allemande ou italienne, ce qu'il ajoute plus loin à propos d'Humbert Ier nous fait songer à l'admirable mémoire de Carutti qui a fait table rase de tous les systèmes proposés. Il pose assez bien (p. 10) les grandes phases qui ont marqué l'histoire de la politique savoyarde, mais il le fait en passant, sans en préciser le détail et en marquer les différences. Sa composition est lâche, et l'on ne voit pas trop pourquoi il éprouve, après avoir parlé d'Adélaïde, le besoin de faire un retour sur la géographie de la Savoie (p. 8). Si l'œuvre et le caractère d'Emmanuel-Philibert sont assez bien présentés (p. 41), Charles-Emmanuel Ier et Victor-Amédée II n'ont pas dans ce trop rapide résumé la place qu'ils méritent. Seule la partie moderne est assez nettement présentée.

La seconde partie, celle qui est la raison d'être du livre, celle qui constituera une sorte de galerie de portraits savoyards, est bien meilleure. L'auteur est évidemment plus à son aise quand il s'agit de prendre un personnage et de nous le présenter aussi vivant que possible. Humbert-aux-Blanches-Mains, Adélaïde de Suse, l'impératrice Bertha, Pierre II, Amédée IV « le Comte Vert, » Amédée VII « le Comte Rouge, » Amédée VIII, Yolande de France et Blanche de Montferrat sont étudiés dans une série de chapitres de forme agréable. L'au-

teur, avant de les écrire, semble s'être assez fortement documenté. Il cite beaucoup, depuis Paradin, Comines, le P. Monod et Costa de Beauregard, jusqu'à Green, Cibrario, Bertolotti et Vayra. Mais il y a du pêle-mêle, peu de discernement et peu de critique dans cette érudition trop facile. Convient-il de citer Gibbon sur la question de la Sabaudia (p. 95) quand on a le choix entre Walkenaer, Desjardins, Drapeyron, Ricotti et Caillemer? Pourquoi recourir à Sismondi (p. 123) quand il y avait tant d'autres témoignages meilleurs que le sien à invoquer? Par contre, le solide travail de Mugnier (*les Savoyards en Angleterre au XIIIe siècle*) n'est cité qu'en passant, quand il est facile de voir qu'il a fourni à l'auteur presque tout son deuxième chapitre (p. 129-192). Comment reconnaître Lambert de Hersfeld dans le nom étrange qui est cité p. 126? La plupart des textes qui passent du livre de Mugnier dans *The Romance of the House of Savoy* sont dénaturés. Le *Trubleville* de Mugnier devient *Turbeville* (I, 145). Comparez les pages 176 de Mugnier et 147 de l'auteur : Mousquez devient *Monsquez*, eslus *eslins*, gnie *guie*, aus *ans*, refiert *reflert*. Il ne faut jamais serrer de trop près cette érudition, elle laisse vite « percer le tuf, » comme dirait Saint-Simon. Les quelques lignes consacrées à l'abbaye d'Hautecombe montrent que l'auteur n'en connaît guère l'histoire, pourtant si souvent étudiée, depuis Guichenon, Besson et Cibrario jusqu'à Jacquemoud et Blanchard.

Les fautes de détail sont par trop nombreuses. Tantôt ce sont de simples fautes de lecture : lettres du Roi*e* (p. 134), b*ea*x pour b*eau*x (II, 21), Lemen*s* pour Lemen*c* (I, 103), Chi*e*ri pour Chi*a*ri (I, 58), *Marseilles* pour *La Marsaille* (I, 56), Sey*f*el pour Sey*ss*el et Ch*e*iery pour Ch*é*zery (carte 8), cor*ta* pour cor*te* (II, 96) et Char*a*lois pour Char*o*lais (II, 132). Tantôt ce sont de véritables erreurs de détail : le col du Mont-Cenis conduisant dans le val d'Aoste (I, 8), Charles VIII au lieu de Charles VII (I, 29), le traité des Pyrénées placé en 1669 (I, 53), Marie-Clotilde donnée comme la fille de Louis XV, dont elle est la petite-fille (I, 70), la mort d'Humbert Ier placée après 1056 (I, 3) quand la plupart des historiens la placent vers 1048, depuis Lambert van den Burch jusqu'à Carutti, etc.

Ce sont là des taches qu'il sera facile de faire disparaître dans une prochaine édition. Le livre n'en reste pas moins un ouvrage clair, souvent intéressant, toujours vivant, illustré d'une façon remarquable et qui contribue à rendre attrayante une histoire dont d'autres écrivains ont déjà montré le puissant intérêt.

Ch. Dufayard.

F. Clementi. **Il carnevale romano nelle cronache contemporanee.** Rome, Lœscher, 1899. In-8°, 587 pages.

A vrai dire, le carnaval ne commença à Rome que sous le pontificat

de Paul II (1464-1471) ; ce pape vénitien avait regret apparemment des joyeuses splendeurs dont sa patrie était en pareille occasion le théâtre et voulut s'en donner et en faire goûter à ses concitoyens le divertissement. Grâce à lui, on organisa pour le carnaval toute une série de fêtes dont le principal attrait fut des courses; on y voyait figurer non pas seulement des chevaux, mais des ânes et des hommes, voire des enfants et des vieillards; pour ceux-ci, on leur demandait surtout, ce semble, d'être ridicules, et la preuve en est que bientôt on leur substitua des bossus et des estropiés, puis des Juifs. Le ghetto dut fournir huit coureurs; on les obligeait à se vêtir fort peu ou point, au dire de certains chroniqueurs, et à manger abondamment avant la course afin qu'ils fussent plus essoufflés et plus lourds. D'ailleurs, le peuple de Rome, semblable en cela au peuple dans toutes les villes, goûtait fort les spectacles grossièrement émouvants; souvent le carnaval commençait par une exécution capitale; on choisissait un fameux criminel et, après l'avoir habillé en polichinelle, on le pendait sur la place du Peuple au milieu des brocards de la foule. Avant que le carnaval fût organisé, il y avait à Rome, à certaines époques, des jeux. Le mont Testaccio, ce monticule formé de tessons de poterie qui se trouvait au sud du mont Aventin, en était le lieu; on l'appelait même parfois, à cause des jeux qui s'y donnaient, le mont Agonale. C'étaient des jeux très grossiers. Ainsi on plaçait sur un char construit de planches liées de quelques cordes un cochon, puis on le faisait rouler du haut du monticule et des jeunes gens postés en bas s'efforçaient d'en arracher la bête; fréquemment, il leur arrivait d'être renversés et mis en fort mauvais état. Les villes vassales, c'est-à-dire les petites bourgades de la campagne romaine sur lesquelles le peuple romain, à défaut d'un plus grand empire, exerçait son autorité, étaient tenues d'envoyer des joueurs. Parfois, les barons se donnaient le spectacle d'une course de taureaux; il y en eut une fameuse vers 1330, où périrent un grand nombre d'hommes; en d'autres occasions, on organisait des tournois qui étaient moins meurtriers. M. Filippo Clementi a réuni, dans le volume qu'il vient de publier, toutes les informations que contiennent les annales, les chroniques, les récits de voyageurs et même les poèmes touchant son sujet; on serait tenté de dire qu'il est trop abondamment fourni de documents, car souvent l'intérêt languit, et il faut avoir l'âme bien romaine pour goûter jusqu'au bout et apprécier, au prix qu'elles ont assurément coûté, ces six cents pages consacrées à un sujet aussi restreint. Des gravures intéressantes illustrent le volume de M. Clementi et on y trouve une table onomastique.

E. Rodocanachi.

Domenico Carutti. **Storia di Vittorio Amadeo II.** 3e édition, entièrement revue et augmentée par l'auteur. Turin, Clausen, 1897. In-8°, 623 p.

La réédition de l'ouvrage bien connu de M. Carutti sur « le premier roi de la maison de Savoie » mérite d'attirer l'attention des lecteurs de la *Revue historique*, à cause du nom de l'auteur, à cause de l'intérêt capital que présente son œuvre, à cause des qualités frappantes de franchise et de sincérité que révèlent les remaniements dont elle a été l'objet. L'auteur est celui que M. Cipolla appelait ici même (t. XLV, p. 387) le vétéran des historiens piémontais, celui qui a rendu tant de services à la science et à la patrie italienne. Tous ses ouvrages, depuis son *Charles-Emmanuel III* et son *Comte Humbert Ier* jusqu'à sa classique *Histoire diplomatique de la cour de Savoie*, écrits avec cette clarté élégante, cette sobriété qui n'exclut point la chaleur et la vivacité, cette modération dans l'idée et dans l'expression que louait déjà Charles de Mazade lors de la première édition de l'*Histoire de Victor-Amédée II* (*Revue des Deux-Mondes*, juin 1859), rattachent M. Carutti à la grande école des vieux historiens italiens. Le livre est le premier de ces nombreux travaux historiques que l'auteur a consacrés à la maison de Savoie. Publié pour la première fois en 1856, réédité à Florence en 1863, il vient de paraître pour la troisième fois avec une préface qui annonce de nombreuses corrections et améliorations.

On peut dire que, désormais, l'ouvrage est définitif. Après un bref retour sur Emmanuel-Philibert, « le fondateur de la monarchie piémontaise, » après quelques pages brillantes sur la physionomie trouble et mobile de Charles-Emmanuel Ier, puis sur les règnes de Victor-Amédée et de Charles-Emmanuel II, l'auteur aborde le récit du règne par une magistrale exposition de la situation piémontaise en 1675. Puis vient l'œuvre extraordinaire d'un prince qui arriva au pouvoir à neuf ans, gouverna son État pendant quarante-six ans et termina sa carrière grandiose comme un roman, presque comme une tragédie. Un jour, au château de Rivoli, un prédicateur renommé et qui passait pour un saint, Frà Marco d'Avigliano, parlait devant la régente et son jeune fils. La duchesse voulut savoir quelles seraient un jour les destinées de cette tête si chère, et le moine, les mains étendues, lui dit : « Vivrà glorioso e finirà nell' afflizione. » Il était en effet réservé à Victor-Amédée de vivre dans la gloire et de mourir dans la tristesse. Après avoir hérité d'un État affaibli, sans force, sans prestige, sans crédit, sans trésor, il le laissa, à sa mort, agrandi du Montferrat, d'Alexandrie, de la Lomelline, de la vallée de la Sesia, de Valenza, de la Sardaigne, du versant oriental des Alpes, avec la puissance et l'éclat du titre royal. Il avait fait les guerres difficiles de 1690 et de 1703, résisté aux ambitions de la France et aux intrigues de l'Europe, obtenu et fait reconnaître d'immenses résultats à la paix de 1713. Et le brillant général, l'habile diplomate, n'avait pas hésité à se faire adminis-

trateur, à entrer dans le détail minutieux de l'organisation piémontaise, à restaurer l'autorité ébranlée, à faire de l'Etat sarde un modèle qu'enviaient l'Italie et l'Europe. Le « Renard de Savoie, » la « Tête d'acier, » comme l'appelaient les contemporains, manque parfois de grandeur morale. Les traits les plus contraires se mêlèrent en lui, la violence et la dissimulation, l'impétuosité et le calcul compliquèrent comme à plaisir son étrange physionomie. L'esprit en lui valait mieux que le cœur, ce qui fait que sa grandeur n'a jamais paru et n'a jamais mérité de paraître de tout point éclatante. Mais il avait ce qui permet parfois à un petit prince de faire de grandes choses : la netteté de vues, la fixité des idées, l'activité que rien ne lasse, l'énergie que rien ne brise.

« Dans tous ses actes, dit M. Carutti, il sut profiter des occasions avec une grande sûreté de jugement, en nouant et en dénouant les alliances; il connut et pratiqua l'art de durer. On dit qu'il comparait la Lombardie à un artichaut qu'on mange feuille par feuille, et il ne cessa de travailler ainsi à agrandir son État. Heureusement, son successeur continua avec la même constance son système politique, et c'est ainsi que le Piémont sut acquérir, dans le cours des siècles, cette force et cette vertu des nobles audaces qu'il a de nouveau connues de nos jours. »

M. Carutti, dans sa nouvelle préface, annonce qu'il a corrigé bien des choses dans son livre. Les corrections sont, en effet, innombrables et elles montrent avec quelle haute conscience l'historien a voulu nous donner un Victor-Amédée qui fût bien celui de l'histoire. Ainsi, dans l'édition de 1856, l'auteur avait accepté les explications des « Mémoires sur la régence de Marie-Jeanne-Baptiste, » écrits par l'abbé de la Roche; il a reconnu que son guide l'égarait et a franchement rejeté son témoignage dans l'édition nouvelle (p. 41). Après avoir cru que le Masque de fer était Mattioli, il a renoncé à cette explication (p. 59). Il corrige lui-même ses erreurs sur le complot de Parella (p. 63), sur l'ambassade du comte Provana (p. 381), sur les menées de la comtesse de Verrua (p. 292). Il fait volontiers comme son héros, quand l'avocat Caisotti lui rédige un acte d'abdication : il prend la plume, biffe certains passages et simplifie le récit (p. 536). S'il s'aperçoit que, comme les panégyristes du duc, les historiens lui ont fourni des documents apocryphes, il n'hésite pas à le dire et à se rétracter (p. 142). Avec ce sens critique profond, il excelle à réfuter les erreurs des historiens, tantôt celles de Rousset (p. 58), tantôt celles d'Arneth (p. 183) ou de Costa de Beauregard (p. 300). Son livre n'a pas seulement la solide documentation que lui donne la connaissance approfondie de cet *Archivio* de la *piazza Castello*, où l'on sent qu'il est né; il a mis à contribution les travaux modernes, ceux de Rossi, Pazzi, La Lumia, Manno, Perrero. Il a ainsi l'occasion d'écarter une foule de ces légendes fastidieuses qu'éternisent nos livres d'histoire : légende, le mot dédaigneux de Louis XIV au prince Eugène (p. 112); légende, l'histoire bien connue de ce moine piémontais qui trahissait son pays pour la France en 1690 (p. 132);

légende, la présence du prince Eugène à Staffarde (p. 161); légende, enfin, le mot trop spirituel de Victor-Amédée à Law, « je ne suis pas assez riche pour me ruiner » (p. 459).

Il ne cède pas d'ailleurs à la tentation de faire du personnage qu'il étudie un modèle de toutes les vertus. S'il met en pleine lumière ses hautes qualités, s'il approuve sa volte-face de 1696, il ne craint pas d'insister sur les moyens blâmables auxquels il a eu recours (p. 203). Il souligne la duplicité de sa politique en 1703 (p. 277), en même temps que ses fautes militaires (p. 160). Il explique longuement, mais ne cherche pas à excuser ses défections (p. 300). S'il accuse l'ambition démesurée de Louis XIV, il ne le fait pas en d'autres termes que Rousset, et, s'il étale les cruautés de l'armée française dans les vallées vaudoises, il énumère aussi longuement les ravages de Victor-Amédée dans la vallée de la Durance (p. 171).

Enfin, il faut lui savoir gré d'échapper à ce que M. Armingaud, à propos d'un autre de ses ouvrages, appelait ici même « l'obsession unitaire et nationale » (*Revue historique*, VII, 459). Au lendemain de la paix d'Utrecht, le diplomate Mellarède se laissait aller à des rêves extraordinaires; il voyait la maison de Savoie maîtresse de la Sicile et du Milanais, étendant sa domination sur Naples et l'Italie centrale, chassant les Français et les Autrichiens de la péninsule et réalisant à son profit l'unité de la péninsule (p. 386). M. Carutti a le mérite de comprendre et de dire que c'était là un rêve et que jamais l'esprit pratique et vigoureux de Victor-Amédée ne s'y est arrêté un instant.

L'auteur se plaint justement, dans une note de son livre, que l'Italie n'ait pas le bonheur de posséder une aussi merveilleuse collection de Mémoires que la France (p. 216). Ce ne sont pas, en effet, les pages, d'ailleurs intéressantes, de son *Bourgeois de Rivoli* ou les *Mémoires du comte XXX* (p. 211), qui peuvent rendre à l'histoire piémontaise les services que nous rend la précieuse collection de nos Mémoires. On peut regretter toutefois qu'il n'ait pas cherché dans ces documents français tous les renseignements qu'ils pouvaient lui fournir. Saint-Simon, Tessé, Torcy, Villars, Catinat, qu'il cite parfois, ne sont pas toujours mis à contribution comme ils pourraient l'être. Il cite Catinat, par exemple, pour montrer l'étendue des ravages auxquels il présida; n'aurait-il pas dû ajouter que le vainqueur de Staffarde les déplora toujours et ne les ordonna que « le cœur saignant? » Gourville et La Fare, quand il s'agit d'expliquer la politique de Louvois à l'égard de la Savoie, Feuquières, Catinat, Saint-Hilaire et Tessé, quand il s'agit d'étudier la guerre des Alpes, Torcy, Saint-Simon, Louville, Villars, Berwick, quand il s'agit de dénouer l'imbroglio de la succession espagnole, peuvent nous renseigner d'une façon aussi précieuse que les documents diplomatiques.

Ces derniers, d'ailleurs, n'ont pas donné à M. Carutti tout ce qu'ils pouvaient lui fournir. Nous pourrions répéter, à propos de son livre, ce que M. Orsi lui disait à propos de sa *Storia della Corte di Savoja* (*Rev.*

hist., XL, 160). Si les archives piémontaises n'ont plus de secrets pour lui, les archives de notre ministère des Affaires étrangères n'ont guère été utilisées. Qu'il y ait là une mine inépuisable de renseignements, les ouvrages de Reynald, de Legrelle, de Hippeau, de Courcy, de Gædeke, d'Haussonville l'ont suffisamment démontré. Ces ouvrages eux-mêmes ne semblent pas avoir fourni à l'auteur l'occasion de sortir de cette documentation étroitement piémontaise qu'il avait donnée à ses précédentes éditions. Voyez, par exemple, les renseignements si intéressants que renferme le livre du marquis de Courcy pour la campagne de Chiari (t. I, p. 8 et suiv.); ils nous éclairent de la façon la plus complète sur la duplicité du duc et donnent raison à Villeroi, écrivant à Louis XIV : « Comptez, sire, que, dans son cœur, il ne veut pas les progrès de nos armes en Italie. » Il y avait là de quoi renforcer singulièrement les aperçus d'ailleurs pleins d'impartialité de M. Carutti (p. 275-277). Dans l'ouvrage de Reynald, les lettres si intéressantes de Louis XIV au comte de Tallard, les protestations du duc contre le traité de la Haye, les combinaisons proposées par nos diplomates, les révélations de Tallard sur le comte de la Tour ajoutent bien des détails piquants sur les événements que raconte l'historien piémontais (t. III, p. 222 et suiv.). Ce ne sont là que quelques lacunes, et on ose à peine les reprocher à un livre si fortement documenté, sur un sujet dont Saint-Genis disait « qu'on l'étudiera vingt fois encore sans en épuiser les sources » (*Histoire de Savoie*, t. III, p. 45).

Faut-il reprendre, comme étant mérité, le reproche que ce même historien adressait à la première édition du livre de Carutti, quand il l'accusait « d'avoir glissé trop rapidement sur les faits relatifs à la Savoie ? » (t. II, p. 420, note 1). Nous ne le croyons pas. Sans doute, l'auteur regarde plus volontiers vers le Piémont que vers la Savoie, vers Turin que vers Chambéry. Il n'accorde pas aux événements tout particuliers qui se déroulaient alors dans le duché, et spécialement à ce mouvement curieux qui commençait à porter les Savoyards vers la France, toute l'attention que leur consacre Saint-Genis. Il subit déjà, lui aussi, la tendance qui poussait vers la vallée du Pô la dynastie dont il raconte l'histoire; mais son récit, si attachant et si complet, nous présente bien Victor-Amédée dans tous les domaines de son activité prodigieuse et dans toutes les phases de son règne grandiose à ce point de vue; les chapitres qu'il a consacrés à la cour, au gouvernement, aux controverses religieuses, aux réformes législatives, administratives et économiques comptent parmi les plus intéressants du volume.

Signalons, en passant, quelques détails inexacts : ils sont d'ailleurs extrêmement rares dans un ouvrage où la précision dans le détail est aussi remarquable que la netteté dans les vues d'ensemble. Le nom du marquis de Lescheraine est orthographié plusieurs fois d'une façon défectueuse (p. 37, 44, 237, 305, 377). D'Albigny est noté comme venant de Provence (p. 45); Charles de Simiane, seigneur d'Albigny, était le fils du lieutenant général du Dauphiné, de Gordes, et de Gui-

gonne Alleman (voir Rochas, *Bio-bibliographie du Dauphiné* et *Inventaire des archives de l'Isère*, I, 84). On cite le tome V de Rousset (p. 151); l'histoire de Louvois n'a que quatre volumes. L'auteur fait naître le fameux pasteur vaudois Henri Arnaud à Die (p. 125). Il était né à Embrun; il est immatriculé, en 1662, à Bâle, « Henricus Arnaudus Ebrodunensis » (G. Revilliod et E. Fick, *Histoire de la glorieuse rentrée*, édit. de 1879).

En somme, l'ouvrage est un de ceux qui font le plus grand honneur à l'école historique italienne. On raconte qu'au moment de son abdication, Victor-Amédée disait en souriant au marquis del Borgo : « Io era nato per tormentar me stesso e gli altri. » Le premier roi de Sardaigne se trompait en ceci, du moins, qu'il n'est pas un sujet de tourment et d'ennui pour la postérité qui peut lire son histoire dans un grand et beau livre. En 1685, le marquis d'Arcy disait déjà, en parlant du souverain piémontais : « Nul ne peut lire en lui et l'on peut dire de lui, comme de Charles-Emmanuel Ier, qu'il a le cœur couvert de montagnes, ainsi que son pays » (p. 101). Est-ce là l'origine du vers célèbre :

La Savoie et son duc sont pleins de précipices?

Dans tous les cas, grâce au livre de M. Carutti, ces précipices n'ont guère de secrets pour nous, et c'est plaisir d'apprendre à les connaître avec un guide aussi sûr.

Ch. Dufayard.

P.-J. Blok. **Geschiedenis van het Nederlandsche volk.** Tomes IV et V. Groningue, Wolters, 1899-1902. 2 vol. in-8°.

Ces deux volumes du grand ouvrage de M. Blok retracent l'histoire de la République des Provinces-Unies au XVIIe siècle, c'est-à-dire à cette époque où l'Europe fut témoin de l'étonnant spectacle d'un petit peuple révolté triomphant de la puissante Espagne et, son indépendance à peine conquise, s'imposant au monde comme un des États principaux de l'Occident. Ce n'est pas sans raison que les Hollandais ont donné le nom d' « âge d'or » (*gouden eeuw*) à cette époque où s'illustrèrent des hommes politiques comme Oldenbarnevelt et Jean de Witt, des généraux comme les princes Maurice, Frédéric-Henri et Guillaume III, des amiraux comme Tromp et de Ruyter, des artistes comme Rembrandt, Potter, Frans Hals et van Ostade, des poètes comme Vondel, des savants comme Christian Huygens, pendant que se fondait un énorme empire colonial, que de hardis navigateurs pénétraient dans les mers inconnues de l'Océanie et que l'activité industrielle et commerciale faisait affluer les capitaux dans la République et lui permettait d'équiper des armées et des flottes capables de tenir tête aux plus redoutables adversaires. L'histoire de la Hollande dépouille désormais son caractère local pour devenir une partie essentielle de l'histoire

universelle, et les luttes que se livrent les partis politiques à La Haye ou à Amsterdam présentent la même importance que les débats du parlement de Londres ou les conseils de cabinet de Louis XIV.

En abordant ce grand sujet, M. Blok a su se maintenir à sa hauteur. Si l'on désirerait çà et là une exposition plus nerveuse et plus concise, des tableaux plus vivants ou plus colorés, on louera sans restriction, dans ces deux volumes comme dans ceux qui les ont précédés, la sûreté de l'information et de la critique, le sérieux du style et de la pensée, ainsi qu'une objectivité si complète, que l'on prendrait parfois ce livre, consacré par un Hollandais à la période la plus glorieuse de l'histoire de la Hollande, pour l'œuvre d'un étranger. Il est à souhaiter que les traductions anglaise et allemande[1] de cet excellent ouvrage en rejoignent bientôt le texte original, qui ne peut provisoirement compter sur beaucoup de lecteurs en dehors des pays de langue néerlandaise[2].

L'histoire des Provinces-Unies au XVIIe siècle se divise naturellement en deux parties : M. Blok a attribué un volume à chacune d'elles. Le tome III conduit le récit jusqu'à la paix de Munster, qui consacre l'indépendance de la République. Dans le tome IV sont étudiés : la politique du nouvel État, ses rapports avec les puissances scandinaves et l'Empire, ses deux guerres commerciales contre l'Angleterre, et enfin sa lutte contre sa vieille alliée, la France, du jour où Louis XIV cherche à réaliser ses projets d'annexion dans les Pays-Bas catholiques.

Ce n'est pas d'ailleurs dans le récit suffisamment connu des péripéties de ces grandes guerres que réside, au moins pour le lecteur étranger, l'intérêt de l'ouvrage. Il faut, pour l'apprécier à sa juste valeur, en étudier les chapitres où l'auteur décrit les institutions de la République, retrace le conflit permanent des deux partis stadthoudérien ou orangiste et républicain, lutte toujours ardente et parfois tragique, qui provoque, en 1618, le meurtre judiciaire d'Oldenbarnevelt, et, en 1672, le massacre des deux de Witt. C'est dans la pénétrante et complète analyse de la politique interne des Provinces-Unies que M. Blok manifeste le plus complètement ses qualités, et c'est par elle aussi que son livre se place au nombre des travaux les plus instructifs que nous possédions sur le XVIIe siècle.

Si l'histoire politique absorbe la plus grande partie de ces deux volumes, l'auteur n'a pas laissé pourtant d'y décrire avec soin les divers aspects de la civilisation hollandaise. Le mouvement écono-

1. La traduction anglaise de l'ouvrage de M. Blok (Londres, Putnam) comprend dès maintenant trois volumes. Le tome Ier seul a été traduit en allemand, mais les autres volumes suivront avant peu. La traduction allemande, revue par l'auteur (Gotha, Perthes), constitue, au moins pour le volume paru, un véritable remaniement et doit donc être préférée par les érudits au texte original.

2. C'est sans doute à l'ignorance assez générale de cette langue, en dehors de la Hollande et de la Belgique, qu'il faut attribuer l'absence surprenante d'un chapitre spécial consacré aux Provinces-Unies au XVIIe siècle, dans l'*Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud.

mique, le développement des arts, des sciences et des lettres, les mœurs et les idées religieuses ont tour à tour attiré son attention. On trouvera pourtant, ce semble, que les pages qu'il leur a réservées, pour instructives qu'elles soient, ne se rattachent à l'ensemble du travail que par un lien assez lâche. Elles apparaissent comme juxtaposées ou, si l'on veut, comme entremêlées aux chapitres d'histoire politique plutôt que comme faisant corps avec eux. En d'autres termes, M. Blok s'est contenté de décrire les différents aspects de la vie sociale dans les Provinces-Unies; il n'a pas cherché à les expliquer les uns par les autres et à en faire saisir l'unité. Il serait peut-être injuste de l'en blâmer, car, si le procédé descriptif qu'il a adopté ne satisfait pas toujours complètement l'esprit, il évite en revanche les affirmations téméraires et les généralisations hâtives et s'approprie excellemment aux qualités de mesure, de pondération, de prudence et d'exactitude qui caractérisent par-dessus tout la manière de l'auteur.

H. Pirenne.

G. Desdevises du Dézert. **L'Espagne de l'Ancien régime. Les institutions.** Paris, Société française d'imprimerie, 1899. In-8°, xxiii-451 pages.

Ce volume est le second que M. Desdevises du Dézert consacre à l'étude de l'Espagne de l'Ancien régime, de l'avènement de Philippe V à la chute de Charles IV. Pour le grand public, le sujet de ce tome II est peut-être moins attrayant que celui du premier, où M. Desdevises s'était attaché à nous faire la peinture de la société espagnole du xviiie siècle, mais, pour l'historien, cet exposé des institutions de la monarchie espagnole sera peut-être d'un profit plus grand encore.

L'auteur a étudié d'abord le mécanisme du gouvernement royal, les prérogatives de la fonction souveraine, les intermédiaires, secrétaires et ministres, par lesquels s'exerce la volonté du prince. Il nous montre la transformation qui s'accomplit en Espagne avec la dynastie des Bourbons, sous lesquels le *privado* ou favori, le secrétaire d'État et le secrétaire du *despacho universal* deviennent peu à peu des ministres placés chacun à la tête d'un département d'affaires spécial. Cette étude s'accompagne de notices brèves, d'une sorte de revue des principaux ministres qui ont passé au pouvoir au xviiie siècle.

Au-dessous ou à côté des ministres, il y avait les grands conseils. Des Cortès, il n'est presque plus question; elles ont perdu toute autorité et sous les quatre premiers princes de la maison de Bourbon elles n'ont été réunies que huit fois. Mais les conseils leur ont survécu. Si le Conseil d'État n'est plus guère qu'un corps sans influence effective, où les serviteurs du roi trouvent une sorte de retraite honorifique, le Conseil de Castille conserve des attributions extrêmement importantes : c'est un tribunal administratif, une haute cour de justice connaissant

des cas de trahison et de lèse-majesté, une cour suprême d'appel au civil et au criminel; en même temps, il réglemente l'instruction publique et intervient dans certaines questions relatives au clergé. De lui émane la Chambre royale chargée des affaires de juridiction gracieuse ou relevant du patronage royal, et aussi des affaires d'Aragon, Catalogne et Valence. C'est aussi une de ses dépendances que la *Sala de Alcaldes de Casa y Corte*, juridiction d'appel au civil et surtout au criminel pour le ressort de Madrid. « Le Conseil des Indes était pour le Nouveau-Monde ce que le Conseil de Castille était pour la Péninsule, » c'est-à-dire qu'il faisait les lois relatives aux colonies et connaissait en suprême appel des questions administratives, financières, commerciales, civiles et criminelles intéressant les Indes occidentales. Le Conseil de guerre réglementait tout ce qui concernait l'armée et la marine, statuait sur les questions contentieuses touchant leur administration, servait enfin de tribunal suprême au civil et au criminel pour les personnes soumises à la juridiction militaire. Tout ce qui touchait aux finances relevait du Conseil suprême des finances (*Hacienda*) et de ses annexes : *Contaduría mayor*, commissariat général de la croisade, tribunal royal et apostolique du privilège de l'*excusado*, recette générale des dépouilles et bénéfices vacants, junte royale du commerce, des monnaies, des mines, des affaires des étrangers et du mercure, à laquelle se rattachait la junte et surintendance des postes. Le Conseil des Ordres administrait les biens des ordres militaires de Saint-Jacques, de Calatrava, d'Alcántara et de Montesa, dont les revenus servaient à doter de pensions les gentilshommes désignés par le roi et dont le Conseil examinait les preuves de noblesse. Enfin, le Conseil de l'Inquisition, présidé par l'inquisiteur général, jugeait en dernier ressort les causes déférées en première instance aux tribunaux provinciaux du Saint-Office. Tels étaient les grands corps qui régissaient la monarchie : leurs procédures interminables, leurs délibérations lentes, leurs conflits de compétence entravaient la marche des affaires les plus urgentes et compliquaient les questions les plus simples.

Au-dessous des conseils viennent dans la hiérarchie les officiers de l'administration provinciale et coloniale : d'abord les vice-rois et capitaines généraux, investis par délégation de l'autorité royale; peu à peu leur autorité en matière de finances fut restreinte par la création des intendants d'armée et des intendants de province. Auprès des vice-rois et des capitaines généraux siégeaient les audiences, sortes de réductions du Conseil de Castille, servant à la fois « de conseil politique aux gouverneurs de province et de tribunal d'appel aux justiciables du ressort. » Autour des juges au civil (*oidores*) et au criminel (*alcaldes del crimen*) se groupait tout un monde de gens de robe : procureurs généraux (*fiscales*), greffiers (*escribanos*), receveurs (*receptores*), rapporteurs (*relatores*), procureurs ou agents d'affaires (*procuradores*), avocats consultants (*abogados*), huissiers (*porteros*), sergents (*alguaziles*). Presque tout dans la procédure et dans les audiences se traitait par

écrit, et les juges se débrouillaient comme ils pouvaient au milieu des inextricables contradictions provenant de la variété des *fueros* provinciaux, auxquelles venaient s'ajouter les exceptions provenant des privilèges personnels des clercs, militaires, marins, employés de finances, etc. Enfin, à la tête des subdivisions de provinces et vice-royautés se trouvaient les corrégidors, revêtus des pouvoirs politiques, administratifs et judiciaires, assistés et suppléés en pratique pour la reddition de la justice par les *alcaldes mayores*.

L'administration municipale variait tellement dans sa forme d'un pays à un autre qu'il est impossible d'en fixer le type : M. Desdevises du Dézert a dû citer des exemples. En fait, il y a pour administrer la ville un *ayuntamiento* composé de régidors, jurats ou autres délégués, car les noms mêmes ne sont pas partout les mêmes. La façon dont il est pourvu aux offices municipaux change d'une province ou même d'une ville à l'autre : en Castille, la plupart du temps ces offices sont héréditaires; ailleurs, comme en Aragon, c'est le roi qui y nomme; dans les pays fuéristes du nord, les fonctionnaires sont élus directement par le procédé bizarre de l'*insaculacion*, système où se combinent le suffrage restreint et le tirage au sort. Plus tard, Charles III institua auprès de chaque ayuntamiento des députés du commun et un syndic représentant, élus par le suffrage à deux degrés.

Après l'organisation civile, l'organisation militaire, armée et marine. L'armée espagnole a été fort négligée au XVIIIe siècle et elle resta fort en retard sur les armées étrangères. Elle se recrutait péniblement, par les engagements, par un tirage au sort qui n'atteignait que les basses classes, voire même par des râfles de vagabonds. La noblesse n'avait jamais beaucoup recherché le service militaire; la carrière n'ouvrait guère d'espoir à de hautes situations; aussi le corps des officiers, peu encouragé, était-il demeuré routinier et peu instruit, sauf dans quelques régiments d'élite, artillerie et génie. L'armée régulière avait pour réserves des milices provinciales et coloniales assez exercées pour rendre d'utiles services en temps de guerre.

La marine passa au XVIIIe s. par de nombreuses vicissitudes; ruinée à l'avènement de Philippe V, elle fut reconstituée par Albéroni, Patiño, le marquis de la Ensenada; négligée quelque temps, elle fut remise en état de nouveau par Charles III pour participer à la guerre de l'indépendance des États-Unis et ensuite pour réparer les pertes subies au cours de la lutte contre l'Angleterre; mais, au moment des guerres du premier empire, sa valeur ne correspondait plus aux apparences et elle ne se releva pas de ses désastres. M. Desdevises du Dézert nous initie aux secrets de son organisation compliquée, nous expose son mode de recrutement par la *matrícula de mar* (inscription maritime) ou par la presse, et, passant au corps des officiers, il nous donne de brèves notices sur les marins les plus distingués de l'époque : Ulloa, Langara, Gravina, l'ingénieur D. Jorge Juan, etc.

Le dernier chapitre est consacré aux finances : c'est le récit d'une

lutte sans trêve et sans succès contre le déficit croissant, déficit provenant autant des charges anciennes que des dépenses nouvelles, d'une mauvaise distribution de la richesse dans un pays où l'Église, le roi et les communes possédaient en biens de mainmorte presque le tiers des terres, et aussi d'un esprit de routine hostile au progrès industriel. Ajoutons à ces causes le plus défectueux système d'impôts : ceux-ci n'ont pas été établis d'après une conception générale des capacités financières du pays; ils ont poussé au hasard des besoins. Ce sont : les revenus du patrimoine royal; les droits sur le clergé : *tercias reales, noveno, excusado* perçus sur les dîmes ecclésiastiques, le subside ordinaire des galères, les demi-annates, les pensions sur les mitres, portant sur les revenus épiscopaux, les droits de régale et de dépouille, enfin le produit de la vente à peu près obligatoire des bulles de la Croisade conférant certaines indulgences et dispenses de maigre; les droits sur la noblesse : les *lanzas*, conversion en argent de l'ancienne obligation de service militaire, la demi-annate civile, portant sur le traitement des nouveaux fonctionnaires; les rentes provinciales : l'*alcabala*, droit de 10 °/₀ de la valeur de toute marchandise vendue, les *millones*, taxes sur la viande, le vin, le vinaigre, l'huile, le savon, la chandelle, d'autres droits indirects appelés *rente du vent*, le *quint et million de la neige*, les aides ordinaires et extraordinaires, d'autres impôts indirects, quelquefois particuliers à certaines provinces, comme la rente du sucre et de la soie; les rentes générales comprenant les droits de douane et les droits sur la laine; les monopoles ou *rentas estancadas* : monopole du tabac, du sel, du papier timbré, des cartes, de la poudre, du mercure, etc.; le bénéfice des postes, un tant pour cent sur les amendes, le droit de gîte à Madrid, les *utensilios* remplaçant l'obligation pour les villes d'entretenir les soldats, la loterie royale constituaient encore diverses sources de revenus; il faut y ajouter divers impôts spéciaux à certaines provinces et enfin les revenus des Indes.

Une hiérarchie savante d'employés, du secrétaire d'État surintendant des finances jusqu'aux trésoriers de district et aux collecteurs de la *Cruzada*, mettait en branle cette machine compliquée. Qu'on lise la page où M. Desdevises du Dézert parle de la perception de la rente du savon : « Toutes les fois que le fabricant chargeait sa chaudière, le surveillant de la rente du savon devait être appelé, il comptait les arrobes d'huile qui y étaient versés, il assistait au déchargement de la chaudière et au coulage du savon dans les moules... etc., » et l'on s'étonnera qu'un organisme semblable ait pu fonctionner, même assez mal, et sans amener la mort de toute industrie.

Le travail de M. Desdevises du Dézert, dont nous avons indiqué les grandes divisions, représente le résultat de recherches aussi nombreuses que variées. La bibliographie qui termine le volume en est la preuve. M. Desdevises du Dézert ne s'est cependant pas contenté de se référer aux œuvres spéciales relatives à chacune des institutions qu'il a étu-

diées. Il a étendu ses investigations aux dépôts d'archives de Madrid, Alcalà, Simancas, Séville, aux archives communales de plusieurs villes du nord de la Péninsule. Il a puisé à ces sources originales des renseignements typiques qui donnent à son copieux et précieux ouvrage une valeur toute particulière.

H. Léonardon.

Campagne de l'Armée d'Italie, 1796-1797, par Gabriel Fabry, lieutenant au 101e régiment d'infanterie, t. III. Paris, R. Chapelot et Cie, 1901.

Les deux premiers volumes de cet ouvrage, — dont nous avons rendu compte, — ont paru sous le titre d'*Histoire de l'Armée d'Italie*, chez Honoré Champion. Le présent volume a changé de titre, d'éditeurs et de format, mais la méthode est demeurée la même. C'est la série des documents contenus dans les cartons des archives historiques de la Guerre pour la période qui s'étend du mois de février au 20 mars 1796. L'ouvrage est revêtu cette fois du patronage officiel et paraît avec la mention « publié sous la direction de la Section historique de l'état-major de l'armée. » Il est d'ailleurs précédé d'une copieuse préface signée du chef de cette section. L'auteur du recueil, M. le lieutenant Fabry, est un consciencieux et un laborieux qu'il faut bien se garder de décourager.

Adna Ferrin Weber. **The growth of cities in the XIXth century. A study in statistics.** (Vol. XI des *Studies in history, economics and public law*, édité par la Faculté de science politique de Columbia University.) New York, The Macmillan Co, 1899. In-8°, xvi-494 p.

C'est un beau travail d'histoire économique comparée, traité par la méthode statistique, qui fait honneur à l'auteur et à la collection. M. A. F. Weber, employé à la statistique du travail de l'État de New-York, a voulu donner au public cultivé une vue d'ensemble des résultats des travaux spéciaux de statistique; obligé de traduire en langage courant les termes techniques, il a été amené à réfléchir sur les caractères et les causes des faits, et le produit de ses réflexions se présente sous la forme d'un livre bien ordonné, clair, substantiel et d'une lecture facile. Pour les besoins des spécialistes, l'ouvrage est complété par une bibliographie critique très commode (la bibliographie des derniers chapitres est trop écourtée) et par deux index (des auteurs et des matières).

Il est difficile de donner par une analyse une idée complète d'un travail de statistique où sont traités les principaux problèmes de l'agglomération urbaine; on ne peut guère en analyser que le plan.

L'introduction pose la question et indique la méthode. La concentration de la population dans les villes est le phénomène social le plus frappant du xixe siècle, rendu plus frappant par la comparaison entre

deux pays neufs au commencement et à la fin de ce siècle : en 1790, les États-Unis, sur 3,900,000 habitants, en ont 323,000 dans les villes, soit 3 °/₀; en 1891, l'Australie, pour une population à peu près égale (3,800,000), a 33 °/₀ de population urbaine. Quelles sont les forces qui produisent cette concentration? Quelles en sont les conséquences économiques, morales, politiques, sociales? Enfin, — car un Américain conclut toujours par des considérations pratiques, — que doit faire le publiciste, l'homme politique, l'éducateur en présence de ce mouvement? Il s'agit d'étudier, non pas la densité, mais l'agglomération; ce qui pose le difficile problème pratique : qu'est-ce qu'une agglomération? La réponse diffère suivant les pays.

Les faits sont exposés dans le chap. II : « Histoire et statistique de l'accroissement urbain, » où sont étudiés séparément les États-Unis, la Grande-Bretagne et douze autres États d'Europe, ceux qui ont les statistiques les plus sûres, puis plus sommairement les États insuffisamment connus en Europe, Espagne, Portugal, Grèce, Turquie, Bosnie, Serbie, Bulgarie, Roumanie; en Asie, Turquie, Perse, Indes-Philippines, Chine, Japon; en Amérique, Canada, Mexique, Brésil, Argentine, Chili; enfin, les pays d'Afrique et l'Australie. La conclusion est que la proportion de la population urbaine n'est pas en raison de la densité de la population; le Bengale et la Belgique, avec une densité presque égale, ont l'un 4 °/₀, l'autre 47 °/₀ de population urbaine. Elle n'est pas non plus en raison du développement de l'industrie, comme le montrent les cas de Constantinople, Montevideo, Buenos-Aires et des villes d'Australie. L'accroissement urbain s'est produit surtout depuis 1850; la concentration est donc due surtout à la « révolution industrielle et à l'ère des chemins de fer. »

Les causes de la concentration (chap. III) sont « le divorce entre les hommes et la terre, » qui permet de vivre sans cultiver le sol; — la croissance des centres de commerce et des centres d'industrie; — accessoirement quelques causes économiques (salaires plus élevés), politiques (lois, centralisation), sociales (facilités de divertissement, d'instruction, de luxe). Le mouvement de concentration a pour cause essentielle la limitation des produits de l'agriculture, et, par suite, on doit s'attendre à le voir continuer.

L'immigration intérieure (chap. IV) des campagnes vers les villes est un phénomène ancien, comme le prouvent les tables de mortalité des villes dès le XVIIe siècle; il a pour cause la grande mortalité urbaine. La comparaison entre les États-Unis et l'Europe montre que le phénomène est complexe et varié; cependant, la migration est plutôt à courte distance, sauf pour les très grandes villes; elle est plus grande pour les femmes (à cause du mariage et du service de domestique) et pour les jeunes gens; au XIXe siècle apparaît un phénomène nouveau, c'est l'excédent des naissances sur les décès dans beaucoup de villes.

« La structure de la population des villes » (chap. V) donne la proportion des sexes, âges, nationalités, professions.

« Le mouvement naturel de la population en ville et à la campagne » (chap. VI) compare le mouvement des mariages, fécondités, décès.

« La santé physique et morale en ville et à la campagne » (chap. VII) discute la théorie de Hansen sur la supériorité physique et morale des gens nés à la campagne et conclut que cette thèse est fondée sur des statistiques anciennes et ne correspond plus à la réalité.

Le chap. VIII, « Effets généraux de la concentration de population, » examine les conséquences économiques, politiques et sociales de la concentration. Elle a accru non seulement la force, mais la stabilité des nations, et elle a créé un antagonisme de classes. « La ville est le spectroscope de la société, elle analyse et dépose la population » en ses divers éléments. « Le progrès entier de la civilisation est un processus de différenciation et c'est la ville qui est le grand différenciateur. »

Le dernier chapitre, « Tendances et remèdes, » montre la généralité du phénomène, et discute les mesures pratiques proposées pour parer aux maux produits par la concentration.

Ch. SEIGNOBOS.

Wages in the united Kingdom in the nineteenth century. Notes for the use of students of social and economic questions, by Arthur L. BOWLEY. Cambridge, University press, 1900. 1 vol. in-8°, VI-148 pages.

Le sous-titre de ce livre : « Notes pour servir à l'étude des questions sociales et économiques, » en indique suffisamment l'esprit. C'est moins un exposé général de la question des salaires dans le Royaume-Uni au XIXe siècle qu'un manuel de méthode sociologique. Disons tout de suite que ce manuel est excellent. L'auteur, *lecturer* à la *London School of economics and political science,* professe une salutaire défiance pour ces imposantes listes de prix qui prétendent nous donner en bloc le taux des salaires payés, pendant une longue période, pour chaque année et pour chaque industrie. Il insiste à chaque instant sur les multiples chances d'erreur que l'on rencontre dans ces études, sur l'imperfection et la délicatesse des instruments dont nous disposons. Il établit une distinction justifiée entre le salaire proprement dit (*wage*) et le gain réel de l'ouvrier (*earning*); pour avoir le second, il faut souvent ajouter au premier des avantages accessoires, logement, nourriture totale ou partielle, droit au charbon de chauffage, etc.; il faut parfois en retrancher des charges plus ou moins lourdes : fourniture et entretien des outils par l'ouvrier, obligation d'habiter dans des quartiers chers, de recourir à une alimentation coûteuse, etc. Ces facteurs varient naturellement d'une industrie à l'autre; ils varient, pour chaque période et dans chaque industrie, avec le progrès du machinisme, les habitudes industrielles, le développement des transports, le

pouvoir de l'argent et le prix des denrées, etc. Il est donc nécessaire d'appliquer à chaque industrie et à chaque période une méthode différente, ou du moins la méthode doit être assez souple pour pouvoir varier avec chaque cas particulier. L'expression brute « salaire journalier » ne signifie rien si nous ne savons combien de jours l'ouvrier travaille par semaine, combien d'heures par jour, si l'intensité du travail est constante ou varie avec les saisons. Ce n'est qu'en tenant compte de tous ces éléments qu'on peut arriver à comparer deux salaires entre eux.

Les études de M. B. sur les salaires agricoles en Angleterre (et spécialement en Sussex), en Irlande et en Écosse, sur les salaires des typographes, des marins, du bâtiment, des mineurs de houille, des industries textiles et métallurgiques ne sont que des illustrations de la méthode. M. B. ne manque pas une occasion de montrer aux étudiants qu'on ne saurait étudier les salaires du tisserand au métier à main de 1820 comme ceux du tisserand actuel, ni ceux du maître-maçon comme ceux du manœuvre qu'il emploie.

Dans les tableaux qu'il dresse pour chaque industrie, il ne manque jamais d'indiquer, auprès de chaque donnée, l'autorité d'où il l'a extraite. On est ainsi averti du degré de confiance que l'on peut accorder à tel ou tel chiffre. Et ce n'est qu'après avoir lui-même fait la critique de ces sources que M. B. dresse, à titre d'essai, quelques diagrammes. Il n'oublie pas d'ailleurs que ces données elles-mêmes sont très incomplètes.

On peut donc accorder une réelle valeur aux résultats qui se dégagent d'une enquête aussi prudemment conduite. Voici le plus général : si l'on représente par 100 le salaire moyen (dans le Royaume-Uni) pendant la période 1890-1899, on représentera par 40 le salaire moyen de la période 1780-1790, par 45 à 50 celui de la décade suivante. De 1800 à 1810 et de 1810 à 1820, la guerre napoléonienne, en augmentant la demande et en diminuant l'offre de travail, fait monter ce taux respectivement à 55-65 et 65-70. Mais les ouvriers ne conservent que partiellement l'avance qu'ils avaient gagnée : le taux n'est que de 65 entre 1820 et 1830. De 1830 à 1840, malgré le chartisme, il redescend même à 60 et ne dépasse pas ce chiffre de 1840 à 1850, pour remonter à 65 entre 1850 et 1860. C'est seulement en 1860-1870 que la moyenne des salaires anglais redevient ce qu'elle était pendant les grandes guerres du début du siècle : elle atteint 75 °/₀ de la moyenne actuelle. Grâce à la guerre franco-allemande, elle monte à 95 entre 1870 et 1880; puis elle redescend à 90 pour ne se relever que dans la dernière période.

Ce qui ressort de ce tableau et de l'inspection des diagrammes, c'est : 1° que les salaires anglais, même en tenant compte de la baisse du pouvoir de l'argent, ont progressé durant le siècle qui va finir; 2° que cette progression ne saurait être représentée ni par une droite ni par une courbe, mais par une ligne extrêmement brisée, dont les brisures sont déterminées, non seulement par les lois économiques, mais par les

événements politiques et économiques, par la formation des *trade's unions*, les grèves, la législation du travail[1]; 3° que les lignes représentant la progression des salaires dans les diverses industries ne sont ni identiques ni parallèles[2].

M. B. estime que ces diverses données ne suffisent pas « pour montrer quelle a été l'amélioration du confort matériel pendant le siècle du machinisme et de l'invention, car nous n'avons que de vagues indications sur les vicissitudes et les difficultés rencontrées par les classes ouvrières quand elles durent adapter les vieilles habitudes à un nouveau milieu. » M. B. exprime l'espoir que son livre « apportera quelques secours aux recherches de ce genre. » Cet espoir me paraît pleinement justifié.

H. Hauser.

J. Barth. **Die Philosophie der Geschichte als Sociologie.** I Teil : *Einleitung und Kritische Uebersicht.* Leipzig, Reisland, 1897. In-8°, xvi-396 pages.

L'auteur, privat-docent de philosophie, a travaillé pour les philosophes plutôt que pour les historiens. Son ouvrage comprend trois parties de très inégale étendue : l'introduction philosophique (p. 1-13); — la « revue critique, » c'est-à-dire l'analyse des ouvrages relatifs à la philosophie de l'histoire (p. 14-364); — la réfutation de la doctrine de Dilthey qu'il est impossible de faire de la philosophie de l'histoire une science et l'esquisse sommaire de la philosophie de l'auteur.

La partie importante est, on le voit, la revue des systèmes de philosophie de l'histoire. Elle commence avec Aug. Comte et va jusqu'aux travaux les plus récents. Ce n'est pas seulement une étude d'histoire littéraire, c'est une tentative de classification et de critique des systèmes. Aussi est-elle présentée non dans un ordre chronologique, mais par groupes de doctrines. La division générale est : I, Systèmes sociologiques; II, Conceptions exclusives de l'histoire (*einseitig*).

Les systèmes sociologiques sont groupés en cinq chapitres : I et II, les Fondateurs de la sociologie, Saint-Simon et Aug. Comte; III, la Sociologie classifiante, divisée en cinq sections, Littré, de Roberty, de Greef, Lacombe et A. Wagner[3]; IV, Sociologie biologique, divisée en cinq sections, Spencer, Lilienfeld, Schœffle, Fouillée, René Worms;

1. M. B. donne à l'appendice II « une liste des événements qui ont directement ou indirectement influé sur les salaires. »

2. Voy. les diagrammes de l'appendice I, qui donnent les lignes relatives à : l'agriculture, le bâtiment, les typographes (compositeurs), le coton, le fer, les mines, la marine, la laine.

3. Outre les sections consacrées chacune à un système ou un groupe de systèmes, il y a des sections où l'auteur se borne à exposer ses réflexions (nature de la classification, valeur de la classification).

v, Sociologie dualiste, divisée en quatre sections, Lester Ward, J. S. Mackenzie, Hauriou, Giddings, avec un appendice sur les ouvrages de vulgarisation (Harrison, Combes de Lestrade, Benj. Kidd).

Les conceptions exclusives sont groupées en sept espèces : 1° Conception individualiste, Bourdeaux, Odin, Tarde, discussion de la théorie des grands hommes et de la théorie de l' « inventeur; » 2° Conception anthropographique, Ritter, Ratzel, Mougeolles; 3° Conception ethnologique, Taine, Gobineau, Hellwald, Gumplowicz; 4° Conception reposant sur l'histoire de la civilisation (*Kulturgeschichtliche*), Humboldt, Du Bois-Reymond, Morgan; 5° Conception politique, O. Lorenz, Schæffer; 6° Conception idéologique, Hegel, Ranke, Buckle; 7° Conception économique, divisée en cinq sections : I, Causes générales de cette conception; II, l'Histoire comme progrès de la division du travail, Durkheim; III, Économie de la douleur et du plaisir, Patten; IV, l'Histoire dirigée par les forces productives, divisée en trois paragraphes : le marxisme, les preuves du marxisme, l'histoire réduite à la lutte de classes (*Loria*); V, Critique.

M. Barth est bien au courant de la littérature sociologique, il a fait usage de l'excellent livre de G. M. Robertson et lui rend hommage. Il pécherait plutôt par excès que par défaut; il s'est peut-être laissé encombrer par trop de personnages insignifiants. C'est le sort habituel des revues de cette espèce de mettre sur le même plan des œuvres de portée vraiment trop différente, les grands penseurs qui ont inventé les idées et les disciples qui les répètent ou des charlatans qui les exploitent. Du reste, M. Barth a lu les livres dont il parle, même les plus médiocres; son analyse, parfois un peu abstraite, est toujours consciencieuse. Naturellement, j'aurais plus d'une objection à faire à ses jugements ou à ses classifications. Pourquoi, par exemple, Lacombe est-il groupé avec Wagner? Pourquoi Fouillée est-il classé parmi les partisans de la société-organisme, tandis que Lamprecht ne l'est pas? Mais il m'a semblé que des discussions de ce genre n'auraient aucun intérêt pour les lecteurs de la *Revue historique*.

Le but de l'ouvrage est de protester contre la création d'une science spéciale de la sociologie. L'objet qu'on veut assigner à la sociologie est l'objet même de l'histoire, « les sociétés humaines et leurs transformations. » Les résultats particuliers atteints par l'histoire sont groupés ensuite par la philosophie de l'histoire comme les résultats des sciences naturelles le sont par la philosophie de la nature. Fustel de Coulanges avait fait déjà en 1888 (préface de *l'Alleu et le domaine royal*) la même réclamation, mais au nom des historiens; M. Barth la fait au nom des philosophes. Elle n'est justifiée qu'en partie; les sciences sociales, en tant qu'elles ont besoin d'étudier l'évolution passée de l'humanité, opèrent par des procédés historiques et se confondent avec l'histoire; mais, dans la mesure où elles opèrent, par l'observation directe et la statistique contemporaine, elles perdent le caractère his-

torique; une enquête personnelle sur un recensement professionnel n'est plus de l'histoire.

L'esquisse de l'évolution générale de l'humanité qui termine le volume est trop brève pour pouvoir être utilement discutée. On nous annonce une « motivation plus profonde » et une « exécution plus large » qui formeront la deuxième partie. L'auteur admet comme faits définitivement établis aux origines de toute société : la promiscuité primitive, la famille purement maternelle, le totémisme, le communisme[1]. Dans les périodes historiques, il insiste surtout sur les transformations économiques et il aboutit à des conclusions pessimistes; il voit partout « les symptômes de la maladie de la société moderne, » qui serait l'affaiblissement de la personnalité, de l'idéalisme et du sentiment artistique. Il n'y a plus ici que des impressions personnelles.

Ch. Seignobos.

Max Lenz. **Geschichte Bismarcks.** Leipzig, Duncker et Humblot, 1902. In-8°, 455 pages.

Georg Brodnitz. **Bismarcks nationalœkonomische Anschauungen.** Iéna, Gustav Fischer, 1902. In-8°, 155 pages. Prix : 3 m.

R. de Keudell. **Bismarck et sa famille. Impressions et Souvenirs, 1846-1872,** trad. Lang. Paris, Ollendorff, 1902. In-8°, 452 pages. Prix : 7 fr.

O. Klein-Hattingen. **Bismarck und seine Welt.** I Bd. : **1815-1871**; II Bd., 1° Abth. : **1871-1888**. Berlin, Dümmler, 1902-1903. Prix : 8 m. chacun.

Lettres de Bismarck à sa femme pendant la guerre de 1870, trad. par J. Schrœder et P. Bruck-Gilbert. Paris, Tallandier, 1903. Prix : 3 fr. 50.

La grande publication « Allgemeine deutsche Biographie » ne parle que des morts. Mais depuis l'époque de sa première édition, la faux a tranché bien des vies, et des existences peuvent être retracées qui n'en

1. M. Barth dit à ce propos (p. 380, n. 1) : « Je sais bien que ce communisme primitif de la gens ... a été tenu par Fustel pour une illusion; » et il appelle en témoignage tous les autres érudits. Cet appel est tout à fait inutile. Fustel rejetait l'hypothèse de la propriété collective de *village*, c'est-à-dire de la communauté de propriété *entre étrangers;* il admettait la propriété collective de famille, c'est-à-dire le communisme de la gens; et c'est même ainsi (ou par l'exploitation collective d'un grand domaine par des tenanciers) qu'il expliquait les usages de jouissance en commun constatés en plusieurs points du monde.

avaient pas le droit dans les volumes précédents. La « Biographie » est tenue au courant par des éditions successives. Il importait de donner dans la dernière une place considérable à la vie du grand chancelier. On ne pouvait mieux s'adresser qu'à l'érudit M. Max Lenz.

Le récit d'une telle carrière ne pouvait trouver place avec tous ses détails dans un volume de 450 pages. Il importait, d'une part, de donner une narration d'ensemble, d'autre part, de s'attaquer plus fortement aux époques décisives de l'existence de Bismarck. Tel a été le plan de M. Lenz. Le récit général, puisé aux meilleures sources, ne paraît omettre aucun fait important et laisse une impression exacte et précise, peu différente à la vérité d'autres narrations analogues. Les moments décisifs, nœuds de l'histoire, sont contés avec une force qui donne un intérêt particulier au volume. Tel est, par exemple, le récit de l'entrée de Bismarck au ministère : les hésitations du roi, des désirs de Bismarck, son voyage dans le midi de la France, pendant que dans le nord de l'Allemagne se décidait sa destinée, son départ précipité pour Berlin, sa victoire sur les derniers scrupules du roi, tout est retracé avec une vigueur serrée. M. Lenz signale, plus loin, avec grand sens, l'importance du rapprochement entre la Russie et la Prusse lors de l'insurrection polonaise; idée ancienne déjà dans la pensée de Bismarck, c'est le germe du système diplomatique du chancelier; elle lui assurera la paix conservatrice à l'est tandis qu'il bouleversera l'ouest. De tous les chapitres, le plus poussé est celui sur la question des duchés, il comprend 70 pages, près du sixième du volume : on ne s'en plaindra pas si on pense que c'est, surtout pour les curieux français, le morceau historique le moins connu et le plus difficile à comprendre. M. Lenz en donne un récit clair et complet, et, en le rapprochant de celui de Sybel (*die Begründung*), on y trouvera les éléments d'une étude détaillée. Les préliminaires de la lutte franco-prussienne sont étudiés avec un soin égal, mais les ouvrages de MM. Ottokar Lorenz, G. Rathlef, W. Schultze, en Allemagne, Lehautcourt, P. de la Gorce, Hanotaux, en France, viennent d'apporter de nouveaux éléments d'appréciation.

Les années de 1871 à 1890 sont l'objet d'une étude plus rapide. Dans un pareil ouvrage, où la louange tient sa grande part, mais qui doit tenir compte de susceptibilités contradictoires, le conflit avec l'empereur Guillaume II, où sombrait la carrière de Bismarck, ne pouvait être indiqué que d'une main légère.

Les théories économiques de Bismarck avaient déjà fait l'objet des travaux de MM. Poschinger, *Bismarck als Volkswirth*, et Biermer, *Fürst Bismarck als Nationalökonom;* M. Brodnitz a repris ce sujet avec une grande érudition, beaucoup de science, et il se juge lui-même trop modestement lorsqu'il confesse qu'il n'a pas eu l'intention de « rendre un arrêt définitif, mais de réunir des matériaux et de préparer des recherches ultérieures. »

Son travail se divise en quatre parties : 1° *Théorie et pratique*. Le chancelier considérait la politique comme une chose de pratique : « L'Allemagne se fera non par des discours et des décisions de majorité, mais par le sang et le fer. » Il apporte des idées analogues en économie sociale. Bien qu'ayant fait à Göttingue des études plus solides qu'on ne croit généralement, c'est un homme à idées personnelles, on dirait volontiers opportunistes, et, pour emprunter les termes mêmes de M. Brodnitz, « c'est peut-être le plus grand empirique qui se soit jamais occupé d'économie politique. » 2° *Politique commerciale et coloniale*. Il juge ces questions non selon des principes rigides et immuables, mais d'après ce qu'il voit : « Il a été protectionniste, parce qu'il ne vendait plus son bois et qu'à Friedrichsruhe il mangeait du pain russe, » a dit très exactement M. Benoist[1]. Grâce à ces idées pratiques, il a contribué largement au développement du commerce allemand, et « un des chefs-d'œuvre de sa politique est d'avoir poussé l'empire au rang des états colonisateurs. » 3° *Politique financière*. Pour accomplir ses hauts desseins, il a eu besoin de larges sommes; mais, grand dépensier, il était aussi prudent économe; sa gestion financière a été facilitée par ses succès politiques, par l'indemnité obtenue de la France vaincue, par l'expansion industrielle et commerciale de l'Allemagne; grâce à ces qualités et succès, il a fait l'empire sans grever trop lourdement les particuliers. 4° *La politique sociale* de Bismarck était d'une appréciation plus difficile : « Le soleil lui-même a des taches, » dit poliment M. Brodnitz. Son héros était un homme de fer, et, dans la vie publique, tout au moins, il était inaccessible à certains sentiments humanitaires; il était bien *socialiste* pour l'intervention de l'État, mais non pour la protection des faibles; ce fut là, non la cause réelle, mais la raison extérieure de son conflit avec l'empereur Guillaume II et de sa chute.

L'excellent volume de M. Brodnitz est le trente et unième de la collection intitulée : « Sammlung nationalökonomischer und statistischer Abhandlungen des Staatswissenschaftlichen Seminars zu Halle, » que dirige M. le professeur Conrad.

Le flot des publications sur Bismarck continue. Ceux qui ont approché le grand homme et vécu dans la période historique de la formation allemande arrivent à l'âge où l'activité se ralentit, mais la plume court. Chacun veut dire son mot et prétend avoir pris sa part aux événements; souvent, cette part est mince, et dans tel volume il y a peu à glaner d'inédit et de personnel. Plus rarement, l'auteur a joué un rôle et apporte alors des souvenirs et des notes de son cru. Il en est ainsi de M. de Keudell. Ami de la famille de Puttkammer, qui est celle de la princesse de Bismarck, il est entré en relations dès 1846 avec Otto de Bismarck-Schönhausen, alors simple gentilhomme campagnard, et ces

1. Ch. Benoist, *le Prince de Bismarck*, p. 117.

relations n'ont jamais cessé ; mais, pendant dix-huit ans, elles ont été assez irrégulières, tantôt intimes, tantôt espacées ; en 1864, M. de Keudell est appelé au cabinet de Bismarck et désormais s'attache à sa fortune ; ils ne se quittent que pendant quelques voyages, — notamment celui de Biarritz ; — mais, même de loin, Keudell est pour le chancelier un collaborateur de chaque instant et le confident de toutes, — ou presque, — ses pensées ; Maurice Busch, qui ne l'aime pas, est obligé d'en convenir. En 1872, Keudell quitte le ministère pour les ambassades de Constantinople et de Rome.

De ces changements, dans son existence, naissent des différences dans les souvenirs de l'auteur, et son ouvrage se divise en deux parties bien différentes. De la période antérieure à 1864, il ne parle que par ouï-dire, par conversations ou fragments de lettres, et ce sont plus réminiscences de musique que de politique ; brillant pianiste, M. de Keudell a parfois calmé les nerfs irrités du chancelier, et il avoue avec une modeste bonhomie qu'il croirait avoir rempli un rôle suffisant ici-bas en procurant à son dieu quelques moments d'oubli et de repos. Mais entre deux sonates, il regarde, et, même dans cette première époque, il fait des observations justes et intéressantes ; ainsi, en décembre 1850, après Olmütz, après que Bismarck a travaillé à la conclusion avec l'Autriche d'un accord que beaucoup traitent d'humiliation, son ami apprend que toute la famille passe la fête de Noël « dans une vraie béatitude » ; il n'en dirait pas de même de Radowitz. A noter encore ses entretiens en 1860 à Saint-Pétersbourg avec Bismarck, ambassadeur en Russie, et le mot de l'ambassadeur français, comte de Montebello, sur l'expédition de Garibaldi dans les Deux-Siciles : « Nous voyons monter cela comme la marée, et nous ne savons que faire. Voilà l'impuissance des hommes vis-à-vis des événements. »

Mais cela n'est que le préambule de l'ouvrage : tout son intérêt se concentre dans les années 1864 à 1870 ; c'est ici une véritable histoire de la politique extérieure de la Prusse pendant cette période définitive ; certaines pages sont amusantes, telle la visite à Paris en 1867 ; d'autres font réfléchir, et tristement ; un morceau est tout à fait soigné, celui qui a trait à la question danoise. M. de Keudell y a été très étroitement intéressé ; depuis lors, près de quarante ans se sont écoulés, et le secret professionnel ne peut lui être imposé, aussi expose-t-il avec soin et exactitude les difficultés si complexes relatives aux duchés.

A croire M. de Keudell, dans les années qui suivent la campagne de Bohême, Bismarck ne chercha que la paix et jusqu'aux derniers jours s'efforça d'éviter la guerre avec la France. C'est là une donnée un peu fantaisiste, et, par adoration de son dieu, le disciple lui prête des desseins qu'il n'a pas eus. Bismarck est plus crâne, il a donné à la dépêche d'Ems une autre allure que celle dont parle M. de Keudell ; devant d'autres confidents, M. Busch par exemple, il a revendiqué carrément la responsabilité du heurt des nations, et c'est changer, presque amoin-

drir sa personnalité, que de le représenter « comme surpris de voir surgir la guerre. »

Le récit s'arrête à l'été 1872, où M. de Keudell fut envoyé comme ambassadeur à Constantinople; en réalité, il ne contient rien de neuf sur la guerre; pour le moment, tout semble avoir été dit. M. de Keudell continuera-t-il ses mémoires? Ce serait désirable, le haut intérêt du volume paru fait espérer un suivant.

C'était une tâche malaisée d'entreprendre une biographie de l'homme dont l'histoire est étroitement liée au développement de la Prusse pendant trente ans et à la formation même de l'Allemagne moderne. La bibliographie d'une telle œuvre comprenait déjà un volume lorsque M. Horst Kohl la dressa, et chaque mois apporte plusieurs livres nouveaux. Il est cependant possible, dans cet amas, de distinguer les recueils de documents et les études essentielles : M. Klein-Hattingen l'a prouvé dans l'index bibliographique annexé à son premier volume et qui témoigne de son intelligence à choisir les meilleurs ouvrages sur Bismarck, à chercher surtout dans les *Mémoires et Souvenirs* les sources de ses informations.

M. Klein-Hattingen émet seulement la prétention de poser « les éléments d'une biographie psychologique » du chancelier de fer, de donner la « caractéristique essentielle » de Bismarck; mais son ouvrage n'est pas une simple étude courante, comme on en a tant publié, dont celle de Max Lenz est la meilleure; les trois volumes compacts qu'il consacre à son sujet, — les deux premiers comptent 706 et 651 pages, — constituent une réelle histoire de l'œuvre de Bismarck. Un tel travail n'avait été tenté que par K. Blum, dans six volumes, *Fürst Bismarck und seine Welt;* mais écrite par un admirateur passionné du chancelier et du vivant même de celui-ci, cet ouvrage tournait plus à la louange qu'à l'histoire impartiale. M. Klein-Hattingen a une prétention plus haute et vise à la sérénité du juge et du psychologue : il y parvient à maintes reprises.

Dans son histoire, l'époque la plus difficile à retracer était celle des débuts de l'empire. Les premiers temps de Bismarck, les conflits avec les députés prussiens, le Danemark, l'Autriche, la France ont été l'objet de nombreux travaux, pas tous définitifs, mais qui facilitaient l'œuvre de l'historien. Il ne semble pas qu'il y ait apporté grande nouveauté; on peut même regretter, au point de vue psychologique où se place M. Klein-Hattingen, un peu de brièveté et certaines lacunes dans les traditions de famille et les études premières de Bismarck. Mais l'histoire de l'Allemagne après 1871 n'avait pas encore été exposée dans son ensemble : bien des monographies, plusieurs mémoires publiés récemment rendaient possible ce travail, mais il fallait pour l'opérer beaucoup de soin, de recherches et de doigté. M. Klein-Hattingen a fait preuve d'une grande activité et on lui doit reconnaissance pour avoir comblé une lacune dans la littérature historique; les cinq cents

premières pages de son second volume constituent une véritable histoire de la politique intérieure en Allemagne depuis la grande guerre, et il faut spécialement signaler les chapitres sur le « Kulturkampf » et la lutte contre la démocratie, où Bismarck a déployé pendant près de vingt ans son humeur batailleuse.

C'est avec curiosité que nous attendons le troisième volume, qui comprendra le ministère de Bismarck sous les empereurs Frédéric III et Guillaume II, sa chute et un jugement d'ensemble sur son existence.

Il est assez étrange qu'un document pareil aux lettres écrites par Bismarck à sa femme pendant la guerre franco-allemande ait échappé jusqu'ici aux recherches des historiens attachés spécialement à la carrière de Bismarck. Le volume, publié en 1900 par le prince Herbert sous le titre : *Fürst Bismarck; Briefe an seine Braut und Gattin,* ne contenait qu'une lettre de cette époque, très importante il est vrai, datée de Vendresse le 3 septembre, et relatant l'entrevue du chancelier avec l'empereur Napoléon III[1]. Tout le reste était demeuré inconnu. On a donc pu poser la question d'authenticité, mais le volume, publié en même temps en Allemagne et en France, a contraint les connaisseurs à s'incliner; comme le disait Henry Michel, « la griffe du lion y est bien. » Ces lettres paraissent donc acquises à l'histoire de l'Allemagne et on doit des remerciements à l'éditeur et aux traducteurs de les porter à la connaissance du public français.

Elles sont d'un poignant intérêt, elles présentent une moins grande importance pour l'historien. Le patriote doit les lire pour apprendre ou se souvenir; l'homme de science y retrouve les traits de caractère qu'il avait déjà découverts dans les récits de Busch, Keudell, etc..., sur l'attitude de Bismarck pendant la campagne de France; ces lettres accusent plus vivement ces deux traits du grand homme, si différents qu'ils paraîtraient contradictoires : le tendre esprit de famille, amour conjugal et paternel, la dureté envers l'ennemi vaincu. Mais elles ne contiennent pas de secrets d'État; le lecteur prudent est même tenu à quelques réserves par certaines erreurs grossières, échappées à Bismarck mal renseigné et n'écrivant que pour sa femme seulement, ainsi l'allégation que « des milliers de Français suivirent bras dessus bras dessous les soldats allemands. » Aux protestations déjà soulevées, on peut joindre l'affirmation d'un enfant qui habitait aux Champs-Élysées et a *vu* le contraire.

Un point mérite d'être relevé, il a déjà été signalé lors de la publication des *Pensées et Souvenirs* du prince; c'est l'opposition qui exista pendant la guerre entre le chancelier et les généraux. La lutte avait déjà commencé lors de la campagne de Bohême, quand Bismarck,

1. Cette lettre avait déjà été publiée auparavant et traduite par M. A. Proust, *Le Prince de Bismarck, sa Correspondance,* p. 235.

avec une prévision géniale, arrêta les troupes pour signer la paix et la réconciliation avec l'Autriche; elle éclata à plusieurs reprises pendant la campagne de France et notamment sur la question du bombardement; Busch avait déjà répété les lamentations de son maître, qui trouvait lentes à l'excès les opérations d'investissement et tardif le bombardement de Paris; Bismarck répète ses plaintes quand il écrit à sa femme, et cette lutte se prolongea jusqu'à la chute du chancelier de fer. Ainsi, cette opinion devient soutenable, que Bismarck n'a vécu en bons termes avec les généraux qu'officiellement, dans l'apparat. S'il était personnellement lié avec d'aucuns, notamment de vieille affection avec Roon, il a toujours été en délicatesse, en termes aigres, avec la majeure partie, Moltke le premier. Et les *Mémoires* ou *Souvenirs* des généraux de Stosch, de Blumenthal, même de Roon s'efforcent d'abaisser son rôle, de le ravaler à celui d'un bon petit agent diplomatique et de n'attribuer la grandeur de l'Allemagne qu'à « Moltke et à l'armée. »

Paul MATTER.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

---

1. — Revue des Questions historiques. Janvier 1904. — C. Daux. Le cens pontifical dans l'Église de France (soigneux relevé des cens inscrits dans le 3e fascicule du *Liber Censuum*, avec quelques additions et des renseignements sur les collecteurs et modes de perception). — J. Guiraud. Le *Consolamentum* cathare (ce très remarquable article démontre que les rites cathares sont la reproduction assez fidèle des rites et de la liturgie primitive de l'Église, l'*abstinentia* du catéchuménat, le *consolamentum* du baptême de l'Esprit et de l'ordination. La séparation entre cathares et chrétiens date du IIIe siècle, au moment où se produisit le manichéisme). — F. Rousseau. Expulsion des Jésuites en Espagne. Démarches de Charles III pour leur sécularisation (apporte beaucoup de renseignements nouveaux sur la politique de Tanucci et d'Aranda, pris dans les correspondances de nos archives des Affaires étrangères, et met en lumière l'acharnement avec lequel Charles III finit par obtenir de Clément XIV la bulle *Dominus ac Redemptor* qui sécularisa les Jésuites). — Bliard. Les exploits d'un conventionnel en mission. Prisonniers et prisons (arrestations et incarcérations ordonnées par Prieur de la Marne dans le Morbihan d'octobre 1793 à juillet 1794; misère des prisonniers). — V. Pierre. Quelques livres sur la Révolution française (la correspondance de Le Coz, p. p. Roussel; la Révolution en Bretagne. Audrein, par P. Hémon; le culte catholique à Paris, de la Terreur au Concordat, par J. Grente). = 1er avril. A.-J. Delattre. Les Pseudo-Hébreux et les lettres de Tell El-Amarna (les Khabiri troglodytes ne sont pas des Hébreux; on a aussi donné à tort le nom de Khabiri à des mercenaires du pays de Chanaan). — L. Le Grand. Les pèlerinages en Terre sainte au moyen âge. — Comte de Germiny. Guichen et les dernières croisières franco-espagnoles de la guerre d'indépendance des États-Unis (d'après les documents des Archives nationales. Marine). — V. Pierre. Le clergé français en Espagne, 1791-1802 (les documents sont très dispersés et rares. M. Pierre est cependant parvenu à restituer les traits essentiels de cette émigration et surtout le rôle de l'évêque de la Rochelle, M. de Coucy, qui dirigeait la collecte pour les prêtres exilés). — Féret. Les ordonnances de 1828. Le Gouvernement. L'Église de France. Le Saint-Siège (très intéressants documents tirés des archives diplomatiques sur ces ordonnances qui avaient pour objet de supprimer les écoles secondaires dirigées par des congrégations non autorisées et d'obliger les séminaires, par la limitation du nombre des élèves,

à ne servir qu'au recrutement du clergé. C'est Rome qui, après quelques résistances, finit par obliger l'épiscopat français récalcitrant à se soumettre aux ordonnances. M. de la Ferronays mena habilement toute cette affaire). — Allard. L'iconographie de Julien l'Apostat (d'après Babelon). — Vacandard. Le tome IV des *Rerum Merovingicarum scriptores* (il contient dix-huit textes hagiographiques et des *addenda* aux t. III et IV publiés par M. Krusch, qui donne des textes très supérieurs à ceux qui ont été publiés jusqu'ici). — Lesort. Louis XI et le Saint-Siège (analyse et critique du livre de Combet). — Dubreul. La correspondance du cardinal Carlo Pio avec Léopold Ier (le cardinal Carlo Pio de Savoie, protecteur du Saint-Empire et des États d'Autriche auprès du Saint-Siège, a laissé une volumineuse correspondance de 1676 à 1686, conservée à Vienne, qui éclaire du jour le plus vif la politique d'Innocent XI. M. Dubreul compte la faire connaître).

2. — Revue de Synthèse historique. Octobre 1903. — P. Mantoux. Histoire et sociologie (M. M. maintient la distinction entre l'histoire et la sociologie, l'une s'occupant de l'individuel et du transitoire, l'autre du collectif et du permanent; mais il veut qu'elles collaborent, la sociologie ne pouvant exister qu'après une préparation historique. Il montre ingénieusement comment la linguistique n'a pu établir ses lois qu'après une série d'observations historiques). — P. Hensel. La philosophie de l'histoire de Carlyle. — Clerget. Contribution à la psychologie politique du peuple suisse. — H. Sée. Les idées philosophiques du XVIIIe siècle et la littérature prérévolutionnaire; fin en décembre (important). — Lalande. La physique du moyen âge. — Vidal de la Blache. Les rapports de la géographie humaine avec la géographie de la vie. — R. Pichon. Mommsen. = Décembre. F. Hertz. Les sources psychologiques des théories des races; fin en février 1904 (critique vigoureuse des théories de Gobineau, Chamberlain, etc., sur l'inégalité des races). — P. Lacombe. L'appropriation privée du sol; 4e p.; fin en février 1904. — Bourgin. Les origines urbaines du moyen âge (excellente revue, où non seulement les travaux sur les origines urbaines sont groupés d'après les idées qui les inspirent, mais où les lacunes de nos connaissances sont soigneusement indiquées). — Huvelin. Droit commercial. Les travaux d'ensemble et les sources (excellent). — Richard. Herbert Spencer et la philosophie de l'histoire. — H. B. Les travaux de l'Institut international de sociologie. — Mantoux. Une leçon inaugurale sur la science de l'histoire (leçon de M. Bury, qui voudrait donner à l'histoire un caractère strictement scientifique). = Février 1904. P. Tannery. De l'histoire générale des sciences. — Charléty. Le Lyonnais (excellente revue de l'histoire de cette région, des travaux déjà accomplis, de ceux qui restent à faire). — Dottin. La littérature gaélique de l'Écosse, la littérature cornique, la littérature bretonne armoricaine. — L'enseignement de l'histoire dans les Universités d'Allemagne et de France, d'après M. F. Lot (M. L. a montré dans une communication faite à la Société d'histoire moderne, par de simples

statistiques, combien nos Universités sont pauvres en comparaison des Universités allemandes).

3. — La Correspondance historique et archéologique. 1904, avril-mai. — E. Sakellaridès. La correspondance d'Alfred de Vigny; essai d'un catalogue de ses lettres (ce catalogue contient 333 numéros). — A. Mesureur. Les archives de l'Assistance publique; fin. — P. Lacombe. L'assassinat de Henri IV rue de la Ferronnerie (essaie de déterminer l'endroit précis où le roi fut poignardé). — Albert Maire. Un livre d'art militaire peu connu (les *Discours militaires*, par le sieur du Praissac, 1618). — Tabariès de Grandsaignes. Nouvelles recherches sur les seigneurs de Passy. — Vœux au sujet de la proposition de loi portant réorganisation générale des Archives de France.

4. — Bulletin critique. 1904, 15 juin. — *Ch. Terlinden.* Le pape Clément IX et la guerre de Candie, 1667-1669 (livre très bien documenté). = 25 juin. *P. Fournier.* Les *Actus Pontificum* du Mans (à propos de l'édition donnée par MM. Busson et Ledru. Ceux-ci ont entrepris de réhabiliter, dans une large mesure, l'auteur des *Actus;* leur thèse ne saurait prévaloir contre l'opinion contraire, généralement admise. L'étude des sources des *Actus* montre qu'il n'existe aucune œuvre locale, antérieure aux *Actus,* où ait été exposée, en tout ou en partie, l'histoire des évêques du Mans); suite le 5 juillet (il n'est pas douteux que l'auteur des *Actus* n'ait sciemment inséré dans son œuvre un grand nombre de chartes forgées et interpolées, afin de servir plus efficacement les intérêts de l'église du Mans. Rejeter la faute sur des copistes ignorants ou inattentifs, c'est ne pas se rendre un compte exact des faits); fin le 15 juillet (quant à la date des *Actus* et des *Gesta Aldrici,* il est vain de vouloir placer la rédaction des *Actus* avant les *Gesta;* au contraire, tout tend à prouver que les *Actus* ont été composés vers 850, une dizaine d'années environ après les *Gesta,* et que l'auteur n'a pas reculé devant le plagiat). = 5 juillet. *A. Lebey.* Le connétable de Bourbon (très intéressant). — *Alphonse Germain.* Nouvelle bibliothèque franciscaine : Sainte Colette de Corbie (original, parce qu'aucun détail n'y est omis, qu'aucun miracle n'est passé sous silence). = 15 juillet. *J. J. Fahie.* Galileo, his life and work (biographie estimable; bonne analyse des œuvres de Galilée. C'est en 1835 seulement que les noms de Copernic, de Kepler et de Galilée ont disparu de l'Index).

5. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1904, 20 juin. — *Ch. Renel.* Cultes militaires de Rome; les enseignes (des idées ingénieuses, des recherches instructives; mais l'auteur traite parfois les documents avec une désinvolture peu scientifique). — *Jaurès.* L'histoire socialiste de la Révolution française; tomes II, III et IV (remarquable, malgré certaines lacunes concernant surtout la question religieuse). — *Jean Morvan.* Le soldat impérial; tome I : le recrutement, le matériel, l'instruction, la solde et les vivres, l'administration (beaucoup de lectures, de citations habilement choisies et rapprochées;

mais l'ensemble est lourd et manque d'air). = 27 juin. *Ed. Driault.* La politique orientale de Napoléon. Sébastiani et Gardane, 1806-1808 (ouvrage très approfondi; mais l'auteur n'a pas réussi à prouver que Napoléon, loin de vouloir partager l'empire turc avec la Russie, songeait à s'établir lui-même à Constantinople et en Égypte, afin de réaliser « sa conception d'un empire unique, oriental et occidental à la fois, plus méditerranéen et romain que français »). = 4 juillet. *D. Chantepie de la Saussaie.* Manuel d'histoire des religions (bonne traduction d'un excellent livre). — *A. Jeremias.* Das Alte Testament im Lichte des alten Orients (bon à consulter). — *E. Rodocanachi.* Le Capitole romain antique et moderne (très intéressant et en partie nouveau). — *Maria Telles da Gama.* Le contre-amiral Vasco da Gama (intéressant volume de Mélanges sur Vasco de Gama, les relations des Portugais avec le prêtre Jean, les affaires politiques du Portugal de 1812 à 1833, la candidature Hohenzollern au trône d'Espagne, etc.). — *Longin.* Un diplomate franc-comtois : François de Lisola, sa vie, ses écrits, son testament, 1613-1674 (bon). — *Marc Frayssinet.* La république des Girondins; études de droit public et d'histoire (de bonnes choses, puisées directement aux sources, mais l'auteur manque d'expérience). — *H. Lapauze.* Procès-verbaux de la Commune générale des Arts, 1793, et de la Société populaire et républicaine des Arts, 28 floréal an III (curieux et neuf; mais on a omis de nous donner la liste des artistes qui faisaient partie de la Société). — *Zurlinden.* La guerre de 1870-1871. Réflexions et souvenirs (sauf le chapitre où l'auteur raconte son évasion de la forteresse de Glogau, ces souvenirs sont dénués d'intérêt). = 11 juillet. *P. Viollet.* L'infaillibilité du pape et le Syllabus (très intéressant; « le livre de M. Viollet, muni de l'*imprimatur* de l'archevêque de Besançon, rassurera les croyants et empêchera les autres de dire des sottises. » Souhaitons-lui donc d'être lu). — *John Schmitt.* The chronicle of Morea (chronique anonyme, en vers politiques, de la conquête de la Morée par les Français; elle est du XIVe siècle et présente un double intérêt, historique et philologique. Critique du texte nouveau, par My Baudouin). — *W. Lippert* et *H. Beschorner.* Das Lehnbuch Friedrichs des Strengen, Markgrafen von Meissen und Landgrafen von Thüringen (à noter d'une façon toute particulière l'introduction, par W. Lippert, sur l'organisation de la propriété en Saxe vers le milieu du XIVe siècle). = N° 29. *Félix Brun.* Jeanne d'Arc et le capitaine de Soissons en 1430 (bon). — *G. Maugras.* L'idylle d'un gouverneur : la comtesse de Genlis et le duc de Chartres (prouve que Mme de Genlis a été la maîtresse du duc de Chartres et qu'elle sut s'en faire largement récompenser). — *Jos. Wirth.* Le maréchal Lefebvre, duc de Dantzig, 1755-1820 (trop long, des erreurs, mais beaucoup de faits intéressants et nouveaux). — *Derrécagaix.* Le maréchal Berthier; 1re partie : 1753-1804 (longue et consciencieuse narration). — *Louis Le Barbier.* Le général de la Horie, 1766-1812 (bon). — *Karl Wild.* Tagebuch Joseph Steinmüllers über seine Teilnahme am

russischen Feldzuge, 1812 (intéressants souvenirs d'un Badois, simple sergent-major dans la campagne de Russie). — *A. Hériot de Vroil.* Mémoires d'un officier de la garde royale, 1785-1815 (quelques souvenirs intéressants sur la double invasion de la France en 1814 et en 1815).

6. — Revue des Études anciennes. Tome VI, n° 2. Avril-juin 1904. — H. de la Ville-Mirmont. Notes sur Tacite : *Histoires,* liv. IV (Helvidius Priscus; le discours d'Éprius Marcellus, que Tacite a emprunté aux *Acta senatus,* sans qu'on puisse lui attribuer les opinions exprimées dans ce discours; le discours de Vocula; les *Stratagemata* de Sextus Julius Frontinus; l'*Ala singularium*). — C. Jullian. Notes gallo-romaines. XXII : remarques sur la plus ancienne religion gauloise; suite (cosmogonie, théogonie, anthropogonie). = N° 3. Juillet-sept. 1904. — G. Seure. Les derniers souverains thraces : Rhoemetalcès et Pythodoris (d'après une inscription d'Apollonie). — Paul Guiraud. La propriété primitive à Rome (la propriété foncière n'a pas été créée par l'État, ainsi que la légende l'attribue à Romulus; l'État s'est formé de familles qui possédaient déjà le sol; plus ancienne que la « cité, » la *gens* conserva dans la cité son individualité et ses biens. Cette propriété est inaliénable et héréditaire; la législation tout entière était combinée pour qu'elle restât indéfiniment fixée dans la famille. De l'exploitation du sol; les premiers Romains étaient pasteurs et agriculteurs; de très bonne heure, ils eurent des esclaves et des clients).

7. — Bulletin hispanique. Tome VI, n° 2. Avril-juin 1904. — E. Walberg. L'auto sacramental de Las ordenes militares de D. Pedro Calderon de La Barca; suite. — Alfred Morel-Fatio. La golille et l'habit militaire (ces deux termes, qui sont comme synonymes de costume espagnol et de costume français, « symbolisent en quelque sorte la lutte qui s'établit et se poursuit en Espagne pendant tout le XVIIIe s. entre le vieil esprit national et les nouveautés venant de l'étranger »). Joseph Calmette. Sur une lettre du Grand Capitaine, Gonzalve de Cordoue, 14 mai 1495 (lettre publiée récemment par Paz y Mélia; elle a été adressée à Joan Ram, ambassadeur de la cour d'Espagne auprès du roi de Naples).

8. — L'Ami des monuments et des arts. XVIIIe vol. 1re partie, n° 180. — Ivan d'Assof. Le donjon de Vincennes; suite (le mobilier au temps de Charles V, d'après un inventaire); fin au n° 101. — Ch. Normand. Monuments et souvenirs de la victoire de Formigny; libération du territoire en 1450 (d'après les études de MM. Joret et Lair; avec un portrait du connétable Arthur de Richemond).

9. — Le Correspondant. 10 janvier. — Engerand. La conquête politique de l'ouvrier sous le second Empire; fin le 25 janvier. — Lanzac de Laborie. Le dernier cardinal de Rohan (d'après le livre de M. Baille). = 10 mars. Journal inédit du baron de Hubner (I. Souvenirs très piquants sur le coup d'État, le mariage de Napoléon III, la

vie à Saint-Cloud); suite le 10 avril (sur la vie à Fontainebleau, la princesse de Liéven, le congrès de Paris). — LANZAC DE LABORIE. Le duc d'Enghien à Ettenheim, 1801-1804. = 25 mars. En Mandchourie. Les Khoungouses (importance de leur rôle dans le conflit russo-japonais). = 10 avril. B. DE LACOMBE. Comment on a pu tenter, il y a cent ans, une constitution civile du clergé. L'opposition religieuse au début du XVIIIe siècle (fait remonter la constitution civile à la bulle *Unigenitus* et à l'esprit janséniste. M. Champion a montré récemment comment les Constituants ont été amenés à la faire, par la force des choses, sans préméditation). — Ch. DE LA RONCIÈRE. La question de Terre-Neuve. Les droits indiscutables (prouve, par l'histoire des pêcheries de Terre-Neuve depuis le XVIe siècle, que le traité d'Utrecht n'a fait que consacrer des droits deux fois séculaires). — LANZAC DE LABORIE. La diplomatie de Napoléon (à propos du t. VI de Sorel). = 25 avril. PINGAUD. Les Russes à Paris, 1800-1830; fin le 10 mai (peint les diplomates et la société russe à Paris d'après les souvenirs de Mme Golovine et de Mme d'Arlons et surtout d'après le journal inédit de Mme Divof et les lettres inédites de Mme de Tarente à Mme Golovine). — G. SAUVIN. Une ancienne colonie française : la Louisiane. — DUFOUGERAY. Les artistes pendant la Révolution (d'après les procès-verbaux de la Commune générale des arts, p. p. M. Lapauze). = 10 mai. Marquis DE VOGÜÉ. Un dernier mot sur Villars (esquisse de sa carrière militaire, comme conclusion à ses Mémoires). — GEOFFROY DE GRANDMAISON. Bourdaloue et Louis XIV (intéressant exposé, surtout d'après l'ouvrage de F. Castets). — CHÉRADAME. Les causes de la guerre russo-japonaise (il résulte de cet intéressant article que les Russes, en entreprenant une guerre inutile et injustifiée, qui ne pouvait être faite qu'avec un blanc-seing de l'Allemagne, ont compromis l'alliance franco-russe). — LEGER. W. E. Gladstone. — DUNAND. Qui a fait juger, condamner, brûler Jeanne d'Arc? (vaine tentative pour dégager l'Église de ce crime). = 10 juin. Les deux plans de campagne de l'état-major japonais (le premier plan, marche sur Kharbine, a été livré aux Russes. Les Japonais ont dû refaire un nouveau plan, marche sur Port-Arthur et Haï-Tcheng). — D. Jaime DE BOURBON. Pour rejoindre Kouropatkine (ces intéressantes lettres vont jusqu'au 9 mai. Elles respirent la confiance). — E. OLLIVIER. Bazaine et la fin de l'expédition du Mexique (très précieux détails sur le rôle de Castelnau et le triste caractère de Bazaine, d'après les rapports de Castelnau de 1866-1867). — FITZ-GERALD. L'accord anglo-français sur Terre-Neuve jugé par un Anglais. — DEDOUVRES. La mère de l'*Éminence grise* (très intéressant). — Depuis que M. Lamy a pris la direction du *Correspondant*, les chroniques mondaines et politiques ont repris l'allure sérieuse et honnête qu'elles n'auraient jamais dû perdre.

10. — Société nationale des Antiquaires de France. 1904. Séance du 10 février. — M. MONCEAUX fait une communication sur le nom Lactance généralement altéré. = 17 février. M. LAFAYE rend compte, au nom de M. Franki-Moulin, d'une découverte d'antiquités

gallo-romaines faite à Vers, près de Sederon (Drôme). — M. Cagnat propose une lecture pour une inscription cursive qui orne un plat communiqué par M. le baron de Baye. Il donne ensuite lecture d'un mémoire de M. Gauckler sur le mosaïste dans l'antiquité. = 23 mai. M. Cagnat présente, de la part du Dr Carton, une inscription funéraire conservée à Kairouan et une petite boite de plomb recueillie par le sergent Seard dans une sépulture de Sousse. = 8 juin. M. Adrien Blanchet communique un moule en terre cuite du moyen âge qui paraît avoir servi à la contrefaçon des bulles de Grégoire IX. — M. Toutain étudie le texte de Strabon qui mentionne un sanctuaire de Héra-Argonia au nord de Paestum. — M. Monceaux communique, au nom de M. Gauckler, et commente plusieurs inscriptions chrétiennes d'Afrique. = 15 juin. M. Chapot résume un long mémoire sur les destinées de l'Hellénisme au delà de l'Euphrate. — M. Ruelle fait une communication sur le diagramme de Florence ou tableau musical grec conservé à la bibliothèque Laurentienne. = 22 juin. M. le commandant Mowat fait une communication sur une inscription grecque disposée en carré qui se trouve notamment sur un jeton de cuivre de provenance allemande daté de 1572. — M. Lafaye communique, en y ajoutant des observations, des nouvelles archéologiques envoyées de Toulon par M. Franki-Moulin.

11. — Société de l'histoire de Paris. Bulletin. 29e année, 1902, livraison supplémentaire. — Bibliographie de Paris et de l'Ile-de-France pour les années 1901-1902, par A. Vidier. = 30e année, 1903, 2e livr. L'hôtel Saint-Florentin et la fontaine de la place Louis XV. — Marius Barroux. Les dons et les achats aux archives de la Seine, de 1896 à 1902. État sommaire; suite. = 5e livraison. Paul Lacombe. La malpropreté des rues de Paris à la fin du xve siècle. — Marcel Poete. La Confrérie de Notre-Dame-de-Liesse ou Confrérie aux Goulus (note quelques faits nouveaux, surtout pour le xve siècle). — Lucien Auvray. Louise de Bassompierre et les origines du transfert à Paris des religieuses de Sainte-Périne de Compiègne. — E. Mareuse. La croix des Bureau au cimetière des Innocents. = 1904, 1re livr. Henry Martin. Testament de Simon Piz-d'Oue, chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois, 3 octobre 1307 (ce testament permet de rectifier la liste des prévôts de Paris au temps de Philippe le Bel). — Léon Greder. Un peintre parisien, membre de l'Académie royale de peinture au xviie s. : Louis de Nameur, 1625-1693. = 2e livr. A. Babeau. Les habitants du palais des Tuileries au xviiie s. (publie deux listes des logements, en 1726 et vers 1780). — César Pascal. L'hostel royal de Longchamp (décrit cette maison, qu'habitait au xiiie s. la sœur de saint Louis, et derrière lequel celle-ci allait faire construire la fameuse abbaye de Longchamp. Il existait encore en 1792). — H. O. Jean Du Tillet et le Trésor des chartes (publie la Commission qui lui fut donnée en 1562 pour « visiter et enregistrer par ordre les chartres, titres, papiers et enseignemens d'importance estans au Tresor des chartres à Paris. » On sait que Du Tillet

profita de l'autorisation pour jeter le désordre dans ces archives). — La livrée du roi des Halles; marché passé par le duc de Beaufort avec Nicolas Royer, tailleur, pour l'habillement de ses gens, 5 nov. 1650.

12. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Bulletin archéologique et historique. 1903, 3e trimestre. — Éd. Forestié. Le château de Piquecos. — Joseph Cayrou. Les seigneurs et la communauté de Montesquieu; suite (administration municipale). — Abbé C. Daux. L'ordre franciscain dans le Montalbanais; suite (minorettes et clarisses).

13. — Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 1903, 2e trimestre. — Léo Desaivre. Deux voyageurs en Poitou au XVIIe siècle : Dubuisson-Aubenay et Léon Godefroy. = 3e trimestre. Id. Note sur le château de Bonnivet. — Alfred Barbier. Chroniques châtelleraudaises. Le fort du Peu-Millerou ès frontières de Guyenne, 1371 (publie une lettre de Charles V où il est question d'un combat entre Anglais et Français pour la forteresse de Puymilleroux).

14. — Mémoires de la Société éduenne. Nouv. série, t. XXXI, 1903 (Autun, Dejussieu). — J. Sandre. Notice sur le fief du Lac-lès-Anzy, en Brionnais (quelques actes des XVIIe et XVIIIe siècles; liste des possesseurs du fief depuis 1474). — A. de Charmasse. Jacques-Gabriel Bullot (notice nécrologique). — Eug. Fyot. Note sur l'origine de la houillère et de la verrerie d'Épinac. — Gabriel Dumay et Paul Montarlot. Les députés de Saône-et-Loire aux assemblées de la Révolution ; suite (Genetet, Oudet, marquis de Sassenay, Burignot de Varenne, comte de Rully, Petiot, Paccard, Bernigaud de Granges, Sancy, Mathias, du bailliage de Chalon, Pocheron, marquis de la Coste-Messelière, Mayneaud de Laveaux, Geoffroy, Fricaud, Baudinot, du bailliage de Charolles). — G. Bulliot et comte de Chastellux. La Tour du Bost (suite de l'histoire de cette seigneurie). — Ch. Boell. La fête de la fédération à Autun, le 14 juillet 1790. — A. de Charmasse. Deux documents inédits sur Talleyrand, évêque. — Inauguration du buste de M. Bulliot et du monument commémoratif des fouilles de Bibracte (beaucoup de détails sur ces fouilles).

15. — Société archéologique de Touraine. Mémoires, t. XLIII (Tours, Péricat, 1904). — H. Faye. La juridiction consulaire à Tours (de 1560 à nos jours; documents suivis d'un tableau des magistrats de la juridiction consulaire de Tours). — L. de Grandmaison. Les archives du château de Sassay (déposées aux archives d'Indre-et-Loire par le comte de Saint-Exupéry en 1894; elles remontent aux premières années du XVIe siècle et permettent de retracer toute l'histoire de la terre de Sassay depuis cette époque jusqu'à la Révolution). — Dubreuil-Chambardel. Ciran-la-Latte (les formes de ce nom, qui remontent jusqu'au XIIe siècle, permettent de l'identifier sûrement avec le *Cisomagus Vicus* de Grégoire de Tours). — L.-A. Bossebœuf. La manufacture de tapis-

serie de Tours (mémoire de près de 200 pages, bien documenté et illustré).

16. — Travaux de l'Académie nationale de Reims. T. CXIII, années 1902-1903; tome I. — Abbé Haudecœur. Un discours du duc de Guise à Châlons, après sa prise d'armes de 1585 (publie une « Concion et audience faicte... par Mgr le duc de Guise en la présence des chefs et capitaines de son armée »). — Dr A. Bourgeois. Recherches historiques sur l'origine des lunettes (de Pline l'Ancien à Roger Bacon). — Dr Lamiable. Le tracé de la voie romaine de Reims à Castrice, autour de Château-Porcien (avec une carte). — Ch. Coyon. Notes sur le filage et le tissage dans l'antiquité (avec une planche où sont gravés quelques-uns des instruments dont se servaient les tisseurs).

17. — Annales du Midi. 1904, juillet. — J. Calmette et H. Patry. Les comtes d'Auvergne et les comtes de Velay sous Charles le Chauve (contre le système de Mabille : Bernard Ier le Vieux a disparu avant 864, date à laquelle nous le voyons remplacé, à la fois comme comte de Velay et comme abbé de Brioude, par son fils, Bernard II Plantevelue. A une date comprise entre 864 et 868, Plantevelue cède le Velay et Saint-Julien-de-Brioude à Warin et devient comte d'Auvergne, titre qu'il porte désormais). — A. Jeanroy. Le soulèvement de 1242 dans la poésie des Troubadours (texte, traduction et commentaire, à la fois philologique et historique, d'un sirventès composé par Guilhem Montanhagol; ce sirventès avait été quelquefois appliqué aux événements de l'année 1229). — G. Doublet. Un évêque de Vence devant l'Inquisition (Louis Grimaldi de Beuil, évêque de Vence en 1560; il assista au concile de Trente en 1562 et 1563, d'où il revint ébranlé dans sa foi catholique; traduit devant l'Inquisition, il avoua ses erreurs, les rétracta le 13 avril 1573 et dut résigner son évêché en 1576, mais en garda le titre; nommé ensuite abbé de Saint-Pons et grand aumônier du duc Emmanuel Philibert, il mourut en 1608). — E. Cabié. Date du concile de Béziers, tenu par Gautier, légat du Saint-Siège, et itinéraire de ce légat de 1231 à 1233. — Ant. Thomas. Le plus ancien témoignage sur Guillaume de Nogaret (il est du 18 avril 1282; à cette date, Nogaret n'est encore que docteur ès lois, et c'est dans la région de Toulouse qu'il fait ses débuts de praticien). = Compte-rendu : *Abbé Albe.* Autour de Jean XXII (notes prises au cours de recherches pour un pouillé du diocèse de Cahors. Beaucoup de détails intéressants pour la biographie de Jean XXII).

18. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. 1903, 4e livr. — Abbé Lagier. La baronnie de Bressieux; fin. — Chanoine Jules Chevalier. L'abbaye de Saint-Tiers de Saou, des chanoines réguliers de Saint-Augustin au diocèse de Valence ou de Die; suite.

19. — Revue bourguignonne fondée par l'Université de Dijon. 1904. T. XIV, no 1. — H. Hauser. Notes sur l'organisation du travail

à Dijon et en Bourgogne au XVIe siècle et dans la première moitié du XVIIe.

20. — Revue de Gascogne. 1904, juin. — A. CLERGEAC. La guerre de Cent ans en Gascogne (d'après les *Secreta* de Clément VI, vol. 143-145). — G. BALENCIE. Chronologie des évêques de Tarbes, 1277-1801; suite en juillet-août. — I. BROCONAT. État ancien de l'instruction primaire dans quelques paroisses rurales du Gers; fin. — P. COSTE. Une victime de la Révolution : sœur Marguerite Rutan, fille de la Charité; suite en juillet-août. — A. D. Fin de la Primatie de Bourges dans la province d'Auch (dernière mention en 1755). = Juill.-août. A. DEGERT. Les papiers de dom Estiennot et l'histoire gasconne (bonne et instructive notice sur les travaux de ce bénédictin, conservés aujourd'hui en manuscrits à la Bibliothèque nationale). — Abbé J. GAUBIN. Ancien inventaire des joyaux de l'église d'Auch.

21. — Revue de l'Agenais. 1904, mai-juin. — J. DUBOIS. Monnaies gauloises trouvées en Condomois et en Agenais. — O. GRANAT. Simples réflexions sur l'enseignement de l'histoire (dans les établissements d'enseignement secondaire). — J.-R. MARBOUTIN. Dévotions anciennes du Lot-et-Garonne. — E. MALBEC. Quelques grottes du Lot-et-Garonne. Deuxième année d'explorations spéléologiques. — Ph. LAUZUN. Lettres de Bory de Saint-Vincent; suite : 1807-1813. = Bibliographie : *J. Brissaud.* Manuel d'histoire du droit français (ouvrage considérable).

22. — Revue historique et archéologique du Maine. T. LV, 3e livr. Année 1904, 1er semestre. G. FLEURY. Des portails romans du XIIe siècle et de leur iconographie; fin. — Léon CELIER. Les anciennes vies de saint Domnole (rapports de la *Vita s. Domnoli* avec les *Actus;* l'un et l'autre pourraient bien être l'œuvre de faussaires). — H. CHARDON. Robert Garnier, sa vie, ses poésies inédites (Robert Garnier, magistrat, 1569-1576); suite au t. LVI. — R. TRIGER. La fabrique de toiles de Fresnay-sur-Sarthe et la fête de la Saint-Bonaventure; ch. V (depuis la Révolution); suite au t. LVI. = T. LVI. 1re livr. Année 1904, second semestre. — Édouard DE LORIÈRE. Asnières-sur-Vègre; suite dans la 2e livraison.

23. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1904, 1er mars. — A. MESNARD. Saint-Jean-d'Angély sous la Révolution. Difficulté entre la Garde nationale et les Amis de la Constitution. — M. DE RICHEMOND. Addition aux papiers de la famille Baudouin de Landeberderie. — Saintes ancienne; les rues; suite (intéressant).

---

24. — Preussische Jahrbücher. Bd. CXV, 1904, Heft 2. — E. CONSENTIUS. Frédéric le Grand et la censure des journaux (à son avènement, le roi donna l'ordre « dass Gazetten, wenn sie interessant sein solten, nicht genieret werden müssten; » cependant, il maintint la censure des journaux; le 9 juillet 1743, il reprit même, par un

ordre de cabinet, la liberté qu'il leur avait donnée en 1740; en temps de guerre, la censure était très sévère). — H.-A. Fiedler. Le problème de la population dans les États-Unis d'Amérique (colonisation et émigration dans l'Amérique du Nord; riches documents statistiques sur le mouvement de la population de nos jours). = Heft 3. E. Daniels. Cobden, 1804-1865. — W. von Blume. Blumenthal devant Paris (il réprouva l'idée d'une attaque, qui n'avait pour but que la prise de deux forts et le bombardement de la ville; les moyens pour une attaque de vive force manquant, il conseillait d'opérer uniquement par la famine. L'événement prouva qu'il avait vu juste).

25. — Archiv des historischen Vereins von Aschaffenburg und Unterfranken. Bd. XLV, 1903. — Jos. Hefner. La vie de saint Burchard (évêque de Wurzbourg de 742 à 753). — Neu. La famille Hund de Wenkheim (les documents permettent de faire l'histoire de cette famille de chevaliers franconiens dès le xive siècle). — J. Kittel. L'ancien couvent de femmes de Schmerlenbach (près Aschaffenburg; fondé par Gottfried de Kugelnberg, prévôt de Mockstadt en 1218, il appartenait à l'ordre bénédictin; supprimé en 1803. Catalogue d'actes de 300 numéros, dont 182 pour la période 1218-1500).

26. — Beitræge zur Geschichte des Niederrheins. Bd. XVII, 1902. — P. Eschbach. Le peuple et le gau des Chattuariens (ils étaient établis au sud des Bructères, dans le territoire de la Ruhr; au ve siècle, ils franchirent le Rhin. Le « Hattergau » avait encore ses comtes en 1067; depuis lors, le nom des anciens Chattuariens disparaît dans les documents). — R. Knipping. Deux chartes inédites pour le monastère de Bedbur, 1138-1255 (elles sont intéressantes en ce qu'elles confirment l'opinion exprimée par V. Huyskens dans les *Annalen für den Niederrhein,* XXXIII, sur le lieu de naissance de l'empereur Otton III). — K. Sallmann. Organisation de l'administration centrale de Juliers-Berg au xvie siècle; fin dans Bd. XVIII. — F. Kuech. Le mariage du duc de Juliers-Berg, Guillaume III, en 1546 (avec Marie, troisième fille du roi des Romains Ferdinand). — H. Eschbach. L'enquête de 1554 et 1555 sur l'organisation judiciaire du duché de Juliers. — E. Pauls. L'histoire de l'avouerie de Juliers à Aix-la-Chapelle (à la fin du règne de Richard de Cornouailles, le comte Guillaume IV possédait à Aix des droits de justice déjà importants; le 20 février 1274, il fut reconnu par Rodolphe de Habsbourg comme un de ceux qui possédaient la justice suprême dans cette ville. Il partageait le droit avec l'avoué et l'écoutète, qu'il dominait par son rang. Depuis lors, la ville impériale fut, jusqu'à la fin du xviiie siècle, dans une condition assez humiliante de dépendance à l'égard de la maison de Juliers, qui l'entraina dans de perpétuels conflits). — F. Schmitz. La seigneurie de l'abbé de Heisterbach à Flerzheim et à Neukirchen in der Sürst, 1237-1803. — O.-R. Redlich. Napoléon Ier et l'industrie du grand-duché de Berg. = Bd. XVIII, 1903. Baumgarten. La lutte du Palatin Philippe-

Guillaume avec les États de Juliers-Berg, 1669-1672; 1re partie. — G. Croon. Les corporations de métier à Dusseldorf (depuis la seconde moitié du xvie s.; leur importance économique et leur organisation; elles ne sont pas arrivées, à Dusseldorf, à jouer un rôle politique). — P. Eschbach. La construction du château des Hohenstaufen à Kaiserswerth (O. Piper a nié que Frédéric Barberousse y ait construit un château; les documents prouvent qu'il s'est trompé. Des traces de ce palais sont encore visibles aujourd'hui).

27. — Jahrbücher der k. Akademie gemeinnütziger Wissenschaften zu Erfurt. N. F., Heft 30 (numéro consacré à commémorer le 150e anniversaire de la fondation de l'Académie). — R. Thiele, D. Oergel et W. Heinzelmann. Histoire de l'Académie depuis sa fondation en 1754. — R. Loth. La médecine, les médecins et la faculté de médecine jusqu'au commencement du xviie s. à Erfurt (très intéressant pour l'histoire de la civilisation). — A. Luettge. Un Hohenzollern dans l'Europe orientale (le règne du roi Charles de Roumanie et ses bienfaits).

28. — Zeitschrift der Gesellschaft für Beförderung der Geschichts-, Altertums- und Volkskunde von Freiburg-i.-B. Bd. XIX, Heft 1-2. — E. Rothenhæusler. Histoire de la construction du monastère de Rheinau (dans une île du Rhin, près de Schaffouse. La date de 778 n'est appuyée par aucun document. Le monastère est né d'une association d'ermites. Le fondateur du monastère régulier est Wolvene, qui est mentionné pour la première fois dans les documents en 858. La source la plus importante pour l'époque primitive est la *Vita S. Findani,* qui y trouva un asile durable après ses courses errantes. En 972, le monastère obtint de l'empereur Otton l'immunité et le libre droit d'élire l'abbé. Histoire du monastère jusqu'à sa suppression en 1862). — P. Beck. Le « Husaren-Menzel » (Daniel de Menzel, né en 1692 ou en 1693, cavalier audacieux, aventureux, au service de Marie-Thérèse pendant la guerre de la succession d'Autriche, fut tué dans une reconnaissance dans l'île de Maulbeer près de Worms).

---

29. — Mitteilungen des k. und k. Kriegsarchivs. 3e F., Bd. III, 1904. — Kematmueller. Le service des eaux sous l'administration du Conseil de la guerre, de 1724 à 1740 (le Conseil de la guerre autrichien, créé d'abord pour aider le chef de l'État dans l'administration militaire, devint peu à peu, dans le cours du xvie et du xviie s., l'administration suprême et centrale pour l'armée, la justice, les affaires politiques et économiques; c'est ainsi que les eaux furent dans sa compétence). — Peters. Les dispositions prises par le colonel et chef d'état-major Mack pour l'attaque du camp français à Famars, le 23 mai 1793 (avec une carte; à noter certaines observations de Mack sur les expériences qu'il fit pendant la guerre, par exemple sur le combat de tirailleurs, alors tout nouveau, et sur ses effets, sur la portée supérieure

la précision du tir des Français, observations qui ont été mises à profit pour ces dispositions de combat). — Un mémoire du feld-maréchal Max, baron de Wimpfen, de 1809 (à noter, dans l'introduction, l'exposé des événements jusqu'à l'armistice de Znaim, qui sont racontés à un point de vue très subjectif). — SEMEK. L'artillerie en 1809 (la réorganisation qui fut effectuée alors dura jusqu'en 1850; elle préparait déjà au fond l'organisation actuelle). — VELTZÉ. L'armée autrichienne à Pordenone en 1809 (opérations du 10 au 30 avril, avec de nombreuses cartes et plans). — Journal de la colonne mobile commandée par le colonel Emanuel, comte de Mensdorff-Pouilly, du 21 août au 10 déc. 1813 (cette colonne comprenait une division du régiment des hussards archiduc Ferdinand et deux régiments de cosaques, plus un escadron des hussards Hesse-Hombourg qui lui fut adjoint par la suite. Cette source authentique, puisque ce sont les notes prises par Mensdorff lui-même, n'avait pas encore été utilisée).

30. — Sitzungsberichte der k. Akademie der Wissenschaften in Wien. Philosophisch-historische Klasse. Bd. CXLVII, 1904, Heft 6. — M. VON ŠUFFLAY. La charte privée en Dalmatie (166 p. Histoire de la charte privée au moyen âge, depuis ses origines jusqu'à l'adoption de formes permanentes qui durent jusqu'aux temps modernes, c'est-à-dire depuis 918, date de la plus ancienne charte, jusqu'aux premières années de la domination vénitienne dans les villes du littoral, au commencement du XVe siècle. Le mémoire comprend les divisions suivantes : 1° histoire du notariat en Dalmatie; 2° développement de la charte croato-dalmate jusqu'à l'adoption complète de l'instrument dans les villes; 3° éléments de l'instrument dans la charte croato-dalmate; ses particularités; 4° l'acte notarié dans les villes du littoral et autres continuations de la charte dalmato-croate. Il est intéressant de constater ici la rencontre des deux principaux systèmes de l'Occident : l'acte notarié italien et les actes scellés qui remontent indirectement à l'influence allemande; 5° principes suivis dans l'expédition des actes notariés; 6° formules usuelles; 7° date).

---

31. — Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. Classe de philologie, d'histoire et de philosophie. 1904, mars. — *Lad. Abraham.* La part prise par la Pologne au concile de Pise en 1409 (d'après des procès-verbaux, encore inédits, de ce concile, contenus dans les mss. Vatic. 4171, 4172 et Ottob. III). — *Stan. Ciszewski.* La Couvade, étude d'ethnologie (la Couvade n'est pas un vestige de l'ancienne organisation matriarcale; elle repose sur cette croyance qu'il y a dépendance de sympathie entre la destinée de l'enfant et la condition du père au moment de l'accouchement).

---

32. — Századok (*les Siècles*). Décembre. — D. CSÁNKI. Kéza (on sait peu de chose sur la vie du chroniqueur Simon de Kéza; il était

probablement notaire du roi Ladislas IV, 1272-90; mais il n'était pas originaire du comitat de Bihar, comme le croyait Charles Szabó. Kéza, aujourd'hui Kinza, était un domaine de la famille des Renoldfi, et le chroniqueur qui les glorifie naquit d'une famille de serfs établie dans le comitat de Pest). — L. Szádeczky. Les registres de Michel Cserei (contiennent des notes sur l'histoire de son temps, 1668-1756, surtout sur sa famille, et complètent son « Histoire de la Transylvanie »). — M. Wertner. La suite hongroise du roi Sigismond à Rome en 1433 (commentaire généalogique d'un document que Mgr Fraknói a tiré des archives du Vatican et publié dans la revue *Turul* en 1893). — Szerémi. Notes sur l'armée « noire » (1° sur les Czedlycz; 2° sur la fin de cette armée créée par Mathias Corvin et dont les principaux chefs étaient des Tchèques). = Comptes-rendus : *L. Erdélyi* et *P. Sörös*. Histoire des Bénédictins de Pannonhalma (2 vol. Histoire de l'abbaye. I, 996-1243; II, 1243-1404. Ouvrage rédigé par plusieurs membres de l'ordre. Important). — *Gy. Pauler* et *S. Szilágyi*. Les sources de la conquête du pays; IV: Sources occidentales éditées par H. Marczali (bon). — *F. Kubinyi*. Histoire de la famille des Kubinyi de Felsö-Kubin (impartial). — *J. Benkó*. Histoire de la famille des Farkas d'Inárcs (utile). = 1904, janvier. S. Takáts. Les essais de dissolution de l'armée hongroise, 1671-1702; suite en février, mars et avril (étude très détaillée sur l'affaiblissement des troupes magyares à la fin des guerres contre les Turcs. La haine du troupier allemand qui prend la place du hongrois. Les efforts de la cour de Vienne pour mettre dans les forteresses et dans les camps des frontières des troupes allemandes au détriment des troupes magyares. Statistique de la solde. Invasion des soldats serbes dans les confins militaires, ce qui force les Magyars à combattre à l'étranger). — J. Görgey. Histoire de la famille des Görgey; fin en février (la famille remonte au XIIIe siècle. Aujourd'hui que Görgey n'est plus considéré comme un traître qui aurait livré l'armée hongroise à Vilagos, on peut se permettre de parler de ses ancêtres. L'étude formera l'introduction au « Livre de famille »). — J. Vértesy. François Nádasdy, écrivain (Nádasdy, connu par le rôle qu'il joua dans la conjuration de Wesselényi, était un grand seigneur très instruit. Il publia, en 1658, « Cynosura juristarum, loca decretalium et articulos novissimarum constitutionum incl. regni Hungariae repraesentans, » puis, en 1664, « Mausoleum regni Hungariae, » et composa, entre 1667 et 1668, des « Réflexions » sur l'état de son pays et une « Oratio » où il exhorte à l'action. Ces deux dernières œuvres furent éditées après sa mort. L'Oratio est un morceau classique. Elle fut publiée par E. Veress, en 1896, dans le *Történelmi Tár*). = Comptes-rendus : *L. Fayer*. Recueil des projets de lois pénales de 1843; 4 vol. (le code pénal qui fut préparé par Deák, Szalay, Eötvös et d'autres jurisconsultes était en accord avec la science juridique de cette époque. Il n'a pu être adopté, mais l'Académie a rendu un grand service à la science en publiant ce travail mémorable). — *M. Rácz*. La chronique

de Dino Compagni, 1280-1312 (traduction hongroise avec des notes; utile). — *E. Császár*. François Verseghy, sa vie et ses œuvres (remarquable). — *F. Lukács*. Le développement des finances hongroises (bon manuel). — *G. Kerekes*. Histoire du commerce (faible). = Février. J. Váczy. Les discours de François Deák (à propos de leur publication par M. Kónyi. Les trois premiers volumes, — 1829-1866, — avaient paru de 1882 à 1889; ils viennent de paraître en deuxième édition, sensiblement améliorée; l'éditeur y a ajouté trois nouveaux volumes qui terminent cette publication intéressante. Elle nous permet de suivre la carrière du grand homme d'État et forme la plus précieuse contribution à l'histoire du XIXe siècle hongrois). = Comptes-rendus : *Gy. Mandello*. Contributions à l'histoire des salaires au moyen âge (important; fait d'après les archives de la ville de Pozsony-Presbourg). — *J. Connert*. Les institutions des Sicules depuis les temps les plus anciens jusqu'à 1562 (consciencieux; a bien utilisé le *Székely Oklevéltár*). — *E. Abel* et *St. Hegedüs*. Analecta nova ad historiam renascentium in Hungaria litterarum spectantia (l'Académie a chargé M. Hegedüs d'éditer ce second volume tiré des papiers d'Abel. Il contient des lettres, des préfaces, des poèmes de plusieurs humanistes italiens et allemands qui étaient en rapport avec Mathias Corvin et avec les humanistes hongrois). — *G. Ferdinandy*. La couronne et la monarchie (étude de droit public). = Mars. T. Vécsey. Tacite et son traducteur hongrois (esquisse la vie et les œuvres de Tacite à propos de la traduction des œuvres complètes par K. Csiky). — J. Stessel. Notes sur l'ancienne géographie et l'hydrographie de la Hongrie (traite de quelques localités et cours d'eau des comitats de Sopron, de Mosony, de Györ et de Vas). = Comptes-rendus : *A. Lehmann*. Superstition et sorcellerie depuis les temps les plus anciens à nos jours (à propos de la traduction hongroise de cet ouvrage par P. Ranschburg; rendra de grands services). — *J. Kiss* et *J. Sziklay*. La Hongrie catholique (ouvrage de luxe, écrit à l'occasion du neuvième centenaire de l'introduction du christianisme en Hongrie; expose le rôle joué par le clergé catholique dans le domaine de la civilisation). — *I. Balló*. Michel Teleki, 1634-1690 (assez bon). — *A. Boros*. Les traductions hongroises des psaumes (depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'invention de l'imprimerie; recherches fructueuses). = Avril. D. Csánki. Le roi Mathias Corvin, constructeur de villes (expose, d'après quelques documents inédits, l'histoire de la construction du château de Bude et les conséquences que cette construction eut pour la ville). — I. Hegedüs. Quelques poésies de Szamosközy (donne deux poésies latines inédites du célèbre historien; la première est une satire contre Basta, la seconde, en vers saphiques très médiocres, est l'épitaphe du cardinal Georges Frater). = Comptes-rendus : *P. Erdélyi*. Valentin Balassa, 1551-1594 (éloge; cf. *Rev. hist.*, sept.-oct. 1902). — *G. Conduratu*. Michael Beheims Gedicht über den Woiwoden Wlad II. Drakul (l'ouvrage a paru en même temps que les études de Bleyer sur Beheim; le

commentaire est bon). — *Bolton King*. Mazzini (le critique, M. Kropf, ne parle que du différend de Mazzini avec Kossuth). — *K. M. Végh*. Les abbayes du Hortobágy (bon). — *B. Németh*. Histoire du couvent des Dominicains à Pécs (éloge). Nécrologie de Florian Mátyás (1818-1904), éditeur des « Historiae Hungaricae fondes domestici » et auteur de plusieurs travaux sur la chronologie des rois arpadiens.

33. — Budapesti Szemle. Décembre. — L. Kropf. L'aventure de Haynau à Londres (« la hyène de Brescia, » que les Anglais, à cause de ses cruautés commises en Hongrie, appelaient « austrian butcher » et « womanflogger, » eut, en 1850, l'idée malencontreuse de se rendre à Londres. Lors d'une visite à la grande brasserie Barclay et Perkins, il fut rossé d'importance par les ouvriers de la fabrique, poursuivi dans la rue par la foule et à moitié étranglé. La diplomatie autrichienne vit dans cette attaque contre un « feldzeugmeister » une injure grave; mais, malgré ses protestations, elle ne put obtenir satisfaction. Schwarzenberg, las d'écrire des notes, conseilla enfin d'arrêter « une discussion qui dorénavant risquerait de dégénérer en polémique stérile. » L'article retrace ensuite l'éveil des sympathies anglaises pour la Hongrie opprimée). — P. Wolfner. La revision du socialisme allemand (étude sur E. Bernstein). = 1904, janvier. H. Marczali. Théodore Mommsen (conférence faite au casino du Ve arrondissement à Budapest). — D. Angyal. François Deák et la question militaire (l'obstruction parlementaire qui sévissait juste au moment des fêtes du centenaire de la naissance de Deák a souvent invoqué le souvenir du grand homme d'État pour forcer la main au roi dans la question de l'armée commune. L'article prouve que Deák, en 1867, ne voulait pas obtenir plus que ce qu'il a obtenu et ce qui lui semblait suffisant au point de vue de l'autonomie du pays. Il aurait certainement condamné les moyens violents dont usaient les obstructionnistes). — R. Arkóvy. La politique de Chamberlain. — E. Mahler. Babylone et Assyrie; fin en février (exposé des dernières recherches sur le pays et ses habitants, sur la religion et les cérémonies funéraires, sur l'art, sur la langue, l'écriture et la littérature). = Compte-rendu : *B. Daun*. Veit Stoss und seine Schule in Deutschland, Polen und Ungarn (par son enseignement donné à Cracovie, l'artiste allemand a exercé une influence sur certains artistes magyars, tel Maître Paul, du xvie siècle. Cracovie était alors un centre pour les étudiants et les jeunes artistes magyars). = Février. L. Hegedüs. Le résultat des congrès pour combattre l'émigration magyare; fin en mars (quatre congrès de ce genre ont été tenus en 1902. On demande trop de secours à l'État; le vrai remède à cette furie d'émigration serait la création de nombreuses petites propriétés; les domaines immenses entre les mains de quelques propriétaires constituent un péril national). — A. Navratil. L'économie politique et la morale. = Comptes-rendus : *K. Vorländer*. Geschichte der Philosophie (critiques de détail). — *De Goeje*. Mémoire sur les migrations des Tsiganes à travers l'Asie (important). = Mars. L. Rácz. Mme de Staël et

Napoléon; fin en avril (à propos du livre de M. P. Gautier). — L. Joob. Le socialisme réformiste (à propos du livre de M. Millerand). — K. Szily. L'ancienne langue hongroise et le Dictionnaire historique (M. A. Ballagi, professeur d'histoire à l'Université de Budapest, vient de publier un volume de 448 pages, et ce n'est que la première partie du tome I, où il démontre les nombreuses fautes et bévues du Dictionnaire historique, publié, sous les auspices de l'Académie, par Szarvas, mort depuis, et Simonyi. C'est une œuvre de rancune, les auteurs du Dictionnaire historique ayant, dans le temps, malmené le père de M. Ballagi, lexicographe assez connu. Cette polémique a soulevé une indignation générale, d'autant plus que c'est la deuxième classe de l'Académie (sciences morales et historiques) qui a édité la philippique de Ballagi, désavouant ainsi un travail fait par les membres de la première classe (philologie et belles-lettres). M. Szily, le secrétaire général de l'Académie, tout en reconnaissant qu'on était allé trop vite dans la confection du Dictionnaire historique, qu'on n'avait pas suffisamment contrôlé les fiches de nombreux collectionneurs, trouve que M. Ballagi est allé beaucoup trop loin. Le Dictionnaire rend, malgré tout, de bons services). = Compte-rendu : *L. von Sybel*. Weltgeschichte der Kunst im Altertum (bon). = Avril. B. Alexander. L'art dans les caractères de Shakespeare. — L. Kropf. Bánk-bán dans la littérature anglaise (le meurtre de la reine de Hongrie, Gertrude, commis par Bánk-bán, a fourni le sujet de plusieurs pièces anglaises. Lillo et Stephens (1839) ont traité ce sujet connu grâce à l'Histoire de Vertot). — F. Riedl. Béla Lederer (nécrologie du jeune savant qui a collaboré à la *Revue historique*. On lui doit les deux premiers volumes des Discours du comte Andrassy (1891, 1893) et de nombreuses études publiées en hongrois). = Comptes-rendus : Les œuvres complètes du baron Joseph Eötvös (cette édition, en vingt volumes, sera la bienvenue. M. Voinovitch, l'éditeur, y a ajouté un essai sur Eötvös, que l'Académie a couronné). — *G. Morvay*. Le comte Jean Fekete de Galantha (réussi). — *W. Wilson-Hunter*. The India of the Queen and other essays (intéressant; un des essais parle d'Alexandre Kőrősi Csoma, le célèbre voyageur hongrois dont les études sur le Thibet sont très remarquables). — Lettres de MM. Scheil, Sayce, Lehmann, Messerschmidt, Delitzsch, Hrozny, Jensen et Bezold sur la parenté de la langue soumire avec le hongrois (ces lettres, adressées à M. Mahler, ne confirment nullement les hypothèses émises par M. Somogyi d'une parenté quelconque).

---

34. — The Athenæum. 1904, 16 avril. — The diary of *Sir John Moore*, edited by *Sir J. G. Maurice* (ce journal se rapporte aux années 1793-1808; il est fort intéressant, surtout pour la guerre d'Espagne, où Moore se mesura sans désavantage avec Napoléon). — *General Sir Robert Biddulph*. Lord Cardwell at the War Office; a history of his administration, 1868-1874 (très instructif). — *Sir James B. Paul*.

Accounts of the Lord High Treasurer of Scotland; vol. V : 1515-1531. — Calendar of the Close rolls, 1288-96. — Feudal aids; vol. III. — Calendar of the patent rolls, Edward III, 1345-48 (à noter à la fin de ce vol. l'analyse d'un « Rotulus Normanniae » important pour l'histoire du siège de Calais). = 23 avril. *Julian S. Corbett*. England in the Mediterranean; a study of the rise and influence of British power within the Straits, 1603-1713 (excellent; ce que raconte M. Corbett sera nouveau pour la plupart des lecteurs; important au point de vue de l'histoire politique et financière, non moins que de l'histoire maritime). — *R. James*. The ancient libraries of Canterbury and Dover (bon; l'auteur a réussi à retrouver, surtout à Cambridge, beaucoup de livres de ces anciennes bibliothèques). — *Albert Vandam*. Men and manners of the Third Republic (livre posthume; œuvre d'un homme qui détestait la France et en particulier les chefs du parti républicain, Gambetta en tête; beaucoup d'erreurs de fait). = 30 avril. *Alexander Carlyle*. New letters of Thomas Carlyle (intéressant). — *Stevenson*. Asser's Life of king Alfred (excellente édition qui, pour la première fois, nous donne le texte véritable du chroniqueur et en précise la valeur historique). = 7 mai. *Sir Mountstuart E. Grant Duff*. Notes from a diary, 1892-1895 (contient de très intéressantes anecdotes). — *John D. Long*. The new american navy, 1897-1902 (bon). = 21 mai. *Sir Spencer Walpole*. The history of 25 years (bon). = 28 mai. *Doubleday* et *Page*. A history of Bedfordshire; vol. I (remarquable). = 4 juin. *Sir William Lee Warner*. The life of the marquis of Dalhousie (2 vol. très intéressants pour l'histoire des guerres des Anglais aux Indes). — *Father d'Alton*. History of Ireland; vol. I (histoire écrite par un prêtre catholique assez bien informé; il parle avec compétence de l'église irlandaise, mais il se fourvoie quand il arrive à la Réforme). = 11 juin. *Dorothea Townsend*. Life and letters of the great earl Cork (le « grand comte » de Cork est ce Richard Boyle, mort en 1641, qui fit fortune en Irlande par des spéculations sur les terres confisquées sur les Irlandais, et qui, en qualité de lord juge, y persécuta, non sans succès, les Jésuites. Beaucoup d'intéressants extraits de sa correspondance). — *W. Dr. Norie*. The life and adventures of prince Charles Edward Stuart; 4 vol. (intéressant au point de vue topographique; beaucoup de cartes et de gravures). — *Delaville Le Roulx*. Les Hospitaliers en Terre sainte et à Chypre, 1100-1310 (remarquable). = 18 juin. *H. Sidgwick*. The development of european polity (guide très utile pour montrer, dans ses grandes lignes, le développement historique). — *J. Murdoch*. A history of Japan during the century of early foreign intercourse (histoire un peu pesante, mais instructive, du Japon au XVIe siècle de notre ère). — *S. P. Scott*. History of the Moorish empire in Europe; 3 vol. (très intéressant). = 25 juin. *Gleig*. Personal reminiscences of the duke of Wellington (ces souvenirs ont été recueillis par un ami personnel du duc, George Robert Gleig, qui avait fait la guerre d'Espagne avant d'entrer dans les ordres; il fut chapelain de l'hôpital de Chelsea, et

c'est à l'âge de quatre-vingt-dix ans qu'il écrivit ses Souvenirs, c'est un livre sincère et vrai, écrit d'un ton chaudement sympathique). — *J. F. Mac Carthy*. Rome in Ireland (pamphlet violent contre le catholicisme romain et son influence néfaste en Irlande). — *Dodge*. Napoleon; a history of the art of war from the beginning of the French revolution to the end of the Friedland campaign; 2 vol. (très substantiel). — *J. M. Mackinlay*. Influence of the Pre-Reformation church on Scottish place-names (très curieux). — *Sir J. B. Paul*. The scots peerage, founded on Sir Robert Douglas's Peerage of Scotland (important). — La chronologie des rois de Wessex, d'après le ms. Tiberius A III. = 9 juill. *Aug. Jessopp*. William Cecil, Lord Burghley (remarquable biographie). — *Grenfell* et *Hunt*. The Oxyrhynchus Papyri; 4e partie (très important). — *Alice G. Gaussen*. A later Pepys; the correspondance of Sir William Weller Pepys, master in Chancery (intéressant pour la connaissance de la société anglaise dans la seconde moitié du XVIIIe s.). — *C. H. Hopwood*. A calendar of the Middle Temple Records; vol. I (ces documents se rapportent aux XVIe-XVIIIe s.). — *Wheatley*. Mediæval London (excellent). = 16 juillet. *W. Stubbs*. Lectures on european history (remarquable par la solide sobriété du jugement et du style). — The letters and speeches of Oliver Cromwell, with elucidations, by *Thomas Carlyle;* edited with notes, supplement and enlarged index, by *S. C. Lomas* (excellente réédition : Mme Lomas a revu tous les textes sur les originaux ou collationné avec un soin minutieux les copies anciennes; elle a ajouté 149 lettres ou discours nouveaux; elle a gardé de Carlyle tout ce qui en valait la peine, tout en corrigeant ses nombreuses erreurs). — *A. Doughty*. The siege of Quebec and the battle of the plains of Abraham; 6 vol. (ouvrage à tous égards très considérable). — *Ad. Ballard*. The Domesday boroughs (bon). — *Spencer* et *Gillen*. The northern tribes of central Australia (très remarquable).

35. — The English historical Review. 1904, avril. — Ella S. Armitage. Châteaux construits par les Normands en Angleterre dans les premiers temps de la Conquête (les châteaux élevés dans le dernier tiers du XIe s. en Angleterre étaient des forteresses composées essentiellement d'un donjon en bois entouré d'une palissade en bois et d'un fossé; aucune forteresse de cette époque n'a été construite en pierre. L'auteur appuie sa démonstration sur le catalogue raisonné des cinquante châteaux mentionnés dans le Domesday book et des autres châteaux de la même époque sur lesquels on possède des renseignements certains); 1er article. — C. H. Firth. Clarendon et la *History of the Rebellion;* 2e partie : sa Vie par lui-même (Clarendon écrivit d'abord son *History* à Jersey, de 1646 à 1648; il composa son autobiographie en exil, à Montpellier, en 1668-1670; il se proposait d'abord uniquement d'expliquer sa conduite à ses enfants et se justifier de l'accusation de haute trahison portée contre lui par la Chambre des Communes; mais il se laissa entraîner peu à peu à refaire ainsi, à un point de vue nouveau et avec plus de liberté de jugement, les premiers livres de son histoire. D'autre part,

il rédigea son autobiographie de mémoire, sans ses livres ni ses papiers; aussi est-elle souvent un guide moins sûr que son histoire. Donc, en principe, si l'on veut savoir quelle créance mérite un récit de la *History of Rebellion*, il faut savoir s'il provient de l'Histoire ou de la Vie). — R. M. Johnston. Lord William Bentinck et Murat (refait le récit de Weil, à peu près avec les mêmes documents, mais pour aboutir à une conclusion beaucoup moins sévère pour Bentinck). — Henry Bradley. Chorthonicum (ce mot est un synonyme de Gallia dans des textes du IXe et du Xe siècle; il se trouve dans Sulpice Sévère sous la forme « Gurdonicum »). — Prof. Vinogradoff. Le *sulung* et la *hide* (dans la manière de compter usitée dans le Kent, le *sulung* correspond exactement à une « terra duorum manentium » ou à deux *hides*). — G. J. Turner. L'échiquier à Westminster (les derniers éditeurs du *Dialogus de Scaccario* ont fait erreur en corrigeant un passage où l'on a substitué Winchester à Westminster). — Miss Norgate. De l'époque où a été composée la chronique de Guillaume de Newborough (elle a été composée certainement sous Jean et peu après la mort de Richard). — W. O. Massingberd. Un manoir du comté de Lincolnshire sans domaine affermé. — C. Litton Falkiner. Quelques lettres de Toby et de James Bonnell (sur les affaires d'Irlande pendant la Révolution de 1688). — H. H. E. Craster. Lettres du premier Lord Orkney pendant les campagnes de Marlborough (une de ces lettres raconte la bataille de Bleinheim, une autre celle de Ramillies). = Comptes-rendus : *K. Breysig*. Kulturgeschichte der Neuzeit (le tome II est un admirable tableau de la civilisation grecque et romaine; mais l'auteur insiste vraiment trop sur le but et les principes de la « Kulturgeschichte »). — *Fr. J. Scott*. Portraitures of Julius Cæsar (ouvrage mal écrit et qui témoigne d'une connaissance insuffisante de la langue et de l'histoire romaine; mais bonne collection de portraits). — *H. von Schubert*. Grundzüge der Kirchengeschichte (bon résumé). — *Carlyle*. A history of mediæval political theory in the West (beaucoup de faits clairement exposés). — *J. B. Bury*. A life of St. Patrick; Colgan's « Tertia Vita » (étude critique très remarquable). — *J. Dowden*. Chartulary of the abbey of Lindores, 1195-1479. — Calendar of Charter rolls; vol. I : 1226-1257. — *P. Santini*. Quesiti e ricerche di storiographia fiorentina (bonnes études sur les chroniqueurs byzantins antérieurs à Villani). — *W. P. Baildon*. Court rolls of the manor of Wakefield; vol. I : 1274-97. — *Ed. Fueter*. Religion und Kirche in England im XVen Jahrh. (important). — Documenti finanziari della Repubblica di Venezia; 2e série : Bilanci generali, vol. II et III (bon). — *Paul Herre*. Europæische Politik im Cyprischen Kriege, 1570-1573 (travail très consciencieux et plein de faits). — Studies in Irish history, 1649-1775 (intéressant volume de mélanges). — *A. Fea*. After Worcester fight (recueil de cinq récits contemporains relatant la fuite de Charles II après la bataille de Worcester). — *Sir G. O. Trevelyan*. The american Revolution; 2e partie (longue et intéressante recension par J. A. Doyle). — *Sir Herbert Max-*

well. The Creevey papers. A selection from the correspondence and diaries of the late Thomas Creevey (beaucoup de faits intéressants pour l'histoire des trente premières années du XIXe siècle). — *D. M. Dewitt*. The impeachement and trial of Andrew Johnson (livre écrit avec passion, mais plein de citations qui permettent à chacun d'éclairer sa religion). = Juillet. Mrs. Ella S. ARMITAGE. Châteaux construits par les Normands en Angleterre dans les premiers temps de la Conquête; fin (excellent article avec une liste des 88 châteaux dont l'existence au XIe s. est constatée, soit par le Domesday book, soit par d'autres documents. Ils prouvent que les nouveaux maîtres devaient se tenir sur une vigilante défensive au milieu du pays conquis et hostile). — William FOSTER. Charles Ier et la Compagnie des Indes orientales (pour faire face aux dépenses de la guerre d'Écosse en 1640, Charles Ier, entre autres procédés, eut l'idée d'acheter à la Compagnie, à crédit, une grande quantité de poivre et de le revendre contre espèces : bien que la vente de ce poivre ait été faite avec une perte de 5 d. par livre, le Trésor, qui n'avait eu aucun déboursé à faire, put encaisser 50,000 l. st. L'opération a-t-elle été honnêtement conduite? La Compagnie fut-elle forcée de vendre au roi son poivre à crédit? Les archives de la Compagnie montrent que celle-ci fut la première à faire des offres au roi, et que, si l'opération ne fut pas très régulière, la Compagnie n'y perdit en somme pas grand'chose). — C. H. FIRTH. Clarendon et la *History of the Rebellion;* 3e art. (Clarendon composa les derniers livres de son histoire en 1671-1672, avec l'espoir que le roi consentirait à mettre fin à son exil, espoir qui d'ailleurs fut trompé. Ces derniers livres ont été écrits dans un esprit tout différent que les premiers; ici, il attribuait aux individus une grande part dans les événements; maintenant, il se représente l'action individuelle comme dominée par les circonstances). — Robert S. RAIT. Frederick York Powell; article nécrologique. — J. B. BURY. Sources des documents anciens que nous possédons sur saint Patrick (Tirechan et Muirchu ont-ils inventé au VIIe s. l'histoire de saint Patrick? Non, car ils ont utilisé des sources écrites, aussi bien qu'orales, et, parmi ces documents, certains étaient rédigés en irlandais; « c'est avec cette littérature, plus ancienne que Tirechan et Muirchu, qu'il faut compter, si l'on veut déterminer l'origine de la « légende de saint Patrick »). — James TAIT. *Hides* et *Virgates* en Sussex. — N. D. MACRAY. Le poème de Robert Baston sur la bataille de Bannockburn (publie un fragment inédit de ce poème latin qu'on ne connaissait que par l'extrait copié dans la chronique de Fordun). — Dr. Mario BORSA. Correspondance de Honfroi, duc de Gloucester, et de Pier Candido Decembrio (vingt lettres en latin, de 1439 à 1441). — Mary BATESON. Versions en anglais et en latin d'une « court leet » tenue à Peterborough en 1461. — R. GARNETT. Correspondance de Herring, archevêque d'York, et de Lord Hardwicke pendant le soulèvement de 1745. — J. Holland ROSE. Une relation de la bataille de Jena-Auerstædt et de la capitulation de Prinzlau (écrite probablement

par le général Bennigsen peu après la capitulation du prince Hohenloke à Prinzlau, 28 oct. 1806). = Bibliographie : *B. E. Hammond*. Outlines of comparative politics (manuel des institutions politiques considérées dans leur développement historique; suit de près les théories exposées par Seeley et par Sedgwick, si bien même que, pour lire le Manuel avec fruit, il faut déjà connaître le *Development of european policy* de Sedgwick). — *Giov. Conte-Colino*. Storia di Fondi (médiocre, surtout pour l'époque ancienne). — *E. A. D'Alton*. History of Ireland from the earliest times to the year 1547 (médiocre). — *Rud. Kötzschke*. Studien zur Verwaltungsgeschichte der Grossgrundherrschaft Werden an der Ruhr (très bonne étude sur le système manorial en Allemagne). — *J. T. Fowler*. Extracts from the Account rolls of the abbey of Durham (textes très intéressants, avec une table copieuse et un très utile glossaire). — *J. E. G. de Montmorency*. State intervention in english education; a short history down 1863 (très faible pour le moyen âge; intéressant et neuf pour les XVIIIe et XIXe s.). — *D. Royce*. Landboc, sive Registrum monasterii Beate Mariae Virginis et Sancti Cenhelmi de Winchelcumba; vol. II (ce t. II contient le cartulaire de l'abbaye de Winchcombe, commencé en 1423). — *J. H. Pollen*. A letter from Mary, queen of Scots, to the duke of Guise, january 1562, reproduced in facsimile from the original (très intéressant). — *E. Wiese*. Die Politik der Niederlænder wæhrend des Kalmarkrieges, 1611-1613, und ihr Bündnis mit Schweden, 1614, und den Hansestædten, 1616 (bon). — *J. Mac Carthy*. The reign of Queen Anne (superficiel). — *Sir J. F. Maurice*. The diary of Sir John Moore (journal qui nous fait bien connaître un des meilleurs généraux anglais pendant les guerres du premier Empire, en particulier en Espagne).

36. — Edinburgh Review. Vol. CXCIX, janv.-avril 1904. — La vie de Gladstone par M. Morley (deux articles. M. Morley était mieux qualifié que personne pour écrire la biographie de Gladstone; et c'est un tour de force que d'avoir pu nous donner trois volumes sur l'illustre homme d'État sans sortir strictement de son sujet. Mais la fin de l'ouvrage, traitant de questions récentes auxquelles M. M. a lui-même été mêlé, laisse à désirer comme impartialité définitive. Gladstone fut un très rare, très honnête et très grand esprit. Cependant, il est toujours demeuré quelque peu énigmatique pour le public comme pour ses amis; et le peuple anglais a fort bien compris que, malgré ses hautes qualités, il n'était pas possible de lui confier aveuglément les destinées du pays). — Le Boer en temps de guerre et de paix (deux articles par un témoin de la guerre du Transvaal; excellents. Jamais campagne n'a été entreprise d'une façon plus « idiote, » avec plus d'erreurs sur la personnalité de l'adversaire, encouragées par les inepties des journaux. L'arrivée du courrier dans les camps, rapportant les sottises de la presse, était accueillie par des rires et des huées. Deux seuls journalistes auraient pu dire la vérité; mais l'un, M. Winston Churchill, n'a jamais osé braver ouvertement l'opinion; et l'autre, M. Georges

Steevens, est mort trop tôt. Les Anglais doivent s'efforcer de comprendre les Boers, s'ils veulent éviter une nouvelle et redoutable crise. Le Boer tient moins à l'indépendance extérieure de son pays qu'à sa liberté complète de mœurs et d'idées; jamais il ne s'est insurgé contre une annexion anglaise; il ne s'est soulevé que contre le gouvernement des Anglais après l'annexion. Aujourd'hui, il représente l'élément permanent, agricole et pastoral, sur lequel doit s'appuyer l'Angleterre, plutôt que sur l'élément cosmopolite, capitaliste et minier, dont la présence n'est que passagère). — Les découvertes nouvelles du Forum et le mouvement archéologique à Rome. — La littérature franciscaine (assure que les Anglais ont de la sympathie pour la figure de saint François, à cause de son amour de la nature et de sa simplicité, qui le rapproche des poètes et des théologiens, comme John Wesley). — La vie de Galilée, de Fahie (écrite avec la collaboration du professeur Favaro, qui est chargé de la grande édition nationale des œuvres de Galilée. Très exact résumé des derniers travaux). — Les chansons jacobites (le recueil de Hoog, publié en 1819, ne contient pas la cinquième partie des pièces mises à sa disposition, sans parler des poésies nombreuses dont il n'a pas eu connaissance. A remarquer une mordante chanson contre Sir John Cope à Prestonpans, qui rappelle beaucoup la fameuse épigramme contre Soubise à Rosbach). — Les femmes de la Renaissance (d'après Maulde de la Clavière, Mrs Ady, etc.). — La correspondance d'Ernest Curtius. — Les lettres de Horace Walpole (l'édition nouvelle et complète de Mrs Paget Toynbee, publiée par la Clarendon Press d'Oxford, en seize volumes, ne sera terminée qu'en 1905. Rectifie l'impression défavorable que produisit autrefois l'article malveillant de Macaulay sur Walpole dans la même revue. Walpole n'était pas un simple dilettante; il a travaillé toute sa vie à obtenir une grande réputation de talent épistolaire, en vue de la postérité; et l'on doit reconnaître qu'il a parfaitement atteint son but). — L'Acte sur l'éducation publique en province (chacune des autorités locales a dû rédiger un projet pour la création d'un comité d'éducation et soumettre ce projet au bureau central; ces comités ont reçu des pouvoirs presque illimités pour organiser dans leur ressort l'instruction primaire et secondaire. Discussion des réformes et programmes. Un détail curieux est qu'en Angleterre les dissidents, qui trouveraient monstrueux d'empêcher les juifs et les catholiques d'instruire leurs enfants à leur guise, prétendent refuser ce droit aux anglicans; comme en France on le refuserait aux catholiques, tout en le réservant aux autres confessions). — Sir George Trevelyan et la Révolution d'Amérique (l'apaisement qui s'est fait dans les esprits aboutit à ce résultat que les historiens américains, même patriotes et chauvins, comme M. Cabot Lodge, donnent plutôt raison à l'Angleterre dans l'origine du conflit, tandis que les historiens anglais, tels que Sir G. Trevelyan, exagèrent au contraire les droits des insurgents. Néanmoins, le mérite de ce dernier auteur est si brillant, son récit des faits si vif et si amusant, que l'on

doit souhaiter qu'il veuille bien achever un jour son *Histoire de la Révolution d'Amérique*. Malheureusement, il semble devoir changer encore de sujet, comme il l'a fait une première fois déjà, et revenir à son point de départ; « l'écrivain qui a su faire de *la Jeunesse de Fox* une préface pour une *Histoire de la Révolution d'Amérique*, est parfaitement capable de faire des premières années de la Révolution d'Amérique une préface pour les dernières années de Fox »). — La guerre d'Extrême-Orient (il est intéressant de noter quelles illusions les Européens se sont faites sur le Japon, dont les Anglais eux-mêmes escomptaient la défaite par la Chine, il y a huit ans, et pour lequel ils n'éprouvaient alors aucune sympathie, même quand ils avaient appris à le connaître en vivant dans le pays. Les Japonais, d'ailleurs, étaient détestés aussi de leurs voisins, le peuple de Corée, qu'ils traitaient d'avance en peuple conquis. Mais, en Chine, ils ont voulu et su se faire bien venir, ayant, notamment pendant les événements militaires de 1900, témoigné, pour la religion et pour les temples, d'un respect que les Européens étaient loin de professer. Il est naturel que Russes et Japonais se disputent la Corée. Il est à noter, en outre, que, si l'appétit des Russes semble démesuré, leur empire a néanmoins produit d'excellents résultats en Asie centrale et qu'ils s'entendent à gagner le cœur de leurs sujets par une conduite fraternelle, une attitude égalitaire, à laquelle les Anglais sont incapables de se plier). — Idéals et réalités en Irlande (ouvrages récents de Sir Horace Plunkett, Filson Young, Michaël Mac Carthy. L'Irlande a pour idéals « le Romanisme, le Celticisme et le développement économique. » Les critiques neutres ou protestants se demandent si l'influence catholique, depuis le désétablissement de l'anglicanisme, ne risque pas de devenir trop forte. L'Église semble croître en richesse sans que le peuple s'enrichisse à proportion. Certains vont aussi jusqu'à regarder « l'effroyable chasteté » du peuple irlandais comme une sorte de calamité qui sépare trop les sexes et éteint la gaieté du pays; mais l'exagération de cette critique semble évidente, et les Irlandais feront bien de ne pas abandonner trop vite l'une de leurs plus précieuses et fermes qualités. Quant au celticisme, on ne peut que souhaiter de le voir se renfermer dans la sphère purement littéraire).

37. — Quarterly Review. Vol. CXCIX, janv.-avril 1904. — Col. Lloyd. Histoire de l'armée anglaise (il n'existe pas jusqu'ici de bonne histoire de l'armée anglaise. Celle que publie M. Fortescue, et qui déjà nous mène à la fin du XVIIIe siècle, comblera cette lacune. Toutefois, l'auteur semble abandonner de plus en plus l'histoire même de l'armée pour nous donner l'histoire des guerres anglaises, ce qui est chose très différente. On voit, en tout cas, dans l'un et l'autre genre d'histoire, la difficulté de faire subsister un solide état militaire à côté du parlementarisme; et les Anglais ont presque toujours été surpris, avec des préparatifs insuffisants, par l'ouverture des hostilités, même quand la paix était rompue de leur fait. C'est

pourquoi Wellington avait énergiquement travaillé à soustraire l'armée au contrôle de la Chambre des Communes. Aujourd'hui, l'Angleterre croit avoir adopté le meilleur système, celui d'un ministre civil assisté d'experts et de professionnels, dont il se charge de défendre les idées devant le Parlement, sans encourir lui-même la méfiance des électeurs et des députés). — Le système métrique (son histoire; est en somme le meilleur à suivre; mais les Anglais ne l'adopteront que peu à peu, à mesure qu'ils en sentiront personnellement l'utilité ou que les besoins de leur commerce dans le monde entier leur en imposeront l'emploi. Jamais ils ne s'y résigneront pour sa seule perfection théorique). — Kebbel, M. Creevey et ses contemporains (à propos de la publication par Sir Herbert Maxwell d'extraits du journal et des lettres de ce personnage. Les coulisses du parti whig pendant le premier tiers du xixe s. Révélations peu édifiantes sur l'attitude des hommes politiques dans le procès de la reine Caroline. « C'est une lecture assez triste, qui montre à quels vils motifs obéissent les partis sous le couvert de leurs beaux principes et qui met au jour des intrigues dont on n'avait encore que le soupçon »). — Les derniers travaux sur la question homérique (l'*Iliade* de Leaf; l'*Odyssée* de Monro. Ignore et passe complètement sous silence l'ouvrage de M. Bérard sur la Navigation des Phéniciens et l'*Odyssée*). — L'abbé Loisy et le catholicisme libéral en France. — Lord Salisbury et la *Quarterly Review* (les trente-trois articles publiés par Lord S. dans ce recueil, de 1860 à 1883, sont loin de confirmer « le portrait que l'on se fait couramment de l'auteur, représenté comme un homme qui partage son temps entre la politique étrangère et son laboratoire de chimie. » Il s'intéressait plutôt aux réformes de la politique intérieure; « la majeure partie de ses articles sur la politique extérieure a pour but d'appuyer ses conclusions sur les réformes intérieures. » Quant à la science, il avait toutes les qualités pour y marquer d'une façon brillante, s'il n'avait cru de son devoir de se consacrer à la politique dans l'intérêt de son pays). — Leslie Stephen et ses œuvres (quoiqu'il ait écrit l'histoire de la pensée anglaise au xviiie siècle et celle de l'utilitarisme anglais au xixe, Stephen avait peu de goût pour la philosophie, soit antique, soit moderne; et surtout pour les idées allemandes. Son tempérament scientifique l'inclinait vers l'histoire; il a tracé d'excellents portraits qui resteront et qui, parfois, pour la finesse de dessin, la pénétration du caractère et la sûreté d'information, rappellent un peu la manière de Sainte-Beuve). — La guerre d'Espagne : Baylen et la Corogne (d'après les derniers historiens, Oman, Lumbroso, Clerc, Balagny, etc. L'*Histoire de la guerre péninsulaire* d'Oman sera un heureux complément de celle de Napier, que ses sympathies whigs pour Napoléon rendent trop favorable aux Français et trop dédaigneux des Espagnols. Mais Oman, à son tour, est trop sévère pour Sir John Moore, dont le général Maurice vient de publier le journal, grâce à la copie que Napier avait fait transcrire par sa femme et qui remplace l'original disparu. Dans le présent article, à propos de

Baylen, on n'utilise ni ne mentionne le grand ouvrage du colonel Titeux. A relever aussi une petite erreur : Dupont n'était pas un *jeune* général. A quarante-trois ans, on ne méritait plus ce titre dans les armées de Napoléon). — Archibald Colquhoun. Marco Polo et le Centre-Orient (voyageurs anciens et modernes; les découvertes d'Aurel Stein permettent d'espérer que l'on déterrera facilement les villes ensevelies dans le sable du désert. L'Angleterre refuse d'admettre les protestations de désintéressement que réitère la Russie à l'égard du Thibet et réclame le droit de savoir ce qui s'y passe). — La Russie et le Japon (historique de la question mandchoue. La Russie a eu des torts manifestes; mais son ambition n'est pas plus démesurée que celle des autres peuples impérialistes d'aujourd'hui, à commencer par le Japon. « L'avenir est gros de dangers pour d'autres que les belligérants actuels; et les neutres doivent se garder d'envenimer le débat par des actes ou des propos inconsidérés. Si nous nous sentons attirés vers l'un des belligérants par ses justes griefs, sa patience, sa modération, sa conduite virile et les liens politiques qui nous rattachent à lui, nous n'inclinons pas moins peut-être vers son adversaire, à cause de notre expérience récente des anxiétés et souffrances d'une grande guerre, outre que nous partageons relativement ses ambitions impériales et la maladresse de ses procédés »). — Le travail chinois dans le Sud-Afrique (approuve absolument l'introduction des Jaunes).

38. — Transactions of the Royal historical Society. New series, vol. XVII, 1903. — Rév. F. A. Gasquet. Les couvents de Prémontré en Angleterre (annonce la prochaine publication de deux mss. fort intéressants pour l'histoire de Prémontré en Angleterre durant les xive et xve siècles; ces mss. ne sont que des copies modernes, mais qui paraissent faites avec soin, d'un registre général de l'ordre). — Miss R. Graham. De l'influence intellectuelle exercée par les monastères anglais entre le xe et le xiie siècle (des écoles et des bibliothèques monastiques; de l'enseignement qui en sortait, des idées politiques qu'elles répandirent. Transformations opérées par la conquête normande, qui accroît le nombre des écoles monastiques, mais celles-ci doivent déjà compter avec des écoles rivales et avec les naissantes universités). — C. H. Firth. Armées du roi et de Cromwell dans les Flandres, 1657-1662 (en 1657, une petite armée de royalistes anglais, écossais et irlandais, servit dans l'armée espagnole; une troupe de 6,000 Anglais levés par le Protecteur assista les Français contre les Espagnols. Montre comment ces deux troupes furent levées, de quels régiments elles se composèrent, par quels officiers elles furent commandées. Finalement, les restes du contingent cromwellien et de l'armée royaliste furent amalgamés pour constituer la garnison qui occupa Dunkerque pour l'Angleterre de 1660 à 1662. En appendice, des notes sur les fortifications de Dunkerque en 1661, d'après le *Mercurius politicus*). — E. A. Lewis. Le développement de l'industrie et du commerce en Galles durant le moyen âge (avec une copieuse et très ins-

tructive bibliographie). — R. J. Whitwell. Les banquiers italiens et les rois d'Angleterre (au xiiie siècle. Raconte la ruine de la « Societas Ricardorum » de Lucques. Beaucoup de faits et de chiffres tirés des documents financiers de l'époque, dont une liste raisonnée est donnée en appendice). — Alex. Savine. Le servage chez les Tudors (étudie la question en se basant surtout sur les documents provenant des terres possédées par l'abbaye de Glastonbury et de celles qui appartenaient au duché de Lancastre et à la couronne. Il y avait encore des serfs à la fin du xvie siècle; expose les changements qui intervinrent peu à peu dans leur condition juridique et économique. A la fin, l'auteur dresse, sous forme de tableau, une liste raisonnée des serfs dont il a constaté l'existence dans les documents, avec l'indication de ces derniers).

---

39. — Archivio storico lombardo. Anno XXX, 1903. 3e série, fasc. 38. — Ales. Sepulcri. Les papyrus de la basilique de Monza et les reliques envoyées de Rome (retrace l'histoire des reliques envoyées de Rome par le pape saint Grégoire le Grand à la reine Théodelinde, et du papyrus qui contenait la liste des martyrs, dont un don d'huile miraculeuse accompagnait ces reliques; ce papyrus, ainsi que les bandes de papyrus inscrites qui accompagnaient les ampoules et contenant l'« oleum sanctorum » et les reliques, ne sont pas antérieurs au viiie siècle; rien ne prouve donc qu'elles ont été envoyées par Grégoire le Grand. Texte des papyrus avec des fac-similés). — Achille Ratti. Quarante-deux lettres originales de Pie II relatives à la guerre pour la succession du royaume de Naples, 1460-1463. — Ottavio Giardini. Nouvelles recherches sur la vie et les engagements d'Andrea Alciato, avec un appendice de lettres inédites provenant de la bibliothèque de l'Université de Bâle (quatorze lettres, de 1520 à 1549). — Emilio Motta. Huit pontificats du xvie siècle, 1555-1591, illustrés par des lettres provenant de la correspondance des Trivulce. — Fr. Novati. Bartolommeo Della Capra et ses premiers pas à la cour de Rome, 1402-1412 (quelques faits et documents nouveaux pour la biographie de cet humaniste). — Bart. Nogara. Les mss. de Maffeo Vegio à la bibliothèque du Vatican et un hymne de lui en honneur de saint Ambroise. — Remigio Sabbadini. Le cardinal Branda de Castiglione et le rite romain (publie une lettre de Tobie Borghi à Guarino, où il est question de la tentative que l'on prête au cardinal Branda d'avoir voulu substituer le rite romain au rite ambroisien, 1441). — Solone Ambrosoli. Une médaille peu connue du pape Pie IV au Cabinet des médailles de la Brera à Milan. = Bibliographie : *Fenaroli* et *Cicogna*. Il primo secolo dell' Ateneo di Brescia, 1803-1902. — *G. Mercati*. Parmensia (contient trois articles : 1° sur le plus ancien évêque de Parme, nommé dans une lettre de 378; 2° la lettre de soumission d'un archiprêtre de Parme à Pascal II; 3° l'auteur des Collectanea ex opusculis Petri Damiani). — *Mgr Fr. Magani*. Il più antico vescovo di Parma

del quale si abbia memoria (il s'appelait Urbanus et vivait au IVe s.). — *L. Vaccarone*. I principi di Savoia attraverso le Alpi, 1270-1520. — *C. Capasso*. La politica di papa Paolo III e l'Italia (bon). = Fasc. 39. Carlo MUELLER. Fondation de Borgo di S. Ambrogio par les Novarais, dans le val d'Intra, en 1270 (de la condition légale des bourgeois « intrinseci » et « estrinseci »). — A. SEGRE. Lodovico Sforza, dit le More, et la république de Venise, de l'automne de 1494 au printemps de 1495; ch. II : la Chute de Naples; suite dans fasc. 40; ch. III, la Ligue de Venise. — Giuseppe GALLI. Un traité inédit du cardinal Federico Borromeo sur la peste de Milan en 1630 et les *Promessi sposi* (montre que Manzoni a connu ce traité et le parti qu'il en a tiré). — G. B. MARCHESI. Le podestà de Milan, comte Antonio Durini (biographie de ce personnage qui naquit en 1770, fut élu podestà en 1807, sous le régime napoléonien, et resta en charge, même après la prise de possession de Milan par les Autrichiens en 1814, jusqu'en 1843. Il mourut en 1850). — Antonio BATTISTELLA. Quelques documents inédits sur le comte Carmagnola. — Adriano CAPPELLI. Un sénateur de Rome en 1456 (Pietro de' Tebaldeschi de Norcia). — Felice FOSSATI. Les Juifs à Vigevano au XVe siècle (textes de 1435 à 1450). = Bibliographie : *A. Segarizzi*. Il *De pompa ducatus Venetorum* di Andrea Marini (texte intéressant où Marini conte avec de grands détails l'élection du doge et les fêtes officielles et populaires qui accompagnaient et suivaient cette opération. Écrit vers la fin du XIVe siècle). — *F. Kircheisen*. Bibliografia di Napoleone; raccolta sistematico-critica (ouvrage utile, mais rédigé suivant une méthode défectueuse et très incomplet). = Fasc. 40. Giuseppe CALLIGARIS. Stefanardo de Vicomercato; examen des sources principales de sa biographie (Stefanardo était un dominicain qui vécut à Milan au couvent de S. Eustorgio de 1251 à 1295; on lui doit un poème « de gestis in civitate Mediolani »). — Angelo MAZZI. Les « Confines domi et palatii » à Bergame; suite et fin, avec une carte. — Fr. NOVATI. Les statuts des chanoines de la cathédrale de Crémone en 1247. — Agostino DUTTO. Sur la date d'un soulèvement guelfe en Piémont et d'une expédition milanaise à Cuneo au XIIIe siècle (sans doute en 1231). — Arnaldo SEGARIZZI. Antonio Carabello, humaniste bergamasque du XVe siècle. — A. MAGNOCAVALLO. Encore un mot sur l'alchimiste Giuseppe Borri, 1689-1695. = Bibliographie : *A. Segarizzi* — Il *De civitate Austria* di Francesco Bosco (Bosco composa dans le toutes dernières années du XIVe siècle un poème en latin qui racont l'histoire du Frioul depuis les invasions barbares). — *L. A. Murator* Epistolario; edito e curato da *M. Campori*; vol. II et III (correspondanc importante pour l'histoire de l'érudition au XVIIIe siècle). — *C. Zacca ria di Revere*. I deportati Cisalpini. Diario, 11 giugno 1800-12 apri 1801. — *S. Ambrosoli*. Manuale di numismatica; 3e éd. (bon). = 4e série Anno XXXI, 1904, fasc. 1. Carlo CIPOLLA. Un récit de Bobbio sur l prise de Damiette en 1219 (écrit en marge d'un ms. de l'Ambrosienn qui provient de Bobbio; l'acteur est anonyme; c'était peut-être u

Génois. Il arriva au camp des croisés en septembre et donne quelques chiffres concernant le butin fait par les croisés). — Ezio Riboldi. Les cantons ruraux du pays milanais, du IXe au XIIe siècle (précieux pour l'histoire locale). — Edmondo Solmi. La fête du Paradis par Léonard de Vinci et Bernardo Bellincione, 13 janvier 1490 (publie une relation contemporaine de cette fête, dont L. de Vinci construisit la machination et dont le poète Bellincione écrivit les paroles). — F. Savio. Indice d'un plaid lombard ou vénitien d'environ 845 dans la liste épiscopale de Padoue (avec une liste d'évêques de Padoue qui est de pure fantaisie). — Al. Colombo. Un don des habitants de Vigevano à Francesco Sforza, mars 1450 (à l'occasion de la reddition de Milan). — Egidio Bellorini. Recherches concernant la vie de Giovanni Torti, 1774-1852. = Bibliographie : *A. Doren*. Deutsche Handwerker und Handwerkerbruderschaften im mittelalterlichen Italien (remarquable). — *Italo Renieri*. Corrispondenza inedita dei cardinali Consalvi e Pacca nel tempo del Congresso di Vienna (correspondance pleine de renseignements intéressants).

40. — Atti e Memorie della r. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. 3e série, t. XX, fasc. 4-6. Juillet-décembre 1902. — P. Amaducci. Guido Del Duca et la famille Mainardi. Pour servir à l'histoire des personnes et des événements de Bertinoro mentionnés dans le 14e chant du *Purgatoire* de Dante. — L.-A. Gandini. Lucrezia Borgia à la veille de son mariage avec Alfonse d'Este (le duc de Ferrare, Hercule Ier, employa avec insistance celle qui allait devenir sa belle-fille pour que le pape ordonnât à plusieurs religieuses franciscaines de Viterbe de se rendre à Ferrare. Il voulait par là s'assurer de puissants intermédiaires avec le ciel; mais les gens de Viterbe ne voulaient pas laisser partir ces saintes filles. Grâce à Lucrèce et au pape, Hercule Ier put enfin réussir dans cette pieuse violence, dont il se glorifia au moment du mariage). — A. Palmieri. Les vicariats antiques de l'Apennin bolonais et l'organisation administrative moderne (publie plusieurs documents des XIVe-XVIe siècles intéressants pour la formation des circonscriptions administratives). = T. XXI, fasc. 1-3. Janv.-févr. 1903. A. Sorbelli. Catalogue des actes de l'étude de Giovanni Albinelli, notaire à Frigano au XVe siècle (730 numéros allant de 1423 à 1461). — L. Frati. Galeazzo Marescotti de' Calvi dans la vie publique et privée (intéressant pour l'histoire d'Annibal Bentivoglio et des troubles à Bologne dans le dernier tiers du XVe siècle).

---

41. — Bollettino storico della Svizzera italiana. 1903, nos 4-6. — Lettres d'étudiants en médecine des XVIIe et XVIIIe siècles. — Un document sur la peste dans l'Ossola et le Vallese en 1565. = Nos 7-9. Les patriotes de Lugano en 1798. — Les inscriptions funéraires de Gian Giacomo Trivulzio et de Paolo Silva. — Lettres de Rome aux nonces du pape en Suisse, 1609-1615; suite : 1614. — Ed. Torriani.

Catalogue des documents pour servir à l'histoire de la préfecture de Mendrisio e pieve di Balerna, de 1500 à 1800 ; suite.

42. — Jahrbuch für Schweizerische Geschichte. T. XXIX, 1904. — P. Bütler. Conrad de Bussnang, abbé de Saint-Gall, 1226-1239 (excellente biographie de cet abbé, type du prélat homme d'État et d'épée, qui fut le conseiller du roi Henri et de l'empereur Frédéric II, son père; il sut accroître le domaine de son couvent et payer les dettes laissées par son prédécesseur, mais sa sévérité lui aliéna le cœur de ses sujets). — E. Bahler. Pierre Caroli et Jean Calvin (exposé de leurs longs démêlés; l'auteur plaide les circonstances atténuantes en faveur de Caroli, envers lequel il estime que l'histoire s'est montrée peu équitable, en le jugeant surtout d'après la vive réponse que Calvin fit, en 1545, à un libelle de Caroli, malheureusement perdu; il est intéressant de comparer ce point de vue avec celui, bien différent, de M. E. Doumergue dans le tome second de son *Jean Calvin*). — Max de Diesbach. Louis d'Affry, premier landamman de la Suisse, et la diète fédérale de 1803. — A. Stern. Le « général Dufour » et la tentative d'invasion de la Savoie en 1834 (montre l'erreur commise par Mazzini, en attribuant, dans ses écrits publiés en 1862, au général genevois, ami de Napoléon III, un rôle quelconque dans la préparation de cette entreprise avortée des réfugiés politiques alors si nombreux en Suisse; montre par quel enchaînement d'idées le général Dufour a pu prendre, dans la mémoire de Mazzini, la place d'un officier français, le comte Gustave de Damas). — J. Landmann. Les placements de capitaux faits à l'étranger par le trésor bernois pendant le XVIIIe s.; suite et fin (voy. *Rev. hist.*, t. LXXXIII, p. 447).

43. — Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus. Livr. 33 et 34 (1899-1903). — A. Jenny-Frümpy. Histoire du commerce et de l'industrie dans le canton de Glaris (utile monographie des industries textiles si florissantes dans ce canton; l'auteur a élargi le cadre de son étude en indiquant le développement parallèle de ces industries dans le reste de la Suisse et dans les autres pays).

44. — Politisches Jahrbuch (publié par C. Hilty). 16e année, 1902. — J. Strickler. La fin de la République helvétique (1801-1802). — C. Hilty. De l'origine des articles 11 et 12 de la constitution fédérale (interdisant le service étranger, l'acceptation de pensions, de titres et d'ordres conférés par des gouvernements étrangers). = 17e année, 1903. C. Hilty. Les frontières de la Suisse (de quelle manière et par quels actes diplomatiques elles ont été peu à peu fixées; cet article comble une lacune dans l'histoire du droit public suisse contemporain). — H. Fazy. Genève, la maison de Savoie et le traité de Saint-Julien (conclu en 1603, à la suite de l'Escalade).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. Anatole de Barthélemy, membre de l'Institut, est mort le 27 juin à l'âge de quatre-vingt-trois ans; il était né à Reims le 1er juillet 1821. Ancien élève de l'École des chartes, il était le doyen des numismates français; depuis 1883, il dirigeait avec MM. Schlumberger et Babelon la *Revue numismatique*. Un catalogue de ses travaux en ce domaine a été donné par M. Mazerolle dans la *Gazette numismatique française* (1900). On doit en outre à M. de Barthélemy beaucoup d'autres travaux, d'un caractère plus exclusivement historique : *Étude sur la Révolution en Bretagne* (1858); *la Justice sous la Terreur* (1868); *les Origines de la maison de France* (1873); *Documents sur l'histoire de Bretagne au XVIe siècle* (1879); une *Étude sur la vie inédite de saint Tudual* (1884), etc.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le premier prix Gobert à M. Ferdinand Lot (*Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du Xe siècle*) et le second prix à M. Alfred Richard (*Histoire des comtes de Poitou, 778-1204*).

— M. le comte H.-Fr. Delaborde, sous-chef de section aux Archives nationales, a été nommé professeur de l'*Histoire des sources* à l'École nationale des chartes en remplacement de M. Auguste Molinier. On doit à M. Delaborde une édition très estimée des chroniques de Rigord et de Guillaume le Breton, ainsi que de la *Vie de saint Louis*, par Guillaume de Saint-Pathus.

— L'École des hautes études sociales (École de morale et de pédagogie, École sociale, École de journalisme, École d'art) rouvrira le 7 novembre 1904. Parmi les cours annoncés, on peut noter ceux qui ont pour objet la Démocratie dans la Grèce ancienne (A. Croiset), à Rome (G. Bloch), en Suisse (Wagnière), en Australasie (André Siegfried); l'Individualisme anarchiste (étude sur les théories de Carlyle à Nietzsche), par Victor Basch; la Morale aristocratique du comte Arthur de Gobineau, par Robert Dreyfus; la Religion dans ses rapports avec la Société, par Théodore Reinach; 1er cours, de Moïse à Jésus; les Questions relatives à l'évolution des institutions juridiques; une Étude géographique, historique et critique des faits sociaux, sous la direction de P. Vidal de la Blache, etc.

— Le tome V des Mémoires, publiés par M. J. de Morgan, chef de la délégation archéologique en Perse, contient les *Textes élamites-anzanites*, 2e série, publiés par M. V. Scheil (E. Leroux, 1904, gr. in-4°, XXIII-111 p.). Ces textes anzanites, déchiffrés pour la première fois par le savant éditeur, permettent de reconstituer en partie l'histoire primitive

de cette région mésopotamienne, où existèrent les États d'Élam, Anzan et Suziane. Certaines stèles, celles par exemple de Silhak In Susinak, ont livré d'un seul coup, en série chronologique, les noms de vingt rois. « Ainsi s'augmentent, » dit le P. Scheil, « et se coordonnent nos matériaux pour une vue d'ensemble. Succès, revers, vicissitudes communes des peuples, où parurent-ils plus tragiques? Princes conquérants, princes pacifiques, dont la prospérité de leurs sujets était l'unique souci, où se levèrent-ils plus grands qu'à Élam? C'est le cadre d'une telle histoire, embrassant toutes les notions fournies jusqu'à ce jour, au hasard des fouilles, par les monuments élamites, babyloniens et assyriens, que nous présentons dans le tableau suivant. »

— Désiré DE BERNATH, *Cléopâtre, sa vie, son règne;* traduction française, revue par André LEVAL (Paris, Alcan, in-8°, 255 p., 1 grav.). — L'histoire de Cléopâtre est un roman si intéressant que ce livre, généralement plat et médiocre, se lit tout de même avec un certain plaisir, quoiqu'il n'apporte absolument rien de nouveau et que l'auteur, visiblement étranger à la science historique, n'ait cherché de voie nouvelle ni dans la description pittoresque ni dans l'analyse psychologique. La bibliographie est très maigre. Pour les premiers chapitres sur les derniers Lagides, l'auteur paraît ignorer que l'histoire de l'Égypte ptolémaïque a été complètement renouvelée; c'est à peine s'il cite Lumbroso; au lieu de l'étude fouillée que méritait cette figure assez énigmatique de Cléopâtre, il nous sert des extraits de Blaze de Bury et des traductions de l'Allemand Stahr (p. 83, 94, 150). Je ne vois d'original qu'une maladroite tentative pour réhabiliter Antoine. — Ch. L.

— Le tome XXIV du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* vient de paraître en deux parties. On y trouvera le texte de l'*Anonyme de Béthune,* chronique dont la *Revue historique* a été une des premières à signaler l'importance, et surtout les Enquêtes administratives du règne de saint Louis, document de première importance pour l'histoire du XIIIe siècle. La manière dont ces textes ont été établis fait le plus grand honneur à l'éminent érudit qu'est M. Léopold DELISLE. Ce tome XXIV complète la série in-folio de cette publication, qui est continuée en format in-4° sous le titre de *Recueil des Historiens de la France.*

— *L'École centrale du département du Cantal (an V-an XI), notes et documents,* par Émile CHEYLUD (A. Picard, 1904, 73 p.). — La loi du 3 brumaire an IV avait créé une école centrale par département; dans le Cantal, cette école fut fixée à Saint-Flour, malgré les prétentions rivales d'Aurillac, et, en réalité, elle se recruta exclusivement dans les arrondissements de Saint-Flour et de Murat. Après une existence sans gloire de six années, elle fut supprimée le 23 brumaire an XI ou plutôt transformée en école secondaire. L'histoire de cette école et les causes de son insuccès ont été exposées par M. Cheylud avec précision à l'aide d'un certain nombre de documents inédits dont le texte remplit toute la seconde moitié de son utile brochure.

— Mme DE STAËL. *Dix années d'exil*, édition nouvelle, d'après les manuscrits, avec une introduction, des notes et un appendice, par Paul GAUTIER (Paris, Plon, XXIV-421 p.). — L'admirable ouvrage autobiographique dans lequel Mme de Staël a raconté ses premiers différends avec Bonaparte, de 1800 à 1804, puis les persécutions dont elle fut l'objet, de 1810 à 1812, et sa fuite en Autriche, Russie et Suède, n'était connu que par l'édition donnée en 1821 par Auguste de Staël. Cette édition avait subi des retranchements et des retouches. M. P. Gautier a pu, grâce aux manuscrits de Coppet, nous rendre le texte primitif et intégral de cette œuvre d'une passion si clairvoyante. Il ne s'est pas contenté de ces restitutions, dont quelques-unes, comme le portrait de Talleyrand, ont une grande importance, mais il a éclairci le texte par des notes, excellentes dans leur sobriété, qui lui donnent toute sa valeur historique. Peut-être la partie de l'ouvrage qui sera lue aujourd'hui avec le plus d'intérêt sera-t-elle le voyage de Russie. Non seulement Mme de Staël y fait sur le caractère du peuple russe des observations où se montrent la force et la pénétration incroyables de cet esprit vraiment viril, mais, contrairement à ce que dit M. Gautier dans sa remarquable Introduction, elle a su, non pas peindre peut-être, mais rendre sensibles à l'esprit l'immensité et la monotonie des paysages russes : « Quoiqu'on me conduisît avec une grande rapidité, il me semblait que je n'avançais pas, tant la contrée était monotone... J'éprouvais cette sorte de cauchemar qui saisit quelquefois la nuit, quand on croit marcher toujours et qu'on n'avance jamais. Il me semblait que ce pays était l'image de l'espace infini et qu'il fallait l'éternité pour le traverser. »

— *H. Taine, sa vie et sa correspondance.* T. II. *Le critique et le philosophe, 1853-1870* (Hachette, 396 p.). — Ce volume comprend la période la plus belle et la plus féconde de la vie de Taine, celle où il a composé son *Tite-Live*, ses *Philosophes français*, ses *Essais*, son *Histoire de la littérature anglaise*, son *Voyage en Italie*, sa *Philosophie de l'art*, et enfin son œuvre maîtresse, l'*Intelligence*. On admirera ici, comme dans le premier volume, cette passion pour la recherche désintéressée de la vérité abstraite, qui possédait Taine tout entier. Il semble ne rechercher les succès qui lui assureront la sécurité matérielle que pour pouvoir se livrer sans arrière-pensée à la spéculation pure. On verra en même temps dans ce volume se développer chez Taine le goût de l'observation directe du caractère et des mœurs des diverses nations, l'intérêt de plus en plus vif qu'il prend à la psychologie des peuples. Ses notes sur l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie nous montrent en lui l'historien psychologue à côté du psychologue logicien. Mais on reconnaît aussi par ces lettres les lacunes ou plutôt les limites de cette belle nature de savant et de philosophe. La sensibilité artistique semble faire défaut à cet historien de l'art. Ses lettres d'Italie nous le montrent accablé bien plus que charmé par tout ce qu'il voit. Il ne comprend pas qu'on puisse jouir de l'Italie si l'on n'est pas armé d'érudition et de philosophie. Jamais, semble-t-il, il ne se donne un moment

pour jouir voluptueusement de la beauté du ciel, de la douceur et de l'éclat de la vie italienne et des arts d'Italie. Il prend des notes infatigablement, et ce n'est qu'à Ancône et à Venise qu'il se sent ému. Le charme de Rome est resté pour lui lettre close. Mais, par contre, il recueille sur l'Italie moderne de précieuses appréciations.

— *Les Ports francs. Étude historique,* par M. Georges Musset (Paris, Leroux, et la Rochelle, Texier, 1904, in-8°, 121 p.). — L'ouvrage ne répond qu'imparfaitement à son titre. Après une brève étude sur « la franchise des ports » depuis l'époque gauloise jusqu'au XVIe siècle, l'auteur s'occupe surtout de la Rochelle et des autres ports de l'Aunis et de la Saintonge. Mais ne le chicanons pas sur son titre, puisqu'il a réuni des documents intéressants sur tous ces havres, autrefois si actifs, sur les droits qui grevaient les transactions, sur les révoltes des contribuables des « îles. » Il nous donne des « pancartes » et des « coutumes » du moyen âge, des édits de Colbert installant le régime des entrepôts (septembre 1664), etc. La dernière partie nous sort de nouveau de l'Aunis et passe en revue, à côté du régime de la Rochelle, celui de Dunkerque, de Marseille, de Bayonne, de Rouen, Saint-Malo, Harfleur, Caen, les Sables, Lorient. Ces ports ont très inégalement mérité l'épithète de « francs. » Même à Dunkerque (p. 95 et suiv.), la création par la royauté de droits nouveaux en 1671, 1690, 1691 rend la franchise à peu près illusoire. A Marseille (p. 110), nous voyons que le principal avantage des ports francs n'existe pas, à savoir la possibilité pour le commerce de faire ses opérations en dehors de toute intervention des « commis. » L'ancien régime parait donc (c'est la conclusion à tirer du travail de M. Musset) n'avoir connu qu'une contrefaçon des ports francs. La bibliographie, assez abondante, n'est pas complète. Je n'y trouve pas les travaux de M. Fagniez ni ceux de M. Masson.

H. H.

— Sur *les Primitifs parisiens,* M. Marcel Poete, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de la ville de Paris, a composé une brochure (H. Champion, 1904, 74 p. et 5 pl. en photog.) où il a réuni un grand nombre de mentions concernant les artistes parisiens, du XIVe au XVIe siècle, et le milieu dans lequel ils ont vécu. Quant à leurs œuvres, il est un petit nombre de miniatures dont on peut nommer certainement les auteurs, mais, le plus souvent, il faut bien dire qu'on n'en sait rien. Aussi convient-il de rester sceptique devant beaucoup d'attributions, formulées par exemple dans le catalogue de l'exposition des Primitifs, qui a eu lieu, non sans éclat, à Paris, dans le courant de la présente année. Au besoin, M. Poëte fournirait de bonnes raisons de suspendre son jugement en si délicate matière.

— M. Marius Sepet a donné une suite à sa *Chute de l'ancien régime* en nous racontant *Six mois d'histoire révolutionnaire*, de juillet 1790 à janvier 1791 (Paris, Téqui, 1903, VI, 380 p. in-18). Il présente son travail comme « un tableau d'histoire vraie... dédié aux hommes éclairés

de tous les partis, » mais on ne tarde pas à s'apercevoir que c'est une impartialité singulièrement subjective que la sienne, et, si l'on peut approuver certains jugements de l'auteur (le portrait de Louis XVI, par exemple), il est d'autres questions (je citerai, entre plusieurs, les pages sur le camp de Jalès) où il se montre un pur contre-révolutionnaire. Quoiqu'il se regarde comme un « historien vraiment et sainement patriote » (p. 377), il admet le droit d'intervention de l'Autriche (lisez : de l'Empire), « comme garante des traités, en Alsace et en Lorraine. » Tout ce qui touche à la question religieuse porte naturellement l'empreinte d'une hostilité profonde aux idées de la Constituante; même sur les points où M. Sepet a raison, il y aurait eu avantage pour lui à paraître moins passionné. Pour ce qui est de ses sources, l'auteur s'est uniquement servi de la littérature courante : Buchez et Roux, les *Archives parlementaires*, la *Correspondance de Mirabeau avec La Marck*, *l'Histoire de la Révolution par deux amis de la liberté;* H. Gautier, *l'An 1789*, les *Mémoires* de Bouillé, quelquefois aussi Taine et Sorel.

R.

— M. Henri Doniol, dans un petit volume intitulé : *Politiques d'autrefois; La Fayette dans la Révolution, 1775-1799* (Paris, A. Colin, 1904, 139 p. in-18), nous offre, à l'encontre des tendances peu sympathiques du jour, un véritable panégyrique de La Fayette, qui, « jusqu'aux approches de l'octogénat, a été la personnification vivante des droits de la créature humaine dans le fonctionnement de l'état social et le héraut de la discussion publique, autrement dit de la liberté politique, dans le gouvernement des nations » (p. 135). L'historien de la *Participation de la France à l'établissement des États-Unis* était assurément compétent entre tous pour rechercher la genèse des idées politiques du général. J'estime pourtant qu'il exagère un peu son rôle et son influence dans ce qu'il appelle « ses années de pouvoir et de geôle. » Il a suivi le courant sans toujours se rendre compte où il l'entraînait, et, s'il fut un « héraut, » il ne fut pas, en tout cas, un « berger des peuples. » Où nous approuvons M. Doniol, c'est quand il se prononce contre l'opinion naguère exprimée par M. Thomas et défend La Fayette de n'avoir pas été un démocrate, mais un bourgeois. Il fut ce qu'il pouvait être dans sa sphère et son temps; on ne peut pas lui en demander davantage.

R.

— La plupart des historiens qui se sont occupés des Girondins ont étudié surtout leur sujet au point de vue anecdotique, nous entretenant de leurs amours, de leur éloquence, de leur fin tragique plutôt que de leurs doctrines politiques. M. Marc Frayssinet, avocat à Toulouse, a pensé faire œuvre utile en examinant, très en détail, le projet de constitution qu'ils ont élaboré durant les premiers mois de la Convention et que Condorcet vint annoncer à la tribune en février 1793 (*la République des Girondins, étude de droit public et d'histoire*. Toulouse, société d'éditions, 1903, 359 p. in-8°). M. F. examine ce document article par article, en un style simple et clair, exempt de phrases, exposant les

idées des Girondins (peut-être dirait-on mieux celles de Condorcet, car c'est lui qui fut le père du projet) sur la souveraineté du peuple, sur l'unité de la république, sur le fonctionnement de la souveraineté du peuple, sur l'organisation des autorités administratives, de la justice, de la défense nationale, etc. Il discute en passant l'esprit fédératif des Girondins, leurs doctrines sociales et religieuses. Il n'a pas de peine à montrer, — d'autres l'avaient dit avant lui, — que certaines de ces théories restaient assez flottantes et que les membres de la Gironde, en majorité du moins, n'étaient pas séparés de la Montagne par des principes, mais par des rivalités personnelles. Il s'approprie l'opinion de M. Aulard, qui marque le point saillant de leur différend dans leur conception réciproque du rôle que devait jouer la capitale dans la France envahie. Les Girondins furent les ennemis de Paris, parce que les Jacobins se servaient de Paris pour les écraser (p. 344). R.

— Deux brochures de M. C. Cauvin s'occupent de l'histoire de la Révolution dans les Basses-Alpes; dans l'une, il expose la *Formation de la Société populaire de Sisteron* (Digne, impr. Chaspoul, 1901, 35 p. in-8°); fondée en avril 1791, elle échoue d'abord devant l'opposition de la bourgeoisie conservatrice, mais, en mai 1792, elle se reconstitue sous l'influence de Marseille, non sans de violents conflits au sein de la cité. Dans la seconde, l'auteur nous raconte *Une incursion des Marseillais à Digne en 1793* (Digne, Chaspoul, 1902, 22 p. in-8°) sous la conduite d'un militaire assez louche, Louis-Hippolyte Peyron, qui avait juré de « marcher sur le ventre » des administrateurs de la ville et du département, fait en effet déguerpir les autorités et réussit encore à leur soutirer 13,000 livres pour frais de l'expédition des huit cents Marseillais et bas Alpins qu'il traînait à sa suite. Malgré l'enquête dirigée contre lui, cet exploit lui valut, en 1794, le grade de général de brigade; ce héros révolutionnaire mourut obscurément en 1814. — Les deux brochures sont extraites du *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.* R.

— M. l'abbé Uzureau, directeur de *l'Anjou historique,* nous envoie toute une série d'opuscules d'importance diverse relatifs presque tous à l'histoire de la Révolution dans cette province, tirages à part, pour la plupart, de revues et de périodiques divers. Le plus curieux est le recueil des instructions rédigées par Jean Meilloc, vicaire général du diocèse d'Angers pendant la Terreur, sur les *Serments pendant la Révolution* (Paris, Lecoffre, 1904, 368 p. in-18); elles sont mises au jour pour la première fois par M. Uzureau avec une notice biographique sur leur auteur, qui joua dans une sphère infiniment plus modeste le rôle de l'abbé Émery durant les années antérieures au Concordat, et tâcha, non sans réserves bien casuistiques, de trouver un compromis entre le clergé réfractaire et les exigences des gouvernants, de 1791 à 1801, dans ces années où, selon l'éditeur, « des monstres et des fous s'étaient emparés du pouvoir, où l'impiété triomphait avec une rage diabolique »

(p. 12). Il avait déjà traité le même sujet très brièvement dans une autre publication : *le Serment de liberté et d'égalité et l'administrateur du diocèse d'Angers* (Lille, Morel, 1903, 40 p. in-8°). Mentionnons encore une brochure intitulée : *les Élections du tiers état dans la sénéchaussée de Château-Gontier* (Laval, Goupil, 1903, 17 p. in-8°), donnant le cahier des doléances des communes d'après les archives de Maine-et-Loire, mais sans notes, qui auraient pu être utiles. Un gros volume d'articles plus ou moins développés porte le titre : *Andegaviana, deuxième série* (Angers, Siraudeau; Paris, Picard, 1904, 569 p. in-8°). Il est dédié à M. le duc de la Trémoïlle et embrasse les matières les plus diverses, depuis Philippe le Bel et Mme de Sévigné jusqu'à Mgr Freppel. L'auteur a évidemment entassé, sans le moindre ordre chronologique et selon le hasard qui le mettait en possession d'un document ou d'un renseignement nouveau, les notices comprises dans ce recueil; les plus curieuses se rapportent à l'histoire de la Révolution. Nous signalerons les pièces sur l'Assemblée provinciale d'Anjou (1787-1789), puisées aux archives de Serrant, celles relatives aux élections du Tiers dans la sénéchaussée de Beaugé, celles sur les victimes de la Terreur en Anjou, etc. Parmi les documents plus modernes, mentionnons les rapports secrets de la police sur l'attitude du clergé de Maine-et-Loire sous le second Empire. Il va de soi que M. l'abbé Uzureau ne voit généralement que le vilain côté de la Révolution : religieuses fusillées, curés guillotinés, chouans morts tannés par des monstres jacobins pour faire des vêtements de leur peau, etc. Mais, en faisant abstraction de cette tendance trop visible partout, on trouvera dans cette compilation trop désordonnée bien des faits et des détails curieux pour l'histoire de la civilisation angevine du XVIIe au XIXe siècle. R.

— M. l'abbé Joseph Grente a voulu donner, dans son ouvrage *le Culte catholique à Paris, de la Terreur au Concordat* (Paris, Lethielleux, 1903, III, 487 p. in-8°), une suite et comme un commentaire spécial au grand ouvrage de M. l'abbé Delarc, *l'Église de Paris pendant la Révolution française*. Une première partie nous donne l'histoire générale du culte, une deuxième fournit d'abondants renseignements particuliers sur les églises et les oratoires publics et sur les ecclésiastiques qui les ont desservis. Cette seconde moitié du livre surtout sera utile aux historiens de la Révolution parisienne. Le style est parfois trop empreint d'un esprit combatif contre les idées modernes; nous relevons, parmi bien d'autres, cet aveu : « Vouloir un enseignement simplement neutre au point de vue religieux, c'est se mettre en lutte ouverte avec le clergé. » R.

— M. P. Delarue a publié le *Cahier des doléances, plaintes et remontrances de la paroisse de Sougeal, évêché de Rennes en Haute-Bretagne* (Rennes, Prost, 1899, 27 p. in-8°). Rédigé le 5 avril 1789, ce document expose sur un ton très modéré les griefs trop légitimes des paysans de ce coin de terre bretonne contre tous les impôts du système fiscal de

l'ancien régime, corvées, charrois, logements de troupes, fourrages, milice, droits de suite de moulin, etc., qui leur laissaient à peine de quoi végéter. L'éditeur a joint des notes copieuses et très utiles à ce texte, intéressant par lui-même. R.

— M. P. Delarue a en outre entrepris de réunir une série de documents et de renseignements divers sur *le Clergé et le culte catholique en Bretagne pendant la Révolution*, et il en publie aujourd'hui le premier volume, contenant les pièces relatives aux cantons d'Antrain, de Bazouges-la-Pérouse et de Sens (Rennes, Plihon et Hommay, 1903, IV, 359 p. in-8°). C'est un pur recueil de notices relatives au culte, aux congrégations locales, au personnel du clergé séculier de chaque paroisse, réunies dans les archives civiles et ecclésiastiques des différentes localités, et non pas un *récit* des faits « dont on eût toujours pu suspecter la sincérité. » L'intention est louable; la somme de travail fournie par l'auteur est assurément considérable; il n'en est pas moins vrai qu'on aurait préféré le *récit*, car il faudra déjà bien du flair pour faire le dépouillement de ce fouillis de renseignements où les faits plus importants sont noyés dans le pêle-mêle de choses indifférentes à la majeure partie des historiens qui consulteront le recueil de M. Delarue. Avec quelque patience, on y trouvera pourtant bien des faits typiques sur l'attitude des municipalités, soustrayant les objets précieux du culte aux réquisitions du gouvernement, accordant des certificats de complaisance aux prêtres réfractaires, etc. Le recueil est formé commune par commune, l'auteur y énumérant d'abord le personnel ecclésiastique en activité de service, puis donnant ce qu'il a trouvé de documents pour chacune d'elles, dans l'ordre chronologique, de 1790 à 1805. R.

— M. P. Hémon ajoute un nouveau fascicule à ses *Notes et documents sur la Révolution en Bretagne*. C'est une très intéressante monographie sur *Yves-Marie Audrein, député du Morbihan, évêque constitutionnel du Finistère* (Paris, H. Champion, 1903, XII, 228 p. in-8°). Après avoir été longtemps préfet des études à Louis-le-Grand, il fut député par le Morbihan à la Législative, puis à la Convention; élu évêque en 1798, il fut assassiné par les chouans entre Quimper et Châteaulin en novembre 1800 et sa mort fit plus de bruit que son activité politique, encore qu'il fût un intarissable écrivain. Mais, des cinquante-trois opuscules dont M. Hémon a retrouvé la trace, aucun ne conservera son nom à la postérité. L'auteur a réuni sur lui, tant aux archives départementales qu'au greffe du tribunal de Quimper et dans les bibliothèques privées et publiques, tous les renseignements qu'il a pu trouver sur ce champion prolixe, mais sincèrement convaincu, de la liberté de l'exercice du culte catholique contre les jacobins et les terroristes. La partie la plus curieuse et la plus importante de son travail est l'historique du procès fort compliqué de ses assassins et de leur meneur, Charles-François Le Cat. Il réfute en passant toutes les versions exagérées, romantiques

et simplement mensongères répandues alors et depuis sur cette cause célèbre par une foule de chroniqueurs ecclésiastiques et laïques, parmi lesquels Crétineau-Joly brille au premier rang. On ne peut que le féliciter du talent qu'il a mis à débrouiller ce lugubre épisode de nos guerres civiles et religieuses, et peut-être aussi de la patience qu'il a déployée en lisant tout le fatras de littérature humanitaire sorti de la plume de ce pauvre Audrein, qui fut, — M. Hémon l'établit sans conteste, — un honnête homme, sincèrement attaché à ses devoirs, et qui tomba victime du fanatisme religieux ambiant et non pas de la cupidité de ses assassins. R.

— M. l'abbé Em. Sevestre, professeur au collège de Valognes, a publié sur l'*Histoire, le texte et la destinée du Concordat en 1801* (Angers, Siraudeau, 1903, in-8°, II-251 p.) un volume qu'il appelle lui-même dans sa préface « quelques pages abondamment documentées et vraiment impartiales, » réunissant « tout ce qui a été dit et écrit sur le Concordat..., acte de pacification religieuse que l'on voudrait renverser. » Cette impartialité si hautement proclamée n'empêche pas l'auteur de déclarer que certains articles de « l'acte de pacification » sont « odieux, impudents et sordides » (p. 13), de sorte qu'on ne s'explique pas qu'il y tienne tant. Ce travail n'est, d'ailleurs, que très imparfaitement historique; il est rempli de lamentations sur « les temps critiques, remplis de tant de forfaits et d'incohérences, où nous vivons, » sur « l'impudence et la duplicité » de M. Combes, sur la « coupable hardiesse des tribunaux français. » L'auteur exalte l'action libérale du « sage et dévoué M. Piou, » et il nous certifie en terminant qu'il « n'est pas possible que la persécution déchaînée n'aboutisse au carnage. » La guerre religieuse « sera suivie d'une guerre civile très violente. » Nous voici dûment avertis, mais, en attendant, on fera bien d'étudier l'histoire du Concordat chez un auteur moins disposé aux prophéties et de sens plus rassis. R.

— C'est une publication fort intéressante pour l'histoire des idées religieuses au début du dernier siècle que cette *Correspondance de Le Coz*, évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, puis archevêque concordataire de Besançon, éditée par le P. Roussel, de l'Oratoire, et dont nous venons de recevoir le deuxième volume (Paris, A. Picard, 1903, in-8°, xv-521 p.). Le premier tome (qui ne nous est point parvenu) s'occupait de Le Coz, alors qu'il luttait à Rennes pour le rétablissement de l'Église constitutionnelle. Ici, nous le voyons se débattre au milieu des difficultés que suscitent à l'intrus rentré en grâce les prêtres intransigeants qui ne veulent pas obéir à un transfuge, couvrant de pompeux éloges l'empereur et les hommes du gouvernement, essayant de convertir les protestants de son diocèse en faisant des avances à certains de leurs ministres, déployant d'ailleurs une grande fermeté de caractère dans une tâche bien difficile. Mis en suspicion sous la première Restauration, rallié aux Cent-Jours, il aurait probablement été dépouillé

de son siège si une mort opportune ne l'avait enlevé en mai 1815 au cours d'une tournée pastorale faite dans les montagnes du Jura. — R.

— M. E. Letourneux a fait tirer à une cinquantaine d'exemplaires le très curieux *Commentaire sur le discours prononcé par Cambacérès à la tête du Sénat conservateur, en présentant à Napoléon Bonaparte le sénatus-consulte, dit organique..., qui proclame ce Corse empereur des Français* (Nantes, impr. Mellinet, 1903, in-8°, 53 p.), rédigé par François-Sébastien Letourneux, procureur de la commune de Nantes en 1790, ministre de l'Intérieur en septembre 1797, député au Conseil des Anciens en avril 1799. Exclu au 18 brumaire, il devint juge au tribunal d'appel de Rennes en 1800 et mourut en 1814. On voit qu'il n'était pas un intransigeant, et l'on appréciera d'autant plus la valeur historique de ce témoignage (resté prudemment secret) de la colère des républicains sincères contre l'Empire naissant et contre le régicide Cambacérès en particulier, « cet homme qui a tout pris à rebours, jusqu'à la nature » (p. 8). « La grande Nation n'a-t-elle donc existé que lorsque Bonaparte a paru? » On y trouvera une réfutation très pressante des misères civiles et militaires imputées au Directoire. La pièce a été signée en prairial an XII, « pour demeurer dans mon portefeuille en attendant la liberté. » R.

— L'essai de M. Léon Dubeuil sur l'*Administration générale d'un district pendant la Révolution* (Rennes, Plihon et Hommay, 1903, in-8°, 218 p.) nous met sous les yeux tous les rouages administratifs du district de Redon et leur fonctionnement du 1er juillet 1790 au 18 ventôse an IV. Publié d'abord dans les *Annales de Bretagne*, ce travail repose sur un dépouillement consciencieux des archives de l'Ille-et-Vilaine. Registres du Directoire et du Conseil général du district, correspondances du Directoire avec l'agent national, procès-verbaux d'élection, papiers des Comités de surveillance, il a consulté tout ce qui pouvait lui donner une idée plus précise de l'état politique de ce petit coin (le district de Redon ne comptait pas 40,000 habitants) de la Bretagne, l'un des plus pauvres et des plus ignorants du pays. Le tableau qu'il en retrace n'a rien d'optimiste. « En somme, dit M. D., la masse n'a rien compris au mouvement qui se déchaînait ainsi sur la France; habituée à ne jamais porter les yeux au delà de son champ de seigle ou de blé noir, elle ne comprenait pas que la Révolution leur imposait, malgré eux, un peu de liberté. » Aucun paysan, sauf un seul, n'acheta le moindre lopin des terres du clergé. « Par leur faute et par la faute des prêtres, la situation économique ne changea pas. » C'est à « un très petit nombre d'hommes énergiques, ambitieux ou sincères, qu'importe? le résultat doit être le même, qu'est dû le triomphe de la Révolution, » à Redon comme ailleurs. R.

— M. Paul Marmottan nous envoie trois brochures, extraites du *Carnet de la Sabretache*, l'une sur *le Général Menou en Toscane* (Paris, Leroy, 1903, in-8°, 19 p.), dans laquelle il nous relate les excentricités

du vieil « Égyptien » durant le temps qu'il fut gouverneur général à Florence (1808-1809); l'autre relative au capitaine de vaisseau Jean-Jacques Magendie, de Bordeaux (1766-1835), qui s'est distingué dans les campagnes maritimes de la République et de l'Empire et commanda le *Bucentaure* à Trafalgar (Paris, Leroy, 1903, in-8°, 20 p., portr.); la troisième nous raconte le voyage fait par Napoléon et sa sœur Élisa à Venise, en 1807, et décrit le palais de Stra, près de Padoue, qui fut alors acheté comme résidence impériale à la famille Pisani; l'empereur n'y séjourna jamais lui-même, mais il devint un des séjours préférés du vice-roi, le prince Eugène.

— M. Jean Lhomer nous a raconté, d'après des documents inédits, *les Cent-Jours et la Terreur blanche en Dordogne* (Paris, P. Cornuau, 1904, in-8°, 40 p.). C'est un type bien amusant (et trop répandu) que celui de ce préfet qui, après le débarquement de Fréjus, parle de son ex-souverain comme d'un « insensé qui n'a pas su mourir pour se soustraire à la honte, » et qui, quinze jours plus tard, signe cette autre affiche aux citoyens : « L'Empereur est rentré dans sa capitale; il éleva la France au faîte de la gloire. Qui, plus que lui, peut faire son bonheur? » On comprend qu'avec un tel entourage de fonctionnaires, Napoléon devait profondément mépriser les hommes. Et, cependant, grâce aux dindes truffées envoyées jadis à Cambacérès, il fut conservé à la tête de l'administration départementale. Mais, après Waterloo, la Dordogne fut soumise au comte du Hamel et au général d'Armagnac, agents de la réaction la plus violente; les dénonciations pleuvent contre les fonctionnaires, les juges, les officiers; on arrache les arbres de la liberté; pourtant, il n'y a point d'exécutions capitales. Mais la haine populaire contre les Bourbons, et surtout contre Louis XVIII, le *Porc frais,* se donna libre carrière dans de violents pamphlets et des affiches séditieuses. R.

— M. Charles Rémond, dans son volume *le Général Le Grand, comte de Mercey (1755-1828). Mémoires et souvenirs* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1903, 446 p. in-18), ne nous présente à vrai dire ni un ouvrage de lui *sur* le général Le Grand ni des *Mémoires* vraiment *personnels* de cet officier général; les notes partielles prises par ce dernier, soit pendant ses campagnes, soit plus tard seulement, ne peuvent suffire à constituer des souvenirs ayant une valeur documentaire absolue, d'autant plus qu'il semble que trop souvent Le Grand parle dans ce volume de choses qu'il n'a pas vues lui-même et qu'il raconte par conséquent de travers. Comment aurait-il été à Valmy, puisqu'il raconte que le roi de Prusse s'y avançait, impassible, à la tête de la colonne d'assaut prussienne? (p. 111). De nombreuses fautes d'impression déparent les noms de lieux et de personnes. Mais nous renvoyons pour tous les détails au compte-rendu si compétent de M. Arthur Chuquet dans la *Revue critique* d'octobre 1903. Quelque intéressants que soient donc certains chapitres du livre écrit ou publié par M. Rémond et quelque utiles que soient

surtout les derniers chapitres qui traitent des tentatives de défendre le territoire français contre l'invasion de 1814, il faudra n'en admettre les données qu'après un contrôle attentif. R.

LIVRES NOUVEAUX. — HISTOIRE LOCALE. — *Ed. Pied*. Les anciens corps d'arts et métiers de Nantes, t. III. Nantes, impr. Dugas, 475 p. — *F. Jourdan*. Histoire de l'hospice d'Avranches. Avranches, impr. Perrin, IV-320 p. — *V. Nouel de Kerangué*. Essai sur la communauté des notaires apostoliques et royaux de Rennes au XVIIIe siècle. Rennes, impr. Guillemin et Voisin, 136 p. — *L. Guibert*. La cour royale de Limoges. Limoges, Ducourtieux et Goût (Almanach-Annuaire limousin, 1903-1904), 48 p. — *A. Hamy*. Les Jésuites anglais expulsés de Boulogne en 1752; projets antérieurs pour établir la Compagnie de Jésus dans cette ville. Boulogne-sur-Mer, 58 p. (Bull. de la Soc. acad. de Boulogne-sur-Mer). — *Guillet*. Essai sur le château de la Frette et ses seigneurs, 1050-1904. La Chapelle-Montligeon, VII-74 p. — *Ed. Janin*. Histoire de Montluçon. Lechevalier, VIII-607 p. Prix : 6 fr.

BIOGRAPHIES. — *Derrécagaix*. Le maréchal Berthier, prince de Wagram. 1re partie, 1753-1804. Chapelot, V-533 p. — *A. Lebey*. Le connétable de Bourbon, 1490-1527. Perrin, 454 p. — *E. Pilastre*. Achille III de Harlay, premier président au Parlement de Paris sous le règne de Louis XIV. Calman Lévy, 194 p. in-16. Prix : 5 fr. — *O. Hamberg* et *F. Jousselin*. Un aventurier au XVIIIe siècle, le chevalier d'Éon, 1728-1810. Plon et Nourrit, XV-312 p. Prix : 5 fr. — *A. Hériot de Vroil*. Mémoires d'un officier de la garde royale : Henry Hériot de Vroïl, 1785-1855. Champion, 122 p. in-16.

Allemagne. — Le 15 mai est mort Ottokar LORENZ, professeur d'histoire à l'Université d'Iéna; il était né le 17 sept. 1832 à Iglau. Il avait déployé son activité scientifique étendue sur les domaines les plus divers de l'historiographie. Bien que ses productions n'aient pas toujours été heureuses, son œuvre a été féconde. Cela est surtout vrai de son ouvrage bien connu : *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter von der Mitte des XIV bis zum Ende des XIV Jahrhunderts*, dont la 1re édition parut en 1870 et la 3e en 1886-87. Parmi ses autres travaux, mentionnons : *Deutsche Geschichte im 13 u. 14 Jahrhundert* (2 vol., 1863-67); de ce livre a été publiée à part la *Geschichte König Ottokars II von Bœhmen und seiner Zeit* (1866). Puis vinrent : *Papstwahl und Kaiserthum* (1874), étude d'histoire de droit politique et ecclésiastique; *Drei Bücher Geschichte und Politik* (1876); *Die Geschichtswissenschaft in ihren Hauptrichtungen und Aufgaben kritisch erörtert* (2 vol., 1886, 1891). Plus récemment, il s'était tourné vers l'histoire moderne : *Geschichte des Elsasses* (1871; 3e éd., 1886), écrite en collaboration avec Wilh. Scherer; *Kaiser Wilhelm und die Begrundung des Reichs, 1866-1871* (1902); *Friedrich, Grossherzog von Baden* (1903).

— Le directeur de la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel, Otto VON HEINEMANN, vient de mourir. Né le 7 mars 1824 à Helmstedt, il fut professeur au gymnase de Bernburg et devint en 1868 directeur de la bibliothèque ducale. Comme historien, il a passablement écrit : *Albrecht der Bœr* (1864); *Das Herzogthum Braunschweig* (1853); *Geschichte von Braunschweig und Hannover* (3 vol., 1884-92); il a en outre publié de

1867 à 1883 le *Codex diplomaticus Anhaltensis* en 6 vol. Comme directeur de la bibliothèque, il était connu dans toute l'Allemagne et au delà, pour l'obstination avec laquelle il refusait d'en communiquer au dehors les manuscrits. Mommsen, qui en savait quelque chose, s'exprimait en termes plutôt durs sur ce conservateur trop jaloux; mais on lui doit au moins le catalogue de cette bibliothèque : *Die Handschriften der herzögl. Bibliothek zu Wolfenbüttel,* dont 9 vol. ont paru depuis 1884. C'est son œuvre principale.

— Le Dr Fr. Wilhelm Schirrmacher, professeur ordinaire d'histoire et directeur de la bibliothèque à l'Université de Rostock, est mort à l'âge de quatre-vingts ans. Il était né le 28 avril 1824 à Dantzig. On lui doit d'utiles publications de textes : *Urkundenbuch der Stadt Liegnitz* (1866); *Briefe und Akten zur Geschichte des Religionsgespræchs zu Marburg 1529 und des Reichstags zu Augsburg, 1530,* et de bons livres d'histoire : une biographie de l'empereur Frédéric II en 4 vol. (1859-65), une *Geschichte Spaniens,* vol. IV-VII de la grande Histoire d'Espagne qui figure dans la collection Heeren (1881-1902). Outre une dissertation brève, mais intéressante : *Die Entstehung des Kurfürstenkollegiums* (1873), nous avons de lui de nombreux travaux sur l'histoire du Mecklembourg, sa patrie. Mentionnons : *Beitræge zur Geschichte Meklenburgs, vornehmlich im 13 Jahrhundert* (2 vol., 1872, 1875) et *Johann Albrecht I, Herzog von Meklenburg* (2 vol., 1885).

— Le Dr R. Huebner, professeur extraordinaire de l'histoire du droit allemand à Bonn, a été nommé professeur ordinaire à Rostock. — Le Dr J. Haller a été nommé professeur ordinaire d'histoire à Giessen, en remplacement de M. Hœhlbaum, décédé. — Le professeur F. Keutgen, d'Iéna, consent à passer à l'Université d'Utrecht. — Le Dr Dænell a été nommé professeur d'histoire moderne à Kiel. — Le Dr Bitterauf, transféré d'Erlangen à Munich, a été associé aux travaux de la Commission d'histoire de Bavière.

— La Société royale des sciences de Saxe, à Leipzig, a élu membre ordinaire le professeur Stieda; l'Académie royale des sciences d'Erfurt a nommé membres étrangers les professeurs Hauck et Lamprecht, de Leipzig. Ce dernier a été nommé, en outre, membre de l'Académie des sciences de Belgique, en remplacement de Th. Mommsen; le professeur Harnack a été nommé membre honoraire à titre étranger de l'Académie américaine des arts et des sciences, en remplacement de Mommsen.

— Un Comité s'est formé à Berlin pour ériger un monument à Mommsen dans le jardin de l'Université, près de ceux de Humboldt et de Helmholtz; les frais se monteront à 80,000 m., dont la moitié ont été déjà souscrits.

— Un castrum romain, datant de Marc-Aurèle et d'Antonin le Pieux, a été découvert par le professeur Fabricius près de la ligne du chemin

de fer de Stuttgart, à Ulm, à l'est du village d'Urspring; d'après ses dimensions, il devait contenir une cohorte.

— La librairie Cotta, de Stuttgart, prépare une nouvelle édition des *Deutschlands Geschichtsquellen* de Wattenbach, t. II; elle sera reconnaissante aux auteurs qui voudront lui envoyer ceux de leurs travaux pouvant servir à compléter cet ouvrage.

— Les tomes V et VI du *Grosses Konversations Lexikon*, de Mayer (Leipzig et Vienne, Bibliographisches Institut, 6e édit.), nous mènent de D (*Differenzgeschæfte*) à F (*Franzen*); ils touchent à l'histoire générale par les articles sur l'Angleterre (England), la France, l'Alsace-Lorraine (Elsass), etc. On y remarque, ce qui d'ailleurs est très naturel et légitime, une constante préoccupation de l'actualité; ainsi, pour l'Alsace, on a donné autant de place à l'époque postérieure au traité de Francfort qu'à toute l'époque antérieure. D'autres articles, d'un objet tout autre, tels que l'industrie du fer (*Eisen*), l'électricité (surtout la télégraphie sans fil), le cyclisme (*Fahrrad*), le téléphone (*Fernsprechen*), maintiennent à cette grande publication son caractère essentiellement pratique; et c'est, sans contredit, un sérieux élément de succès.

— *Leonardo da Vinci, der Denker, Forscher und Poet*, nach den veröffentlichen Handscriften. Auswahl, Uebersetzung und Einleitung, von Marie Hertzfeld (Leipzig, Diederichs, in-8°, cxxxii-278 p.). — Mlle M. Hertzfeld a accompli avec un rare discernement de critique et une grande intelligence des conceptions philosophiques et artistiques de Léonard de Vinci une tâche très délicate. Elle a extrait des ouvrages où Léonard a entassé un peu pêle-mêle ses idées personnelles et les extraits de ses lectures les passages les plus caractéristiques, et les a classés en ordre méthodique sous les rubriques suivantes : la Science; la Nature, ses forces et ses lois; le Soleil, la lune et la terre; hommes, bêtes et plantes; pensées philosophiques; aphorismes, allégories; l'Art; ébauches, descriptions, récits; histoire naturelle allégorique; fables; réparties heureuses; prophéties. En tête de ce recueil, d'une lecture très attachante, Mlle Hertzfeld a mis une excellente notice biographique sur Léonard, où elle a jugé avec beaucoup de pénétration ce génie exceptionnel, qui était, comme elle le dit, « un grand positiviste et en même temps un panthéiste mystique. »

Autriche. — Le 12 juillet dernier est mort à Vienne M. le professeur D.-Boris Minzes. M. Minzes était né à Odessa. Il fit ses études d'histoire, d'économie politique, de littérature allemande à Carlsruhe, Heidelberg, Zurich. Sa thèse de doctorat de Zurich, *Die Nationalgüterveräusserung wæhrend der franzæsischen Revolution mit besonderer Berücksichtigung des Departements Seine-et-Oise* (Jena, Fischer, 1892), a été appréciée dans la *Rev. hist.*, t. LIV, p. 165-167, par M. Loutschisky. M. Minzes avait préparé ce travail important par des recherches aux archives départementales à Versailles, aux Archives nationales, à la Bibliothèque

nationale, à Carnavalet, etc. Devenu professeur de langue et de littérature allemande à l'École supérieure et à l'Académie militaire à *Sofia*, plus tard inspecteur général au ministère du Commerce et de l'Agriculture de la Bulgarie, M. Minzes développa une activité vraiment extraordinaire. On lui doit beaucoup d'articles fort instructifs sur la Bulgarie, sur le développement des États des Balkans, sur l'historiographie russe, etc., dans des revues allemandes, russes, bulgares, etc. Il était collaborateur de la *Revue d'économie politique* (cf. t. VII, *Une question sociale et économique encore non résolue dans l'histoire de la grande Révolution française*). Il publia des traductions allemandes de quelques ouvrages russes du plus haut intérêt (A.-N. Pŷpin, *Die geistigen Bewegungen in Russland in der ersten Hælfte des 19. Jahrhunderts*. Berlin, Cronbach, 1894; Tugan-Baranovski, *Geschichte der russischen Fabrik*, la *Correspondance d'Alexandre Herzen avec Constantin Kawelin, Yvan Turgenjev, Michael Bakunin, d'après l'édition de M. le professeur Dragomanov* (vol. IV et vol. VI de la *Bibliothek russischer Denkwuerdigkeiten*, publiée par M. le prof. Schiemann. Stuttgart, Cotta, 1894-1895). Quand éclata le conflit du gouvernement russe et de la Finlande, M. Minzes fit un voyage en Finlande et, après avoir fait une conférence à Berlin, publia dans le *Jahrbuch der internationalen Vereinigung für vergleichende Rechtswissenschaft und Volkswirtschaftslehre*, son essai : *Die rechtlichen und wirtschaftlichen Beziehungen des Grossfürstentums Finland und der Balkanstaaten zu Russland* (Berlin, 1900). — M. Minzes quitta la Bulgarie en 1902 et s'installa à Vienne, où il devint un des rédacteurs du journal *Die Zeit*. Doué de beaucoup des qualités qui constituent un journaliste de premier ordre, M. Minzes néanmoins ne négligea pas ses études historiques. Il s'était proposé d'écrire un ouvrage en français relatif aux États des Balkans, et il avait recueilli beaucoup de matériaux précieux pour ce sujet. Mais ses forces étaient épuisées, il souffrait depuis longtemps d'insomnie et « la crainte de tomber en démence » poussa le malheureux à mettre fin à ses jours. Nous perdons en M. Minzes un travailleur infatigable et un savant distingué, dont la noblesse de cœur ne sera pas oubliée par ses amis. — A. St.

— L'essai de M. Gerhard Taaks sur la chronologie de l'Ancien Testament (*Alttestamentliche Chronologie*. Uelzen, Taaks, 1904, gr. in-8°, 117 p.) est un tissu de conjectures ingénieuses et de suppositions qui semblent arbitraires. Les résultats ne peuvent être qu'incertains. Pour la chronologie des rois d'Israël, l'auteur ne tient que partiellement compte des données assyriologiques et il ignore, par exemple, ou veut ignorer que, d'après les inscriptions de Théglath-Phalasar, comme d'après la Bible, Manahem a payé tribut au roi d'Assur. — Dans une autre brochure, M. Taaks traite de deux découvertes bibliques (*Zwei Entdeckungen in der Bibel*. Uelzen, Taaks, 1904, in-8°, 15 p.). Il s'agit de l'invention du Deutéronome, sous le roi Josias, et... de l'Évangile, « mystification diabolique et trait de génie de Simon-Pierre, » le Jésus historique n'ayant été qu'un simple « possédé » et un instrument aux mains de l'apôtre. A. Loisy.

— La Commission d'histoire moderne de l'Autriche a confié à M. Ludwig Bittner la publication d'un relevé chronologique des traités intéressant l'État autrichien. Le premier fascicule de cette publication vient de paraître; il comprend la liste des traités conclus entre 1526 et 1763 (*Chronologisches Verzeichniss der Œsterreichischen Staatsvertræge. I. Die Œsterreichischen Staatsvertræge von 1526 bis 1763.* Wien, Adolf Holzhausen, 1903. In-8°, xxi-228 p.). Ces traités sont au nombre de 1,120. L'auteur donne pour chacun d'eux, avec une brève analyse, l'indication des dépôts où il est conservé en original et l'énumération des recueils diplomatiques dans lesquels il est imprimé, soit in extenso, soit par extrait. Une table à la fois alphabétique et chronologique, donnant, sous le nom de chacune des puissances contractantes, la liste des traités dans lesquels elle figure, termine cette utile publication, qui paraît faite avec grand soin.

Grande-Bretagne. — Sir Reginald Palgrave, mort en juillet dernier, avait beaucoup écrit sur Cromwell et son temps. Il fut secrétaire général (Clerk) de la chambre des Communes, de 1886 à 1900, et on lui doit à ce titre un excellent manuel de la procédure parlementaire : *Chairman's Handbook.*

— *Palestine exploration Fund.* Dans le numéro de janvier 1904, nous relevons le sixième rapport de M. Macalister sur les fouilles exécutées à Guézer (p. 9 et suiv.), dont nous avons déjà parlé. Intéressantes au point de vue religieux et archéologique (on a trouvé, par exemple, un squelette provenant d'un sacrifice humain fait à l'occasion de la fondation d'un édifice), ces fouilles ont peu donné à l'histoire proprement dite. — P. 42 et suiv., M. Clermont-Ganneau essaye de déterminer l'emplacement de Platonos ou Platané, mentionné par Polybe et Josèphe. — Dans le numéro d'avril nous signalerons, outre le septième rapport sur les fouilles de Guézer, une notice du colonel Conder (p. 168 et suiv.) sur les données historiques les plus anciennes concernant la Palestine. M. L.

— *The Principles of english constitutional history,* by Lucy Dale (Longmans, 1902, xi-509 p. Prix : 6 sh.). — Ce livre ne ressemble ni à l'ouvrage de W. Stubbs ni au manuel de Medley; il n'est pas, comme le titre pourrait le faire supposer, exclusivement consacré aux institutions; c'est un résumé des principaux faits de l'histoire d'Angleterre présentés de manière à en faire ressortir les causes et les conséquences. L'auteur, qui écrit pour des écoliers (ou mieux pour des écolières), s'est moins proposé de faire apprendre ces faits que de les faire comprendre; elle s'acquitte de cette tâche avec simplicité, clarté, facilité. L'ouvrage s'arrête à la Réforme de 1832, qui mit un terme à ce qu'on pourrait appeler l'ancien régime de l'Angleterre. En appendice, une très brève analyse des principaux textes relatifs à l'organisation administrative et sociale de ce pays, depuis César jusqu'à Guillaume IV.

— M. Julian S. Corbett était déjà connu et apprécié par de bonnes études sur Drake et la marine au temps des Tudors. Dans un ouvrage

nouveau, *England in the Mediterranean* (Londres, Longmans, 1904, 2 vol. in-8°), il nous présente une histoire bien faite du développement de la puissance maritime de l'Angleterre depuis l'avènement de Jacques Ier jusqu'à la paix d'Utrecht. Partageant les idées de Spencer Wilkinson, du capitaine Mahan, M. Corbett pense et montre que l'accroissement de la puissance navale de l'Angleterre a été un facteur essentiel du développement de son autorité en Europe, la cause sans doute prépondérante de sa force. Le XVIIe siècle est l'époque où se modifient et s'améliorent la science de la construction maritime et l'art de la stratégie navale; à cause et à la suite de ses guerres avec l'Espagne, l'Angleterre est amenée à agir au delà des mers qui l'entourent. Des expéditions sont faites dans la Méditerranée, des postes importants y sont occupés, comme Tanger (temporairement), Port-Mahon, Gibraltar, des escadres chargées de la surveillance de la Méditerranée sont créées. Cromwell et Blake (t. I, p. 271 à la fin) firent beaucoup pour cette œuvre; ils apercevaient déjà l'avantage qui résulte de la possession du détroit de Gibraltar. Même Charles II eût souhaité de garder Tanger. Ce fut le mérite de Guillaume III et de Marlborough d'assurer à l'Angleterre Gibraltar et Minorque. L'ouvrage, qui se lit facilement et peut rendre de grands services, est accompagné d'une carte. — J.

— Le récent livre de M. Emil Reich, *Foundations of Modern Europe* (Londres, Bell and Sons, 1904, in-8°), veut être, comme dit l'auteur lui-même, « un tableau résumé des faits principaux et des tendances de l'histoire de l'Europe, qui depuis 1756 ont contribué à établir l'état actuel de la politique et de la civilisation. » On attend donc une vue générale et une explication de l'histoire de l'Europe pendant cent cinquante ans. Mais l'ouvrage tient à peine les promesses du titre et de la préface. Je signale d'abord l'absence de tout chapitre sur les réformes intérieures et l'expansion au delà des mers de l'Angleterre au XIXe siècle. Rien non plus sur la Russie, les États balkaniques, l'Espagne, la révolution belge; peu de choses sur l'Autriche et la Hongrie. En revanche, quatre longs chapitres sur Napoléon Ier (l'ouvrage, formé de *lectures*, compte douze chapitres en tout).

De plus, M. R. explique parfois fort mal les événements qu'il raconte. Dans son premier chapitre sur la Révolution française, il se demande pourquoi la Révolution a éclaté, non sous Louis XV, mais sous Louis XVI, à une époque où les Français étaient moins misérables et obéissaient à un prince moins tyrannique que sous les deux règnes précédents. A cette question, il répond (p. 30 et 31) que la France n'eut que vers 1789 l'*homogénéité* qu'il fallait pour faire la Révolution. Or, il est constant qu'il n'y avait pas en 1789 d'homogénéité, d'unité entre les diverses parties de la France : il y avait, selon les lieux, de fort grandes différences entre les populations, leurs vœux, le système administratif qui les régissait, etc. La vraie réponse serait qu'en 1789 les Français avaient conscience des abus dont ils souffraient et que les Révolutions éclatent non quand les abus sont le plus graves, mais quand les peuples les sentent le mieux.

De même, si l'on peut marquer la durée de l'œuvre de Napoléon, est-ce bien des guerres, sur lesquelles M. R. insiste tant, qu'il convient de parler? Les institutions qu'il a créées ne lui ont-elles pas survécu plus que les acquisitions de provinces? Alors pourquoi si peu de choses du Code civil, rien du Concordat, etc.?

Il y a des oublis plus graves : dans le deuxième chapitre sur la Révolution française, du reste démesurément abrégé, aucune mention de la proclamation du suffrage universel; aucune indication sur les événements qui firent succéder à la Convention le Directoire; pas un mot des Constitutions de l'an III et de l'an VIII.

Malgré ces défauts, le livre de M. R. a de bonnes pages et se lit facilement; mais le besoin d'un tel ouvrage se faisait-il sentir? — J.

— Sauf un très petit nombre de corrections et d'additions destinées à mettre au courant la bibliographie qui termine chaque chapitre, la nouvelle édition du tome IV de *Social England* reproduit fidèlement l'édition primitive (Cassell et Cie, 1903, in-8°, lv-864 p. Prix : 14 sh.); mais, si le texte n'a pas changé, il est rendu singulièrement plus intelligible, et comme vivant, par l'illustration. Non pas que les reproductions qu'on nous donne soient bonnes; pour vendre à bas prix un aussi gros livre avec une si grande abondance d'images, il fallait bien employer les procédés à bon marché de la photographie; mais le choix de ces illustrations est remarquable; il fait honneur aux connaissances et au goût de M. J. S. Mann, le digne collaborateur de M. H. D. Traill.

— Le tome VIII de la *Cambridge modern history* (C. J. Clay, xxvi-875 p.) est consacré à la Révolution française et contient les chapitres suivants : ch. i, les Philosophes et la Révolution, par P. F. Willert; ch. ii, les Institutions politiques et administratives, par F. C. Montague; ch. iii, les Finances, par Henry Higgs; ch. iv-vii, Louis XVI, les Élections aux États généraux, l'Assemblée nationale et la diffusion de l'anarchie, la Constitution de 1791, par F. C. Montague; ch. viii-ix, l'Assemblée législative et la Convention nationale, jusqu'à la chute de la Gironde, par J. R. Moreson Macdonald; ch. x, la Politique extérieure de Pitt jusqu'à la déclaration de guerre à la France, par Oscar Browning; ch. xi, les Puissances européennes et la Question d'Orient, par Richard Lodge; ch. xii-xiii, la Terreur, la Réaction thermidorienne et la fin de la Convention, par J. R. Moreson Macdonald; ch. xiv, la Guerre générale, par R. P. Dunn-Pattison; ch. xv, la Guerre maritime, par H. W. Wilson; ch. xvi, le Directoire, par G. K. Fortescue; ch. xvii, la Fin de la Pologne, 1788-1797, par Richard Lodge; ch. xviii-xix, Bonaparte et la Conquête de l'Italie, l'expédition d'Égypte, par J. Holland Rose; ch. xx, la Lutte pour la suprématie dans la Méditerranée, par W. W. Wilson; ch. xxi, la Seconde coalition, par J. Holland Rose; ch. xxii, Brumaire, par H. A. L. Fisher; ch. xxiii, les Finances de la Révolution, par Henry Higgs; ch. xxiv, la Législation française sous la Révolution, par Paul Viollet, de l'Institut de France; ch. xxv, l'Europe et la Révolution française, par G. P. Gooch.

Canada. — Il nous suffira de mentionner, — le livre étant plus littéraire qu'historique, — les *Études de littérature canadienne française*, de M. Charles Ab der Halden (Paris, F.-R. de Rudeval, 1904, in-18, CIV-353 p.). L'auteur s'occupe surtout des romanciers et des poètes (Aubert de Gaspé, Octave Crémazie, Fréchette, etc.). Signalons cependant (p. 127-226) le chapitre consacré à Gérin-Lajoie, dont le nom et les œuvres sont inséparables de l'histoire de la période troublée et décisive pour les destinées du Canada, qui s'étend de l'insurrection de 1837 à l'établissement du Dominion. M. Louis Herbette, conseiller d'État, un de nos compatriotes qui s'intéressent le plus activement aux choses canadiennes, a écrit pour ce livre une introduction étendue sur « la Langue et la littérature française au Canada » et sur « la Famille française et la Nation canadienne. »

États-Unis. — Charles Upson Clark, Ph. D. Tutor in Latin in Yale College, *The Text Tradition of Ammianus Marcellinus*, thèse présentée à l'Université de Yale (New-Haven, Connecticut, 1904, in-8°, 68 p., avec cinq fac-similés de manuscrits). — Cette thèse sur *la Tradition du texte d'Ammien Marcellin* renferme une partie de l'appareil critique réuni par M. C. pour une nouvelle édition de cet historien, en particulier la description des anciennes éditions, de tous les manuscrits, y compris les nouveaux fragments de Marbourg, l'étude de plusieurs abréviations contenues dans le Fuldensis (eius, quoniam, autem). Ce travail très soigné parait annoncer une excellente édition. Ch. L.

— Le tome XX, n° 1, des « Studies in history, economics and public law, » publiées par la Faculté des sciences politiques de l'University de Columbia, contient un travail de M. Charles Austin Beard, intitulé : *The Office of Justice of the peace in England, in its origin and development* (New-York, The Columbia University press, 1904, 184 p. Prix : 1 d. 30 c.). Il contient les chapitres suivants : 1° origines des fonctions de juge de paix; 2° établissement de cet organisme; 3° son développement jusqu'aux Tudors; 4° législation des Tudors; 5° le Conseil privé et les juges de paix; 6° fonctions des juges de paix au XVIe siècle, époque de leur plus grande importance; 7° organisation des sessions; décadence des anciennes institutions communales.

Italie. — *Rerum Italicarum scriptores*, nouvelle édition revue, augmentée et corrigée sous la direction de MM. Giosue Carducci et Vittorio Fiorini. — Quatre nouvelles livraisons (22-25) viennent de paraître à la librairie S. Lapi, à Città di Castello.

La 22e livraison, par laquelle commence la 16e partie du tome III, contient la *Vie de Paul II*, par Gaspar de Vérone. C'est une précieuse relation sur la société de Rome et du Vatican au temps de ce pape, Pierre Barbo (1464-1471), qui fit bâtir le palais de Venise. A cette *Vie*, fort intéressante pour l'histoire de la littérature et des mœurs pendant la seconde moitié du XVe siècle, fera suite, dans une prochaine livraison, l'autre *Vie*, que Michel de Viterbe (*Michele Canensi*) écrivit sur

Paul II. Comme celle-ci met surtout en relief la partie politique de son pontificat, elle est le complément nécessaire de la première. M. Jos. Zippel a illustré le texte d'une docte préface et d'amples notes historiques.

Dans la 23e livraison, qui ouvre la 3e partie du tome XXII, M. Jules Bonazzi a réédité la *Chronica Gestorum in partibus Lombardiae*, que Muratori publia sous le titre de *Diarium Parmense*. C'est un document fondamental pour l'histoire des guerres dans l'Italie septentrionale de 1476 à 1482. Le texte a été revu et notablement amendé d'après le ms. 56 de la bibliothèque palatine de Parme.

La 24e livraison contient la suite (3e partie du tome XII) du *Chronicon de rebus in Apulia gestis*. C'est là que le notaire Dominique de Gravina, le principal champion du parti hongrois dans sa patrie, a raconté les tragiques événements qui, à la suite de l'assassinat d'André, des expéditions du roi Ludovic de Hongrie et des guerres civiles, désolèrent le royaume de Naples dans les premières années du gouvernement de Jeanne Ire (1343-1350). L'auteur lui-même prit part à plusieurs événements; ses impressions personnelles donnent un tel intérêt, une telle vie, une telle vivacité de coloris au récit qu'aucune autre narration du temps ne peut le surpasser. M. A. Sorbelli a revu le texte, incorrect et plein de lacunes chez Muratori, sur un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (cod. 4365). Ce texte continue et finit dans la 25e livraison, où commence la table alphabétique, ample et détaillée, du *Chronicon Parmense* de 1038 à 1338, que M. J. Bonazzi a reconstitué à l'aide des mss. de la Palatine, de telle sorte que le monde savant sera en possession d'un texte plus autorisé et moins arbitraire que celui de Muratori et des éditions postérieures de Barbieri (*Mon. hist. ad prov. Parmensem et Placentinam pertinentia*) et de Jaffé (*Mon. Germ. hist.*).

Nous saisissons l'occasion pour annoncer, qu'après la mort du regretté S. Lapi, s'est constitué, sous le patronage de la reine Marguerite de Savoie, à laquelle l'ouvrage est dédié, un comité chargé d'assurer à la nouvelle édition muratorienne une heureuse et complète continuation. — Pour tout renseignement, communication ou abonnement, s'adresser à M. le prof. Silvio Serafini, Città di Castello (Italie).

— MM. Ad. van Berer et Ed. Sansot-Orland ont publié une courte notice, surtout bibliographique, sur *Un conteur florentin du XVIe siècle : Anton-Francesco Grazzini, dit le Lasca* (Paris, H. Leclerc, 1903, in-8°, 17 p.; extrait du *Bulletin du Bibliophile*, tiré à 30 exemplaires). Grazzini fut un des fondateurs de l'Académie des *Umidi*, où il se fit appeler *le Lasca* (le gardon), et de l'Académie de la Crusca. Les auteurs annoncent la prochaine publication d'une traduction de ses *Nouvelles*, dont on connaît quinze éditions italiennes et trois traductions françaises.

— Dans une brochure intitulée : *Il divorzio di Aldo Manuzio il Giovane* (Venezia, 1904, 15 p.; extrait de l'*Ateneo Veneto*, janv.-févr. 1904), M. Antonio Pilot a publié, d'après un manuscrit de la bibliothèque de

Saint-Marc, une épigramme et un petit poème satirique de cent cinquante vers relatifs à ce divorce.

— Dans la leçon d'ouverture du cours de philosophie du droit dont il vient d'être chargé à l'Université de Ferrare (*Diritto e personalità umana nella storia del pensiero*. Bologne, Zamorani et Albertazzi, 1904, 32 p.; extrait de la *Rivista di Filosofia e Scienze affini*), M. Georges DEL VECCHIO a esquissé l'histoire des conceptions du droit naturel depuis l'antiquité classique jusqu'aux doctrines contemporaines, en insistant particulièrement sur l'influence des idées de Descartes et de Grotius. — Le même auteur avait fait paraître, il y a quelques mois, une étude sur la *Déclaration des droits de l'homme* (*La Dichiarazione dei diritti dell' uomo e del cittadino nella Rivoluzione francese*. Genova, 1903, in-8°).

Pays-Bas. — Les États généraux des Pays-Bas ayant voté la publication, aux frais de l'État, d'une Collection de documents historiques inédits, analogue notamment à celle qu'entreprit, il y a soixante-dix ans, le gouvernement français, une Commission a été instituée, le 26 mars 1902, pour arrêter le plan de cette collection. Cette commission, composée de dix membres, sous la présidence de M. Th.-H.-F. VAN RIEMSDIJK, directeur général des archives du royaume des Pays-Bas, a déposé, le 15 décembre 1903, un rapport très étudié qui vient d'être imprimé (*Commissie van advies voor 's Rijks geschiedkundige Publicatiën. — Overzicht van de door bronnenpublicatie aan te vullen leemten der Nederlandsche geschiedkennis*. 'S Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1904. In-8°, IX-108 p.).

Les publications dès à présent arrêtées en principe sont au nombre de soixante-deux. Elles se diviseront en trois séries : série générale, série particulière, ouvrages séparés. L'époque romaine, le moyen âge et les temps modernes, ceux-ci comprenant la période de la domination bourguignonne et celle de la domination autrichienne, la période républicaine et la période contemporaine depuis 1795 sont représentées chacune par un certain nombre de publications.

Nous noterons, parmi les publications les plus importantes de la série générale, les *Scriptores rerum neerlandicarum medii aevi*, où prendront place les œuvres narratives qui n'ont pas encore été éditées d'une façon satisfaisante, telles que Willelmus Procurator, les Chroniques frisonnes des XIVe et XVe siècles, la Chronique de Beka; une Collection de chartes et de documents d'archives (*Oorkondenboeken*); un Recueil de relations d'ambassadeurs étrangers; la série des *Résolutions* des États généraux, ainsi que celle des documents relatifs à l'organisation financière du pays.

La série particulière est destinée à recevoir surtout les publications relatives à l'histoire commerciale et coloniale de la Hollande : commerce intérieur, pêcheries, relations commerciales avec les divers pays de l'Europe et du Levant, Compagnie des Indes orientales, Compagnie

des Indes occidentales. Les principales questions ayant trait à l'histoire de ces deux compagnies sont esquissées dans le rapport. C'est également dans cette série particulière que prendront place les volumes relatifs à l'histoire maritime et militaire des Pays-Bas, ainsi qu'à leur histoire diplomatique.

La troisième série est ouverte aux ouvrages isolés (*Afzonderlijke Uitgave*) qui, par leur nature, ne paraissent rentrer dans aucune des deux séries précédentes. Le rapport indique notamment, parmi les volumes appelés à y figurer, des *Excerpta romana*, qui comprendront les inscriptions romaines de la région; un recueil d'extraits des chroniques étrangères relatifs aux Pays-Bas, les *Acta Sanctorum neerlandicorum*, un recueil de documents judiciaires (*Rekeningen*), un choix de pièces relatives à l'histoire et au régime de certaines régions, notamment des marches-frontières de Drenthe, Over-Yssel et Utrecht, de certaines villes, telles que Dordrecht, Middelbourg et Groningue, ou de certaines abbayes, comme celle d'Egmond, aux finances des diverses provinces, à la construction de quelques grands monuments, tels que la cathédrale d'Utrecht. L'histoire religieuse de la Hollande pendant les trois derniers siècles, ainsi que son histoire industrielle (immigration des réfugiés français, etc.), occupera plusieurs volumes. L'histoire des banques, de la monnaie et des prix, des établissements d'assistance, des écoles, des académies ne sera pas oubliée. Une place sera réservée aux relations des visiteurs étrangers. Une autre, et des plus considérables, sera faite aux correspondances : lettres d'Érasme, de Grotius, de Constantin Huygens; lettres inédites de Guillaume d'Orange et des autres princes de sa maison; correspondance politique de grands pensionnaires et de divers hommes d'État de la Hollande (Jean van Oldenbarnevelt, Gaspard Fagel, Antoine Heinsius, Simon van Slingelandt, François Fagel, Pieter Steyn, van de Spiegel, etc.).

On voit combien est vaste le programme tracé par les membres de ce que l'on peut appeler la « Commission des Travaux historiques » du royaume des Pays-Bas. Il s'écoulera sans doute de longues années avant que ce programme puisse être entièrement rempli; mais, dès aujourd'hui, les historiens hollandais, et d'autres encore, doivent féliciter la Commission d'avoir, dès le début, tracé à ses futures publications un plan d'ensemble qui, en d'autres pays, a trop fait défaut à des entreprises analogues à celle-ci. Eug. L.

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, Boulevard Saint-Germain, Paris.

POUR PARAITRE le 1er DÉCEMBRE 1904

REVUE GERMANIQUE

Allemagne — Angleterre

L'intérêt croissant avec lequel le public français s'occupe des littératures et civilisations étrangères et le développement nouveau qu'a pris dans ces derniers temps chez nous l'étude des langues vivantes, permettent de croire que le moment serait favorable pour créer une Revue spécialement destinée à tenir le public au courant du mouvement des idées en Allemagne et en Angleterre.

Dans ces conditions, les universités de Lille, Lyon et Nancy se sont associées pour subventionner une " **Revue germanique** " qui paraîtra sous leurs auspices à partir du 1er janvier 1905. Cette Revue n'a, bien entendu, nullement le caractère d'une entreprise régionale : elle est l'œuvre collective des germanistes et anglistes français unis dans la volonté commune de créer et de faire vivre une publication destinée à centraliser, à grouper, à coordonner leurs travaux et leurs efforts.

La " **Revue germanique** " s'occupera plus particulièrement de tout ce qui touche à l'Allemagne et à l'Angleterre, mais fera également une place aux travaux concernant les pays scandinaves et la Hollande. Bien qu'elle s'adresse en première ligne aux spécialistes, historiens, littérateurs ou philologues, professeurs d'universités, de lycées et de collèges, pour qui la connaissance de la langue, de la littérature et de la civilisation des pays du Nord est une nécessité professionnelle, elle ne sera pas uniquement une Revue d'érudition, mais elle fera appel, d'une manière générale, à tous ceux qui s'intéressent en France à l'évolution historique et au développement présent de l'Allemagne et de l'Angleterre.

CHAQUE NUMÉRO CONTIENDRA :

1° DES ARTICLES ORIGINAUX, sur toutes les manifestations de la civilisation, histoire, littérature et art, philologie, philosophie et sociologie, pédagogie, etc.

2° Des notes et documents, où trouveront place de courtes notices, des remarques sur des points de détail, des publications de textes ou documents inédits, etc.

3° Des revues annuelles, destinées à tenir le public français au courant du mouvement d'idées contemporain, et où seront analysées et appréciées les principales publications de l'année dans tous les ordres de matières dont s'occupe la *Revue*. Elles comprendront les rubriques suivantes : *Histoire des idées — Littérature allemande — Littérature anglaise — Littérature scandinave — Littérature comparée — Histoire — Art septentrional — Philologie germanique.*

4° Une *Bibliographie* mentionnant les livres nouvellement parus.

La " **Revue germanique** " sera publiée en 5 livraisons grand in-8, paraissant les premiers *Janvier*, *Mars*, *Mai*, *Juillet*, *Novembre*, et formera chaque année un volume d'environ 640 pages.

Le prix de l'abonnement est fixé à 14 fr. par an pour Paris et 16 fr. pour les départements et l'étranger; la livraison 4 fr.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

MM. Ch. Andler, Angellier, Joseph Aynard, Baldensperger, V. Basch, Alexandre Beljame, F. Benoit, Chevrillon, Ernest Chuquet, Delacroix, Delbos, Denis, Ehrhard, Firmery, Robert Gauthiot, Victor Henry, Hovelacque, Camille Jullian, Ernest Lavisse, Legouis, Jules Legras, Lévy-Brühl, Ernest Lichtenberger, Henri Lichtenberger, Albert Métin, Camille Mauclair, Edgard Milhaud, Gabriel Monod, Muret, Pariset, Piquet, Rodolphe Reuss, Romain Rolland, Rouge, Ch. Seignobos, Émile Stapfer, P. Verrier, etc.

Secrétaire général pour l'année 1905,
M. Henri Lichtenberger
Professeur de littérature étrangère
à l'Université de Nancy.

Secrétaire de la rédaction,
M. Joseph Aynard
Agrégé d'anglais.

La première livraison (Janvier 1905) sera adressée gratuitement à toute personne qui en fera la demande à la librairie FÉLIX ALCAN; elle sera publiée le 1er Décembre 1904.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

26, rue de Condé. — Paris-VIe

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

LÉON BLOY

Mon Journal, 1896-1900, pour faire suite au « **Mendiant Ingrat** ». Volume in-18. . . . . 3 50

ROBERT D'HUMIÈRES

L'Ile et l'Empire de Grande-Bretagne (**Angleterre, Égypte, Inde**). Volume in-18. 3 50

WILLIAM RITTER

La Passante des Quatre Saisons, roman. Volume in-18. . . . . 3 50

PÉLADAN

Sémiramis, tragédie en quatre actes, représentée le 24 juillet à l'Amphithéâtre antique de Nîmes. Volume in-18 . . . . . 1 »

REMY DE GOURMONT

Épilogues. **Réflexions sur la vie, 1899-1901** (2e série). Volume in-18 . . . . . 3 50

MARIE ET JACQUES NERVAT

Célina Landrot, **roman calédonien.** Volume in-18. 3 50

LAURENT TAILHADE

Poèmes aristophanesques, avec un portrait de l'auteur par EVELIO TORENT, reproduit en héliogravure. Volume in-18. . . 3 50

AD. VAN BEVER ET ED. SANSOT-ORLAND

Œuvres galantes des Conteurs italiens, **XVe et XVIe siècles** (2e série), trad. littérale, accompagnée de Notices biographiques et historiques et d'une Bibliographie critique. Volume in-18. . . . . 3 50

CHEMINS DE FER DE L'EST

SAISON D'ÉTÉ 1904

Excursions et Promenades dans la Vallée de la Meuse.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est rappelle au public qu'elle délivre des billets spéciaux à prix très réduits pour faciliter les excursions et les promenades dans la vallée de la Meuse, savoir :

a. Billets d'aller et retour de 1re et de 2e classes valables pendant 30 jours, délivrés jusqu'au 15 septembre inclus dans toutes les gares du réseau de l'Est, pour Givet, aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant paiement d'un supplément.

Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter à toutes les gares desservies par les trains et situées sur l'itinéraire prévu.

Les billets donnent droit au transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages par personne adulte, et de 20 kilogrammes par enfant de 3 à 7 ans.

b. Billets d'aller et retour individuels au départ de Châlons-sur-Marne, Épernay, Verdun, St-Menehould, Bar-le-Duc, Revigny, Reims, Vouziers, Rethel, Amagne-Lucquy, Mézières-Charleville, Longuyon, Montmédy, Stenay, Sedan et Hirson pour Givet. Les voyageurs peuvent descendre à l'une des stations comprises entre Mézières-Charleville et Givet et reprendre le chemin de fer soit à cette même station, soit à une autre station du dit parcours.

La délivrance de ces billets a lieu le samedi ou la veille des jours de fête, jusqu'au 15 octobre inclus; à la gare de Mézières-Charleville à partir de midi et à chacune des autres gares désignées à partir du train qui donne à Mézières-Charleville la correspondance avec le premier train de l'après-midi se dirigeant vers Givet.

La délivrance cesse dans toutes les gares désignées, le dimanche ou les jours de fête à midi.

Les billets sont valables au retour, jusqu'au lundi ou jusqu'au lendemain des jours de fête, dans les trains partant dans la matinée, jusqu'à midi.

Les bagages que les voyageurs peuvent prendre avec eux dans les voitures sont seuls admis.

NOTA. Pour les prix et conditions, consulter le livret des voyages circulaires et excursions que la Compagnie de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

Voyages circulaires dans les Vosges.

Les touristes peuvent visiter avec facilité et économie la pittoresque contrée des Vosges. Pendant la saison d'Été, des trains rapides mettent Épinal à 6 heures de Paris environ et Gérardmer à 7 heures et demie.

Des billets circulaires individuels et des billets de familles à prix très réduits dont la validité de 33 jours *peut être à deux reprises prolongée de moitié*, moyennant des suppléments de 10 0/0, permettent de faire le voyage suivant : Paris, Nancy, toutes les Vosges jusqu'à Belfort, Chaumont, Troyes et Paris. Les touristes peuvent s'arrêter à leur gré dans toutes les stations du parcours et revenir même dans certains cas prévus par l'itinéraire emprunté à l'aller.

Ces billets circulaires individuels ou collectifs sont délivrés du 1er mai au 15 octobre inclus, à Paris et dans toutes les gares comprises d'une part entre Paris et Bar-le-Duc sur la ligne de Paris à Avricourt et d'autre part entre Paris et Chaumont, sur la ligne de Belfort. On trouve aussi ces billets dans les gares des Compagnies de Chemins de fer du Nord, d'Orléans, de l'État et de l'Ouest. Ces trois dernières Compagnies délivrent en même temps que le billet d'excursion, des billets d'aller et retour pour Paris, valables pendant 33 jours et comportant des réductions importantes. La Compagnie du Nord délivre également des billets d'aller et retour ayant la même validité de 33 jours et pouvant se combiner avec les billets des Vosges; les voyageurs venant du Nord ont la faculté de commencer leur voyage circulaire soit par Paris, soit par Laon; l'itinéraire du voyage d'excursion au départ de Laon est tracé par Reims, Châlons, Nancy, les Vosges, Belfort, Chaumont et Laon. De Laon on gagne facilement les Vosges, au moyen de trains rapides circulant entre Calais et Bâle.

La Compagnie de l'Est délivre, en outre, à des prix très réduits dans toutes les gares situées sur l'itinéraire, des billets d'excursion individuels et de familles pour visiter les Vosges au départ de Nancy ou d'Epinal.

Tous les renseignements qui peuvent intéresser les voyageurs sont réunis dans le livret des voyages circulaires et d'excursion que la Compagnie de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Excursions en Touraine

BILLETS DÉLIVRÉS TOUTE L'ANNÉE

Valables 15 jours avec faculté de prolongation de deux fois 15 jours moyennant un supplément de 10 0/0 pour chaque prolongation.

ITINÉRAIRE : PARIS-MONTPARNASSE — SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS — LOUDUN — CHINON — AZAY-LE-RIDEAU — TOURS — CHATEAURENAULT — MONTOIRE-SUR-LE-LOIR — VENDÔME — BLOIS — PONT-DE-BRAYE — PARIS-MONTPARNASSE.

Faculté d'arrêt aux gares intermédiaires.

PRIX DES BILLETS : 1re classe, **50** fr. — 2e classe, **38** fr. — 3e classe, **25** fr.

Les enfants de 3 à 7 ans paient moitié des prix indiqués ci-dessus.

Les billets doivent être demandés **trois jours** d'avance à la gare de Paris-Montparnasse.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

POUR LES STATIONS THERMALES ET HIVERNALES DES PYRÉNÉES

Toutes les gares du réseau de l'État délivrent, pendant toute l'année, des billets d'aller et retour, individuels ou de famille, à destination des gares du réseau du Midi desservant les stations thermales ou hivernales des Pyrénées (Pau, Cauterets, Luchon, Biarritz, etc.).

Les billets individuels comportent sur les prix du tarif général une réduction de 25 p. 0/0 en 1re classe et de 20 p. 0/0 en 2e et 3e classes.

Les billets de famille ne sont délivrés que pour un trajet total d'aller et retour égal ou supérieur à 300 kilomètres. La réduction qu'ils comportent, par rapport au tarif général, varie entre 20 p. 0/0 pour deux personnes et 40 p. 0/0 pour six personnes et plus.

Les enfants de 3 à 7 ans paient demi-place.

Les deux sortes de billets sont valables **33** jours; ils peuvent, à deux reprises, être prolongés de **30** jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 p. 0/0 du prix initial du billet.

Les billets individuels et les billets de famille doivent être demandés, les premiers **3** jours, les seconds **4** jours avant la date du départ.

BILLETS DE BAINS DE MER A PRIX RÉDUITS

Du Dimanche des Rameaux au 31 Octobre, il est délivré au départ de Paris des billets d'aller et retour de toutes classes, dits « de bains de mer », pour les stations littéraires suivantes :

Royan, la Tremblade, le Chapus, le Château-Quai, Marennes, Fouras, Châtelaillon, Angoulins, la Rochelle, la Pallice-Rochelle, les Sables-d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Challans, Bourgneuf, les Moutiers, la Bernerie, Pornic, Saint-Père-en-Retz et Préfailles.

Les billets sont de deux sortes; 1° billets valables **33** jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément; 2° billets valables **5** jours sans faculté de prolongation.

CHEMINS DE FER DE L'EST

SAISON D'ÉTÉ 1904

Excursions et Promenades dans la Vallée de la Meuse.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est rappelle au public qu'elle délivre des billets spéciaux à prix très réduits pour faciliter les excursions et les promenades dans la vallée de la Meuse, savoir :

a. Billets d'aller et retour de 1re et de 2e classes valables pendant 30 jours, délivrés jusqu'au 15 septembre inclus dans toutes les gares du réseau de l'Est, pour Givet, aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant paiement d'un supplément.

Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter à toutes les gares desservies par les trains et situées sur l'itinéraire prévu.

Les billets donnent droit au transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages par personne adulte, et de 20 kilogrammes par enfant de 3 à 7 ans.

b. Billets d'aller et retour individuels au départ de Châlons-sur-Marne, Épernay, Verdun, St-Menehould, Bar-le-Duc, Revigny, Reims, Vouziers, Rethel, Amagne-Lucquy, Mézières-Charleville, Longuyon, Montmédy, Stenay, Sedan et Hirson pour Givet. Les voyageurs peuvent descendre à l'une des stations comprises entre Mézières-Charleville et Givet et reprendre le chemin de fer soit à cette même station, soit à une autre station du dit parcours.

La délivrance de ces billets a lieu le samedi ou la veille des jours de fête, jusqu'au 15 octobre inclus; à la gare de Mézières-Charleville à partir de midi et à chacune des autres gares désignées à partir du train qui donne à Mézières-Charleville la correspondance avec le premier train de l'après-midi se dirigeant vers Givet.

La délivrance cesse dans toutes les gares désignées, le dimanche ou les jours de fête à midi.

Les billets sont valables au retour, jusqu'au lundi ou jusqu'au lendemain des jours de fête, dans les trains partant dans la matinée, jusqu'à midi.

Les bagages que les voyageurs peuvent prendre avec eux dans les voitures sont seuls admis.

NOTA. Pour les prix et conditions, consulter le livret des voyages circulaires et excursions que la Compagnie de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

Voyages circulaires dans les Vosges.

Les touristes peuvent visiter avec facilité et économie la pittoresque contrée des Vosges. Pendant la saison d'Été, des trains rapides mettent Épinal à 6 heures de Paris environ et Gérardmer à 7 heures et demie.

Des billets circulaires individuels et des billets de familles à prix très réduits dont la validité de 33 jours *peut être à deux reprises prolongée de moitié*, moyennant des suppléments de 10 0/0, permettent de faire le voyage suivant : Paris, Nancy, toutes les Vosges jusqu'à Belfort, Chaumont, Troyes et Paris. Les touristes peuvent s'arrêter à leur gré dans toutes les stations du parcours et revenir même dans certains cas prévus par l'itinéraire emprunté à l'aller.

Ces billets circulaires individuels ou collectifs sont délivrés du 1er mai au 15 octobre inclus, à Paris et dans toutes les gares comprises d'une part entre Paris et Bar-le-Duc, sur la ligne de Paris à Avricourt et d'autre part entre Paris et Chaumont, sur la ligne de Belfort. On trouve aussi ces billets dans les gares des Compagnies de Chemins de fer du Nord, d'Orléans, de l'État et de l'Ouest. Ces trois dernières Compagnies délivrent en même temps que le billet d'excursion, des billets d'aller et retour pour Paris, valables pendant 33 jours et comportant des réductions importantes. La Compagnie du Nord délivre également des billets d'aller et retour ayant la même validité de 33 jours et pouvant se combiner avec les billets des Vosges; les voyageurs venant du Nord ont la faculté de commencer leur voyage circulaire soit par Paris, soit par Laon; l'itinéraire du voyage d'excursion au départ de Laon est tracé par Reims, Châlons, Nancy, les Vosges, Belfort, Chaumont et Laon. De Laon on gagne facilement les Vosges, au moyen de trains rapides circulant entre Calais et Bâle.

La Compagnie de l'Est délivre, en outre, à des prix très réduits dans toutes les gares situées sur l'itinéraire, des billets d'excursion individuels et de familles pour visiter les Vosges au départ de Nancy ou d'Épinal.

Tous les renseignements qui peuvent intéresser les voyageurs sont réunis dans le livret des voyages circulaires et d'excursion que la Compagnie de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

CHEMINS DE FER DU NORD

SAISON DES BAINS DE MER

de la veille des Rameaux au 31 Octobre

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

Prix (non compris le timbre de quittance) **et durée du trajet au départ de Paris.**

DE PARIS AUX STATIONS BALNÉAIRES CI-DESSOUS	BILLETS HEBDOMADAIRES (a)			BILLETS D'EXCURSION (b)		DURÉE DU TRAJET
	1re classe	2e classe	3e classe	2e classe	3e classe	
Berck	31 »	24 15	17 »	11 15	7 35	3 h. 1/2
Boulogne (ville)	34 »	25 70	18 90	11 10	7 30	2 h. 50
Calais (ville)	37 90	29 »	21 85	12 35	8 10	3 h. 1/2
Cayeux	29 30	23 05	15 95	11 »	7 25	3 h. 1/2
Conchil-le-Temple	28 80	22 50	15 75	9 75	6 35	3 h. 1/2
Dannes-Camiers	31 70	24 40	17 50	10 50	6 85	3 h. 1/2
Dunkerque	38 85	29 95	22 60	12 50	8 20	4 heures
Etaples	30 90	23 95	17 »	10 35	6 75	3 h. »
Eu	25 40	20 10	13 70	8 85	5 75	3 h. »
Ghyvelde (Bray-Dunes)	39 95	31 15	23 40	12 50	8 20	5 h. »
Gravelines (Petit-fort-Philippe)	38 85	29 95	22 60	12 50	8 20	4 h. 1/2
Le Crotoy	27 90	21 95	15 15	10 25	6 75	3 h. »
Leffrinckouke	39 40	30 55	23 05	12 50	8 20	5 heures
Le Tréport-Mers	25 75	20 35	13 90	9 »	5 85	3 h. »
Loon-Plage	38 75	29 90	22 50	12 50	8 20	4 h. 1/2
Marquise-Rinxent	35 60	26 80	20 05	11 75	7 70	4 h. »
Noyelles	26 45	20 85	14 35	9 15	5 95	3 h. »
Paris-Plage* (*Tramway du 15 mai au 15 octobre*)	32 40	24 95	18 »	11 35	7 75	3 h. 1/4
Quend-Fort-Mahon	28 30	22 15	15 45	9 60	6 25	3 h. 1/2
Saint-Valery-sur-Somme	27 15	21 35	14 75	9 30	6 05	3 h. »
Wimille-Wimereux	34 55	26 10	19 30	11 25	7 40	3 h. 1/2
Woincourt	26 45	20 85	14 35	9 15	5 95	3 h. »
Zuydcoote-Nord-Plage	39 80	30 95	23 25	12 50	8 20	5 h. »

(a) Valables du vendredi au mardi ou de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales.

Des carnets comportant cinq billets d'aller et retour sont délivrés dans toutes les gares et stations du réseau à destination des stations balnéaires ci-dessus, — le voyageur qui prendra un carnet pourra utiliser les coupons dont il se compose à une date quelconque dans le délai de 33 jours, non compris le jour de distribution.

(b) Valables pendant une journée les dimanches et jours de fêtes légales.

Une réduction de 5 à 25 p. 100 est faite selon le nombre des membres de la famille.

Note importante. — Pour les heures de départ et d'arrivée, ainsi que pour les autres billets spéciaux de bains de mer, consulter les affiches.

* Les billets à destination de Paris-Plage ne sont délivrés que du 15 mai au 15 octobre. Avant et après cette période, la distribution et la prolongation des billets resteront limitées à Etaples.

CHEMINS DE FER DE L'EST

SAISON D'ÉTÉ 1904

Excursions et Promenades dans la Vallée de la Meuse.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est rappelle au public qu'elle délivre des billets spéciaux à prix très réduits pour faciliter les excursions et les promenades dans la vallée de la Meuse, savoir :

a. Billets d'aller et retour de 1re et de 2e classes valables pendant 30 jours, délivrés jusqu'au 15 septembre inclus dans toutes les gares du réseau de l'Est, pour Givet, aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant paiement d'un supplément.

Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter à toutes les gares desservies par les trains et situées sur l'itinéraire prévu.

Les billets donnent droit au transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages par personne adulte, et de 20 kilogrammes par enfant de 3 à 7 ans.

b. Billets d'aller et retour individuels au départ de Châlons-sur-Marne, Epernay, Verdun, St-Menehould, Bar-le-Duc, Revigny, Reims, Vouziers, Rethel, Amagne-Lucquy, Mézières-Charleville, Longuyon, Montmédy, Stenay, Sedan et Hirson pour Givet. Les voyageurs peuvent descendre à l'une des stations comprises entre Mézières-Charleville et Givet et reprendre le chemin de fer soit à cette même station, soit à une autre station du dit parcours.

La délivrance de ces billets a lieu le samedi ou la veille des jours de fête, jusqu'au 15 octobre inclus; à la gare de Mézières-Charleville à partir de midi et à chacune des autres gares désignées à partir du train qui donne à Mézières-Charleville la correspondance avec le premier train de l'après-midi se dirigeant vers Givet.

La délivrance cesse dans toutes les gares désignées, le dimanche ou les jours de fête à midi.

Les billets sont valables au retour, jusqu'au lundi ou jusqu'au lendemain des jours de fête, dans les trains partant dans la matinée, jusqu'à midi.

Les bagages que les voyageurs peuvent prendre avec eux dans les voitures sont seuls admis.

NOTA. Pour les prix et conditions, consulter le livret des voyages circulaires et excursions que la Compagnie de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

Voyages circulaires dans les Vosges.

Les touristes peuvent visiter avec facilité et économie la pittoresque contrée des Vosges. Pendant la saison d'Été, des trains rapides mettent Épinal à 6 heures de Paris environ et Gérardmer à 7 heures et demie.

Des billets circulaires individuels et des billets de familles à prix très réduits dont la validité de 33 jours *peut être à deux reprises prolongée de moitié*, moyennant des suppléments de 10 0/0, permettent de faire le voyage suivant: Paris, Nancy, toutes les Vosges jusqu'à Belfort, Chaumont, Troyes et Paris. Les touristes peuvent s'arrêter à leur gré dans toutes les stations du parcours et revenir même dans certains cas prévus par l'itinéraire emprunté à l'aller.

Ces billets circulaires individuels ou collectifs sont délivrés du 1er mai au 15 octobre inclus, à Paris et dans toutes les gares comprises d'une part entre Paris et Bar-le-Duc, sur la ligne de Paris à Avricourt et d'autre part entre Paris et Chaumont, sur la ligne de Belfort. On trouve aussi ces billets dans les gares des Compagnies de Chemins de fer du Nord, d'Orléans, de l'État et de l'Ouest. Ces trois dernières Compagnies délivrent en même temps que le billet d'excursion, des billets d'aller et retour pour Paris, valables pendant 33 jours et comportant des réductions importantes. La Compagnie du Nord délivre également des billets d'aller et retour ayant la même validité de 33 jours et pouvant se combiner avec les billets des Vosges; les voyageurs venant du Nord ont la faculté de commencer leur voyage circulaire soit par Paris, soit par Laon; l'itinéraire du voyage d'excursion au départ de Laon est tracé par Reims, Châlons, Nancy, les Vosges, Belfort, Chaumont et Laon. De Laon on gagne facilement les Vosges, au moyen de trains rapides circulant entre Calais et Bâle.

La Compagnie de l'Est délivre, en outre, à des prix très réduits dans toutes les gares situées sur l'itinéraire, des billets d'excursion individuels et de familles pour visiter les Vosges au départ de Nancy ou d'Épinal.

Tous les renseignements qui peuvent intéresser les voyageurs sont réunis dans le livret des voyages circulaires et d'excursion que la Compagnie de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-16 à 3 fr. 50. — Volumes in-8 à 5, 7, 10 et 12 fr.

HISTOIRE GÉNÉRALE

Histoire diplomatique de l'Europe (1814-1878), par *A. Debidour*. 2 vol. in-8. 18 fr. »

La question d'Orient, par *Ed. Driault*, préf. de *G. Monod*. 1 v. in-8. 2e éd. 7 fr. »

Les Problèmes politiques et sociaux a la fin du XIXe siècle, par *Ed. Driault*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »

Les relations de la Chine avec les puissances occid., par *H. Cordier* (1860-1901). 3 vol. in-8. . . . . 20 fr.

Histoire de l'Europe pendant la Révolution française, par *H. de Sybel*. Trad. par Mlle Dosquet. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. »

FRANCE

La Révolution française, résumé historique, par *H. Carnot*. In-12. . 3 fr. 50

Études et leçons sur la Révolution, par *A. Aulard*. 3 vol. in-12. Ch. 3 fr. 50

Le culte de la Raison et le culte de l'Être suprême, par *A. Aulard*. 2e éd. In-12. . . . . 3 fr. 50

La théophilanthropie et le culte décadaire (1796-1801), par *A. Mathiez*. 1 vol. in-8 . . . . . 12 fr.

Les campagnes des armées françaises (1792-1815), par *C. Vallaux*. 1 vol. in-12, avec cartes dans le texte. . . . 3 fr. 50

Napoléon et la Société de son temps, par *P. Bondois*. 1 vol. in-8. . . 7 fr. »

La politique orientale de Napoléon (1806-1808), par *Ed. Driault*. 1 v. in-8. 7 fr.

De Waterloo a Sainte-Hélène (20 juin-16 oct. 1815), par *J. Silvestre*. 1 v. in-16. 3 fr. 50

Histoire de dix ans (1830-1840), par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8 . . . . . 25 fr. »

Histoire du parti républicain en France (1814-1870), par *G. Weill*. 1 vol. in-8. 10 fr.

Histoire du second Empire (1848-1870), par *Taxile Delord*. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. »

Histoire de la troisième République, par *Edg. Zevort* : I. La présidence de M. Thiers. 2e éd. 1 vol. in-8. . . 7 fr. »
II. La présidence du Maréchal. 2e éd. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »
III. La présidence de Jules Grévy. 2e éd. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »
IV. La présidence de Carnot. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »

Les colonies françaises, par *Paul Gaffarel*. 1 vol. in-8. 6e édition. . . 5 fr. »

La France hors de France, par *J.-B. Piolet*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr. »

L'Algérie, par *M. Wahl* et *A. Bernard*. 4e édition, 1 vol. in-8. . . . . 5 fr. »

Les civilisations tunisiennes, par *P. Lapie*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

L'Indo-Chine française, par *J.-L. de Lanessan*. In-8 avec 5 cartes. . 15 fr. »

Les rapports de l'Église et de l'État en France, par *A. Debidour*. 1 v. in-8. 12 fr.

Histoire de la liberté de conscience en France (1598-1870), par *Bonet-Maury*. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr. »

La Papauté, par *I. Dœllinger*. 1 v. 7 fr.

ANGLETERRE

Histoire de l'Angleterre, depuis la reine Anne, par *H. Reynald*. In-12. 3 fr. 50

Le Socialisme en Angleterre, par *A. Métin*. 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

ALLEMAGNE

Histoire de la Prusse, de la mort de Frédéric II à la bataille de Sadowa, par *E. Véron* et *P. Bondois*. In-12. 6e éd. 3 fr. 50

Histoire de l'Allemagne, depuis la bataille de Sadowa, par *Eug. Véron* et *P. Bondois*. In-12. 3e édit. . . . . 3 fr. 50

Origines du socialisme d'État en Allemagne, par *Ch. Andler*. 1 vol. in-8. 7 fr.

La démocratie socialiste allemande, par *Edg. Milhaud*. 1 vol. in-8. 10 fr. »

La Prusse et la Révolution de 1848, par *P. Matter*. 1 vol. in 12. . . 3 fr. 50

AUTRICHE-HONGRIE

Histoire de l'Autriche, depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours, par *L. Asseline*. 1 vol. in-12. 3e édition. . 3 fr. 50

Races et nationalités en Autriche-Hongrie, par *B. Auerbach*. 1 vol. in-8. 5 fr.

Les Tchèques et la Bohême contemporaine, par *J. Bourlier*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Le pays magyar, par *R. Recouly*. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

ESPAGNE

Histoire de l'Espagne, depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours, par *H. Reynald*. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

RUSSIE

Histoire contemporaine de la Russie, jusqu'à la mort d'Alexandre II, par *G. Créhange*. 1 vol. in-12. 2e éd. 3 fr. 50

SUISSE

Histoire du peuple suisse, par *Daendliker*. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr. »

ITALIE

Histoire de l'Italie, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel, par *E. Sorin*. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

Histoire de l'unité italienne (1814-1871), par *Bolton King*. 2 vol. in-8. . . 15 fr.

TURQUIE

La Turquie et l'hellénisme contemporain, par *V. Bérard*. In-12. 5e éd. 3 fr. 50

ÉGYPTE

La transformation de l'Égypte, par *Alb. Métin*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

ROUMANIE

Histoire contemporaine de la Roumanie (1822-1900), par *Fr. Damé*. 1 v. in-8. 7 fr.

AMÉRIQUE

Histoire de l'Amérique du Sud, depuis sa conquête jusqu'à nos jours, par *Deberle*. In-12. 3e édit., revue par *A. Milhaud*. 3 fr. 50

Paul Louis. L'ouvrier devant l'État. 7 fr

Eug. Despois. Le vandalisme révolutionnaire. Fondations litt., scient. et artist. de la Convention. In-12. 5e éd. 3 fr. 50

Em. de Laveleye. Le socialisme contemporain. 11e édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

Eug. Spuller. Figures disparues. 3 vol. in-12, chacun . . . . . 3 fr. 50

— L'éducation de la démocratie 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

— L'évolution politique et sociale de l'Église. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

— Hommes et choses de la Révolution. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

Hector Depasse. Transformations sociales. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

— Du travail et de ses conditions. 1 vol. in 12. . . . . 3 fr. 50

G. Isambert. La vie a Paris pendant une année de la Révolution (1791-1792). 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

G. Weill. L'École Saint-Simonienne. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

A. Lichtenberger. Le socialisme utopique. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

— Le socialisme et la Révolution française. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr. »

J. Bourdeau. Le socialisme allemand et le nihilisme russe. 2e éd. In-12. 3 fr. 50

— L'évolution du socialisme. In-12. 3 fr. 50

M. Courant. En Chine. 1 vol. in 12. 3 fr. 50

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

Billets d'Aller et Retour à Prix réduits

Valables pendant 33 jours, non compris le jour du départ.

Pendant la saison des Bains de mer, du **Samedi, veille des Rameaux, au 31 Octobre**, il est délivré des billets aller et retour de toutes classes, par toutes les gares du réseau, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire.
Pornichet (Sainte-Marguerite).
Escoublac-la-Baule.
Le Pouliguen.
Batz.
Le Croisic.
Guérande.
Vannes (Port-Navalo, St-Gildas-de-Rhuis).
Plouharnel-Carnac.
Saint-Pierre-Quiberon.
Quiberon.
Le Palais (Belle-Ile-en-Mer) (1).
Lorient (Port-Louis, Larmor).
Quimperlé (Le Pouldu).
Concarneau.
Quimper (Benodet, Fouesnant, Beg-Meil).
Pont-l'Abbé (Lesgor, Loctudy).
Douarnenez.
Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1° Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 p. 100 en 1re classe, de 35 p. 100 en 2e classe et de 30 p. 100 en 3e classe sur le double du prix des billets simples.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une ou deux périodes successives de 30 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 p. 100 du prix du billet. La demande de prolongation doit être faite et le supplément payé avant l'expiration de la période pour laquelle la prolongation est demandée. Ces formalités peuvent être remplies, soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrivée.

2° Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires comportent une réduction de 20 p. 100 sur le double du prix des billets simples, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 60 kilomètres.

Au-dessous de trois ans, les enfants ne paient rien à la condition d'être portés sur les genoux des personnes qui les accompagnent.

De trois à sept ans, les enfants sont admis à ne payer que la moitié du prix du billet et ont droit à une place distincte ; toutefois, dans un même compartiment, deux enfants ne peuvent occuper que la place d'un voyageur.

Au-dessus de sept ans, les enfants paient place entière.

Exceptionnellement :

A. — Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les stations balnéaires de la ligne du **Croisic** (Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande) a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire dans les bateaux de la Compagnie française de Navigation et de Constructions navales et anciens Etablissements Sâtre réunis.

L'arrêt obligatoire à **Nantes** et à **Saint-Nazaire** du voyageur qui fait usage de la voie d'eau entre ces deux points est indépendant de la faculté d'arrêt de 48 heures à l'aller et au retour prévue à l'alinéa C ci-dessous, à condition toutefois que cet arrêt obligatoire n'excède pas 24 heures dans chacune de ces localités.

Les coupons de retour utilisés entre **Saint-Nazaire** et **Nantes**, dans les bateaux de la Compagnie française de Navigation et de Constructions navales et anciens Etablissements Sâtre réunis, doivent porter le timbre à date de cette Compagnie et non celui de la gare de **Saint-Nazaire**. Tout coupon de retour qui ne serait pas frappé du timbre de cette Compagnie serait considéré comme nul et sans valeur.

B. — Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions du 1° ci-dessus, pour une station située au delà de **Savenay** vers **Landerneau**, aura la faculté de s'arrêter à celle des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : **Questembert**, **Vannes**, **Sainte-Anne-d'Auray**, **Auray**, **Hennebont**, **Lorient**, **Quimperlé**, **Bosporden** et **Quimper**. Il devra déposer, pendant le temps de son séjour, son billet à la gare où il s'arrêtera.

C. — Le voyageur porteur d'un billet délivré également aux conditions du 1° ci-dessus, pour l'une quelconque des stations balnéaires dénommées, aura la faculté de s'arrêter pendant 48 heures au plus, tant à l'aller qu'au retour, soit à Nantes, soit à tout autre point en deçà de Nantes.

Le voyageur qui voudra user de la faculté d'arrêt devra laisser son billet à la gare d'arrêt pendant la durée de son séjour.

La faculté d'arrêt à Nantes, prévue ci-dessus, est indépendante de la faculté d'arrêt au même point qui découle du choix de la voie d'eau entre Nantes et Saint-Nazaire.

En province, les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

(1) La responsabilité de la Compagnie d'Orléans, vis-à-vis du public, en tout ce qui touche à l'exécution du transport des personnes et des choses, est expressément limitée aux parcours qui lui incombent, c'est-à-dire aux parcours sur rails exclusivement.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-16 à 2 fr. 50. — Volumes in-8 à 5, 7, 10 et 12 fr.

HISTOIRE GÉNÉRALE

Histoire diplomatique de l'Europe (1814-1878), par *A. Debidour*. 2 vol. in-8. 18 fr. »
La question d'Orient, par *Ed. Driault*, préf. de *G. Monod*. 1 v. in-8. 2e éd. 7 fr. »
Les problèmes politiques et sociaux à la fin du XIXe siècle, par *Ed. Driault*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »
Les relations de la Chine avec les puissances occid., par *H. Cordier* (1860-1901). 3 vol. in-8. . . . . 30 fr.
Histoire de l'Europe pendant la Révolution française, par *H. de Sybel*. Trad. par Mlle Dosquet. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. »

FRANCE

La Révolution française, résumé historique, par *H. Carnot*. In-12. . 3 fr. 50
Études et leçons sur la Révolution, par *A. Aulard*. 3 vol. in-12. Ch. 3 fr. 50
Le culte de la Raison et le culte de l'Être suprême, par *A. Aulard*. 2e éd. In-12. . . . . 3 fr. 50
La théophilanthropie et le culte décadaire (1796-1801), par *A. Mathiez*. 1 vol. in-8 . . . . . 12 fr.
Les campagnes des Armées françaises (1792-1815), par *C. Vallaux*. 1 vol. in-12, avec cartes dans le texte. . . . 3 fr. 50
Napoléon et la Société de son temps, par *P. Bondois*. 1 vol. in-8. . . 7 fr. »
La politique orientale de Napoléon (1806-1808), par *Ed. Driault*. 1 v. in-8. 7 fr.
De Waterloo à Sainte-Hélène (20 juin-16 oct. 1815), par *J. Silvestre*. 1 v. in-16. 3 fr. 50
Histoire de dix ans (1830-1840), par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8 . . . . . 25 fr. »
Histoire du parti républicain en France (1814-1870), par *G. Weill*. 1 vol. in-8. 10 fr.
Histoire du Second Empire (1848-1870), par *Taxile Delord*. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. »
Histoire de la troisième République, par *Edg. Zevort* : I. La présidence de M. Thiers. 2e éd. 1 vol. in-8. . . 7 fr. »
II. La présidence du Maréchal. 2e éd. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »
III. La présidence de Jules Grévy. 2e éd. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »
IV. La présidence de Carnot. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »
Les colonies françaises, par *Paul Gaffarel*. 1 vol. in-8. 6e édition . . . 5 fr. »
La Francs-maçonnerie en France, par *J.-B. Piolet*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr. »
L'Algérie, par *M. Wahl* et *A. Bernard*. 4e édition, 1 vol. in-8. . . . . 5 fr. »
Les civilisations tunisiennes, par *P. Lapie*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50
L'Indo-Chine française, par *J.-L. de Lanessan*. In-8 avec 3 cartes. . 15 fr. »
Les rapports de l'Église et de l'État en France, par *A. Debidour*. 1 v. in-8. 12 fr.
Histoire de la liberté de conscience en France (1598-1870), par *Bonet-Maury*. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.
La laïcité, par *L. Dollfus*. 1 v. 7 fr.

ANGLETERRE

Histoire de l'Angleterre, depuis la reine Anne, par *H. Reynald*. In-12. 3 fr. 50
Le socialisme en Angleterre, par *A. Métin*. 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

ALLEMAGNE

Histoire de la Prusse, de la mort de Frédéric II à la bataille de Sadowa, par *E. Véron* et *P. Bondois*. In-12. 6e éd. 3 fr. 50
Histoire de l'Allemagne, depuis la bataille de Sadowa, par *Eug. Véron* et *P. Bondois*. In-12. 3e édit. . . . . 3 fr. 50
Origines du socialisme d'État en Allemagne, par *Ch. Andler*. 1 vol. in-8. 7 fr.
La démocratie socialiste allemande, par *Edg. Milhaud*. 1 vol. in-8. 10 fr. »
La Prusse et la Révolution de 1848, par *P. Matter*. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

AUTRICHE-HONGRIE

Histoire de l'Autriche, depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours, par *L. Asseline*. 1 vol. in-12. 3e édition. . 3 fr. 50
Races et nationalités en Autriche-Hongrie, par *B. Auerbach*. 1 vol. in-8. 5 fr.
Les Tchèques et la Bohême contemporaine, par *J. Bourlier*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
Le pays magyar, par *H. Recouly*. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

ESPAGNE

Histoire de l'Espagne, depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours, par *H. Reynald*. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

RUSSIE

Histoire contemporaine de la Russie, jusqu'à la mort d'Alexandre II, par *G. Crémanye*. 1 vol. in-12. 2e éd. 3 fr. 50

SUISSE

Histoire du peuple suisse, par *Dändliker*. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr. »

ITALIE

Histoire de l'Italie, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel, par *E. Sorin*. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50
Histoire de l'unité italienne (1814-1871), par *Bolton King*. 2 vol. in-8. . . 15 fr.

TURQUIE

La Turquie et l'hellénisme contemporain, par *V. Bérard*. In-12. 5e éd. 3 fr. 50

ÉGYPTE

La transformation de l'Égypte, par *Ali. Métin*. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

ROUMANIE

Histoire contemporaine de la Roumanie (1822-1900), par *Fr. Damé*. 1 v. in-8. 7 fr.

AMÉRIQUE

Histoire de l'Amérique du Sud, depuis sa conquête jusqu'à nos jours, par *Deberle*. In-12. 3e édit., revue par *A. Milhaud*. 3 fr. 50

Paul Louis. L'ouvrier devant l'État. 7 fr.
Eug. Despois. Le vandalisme révolutionnaire. Fondations litt., scient. et artist. de la Convention. In-12. 5e éd. 3 fr. 50
Em. de Laveleye. Le socialisme contemporain. 11e édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50
Eug. Spuller. Figures disparues. 3 vol. in-12, chacun . . . . . 3 fr. 50
— L'éducation de la démocratie. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
— L'évolution politique et sociale de l'Église. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
— Hommes et choses de la Révolution. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50
Hector Depasse. Transformations sociales. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
— Du travail et de ses conditions. 1 vol. in 12. . . . . 3 fr. 50
G. Isambert. La vie à Paris pendant une année de la Révolution (1791-1792). 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50
G. Weill. L'École Saint-Simonienne. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
A. Lichtenberger. Le socialisme utopique. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
— Le socialisme et la Révolution française. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr. »
J. Bourdeau. Le socialisme allemand et le nihilisme russe. 2e éd. In-12. 3 fr. 50
— L'évolution du socialisme. In-12. 3 fr. 50
M. Courant. En Chine. 1 vol. in 12. 3 fr. 50

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSION A L'ILE DE JERSEY

Dans le but de faciliter la visite de l'île de Jersey, il est délivré au départ de P des billets directs d'aller et retour à prix réduits, valables un mois, permettan s'embarquer à Carteret, à Granville ou à Saint-Malo.

Billets valables par Granville à l'aller et au retour

1re classe.....	63 fr. 15
2e classe.....	44 fr. 25
3e classe.....	29 fr. 85

Billets valables à l'aller par Granville et au retour par St-Malo ou inversement

1re classe.....	74 fr. 85
2e classe.....	50 fr. 05
3e classe.....	37 fr. 30

Billets valables par Carteret à l'aller et au retour

1re classe.....	63 fr. 15
2e classe.....	44 fr. 25
3e classe.....	29 fr. 85

Billets valables à l'aller par Carteret et au retour par Granville ou inversement

1re classe.....	65 fr. 45
2e classe.....	44 fr. 50
3e classe.....	31 fr. 70

Billets valables à l'aller Carteret et au retour p St-Malo ou inversem

1re classe.....	71 fr
2e classe.....	49 fr
3e classe.....	35 fr

Les billets délivrés à par Granville ou Carteret retour par Saint-Malo mettant d'effectuer l'ex du Mont Saint-Michel

Les billets valables par Granville et Saint-Malo sont délivrés toute l'année; valables par Carteret sont délivrés du 1er mai au 30 octobre.

Pour plus de renseignements, consulter le *Livret-Guide* illustré du réseau de l'O vendu 0 fr. 30, dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

VOYAGES A PRIX RÉDUITS

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest qui dessert les stations balnéair thermales de la Normandie et de la Bretagne, fait délivrer jusqu'au 31 octobre p gares de Paris, les billets ci-après qui comportent jusqu'à 50 p. 100 de réducti les prix du tarif ordinaire.

1° Bains de mer

Billets valables suivant la distance : 3, 4, 10 ou 33 jours, ces derniers peuvent prolongés une ou deux fois de 30 jours, moyennant supplément et donnent le de s'arrêter pendant 48 heures à l'aller et au retour à une gare au choix de l'itiné suivi.

2° Voyages circulaires.

Billets valables un mois : 10 itinéraires différents permettant de visiter les p les plus intéressants de la Normandie, de la Bretagne et l'île de Jersey.

Les prix de ces billets varient entre 50 fr. et 115 fr. en 1re classe et entre 40 100 fr. en 2e classe.

Pour plus de renseignements, consulter le *Livret-Guide* illustré du réseau de l'O vendu 0 fr. 30 dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

Cartes d'abonnement d'Excursions en Bretagne.

Abonnements individuels.

Il est délivré jusqu'au 31 octobre, des cartes d'abonnement spéciales permettant de partir gare quelconque (grandes lignes) du réseau de l'Ouest pour une gare au choix des lignes dé ci-dessous en s'arrêtant sur le parcours ; de circuler ensuite à son gré pendant un mois non sei sur ces lignes, mais aussi sur tous leurs embranchements qui conduisent à la mer et, enfin, v l'excursion terminée, de revenir au point de départ avec les mêmes facilités d'arrêt qu'à l'aller.

Carte I. — Sur la côte Nord de Bretagne : 1re classe 100 fr., 2e classe 75 fr. Parcours : gares ligne de Granville à Brest (par Folligny, Dol et Lamballe) et des embranchements de cette ligne duisant à la mer.

Carte II. — Sur la côte Sud de Bretagne : 1re classe 100 fr., 2e classe 75 fr. Parcours : gares ligne du Croisic et de Guérande à Chateaulin et des embranchements de cette ligne conduisant à

Carte III. — Sur les côtes Nord et Sud de Bretagne : 1re classe 130 fr., 2e classe 95 fr. Parc gares des lignes de Granville à Brest (par Folligny, Dol et Lamballe) et de Brest au Croisic et à rande et des lignes d'embranchement conduisant à la mer.

Carte IV. — Sur les côtes Nord et Sud de Bretagne et lignes intérieures situées à l'ouest de v Saint-Malo à Redon : 1re classe 150 fr., 2e classe 110 fr. Parcours : gares des lignes de Gran Brest (par Folligny, Dol et Lamballe), de Brest au Croisic et à Guérande et des lignes d'embr ment vers la mer, ainsi que celles des lignes de Dol à Redon, de Messac à Ploërmel, de Lam Rennes, de Dinan à Questembert, de Saint-Brieuc à Auray, de Loudéac à Carhaix, de Morlaix Guingamp à Rosporden.

Abonnements de famille.

Toute personne qui souscrit en même temps que l'abonnement qui lui est propre, un ou pl autres abonnements de même nature en faveur des membres de sa famille ou domestiques, ha avec elle, bénéficie pour ces cartes supplémentaires de réductions variant entre 10 et 50 p. 100 le nombre de cartes délivrées.

Pour plus de renseignements, consulter le *Livret-Guide* illustré du réseau de l'Ouest, vendu 0 dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 5-01.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, *boulevard Saint-Germain*, 79, *Paris*, 6e.

HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A LA RÉVOLUTION

Publiée sous la direction de M. Ernest LAVISSE.

Mise en vente du Tome VI, première partie :

LA RÉFORME & LA LIGUE. — L'ÉDIT DE NANTES

(1559-1598)

Par M. J.-H. MARIÉJOL,

Professeur à l'Université de Lyon.

Un vol. grand in-8° broché. . . . . 6 fr.

Le tome VI, 2e partie : *Henri IV et Louis XIII (1598-1643)*, par M. Mariéjol, commencera à paraître par fascicules au mois d'octobre. Il sera suivi des trois volumes de M. Lavisse sur *Louis XIV* et des deux volumes de M. Carré sur *Louis XV* et *Louis XVI*.

Tout fait espérer que l'œuvre entière sera terminée dans le courant de l'année prochaine.

Conditions et mode de la publication : L'**Histoire de France** comprendra 18 volumes de 400 pages gr. in-8° brochés à 6 fr.; reliés, 10 fr. — L'ouvrage sera complet en 72 fascicules d'environ 96 pages chacun, du prix de 1 fr. 50 le fascicule.

Les onze premiers vol. sont en vente. Chaque volume se vend séparément.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LA PRÉSENTE LIVRAISON :

Autour du monde, par les Boursiers de voyage de l'Université de Paris (*Fondation Albert KAHN*). 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

Les théories socialistes au XIXe siècle **(De Babeuf à Proudhon)**, par **E. FOURNIÈRE.** 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* . . . . . 7 fr. 50

L'ouvrier devant l'État. **Histoire comparée des lois du travail dans les deux Mondes,** par **PAUL LOUIS.** 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*. . . 7 fr.

L'Algérie, par **Maurice WAHL,** inspecteur général honoraire de l'Instruction publique aux colonies. *4e édition*, mise à jour par **A. BERNARD,** professeur de géographie de l'Afrique du Nord à la Sorbonne. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*. (Ouvrage couronné par l'Institut.) . . . . . 5 fr.

Études économiques, politiques et financières, par **J.-J. CLAMAGERAN;** préface de Marcellin BERTHELOT. 1 vol. in-8°, avec un portrait . . . . . 10 fr.

Cléopâtre, **sa vie, son règne,** par **P. DE BERNATH.** Trad. par A. LEVAL. 1 vol. in-8° . . . . . 8 fr.

L'éducation des nègres aux États-Unis, par **KATE-BROUSSEAU,** docteur de l'Université de Paris, professeur à l'École normale de l'État à Los Angelès (Californie). 1 vol. in-8° . . . . . 7 fr. 50

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

COURS COMPLET D'HISTOIRE

Rédigé conformément aux PROGRAMMES DU 31 MAI 1902 de l'enseignement secondaire et publié sous la direction de G. MONOD.

VIENNENT DE PARAITRE :

SIXIÈME A ET B. — **L'Antiquité** (*Orient, Grèce, Rome*), par Ch. NORMAND, professeur au lycée Condorcet. 1 vol. in-12, avec 88 grav. dans le texte et 2 cartes coloriées hors texte. . . . . 3 fr. 50

QUATRIÈME A ET B ET PROGRAMME PROVISOIRE DE TROISIÈME A ET B POUR L'ANNÉE CLASSIQUE 1904-1905. — **Les temps modernes** (*Du XVIe siècle à 1789*), par E. DRIAULT, professeur au lycée Hoche (Versailles). 1 vol. in-12, avec 38 grav. dans le texte et 4 cartes coloriées hors texte, cart. à l'angl. . . . 3 fr. 50

SECONDE A, B, C, D. — **Histoire moderne** (*1498-1715*), précédée d'un *résumé d'histoire du moyen âge* (*du Xe au XVe siècle*), par MM. BONDOIS, professeur au lycée Buffon, DUFAYARD, professeur au lycée Henri IV, et AMMANN, professeur au lycée Louis-le-Grand. 1 vol. in-12, avec 126 grav. dans le texte et 6 cartes coloriées hors texte, cart. à l'angl. . . . . 6 fr.

PHILOSOPHIE A ET B ET MATHÉMATIQUES A ET B. — **Lectures historiques sur l'Histoire contemporaine** (*1815-1902*), par H. SALOMON, professeur au lycée Henri IV. 2e édit. entièrement refondue. 1 vol. in-12, cart. à l'angl. 3 fr. 50

Ces quatre volumes complètent le Cours d'histoire (1er et 2e cycles) entièrement rédigé à nouveau, conformément aux nouveaux programmes (voir liste complète, p. 4, du supplément de la présente livraison).

Envoi gratuit de spécimens, sur demande, à MM. les professeurs d'histoire des lycées et colléges.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Vient d'être récompensé par l'Institut :

La Politique orientale de Napoléon. Sébastiani et Gardane (1806-1808), par **E. DRIAULT**, professeur au lycée Hoche (Versailles). 1 vol. in-8° . . 7 fr.

DU MÊME AUTEUR :

La Question d'Orient, de ses origines à nos jours. Préface de G. MONOD. 2e éd. 1 vol. in-8° (*récompensé par l'Institut*) . . . . . 7 fr.

Les Problèmes politiques et sociaux à la fin du XIXe siècle. 1 vol. in-8°. . . . . 7 fr.

DANS LA MÊME COLLECTION, RÉCEMMENT PARUS :

Condorcet & la Révolution française, par **L. CAHEN**, professeur agrégé d'histoire, docteur ès lettres. 1 vol. in-8°. . . . . 10 fr.

Études & Leçons sur la Révolution française, 4e série, par **A. AULARD**, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

Le culte de la raison & le culte de l'Être suprême, (1793-1794), par LE MÊME. 2e *édition, revue*. 1 vol. in-16 . . . 3 fr. 50

La théophilanthropie & le culte décadaire (1796-1801). *Essai sur l'histoire religieuse de la Révolution*, par **A. MATHIEZ**, professeur agrégé d'histoire, docteur ès lettres. 1 vol. in-8° . . . . . 12 fr.

SOUS PRESSE :

Histoire du mouvement social en France (1852-1902), par G. WEILL, docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire au lycée Louis-le-Grand. 1 vol. in-8°.

Histoire diplomatique de l'expédition de Chine de 1858, par H. CORDIER, professeur à l'École des langues orientales, président de la Société de Géographie. 1 vol. in-8°.

La Société française sous la troisième République, par MARIUS-ARY LEBLOND. 1 vol. in-8°.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Stanford Univer
NOV
30
190

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
Cicéron, *de Orat.*, II, 15.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE.

TOME QUATRE-VINGT-SIXIÈME

II. — Novembre-Décembre 1904.

SOMMAIRE.

P. Gachon. Le Conseil royal et les protestants en 1698 ; *suite et fin.*

Paul Matter. La Prusse au temps de Bismarck. La défaillance d'Olmütz.

Henri Hauser. Le *Journal* de Louise de Savoie.

Bulletin historique : France. XVIIIe siècle, Révolution, Empire, par Rod. Reuss. — Publications diverses, par G. Monod, de l'Institut. — Allemagne. Époque moderne, année 1903, par Martin Philippson.

Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso.*)

Publications périodiques et Sociétés savantes.

Chronique et Bibliographie.

FÉLIX ALCAN, Éditeur

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

PARIS, 6e

172

Renouvellement d'abonnement du 1er Janvier 1905.

Cette livraison étant la dernière de l'année 1904, nous prions ceux de nos abonnés qui désirent se réabonner pour l'année 1905, de nous adresser leur renouvellement par l'intermédiaire de leur libraire ou du bureau de poste. — Tout abonné qui ne nous aura pas envoyé pour le 15 Décembre un avis contraire recevra par l'intermédiaire de la poste une quittance du montant de son abonnement pour 1905.

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirage à part d'articles doivent être adressées au bureau de la Revue en même temps que les épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

R. Lanciani. The destruction of Ancient Rome. (**M. Besnier.**)
J. Declareuil. Les preuves judiciaires dans le droit franc du ve au viiie siècle. (**J.-B. Brissaud.**)
H. Pirenne. Histoire de Belgique, t. II. (**P. Fredericq.**)
E. Denis. La Bohême depuis la Montagne Blanche. (**Rod. Reuss.**)
F. Philippi. Der Westphælische Friede. (**G. Blondel.**)
N. Karéiew. Les paysans et la question paysanne en France dans le dernier quart du xviiie siècle. (**H. Sée.**)
H. Hueffer. Quellen zur Geschichte des Krieges von 1800. (**Félix Bouvier.**)
— Alfred von Reumont. (**G. Monod.**)
Sir Harry H. Johnston. A history of the Colonization of Africa by alien races. (**H. Froidevaux.**)
Report of the historical manuscripts Commission of the American historical Association. (**Ch. Seignobos.**)
S. E. Sparling. Municipal history and present organisation of the city of Chicago. (**Id.**)
E. Louisa Lord. Industrial experiments in the British colonies of North America. (**Id.**)
K. Lamprecht et R. Koetzschke. Ueber historische Grundkarten. (**L. Gallois.**)
G. Seeliger. Die Historischen Grundkarten. (**Id.**)
Julien. Itinéraire de Paris à Jérusalem. (**Bernard Monod.**)

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Émile Bourgeois. La collaboration de Saint-Simon et de Torcy (les Affaires étrangères dans les *Mémoires* de Saint-Simon).
Alfred Bourguet. Choiseul et l'Autriche.
G. Caudrillier. Le complot de l'an XII.
E.-W. Dahlgren. Le comte Jérôme de Pontchartrain et les armateurs de Saint-Malo, 1712-1715; trad. par **Lucien Maury.**
Guillaume Depping. Les Alliés à Paris en 1815.
E. Driault. Napoléon Ier et l'Italie.
Goyau. Les réformes constitutionnelles sous Dioclétien.
Jean Guiraud. La politique italienne du pape Martin V.
Raimond Guyot et **L. Thénard.** Le conventionnel Goujon.
C. Jullian. L'organisation et le gouvernement de la Gaule par César, Auguste et Tibère.
René de Kerallain. La prise de Québec et la perte du Canada.
Ch.-V. Langlois. Notices et documents relatifs à l'histoire de France du xiiie et du xive siècle : *Nova Curie.*
B. de Mandrot. Le meurtre de Jean de Berry, secrétaire de Jean, duc de Bourbon, en 1488.
Lucien Maury. Les comtesses de La Marck et de Boufflers et Gustave III, d'après les correspondances conservées à Upsal.
Ch. E. Œlsner. Fragments de mémoires relatifs à la Révolution française, publiés par **Alfred Stern.**
Rod. Reuss. La capitulation de Baylen.
François Ricci. Note sur les tarifs de la Loi salique.
Ed. Rossier. L'affaire de Savoie en 1860 et l'intervention anglaise.
E. Welwert. Les Révolutionnaires après la Révolution : Carnot.
Grégoire Yakschitch. La Russie et la Porte ottomane, de 1812 à 1826.

N.-B. — *La Direction de la Revue Historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 15 A 16 FEUILLES ET FORMANT TROIS VOLUMES DE 500 PAGES ENVIRON PAR AN.

Abonnements et Administration : librairie Félix Alcan, Paris, 6e.
Bureau de la Rédaction : 108, boulevard Saint-Germain (librairie Félix Alcan).
Il est ouvert le vendredi, de 2 heures 1/2 à 5 heures.

LE

CONSEIL ROYAL

ET LES PROTESTANTS

EN 1698.

L'ENQUÊTE, LA QUESTION DE LA MESSE ET LE ROLE DE BAVILLE.

(Suite et fin[1]*.)*

IV. *La déclaration de décembre 1698 et le régime officiel des Nouveaux Convertis en Languedoc. Les résultats.*

Dans cette affaire, Bâville eut officiellement le dessous, bien qu'il se sût d'accord, comme il le dit, avec les « inclinations du roi. » Nulle part il ne dit : avec les directions du confesseur royal, et il ne pouvait tenir ce langage. Mais, sur ce dernier point, Mme de Maintenon laisse plusieurs fois à penser, notamment par son indication à Noailles, datée de septembre 1698[2], à propos de l'opinion des gens « qui croient qu'on ne doit pas assister à la messe quand on est en péché mortel. Vous entendez, Monseigneur, ce que cela veut dire, qui reviendra bien sûrement au roi. Je sais que vous ne suivrez que les lumières de votre conscience, mais je dois vous avertir de tout. Vous me pardonnerez de craindre tout ce qui peut s'opposer à la confiance du roi pour vous... » Ne pouvait-on, en effet, rendre suspecte au roi la rigidité de principes gardée, pour des motifs différents, par Noailles et Bossuet, comme un blâme de ses minutieuses pratiques de dévotion associées naguère à des écarts de conduite? Un autre témoignage de même source, plus explicite, peut commenter le

1. Voir *Revue historique*, t. LXXXV, p. 252, et t. LXXXVI, p. 36.
2. Cf. *sup.*, *Revue historique*, t. LXXXV, II, p. 268, note 2.

précédent : « J'interrompis la narration du roi pour lui dire que c'étoit là ce qui causoit le déchaînement contre les Jésuites, de voir qu'ils font approcher des sacremens en quelque état qu'on soit[1]. »

Contre l'influence entrevue à travers ces textes, les sommations des évêques du Midi, le parti pris du confesseur et de Mme de Maintenon elle-même prévalurent pourtant les raisons de Pontchartrain et de son inspirateur Daguesseau. Elles étaient surtout d'ordre économique, intéressaient l'État et le mouvement des affaires. Et voilà pourquoi les tentations orthodoxes de la conscience royale firent trêve.

Parmi les intendants dont les mémoires ont été conservés, en date de mai 1698, deux seulement, Pinon en Béarn et Bâville, se prononcent pour la contrainte en matière d'assistance à la messe. Les autres, ou bien gardent le silence sur la question, ou y répondent par les conseils d'une tolérance relative[2]. Aucun n'a dû, pourtant, ignorer les tendances du roi. Mais Louis XIV était, sauf accès violents, un homme de sens ; on le savait. Il semble en effet s'être un moment relâché à contre-cœur de son désir d'unité confessionnelle pour ne pas aggraver la situation matérielle du pays. Du moins ses ministres le crurent-ils. La rémission, si elle s'est produite, et l'erreur furent de courte durée.

En conséquence, après examen et classement des opinions diverses que révélait l'enquête[3], le roi laissa passer la déclaration du 13 décembre 1698, que le baron de Breteuil, dans Rulhière[4], présente comme dictée par les Jansénistes, c'est-à-dire par Daguesseau. Là subsistait encore, en la forme, une disposition indiquée par Bâville au cours du premier projet : la volonté royale y était signifiée à tous les sujets français, sans distinction de confession religieuse. Ils étaient tous exhortés à suivre le service divin et particulièrement la célébration de la messe ; mais il n'y était plus question de contrainte (article 5). Par surcroît,

1. Mme de Maintenon, *Corresp. gén.*, éd. Lavallée, t. IV, lettre LXXV, p. 313 (21 février 1700). Cf. cette date avec celle des lettres, citées *inf.*, de l'intendant Le Gendre et du P. La Rue.

2. Voy. dans J. Lemoine, *ouvr. cit.*, les analyses des mémoires d'intendants (Appendices).

3. *Ibid.*, Append. XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXI.

4. Rulhière, *ouvr. cit.*, p. 315.

l'instruction interprétative du 7 janvier 1699[1], tout en insistant sur l'établissememt de « règles communes tant pour les N. C. que pour les anciens catholiques, sans aucune différence ni distinction, » recommande, tant aux intendants qu'aux magistrats pourvus de leurs pouvoirs ordinaires, de n' « user d'aucune contrainte pour les porter à recevoir les sacremens. »

L'objet principal de la campagne menée par Bâville et les évêques du Midi échappait de leurs mains. L'apostolat du clergé se renfermera dans les limites de l'exemple, de l'instruction, de la persuasion et, du moins en ce point précis, n'armera point le bras séculier.

Telle fut l'apparence; tout autre la réalité. Celle-ci se voit, dès le 14 juin suivant, dans une lettre de d'Ableiges, intendant de Poitou[2], qui ne veut pas être accusé de « se relâcher. » Les moyens proposés seront lents. « Cependant, on en viendra à bout (de l'œuvre), mais avec du tems. On a commencé par la saisie des biens des réfugiez, possédez par leurs parens, qui ne font pas leur devoir... J'ai entretenu M. le Grand Vicaire (de Luçon), le siège vacant, qui m'a marqué que tous les N. C. aimoient mieux quitter le royaume que d'aller à l'Église; en un mot, tous ces gens-là ne veulent point aller à la messe ». Daguesseau paraît avoir modéré le zèle d'Ableiges, en lui rappelant les réserves et la sauvegarde en faveur des religionnaires, contenues au dernier article de l'Édit révocatoire, et les édits et déclarations qui ont réglé depuis le régime de leurs biens[3].

Mais il était plus malaisé, même pour Daguesseau, de rappeler à l'ordre « le proconsul de Languedoc. » Il subissait, du reste, là comme ailleurs, dans son action, les inconvénients de son indécision, de ses scrupules, de sa timidité intellectuelle et morale, de ses habituels ménagements que l'entourage du roi, il faut bien le reconnaître à sa décharge, lui imposait. Sa tolérance n'est, en outre, que très relative : une forme de son attachement au bien de l'État. Elle aboutit à une misérable procédure, à une bonne volonté négative, n'atteignit jamais le fond de la question; c'est l'impuissance janséniste. Les instructions explicatives de la déclaration étaient donc, sur son désir même, restées confiden-

1. J. Lemoine, *ouvr. cit.*, Append. XXXIV, p. 390 et suiv.

2. Bibl. nat., fr. 7045 (coll. Rulhière), fol. 256 v°. A Fontenay, ce 14 juin 1699. Inédit.

3. Ibid., fol. 273 r° et suiv. Cf. *Corresp. des contrôl. gén.*, II, n° 213, p. 60.

tielles; le mémoire qui les accompagne et supprime pour les relaps, après leur mort, la flétrissure de la claie demeura aussi secret.

Et, d'ailleurs, Bâville le prit d'assez haut avec ces instructions. Il déclare dans une lettre à Bossuet que « l'ordre de la Cour n'est pas général, qu'il n'a été envoyé ni en Languedoc ni en Guyenne, qui sont du département de M. de la Vrillière[1]. »

On se fait, du reste, assez souvent une idée inexacte de la centralisation sous Louis XIV. Très serrée pour les services généraux et réguliers du royaume, elle laisse à l'intendant une action très large dans sa province et peu contrôlée pour l'exercice des pouvoirs d'exception, que les efforts de Daguesseau et de Pontchartrain ne parvinrent ni à lui enlever ni à restreindre.

Au surplus, Bâville, on l'a vu, avait, par sa parenté, ses attaches à la cour, ses liaisons particulières, des informations précises et suivies sur les tendances et les « inclinations » du roi et de son entourage. Son autorité, dans ce milieu, était telle que le premier projet de la déclaration royale sur le cas des Nouveaux Convertis lui avait été demandé, ainsi que des observations sur le texte adopté, sans compter les mémoires adressés par lui à Châteauneuf, de l'ordre formel du souverain[2]. Il était donc en position de prendre sa revanche et la prit.

Car, et c'est ici que se montre, à plein jour, sa duplicité sensible en la conduite de toute cette affaire, Bâville avait, bien avant ses collègues, bien avant même la solution officielle du débat, ses instructions personnelles, qui ruinaient pour une grosse part l'effet de la tolérance timide, tolérance par omission furtivement glissée en la déclaration du 13 décembre 1698. Il les a sollicitées de Châteauneuf dès le 17 août 1698[3] et les a obtenues. Voici, en effet, ce qui se lit dans la minute d'une circulaire adressée à lui, en date du 10 mars 1699, aux évêques de Languedoc : « Monsieur, bien qu'il ait pleu au roy de donner à

1. *Corresp. de Bossuet*, éd. Lachat, t. XXVII, p. 154 (Bâville à Bossuet, 1700). Remarquer, à ce propos, le jour que ce fait jette sur le rôle de Châteauneuf. Torcy envoie l'ordre en Dauphiné. Châteauneuf le retient pour son département.

2. Cf. *sup.*, et Bibl. nat., fr. 7045, fol. 224 r°. Observation sur le premier article du projet de la déclaration, qui reproduit une opinion de Bâville. Inédit.

3. J. Lemoine, *ouvr. cit.*, Append. XIV, p. 318.

M^rs les Intendans une inspection générale sur toutes les affaires qui concernent la religion, S. M. a voullu les charger particulièrement de six points, ainsy que vous l'avez peu voir par la copie de l'instruction qui vous a esté envoyée. C'est ce qui m'oblige d'en faire l'extrait et de vous supplier de me donner les avis que vous jugerez nécessaires sur ce qu'ils contiennent par la cognoissance exate (*sic*) que vous avez de ce qui se passe dans votre diocèse[1]. »

Le sixième de ces points est ainsi libellé dans l'extrait qu'en transmet Bâville : « S'il y a de mauvais catholiques qui jouissent des biens des Religionnaires qui sont hors du royaume, les fruits doivent être saisis et séquestrés après qu'ils auront été avertis sans se corriger. »

C'était, avec un moyen terme, la préface de la confiscation. Ainsi disparaissent, au lendemain même de la déclaration, si longuement élaborée, réserves et ménagements enfin consentis par le roi et consignés dans les commentaires qui en sont adressés aux intendants et aux évêques[2]. Pontchartrain, Daguesseau et Noailles étaient joués. Bâville, avec des complicités, ou même avec des autorisations, que, plus tard, son collègue de Poitou, d'Ableiges, semble avoir aussi connues ou soupçonnées, réorganisait, en dépit de son apparente défaite, sa police d'informations et de répressions, en confiait sans hésiter une part au clergé de son département et se reprenait à son plan d'uniformité confessionnelle. La contrainte y changeait seulement de forme.

Avant ces mesures, le roi avait fermé de nouveau sa frontière aux fugitifs[3], la France étant alors en retard sur le principe des traités de Westphalie qui permettait l'émigration aux

1. Arch. départ. de l'Hérault, C (Intendance), 273 (liasse). Cf. (même cote) une pièce non datée, mais qui vise expressément la déclaration royale du 4 février 1699 concernant l'émigration calviniste. C'est aussi une circulaire aux évêques du Languedoc, avec la liste de leurs noms, pour l'expédition des paquets. Là ce passage : « *Aiant aussi receu ordre du Roy de faire saisir les biens des fugitifs dont les N. C. jouissent, s'ils ne remplissent pas tous les devoirs de notre religion*, j'ay fait tout ce qui m'a esté possible pour connoître ceux qui les possèdent, en me faisant représenter les sentences des juges qui les ont mis en possession. Je vous envoie l'état qui regarde votre diocèse. Je vous supplie de vous informer de quelle manière ceux qui les possèdent se gouvernent. S'ils en usent mal, *je ne manquerai pas de donner ordre pour faire saisir ces biens*, après les avoir avertis. »

2. Voy. J. Lemoine, *ouvr. cit.*, Append. XXXIV-XXXVI, p. 390 et suiv.

3. Déclaration royale du 4 février 1699 (*Rec. de Pilatte*, p. 384 et suiv.).

sujets en désaccord avec leur prince sur les matières de foi. Il avait interdit à ces obstinés la vente de leurs biens avant l'expiration d'un délai de trois ans[1], combiné de façon plus étroite les procédés de gêne et d'asphyxie morale et matérielle au moment même où il formulait des recommandations de tolérance. On n'a qu'à comparer les dates des actes : c'est en juillet 1698 qu'il fait dresser un mémoire relatif aux biens des religionnaires émigrés jusqu'alors, laissés sans condition à leurs héritiers légitimes restés dans le royaume, sauf retour des possesseurs dûment convertis[2]; c'est fin janvier 1699, au plus tard, qu'intervient le projet d'édit relatif à l'émigration où sa part personnelle est évidente de par les notes mêmes qui commentent et discutent ce document[3], et c'est dans l'intervalle, le 7 janvier 1699, que, dans les instructions générales, il a fait donner des conseils de modération aux évêques et aux intendants.

Bâville était donc bien fondé, même à défaut d'instructions positives qu'il reçut, à interpréter dans le sens de la rigueur et pour l'établissement d'une pratique uniforme des rites les intentions royales. Il n'y perdit pas de temps. Dès son injonction du 10 mars aux évêques qu'il met en campagne et qui ne demandaient pas mieux, il double la police cléricale de sa police administrative. De tous côtés affluent les listes des chefs de famille, femmes, enfants nouveaux convertis qui donnent des « marques de catholicité » en assistant à la messe ou qui prouvent leur obstination coupable par leur absence ou leurs trop rares apparitions à l'église. Curés, marguilliers, subdélégués, juges d'appeaux et simples juges, sous la direction des hommes de confiance de l'intendant; gens de toute qualité, de caractère quelconque, bedeaux, marguilliers, portiers, dévotes adressent ou font adresser leurs renseignements à l'administrateur de la province. Et son secrétaire Le Sellier les centralise, les contrôle, les classe : autant de preuves à fournir pour les procès de confiscation[4]. A l'aide des fonds pris aux religionnaires eux-mêmes ou à leurs

1. Déclaration du 5 mai 1699 (*Ibid.*, p. 387 et suiv.).

2. Bibl. nat., fr. 7045 (coll. Rulhière), fol. 212 r° et suiv. Projet sans date, mais daté par la mention suivante : « La déclaration du mois de février 1698 *pour six mois qui ne sont pas encore écoulés.* » Inédit (sera publié).

3. Ibid., fol. 226 r° et suiv. Remarques sur le projet de déclaration relatif à l'émigration protestante, 4 février 1699. Inédit (sera publié).

4. Arch. départ. de l'Hérault, C (Intendance), 274, 309, 311, 312, 313 (liasses).

ayants droit se multiplient et se succèdent les escouades de missionnaires ou « inspecteurs » institués par Richelieu, longtemps soutenus par la Compagnie du Saint-Sacrement, puis par la Propagation de la foi et chers à Mme de Maintenon.

Ce régime d'espionnage et de pression reçoit à ce moment une vigueur nouvelle, il est commun à tous les diocèses de Languedoc et se prolonge jusqu'à la guerre des Camisards.

Les effets ne s'en font pas attendre : la confiscation totale des biens suivait le sequestre des fruits prononcée par les juges subalternes et, dans la plupart des cas, confirmée par l'intendant, sauf parfois réserve de biens dotaux, de parts de mineurs ou sauvegarde d'hypothèques en faveur de créanciers orthodoxes, ou de quelque membre bien pensant de la famille dépossédée. Les listes de suspects et d'obstinés abondent, la plupart du temps renouvelées aux grandes fêtes de l'année. Et les jugements correspondent, comme le prouvent les registres des présidiaux et les ordonnances de l'intendant. On y voit parfois passer, ce qui est tristement humain, l'action de cohéritiers intéressés, l'espoir d'une prime accordée à la délation dans la famille même, et ces défaillances, abaissant le niveau de la morale publique, accroissaient le nombre des spoliations.

S'il n'est pas aisé de faire en entier le dénombrement des saisies, rien ne le serait plus que d'en réunir des centaines d'exemples. « Il y eut beaucoup de saisies faites en 1699, » dit une note des bureaux de Bâville, rédigée pour le service des biens de religionnaires en 1704, et la mention de cette exceptionnelle activité se répète plus loin[1]. Car la question et la procédure, de confessionnelles qu'elles étaient d'abord, devinrent très rapidement fiscales, comme il était arrivé aux approches et au lendemain de la Révocation de l'édit de Nantes, comme il arrive toujours dans les débats impliquant à la fois des éléments cultuels et des éléments économiques. La fièvre propagandiste se double d'une affaire, à tel point que Bâville en paraît lui-même un moment gêné. « Il ne croit pas (à la date du 7 juillet 1699) qu'il reste rien des biens des religionnaires, la pluspart ayant esté donnez à leurs héritiers qui sont restés dans le royaume. » Puis, le 26 août 1700, il demande « si les nouveaux ordres qu'il a reçus (relatifs à un changement dans la régie des biens) ne changent rien aux pre-

1. Arch. départ. de l'Hérault, C (Intendance), 308 (liasse).

sujets
avait
ratio
pro
mî
q

manière qu'il a eus, de donner maintenrée aux N. C. qui possèdent des biens de fugitifs lorsque Mrs les evesques l'assurent qu'ils sont véritablement catholiques, ce qui réduira cette régie à peu de chose, parce que cet expédient est très efficace, et détermine tous ces gens-là à quitter leur ancienne religion, qui est la fin qu'on s'est proposée[1].

Encore que fort exagérée, l'affirmation est à retenir. Car la vraie pensée et l'aveu sont dans les derniers termes. La confiscation est surtout un moyen de coercition, le maintien en possession, une récompense du zèle néophyte[2], et c'est bien la théorie qu'il a inculquée à ses agents. Si ces magistrats subalternes éprouvent le besoin de justifier leur jurisprudence par un considérant orthodoxe, ils diront, par exemple : « Attandu que les clauses generales inserées dans les testamens des Religionnaires n'ont pas esté faites que pour conserver à ceux qui restent en France la jouissance des biens afin de leur donner moien d'assister leurs parens fugitifs, il doit être le bon plaisir de Mgr l'intendant d'ordonner que lade saizie et baniment tiendront sur la moitié des biens et droits qui compètent audit Gabriel Malbois, fugitif, auquel effet les rentes et revenus d'iceux seront remis pour en estre fait tel employ qu'il plaira à Mgr l'intendant. Fait à Béziers, le 17 octobre 1699. BOUSSANELLE[3]. »

Les subalternes, comme l'intendant, avaient, par l'exercice d'une telle juridiction, un immense pouvoir, celui de ruiner les familles indociles; de s'assurer, d'autre part, des reconnaissances achetées à ce prix. Ils n'entendaient pas y renoncer.

Et c'est ainsi que la déclaration royale du 13 décembre 1698, parfois présentée comme une promesse de tolérance, une rémission, par oubli volontaire, dans l'âpre proscription de la conscience indépendante, aboutissait à une recrudescence de persécution.

Dès les premiers mois de 1699, et pour longtemps, sur des lieues de pays, l'œuvre du retour à l'unité catholique prit donc,

1. Arch. nat., G7 1322 (extraits des lettres de MM. les Intendants).
2. Cf. *Corresp. des contrôl. gén.*, II, n° 255, p. 71.
3. Arch. départ. de l'Hérault, C (Intendance), 305 (liasse). Ce Boussanelle, avocat au présidial de Béziers, est un des chargés d'affaires de Bâville, un de ses hommes de confiance, délégué par lui, sans être un subdélégué officiel. Pour leur besogne, ces agents reçoivent, sur sa demande, des allocations du roi, prises le plus souvent sur les biens des religionnaires.

entre autres formes, celle d'un vaste transfert de biens. Sous les *recherches* des donneurs d'avis, des commis de finances, des robins de toute espèce s'en vont au fisc royal, et de là se dispersent en des largesses escomptées d'avance, l'avoir des bannis et des fugitifs, leur part héréditaire ou ce qui en reste encore, laissés jusque-là, par un calcul administratif, en la possession des familles récemment converties.

Celles qui, après avoir subi de force la formule de l'abjuration, se refusent à la pratique de la discipline imposée voient cette portion de leurs biens communs, la portion des absents, passer en des mains étrangères ou qu'ils jugent impures ; le champ reçu des ancêtres, rattaché au foyer familial par les mille liens de la passion paysanne pour la terre, la châtaigneraie, le pré, la vigne, le bois d'olivier profiter aux agents d'une régie, aux acquéreurs de propriétés que l'arbitraire a rendues vacantes, aux parents déloyaux qu'une orthodoxie intéressée a institués héritiers des martyrs et des exilés. Avec eux est parfois perdue sans retour la tombe de la famille, le coin où reposent les cendres écartées des enceintes consacrées, le cimetière furtif qu'annonce et marque encore, sur bien des pentes cévenoles, en quelques endroits respectés, plus souvent rachetés au cours d'époques plus clémentes, la tache mince et noire des cyprès. Avec eux disparaît l'atelier urbain où des générations ont exercé le métier paternel, au chant des psaumes, interrompu avant même l'édit de Révocation, et la maison change de maîtres, ne s'ouvre plus qu'à des visages inconnus d'elle.

C'est à des effets de cette nature que se mesurent et la résolution active d'un Bâville et l'impuissance raisonneuse d'un Daguesseau. Les intentions abstraites, la volonté même bienveillante des gouvernements n'atteignent pas toujours la matière persécutée et souffrante. C'est l'exécution de détail qui intéresse l'homme. Elle est concrète et prochaine, celle-ci, et telle que le peuple, individu ou famille, y profite ou en souffre dans la réalité. C'est celle dont le Languedoc et d'autres provinces ont gardé le souvenir. Peu importaient les ménagements d'un Pontchartrain ; ce qui importait, c'était la pratique d'un Bâville et, plus encore, de ses agents, de ses subdélégués, de leurs sous-agents aussi et de leurs policiers dans chaque paroisse ou communauté. Mais c'est d'elle que le régime et le clergé du temps portent la responsabilité.

Il y avait là, d'ailleurs, au point de vue politique, pis qu'un acte prolongé d'intolérance; il y avait un contresens. Quelques mois après l'essai des moyens de contrainte unitaire paraissaient les premiers indices du soulèvement des Cévennes, de la guerre camisarde.

Lorsque, d'Anduze à Saint-Jean-du-Gard, deux vieux centres huguenots de Languedoc, en suivant la montée d'un vallon, on s'arrête à Mialet, lieu de naissance de Laporte, dit Roland, l'âme intelligente et organisatrice du mouvement de 1702, on a devant les yeux un horizon fermé, avec des franges de châtaigneraies sur l'enceinte des collines. Nulle échappée que vers le ciel. Le long du petit village, les eaux d'un des Gardons, qu'on entend sans les voir, lavent d'un flot rapide les roches de granit gris. Et, surplombant la route plus tard ouverte par Bâville vers les hauts réduits cévenols, les parois à pic des roches entr'ouvrent leur mystère en grottes autrefois familières aux seuls paysans d'alentour. A l'aspect du groupe des habitations surbaissées, on sent qu'en hiver l'inclémence de la saison, même sous le ciel du midi, resserre les hommes comme sont tassées leurs demeures, qu'on dirait appuyées de l'épaule l'une contre l'autre en un contact frileux. Et l'on se reporte au temps des veillées; on comprend la propagande facile, intime, exaltée, au cours des persécutions, qui, de proche en proche, gagna, ainsi qu'une épidémie, les paroisses rurales, leur fièvre quotidienne, et, après la terreur résignée, l'élan spontané pour la défense de la foi.

C'est là que Laporte, dit Roland, le soir, lisait sa Bible, à la lueur de ces lampes qui ont gardé la forme primitive des luminaires trouvés aux catacombes romaines, et la Bible restée longtemps dans sa famille, pieusement conservée aujourd'hui par les soins de la Société de l'histoire du Protestantisme français, comme sa petite maison du *mas Soubeyran,* cette Bible porte encore, très visibles, l'usure et la marque des doigts rudes qui l'ont feuilletée. Les traces apparaissent surtout au bas des pages qui appellent l'ire de Dieu sur les Ninive et les Babylone, persécutrices d'Israël, soulignent les cris d'Ésaïe, d'Esdras et des petits prophètes, violents entre tous. Les Évangiles, d'où les ministres tiraient leurs préceptes, ne semblent plus répondre au sentiment de révolte populaire; c'est la colère de l'Ancien Testament qui, désormais, animera les nouveaux Puritains, à la pensée qu'ils ne sauront bientôt plus où vivre, où prier, où se faire ensevelir.

L'insurrection camisarde est sortie de là, de cette inspiration farouche : c'est le soulèvement instinctif des laboureurs et des petits paysans dans les Cévennes devant la gêne de la conscience religieuse; c'est, à l'état de protestation armée, le culte des souvenirs, la souffrance morale et la ruine économique.

Bâville avait cessé de la craindre, ne pouvait plus la prévoir. Sa thèse officielle, et peut-être sa conviction d'administrateur, à ce moment du moins, est que, forcés d'opter entre leurs biens et leur foi, les Nouveaux Convertis seraient presque unanimes à choisir les premiers[1]. Erreur de fait et aussi anachronisme dans l'emploi des moyens. Sa juridiction d'exception rencontra des limites : il ne pouvait être un duc d'Albe. Il faut, en des cas semblables, ou abandonner la partie ou ne pas laisser subsister les racines mêmes des croyances populaires : elles repoussent.

Sa principale préoccupation et celle de ses patrons paraissent avoir été, en 1700 et 1701, de présenter à la cour le tableau de l'unité confessionnelle enfin rétablie, sauf exception de rares obstinés et fanatiques. A l'en croire, les émigrés rentrent, l'industrie et le commerce prennent une nouvelle activité.

Aussi voit-on se renouveler les efforts auprès des dissidents du haut clergé et particulièrement de Bossuet pour amener, chez eux-mêmes, l'unité d'opinion, l'adhésion aux mesures de contrainte. Pendant toute l'année 1700 et jusqu'en janvier 1701, non content d'accumuler à l'adresse de Bossuet les arguments et les textes en faveur de sa doctrine et de sa pratique, Bâville lance à l'assaut de cette résistance gênante les évêques de Languedoc les plus autorisés, les mieux en cour, MM. de Mirepoix, de Rieux, de Nîmes, d'Alais, de Montauban; concerte avec eux les considérants les plus capables de rallier leur illustre confrère; s'étonne et se plaint avec eux de leur insuccès commun[2].

1. Voy., entre autres références, J. Lemoine, *ouvr. cit.*, Append. VI (Bâville à Châteauneuf, 17 janvier 1698), p. 293; Append. VII (Bâville à Pontchartrain, 2 février 1698), p. 297; Append. X (Bâville à Châteauneuf, 11 mai 1698), p. 306. Il n'a jamais varié là-dessus. Daguesseau est d'un avis absolument contraire, ainsi que sur les dommages économiques résultant de la condition faite aux Nouveaux Convertis.

2. *Corresp. de Bossuet*, éd. Lachat, t. XXVII, lettre XXXIX, p. 158 et suiv. (La Broue à Bâville); lettre XL, p. 167 et suiv. (Fléchier à Bâville); lettres XLI et XLII (de Bertier à Bâville), et p. 182, à la suite des deux lettres précédentes, mémoire de l'évêque de Montauban (de Nesmond), réimprimé dans le recueil de M. J. Lemoine.

Entre-temps, des exemples sont mis en œuvre auprès du prélat, surtout celui de l'intendant de Montauban, Le Gendre, un Bâville doucereux dont l'aménité et l'onction ne se refusent pas, contre les obstinés, à l'emploi des lettres de cachet. Et les Jésuites s'en mêlent ostensiblement; Le Gendre édifie par sa conduite, faite de tact et de zèle pieux autant qu'actif, le missionnaire La Rue, l'un des « gros bonnets de l'ordre ». Le Gendre et La Rue ont attendu le départ de Pontchartrain, qui a résigné le contrôle général en septembre 1699 et pris les sceaux. Ils ont plus facile accès auprès de Chamillart, l'accablent de témoignages sur l'œuvre de la propagande montalbanaise qui réussit « à merveille[1], » vont plus haut, jusqu'au roi, lequel entend favorablement parler de ces prodiges, en entretient Bossuet.

Ainsi mis en cause derechef, le prélat ne s'en émeut point. On le voit au ton dédaigneux, bien que discret, de sa lettre à La Broue, l'évêque de Mirepoix, qui, abandonnant sa réserve première, fait auprès de lui preuve d'une infatigable insistance : « J'ai appris, Monseigneur, et c'est de S. M. elle-même, que, dans la ville de Montauban, tous les réunis alloient à la messe, à la réserve de trois ou quatre. Je présume qu'il en est à peu près de même dans la plupart des autres villes de vos quartiers. » Il a très bien discerné le mouvement imprimé par la pression officielle. Mais la sincérité de l'acte, s'en occupe-t-on? « Ceux qui vont à la messe, à quoi plusieurs sont disposés et à qui on ne demande autre chose quant à la disposition du cœur, croient s'être acquittés de tout par ce moyen et ne songent plus à rien du tout; en sorte qu'on ne trouve pas leur conversion plus avancée. *Je crois, au reste, que ceux qui paroissent si contents de cette assistance à la messe y voient autre chose, et, sans entrer là dedans,* je vous demande, pour mon instruction et par rapport à mon expérience, comment vous croyez qu'on peut profiter des exemples que l'on vous donne en vos pays[2]. »

Bossuet ne voulut jamais *entrer là dedans* et savait, d'ailleurs, qu'on se refuserait à comprendre l'intègre et hautaine amertume de ses allusions. Il méritait donc d'être morigéné par le P. La Rue, qui perd, à la fin, patience et, en quelque mesure,

1. *Corresp. des contrôl. gén.*, II, n° 167, p. 47, et n° 260, p. 72.

2. Bossuet, *Corresp.*, éd. Lachat, t. XXVII, p. 94, lettre XII (Bossuet à M. de la Broue, évêque de Mirepoix; Paris, 19 mars 1700). Cf. la réponse de La Broue, 1er avril 1700, *Ibid.*, p. 95, lettre XIII.

respect; l'adjure, au nom de Dieu, d'employer « toute la lumière, l'ardeur et le crédit » qui lui appartiennent pour hâter la fin du grand ouvrage; semble, en conclusion, le rendre responsable de « la diversité et même de l'opposition » qui se remarquent dans plusieurs provinces en la conduite de l'entreprise[1].

On n'a pas la réponse de l'évêque, si tant est qu'il ait répondu. Et, pour lui, le débat semble clos.

Que pouvait même l'autorité morale de Bossuet contre une propagande qui servait tant d'intérêts, comme il le laisse entendre; contre une croisade mêlée de spéculations véreuses et d'intrigues politiques? Ni les scandales financiers dont Montauban et le Poitou viennent d'être le théâtre ni la nécessité de ménagements nettement démontrée par plusieurs intendants ne sont alors comptés pour rien[2]. Chamillart, honnête, mais docile et, sur bien des points, borné, semble, en cette affaire, avoir voulu rompre avec la tradition de son prédécesseur[3]. Évêques et réguliers purent, à l'aise, déployer leur zèle et combiner leurs opérations. Parmi les derniers, les Jésuites, confondus d'abord dans une rivalité d'efforts avec d'autres ordres, Sulpiciens, Prémontrés, Capucins, Récollets et même Pères de l'Oratoire, finissent par émerger et prendre le dessus. Ils accroissent le nombre et l'importance de leurs immeubles en Béarn, en Guyenne, en Poitou, en Dauphiné, dans tous les diocèses du midi où les Nouveaux Convertis sont les plus nombreux. En Languedoc, Bâville, qui, dix ans auparavant, avait déjà confié à deux d'entre eux, les PP. Chaurand et Guevarre, l'enquête et la recherche relatives aux biens des fugitifs, leur donne ou leur maintient les grandes maisons d'éducation de Nîmes, Montpellier, Toulouse, Albi, Castres, Carcassonne, Béziers, Tournon, le Puy, Aubenas, met entre leurs mains les fils de la haute bourgeoisie et de la noblesse, *nouvellement réunies*, les établit un peu partout[4]. Ils ne manquent pas de reconnaissance, et c'est ici que se peuvent

1. *Ibid.*, t. XXVIII, p. 556 et suiv., lettre XXXVI (le P. La Rue, jésuite, à Bossuet; de Nîmes, 17 janvier 1701).

2. *Corresp. des contrôl. gén.*, II; sur les scandales financiers : p. 39, n° 140; p. 60, n° 213; sur la tolérance de certains intendants : p. 27, n° 91; p. 29, n° 99; p. 44, n° 152.

3. *Ibid.*, n° 99, note.

4. *Hist. gén. de Languedoc*, éd. Privat, t. XIII, p. 695. Cf. *Corresp. des contrôl. gén.*, p. 46, n° 162.

surprendre, sur un point, les liens qui leur attachent le tout-puissant intendant.

En septembre 1700 était arrivé à Montpellier le P. La Rue, l'apôtre le plus vanté des conversions montalbanaises. Il y fait, selon le vicaire général d'Alais, M. de Mérez, l'œuvre « d'un digne ouvrier[1], » prêche, exhorte, séduit, menace, confesse, est surtout très exact à correspondre avec le contrôleur général. Et, de même qu'à Montauban il a soutenu auprès de Chamillart et poussé Le Gendre[2], de Montpellier il soutient et appuie Bâville, qui, malgré son caractère, son âge, son autorité personnelle, ne dédaigne pas cet intermédiaire obligeant et redoutable.

D'où la lettre connue et citée[3], mais qui n'a pas été considérée de ce point de vue spécial, où le jésuite sollicite Chamillart en faveur de son puissant client. Elle date du 21 septembre 1700. Après l'éloge si naturel de Le Gendre qu'il vient de quitter, l'expression toute naturelle aussi de la nécessité qui s'impose d'établir une « uniformité de sentiments » et de pratique dans toutes les provinces, le P. La Rue, informateur autorisé du ministre, essaie de le faire revenir de préventions qu'il ne précise pas, mais semble connaître. Chamillart avait recommandé au persuasif missionnaire « d'insinuer à M. de Bâville qu'il était à propos qu'il ne songeât point au voyage de Paris. » Mais Bâville voulait aller à Paris et surtout à Versailles. « Le motif de son voyage étoit moins de mettre ordre à ses affaires domestiques, qui ont cependant un très grand besoin de ses soins, que de tâcher de contribuer à *mettre un ordre fixe aux affaires de la religion* par les conférences qu'il auroit eues avec les personnes qui en ont la principale direction. Ce seroit le moyen de terminer efficacement bien des difficultés que l'on ne peut traiter que foiblement par les lettres et les mémoires. Vous y ferez, dans l'occasion, l'attention que vous jugerez à propos[4]. »

Voilà bien le plan qui ne réussit pas, la partie liée qui échoua. Bâville, appuyé des Jésuites, attendu peut-être par le P. La Chaise, arrivait à Versailles comme l'inspirateur et l'auteur principal de l'œuvre entreprise pour la restauration totale de l'offi-

1. Arch. départ. de l'Hérault, C (Intendance), 274 (liasse).
2. *Corresp. des contrôl. gén.*, II, p. 28, n° 93; p. 56, n° 198.
3. Monin, *ouvr. cit.*, p. 32 et suiv.
4. *Corresp. des contrôl. gén.*, II, p. 56, n° 198.

cielle orthodoxie, sans doute (on n'eût pu faire moins pour lui) comme le futur ministre de l'unité rétablie, le successeur à la fois de Châteauneuf et de Pontchartrain en une place qui n'était pas au-dessus de son mérite.

Il resta l'instrument et, en quelque mesure, la dupe de la politique confessionnelle pour une grande part dirigée par lui. L'apostille de Chamillart à la lettre du P. La Rue porte que le contrôleur général « s'intéresse assez à M. Le Gendre » et à un autre protégé de son correspondant. Nulle mention de Bâville. Saint-Simon nous dit que Bâville était redouté du personnel des conseils pour ses qualités mêmes et sa lucide énergie. Lorsque, longtemps après la guerre des Cévennes, en 1718, sourd, la vue affaiblie, goutteux, comblé, d'ailleurs, de considération et de faveurs accordées à sa famille, il put revenir à Paris, il n'était plus à craindre.

De son action qui, en matière de police cléricale, dépassa les limites de son département et s'étendit au royaume entier, se constate un résultat au fond négatif : si l'unité confessionnelle n'était pas faite dans les consciences, et les mesures de précaution et de rigueur prises de 1722 à 1726 l'attestent par elles-mêmes, comme la persistance du protestantisme en France, l'uniformité apparente de rites établie par la force n'en constitue pas, désormais, davantage pour les Nouveaux Convertis une garantie de sécurité. Leur condition reste la même; ils continuent de vivre et de mourir à l'état de suspects et leurs enfants, baptisés catholiques, héritent, selon les attitudes, les milieux et les juges, ou du soupçon ou du mépris.

On ne peut croire que ç'ait été là l'objet des résolutions de Louis XIV ni qu'il ait voulu s'en contenter. Mais, peut-être, a-t-il sincèrement espéré en la vertu des formules pour amener à la longue ce nivellement des volontés qui, seul, lui semblait assurer l'harmonie et l'équilibre du règne. Peut-être, si l'on en croit Saint-Simon sur la piété du roi, sur « cet attachement pharisaïque à l'extérieur de la loi et à l'écorce de la religion, » à quoi l'opinion de Mme de Maintenon ne contredit pas[1], faut-il voir, dans les ménagements inefficaces autorisés un moment par lui

1. *Corresp. gén. de Mme de Maintenon*, éd. Lavallée, t. IV, p. 308, lettre LXXII : « La religion..., *on* en veut toutes les pratiques extérieures, mais non pas l'esprit... »

entre la conviction intime de ses sujets et leur apparente soumission, une concession faite d'une part aux intérêts matériels de l'État, d'autre part à la suggestion continue des Jésuites, qui, sous le P. Gonzalès de Santalla, s'obstinaient à restaurer, au profit de l'Église ultramontaine, l'unité des pratiques religieuses. Et, si ce moyen terme ne suffisait sans doute pas aux exigences du confessionnal, le royal pénitent n'y pouvait-il trouver de quoi racheter, à l'égard de Rome, sa fermeté dans l'affaire des libertés gallicanes, un devoir et un bénéfice pour son autorité temporelle, une assurance de son salut spirituel?

Car il ne cédait rien du principe de l'unité religieuse. Il suspendait seulement, par omission regrettée, la rigueur de la discipline commune et désirée en matière de pratiques extérieures, permettait la trêve de la contrainte appliquée aux personnes, laissait, d'ailleurs, s'exercer les sanctions civiles et économiques à l'égard des contrevenants, des *non-conformistes*.

Le conseil institué en 1699 pour la surveillance de cette administration n'y change rien. Il n'est pas, d'ailleurs, une cour suprême s'inspirant de principes indépendants, mais un bureau supérieur d'informations et de police[1]. Du reste, il dura peu.

Est-ce à dire que les efforts de Pontchartrain, Daguesseau, Noailles soient demeurés absolument vains? Il n'est jamais inutile que, dans le cours de mesures oppressives, les formules d'une tolérance, si restreinte soit-elle, aient pu se faire entendre. Ces administrateurs et ce prélat ont interrompu la prescription de l'intolérance. Les revendications de la conscience religieuse ou simplement humaine ont pu, dans le siècle qui a suivi leur action, s'appuyer sur les précédents établis par eux.

Ni Pontchartrain ni Daguesseau, jansénistes ou suspects de jansénisme, n'ont semblé pourtant voir clairement que leur effort était commandé par les droits de la foi. Le souci du bien public leur a suffi; peut-être serait-on exigeant à demander davantage à des hommes de leur temps. Et il serait, d'ailleurs, malaisé d'apprécier, en des occasions semblables, combien de tolérance le souci des intérêts matériels a pu verser dans le monde.

1. Saint-Simon, éd. de Boislisle, t. VII, Append. I, p. 410 et suiv. Cf. Arch. nat., TT[5] 430, pièce 130. — La première séance eut lieu le 25 juillet 1699 chez M. de Beauvillier (et non le 13 septembre, date que donne la *Gazette d'Amsterdam*, année 1699, n° LVII, et Extraordinaires LVII, LVIII et LXII, d'après la note accompagnant le passage cité ci-dessus).

Un sentiment d'humanité et de douceur naturelles, qui annonce en sa personne le rôle de quelques généreux prélats du XVIIIe siècle, paraît avoir inspiré Noailles, avec quelque appréhension de la mainmise que l'œuvre des convertisseurs à outrance pouvait donner au P. La Chaise sur le roi.

Il n'est pas jusqu'à l'intransigeance canonique de Bossuet qui n'ait servi cette œuvre méritoire et peu consciente. Il écarte les hérétiques des autels, ne les supprime pas. Et, par son dédain de leur péché comme par son respect inflexible des droits et des devoirs de l'Église, le gallican devient l'allié des jansénistes pour un effet non prévu.

C'est ainsi que fut sauvé, légalement, ce *culte intérieur* que prescrit, faute d'autre, le *Résultat du projet des zélés pour la foi*, la pièce interceptée par Bâville, et, avec lui, un ferment de libertés futures. Car cet acte réfléchi, préparé, qui est la consultation des évêques et des intendants en 1698, démontre, par ses concessions mêmes, à côté des rigueurs maintenues, combien peu, fût-ce sous un régime absolu, un système de contrainte a finalement de prise sur les consciences. Bâville et ses amis pouvaient se rassurer, les calvinistes réfractaires ou Nouveaux Convertis, secrètement hostiles aux sacrements imposés, aux simulacres de conversion, ne vécurent pas sans religion. Il n'y en eut pas moins, en dépit des persécutions, dans les familles l'enseignement vivace des livres sacrés et leur commentaire, illuminé de temps à autre par les exils, les supplices et les morts sur les galères du roi.

L'expérience manquée de l'unitarisme violent valait, d'ailleurs, pour un enseignement plus général et plus haut encore que ne le commande le respect de tout dogme et de toute pratique sincères, mais transitoires et passagers de leur nature. Elle valait et porta plus tard témoignage pour les droits permanents de la conscience et de la pensée libres.

P. GACHON.

LA PRUSSE

AU

TEMPS DE BISMARCK[1]

LA DÉFAILLANCE D'OLMÜTZ.

I.

La fin de l'année 1848 avait marqué le terme de la révolution intérieure en Prusse; mais, pendant deux années encore, la question de l'unité allemande devait être agitée. Le Parlement de Francfort avait voté un projet de constitution impériale et offert la couronne au roi de Prusse; Frédéric-Guillaume IV l'avait déclinée par soumission historique à la maison de Habsbourg, par crainte de la guerre et surtout par horreur de la Révolution : « Ce n'est pas une couronne, c'est le collier de fer de l'esclavage, » écrivait-il à Arndt. Elle lui était présentée par un Parlement issu du peuple, et il ne l'aurait acceptée qu'offerte par les monarques. Rien sans les princes, telle était sa formule de politique allemande.

Mais, fidèle à ses promesses, il s'efforce d'obtenir l'adhésion des souverains. Il n'obtient que le concours de deux rois, ceux de Saxe et de Hanovre, qui n'osent le lui refuser par crainte de révolution intérieure; il scelle avec eux, le 26 mai 1849, le traité des Trois Rois; deux douzaines de petits princes y adhèrent pour former l'Union allemande. Et un an se passe encore en négociations et tergiversations.

Cependant, l'Autriche a surmonté toutes les difficultés. D'une

1. Voy. la *Revue historique*, mars-avril 1900, p. 241 et suiv.; septembre-octobre 1902, p. 25 et suiv.; novembre-décembre 1902, p. 225 et suiv.

poigne brutale, mais ferme, Schwarzenberg a dompté la révolte de Vienne, écrasé le nationalisme en Vénétie et Lombardie, avec le secours de la Russie vaincu la révolution en Hongrie. Il transporte ses troupes en Bohême, prêt à intervenir en Allemagne. Et, d'un ton cassant, il signifie qu'il veut le retour à la Diète, qu'il entend biffer 1848 de l'histoire allemande. Les rois vont à lui; au commencement de 1850, ils signaient l'alliance des Quatre Rois, destinée à faire pièce au traité du 26 mai 1849, et quelques petits princes adhéraient à leur tour à cette nouvelle combinaison. Ainsi l'Allemagne était divisée en deux groupes : ce qui reste de l'Union allemande, la Prusse avec les petits princes; — le parti de la Diète, l'Autriche, les quatre royaumes de Bavière, Wurtemberg, Saxe et Hanovre, et quelques moindres états.

En mars 1850, les députés de l'Union se réunissent à Erfurt, en Parlement allemand, pour délibérer sur le projet de constitution adopté lors du traité du 26 mai. La majorité vote d'un seul élan ce projet avec les modifications nécessitées par le cours d'une année et les changements de l'Union; mais une forte minorité a revendiqué les droits de la vieille Prusse; Stahl, Louis de Gerlach, Bismarck ont protesté contre tout amoindrissement du pouvoir royal, contre l'adoption d'un drapeau « dont les couleurs sont depuis deux ans celles de l'émeute et des barricades. » Et ce parti, — on l'appelle la *camarilla*, — va presser de toute sa force sur Frédéric-Guillaume IV pour qu'il retarde encore la solution de la question allemande.

Au lendemain du Parlement d'Erfurt, Frédéric-Guillaume IV est dans le même état qu'après l'Assemblée de Francfort, il réfléchit, il hésite, il suppute. C'était l'homme du provisoire; il avait entre les mains un papier, il ne pouvait se décider à lui donner force de loi. L'Autriche comptait bien l'en empêcher, et, pendant le Parlement d'Erfurt, elle invitait les gouvernements allemands à envoyer leurs délégués à Francfort pour rétablir la vieille Diète.

Sur le conseil d'un prince généreux et de haute allure, le duc Ernest de Saxe-Cobourg[1], Frédéric-Guillaume IV répond à l'invitation autrichienne en convoquant les princes fidèles à l'Union; ils accourent à Berlin le 8 mai, — on n'avait jamais vu

1. Duc Ernest de Cobourg, *Aus meinem Leben*, t. I, p. 516.

dans la capitale prussienne tant de têtes couronnées, — et le brillant des uniformes, le cliquetis des armures enthousiasment Frédéric-Guillaume IV qui, en très réelle sincérité, proclame ses bonnes intentions, prêche l'accord entre princes et annonce la prochaine unité de l'Allemagne; mais sans précipitation, « pas trop de zèle, mes chers amis, » répétait-il à ses hôtes.

Dans les réunions de ministres, on est moins enthousiaste et chacun joue au plus fin. Dans le cabinet prussien, il n'y a pas d'accord : le président, comte Brandenburg, avec le général de Radowitz, conseiller officiel, mais sans titre, veut l'unité allemande; les ministres de l'Intérieur et de la Guerre, Manteuffel et Stockhausen, sont des particularistes prussiens. Le chef du cabinet de Hesse électorale, Hassenpflug, soulève des difficultés de toutes sortes, on n'arrive à une forte entente ni sur la constitution ni sur l'attitude à prendre vis-à-vis de la Diète. A la dissolution du Congrès des princes, le 15 mai, le provisoire est toujours le même. A Francfort, autour de l'Autriche, se groupent les quatre royaumes, les deux Hesses, électorale et Darmstadt, le Holstein, Limbourg, Lichtenstein et Hambourg; la Diète s'installe à nouveau dans le palais de Tour et Taxis et reprend bribes après bribes ses délibérations d'antan.

Quelques mois s'écoulèrent ainsi en correspondance, en entrevues, en piétinement de la Prusse, en marche sûre et droite de l'Autriche[1]. Le tzar, mécontent de la marche des affaires allemandes, donnait des conseils qui ressemblaient à des ordres. Il croyait avoir sauvé l'Europe du péril révolutionnaire et le signifiait avec hauteur; il était intervenu, en faveur de l'Autriche, en Hongrie; il estimait l'heure proche où il lui faudrait également intervenir en Allemagne, et, comme pour s'y préparer, il passait tout l'été à Varsovie; de Vienne et de Berlin, les princes et les ministres étaient accourus pour consulter le dieu et le rendre propice à leurs desseins; il avait daigné aller jusqu'en Prusse, et son royal beau-frère s'était senti devant lui assez mince personnage. Il était acquis à la politique autrichienne, qui était de réaction, et, dès le mois de mai, Schwarzenberg avait toute

1. Sur cette période, Sybel, *Die Begründung des deutschen Reichs*, t. I, p. 371 et suiv.; Biedermann, *Geschichte Deutschlands*, 2e partie, 1840-1874, t. II, p. 9 et suiv.; Klüpfel, *Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen*, t. I, p. 143 et suiv.; Adolf Beer, *Die deutsche Politik des Fürsten Schwarzenberg bis zu den Dresdener Konferenzen* (*Historisches Taschenbuch*, t. XI).

influence à Varsovie; lui et ses ambassadeurs entendaient en user[1]. A Berlin même, le parti prussien ne voyait de salut que dans l'intervention russe. « Nous devrons être encore heureux de cet affront fait à notre patrie, écrivait le général de Gerlach. Je commence à le croire nécessaire; la démocratie relève partout la tête[2]. »

Sûre de cet appui, l'Autriche n'évitait aucun conflit avec la Prusse; dans l'été de 1850, la question allemande va se poser sous trois formes, sur trois terrains différents : la situation des duchés danois, le débat constitutionnel en Mecklembourg, la lutte en Hesse électorale. De cette dernière sortira le conflit qui faillit susciter la guerre en Allemagne et qui aboutit à la profonde humiliation de la Prusse aux jours d'Olmütz.

II.

Depuis deux ans, la Prusse avait été avec le Danemark en guerre suspendue par de longs armistices. Lors de l'explosion du sentiment national en 1848, les populations allemandes du Holstein et du Slesvig (partie méridionale) s'étaient soulevées contre la domination danoise; un gouvernement provisoire avec une lieutenance avait été institué à Kiel et avait fait appel au secours de la Prusse. Sous la poussée de son peuple, Frédéric-Guillaume était intervenu en faveur du Holstein, terre allemande; mais les difficultés intérieures n'avaient pas permis à la Prusse de peser de tout son poids dans la lutte contre le Danemark; la Suède était intervenue à son tour; l'Angleterre et la Russie avaient donné leurs conseils et proposé leur médiation. Depuis l'armistice de juillet 1849, la guerre n'avait pas été reprise; une commission administrative, composée d'un Danois, d'un Prussien et d'un Anglais, était chargée de rétablir l'ordre, elle n'y était parvenue qu'approximativement et dans les parties occupées par les armées en état d'armistice. Tout cela ne pouvait être que provisoire. Le tzar insistait vivement pour la conclusion d'une paix définitive; à la fin du mois de mai, le prince de Prusse était venu à Varsovie s'entretenir avec Nicolas de la situation politique; Schwarzenberg était accouru, les délibérations avaient porté

1. Prokesch von Osten, *Aus den Briefen*, 2 mai 1850, p. 137.
2. Gerlach, *Denkwürdigkeiten*, 21 mars 1850, t. I, p. 449.

entre autres sur la question des duchés; le prince Guillaume avait rapporté à Berlin l'impression qu'il était temps d'en finir si la Prusse ne voulait pas affronter directement la colère russe.

La paix fut signée à Berlin le 2 juillet 1850[1]; la bonne entente était désormais rétablie entre le Danemark et la Confédération germanique; les anciens traités et conventions étaient remis en vigueur. Le roi de Danemark pouvait, conformément au droit fédéral allemand, faire appel à l'intervention de la Diète pour le rétablissement de son pouvoir légitime dans le Holstein; si cette intervention était refusée ou restait sans résultat, il lui était loisible de faire usage de la force armée pour rétablir l'ordre dans le Holstein. Les troupes prussiennes et suédoises devaient quitter les duchés après l'échange des ratifications. Un examen attentif démontre que ce traité était tout à l'avantage du Danemark; il allait lui permettre de lutter contre les insurgés dépourvus de tout secours; il remettait les choses dans la situation antérieure à 1848, et, contradiction singulière, la Prusse, qui n'admettait pas le retour pur et simple à l'ancienne Confédération, insérait dans son propre traité de paix des dispositions qui supposaient le rétablissement de la Diète.

Avant même d'attendre la ratification de ce traité[2], le roi de Danemark avançait son armée pour soumettre le Slesvig; les insurgés prenaient l'offensive et leurs troupes passaient l'Eider le 13 juillet. La bataille décisive eut lieu le 25 juillet près d'Isted; au soir, le Danemark était victorieux et le Slesvig était soumis. Les termes du traité de Berlin ne permirent pas aux vainqueurs de pénétrer immédiatement en Holstein et d'en finir d'un seul choc avec le soulèvement des duchés. Le Danemark requit l'intervention de la Diète pour rétablir son autorité; l'affaire traîna tout l'été et prit place dans le grand conflit qui partageait l'Allemagne.

Le parti d'empire, en effet, attachait une importance naturelle à la question des duchés; tenant pour patrie allemande tout pays où résonne la langue nationale, il revendiquait le Holstein comme de race et de terroir germaniques, et il s'était solidarisé avec les révoltés. Des jeunes gens, des officiers avaient en grand nombre rejoint l'armée de la lieutenance, et jusqu'à l'été de 1850 des quêtes étaient organisées dans toute l'Allemagne pour venir

1. Allen, *Histoire de Danemark*, trad. Beauvois, t. II, p. 342.
2. La ratification du traité de Berlin n'eut lieu que le 3 octobre 1850.

en aide aux frères des duchés[1]. Dans les pays de réaction, l'Autriche et les royaumes, les gouvernements entravaient les efforts des libéraux pour se solidariser avec les « révolutionnaires du nord, » et c'était une forme de la lutte nationale et politique. Le traité de Berlin, par lequel la Prusse abandonnait les duchés à leurs seules ressources, était considéré par le parti d'empire comme un désastre, par la réaction comme un succès dû à un heureux revirement de la politique prussienne et à la pression du tzar; l'appel à la Diète était regardé par l'Autriche comme une circonstance favorable pour abattre les prétentions du parti national et de la Prusse si elle venait à récidive dans ses vues ambitieuses.

Schwarzenberg ne manquait aucune occasion d'intervenir dans les difficultés allemandes. Un minuscule conflit lui avait déjà permis de poser nettement le droit d'intervention de la Diète[2]. Les deux duchés de Mecklembourg-Schwerin et Mecklembourg-Strelitz, — celui-ci très petit, l'autre assez important, — ont eu de tous temps des intérêts identiques et des assemblées communes. A la suite de la Révolution de 1848, un Parlement avait voté une constitution assez libérale, mais qui lésait, peut-être, les droits de Strelitz; le gouvernement de Schwerin avait néanmoins promulgué en octobre 1849 le projet parlementaire, à la grande colère de son petit frère; celui-ci avait cherché secours autour de lui, et comme, à cette époque, la Prusse représentait encore l'élément de force en Allemagne, il s'était adressé à elle. Cet appel était d'autant plus naturel que les deux Mecklembourg faisaient partie de l'Union constituée en suite du traité des Trois Rois; le conflit rentrait dans la compétence du tribunal fédéral de l'Union. Mais, presque au même moment, en septembre 1849, l'ondoyant Frédéric-Guillaume IV avait éprouvé le besoin de se rapprocher de l'Autriche et avait convenu avec elle de créer une commission fédérale, comprenant deux Autrichiens et deux Prussiens et chargée de résoudre les différents internationaux en Allemagne; la Prusse entendait par là les démêlés entre l'Union d'une part, représentée par elle, et les états qui n'en faisaient point partie; les querelles entre états de

1. Biedermann, *Mein Leben und ein Stück Zeitgeschichte*, t. II, p. 37 et suiv.; cf. L. Schneider, *Aus meinem Leben*, p. 163 et suiv.

2. Sur ce conflit, Biedermann, *Geschichte*, *loc. cit.*, p. 11 et suiv.

l'Union ne pouvaient être jugées que par le tribunal de cette Union. L'Autriche, tout au contraire, prétendait que toutes discussions entre états allemands, unis ou non, fussent soumises à la commission de Francfort. Le gouvernement de Strelitz, trouvant que sa protestation n'était pas assez vite admise à Berlin, fit appel également à la commission fédérale. Sur l'incitation de Schwarzenberg, cette commission intervint en faveur de Strelitz. Protestations du conseil de l'Union, réplique de l'Autriche, échange de notes; tout l'hiver durant, on batailla à ce sujet, et le cabinet de Vienne proclama hautement la persistance de la Confédération germanique, le maintien du vieux droit fédéral.

Mais la cause était trop petite pour envenimer la querelle. Un autre conflit surgit en Hesse et rendit aiguë la crise latente depuis un an en Allemagne.

Le vent de 1848 avait soufflé en Hesse électorale comme dans toute l'Europe centrale[1]. L'électeur Frédéric-Guillaume Ier, une brute, prétendit y résister et jeta à la porte les bourgeois assez audacieux pour se présenter à lui. Le peuple, sage, mais ferme, tint bon, parla haut, et le prince céda; c'était un roseau peint en fer. Il consentit tout ce qu'on réclamait de lui, et depuis deux ans le régime parlementaire fonctionnait avec tranquillité. Le cabinet Eberhard-Wippermann, d'opinion libérale, favorable à la « Grande-Allemagne, » avait la majorité dans la Chambre et la sympathie du pays. Cela ne convenait ni à l'Électeur, dont le pouvoir absolu était amoindri, ni à l'Autriche, qui trouvait cette attitude politique de mauvais exemple. Le ministère avait beau construire des chemins de fer, rédiger des décrets excellents, respecter la liste civile, Frédéric-Guillaume rugissait, pas trop haut, car il n'était pas remis de l'émotion de mars 1848, et le parti du sud, de démocratie assez avancée, lui inspirait quelque terreur. Il était encouragé dans sa réaction par quelques mauvais esprits; M. de Baumbach, ambassadeur à Munich, puis chef du cabinet privé, entretenait de secrètes intrigues avec les cours de Bavière et d'Autriche; enfin, l'Électeur tombait sous la coupe de M. Hassenpflug. C'était un triste personnage; ministre en Hesse de 1832 à 1837 et parti aux huées générales, il était entré au service de la Prusse, et, par un entichement déplorable du roi, était devenu président du tribunal supérieur à Greifswald;

1. Rothan, *l'Europe et l'avènement du second Empire*, p. 79 et suiv.

il s'y était comporté en tyranneau, probablement concussionnaire, et il était en 1849 l'objet d'une plainte grave pour faux et subornation de témoin. C'était l'homme qu'il fallait à l'Électeur. A deux reprises déjà, en janvier et août 1849, le ministère libéral avait offert sa démission au prince, qui lui faisait maintes difficultés; l'Électeur avait dû céder devant les remontrances des États et en l'absence d'un homme à poigne, capable de tout briser à coups d'état. Il négocia secrètement avec Hassenpflug; en février 1850, le cabinet protesta contre le choix des membres à la chambre des États d'Erfurt, Frédéric-Guillaume Ier refusa de le modifier; les ministres se retirèrent; l'Électeur confia immédiatement le pouvoir à l'excellent Hassenpflug; celui-ci prit la présidence du Conseil et le portefeuille de l'Intérieur; il s'adjoignit Baumbach, l'âme damnée du roi, et Haynau comme ministre de la Guerre.

Le nouveau cabinet se présenta devant les Chambres avec un programme modéré : protestations de loyalisme constitutionnel, changements dans la députation à Erfurt, assurances de dévouement à l'Union allemande. Mais Hassenpflug était trop démonétisé à Cassel pour qu'on attachât quelque importance à ses affirmations; le 26 février 1850, les États déclarèrent à l'unanimité moins une voix que le cabinet ne répondait pas à l'engagement du roi de ne prendre pour conseillers « que des hommes investis de la confiance publique. » Le ministère protesta, s'agita, si bien que, peu de jours après, la Chambre renouvela sa déclaration de méfiance, mais cette fois à l'unanimité; la voix dissidente s'était ralliée; c'était la guerre.

Elle éclata bientôt. Pour couvrir un virement illégal, Hassenpflug sollicita un vote que les députés s'empressèrent de lui refuser. Le prince prononça leur ajournement.

A cette époque se réunit le Congrès des princes à Berlin. L'Électeur s'y rendit et à son arrivée embrassa tendrement le roi. « Judas! » s'écria tout haut le duc de Brunswick; plus tard, reprenant sa pensée sous une forme plus diplomatique, ce duc montra à l'Électeur les dangers qu'il courait : « Vous avez déjà risqué une fois d'être chassé de votre pays, vous voulez étendre cette destinée à tous les princes allemands[1]. » L'Électeur ne répondit que par des grognements inintelligibles et Hassenpflug

1. Duc Ernest de Cobourg, *loc. cit.*, p. 559.

ratiocina dans les délibérations interministérielles pour retirer la Hesse de l'Union allemande. Au lendemain du Congrès, le délégué de la cour électorale siégeait à la nouvelle Diète de Francfort.

A Cassel, le conflit constitutionnel s'aggravait. Le budget n'avait pu être voté en temps utile, les États étaient dissous, leur délégation permanente accorda néanmoins la prolongation des impôts indirects, mais le pays s'énervait, et la nouvelle Chambre fut d'une nuance plus avancée que la précédente. Dès ses premières séances, elle se cabra contre les mesures illégales que lui demandait le cabinet; celui-ci d'ailleurs se scindait, Hassenpflug prenait en plus le ministère des Finances et le 2 septembre dissolvait à nouveau la Chambre.

Il entendait, désormais, conduire le pays à la cravache. Le 4 septembre, l'Électeur maintenait, par décret, la levée des impôts; mais la constitution de 1848 avait été rédigée avec prudence, même avec méfiance des menées d'un prince trop connu; elle contenait de précieuses garanties constitutionnelles; la délégation permanente des États contesta la légitimité des impôts décrétés par la seule volonté du prince et interdit aux pouvoirs publics de les lever. Mouvement rare et admirable, les fonctionnaires se solidarisèrent dans cette lutte légale; la Cour d'appel déclara l'illégalité de l'ordonnance. Hassenpflug répliqua en proclamant l'état de siège (7 septembre). La Cour d'appel jugea illégale cette proclamation. L'Électeur avait chargé un brave homme, le général Bauer, du commandement en chef et l'avait invité à exécuter la mise en état de siège; quand Bauer vit ce qu'on lui demandait, il donna sa démission. Hassenpflug remplit de terreur l'âme imbécile de l'Électeur et le décida à fuir, le 12 septembre, pour demander à la Diète de Francfort un asile et un appui. De Wilhelmsbad, où s'était réfugié Frédéric-Guillaume, les ordres continuaient à pleuvoir sur Cassel, mais sans succès; le père du ministre de la Guerre, le général de Haynau, depuis longtemps à la retraite, avait reçu le commandement de l'armée; des magistrats et des fonctionnaires étaient révoqués en grand nombre; mais la résistance continuait. Le parquet général avait, à la demande de la délégation permanente, ouvert une instruction contre le général de Haynau, et les officiers s'étaient refusés à obéir à quelques-uns de ses ordres illégaux. On les mit en demeure « d'obéir aux injonctions du prince électeur ou d'abandonner leur service. » Dans les vingt-quatre heures, les neuf

dizièmes donnèrent leur démission. Ainsi, l'Électeur ne trouvait dans son pays aucun point d'appui pour briser ses sujets. Il lui fallait chercher secours à l'extérieur; il réclama l'intervention de la Diète et l'exécution fédérale. C'était une heureuse fortune pour le prince de Schwarzenberg.

III.

L'été s'était écoulé à échanger des notes pour arriver à un accord désiré sincèrement par la Prusse, mais évité à dessein par l'Autriche. « Il faut d'abord avilir la Prusse, et puis la démolir, » aurait dit Schwarzenberg. Il y employait tous ses moyens en groupant autour de lui les rois et princes qui avaient redouté l'hégémonie prussienne. Ils y venaient les uns après les autres, et leur politique intérieure répondait à leur diplomatie. Comme en Hesse, la Saxe avait eu ses jours de réaction; M. de Beust avait eu fort à faire pour rétablir « l'ordre[1]; » il avait eu le chagrin de dissoudre successivement deux assemblées, le « Landtag de déraison » et le « Landtag d'opposition, » et, pour arriver à un Parlement raisonnable, il avait dû, à son vif regret, abolir la loi électorale de 1848 et revenir au vieux droit constitutionnel. « Dès lors, dit-il, le pays put littéralement respirer. » Pas complètement encore, car à l'Université de Leipzig quelques professeurs eurent l'audace de protester; M. de Beust eut la douleur d'en expulser trois et de supprimer la liberté académique. Mais il eut l'approbation de la cour de Vienne.

Cependant, Schwarzenberg estima qu'il pouvait avancer d'un pas. Le 7 août, le plénipotentiaire autrichien soumit à la Diète un projet de note pour inviter à nouveau tous les gouvernements allemands à envoyer leurs délégués à Francfort; le gouvernement impérial, ajoutait-il, affirme « que sa proposition n'a pas pour but final le retour à l'ancien état de choses; la procédure qu'il réclame est, au contraire, la seule possible pour renouveler le pacte fédéral conformément aux besoins du temps, rétablir la direction des affaires communes et affirmer l'importance de la patrie allemande en Europe, son unité et ses intérêts[2]. » Les

1. Comte de Beust, *Mémoires*, t. I, p. 96 et suiv.; Biedermann, *Leben*, *loc. cit.*, p. 13 et suiv.
2. Procès-verbal de la Diète, 3e séance, p. 24.

délégués des quatre royaumes approuvèrent ce projet, et, le 14 août, une dépêche-circulaire invitait les gouvernements allemands à envoyer leurs plénipotentiaires à Francfort avant le 1er septembre.

La Prusse était dans une situation fausse et délicate[1]. Les moyens états l'avaient délaissée, plusieurs des petits princes l'abandonnaient à leur tour, elle était isolée en face de la puissante coalition de l'Autriche et des Quatre Rois. Elle n'avait que le choix entre la guerre ou l'abandon de ses vues ambitieuses. L'ambassadeur d'Autriche, Prokesch von Osten, le voyait nettement et écrivait les 9 et 10 août : « Ici (à Berlin), les rapports sont tels que je tiens la rupture des relations diplomatiques pour possible... Tous les raisonnements juridiques sont vains; on ne donne pas un centime du droit; que la Confédération disparaisse, c'est l'espoir de l'Union[2]. »

Il fallait choisir, et le cabinet était profondément divisé. Le général de Radowitz était pour une politique d'action; dans un mémoire en réponse à la circulaire autrichienne, il contestait l'existence de la Diète, dissoute en 1848, et insistait sur la nécessité de constituer définitivement l'Union. « La Prusse et les gouvernements unis ont accepté les améliorations (proposées à Erfurt); aucune des parties ne peut maintenant dissoudre ce lien de droit. » Frédéric-Guillaume IV n'osait le suivre, et la réponse officielle de la Prusse, le 25 août, fut un exposé plus éteint des revendications de l'Union.

Schwarzenberg n'en eut cure. A la fin du mois d'août, il avait une conférence à Ischl avec des diplomates russes; il s'était mis d'accord avec eux sur les questions danoise et allemande; il entendait marcher. Le 1er septembre, la Diète se déclarait constituée en plenum; le 2, elle rétablissait l'ancien « conseil étroit, » bien qu'il n'y eût que onze États sur trente-cinq; elle décidait immédiatement l'intervention en Holstein et l'exécution fédérale. Enhardi par cette allure, l'électeur de Hesse se décida à demander, le 17 septembre, le secours de la Diète contre ses sujets qui s'obstinaient à respecter la loi; la réponse ne se fit pas attendre : le 21 septembre, la Diète décidait « de requérir le gouvernement

1. Manteuffel, *Denkwürdigkeiten*, t. I, p. 232 et suiv.
2. Prokesch von Osten à Schwarzenberg, 10 août 1850, *Aus den Briefen*, p. 152-153.

hessois de lui indiquer les moyens qu'il proposait pour dompter l'insurrection. » C'était le prologue de l'exécution à main armée[1].

La situation devenait grave pour la Prusse et à divers titres; le conflit entre les Hessois et leur prince, membre de l'Union allemande, était certainement de la compétence des autorités de cette Union; si la Prusse permettait à la Diète de se saisir de cette question, elle reconnaissait par là même la compétence de la Diète, la renaissance de la vieille Confédération, la mort de l'Union. C'était l'abandon d'une politique de deux ans. De plus, la Prusse estimait avoir en Hesse des droits spéciaux; l'électorat séparait les provinces royales du Rhin et la vieille Prusse; des traités avaient accordé aux troupes prussiennes des routes d'étapes pour leur permettre de passer de l'une à l'autre partie; si l'armée autrichienne occupait la Hesse, elle s'opposerait, selon toute vraisemblance, au passage des corps prussiens et couperait ainsi l'armée prussienne. Tout contraignait donc la cour de Berlin à intervenir.

Pour se soustraire à toute responsabilité, le ministre des Affaires étrangères, M. de Schleinitz, avait pris subtilement un congé. Le comte Brandenburg, qui faisait l'intérim, avait adressé le 12 septembre une dépêche au gouvernement hessois pour l'engager à la modération et à l'entente avec les États. Cette démarche avait été critiquée jusque dans le ministère; M. de Manteuffel s'était élevé avec force contre la politique de l'Union et avait prôné l'accord avec l'Autriche. Le roi lui-même était d'abord de cet avis; il trouvait d'un mauvais exemple la résistance des magistrats, officiers et fonctionnaires de Hesse aux ordres de leur prince, encore que ces ordres fussent illégaux; on convainquait facilement Frédéric-Guillaume IV en le menaçant de la Révolution. Mais son opinion changea lorsque la Diète parla, le 21 septembre, d'exécution fédérale. Le 26, le général de Radowitz exposa aux ministres la gravité de cette mesure, la nécessité de s'opposer à l'entrée des troupes fédérales en Hesse, et sa parole chaleureuse entraîna tout le Conseil. Le jour même, Radowitz refit au roi son raisonnement et ajouta que, si on se décidait à intervenir, il faudrait persévérer dans cette action où qu'elle pût mener. Le roi acquiesça, et, par un de ces brusques revirements qui étaient de son caractère, il confia

1. Sybel, *loc. cit.*, t. I, p. 419.

immédiatement le ministère des Affaires étrangères à Radowitz. Celui-ci devait le garder trente-sept jours.

Ce changement de direction dans la politique prussienne souleva l'enthousiasme du parti allemand : « Je m'en réjouis, écrivait Bunsen de Londres le 29 septembre, car le roi, aussi bien que Radowitz, sortent par là d'une situation fausse; Radowitz était tout et rien, d'une grosse influence, presque directeur, mais cependant pas conseiller responsable de la couronne. Le roi avait plus que jamais besoin d'un drapeau dans cette situation critique. Radowitz n'est pas seulement un drapeau, mais le seul vrai drapeau; il signifie constitutionnalisme dans le pays, union en Allemagne sur une base légale et libérale, ferme tenue vis-à-vis de l'Autriche et de la Russie, aussi dans l'affaire des duchés, surtout en face de la diplomatie à protocoles[1]. »

La nomination de Radowitz était une douloureuse surprise pour les messieurs de la camarilla. Bismarck s'en consolait en constatant que « Schleinitz n'était qu'une marionnette et qu'en fait Radowitz était depuis longtemps ministre des Affaires étrangères[2]. » Mais Manteuffel parlait d'abandonner le pouvoir, et le général de Gerlach, qui voyageait, était stupéfait (*imponirt*) de l'acte accompli[3] et se demandait s'il ne devait pas quitter le service immédiat du roi. A la réflexion, il reprenait courage, rentrait à Berlin et convenait avec Manteuffel et Stockhausen « d'une étroite alliance. » Tous trois n'allaient pas manquer une occasion de dresser à l'enthousiaste Radowitz d'aimables embûches. Pour les préparer, les dîners et les conférences de la « Kreuz-Zeitung » se multipliaient, et on profitait de toute occasion, soirée à la cour, service au château, fête du roi, pour lancer de petites, toutes petites insinuations qui se glissaient, pénétrantes, jusqu'au fond de l'âme de Frédéric-Guillaume IV.

L'ambassadeur d'Autriche se préparait à la lutte, car il craignait qu' « avec une paire de paroles sonnantes on attirât les conservateurs de Berlin dans cette orgie de Gotha[4] » et pensait « qu'on pouvait s'attendre à une politique énergique »; il s'en consolait en pensant « que l'ordre régnait à Varsovie[5]. »

1. Bunsen, *Aus seinen Briefen*, t. III, p. 144-145.
2. Bismarck, *Briefe an seine Braut und Gattin*, 30 septembre 1850, p. 186.
3. Gerlach, *Denkwürdigkeiten*, I, p. 537-538.
4. Nom du parti allemand, d'après la réunion qu'il avait tenue à Gotha en 1849.
5. Prokesch von Osten, *Aus den Briefen*, p. 165.

La politique devait être « énergique » des deux côtés. Pendant que Schwarzenberg et Radowitz échangeaient quelques aménités diplomatiques, ils préparaient leurs forces. Dans les premiers jours d'octobre, le gouvernement prussien réunissait sur les frontières de Hesse une vingtaine de mille hommes. L'Autriche et la Bavière concentraient leurs troupes. Schwarzenberg, de plus, agissait auprès du tzar et serrait par un lien étroit les puissances du sud.

Le 11 octobre, l'empereur d'Autriche reçut les rois de Bavière et de Wurtemberg à Brégenz, sur le lac de Constance. La pompe militaire qui accompagna cette réunion, la splendeur des réceptions, le ton des notes communiquées aux journaux, tout contribua à lui donner une importance exceptionnelle : c'était l'alliance des droits divins et traditionnels contre la révolution et l'ambition. Au banquet impérial et royal, François-Joseph but à la santé « de ses honorables hôtes et fidèles alliés. » Le vieux roi de Wurtemberg, en uniforme hongrois, leva son verre en l'honneur de l'armée autrichienne, et ajouta : « Un vieux soldat ne dit pas beaucoup de paroles, mais il suit l'appel de son empereur où il le mène. » François-Joseph répondit : « Je remercie au nom de l'armée entière ; c'est un grand honneur pour elle et pour moi, et nous sommes fiers de marcher avec de si braves camarades contre l'ennemi. » L'ennemi, c'était à coup sûr la Prusse ; et comme les trois souverains ne s'étaient pas réunis pour le plaisir d'échanger des uniformes, comme ils étaient accompagnés de leurs ministres, le prince de Schwarzenberg, M. von der Pfordten et M. von Linden, ils délibérèrent en véritable conseil de guerre. Ils décidèrent de concentrer 200,000 hommes à toutes fins utiles. La Saxe et le Hanovre y ajouteraient ultérieurement leurs contingents.

Tel était le danger immédiat pour la Prusse. Le temps des négociations diplomatiques était passé. L'heure des combats était proche. Radowitz, soldat de son métier, le comprenait mieux qu'aucun autre ; il proposait de continuer avec l'Autriche l'échange de notes, mais en l'appuyant de préparatifs militaires. Il fallut alors examiner de près la situation de l'armée prussienne ; elle n'était pas brillante. Les régiments étaient incomplets, les corps de troupes étaient disséminés dans toutes les directions ; soit par inertie, soit, comme on l'a supposé, « pour

augmenter la difficulté de la guerre[1], » le ministre, général de Stockhausen, n'avait rien préparé, et il ne pouvait ajouter que 27,000 hommes à la très modeste armée déjà massée sur la frontière de Hesse; encore demandait-il deux semaines pour arriver à ce petit résultat. Un mois plus tard, alors qu'il aurait dû déployer une activité fébrile pour réparer son incurie, Stockhausen déclarait à Bismarck : « Pour le moment, il faut que nous cherchions tous les moyens d'éviter la rupture. Nous ne disposons pas des forces nécessaires pour arrêter les Autrichiens s'ils venaient à faire irruption en Prusse, même sans le secours des Saxons. Il nous faudrait leur abandonner Berlin pour faire la mobilisation sur deux points centraux loin de la capitale, à Dantzig peut-être et en Westphalie; ce n'est que d'ici quinze jours qu'il nous serait possible d'avoir environ 70,000 hommes en avant de Berlin, et ceux-là seraient insuffisants en face des forces que l'Autriche tient dès à présent prêtes contre nous[2]. » En octobre, la guerre eût été un désastre. Il fallait donc négocier encore, négocier toujours. Mais les négociations avec l'Autriche étaient un leurre, car, tout en échangeant des dépêches, Schwarzenberg avançait ses troupes en Bohême et Moravie. L'électeur de Hesse réclamait, le 15 octobre, l'intervention directe de la Diète; celle-ci ne la refuserait pas, à coup sûr, et, de fait, elle décida, le 25 octobre, l'exécution fédérale.

La Prusse était menacée; elle cherchait anxieusement un secours. Elle tenta de le trouver auprès du tzar. Toujours à Varsovie, ce dernier suivait les affaires d'Allemagne avec attention et parfois avec colère : « L'empereur Nicolas est indigné de l'attitude de la Prusse, déclarait la grande-duchesse Hélène, mais il connaît peu les détails. Ses sentiments de famille n'ont pas changé. On devrait lui indiquer un moyen pour que le roi de Prusse puisse se tirer honorablement de sa mauvaise situation[3]. » De là provenait à la cour de Berlin le désir assez naturel d'intervenir auprès du souverain de Russie. Le parti allemand y répugnait, voyant quelque humiliation pour le roi de Prusse à prendre avec soumission les conseils ou les ordres du tzar. La camarilla y poussait vivement, et, comme l'empereur d'Autriche devait se

1. Klüpfel, *loc. cit.*, p. 145.
2. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, I, p. 91.
3. Prokesch, *loc. cit.*, 8 octobre 1850, p. 166.

rendre prochainement à Varsovie, elle conseillait à Frédéric-Guillaume IV de conférer aussi en personne avec son beau-frère Nicolas. Radowitz craignait ce voyage, car il se méfiait avec raison des soudains changements du roi et redoutait que, sous l'influence du tzar, Frédéric-Guillaume prît brusquement des résolutions capables de tuer définitivement la politique allemande. Il fut donc décidé que le chef du Cabinet, comte Brandenburg, irait à Varsovie pour rendre favorable l'oracle russe.

Le comte partit le 15 octobre[1]; il emportait un mémoire ministériel, sorte de programme de la politique prussienne à soumettre au tzar. Ce document posait, pour la solution de la question allemande, ces principes : la Prusse a un droit égal à l'Autriche pour présider la Confédération; un Conseil fédéral de dix-sept voix sera formé avec la même compétence que l'ancienne Diète; le pouvoir exécutif sera exercé en commun par l'Autriche et la Prusse; il n'y aura pas, pour le moment, de Parlement issu du peuple; l'Autriche entre avec toutes ses dépendances dans la Confédération; les divers États peuvent former entre eux des unions plus étroites si elles ne sont pas en contradiction avec la Confédération allemande; les questions de Hesse et de Holstein seront réglées, sur mandat de tous les gouvernements allemands, par des commissions des deux grandes puissances. En outre, Brandenburg était porteur d'une lettre autographe de Frédéric-Guillaume pour François-Joseph, dont l'arrivée à Varsovie était proche; cette lettre, conçue en termes très affectueux, contrastait avec les fanfares guerrières de Brégenz.

Le comte arrivait à Varsovie le 17 octobre et était immédiatement reçu par le tzar « avec bienveillance. » Les déclarations du souverain russe étaient tout en faveur de l'Autriche; il ne méconnaissait pas la nécessité de rajeunir le pacte fédéral, mais engageait la Prusse à rentrer d'abord dans la Diète, puis à demander sa revision; il se refusait d'ailleurs à toute médiation (c'était, sans aucun doute, pour laisser à l'Autriche sa libre décision); il approuvait le parti pris par l'électeur de Hesse de s'adresser à la Diète et insistait pour une prompte soumission du Holstein. C'était tout le plan autrichien.

1. Sybel, *loc. cit.*, t. II, p. 3 à 20, raconte, d'après les archives prussiennes, avec une parfaite précision de détails, les péripéties de ce voyage. Nous reproduisons son récit en ajoutant les renseignements qui résultent des correspondances de Manteuffel et Prokesch, parues depuis la publication de Sybel.

Le chancelier, comte Nesselrode, fut plus accueillant. Il tenait les propositions prussiennes pour très acceptables et obtint du tzar l'autorisation de les soumettre au prince de Schwarzenberg comme base de négociation. Mais l'ambassadeur de Russie à Vienne, baron de Meyendorff, arrivait à Varsovie avec la nouvelle que Schwarzenberg considérait la guerre comme le seul moyen de réduire les prétentions de la Prusse; il ne désarmerait que si le gouvernement de Berlin prononçait formellement la dissolution de l'Union et envoyait un délégué à la Diète; il admettait pourtant cette réserve que la Prusse pourrait se retirer de la Confédération si celle-ci n'était revisée dans un délai de six mois.

Plusieurs jours s'écoulèrent pour Brandenburg en négociations avec le tzar et surtout dans l'attente de l'arrivée de François-Joseph[1]. Dans ses entretiens avec le ministre prussien, Nicolas insistait sur la nécessité de terminer promptement avec la révolte du Holstein; le mieux, disait-il, serait que la Prusse avançât immédiatement ses troupes contre les insurgés. Et comme Brandenburg objectait que la politique prussienne depuis deux ans rendait impossible une pareille extrémité, le tzar répliquait catégoriquement que c'était un devoir pour la Prusse d'éteindre l'incendie qu'elle avait allumé. Le ministre prussien était découragé, et, peut-être à son insu, « impressionné par cette attitude; » il écrivait à Berlin pour recommander qu'on évitât à tout prix un conflit entre les troupes fédérales et prussiennes en Hesse, car cela rendrait impossible l'entente avec l'Autriche et amènerait forcément la guerre.

Cependant, à Berlin, la fièvre guerrière avait envahi le parti unitaire. Sans s'arrêter aux négociations de Varsovie, Radowitz montrait au roi l'avance prise par les armées d'Autriche et de Bavière et la nécessité de préparer une guerre presque inévitable. Le 20 octobre, Frédéric-Guillaume IV décidait la mobilisation générale, retirait cet ordre, hésitait encore; le Conseil des ministres recommandait, le 22 octobre, au général Gröben, qui commandait les troupes prussiennes sur les confins de la Hesse, d'éviter un choc avec les Bavarois s'il les rencontrait; mais, en même temps, le général devait occuper les routes d'étapes en Hesse, ce qu'il faisait le 24. Politique ondoyante et nerveuse, pen-

1. Brandenburg à Manteuffel, 19 octobre 1850. Manteuffel, *loc. cit.*, t. I, p. 286.

dant que l'Autriche et ses alliés marchaient d'un pas ferme. La Diète avait confié, le 26 octobre, à la Bavière la mission d'envahir la Hesse pour soumettre la « rébellion; » le prince de Tour et Taxis avançait immédiatement un corps de troupes.

A ce moment précis, le 25 octobre, l'empereur d'Autriche et son ministre arrivaient à Varsovie.

Le 26 octobre, François-Joseph accorda audience au comte Brandenburg; il le reçut très gracieusement, lui affirma son vif désir d'aboutir à une entente parfaite, mais le renvoya à Schwarzenberg pour toute délibération. Le soir même, les deux ministres eurent un long entretien, non orageux, poli, même cordial, « comme au revoir de vieilles connaissances, qui désirent sincèrement s'accorder. » Brandenburg reprit son exposé des vœux prussiens, tels qu'ils étaient exposés dans le mémoire ministériel qu'il avait apporté de Berlin. La réponse de Schwarzenberg fut d'une précision catégorique; il acceptait les concessions que faisait la Prusse, il repoussait celles qu'elle demandait; il n'admettait de prime abord ni la participation de la Prusse à la présidence de la Diète ni le partage du pouvoir exécutif entre les deux grandes puissances, et il réservait ces points à la décision des membres de la Confédération qu'il avait en la main. Pourtant il faisait une concession à laquelle Nesselrode et Meyendorff l'avaient engagé; il acceptait qu'avant la rentrée de la Prusse à la Diète, de « libres conférences » eussent lieu pour réformer le pacte fédéral. Mais, sur les questions de Hesse et de Holstein, il était inaccessible; il se refusait à toute négociation à ce sujet et déclarait catégoriquement qu'il était du droit et du devoir de la Diète d'intervenir dans les deux pays sur la demande des souverains. Quelque argumentation que Brandenburg lui opposât, Schwarzenberg ne répondit que par un « je ne peux autrement. »

Tout cela n'était guère favorable à la Prusse. Brandenburg le sentait bien, mais il était « impressionné » par l'accord de l'Autriche et de la Russie; il comprenait que la lutte contre ces puissances serait désastreuse et il tenait à l'éviter. « Je ne crois pas à la guerre, écrivait-il à Manteuffel le lendemain[1], même si on a déjà tiré en Hesse. On peut à peine croire quelle peur fait partout la guerre. Trop de gens vivent encore qui savent ce que

1. Brandenburg à Manteuffel, 27 octobre 1850. Manteuffel, *loc. cit.*, p. 287.

signifie une guerre européenne, et qu'à côté de cela tout ce que nous avons supporté depuis deux ans n'est qu'un ouragan dans un cuveau à lessive. » Schwarzenberg sentait bien que ses affirmations, appuyées sur 200,000 soldats en armes, avaient porté sur son interlocuteur ; dans une lettre du 26 octobre, où il exposait à son ambassadeur les idées mêmes qu'il avait développées devant le ministre prussien, il ajoutait : « Brandenburg a reconnu que l'Union, dans les termes d'ailleurs inexécutables de la Constitution du 26 mai, est pour nous une pierre d'achoppement et que seul son abandon, officiellement et clairement signifié, peut nous rendre paix et confiance avec la Prusse[1]. »

Le 27 et le 28 octobre, les négociations continuèrent sans avancer très loin. Schwarzenberg déclarait à Nesselrode qu'il était prêt à garantir à la Prusse que l'occupation de la Hesse par les troupes fédérales avait pour seul but le rétablissement de l'ordre dans le pays et cesserait dès que ce résultat serait atteint. Satisfait de cette petite concession, — si c'en était une, — le gouvernement russe laissait entendre à Brandenburg que « toute opposition à l'exécution fédérale dans le Holstein serait regardée par la Russie comme un *casus belli*[2]. » Les ministres d'Autriche et de Prusse cherchaient à s'entendre sur les conférences qui devaient régler les difficultés allemandes, mais ils n'étaient même pas d'accord sur le lieu de réunion ; Brandenburg parlait de Dresde, Schwarzenberg de Vienne. Et, quand le ministre prussien voulait préciser ce qu'on y ferait et poser comme base de délibération son mémoire ministériel, l'Autrichien esquivait la réponse.

Le 29 octobre, les conférences prirent fin et Brandenburg quitta Varsovie pour retourner à Berlin. Il emportait la ferme conviction que, si la Prusse ne cédait pas, c'était la guerre, la guerre contre l'Autriche, les rois du sud de l'Allemagne, la Russie, sans un seul allié et en face de la France incertaine avec ses velléités napoléoniennes. Il était donc décidé à conseiller la soumission et il arriva dans cette pensée, le 31 octobre, à Berlin, où le ton était au contraire tout à la guerre.

Radowitz tenait pour la résistance à l'Autriche, au besoin par

1. Schwarzenberg à Prokesch, 26 octobre 1850. Prokesch, *loc. cit.*, p. 172. Cf. Stockmar, *Denkwürdigkeiten*, p. 622, 629.
2. Schwarzenberg à Prokesch, 28 octobre 1850. *Ibid.*, p. 173.

les armes, et, au Conseil des ministres, le 29, il avait dénoncé la marche des troupes bavaroises et réclamé comme réponse la mobilisation immédiate. Il avait presque gagné le roi. Le 30 octobre, celui-ci s'excusait auprès du duc de Saxe-Cobourg de ne pouvoir chasser avec lui, « parce qu'à chaque instant il était sur le point de partir en campagne. — L'Autriche, ajoutait-il, repousse toute entente sur l'affaire de Hesse, quoique je la lui offre de tout cœur. J'ai prié et supplié, j'ai été presque à la limite du possible pour amener l'Autriche à consentir que tous les souverains allemands se mettent d'accord sur les affaires si pressantes et dangereuses de Hesse et de Holstein. Cet accord était d'une facilité enfantine, si les onze princes qui jouent au Bundestag s'étaient tenus un moment tranquilles. Rien n'y a fait[1]. » On partait en guerre. Le retour de Brandenburg fit l'effet d'une douche glacée.

Dès son retour, le 31, le comte avait un long entretien avec le roi et Radowitz à Potsdam. Il y exposait son accueil, ses déceptions sur la question allemande, le danger d'une intervention de la Russie si la Prusse s'opposait à l'exécution fédérale en Hesse et en Holstein[2]; cela répondait trop aux vues de la camarilla pour qu'elle ne s'en réjouît pas et ne tînt « de son devoir de tout entreprendre pour empêcher la guerre d'éclater; » mais c'était l'échec définitif et complet de la politique allemande, et Radowitz, ministre des Affaires étrangères, ne pouvait l'admettre. Aussi, dès ce jour, se répandait le bruit d'une crise ministérielle possible[3].

Dans la nuit arriva un télégramme de Bernstorff, ambassadeur à Vienne, annonçant que les Autrichiens faisaient avancer 100,000 hommes en Bavière pour gagner la Saxe et menacer Berlin. Le Conseil des ministres se réunit à dix heures et demie. Brandenburg exposa le résultat de sa mission et développa cette opinion qu'il était inévitable de négocier avec l'Autriche dans les termes adoptés à Varsovie. Radowitz s'éleva avec énergie contre cet abandon de la politique suivie depuis deux ans; il rappela l'attitude toujours hostile de Schwarzenberg; il était temps d'y opposer la dignité de la Prusse; si les troupes bavaroises entraient en Hesse,

1. Duc Ernest de Cobourg, *loc. cit.*, t. I, p. 594-595.

2. Général de Gerlach à Manteuffel, 31 octobre 1850. Manteuffel, *loc. cit.*, t. I, p. 295.

3. Abeken, *Ein schlichtes Leben in bewegter Zeit* (Berlin, 1898, postérieur à l'ouvrage de Sybel), p. 206.

il faudrait immédiatement y envoyer les soldats prussiens, mobiliser l'armée entière, publier un manifeste à la nation et convoquer les Chambres; pour lui, il n'admettrait pas une « soumission » à l'Autriche et à la Russie. Deux ministres, Ladenberg et von der Heydt, l'appuyèrent vivement. Au contraire, Manteuffel parla fortement dans le sens de Brandenburg en faveur d'une entente avec l'Autriche; deux autres ministres, Rabe et Simons, se rangèrent au même avis. Brandenburg ajouta, pour conclure, qu'il ne resterait pas au ministère si le gouvernement se décidait à la guerre[1].

A ce moment arriva un télégramme annonçant que les troupes bavaroises avaient franchi la frontière de Hesse pour exécuter les ordres de la Diète. On y répondit par l'ordre au général Gröben d'occuper, non seulement Fulda, mais Cassel.

A cinq heures, la discussion reprit à Potsdam devant le roi. Le débat fut « âpre. » Brandenburg exposa la situation et, quand le roi prit la parole, il laissa entrevoir qu'il avait été touché par les rapports et les arguments du comte; il chercha un compromis pour ménager la susceptibilité de l'Autriche et la dignité de la Prusse : dissoudre l'Union pour le moment, quitte à la reformer en temps meilleur; se contenter en Hesse de l'occupation des routes d'étapes et admettre l'établissement des Bavarois dans le sud de l'électorat; ainsi gagner du temps pour accroître sa force militaire.

Brandenburg éleva quelques doutes sur l'efficacité de ce compromis et ajouta, qu'en tous cas, il n'y aurait pas lieu d'ordonner la mobilisation. Radowitz alors protesta avec énergie au nom de « l'honneur et de l'indépendance » de la Prusse; la mobilisation n'était pas, selon lui, le signal de la guerre; elle n'empêchait pas de continuer les négociations avec l'Autriche, mais elle assurait la sécurité et la dignité de la patrie. Cette opinion rencontra un nouvel appui dans le prince de Prusse, qui trouvait la dissolution immédiate de l'Union « un assujettissement de la Prusse à l'Autriche; » il aurait même ajouté : « C'est un second 19 mars. » M. de Manteuffel objecta que la Prusse n'avait pas de titre juridique pour envahir la Hesse, mais que l'Autriche avait de bonnes raisons pour exiger la dissolution de l'Union. Schwarzenberg

1. Les conseils de ces deux journées, dans Sybel, *loc. cit.*, t. II, p. 22 et suiv., et Abeken, *loc. cit.*, p. 207.

n'aurait pas mieux dit. Le ministre de la Guerre, général de Stockhausen, ajouta avec bravoure que la mobilisation c'était la guerre contre l'Autriche et la Russie, et que la Prusse « n'était pas à la hauteur. »

Le roi, perplexe, renvoya au lendemain la suite des débats, mais il était dès lors évident que l'opinion pacifique prévaudrait. Radowitz rédigea dans la nuit sa lettre de démission.

Le 2 novembre, dans la matinée, le Conseil se réunit sous la présidence du roi à Bellevue. Gerlach, qui écoutait aux portes au nom de la camarilla, entendit que « le roi parlait longtemps tout seul[1]. » Il exposait un projet destiné « tout ensemble à ceindre l'épée et prononcer des paroles de paix ; » il proposait la mobilisation immédiate, mais avec déclaration à Vienne qu'elle avait simplement pour but de protéger les frontières de la Prusse; la dissolution de l'Union; en Hesse, l'occupation des routes d'étapes; en Holstein, la menace de retirer la protection de la Prusse si la lieutenance ne cessait toute hostilité contre les Danois : système bâtard, et qui n'aurait satisfait personne. Le souverain ajoutait, d'ailleurs, qu'il s'en rapportait à l'opinion de la majorité dans son ministère.

Brandenburg insista sur l'impossibilité de la guerre. Le prince de Prusse, soldat dans l'âme, « s'emporta avec colère » contre une reculade au moment où les troupes étaient en contact avec l'ennemi. La discussion menaçait de s'éterniser, il fallait conclure. Brandenburg donna lecture d'un projet de dépêche à l'Autriche; la Prusse espérait une heureuse solution de la question allemande par les libres conférences qui se tiendraient à Dresde ou à Nuremberg ; elle ne pouvait dissoudre spontanément l'Union allemande, mais réunirait ses membres en leur déclarant qu'elle la considérait comme terminée; la Prusse demandait certaines garanties sur la nature et la durée du séjour des troupes bavaroises en Hesse. Au fond, c'était reconnaître les deux principales exigences de l'Autriche : dissolution de l'Union, consentement à l'exécution fédérale.

Le roi invita ses ministres à se retirer dans une salle voisine pour en délibérer; ils revinrent après quelques instants; Brandenburg déclara que la majorité du ministère s'était prononcée pour l'envoi à Vienne de la dépêche dont il avait donné lecture.

1. Gerlach, *Denkwürdigkeiten*, 2 novembre 1850, t. I, p. 549.

Radowitz essaya encore d'introduire dans cette dépêche quelques adoucissements.

Il fallait décider; le moment était solennel; le roi prit la parole; il était personnellement, dit-il, en plein accord avec la minorité, mais il « se voyait obligé de laisser les mains libres à la majorité, qu'il était absolument décidé à conserver. »

Les dés étaient jetés. La séance fut levée.

Le général de Radowitz donna sa démission; MM. de Ladenberg et von der Heydt annoncèrent pareille décision qu'ils modifièrent d'ailleurs quelques jours plus tard. Le jour même, Manteuffel se rendit auprès de l'ambassadeur d'Autriche pour l'informer de la décision du Conseil et lui demander « instamment que Schwarzenberg adoucît pour le roi le changement de politique, en évitant de donner à la marche des troupes un caractère menaçant pour la Prusse et donnât au souverain un motif pour ménager l'opinion publique en Prusse[1]. » Le soir, Brandenburg fit venir un rédacteur des Affaires étrangères, Abeken, pour lui dicter la dépêche à Bernstorff, dont les termes avaient été convenus dans le Conseil.

Dans la nuit, la fièvre le prit. Le 3 novembre, il put encore signer la dépêche de soumission. Ce fut son dernier acte. Trois jours durant, on essaya de sauver sa vigoureuse intelligence. Mais la mort était là; elle le prit le 6 novembre, comme pour noircir encore la tragédie.

Brandenburg mourut non, comme on l'a dit, « des insolences du tzar, » mais de « l'excitation intellectuelle de deux ans, de l'épuisant voyage à Varsovie et de l'effroyable tension pendant la crise[2]. » Il avait de la loyauté et de l'honneur; il cherchait le bien de sa patrie, mais il n'était pas homme d'État; il ne vit pas qu'un conflit avec l'Autriche était inévitable et que la Prusse devait s'y préparer.

IV.

La situation était à peine allégée. Manteuffel, à qui la maladie de Brandenburg remettait la direction du pouvoir, se trouvait

1. Prokesch à Schwarzenberg, 2 novembre 1850. Prokesch, loc. cit., p. 174-175.
2. Abeken, loc. cit., p. 208.

dans une position singulièrement difficile. Alors qu'il n'avait pas conduit les négociations à Varsovie, il devait les reprendre et les mener à bonne fin. Dans la journée du 3 novembre, il terminait la dépêche à Bernstorff[1]; il l'envoyait dans la soirée, sans savoir si les modestes réserves qu'elle contenait seraient admises par l'altier Schwarzenberg; la démission de Radowitz était maintenant officielle. Manteuffel était investi en fait de la conduite des Affaires étrangères.

Cette situation était encore compliquée par l'attitude du roi. Il s'en était rapporté à la décision de la majorité dans son ministère, mais il était incapable de suivre un système déterminé. Dès le soir même, il se plaignait à Gerlach des « sentiments non prussiens et sans courage de ses ministres, en particulier de Manteuffel, qui voulait nous livrer lâchement aux Autrichiens[2]. » Le 5 novembre, il écrivait à Radowitz, « son fidèle, le plus fidèle ami, » une lettre de regrets et de remerciements si chaleureuse que les amis du général croyaient à son prompt retour aux affaires et que les ministres pensaient donner leur démission.

Dans le pays, l'opinion publique commençait à s'énerver. La marche des troupes prussiennes et bavaroises, les décisions du Conseil des ministres, le départ de Radowitz, la maladie de Brandenburg, les bruits contradictoires et les nouvelles successives, tout amenait la fièvre à Berlin. Dans l'Allemagne entière, le parti militaire vibrait d'impatience : « Je désirerais même la guerre, écrivait Arndt peu après, si sa base et son but étaient la fierté et la liberté de l'Allemagne, et s'il était réellement combattu en ce sens. Mais je ne vois pas l'homme et les hommes qui la voudront et pourront conduire[3]. »

En Hesse, le général Gröben avait avancé les troupes prussiennes et occupé les routes d'étapes; l'ambassadeur d'Autriche avait protesté énergiquement contre cette invasion d'un territoire protégé par la Diète; en même temps, les Bavarois arrivaient par le sud, un corps de 30,000 Autrichiens passait du Vorarlberg en Bavière pour menacer le sud de la Prusse; de

1. Elle a été publiée dans la *Deutsche Revue* d'octobre 1883 et se trouve dans Manteuffel, *loc. cit.*, I, p. 308 et 309.

2. Gerlach, *loc. cit.*, p. 549.

3. Arndt à Biedermann, 26 novembre 1850. Biedermann, *Leben*, t. I, p. 44.

Radowitz essaya encore d'introduire dans cett
adoucissements.

Il fallait décider; le moment était so
parole ; il était personnellement, dit-il,
minorité, mais il « se voyait obligé d
la majorité, qu'il était absolument d
Les dés étaient jetés. La séance
une opi
Le général de Radowitz donna
la nuit, Ma
berg et von der Heydt annoncè
enne et Péters
fièrent d'ailleurs quelques jou
moment où Brande
teuffel se rendit auprès
eunissait et, sur so
l'informer de la décision du
. MM. de Ladenberg
que Schwarzenberg ador
emission.
tique, en évitant de dor
pouvait signifier une politi
menaçant pour la Pr
présager une prochaine guerre
ménager l'opinion p
t le peuple prussien. Avec un
fit venir un rédact
joignirent leurs corps ; même les plu
dicter la dépêche
quittèrent sans hésiter leurs familles
venus dans le C
rallier leurs régiments ; le sentiment qu
Dans la nu
que la Prusse fût enfin décidée à ne subir
signer la dé
On partait d'un seul mouvement, sans savoi
jours dura
nt contre qui était dirigée la guerre ; en
Mais la
paysan demandait à Bismarck : « Où sont pos
noircir
»
Br
gouvernement comprenait autrement l'ordre de
du
pour lui, ce n'était qu'une satisfaction accordée à
l'é
publique, un leurre pour dissimuler la soumission à
Dès le 4 novembre, Gerlach écrivait à Manteuffel
la mobilisation pour nécessaire à cause du roi et du
Prusse. » Dans la camarilla, on parlait même d'évac
Hesse le jour où l'ordre de mobilisation était donné[3] ;
brandir l'épée pour mieux la remettre au fourreau. En l'a
ant à l'ambassadeur autrichien, le sous-secrétaire d'État à
térieur, M. Lecoq, déclarait que « la mobilisation étai
mesure pacifique » et il désirait « que l'Autriche aidât la Pru
Comme Prokesch demandait ce que cela signifiait, Lecoq

1. Klüpfel, *Geschichte*, *loc. cit.*, t. I, p. 147.
2. Bismarck, *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 90.
3. Gerlach, *loc. cit.*, p. 551, 559.

Vienne, on annonçait que le prince de Schwarzenberg voulait diriger contre la Prusse une guerre d'anéantissement.

En trois jours, la situation s'était tellement aggravée qu'inaction eût été trahison. La patrie risquait d'être envahie d'un jour à l'autre. Manteuffel le vit enfin. Le 5 novembre, au soir, il avait parlé au roi de la nécessité de mobiliser l'armée entière et le souverain avait naturellement acquiescé à une opinion qui avait été la sienne dès le 3 novembre. Dans la nuit, Manteuffel télégraphia cette décision à Francfort, Vienne et Pétersbourg. Le 6 novembre, au matin, presque au moment où Brandenburg mourait, le Conseil des ministres se réunissait et, sur son avis, le roi signa l'ordre de mobilisation. MM. de Ladenberg et von der Heydt retirèrent alors leur démission.

Cet ordre de mobilisation pouvait signifier une politique de résistance à l'Autriche et présager une prochaine guerre. C'est bien ainsi que l'entendit le peuple prussien. Avec une vive ardeur, les hommes rejoignirent leurs corps ; même les plus âgés, soldats de landwehr, quittèrent sans hésiter leurs familles et leurs occupations pour rallier leurs régiments; le sentiment qui dominait était la joie que la Prusse fût enfin décidée à ne subir aucune humiliation[1]. On partait d'un seul mouvement, sans savoir d'ailleurs exactement contre qui était dirigée la guerre; en Poméranie, un paysan demandait à Bismarck : « Où sont postés les Français[2]? »

Mais le gouvernement comprenait autrement l'ordre de mobilisation; pour lui, ce n'était qu'une satisfaction accordée à l'opinion publique, un leurre pour dissimuler la soumission à l'Autriche. Dès le 4 novembre, Gerlach écrivait à Manteuffel : « Je tiens la mobilisation pour nécessaire à cause du roi et du prince de Prusse. » Dans la camarilla, on parlait même d'évacuer la Hesse le jour où l'ordre de mobilisation était donné[3]; c'était brandir l'épée pour mieux la remettre au fourreau. En l'annonçant à l'ambassadeur autrichien, le sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, M. Lecoq, déclarait que « la mobilisation était une mesure pacifique » et il désirait « que l'Autriche aidât la Prusse. » Comme Prokesch demandait ce que cela signifiait, Lecoq ajou-

1. Klüpfel, *Geschichte*, *loc. cit.*, t. I, p. 147.
2. Bismarck, *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 90.
3. Gerlach, *loc. cit.*, p. 551, 559.

tait : « N'exigez pas un abandon formel du passé. Nous le jetons par-dessus bord. Le ministère est tout à fait d'accord, tout à fait décidé à ce sujet. Mais contentez-vous des réalités. Ne pressez pas non plus en ce qui concerne la Hesse. Nous en sortirons, mais laissez-nous le temps[1]. »

Schwarzenberg n'entendait laisser aucun délai à la Prusse. Sa réponse à la dernière dépêche de Brandenburg était d'un ton âpre et altier; elle signifiait qu'il ne pouvait être question de réunir les « libres conférences » avant que la Prusse eût abandonné complètement la Hesse et dissous l'Union allemande. L'Autriche ne cesserait ses armements que lorsque la Prusse aurait cédé sur ces deux points.

Cette dépêche était du 6 novembre; elle arriva à Berlin presque en même temps que la nouvelle d'un choc entre les armées en présence. Ce conflit était inévitable, les troupes adverses s'étaient avancées, par le sud les Bavarois, par le nord les Prussiens, jusqu'à se toucher. Le 8 novembre, elles entrèrent en contact à Bronzell, près de Fulda; on leur avait recommandé soigneusement d'éviter tout heurt, mais, en pareil cas, les recommandations sont vaines, « les fusils partent tout seuls. » Malgré vedettes et parlementaires, les Bavarois voulurent avancer, c'est la version prussienne[2]; les Prussiens tirèrent quelques coups de fusil, les Bavarois répliquèrent; l'engagement fut court; cinq chasseurs autrichiens, au service de la Diète, furent blessés et aussi un cheval de trompette prussien, qui devint légendaire et fit la joie des journaux étrangers.

Ce n'était pas grave de conséquences; mais Schwarzenberg considéra le forfait comme terrible et méritant punition immédiate. Son ambassadeur renchérit. Il avait reçu la nouvelle « comme une bombe » et demanda audience au roi pour le 10 novembre; il commença par demander au monarque si c'était sur ses instructions qu'on avait tiré sur l'armée fédérale; Frédéric-Guillaume protesta de la pureté de ses intentions : « C'est contre mon ordre, » s'écria-t-il. Aussitôt Prokesch de répliquer que « le cas méritait une réprobation solennelle » et d'exiger le changement du général Gröben. Comme, depuis le 26 octobre, l'ambassadeur déclarait que, si les Prussiens tiraient sur l'armée

1. Prokesch à Schwarzenberg, 7 novembre 1850. Prokesch, *loc. cit.*, p. 177.
2. Sybel, *loc. cit.*, t. II, p. 40.

d'envahissement, il demanderait ses passeports, le roi prit peur et promit tout ce qu'on lui demandait.

Manteuffel n'avait pas attendu cette démarche pour s'excuser du forfait. Dès qu'il en eut la nouvelle, il télégraphia à Vienne pour accorder la majeure partie des concessions réclamées par Schwarzenberg dans sa dépêche du 6 novembre ; il ne demandait plus, pour retirer de Hesse les troupes prussiennes, que quelques garanties sur la durée de l'occupation fédérale. En outre, il rassurait personnellement Prokesch et ordonnait à Gröben de se tenir uniquement sur les routes d'étapes[1].

Rien n'apaisait Schwarzenberg. Le 10 novembre, il notifiait à Berlin que Prokesch demanderait ses passeports si la Prusse n'annonçait tout de suite la retraite de ses troupes. Manteuffel suppliait, déplorait « l'accident de Bronzell, » renouvelait la demande d'une seule et petite concession ; Schwarzenberg faisait mine de céder ; le 11 novembre, il invitait la Diète à accorder la garantie demandée par la Prusse sur la nature et la durée de l'occupation fédérale, mais il avisait l'ambassadeur prussien que c'était sa dernière concession, que, la garantie accordée, la Prusse n'aurait plus qu'à évacuer la Hesse. Il insistait avec d'autant plus de vivacité qu'à ce moment le prince Gortschakoff arrivait à Francfort pour reconnaître, au nom de la Russie, le pouvoir de la Diète et affirmer la solidarité des cours de Vienne et Pétersbourg[2].

La Prusse n'avait plus qu'à s'exécuter. Elle devait commencer par dissoudre l'Union allemande. Le Collège des Princes fut réuni le 15 novembre; le délégué prussien, Bulow, essaya de sauver les apparences; il déclara que la Prusse avait si bien mené les négociations pour le rajeunissement de la vieille Confédération qu'elle était d'accord avec l'Autriche pour convoquer tous les États allemands à de « libres conférences » où le pacte serait revisé. Pour ne pas gêner ces conférences, la Prusse ne voulait pas mettre en vigueur la Constitution du 26 mai 1849 et la considérait comme définitivement dissoute; pour rendre valable cette dissolution, elle sollicitait l'assentiment des princes. D'ailleurs, la Prusse avait le désir de rester en bonnes relations avec eux, et, pour manifester cet accord, leur demandait de lui envoyer leurs contingents disponibles si elle le requérait. Cette déclara-

1. Prokesch, *loc. cit.*, p. 110 et 463-464.
2. Klüpfel, *loc. cit.*, p. 148.

tion produisit une pénible stupéfaction. Les délégués objectèrent leur manque de pouvoirs; on ne prit pas de décision formelle, mais les princes avaient compris; le grand-duc de Bade déclara, le 23 novembre, qu'il considérait l'Union comme dissoute; les autres suivirent; ils se sentaient joués.

Peut-être le ministère aurait-il concédé toutes les réclamations de Schwarzenberg; l'hypothèse est vraisemblable quand on lit l'hymne à la paix qu'écrivait Manteuffel dans une lettre privée : « La guerre est un mot grave, profond; on sait bien où la guerre commence, on ne sait où elle cesse. Quand l'incendie est allumé, qui peut arrêter la flamme? Disposer à l'aveugle de la vie et de la mort de milliers et de milliers, attirer le malheur sans réflexion sur des millions d'êtres humains, seul le peut un tyran altéré de sang ou un simple fou[1]. » Scrupules généreux que tout homme d'État devrait avoir, mais qui provenaient d'un de ceux dont la faiblesse et l'incurie avaient conduit sa patrie à pareille extrémité. Bismarck ajoutait simplement : « Les affaires de Hesse et de Holstein n'ont pas d'ailleurs pour la Prusse, et notamment pour notre patrie, un intérêt qui vaille sacrifice d'hommes et surtout de soldats[2]. » La camarilla aurait sans hésitation retiré les troupes de Hesse.

Mais il fallait ménager le roi, qui était à bout de concessions. Il avait accepté le renvoi de Radowitz, la dissolution de l'Union allemande, les dépêches à la cour de Vienne et les lettres personnelles à François-Joseph, la reculade en Holstein, mais il tenait à l'occupation des routes d'étapes en Hesse. En vain, le général Stockhausen lui expliquait-il que, dans la situation presque désespérée de la Prusse, en présence d'un envahissement prochain par la Bohême, la Saxe et la Bavière, il était indispensable de réunir toutes les troupes et de retirer celles de Hesse pour les fondre dans un ensemble. Le roi déclarait que, si l'armée fédérale avançait encore, c'était la guerre, et il faisait écrire dans ce sens à Vienne le 18 novembre. Dès le 14, Gerlach l'avait surpris à Bellevue, occupé à rédiger la déclaration de guerre à l'Électeur. Il se préoccupait de l'attitude des puissances étrangères; Radowitz était envoyé en Angleterre sous le prétexte innocent d'étudier la construction des canons et ponts en

1. Manteuffel, le 8 novembre 1850. *Denkwürdigkeiten*, t. I, p. 314.
2. Bismarck à sa femme, 16 novembre 1850. *Briefe an seine Braut und Gattin*, p. 212.

fer; en réalité, il devait sonder le gouvernement anglais sur son intervention en cas de guerre. Palmerston était homme pratique; il n'aimait pas soutenir ceux qui se laissent tomber; le général fut cordialement reçu et délicatement éconduit. Il n'y avait aucun secours à espérer de la France; en cas de guerre, Napoléon intriguerait pour obtenir la couronne impériale comme prix de sa neutralité; la camarilla tentait même de figurer au roi que le prince-président « chercherait cette couronne dans la cathédrale de Cologne[1] » et Gerlach conseillait de se réconcilier avec l'Autriche pour tomber sur la France[2]. L'opinion de la Russie était connue d'avance et son ambassadeur, Budberg, annonçait la prochaine mobilisation des grenadiers et des cosaques du Don. Il n'y avait d'alliance possible qu'avec le roi de Piémont, ce qui ne suffisait pas, ou avec la démocratie, c'est-à-dire avec la Révolution; car Frédéric-Guillaume IV était arrivé dans cette impasse que l'honneur prussien était invoqué et défendu par le parti de la Révolution et la soumission conseillée par le parti conservateur et militaire.

Même dans ce parti, d'ailleurs, quelques-uns trouvaient qu'on allait trop loin, et Bismarck eut une scène « violente » à ce sujet avec le général de Gerlach; Otto, agriculteur, mais de fier caractère, reconnaissait la nécessité de la guerre si « l'impertinence autrichienne » s'accroissait; le vaillant général soutenait qu'il fallait s'enfuir immédiatement de Hesse et se plaignait que tout le monde ne le suivît pas dans sa fuite. A Berlin, l'inquiétude était telle que le président de police, Hinckeldey, ne garantissait pas l'ordre. En province, quelques villes étaient pareillement agitées. L'industrie chômait. Beaucoup d'ouvriers étaient sans travail.

Schwarzenberg ne faisait rien pour apaiser l'incendie; il l'avait préparé et allumé; ce n'était pas pour l'éteindre au dernier moment. Il renouvelait ses dépêches et Prokesch menaçait sans cesse de réclamer ses passeports.

C'est dans ce moment de nerf que se réunit le Parlement prussien; le 21 novembre, le roi l'ouvrit en personne. Prononcer un discours guerrier, la main sur l'épée, les yeux au ciel, était dans sa note; il n'y manqua pas : « Je vois avec joie et orgueil

1. Bismarck, *Briefe*, p. 218.
2. Gerlach, *loc. cit.*, p. 558.

que mon peuple belliqueux se lève partout comme un seul homme et se joint à mon armée, dont la valeur et la fidélité sont éprouvées... Nous ne cherchons pas la guerre, nous ne voulons porter atteinte aux droits de personne, nous ne voulons imposer à qui que ce soit nos propositions, mais nous demandons une organisation de la patrie commune qui réponde à notre position actuelle en Allemagne et en Europe, et à la somme de droits que Dieu a mis dans nos mains. Nous avons un bon droit, nous voulons le défendre et nous resterons sous les armes, dans une attitude imposante, jusqu'à ce que le droit soit reconnu[1]. » Et une triple salve d'applaudissements accueillit ces fières déclarations.

Le président de la seconde Chambre, Schwerin, renchérit encore sur ces paroles, et son discours fut tout à fait belliqueux : « De tous côtés, de tous les districts de la patrie nous arrive ce cri : la Prusse ne veut supporter aucun affront, la main à l'ouvrage. Voilà ce que veut notre peuple. La Chambre, si elle se conforme à cet appel, sauvera l'honneur de la Prusse et assurera le bien et le salut de l'Allemagne. »

Ces fanfares guerrières ne déplaisaient point à Schwarzenberg. Elles lui permettaient d'insister sur les concessions qu'il exigeait de la Prusse. Le 15 novembre, il avait demandé à la Diète une déclaration que l'envahissement de la Hesse avait pour seul but le rétablissement de l'ordre et de l'autorité princière, qu'elle cesserait dès ce résultat obtenu; le 20 novembre, il informait la Prusse de cette déclaration, ajoutait qu'elle répondait entièrement au désir du roi d'obtenir une garantie sur l'exécution fédérale et demandait poliment, mais catégoriquement, quand les troupes prussiennes se retireraient de Hesse.

Le Conseil des ministres en délibéra le 23 novembre; le belliqueux ministre de la Guerre proposa « la retraite entière des troupes de Hesse, car la Prusse ne voulait certes pas se mêler des affaires intérieures de ce pays. » Manteuffel trouvait lui-même que c'était aller un peu vite, et Ladenberg déclara très net que l'Autriche n'accordait rien de ce que demandait la Prusse; « la retraite de nos divisions dans de pareilles circonstances serait un désastre irréparable; nous sommes responsables devant les Chambres; une telle mesure ne peut être prise sans leur

1. Traduit du *Moniteur prussien* dans le *Moniteur universel français*, 25 novembre 1850, p. 335.

assentiment. » En raison de ce désaccord, aucune décision ne fut prise.

Cependant, Schwarzenberg voulait porter le coup décisif; le prince de Taxis, commandant de l'armée fédérale, et la Diète l'y pressaient vivement. Taxis reçut l'ordre de marcher le 27 novembre sur Cassel et de culbuter les Prussiens s'ils faisaient quelque opposition. Le 25 novembre, l'ambassadeur d'Autriche remettait à Manteuffel un ultimatum sous forme de note en ces termes[1] : les troupes fédérales ne peuvent rester plus longtemps sur place; le gouvernement royal est donc invité à répondre dans les quarante-huit heures sur les points suivants : la Prusse ayant obtenu les garanties désirées, les troupes fédérales peuvent-elles entrer à Cassel? Des ordres conformes ont-ils été envoyés au général Gröben?

C'était catégorique. La crise était arrivée à son plein : ou la Prusse céderait, simplement et entièrement; ou elle aurait à combattre contre l'Autriche, les rois allemands, peut-être la Russie. Prokesch prévoyait comme très possible la seconde éventualité et annonçait qu'il se retirerait à Dresde[2]. Les officiers de landwehr faisaient leurs derniers préparatifs. On parlait d'une crise ministérielle et d'un cabinet de concentration parlementaire avec Ladenberg comme président, Vincke, Patow et Camphausen pour collaborateurs[3]. Le roi et le prince de Prusse « étaient très montés[4]. »

Une démarche de soumission pouvait seule sauver la politique de Manteuffel.

V.

Dès la séance du 19 novembre, au Conseil des ministres, il avait été question d'une visite personnelle de Manteuffel à Schwarzenberg; elle devait être le pendant du voyage de Schwarzenberg à Varsovie; Manteuffel en avait parlé au roi, mais celui-ci n'avait pu se résoudre à cette démarche et n'avait rien décidé; elle lui paraissait comme une demande de grâce à l'adversaire, pareille à la reculade des troupes devant les insurgés, le 19 mars.

1. Texte dans Sybel, *loc. cit.*, II, p. 51-52.
2. Prokesch à Schwarzenberg, 24 novembre 1850, *loc. cit.*, p. 185.
3. Bismarck, *Briefe an seine Braut und Gattin*, 24 novembre 1850, p. 217.
4. Gerlach, *loc. cit.*, 23 novembre 1850, p. 561.

Mais le danger pressant, le 24 novembre, on décida d'envoyer à Vienne le comte Stolberg pour prier Schwarzenberg d'accorder quelque délai pour la solution des questions brûlantes et de réunir promptement les « libres conférences; » le diplomate prussien devait sonder en outre le prince sur l'opportunité d'un entretien personnel avec Manteuffel.

A la réception de l'ultimatum autrichien, Frédéric-Guillaume IV, pris de peur, invita Manteuffel à télégraphier à Vienne pour annoncer son arrivée « comme porteur de bon message; » le ministre se contenta de prier le comte Stolberg de presser sa mission et sa réponse.

Ce même jour, 25 novembre, le Conseil des ministres se réunit sous la présidence du roi et en présence du prince de Prusse; il fut convenu que Manteuffel demanderait par télégraphe à Schwarzenberg d'admettre les principes du mémoire ministériel que Brandenburg avait déjà proposés à Varsovie, et, en outre, la convocation immédiate des libres conférences et l'examen des questions de Hesse et Holstein à ces conférences. Manteuffel comptait partir le soir même. Toute la nuit, il attendit un télégramme. Rien ne vint[1].

Cependant, la nouvelle du prochain départ de Manteuffel s'était répandue dans l'entourage de la cour, et le parti de la camarilla l'avait accueillie avec enthousiasme. Le 26 novembre, Prokesch constatait que « l'atmosphère de guerre s'était bien tempérée dans l'opinion publique. » Une délégation des députés de la droite devait aller à Potsdam conseiller au roi de maintenir la paix.

Dans la matinée arriva enfin la réponse de Schwarzenberg; le prince déclarait qu'il était tout disposé à l'entretien demandé, mais dès qu'il recevrait la nouvelle que les Prussiens avaient abandonné Cassel et laissé libre accès sur les routes d'étapes. Manteuffel répondit par télégramme que le but même de l'entretien était d'aboutir à une entente sur les affaires de Hesse et insista pour être reçu avant la retraite des troupes prussiennes. A ce moment arriva une dépêche de Gröben annonçant que le prince de Taxis menaçait d'avancer par force. Le Conseil des ministres se rendit auprès du roi. Frédéric-Guillaume suggéra une idée assez singulière; il avait rédigé une lettre de sa main à

1. Abeken, *loc. cit.*, p. 211.

l'empereur François-Joseph; il y joignait une épître de la reine à sa sœur, l'archiduchesse Sophie; toutes deux étaient conçues en termes conciliants et de nature, espérait le roi, à influer heureusement sur les relations politiques; il proposait à Manteuffel de porter ces lettres, Schwarzenberg ne pouvait refuser d'être l'intermédiaire et de recevoir ainsi le ministre prussien. Ce procédé ne convenait guère à Manteuffel; on laissa tout en suspens.

Le soir, vers dix heures, arriva une dépêche de Bernstorff, ambassadeur de Prusse à Vienne. Schwarzenberg ne refusait pas l'entrevue, mais avait consulté l'empereur. Bernstorff espérait avoir réponse encore le soir même. A onze heures, Manteuffel était à bout de forces; il télégraphia à Bernstorff que, sur la demande spéciale du roi, il se rendait à Olmütz avec des lettres des souverains. Une heure après, arrivait un nouveau télégramme de Bernstorff : par ordre de l'empereur, Schwarzenberg serait à Olmütz le 28[1].

Le prince avait cédé, non sans peine, mais sur la volonté formelle de François-Joseph.

Manteuffel partit le 27 novembre avec le comte Eulenburg et Abeken[2], passa la nuit à Breslau et arriva à Olmütz le 28 au soir. Schwarzenberg l'y attendait depuis le matin. Il n'était pas seul, l'ambassadeur de Russie à Vienne, baron de Meyendorff, l'avait accompagné; ceci était tout à fait significatif; le tzar adoptait entièrement la politique autrichienne.

Les délibérations commencèrent tout de suite; elles furent difficiles; vers une heure du matin, Manteuffel revint « avec peu d'espoir. » Les négociations reprirent le 29 novembre vers huit heures et demie du matin; à une heure, elles avaient abouti à un « résultat pacifique. » Les derniers points furent réglés dans l'après-midi. Les ministres signèrent la convention dont voici le texte[3] :

Dans les conférences tenues hier et aujourd'hui entre les soussignés, les propositions suivantes ont été posées comme compromis

1. Peut-être le télégramme fut-il expédié avant la réception de la dernière dépêche de Manteuffel.

2. Récit de ce voyage dans Abeken, *loc. cit.*, p. 211-214.

3. Chose singulière, Sybel n'a pas trouvé ce texte dans les archives prussiennes. Il a été publié dans une brochure parue peu après la réunion d'Olmütz, *Vier Wochen auswärtige Politik*, Berlin, 1851. Il se trouve dans Manteuffel, *Denkwürdigkeiten*, t. I, p. 338. Sa traduction est dans Lesur et Fouquier, *Annuaire historique*, année 1850. Pièces, p. 161.

possible des difficultés existantes et moyen propre à arrêter les conflits; ces propositions seront au plus tôt soumises à l'approbation définitive des hauts gouvernements :

§ 1. Les gouvernements d'Autriche et de Prusse déclarent qu'ils ont l'intention de régler définitivement l'affaire de la Hesse électorale et celle du Holstein par la décision commune de tous les gouvernements allemands.

§ 2. Pour rendre possible la coopération des gouvernements allemands représentés à Francfort et des autres, les membres de la Confédération représentés à Francfort et la Prusse avec ses alliés nommeront de chaque côté un commissaire pour s'entendre sur les mesures à prendre en commun.

§ 3. Mais, comme il est de l'intérêt général que dans la Hesse électorale aussi bien que dans le Holstein on rétablisse un état légal, correspondant aux lois fondamentales de la Confédération et rendant possible l'accomplissement des devoirs fédéraux; comme, en outre, l'Autriche, en son nom et au nom des États ses alliés, a complètement accordé les garanties que réclamait la Prusse pour protéger ses intérêts et relatives à l'occupation de la Hesse électorale, les deux gouvernements d'Autriche et de Prusse conviennent de ce qui suit pour la discussion prochaine de la question et sans rien préjuger de la décision future :

a. Dans la Hesse électorale, la Prusse n'opposera aucun obstacle à l'action des troupes appelées par l'Électeur et enverra dans ce but les ordres nécessaires aux généraux-commandants pour qu'ils accordent le passage par les routes d'étapes occupées par la Prusse. Les deux gouvernements d'Autriche et de Prusse inviteront, d'accord avec leurs alliés, S. A. R. l'Électeur à consentir qu'un bataillon des troupes appelées par le gouvernement électoral et un bataillon prussien restent à Cassel pour y maintenir la tranquillité et l'ordre.

b. En Holstein, l'Autriche et la Prusse, après entente avec leurs alliés, et aussi tôt que possible, enverront des commissaires qui réclameront à la lieutenance, au nom de la Confédération, la suspension des hostilités, le retrait des troupes derrière l'Eider et la réduction de l'armée au tiers de l'effectif actuel, sous menace d'une exécution commune en cas de refus. D'un autre côté, les deux gouvernements inviteront le gouvernement royal de Danemark à n'entretenir dans le duché de Slesvig que les troupes nécessaires pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité.

§ 4. Les conférences ministérielles s'ouvriront immédiatement à Dresde. L'invitation sera faite par l'Autriche et la Prusse en commun,

et de façon que les conférences puissent s'ouvrir au milieu de décembre.

VON MANTEUFFEL.

Prince SCHWARZENBERG.

Olmütz, le 29 novembre 1850.

En son ensemble, c'était le triomphe de la politique autrichienne. Manteuffel avait largement interprété les instructions qu'il avait reçues à son départ; sous la contrainte, il avait abandonné le programme de Varsovie. La Prusse obtenait le règlement des questions de Hesse et Holstein par des commissaires d'Autriche et Prusse; cette concession aurait pu être importante si la Prusse avait eu la volonté et la force d'imposer son opinion; mais elle manifestait sa faiblesse en cédant sur tout le reste, notamment sur ce que le roi avait considéré comme « la pierre angulaire » de sa politique, l'occupation exclusive de Cassel et des routes d'étapes; le bataillon prussien maintenu à Cassel n'aurait que le droit d'assister en témoin attristé à l'exécution fédérale. Les conférences ministérielles sur la question allemande avaient déjà été concédées par Schwarzenberg à Varsovie.

Manteuffel rentra à Berlin le 31 dans la journée et se rendit tout de suite auprès du roi; le sort a des ironies même dans les petites choses; le monarque l'attendait « dans la chambre de Frédéric II. » « Je ne suis pas Frédéric II, » avait déclaré le souverain, lors des journées de mars. Il le démontrait surabondamment. A la lecture de la convention, il protesta d'abord contre l'abandon des routes d'étapes et refusa d'y acquiescer; mais Gerlach remplaça Manteuffel et pétrit le roi. Le soir même, le monarque était décidé à la ratification. Deux jours après, il déclarait que tout le monde était d'accord à ce sujet. Et le traité fut ratifié en Conseil des ministres le 2 décembre.

Le parti de réaction jubilait; il n'avait d'autre ambition que d'écraser le mouvement révolutionnaire de 1848 et de rétablir la Prusse dans sa situation antérieure. « Il faut que la Prusse expie par le sac et la cendre son commerce illicite avec le libéralisme et le vertige des nationalités, » déclarait la *Gazette de la Croix*. Et Gerlach se retranchait derrière cette parole de Meyendorff : « L'honneur prussien est sauvé. » Bismarck, de fierté plus chatouilleuse, se consolait en insinuant que tous ces déboires provenaient de Radowitz, « dont le but final avait été de faire écraser la Prusse mal préparée par les forces alors bien supérieures de

l'Autriche, afin d'élargir la sphère d'action de l'Église catholique[1]. » Lui, dont les discours s'étaient toujours inspirés de l'honneur prussien, des droits de l'armée, il acceptait de défendre à la Chambre la reculade d'Olmütz, de dépeindre tragiquement « les maux affreux de la guerre » et de « dérouler une longue perspective de batailles et d'incendies, de misères et de douleurs. » « L'honneur prussien, ajoutait-il, consiste avant toute chose en ce que la Prusse se garde de tout contact ignominieux avec la démocratie[2]. » Ce n'était point là l'opinion de tous les militaires; dans une lettre à son frère, Moltke, alors chef de l'état-major au 4e corps, faisait de tristes rapprochements entre l'époque de Frédéric II et le temps actuel et se plaignait des « absurdités de notre politique et des nombreuses humiliations subies; » il ajoutait : « Mais le plus mauvais gouvernement ne peut anéantir ce peuple, la Prusse reviendra encore à la tête de l'Allemagne[3]. »

Le parti allemand hurlait de honte et de colère. La convention d'Olmütz, — Olmützer Punktation, — était un terme de mépris qu'on rapprochait du voyage à Canossa. Tous ceux qui avaient cru proche la formation d'une patrie allemande voyaient avec douleur la déception définitive de leurs espérances.

Une femme « patriote et de haute situation » (il s'agit apparemment de la princesse de Prusse) écrivait à Bunsen : « Le 19 mars 1848, la vieille Prusse a été enterrée; le 3 novembre 1850, la nouvelle. Le prince de Prusse a chevaleresquement combattu pour sa patrie, mais en vain. Maintenant, c'est trop tard, mais l'Angleterre peut examiner ce qu'elle a gagné en laissant s'accroître la prépondérance de la Russie et de l'Autriche jusqu'à la frontière de Belgique et de Hollande[4]. »

Arndt, le vaillant, ne perdait pas courage. Lors des fêtes de Noël, il écrivait à Bunsen qu'il fallait se souvenir du mot « Rome n'a pas été construite en un jour; » il comparait la marche des choses humaines à la voie elliptique du soleil et demeurait certain que la fortune changerait pour « l'Autriche impudemment barbare

1. Kendell, *Bismarck et sa famille*, p. 33 et 34.
2. Bismarck, *Discours à la seconde chambre*, 3 décembre 1848, *Bismarck député*, p. 290 et suiv.
3. Klein-Hattingen, *Bismarck und seine Welt*, p. 100-101.
4. Bunsen, *loc. cit.*, t. III, p. 165.

et la Prusse lâche, mais pleine de ressources. » Il avait l'espérance tenace, mais les poètes ont parfois le don de double vue.

A Vienne, au contraire, tout était allégresse; l'opinion publique ne tenait pas à la guerre contre la Prusse; mais elle s'attachait à la politique de la Diète, et les succès de Schwarzenberg faisaient monter la joie et les valeurs de bourse. Les petits et moyens États étaient dans la désolation, les premiers parce que c'était la fin de l'unité allemande qu'ils recherchaient, les seconds parce qu'ils avaient espéré la guerre et l'écrasement définitif de la Prusse. M. de Beust en avait un épanchement de bile, il était « comme un joueur de whist qui aurait *dix-huit à point* et verrait son partenaire renoncer à la partie[1]. »

La Prusse avait bien renoncé à la partie; les « libres conférences » s'ouvrirent à Dresde le 23 décembre 1850 et traînèrent pendant cinq mois. Elles aboutirent au rétablissement de la vieille Diète; quelques modifications y furent apportées, mais plusieurs au détriment de la Prusse, dont l'autorité était amoindrie dans les commissions et le Conseil exécutif.

La convention d'Olmütz a marqué une étape dans l'histoire de l'Europe centrale; c'est la fin du mouvement des nationalités en 1848. En Prusse, spécialement, la Révolution avait pris une double forme; elle était libérale, par la demande d'un régime représentatif; elle était nationale, par le désir de renouveler la patrie allemande. Dans sa première tendance, elle avait abouti partiellement en décembre 1848 par l'octroi d'une constitution parlementaire; sous sa seconde forme, elle échouait définitivement à Olmütz, comme les revendications nationales avaient déjà échoué en Italie et en Hongrie. Ces aspirations devaient renaître autant par leurs propres forces que par les fautes de Napoléon III.

En subissant le joug de l'Autriche, la Prusse abandonnait une politique esquissée depuis l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, proclamée lors des journées de mars et suivie avec irrégularité pendant deux années; le roi avait annoncé lui-même et à grand fracas la mission allemande de la Prusse; puis il avait l'une après l'autre restreint ses ambitions; à Olmütz, il les reniait toutes.

1. Beust, *Mémoires*, t. I, p. 102.

C'était une rude déception pour les partisans de cette mission et un grave danger pour la Prusse; on douta de son avenir en Allemagne, et, lorsque Bismarck reprit à son compte les idées nationales de 1848, il rencontra une incrédulité et une hostilité qui provenaient de l'humiliation prussienne en 1850.

Manteuffel avait signé cette humiliation; il ne faut pas l'en accuser trop directement; elle provenait moins de son fait que de la situation du moment; elle était la conséquence forcée de la politique suivie depuis deux ans par la Prusse, toute de contradictions et de piétinement; il aurait fallu choisir : ou suivre les opinions du parti allemand, de Radowitz, du prince de Prusse, et préparer la guerre, car il était certain que l'Autriche n'accepterait pas de cœur léger cette amputation, son expulsion d'Allemagne; ou adopter les idées du parti de réaction, de la camarilla, se souder à l'Autriche, étouffer les réclamations populaires, quitte à prendre compensation sur quelques petits princes. Frédéric-Guillaume IV, les ministres, les classes dirigeantes hésitèrent; la Prusse en supporta lourdement les conséquences.

Mais son adversaire avait commis une grave faute. Schwarzenberg avait prétendu « avilir d'abord la Prusse, puis la démolir. » Il y était arrivé, mais à son détriment, car, en politique, l'avilissement ne sert à rien, il se retourne contre celui qui l'a infligé. En Prusse, même le parti réactionnaire sentit à la longue l'humiliation d'Olmütz et celui qui devint son chef, Bismarck, la fit payer chèrement à l'Autriche.

Paul MATTER.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LE *JOURNAL* DE LOUISE DE SAVOIE.

Parmi les documents relatifs aux débuts du règne de François Ier, il en est un qui, malgré son peu d'étendue, présente pour nous un intérêt de premier ordre, car il émane de la propre mère de François d'Angoulême, de cette Louise de Savoie que l'histoire nous montre en perpétuelle adoration devant « son fils, son César et son roi. » D'autre part, ce document se présente à nous comme un journal où Louise aurait noté, au jour le jour et au fur et à mesure qu'ils se produisaient, tous les événements dont elle a été témoin.

Le *Journal* de Louise a-t-il vraiment cette importance? Émane-t-il, sans conteste, de cette princesse que, faute de pouvoir l'appeler la reine-mère, on désignait officiellement sous le titre de « Madame »? Est-ce vraiment un journal? A-t-il le caractère d'une source strictement contemporaine? Ces questions valent assurément qu'on les examine.

I.

Le texte du « Journal. »

Qu'est-ce, pour la plupart des historiens, que le texte de Louise de Savoie?

Ce sont quelques pages qui figurent au tome IX du *Panthéon littéraire*, au tome XVI de Petitot, au tome V de Michaud et Poujoulat. Or, il suffit de jeter les yeux sur ce texte pour s'apercevoir qu'il est fortement corrompu. Il débute par cet *incipit* : « C'est Madame qui réduit à mémoire plusieurs choses, mesmement le danger qui advint au roi son fils l'an 1501 auprès de la maison de Sauvage, en la vareyne d'Amboise. » On s'attend donc à trouver aussitôt le récit de cet événement. Pas du tout : le *Journal* commence avec l'année 1459, date de la naissance de Maximilien; ensuite viennent la naissance de Louis XII (1462), celles d'Anne de Bretagne et de Louise elle-même

(1476), etc. Bref, les événements se déroulent en ordre chronologique, ou plutôt dans un ordre qui veut être chronologique. Alors, que signifie la phrase du début, puisque l'accident de la varenne d'Amboise ne figure ici qu'à sa date, en janvier 1501 ?

Que signifient également, dans cette série chronologique, les deux passages fameux, si souvent cités, sur les financiers et sur les moines ? Après avoir mentionné, sous la date du 14 décembre 1515, le serment de paix avec l'Angleterre, Louise interrompt subitement son journal pour écrire cette phrase : « L'an 1515, 516, 517, 518, 519, 520, 521 et 522, sans y pouvoir donner provision, mon fils et moy fûmes continuellement dérobés par les gens des finances. » Que vient faire ceci, qui parle de 1522, dans un *diaire* de 1515 ? De même, entre un incident du 17 octobre 1522 et ce détail : « Anne, Reine de France, à Blois, le jour de Sainte-Agnès eut un fils..., » on lit : « L'an 1522, en décembre, mon fils et moi, par la grâce du Saint-Esprit, commençâmes à connaître les hypocrites blancs, etc...[1]. » Ce serait précisément « en décembre » que Louise et son fils auraient fait cette précieuse découverte ! Et, après avoir donné libre cours à sa bile contre cette engeance, la « plus dangereuse » qui soit « en toute nature humaine, » elle aurait paisiblement repris la plume ! — Avouons que, ainsi placés, ces deux passages ont terriblement l'air d'être des interpolations. Or, la question est d'importance, puisque l'un de ces passages éclaire l'histoire de Semblançay et que, sur l'autre, on a édifié toute une théorie des vicissitudes religieuses de Louise de Savoie et de son fils. Faudra-t-il considérer ces passages comme apocryphes ?

Aussi bien, n'est-ce pas seulement en face de ces deux passages que nous éprouvons un sentiment de gêne et d'inquiétude. A tout instant, il semble qu'il y ait des trous dans ce texte. Certaines dates sont données avec une précise minutie ; d'autres, au contraire, sont laissées dans le vague ; il en est, enfin, de manifestement inexactes[2].

1. *Sic* Michaud. Buchon et Petitot mettent ce passage immédiatement avant : « Le 13 de mars, mon fils estant à Cognac... »

2. On fait dire à Louise que François Ier porta l'ordre de Bourgogne, à Blois, le « dernier de novembre 1515. » Or, ce jour-là, François Ier était à Milan. Macquéreau (IV, III-IV, p. 67 de Buchon) raconte que le chapitre de la Toison se tint le 2 nov. 1515 ; François n'y fut pas créé chevalier. Mais, « à l'issue du mois de janvier..., le roy d'Aragon, par conseil, envoya au roy de France la Toison d'or... Ce neantmoins, le 2e jour de novembre, Mgr le grand maître, sgr du Reulx, luy porta..., et le porta le roy bien sumptueusement à l'église N.-D. de Paris. » Ce serait donc en novembre 1516 qu'il l'aurait portée à Paris et à la fin du même mois à Blois.

Parfois, pour plusieurs événements qui se sont passés dans divers mois de la même année, le millésime est, sans nécessité, répété à chaque ligne. Ailleurs, le millésime manque complètement et il faut se contenter du jour et du mois. Et pourquoi donc, en parlant de sa fille, Louise emploie-t-elle cette formule cérémonieuse, qui étonne sous la plume d'une mère du XVIe siècle : « Madame ma fille Marguerite... » ? A tout le moins faudrait-il : « Madame Marguerite, ma fille... » — Bref, ce texte nous fait l'effet d'un amalgame confus, à peu près inutilisable, et l'on comprend que, n'en ayant pas connu d'autre, M. Lemonnier ait récemment écrit : « Il serait intéressant d'étudier la question du *Journal* de Louise de Savoie au point de vue de la valeur du texte. *Nous avons quelques doutes*[1]. »

Mais d'où vient ce texte impur ? Il n'est pas difficile d'en retrouver l'origine. En effet, tous les auteurs des collections de *Mémoires* avouent qu'ils ont suivi la leçon donnée par l'abbé Lambert. L'abbé Claude-François Lambert est ce compilateur qui, en 1753, publia, en sept volumes in-douze, les *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellai, mis en nouveau style, auxquels on a joint les Mémoires du maréchal de Fleuranges, qui n'avoient point encore été publiés, et le Journal de Louise de Savoie...*

Pour ce *Journal*, qui se lit au tome VI de la collection[2], le compilateur ne s'est pas contenté, comme pour les *Mémoires* des du Bellay, d'en rajeunir le style. Il lui a fait subir des altérations plus graves, au sujet desquelles il s'explique, d'ailleurs, fort honnêtement dans son avertissement :

> Aux mémoires du règne de François Ier, nous avons cru devoir joindre le *Journal* de Louise de Savoie, mère de ce prince. Cette pièce originale se trouve parmi les preuves de l'histoire généalogique de la maison royale de Savoye, par Guichenon. Les faits, rangés selon les mois où ils sont arrivés, se trouvaient dans une confusion extrême; nous avons remédié à cet inconvénient en distribuant ces mêmes événemens par années, mais ces années ne sont pas toutes marquées dans l'original, il a donc fallu que nous suppléassions à ce défaut par nos recherches; et c'est là une opération que la lecture des *Mémoires* de du Bellai, et de ceux de Fleuranges, nous a rendu facile. Pour distinguer les années qui étaient incertaines dans l'original, nous les avons désignées par deux crochets.

C'est ainsi que cette édition de 1753 donne, par exemple, pour date de la mort de Charles d'Angoulême : « Le premier jour de jan-

1. *Hist. de France*, t. V, p. 196, n. 2. C'est moi qui souligne.
2. P. 171-202.

vier de l'an [1496]..., » avec un renvoi au P. Daniel[1]; que, pour les mots « publique renommée, » pour le moment où François porta la Toison d'or, pour le siège de Hesdin, etc., elle renvoie à du Bellay. A ces mots du texte : « Anne, Reine de France, à Blois, le jour de Sainte-Agnès, 21 de janvier [*l'année est incertaine*][2], eut un fils..., » Lambert ajoute cette note : « L'année de la naissance de ce prince n'est point marquée dans le *Journal* de Louise de Savoie; elle ne se trouve pas aussi marquée dans le P. Anselme, qui dit seulement qu'Anne de Bretagne eut deux fils morts au berceau. » Vient encore ceci : « Le 13 de mars [*l'année de cette promotion est incertaine*], mon fils, étant à Cognac, fit monseigneur le comte de Saint-Pol et monseigneur de Lescun chevaliers de l'ordre. »

L'opération chirurgicale à laquelle s'était livré Lambert fut hautement appréciée des contemporains. Le *Journal des Sçavans* déclare, en mai 1754 : « Ce *Journal*, qui finit en 1522, a été distribué par M. l'abbé Lambert dans un ordre plus exact..., » et l'*Année littéraire* (t. II, p. 241) mit en lumière la valeur du document, devenu désormais accessible à tous : « La Princesse y rend compte de ce qui est arrivé de plus remarquable à la cour de France pendant près de cinquante ans. » Fevret de Fontette semblait prendre ces éloges à son compte[3].

Mais nous savons maintenant ce que nous voulions savoir. Ce que Lambert appelle improprement « l'original » d'où il a tiré sa rapsodie, c'est une des « preuves » de Guichenon. Il ne se contente pas de le déclarer dans son « Avertissement de l'éditeur, » il reproduit une note, mise en tête du texte par Guichenon lui-même, sur l'origine du document.

Reportons-nous donc aux *Preuves de la maison de Savoye*. La première édition de l'*Histoire* est de 1660 (Lyon). Les pages 457-464 du tome II en sont occupées par le « Journal de Louise de Savoye, duchesse d'Angoulesme, d'Anjou et de Valois, mère du grand Roy François Ier. Tiré de l'original[4], qui est entre les mains de monsieur Hardy, conseiller du Roy en son Chastelet de Paris, et qui m'a esté

1. Renvoi à Daniel pour la mort de Georges d'Amboise, etc.

2. En italiques.

3. *Bibliothèque* du P. Lelong : 17623 (ici ne note pas l'altération, dit seulement : « Journal de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère du grand roi François Ier, tiré de l'original »), 25492 et 25493, 29918.

4. On peut voir ici que la note de Lelong 17623, copie textuelle de ces lignes, est le résultat d'une confusion entre Guichenon et Lambert. Fevret de Fontette connaît, du reste, l'éd. de Guichenon.

communiqué par les soins du R. P. Hilarion de Coste, religieux minime du couvent de la place Royale, à Paris. »

Ce titre, que Lambert a scrupuleusement reproduit, contient des détails précieux. Guichenon affirme avoir travaillé sur « l'original. » Cet original aurait appartenu à Claude Hardy, mathématicien, né au Mans en 1600 et qui devait mourir à Paris en 1678; fils d'un conseiller à la Chambre des comptes, conseiller lui-même au Châtelet, il était connu comme érudit[1]. Pour Hilarion, ou plus exactement Olivier de Coste, né à Paris le 6 septembre 1595, mort dans cette ville le 22 août 1661, un an après la publication de Guichenon, il avait donné, en deux énormes volumes, *les Éloges et les vies des reynes, des princesses et des dames*[2]. Louise a naturellement sa place dans cette galerie (t. II, p. 157-168). Dans la notice qu'il lui consacre, frère Hilarion ne fait pas allusion au *Journal*, mais il est certain qu'il l'a utilisé. Preuve en soit qu'il en reproduit par endroits les propres expressions, par exemple dans ce passage : « Dieu, qui ne délaisse jamais les veuves et les orphelins..., ayda et protégea Madame d'Angoulesme aux tristes jours de sa viduité[3]. »

Guichenon a donc reproduit un manuscrit qu'il tenait pour l'original. Ce manuscrit appartenait en 1660 à M. Hardy et fut communiqué à l'historien par le frère Hilarion. Comment, dans ce texte, se présente à nous le *Journal* de Louise de Savoie?

En tête se trouve le titre dont nous donnons plus haut le texte complet.

L'*incipit* : « C'est Madame, qui reduict à memoire plusieurs choses..., » est précédé du mot « Janvier », et immédiatement suivi du récit de l'accident de la varenne d'Amboise, daté du 25 janvier 1501. Puis vient cette phrase, où sont rapprochés deux événements datés l'un de 1496, l'autre de 1515, mais tous deux du 1er janvier :

1. Baillet mentionne son nom dans sa *Vie de M. des Cartes*. Voy. sur lui Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. VI, p. 72-76.

2. Cramoisy, 1647, deux tomes in-4°, 810 et 968 p.

3. *Journal*, 25 janv. 1501 : « Dieu, protecteur des femmes vefves et defenseur des orphelins..., ne me voulut abandonner... » — Guichenon a naturellement connu le livre d'Olivier de Coste, *Hist.*, t. I, p. 605 : « François Augustin de la Chiesa, aujourd'hui très digne évesque de Saluces, et le R. P. Hilarion de Coste.. luy ont dressé des éloges qui contiennent sa vie en abrégé. Mais qui voudra mieux connoistre le génie de ceste grande Princesse doit lire le Journal de sa vie, qu'elle mesme a dressé, où elle a esté curieuse de remarquer tout ce qui luy est arrivé de considérable et s'est si bien dépeinte, avec tant de naïfveté, de douceur, de style et de jugement qu'il est impossible de lire cette pièce sans avoir de la vénération pour elle et sans l'admirer. »

« Le premier de janvier, je perdy mon mary, et le premier jour de janvier mon filz fut Roy de France. » Ensuite s'échelonnent les mentions suivantes : 25 janvier 1515, sacre de François (rappel de l'accident du 25 janvier 1501), suivi de réflexions sur la mort d'Anne de Bretagne, qui laissa à Louise le gouvernement de ses filles; naissance d'Anne, 26 janvier 1476; naissance du fils d'Anne, 21 janvier; entrée de François d'Angoulême à Cognac, 4 janvier 1514; mort de la reine, 9 janvier 1514; voyage de Louise de Cognac à Angoulême, 11 janvier 1514; mort de Louis XII, 1er janvier 1515[1]; obsèques de Louis XII, 12 janvier 1515; rencontre de François et de sa mère à Sisteron, 13 janvier 1516; entrée à Saint-Mesmin, près Orléans, 15 janvier 1517; entrée à Poitiers, 5 janvier 1520; accident du 6 janvier 1521; naissance de Charles, fils du roi, 22 janvier 1522.

On voit donc que, dans cette première section, sont rangés exclusivement des événements qui appartiennent au mois de janvier, mais qui s'échelonnent entre janvier 1476 et janvier 1522. On remarquera qu'ils ne sont pas classés dans un ordre chronologique bien strict, puisque le morceau débute par l'année 1501 pour passer ensuite à 1496, puis à 1515 et 1476. C'est seulement dans les dernières lignes qu'il y a tendance à échelonner les dates : 1516, 1517, 1520, 1521, 1522. Parfois, il semble qu'il y ait tendance à suivre non pas tant l'ordre des années que l'ordre des quantièmes : 1er janvier, 4, 9, 11, 12, 13, 15. Mais cet ordre est troublé à diverses reprises par l'interposition d'un 1er janvier entre un 11 et un 12, d'un 5 et d'un 6 janvier entre le 15 et le 22. La seule préoccupation du rédacteur semble donc avoir été de grouper des événements qui présentent ce trait commun de s'être passés en janvier.

Ensuite vient la rubrique : « *Février*. Madame, La nativité de François filz de mon fils..., » suivie d'événements qui ont eu lieu entre février 1512 et février 1520 et rangés, eux aussi, pêle-mêle. Et de même pour les douze mois de l'année : « *Avril*. Madame, Ma fille Marguerite... *Août*. Madame, Louyse..., » jusqu'à : « *Décembre*. Madame, Le jeudy 14 décembre 1508, à minuit... » Soit douze rubriques mensuelles qui, à l'exception de la première, commencent invariablement par le mot « Madame, » et qui toutes contiennent des événements appartenant aux années les plus diverses, mais à un seul et même mois.

Comme on le voit, il n'y a plus de « Madame Louyse » ni de « Madame ma fille Marguerite. » Il n'y a plus d'embarras pour placer

1. Voir *Rev. d'hist. mod. et contemp.*, 15 déc. 1903 : *Sur la date exacte de la mort de Louis XII.*

les réflexions non susceptibles d'une fixation chronologique précise, comme celles qui se rapportent à l'administration des filles d'Anne de Bretagne; ces réflexions sont amenées, le plus naturellement du monde, par le récit. Pas de difficultés non plus pour les mentions dépourvues de millésime. Lorsque après : « Le 7 de juing 1520..., mon filz et le Roy d'Angleterre se virent..., » on lit : « Le 9 jour de juing, mon filz..., » il est évident qu'il s'agit du 9 juin 1520.

Et que deviennent, dans ce texte, les fameux passages sur les financiers concussionnaires et sur les moines hypocrites? Ils sont reportés tout à la fin du *Journal*, après une mention relative au 10 décembre 1519. Dès lors, on s'explique que le rédacteur ait écrit d'affilée : « L'an 1515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522. » On comprend qu'il ait dit, non pas : « L'an 1522, *en décembre*, mon filz et moy..., » mais, — le *en décembre* est une interpolation de Lambert, — « L'an 1522, mon filz et moy... » Ainsi placés, les deux passages acquièrent une valeur nouvelle : ils sont hors de la série des mois, ils apparaissent comme des réflexions terminales. Louise a consigné soigneusement, jusqu'en décembre 1522, tous les faits importants de sa vie. Avant de quitter la plume, soit pour un temps, soit pour ne jamais la reprendre, elle se pose à elle-même cette question : que m'ont appris les sept années écoulées depuis que mon fils règne? quelles conclusions dois-je tirer de cette expérience? Et elle répond : ces conclusions sont au nombre de deux. La première est que nous fûmes constamment volés par les gens de finances. La seconde est que nous avons enfin appris à connaître l'hypocrisie de ces moines, « desquels Dieu, par sa clémence et bonté infinie, nous veuille préserver et deffendre. » Tout soupçon d'interpolation est désormais écarté.

On peut voir par là combien Lambert a gâché le texte qui lui était livré par Guichenon. Et, quoique, postérieurement à 1753, le livre de Guichenon ait été publié de nouveau à Turin en 1778[1], c'est au texte de Lambert que se sont adressés les éditeurs modernes. Mais ils ont trouvé moyen de le gâter encore. Ils n'ont pas eu, comme lui, l'honnêteté de nous avertir de la sophistication qu'ils faisaient subir au *Journal*. Ne respectant plus les rubriques mensuelles, Lambert avait eu le bon goût d'effacer partout le mot « Madame. » Les modernes, qui, sans doute, avaient jeté un regard distrait sur Guichenon, eurent l'idée saugrenue de le rétablir devant les noms de personnes. Seulement, ils supprimèrent la virgule qui le suit, et

1. Le texte de Louise (t. III, p. 457-464) y est reproduit très exactement, avec la même disposition, et sans autres modifications que de légères variantes orthographiques.

c'est ainsi qu'ils inventèrent « Madame Louyse » et « Madame ma fille Marguerite. »

Il y a mieux. On lit dans Lambert : « Ce jour, 16 juillet 1514, en Engoumois, en Angou... » Il n'est pas malaisé de s'expliquer cette leçon bizarre. La copie de Lambert devait porter correctement : « Angoumois. » Le compositeur imprima « Engoumois. » En corrigeant ses épreuves, il put arriver à Lambert, comme cela est arrivé sans doute à chacun de nous, de récrire en entier les deux premières syllabes du mot fautif : au lieu de mettre simplement en marge un *A*, il écrivit *Angou*. Qu'advint-il ? Ce qui advient, hélas ! souvent : le prote rétablit la bonne leçon et maintint la mauvaise. Qu'allaient faire, en présence de cet : « En Engoumois, en Angou, » nos compilateurs modernes ? Ils n'hésitèrent pas, ils remplacèrent « Angou, » forme à eux inconnue, par « Anjou, » ils corrigèrent « Engoumois » en « Angoumois, » et c'est ainsi qu'ils aboutirent à cette jolie trouvaille, désespoir des géographes : « Ce jour 16 juillet 1514, en Angoumois en Anjou... » Cela est proprement un comble.

On estimera sans doute que la question est tranchée. On louera M. Jacqueton d'avoir écrit[1] : « Nous renvoyons à l'édition de Petitot...; mais nous devons faire observer que, dans cette publication, l'ordre original des notes de Louise de Savoie n'a pas été respecté ; pour avoir ces notes classées, comme elles doivent l'être, par mois et par jour, sans préoccupation d'années, il faut recourir à l'édition donnée par S. Guichenon... » On sera d'accord avec M. V.-L. Bourrilly pour dire[2] : « Le seul texte digne de foi est celui de Guichenon, » et l'on s'étonnera que, dans un travail d'ailleurs très estimable, M. E. Baux, s'apercevant d'une différence entre le texte de Michaud et celui de Guichenon, ait pu écrire : « La copie du *Journal de Louise de Savoie* transcrite par Guichenon... contient la *variante* suivante...[3]. » Comme s'il pouvait être ici question de variantes ; comme si les deux textes pouvaient être mis en balance ; comme si l'un d'eux n'était pas tout simplement la déformation de l'autre[4].

1. *La Politique de Louise de Savoie*, p. XXI.

2. *Le Règne de François Ier*... (*Rev. hist. mod. et contemp.*, 15 mai 1903, p. 518, n. 2).

3. *Louise de Savoie et Claude de France à Lyon* (*Rev. d'hist. de Lyon*, I, p. 404, n. 4). Le *Voyage des reines*, de MM. Baux, Bourrillly et Mabilly (*Ann. du Midi*, XVI, 1904), cite le *Journal*, d'après Guichenon.

4. J'ai développé les conclusions ci-dessus au *Congrès international des sciences historiques* tenu à Rome en 1903, et voici comment le *Diario* officiel (n° 8, 8 aprile, p. 161) les résume, *d'après une note remise par moi-même :* le texte de Louise fut « dato malamente nelle stampe del *1660*, *1778* e 1753. » C'est le cas de le dire : *traduttore, traditore.*

II.

Le manuscrit de l'Arsenal.

Est-il possible de remonter au delà du texte de Guichenon et de retrouver « l'original » dont s'est servi l'historiographe savoyard? La question est passablement embrouillée.

La *Bibliothèque françoise* du P. Lelong semble admettre l'existence de deux manuscrits de Louise de Savoie; elle va même jusqu'à postuler la coexistence de deux œuvres différentes de cette princesse, des *Mémoires* et un *Journal*.

Voici les deux mentions de la *Bibliothèque :* « 25492. Ms. Mémoires de Louise de Savoye, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, in-4°. Ces Mémoires sont conservés dans la bibliothèque de M. le chancelier d'Aguesseau... » Et d'autre part : « 25493. Journal de toutes les avantures et événemens de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, et de son fils François Ier, roi de France. Ce Journal est indiqué dans le catalogue des mss. de frère Éloi, augustin déchaussé de Lyon. Il a été imprimé p. 457 du t. I (*sic*) de l'*Histoire généalogique*, etc.[1]. » Essayons de tirer parti de ces indications.

On sait que la bibliothèque de Jean-Baptiste-Paulin d'Aguesseau[2], vendue en 1785, fut, en très grande partie, achetée par le marquis de Paulmy et forma le premier fonds de la bibliothèque actuelle de l'Arsenal[3]. Or, le catalogue de la bibliothèque de d'Aguesseau contient bien sous le numéro 4560 des « Mémoires de Louise de Savoye, mère de François Ier. » Mais ces Mémoires sont indiqués comme reliés, dans un manuscrit in-quarto, avec d'autres pièces : l'Histoire des amours d'Henri IV, des extraits de Brantôme, des pièces sur le duc d'Orléans datées de 1653. Il semble donc que nous ayons là un recueil factice, probablement même un recueil de copies. En tout cas, le manuscrit de Louise de Savoie dont nous allons parler tout à l'heure ne figure pas parmi ceux que M. Henry Martin a reconnus comme provenant du fonds d'Aguesseau[4]. Ce premier manuscrit des

1. Addition de F. de Fontette : « Il a été donné de nouveau... par M. l'abbé Lambert. » Sous le n° 29918, F. de Fontette continue à distinguer : « Ms. Mémoires de Louise de Savoie » et « Journal de la même. » Il renvoie pour l'un à 25492, pour l'autre à 25493.

2. Fils du chancelier; il avait hérité de son père.

3. Henry Martin, *Catal. des mss. de l'Arsenal*, t. VIII (*Hist. de la bibl.*), p. 274. Le catalogue d'Aguesseau a été publié à Paris, 1785, in-8°.

4. D'une obligeante communication de M. H. Martin, il résulte que le ms. 4560 « n'est jamais venu à l'Arsenal. »

Mémoires, dit d'Aguesseau, peut donc être considéré provisoirement comme perdu, et il n'était probablement pas un original.

Nous sommes mieux renseignés en ce qui concerne le manuscrit dit du frère Éloy. M. Henry Martin a établi que le numéro 242 des Additions au catalogue de frère Éloy[1] : « Journal de toutes les aventures et événements de Louise de Savoie et de François Ier, » est aujourd'hui le numéro 3435 des manuscrits de l'Arsenal. C'est de ce manuscrit que nous voudrions parler.

C'est une copie d'une écriture de la première moitié du XVIIe siècle. Il est paginé de 1 à 71 et les chiffres des pages sont de la même main qui a écrit le corps de la copie. De cette main également est un chiffre 2 que porte le premier feuillet, d'où l'on peut conclure que ce cahier a fait partie d'un recueil factice, constitué par l'auteur même de la copie, et dont le *Journal* devait former le numéro 2. Quant au numéro 3, c'était une plaquette imprimée, car le verso du dernier feuillet de notre cahier porte très nettement la trace laissée par des caractères d'impression encore humides, et l'on peut lire une partie du titre de la plaquette : « Réflexions [politiques?] et morales, » en grandes capitales.

Le titre du cahier est « Journal de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulesme, d'Aniou et de Valois, et contesse du Mayne, mere du Roy François Ier, dit le Grand. » Il ne commence pas, comme la « preuve » de Guichenon, par cette phrase : « Tiré de l'original, etc. » En revanche, la copie se termine par une longue note, qui vaut la peine d'être reproduite en entier (p. 70 et 71) :

J'ay copié ce mémoire de Louise de Savoye, mère du Roy François Ier (qui a esté deux fois régente en France), sur un manuscrit de M. Hardy, conseiller du Roy en son Chastellet de Paris, qui l'a acheté à la vente de la bibliothèque de feu M. Nicolas le Fèvre, précepteur du feu Roy Louis XIII et de feu Monseigneur le Prince. Il ne faut pas estre du monde pour ignorer que M. le Fèvre a esté l'un des premiers hommes de ce siècle et que la probité et la science ont rendu recommandable. Aussi plusieurs illustres écrivains, tant françois qu'estrangers, ont parlé de ses mérites dans leurs œuvres, entre autres le cardinal Annaliste, le grand Baronio, le césar des écrivains de ce siècle, qui luy a donné cet éloge dans ses Annales de l'Église, *qu'il n'a jamais veu une doctrine qui fust plus haulte et qui fust plus humble que celle de Nicolas le Fèvre*. Fin.

1. Additions mss. de l'exemplaire de l'École de médecine de Montpellier. Le catalogue a été imprimé après 1667; la bibliothèque des Augustins déchaussés de la Croix-Rousse n'était pas encore dispersée en 1724. Les quatre-vingt-trois mss. de cette bibliothèque qui sont à l'Arsenal proviennent de Paulmy, qui les acheta du baron d'Heiss en 1781 (H. Martin, p. 245, 250, 271).

La parenté entre le texte publié par Guichenon et la copie de l'Arsenal est donc évidente. Tous deux, Guichenon et le copiste anonyme qui travailla pour les Augustins déchaussés de Lyon, tous deux avaient sous les yeux le manuscrit appartenant à M. Hardy. Ce manuscrit était-il un original? La réponse à cette question est douteuse. Disons seulement que l'hypothèse qui ferait voir dans ce manuscrit un original devient moins difficile à admettre depuis que nous savons comment il était arrivé aux mains du conseiller au Châtelet.

Le Fèvre (*Nicolaus Faber*), sans être un personnage aussi célèbre que le veut le copiste, n'est pas un inconnu. Si je n'ai pu retrouver dans Baronius le passage auquel il est ici fait allusion, j'en ai trouvé une demi-douzaine d'autres. Baronius vante sa vertu et son érudition; il vante surtout, ce qui est plus intéressant pour nous, son ample bibliothèque[1]. On y trouvait un très grand nombre de textes inédits relatifs à l'histoire de l'Église, des lettres de Gerbert, de Lanfranc, des fragments d'Abbon de Fleury, etc. On pouvait bien y trouver aussi le *Journal* d'une quasi-reine de France.

Nicolas Le Fèvre est mort le 3 novembre 1612. Donc, le manuscrit acheté par Hardy existait avant cette date. — Précepteur des enfants de France, il n'est pas impossible que la famille royale lui ait confié ces vieux papiers, auxquels elle attachait sans doute une médiocre importance[2].

Au reste, il ne faut pas nous méprendre sur le sens que Guichenon attribue au mot « original. » Cela ne veut pas dire nécessairement, ni même probablement, que le manuscrit Le Fèvre-Hardy fût de la

1. Édition de Lucques : III *a*. 313, XXXIV : « Ad hunc ipsum etiam datum Indicem legimus a Nicolao Fabro I. C. spectatae virtutis et eruditionis viro, Pithoei contubernale, de nonnullis Ecclesiasticae antiquitatis monumentis nondum in lucem editis. » — V *a*. 383, XVI : « Missa sunt ista nobis a clariss. viro et eruditiss. N. Fabro I. C. Parisiensi, cui ex consuetudine litterarum intima amicitia conjungimur. » — XV, 866, LXXXIII : « ... quas una cum aliis nusquam editas accepimus Parisiis ex monumentis Bibliothecae N. Fabri. » — *Ibid.*, 867, X, LII. — XVI, 1001, I; 1003, III. — XVII, 1070 : « Quam accepi una cum aliis ab amico conjunctissimo mihi christiana charitate N. Fabro Parisiensi... » P. Lelong 19872 : « Ms. Nicolaï Fabri, Ludovici XIII praeceptoris, Praefatio in Historiam Concilii Tridentini a Thuano scriptam. » Cette préface se trouve dans les mss. Dupuy 749, nos 48 et 49.

2. C'est en juillet 1611 que la reine remplaça des Yveteaux, précepteur du roi, par Le Fèvre. Il avait déjà été, du vivant d'Henri IV, précepteur du prince de Condé (Druon, *Hist. de l'éducation des princes*, t. I, p. 69). Le prince, signalé ici comme « feu », est mort en 1646. D'autre part, le copiste mentionnerait, si elle avait déjà paru, l'édition Guichenon. Nous pouvons donc placer son travail entre 1646 et 1660.

propre main de Louise; il est plus vraisemblable qu'il avait été écrit sous sa dictée. Guichenon a pu également décorer du titre d' « original » une copie ancienne.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il reste que le copiste anonyme et l'auteur de l'*Histoire de la royale maison de Savoye* ont eu sous les yeux un seul et même manuscrit. Et ceci nous amène à nous poser cette question : des deux copies, laquelle reproduit le plus fidèlement le texte de ce manuscrit ?

La copie de l'Arsenal est d'une écriture cursive, rapide, et certaines corrections permettent d'affirmer que le travail a été fait très vite, presque à la hâte. A ce passage : « L'an 1476[1], le 26 de janvier, » il avait d'abord écrit le 25. Au lieu de « 21 de janvier eut un fils, » il avait mis « accoucha; » preuve que, prenant à peine le temps de lire, il écrivait machinalement le mot que le sens paraissait appeler. Les corrections suivantes trahissent les difficultés de lecture qui l'arrêtèrent un instant (je mets entre crochets les mots effacés) : « L'amour qu'il avoit [pour à mon vouloir] à moy [me] voullut... Et le 3 [fut] qui fut... » Ailleurs : « Le mont Sainct [Quentin] Martin » et « le Roy [mon filz] des Romains... »

Aussi, ne faut-il pas, lorsqu'il manque dans notre copie des mots que nous trouvons dans Guichenon, attacher à ces lacunes une importance qu'elles ne sauraient avoir. Voici la liste des principales de ces lacunes :

Arsenal.	*Guichenon.*
fut le jour de la my caresme a sainct germain en laye	fut le jour de la my-caresme nay à S. Germain en laye
et print le premier la paix et les servit	et print la paix et Evangile le premier, et les servit
le 16 jour de juillet mon fils comme subiect...	le 16 jour de juillet 1513 mon filz comme subject.

Une seule de ces variantes présente une réelle importance; elle est relative au mois de novembre :

car il a bon vouloir de servir, j'en suis bien asseurée. Le 24 novembre 1518 le moyne Rouge Anthoine Boyer	car il a bon vouloir de servir, j'en suis bien asseurée. Le 24 novembre 1517 le Roy mon filz partit d'Amboise pour aller à pié à S. Martin de Tours. En novembre 1518 le Moyne Rouge Anthoyne Boys .....

1. Guichenon imprima 1576, et ce bizarre lapsus est reproduit dans sa seconde édition.

Il n'est pas douteux qu'ici le copiste du frère Éloy a sauté une ligne, entre les mots « 24 novembre » et le millésime « 1518. » Par contre, il a lu plus correctement que Guichenon le nom du « parent de notre révérendissime chancelier. »

Si, de l'absence dans notre copie d'une phrase qui se trouve dans Guichenon, nous ne pouvons conclure à une supercherie de l'historien de la maison de Savoie, inversement, lorsque cette copie nous donne quelque chose qui manque chez Guichenon, c'est elle, évidemment, qu'il faut préférer :

Arsenal.	*Guichenon.*
sœur dudict Henry et veufve du roy Louys XII. Le 15 de mars 1520 mon filz feit son entrée à Angoulesme. Le mercredy 7 de mars mon filz estant a Congnac feit Monseigneur le compte de sainct Paul...	sœur dudit Henry, et veufve du Roy Louys XII. Le 13 de mars mon filz estant à Congnac feit Monseigneur le comte de Saint Paul.

Ici, c'est Guichenon qui a sauté et brouillé une phrase, lu 13 au lieu de 15[1].

En bien des cas, la leçon du copiste est préférable à celle de Guichenon. Le bizarre « Saint-Mesmin pour Orléans » devient « Saint-Mesmin près Orléans. »

L'orthographe de la copie de l'Arsenal, beaucoup plus ancienne, doit reproduire plus fidèlement celle du manuscrit Hardy. On y remarque les formes suivantes, absentes ou rares chez Guichenon : « Sainct, passience, febvrier, minuttes, sabmedy, mecredy, juing, apvril, fiebvre. » L'*y* est ici beaucoup plus fréquent. La ponctuation très irrégulière, la distribution capricieuse des majuscules, tout donne l'idée de la reproduction, minutieusement fidèle, d'un texte du XVIe siècle.

Somme toute, les différences sont presque négligeables entre le texte de l'Arsenal et celui de Guichenon. Elles sont simplement suffisantes pour affirmer que les deux copistes ont travaillé indépendamment l'un de l'autre, le premier avant l'impression de la copie du second. En revanche, les ressemblances sont frappantes. Même disposition des matières en douze compartiments symétriques. Mêmes rubriques mensuelles et, sous le nom de chaque mois, à partir de

1. Ceci permet de reporter avec vraisemblance à l'année 1520 cette promotion, dont la date était par Lambert déclarée « incertaine. » Le *Catal.*, qui nous montre François Ier à Cognac le 9 (1158), à Angoulême le 15 (17241) et le 18 (1159), ne donne rien pour le 13; il ne mentionne pas l'entrée.

février, ce même mot : « Madame[1]. » Lorsque Guichenon écrit « et environ quatre heures après il eut un gros à l'armée, » au lieu de « alarme, » nous pouvons croire que cette leçon se trouvait dans le manuscrit, puisque notre copie la donne également.

En conséquence, une édition critique du *Journal* de Louise de Savoie doit prendre pour base le manuscrit de l'Arsenal, que l'on corrigera, en cas de besoin, au moyen du Guichenon de 1660. A cette condition seulement, elle nous rendra la physionomie originale de ce curieux document.

III.

Critique du « Journal. »

1° *De l'authenticité du « Journal. »* — Ce *Journal* est-il vraiment l'œuvre, immédiate ou médiate, de Louise de Savoie? Faut-il, en présence d'un texte établi comme nous venons de le dire, conserver les inquiétudes de M. Lemonnier?

Je ne crois pas que ces inquiétudes, si légitimes en face du texte corrompu des disciples de l'abbé Lambert, puissent tenir à la lecture du texte vrai. Aucune des incohérences que j'ai signalées au début de cette étude ne subsiste. Les faits n'y sont pas groupés dans l'ordre habituel aux historiens, mais ils le sont dans un ordre certain. Ajouterai-je que la bizarrerie même de ce classement est une marque d'authenticité? Si un faussaire s'était amusé à composer des mémoires de la régente, jamais il n'aurait eu l'idée de distribuer les faits mois par mois. Il les eût mis, — témoin ce demi-faussaire de Lambert, — dans l'ordre chronologique.

Et comment ce faussaire aurait-il connu un certain nombre d'événements que Louise a notés avec soin? Pouvait-il savoir, je ne dis pas l'heure, mais la minute de la naissance des rois, princes et princesses? Qui lui aurait appris que tel jour François d'Angoulême eut mal « en la part de secrète nature »? D'où lui viendrait que, le 28 août 1514, à Romorantin, entre sept et huit heures du soir, Louise eut une vision et prophétisa la bataille de Marignan?

Tel fait, comme le baptême de Marguerite Turc, ne nous est connu, je crois, par aucune source autre que le *Journal*. Ce n'est pas non plus un gros événement que le pèlerinage de Louise à Notre-Dame-

1. A noter seulement que le début : « C'est Madame qui reduict... » n'est pas donné ici comme un titre.

de-Fontaines. Et, cependant, nous ne pouvons révoquer en doute le témoignage du *Journal*, confirmé ici par le *Catalogue des actes*[1].

Enfin, le ton du *Journal* exclut jusqu'à la possibilité de l'hypothèse d'un faussaire. Il y a dans ces quelques pages une vivacité, une verve railleuse et caustique, parfois même une malice irrévérencieuse qui ne s'inventent point. C'est bien le caractère que l'on doit prêter à Louise de Savoie. Cela fait penser, par endroits, à sa fille, surtout à la Marguerite de l'*Heptaméron*, mais à une Marguerite plus rude, ambitieuse, âpre dans ses convoitises. C'est bien dame Osyle[2] qui parle des « amoureuses nopces » du vieux roi « fort antique et débile. » C'est elle, assurément, qui s'exprime avec cette liberté crue sur « nostre révérendissime chancelier et les inextricables sacrificateurs de finances, » elle aussi qui parle de la « fricassée d'abbayes » faite à la mort du « Moyne Rouge. » Un faussaire se serait-il risqué à sourire de la paix « affermée et florentinée par Léon, gentil lieutenant et apôtre de Jésus-Christ? »

N'est-ce pas pour se défendre des calomnies que la veuve de Charles d'Angoulême écrit : « Humilité m'a tenu compagnie et patience ne m'a jamais abandonnée... Chacun le sçait, vérité le congnoist, expérience le démonstre, aussi fait publique renommée »? Et quelle autre qu'une mère eût trouvé ce cri d'orgueil vainqueur : « C'est mon filz glorieux et triomphant, second César, subjugateur des Helvétiens »?

2° *Le « Journal » est-il un journal?* — Il est évident que les *Mémoires* de Louise acquerraient une valeur de premier ordre si nous pouvions prouver qu'ils sont bien un journal, c'est-à-dire une suite de notes rédigées au jour le jour, un carnet sur lequel la régente aurait inscrit, au moment même de leur apparition, les faits qui lui paraissaient notables.

Le malheur est qu'une telle hypothèse n'est pas soutenable. Il existe, de par la littérature historique, beaucoup moins de « mémoires-journaux » qu'on n'est souvent disposé à le croire. Le *Diario* de Sanudo en est un, et de taille. Les *Éphémérides* de Jérôme Aléandre en sont un autre; mais tel en usurpe le nom qui fut rédigé après coup. Le fait est que le *Journal* de Louise de Savoie n'est pas un *diaire*.

1. *Cat.* 16012, 22 sept. 1515.

2. Ce que dame Osyle dit à la fin de la 22e nouvelle sur l' « ypocrisie de ceulx qui s'estiment plus religieux que les autres » est à rapprocher de la fin du *Journal*. Et plus loin (24e) : « Mesdames, je crois que... il n'y a aucune de vous qui ne pense deux fois à loger tels pellerins en sa maison; et sçaurez qu'il n'y a plus dangereux venin que celluy qui est dissimulé. »

L'idée même d'un *diaire* est d'ailleurs inconciliable avec la constitution des douze rubriques mensuelles. Si Louise avait noté les faits sur son carnet, elle les eût inscrits bout à bout, elle n'eût pas songé à les grouper mois par mois. Elle ne les a pas non plus inscrits, jour à jour, dans douze carnets préparés à l'avance, car les événements se suivraient alors, pour chaque mois, dans l'ordre chronologique, et nous avons vu que cela n'est point. Elle n'avait pas davantage, pour chaque mois, une sorte de calendrier dont elle eût rempli les parties blanches, car les mentions, dans ce cas, se suivraient dans l'ordre des quantièmes, et c'est encore ce qui n'est point.

Le *Journal* est donc une rédaction, faite, je ne dis pas tout d'une haleine, mais dans un délai assez court. Dès le mois de janvier, elle nous parle de la naissance de Charles, fils du roi, qui est du 22 janvier 1522. Elle a donc commencé sa rédaction au plus tôt à cette date. Elle a dû l'achever avant la fin de cette même année ou tout au début de l'autre. Sinon, dans ses deux réflexions terminales, elle n'eût point écrit que les gens de finances ont constamment prévariqué entre 1515 et 1522 et que, dans cette même année 1522, elle a été éclairée par le Saint-Esprit. A-t-elle même, pour dresser son *Journal*, attendu la fin de l'année? Je ne l'affirmerais pas, car elle ne signale rien pour décembre 1522. La date la plus basse qu'elle nous donne est celle du 15 octobre 1522, où elle eut une crise de goutte. Il y a donc des probabilités pour que la rédaction du *Journal* se place entre la fin janvier et la fin octobre de l'an 1522.

Est-ce à dire qu'il n'ait le caractère de source que pour cette dernière année? Je ne le crois pas. Les détails donnés sur des faits plus anciens sont si nombreux et si précis que Louise n'avait pu se fier uniquement à sa mémoire du soin de les conserver. Elle ne pouvait se rappeler, en 1522, que Claude de France avait commencé « à sentir en son ventre le premier mouvement de sa fille Charlotte » à la Tour-du-Pin, le 7 juin 1516, ni que François eut un cinquième accès de fièvre tierce à Valence, le 24 juillet 1511, à midi trente. Si elle a pu insérer ces détails dans son *Journal*, c'est qu'elle les avait notés au moment même. Où les avait-elle notés? Sur un « livre de raison » qu'elle aurait détruit après l'avoir utilisé? Sur les feuillets de garde de ses livres, qu'il serait possible de retrouver? Toujours est-il que ces notes ne pouvaient pas ne pas exister, et c'est avec elles que le *Journal* a été fait.

Il est même possible de déterminer la date à laquelle Louise se mit à prendre des notes. A part des mentions comme celles de la naissance de Maximilien, de Louis XII, d'Anne de Bretagne et de

Louise de Savoie, du duc d'Alençon et de Marguerite, de la mort de son mari, — événements sur lesquels il lui était facile de consulter des témoins véridiques, — elle ne mentionne aucun fait antérieur à l'an 1500. L'accident de la Varenne d'Amboise (25 janvier 1501) a dû frapper assez vivement son esprit pour qu'elle en ait gardé fidèlement le souvenir, et d'ailleurs elle n'en sait plus, en 1522, l'heure précise. Sur les fiançailles de son fils (22 mai 1506), il lui arrive même de commettre (si nos copistes ont bien lu) une erreur d'une année. Ce sont les seules mentions que l'on rencontre antérieurement à l'année 1508. Mais, à partir de ce moment, elles se pressent : 3, 6, 7, 31 août 1508, 9 octobre 1509, etc.

En conclusion, Louise se mit à noter soigneusement sa vie vers les années 1507 ou 1508. Peut-être avait-elle quelques notes isolées relatives à des événements antérieurs. Il semble bien que cette mention : « Le 24 d'octobre 1502 mourut à Bléré le petit chien Hopeguay, » sorte d'une note de ce genre. A partir de l'avènement de son fils, la notation devient à la fois plus abondante et plus précise.

Comment furent utilisées ces notes? Le *Journal* où elles furent versées, un peu au hasard, a-t-il été écrit par Louise elle-même? rédigé sous sa dictée?

Ce qui rend peu vraisemblable l'hypothèse d'un manuscrit autographe, c'est d'abord la formule initiale : « C'est Madame qui réduit à mémoire..., » et ce sont les « Madame » qui ouvrent chaque chapitre. Ces « Madame » ne sauraient être des « envois » à une lectrice supposée, car Louise écrit certainement pour elle-même. « Madame, » au début de chaque mois comme dans la phrase du commencement, c'est « Madame » par excellence, à savoir la régente.

Voici comment je proposerais de se représenter la composition du *Journal*. Louise aurait rassemblé ses notes. Elle les aurait dictées à l'un de ses secrétaires. Celui-ci les aurait distribuées, suivant le mois auquel chacune se référait, en douze cahiers différents, chacun de ces cahiers portant comme en-tête un nom de mois. Sur le premier cahier, le secrétaire aurait mis, en guise de titre, le : « C'est Madame qui réduict à mémoire... » Sur chacun des autres, pour bien spécifier qu'il s'agissait d'un fragment des *Mémoires* de Louise, il aurait reproduit la mention : « Madame. » Ces douze cahiers seraient restés ouverts, c'est-à-dire que, rédigés en 1522, ils auraient été préparés pour recevoir la notation d'événements postérieurs. Des raisons à nous inconnues auraient empêché Louise de donner suite à ce dernier projet. Elle se serait contentée d'ajouter au cahier de décembre quelques réflexions sur les années 1515-1522.

Il est croyable que, si le manuscrit Le Fèvre avait ainsi été com-

posé de douze cahiers distincts, les deux copistes qui l'ont reproduit nous en auraient avertis. Mais le manuscrit Le Fèvre peut ne pas être l'original; il peut être lui-même une copie, sur laquelle le scribe aurait cousu bout à bout les douze cahiers; il les aurait transcrits avec une fidélité servile, sans s'apercevoir que le mot de « Madame, » tout à fait à sa place sur des cahiers isolés, n'avait plus de raison d'être dans un manuscrit tout d'une venue.

Il n'y a là qu'une conjecture, mais qui me paraît rendre compte d'un certain nombre de difficultés. En tout état de cause se trouve établi ce point : sans être, dans toute la force du terme, un journal, les *Mémoires* de Louise, pour les années 1508-1522, ont presque la valeur d'un journal proprement dit.

3° *De la valeur du « Journal. »* — Le *Journal* étant essentiellement un recueil de notes autobiographiques, sa valeur sera surtout une valeur de chronologie. C'est à ce point de vue qu'il convient de l'examiner.

D'abord, comment Louise date-t-elle? Elle date d'ordinaire « à la romaine, » c'est-à-dire qu'elle fait partir l'année du 1er janvier et non de Pâques. Le plus souvent, elle ne croit pas même utile de le spécifier. Parfois, cependant, elle écrit, « sy nous comptons selon la coustume romaine, » par exemple à propos du 21 avril 1521, et il se trouve que cela n'est pas nécessaire, puisque cette année-là Pâques tomba le 31 mars. Une fois aussi il lui arrive, par mégarde, de dater à la française et d'écrire que la reine Anne est née le 26 janvier 1476.

Mais il ne suffit pas à Louise de marquer les mois, les jours et les quantièmes, elle marque les heures et souvent les minutes. Nous apprenons ainsi que la reine Anne est née à 5 heures 30 du matin, le prince Charles à 9 heures 40, le dauphin à 5 heures 18 du soir, l'empereur Maximilien à 4 heures 40, Henri d'Orléans à 7 heures 6 du matin, le 31 mars, « l'an 1519 et selon la coustume de France 1518, » Louis XII à 5 heures 8 du matin[1]. C'est à midi 30 que, le 24 juillet 1511, François eut un accès de fièvre tierce. C'est à 6 heures 15 du soir que furent célébrées les fiançailles de Marguerite. Lorsqu'elle ne peut indiquer la minute précise, elle indique l'heure; à tout le moins dit-elle : « à deux heures ou environ, entre sept et huit heures du soir. »

Elle compte les heures de midi à minuit et de minuit à midi. Il ne lui arrive pas de les compter, à l'italienne, de minuit à minuit. Mais,

1. Louise de France à 10 heures 47 du soir, Louise de Savoie elle-même à 5 heures 24, le duc d'Alençon à 7 heures 29 du matin, Claude à 8 heures 54 du soir, etc.

du moins une fois, elle parle d'un jour de vingt-quatre heures allant de midi à midi. Elle note que sa fille est née le 11, à deux heures du matin, « c'est-à-dire le 10e jour, à 14 heures 10 minutes, en comptant à la manière des astronomes. »

Ces préoccupations ne sont pas, au XVIe siècle, une exception. Le futur cardinal Aléandre, par exemple, dans ses *Éphémérides*, note avec le même soin les heures et minutes. Comme Louise, et plus encore que Louise, il établit le parallélisme entre le calcul ordinaire des heures et le calcul astronomique[1]. M. Bernard de Mandrot a relevé des mentions analogues, pour les toutes premières années du XVIIe siècle, sur les gardes du manuscrit des *Mémoires* de Commynes qui appartenait à Anne de Polignac[2].

Il n'est pas malaisé de s'expliquer ces minutieuses notations horaires. Aléandre fait parfois suivre les siennes de prédictions astrologiques. Ces notations sont donc des horoscopes ou du moins elles fournissent une matière toute préparée pour les tireurs d'horoscopes. On ne saurait douter que Louise, très superstitieuse malgré ses allures d'esprit libre, n'ait été quelque peu « astrologienne[3]. » Elle note que le duc de Lorraine épousa Mlle de Bourbon « à onze heures avant midy en pleine lune. » Elle signale tous les phénomènes météorologiques ou astronomiques dont elle a été témoin, ceux même dont elle a ouï parler, et elle leur attribue une valeur de présage. C'est en voyant, « entre sept et huit heures, une terrible impression céleste ayant figure de comète en ciel vers occident, » qu'elle se met à prophétiser, dès le 28 août 1514, la future guerre de son fils contre les Suisses[4]. Et c'est le jour même de Marignan que, toujours à la

1. Éd. Omont, p. 39 : « 1479, 24 maii, hora v matutina, more horologii Galliae et Germaniae, licet in horologio Basileiensi hora fuerit 6 matutina, 1 hora diei 23... — 1496, die Veneris XIIII julii, hora 17 1/2 p. m., id est hora inter octavam et nonam matutinam die Veneris XV julii... — 1495, nocte lunae 20 septembris, hora plus minus 3 1/2, id est hora 9, minutis 22 p. m. » P. 40 : « 1512, die 27 martii, hora 19, minutis 25, romano more, hoc est hora 1, minutis 46, p. m.... » Donc, aux deux mesures horaires de Louise, Aléandre ajoute la mesure italienne.

2. *Introd. aux Mém. de Ph. de C.* (t. II de l'éd. Picard, p. CXII, n. 2) : « Ung lundy 13e de juillet mil sis cens deux, demye heure apres midy, nasquit à Paris ma fille Charlotte... Le mardy neuvyesme de septambre mil six cens trois, nasquit à Verteuil mon fils... à neuf heures du matin trante syx mynuttes. » Les exemples de ce genre abondent. Voy. *Rev. crit.*, 4 avril 1904, un article de M. Reuss sur le *Diarium* de Bernard de Fontette, p. p. le P. Ingold.

3. C'est une conclusion à laquelle M. Abel Lefranc était arrivé de son côté, et sans connaître le vrai texte du *Journal*.

4. Cf. Dominicus Machaneus (p. 820 des *Hist. patr. mon.*), ch. XIII : « De praesagiis belli Germanici belli sub Carolo, » décrit l'apparition de halos en

même heure, « fut veu en plusieurs lieux en Flandre ung flambeau de feu de la longueur d'une lance. »

C'est probablement à ces préoccupations astrologiques que nous devons le classement bizarre des événements mois par mois. Ce classement permet à Louise d'établir entre ces événements, fastes ou néfastes, des rapprochements, de mystérieux rapports dont le sens nous échappe, mais qui n'en existaient pas moins à ses yeux. Elle remarquera que son mari est mort un premier janvier et qu'un premier janvier son fils fut roi de France, que le jour de la Conversion saint Paul vit à la fois l'accident de 1501 et le sacre de 1515, comme si, dans l'histoire des Angoulême, heur et malheur devaient, en vertu d'une loi fatale, se balancer, s'équilibrer, se compenser. Le mois de janvier, mois de la naissance d'Anne, est pour cette reine un mauvais mois ; le fils qu'elle eut le 21 janvier ne vécut point, et c'est le 9 qu'elle mourut. Si Henri d'Orléans est né le dernier jour de mars 1518, n'a-t-il pas, « à cause dudit jour, quelque similitude avec son frère, qui fut né le dernier jour de fevrier »? Cette similitude ne peut s'entendre que d'une similitude entre les horoscopes des deux princes. C'est à se demander si, en rédigeant son *Journal*, Louise n'avait pas le projet de le soumettre à quelque savant astrologue.

Mais des préoccupations de ce genre donnent tout de suite à la chronologie de Louise une valeur spéciale. Si vraiment elle recueillait des matériaux pour horoscopes, elle a dû s'astreindre, dans la notation des temps, à la plus scrupuleuse exactitude. On ne la voit pas écrivant une date à la légère, du moment où cette date doit servir à rechercher quelles étaient, à l'heure où le fait s'est produit, les conjonctions des astres.

En fait, quels résultats nous donne, là où elle est possible, la critique des dates de Louise de Savoie ?

Le plus souvent, l'accord est parfait entre la chronologie de la régente et celle du *Catalogue des actes de François Ier* ou du *Journal de Barillon*[1]. Cet accord se vérifie parfois dans le plus minutieux

croix, présage de la guerre du cardinal de Sion. Juvenalis de Acquino (p. 733) raconte les mêmes faits pour le 10 janv. 1514, vers midi.

1. « Loyse..., née à Amboise 1515, le 19e iour d'aoust, à 10 h. 47 m. » Cf. lettre de Louise à la Fayette, d'Amboise, 20 août (dans E. Baux, *art. cité*, p. 400) : « Hyer, environ onze heures de nuit. » Guiffrey (*Chronique*, p. 21, n. 3) place à tort cette naissance au 4 août. — « Le 13 de janvier 1516, mon filz... me rencontra aupres de Sisteron. » Cf. Barillon, p. 193. E. Baux, p. 463 : Claude et Marguerite étaient le 7 à Marseille, de là vont à Aix et à Manosque. *Catalogue* n° 412. Fleuranges place à tort cette rencontre à Grenoble. Voyez Baux, Bourrilly et Mabilly, *Voyages des reines*, p. 14. — « Le 3 de febvrier 1516, mon filz, estant à Tarrascon, ouyt les nouvelles de la mort de Fer-

détail et pour les faits les moins importants, dont Louise permet de mieux préciser l'enchaînement.

Infime au contraire est le nombre de points sur lesquels nous la prenons en faute. Elle place la naissance de Claude en 1509 et celle de Renée en 1510; ce sont évidemment de simples lapsus. Mais ces lapsus existaient sur le manuscrit Hardy, puisque le copiste de l'Arsenal a corrigé en marge : 1499 et 1509. — Nous avons vu qu'elle se trompait sur le mariage par « paroles de présent » de François et de Claude. Louise met « en septembre 1515 » la défaite de Prospero Colonna, qui est du 14 août, erreur d'autant plus étrange sous sa plume que, le 20 août, elle avait écrit à La Fayette : « Je croys que M. de Piennes vous a fait savoir la deffaicte de Prospere Coulonne... » — C'est à l'année 1519, et, selon les apparences, au mois de juillet, qu'elle place la canonisation de François de Paule, obtenue à sa requête. Or, la cérémonie est du 1er mai 1520[1]. Veut-elle faire allusion au procès de canonisation? — C'est le 23 octobre qu'elle

nand... » *Cat.* 406, 415, 420 : le roi est le 28 janvier à Aix, le 6 à Avignon, le 23 à Vienne. Louise permet de préciser cet itinéraire; elle est d'accord avec Barillon, p. 194 : « Le tiers jour de febvrier, en la ville de Tarascon, le roy eut nouvelles que Domp Ferrant... » — « La nativité de François fut à Amboise... le dernier jour de febvrier 1518. » Barillon, t. II, p. 78 : « Le dimanche dernier jour de fevrier..., environ cinq heures du soir; » Louise dit : 5 heures 18. Lettre d'Imbert de Batarnay du 1er mars : « Dimanche dernier, environ cinq heures... » *Annales de Bretagne* (éd. 1518) : « Le derain jour de fevrier, environ six heures, » tandis que les éd. postérieures (fol. 287 v° de la réimpression de Rennes) : « L'an 1517, au moys de mars... » Le *Cat.* (nos 787-788) nous apprend que le 28 février le roi était à Amboise. — « Le 14 de decembre 1518..., serment de paix avec le roy d'Angleterre. » Barillon, t. II, p. 112. — « Le mardy 5e de juing 1520... arrivasmes à Ardres. » Barillon, t. II, p. 168 : « Le cinquieme jour de juin... » — Sur les déplacements en Vermandois en oct.-nov. 1521, cf., avec Louise, le *Cat.*, nos 1427, 1429, 1430, 1434. — « Le 16 d'apvril 1521..., entrée à Dijon. » *Cat.* 1344 : confirmation des privilèges de Dijon par le roi lors de son entrée solennelle, 16 avril. Il existe, il est vrai (no 17360), des lettres datées de Dijon dès le 12; mais le roi pouvait être dans la ville avant son « entrée. » — « Le 17 de juillet 1521 a Dyion des Suisses douze cantons. » E. Rott (*Hist. des relat.*, t. I, p. 237-241) place cette ratification au 18. Le *Cat.* est muet. — « Le 5 de juillet 1521, mon fils estant à Argilly... » D'après le *Cat.*, le roi est à Argilly au moins du 21 juin au 8 juillet. — « Le premier d'octobre 1517..., feit son entrée à Argentan... » *Cat.* 733, d'Argentan, 2 oct. Du 11 (no 742), don du duché de Berry à Marguerite. Déjà, un acte daté d'Argentan le 27 sept. (no 16485). Cf. Barillon, p. 323, qui ne donne pas de dates, mais indique les déplacements. — « Le 23 septembre 1517... à Orbech. » *Cat.* 729, d'Orbec, 24 sept.

1. Paris de Grassis (ap. Bréquigny, *Not. et extr.*, t. II, p. 594). La *Chronique* dit (p. 31) : « L'an 1521, le premier jour du mois de may..., » erreur sur le millésime. Sur cette canonisation, voy. Hilarion de Coste, p. 159.

place la naissance de Charlotte[1], tandis que Barillon dit le 25[2]. Qui a raison? J'inclinerais à croire ici que c'est la grand'mère.

Lorsqu'il existe une divergence de quelques jours entre le *Catalogue* et le *Journal*, je n'oserais affirmer que c'est toujours le texte officiel qui doit faire foi. Des pièces officielles n'ont-elles pu être antidatées ou postdatées? Pour avril 1521, Louise place l'entrée à Dijon au 16, l'entrée à Troyes le 22. Or, il existe une pièce (n° 17363) datée de Dijon le 23 avril[3]. Faut-il en conclure que le roi était encore à Dijon ce jour-là? Cela est d'autant moins certain que cette pièce se trouve aux archives non de la Côte-d'Or, mais de la Marne. Elle a pu, malgré l'indication du lieu, être rédigée à Troyes[4].

Sous le bénéfice de ces quelques remarques, on peut donc accorder une très grande confiance à la chronologie de Louise de Savoie[5].

Mais le *Journal* n'est pas moins important comme document psychologique. Malgré la brièveté des phrases, on sent toute l'ardeur des passions qui s'agitaient dans la petite cour des Angoulême pendant les dernières années du règne de Louis XII. Il y a, par exemple, sur cet enfant de la reine Anne, « qui ne pouvait retarder l'exaltation de mon César, car il avait faute de vie, » des cris qui sont bien d'une mère, mais qui sont à peine d'une femme. C'est le rugissement de joie de la bête fauve[6]. Avec le même cynisme, elle note l'heure où Anne est morte et l'heure où son fidèle serviteur lui porta cette bonne nouvelle; du même ton triomphant elle raille les

1. Cette date se trouve aussi bien dans la copie manuscrite que dans Guichenon.

2. Barillon, p. 249. M. de Vaissière note la différence. Le *Cat.* (n°s 533-535) ne nous renseigne pas.

3. La première datée de Troyes est du 27 avril (17364). Une autre d'avril, sans date (1347).

4. Sur ces séjours, voy. Barillon, t. II, p. 183, et *Bibl. de l'Éc. des chartes*, t. XX, p. 369. (Arch. Dijon, B 170, et I, 11 et 13.)

5. « Le dimanche 14 oct., Maximilian... se rendit. » Au *Cat.*, les lettres patentes sont bien (n° 362) du 14 octobre. Or, Louise écrit d'Amboise, le 15, à la Fayette (lettre citée par M. Baux) : « Le Roy... a en ses mains... la personne de Maximilian Sforce qu'il envoye en France. » Comment Louise pouvait-elle savoir le 15 à Amboise ce qui s'était passé à Pavie le 14? Il faut que M. Baux ait mal lu, ou plutôt que Louise, dans cette lettre, fasse allusion aux préparatifs du traité; en effet, les premières lettres qui le promulguent sont de Pavie, 4 octobre (*Cat.* 16028); les lettres aux généraux des finances sur ce traité sont du 13.

6. Cf. le mot de Michelet : « Celle-ci [Anne] la sentait qui, à chaque couche, faisait l'office de la mauvaise fée, les doigts serrés, et la reine accouchait d'un enfant mort. »

« amoureuses nopces » du débile Louis XII et les galants exploits qui devaient le mener si vite au tombeau. On connaîtrait mal cette fureur de maternité sauvage, on comprendrait incomplètement l'extraordinaire fatuité de François Ier, si l'on n'avait pas ces quelques pages.

Veuve très consolée (sur ce point R. de Maulde avait raison)[1], mère idolâtre, Louise se montre spirituelle, pleine de verve, vraie princesse de la première Renaissance, et beaucoup plus Française qu'Italienne[2]. Superstitieuse d'ailleurs, comme nous l'avons vu en parlant de sa manière de dater. Bonne catholique aussi et point « sacramentaire, » elle pleure « de pitié et de joye » en voyant son fils « porter honneur et reverence au Sainct Sacrement. » Mais cette dévotion à l'Eucharistie se concilie très bien chez elle avec une hardiesse religieuse qui le cède à peine à celle de sa fille, avec une haine des moines de toute couleur dont on ne trouverait l'égale que chez Rabelais. Elle note, à propos de la défaite d'Asparros, en 1521, « qu'en faict de guerre longues patenostres et oraisons murmuratives ne sont bonnes. C'est une marchandise pesante qui ne sert de guières, sinon à gens qui ne sçavent que faire. » Cela, eût dit sans doute Noël Béda, sent un peu le fagot. Quand elle écrit, à la fin de son *Journal*, la phrase, brûlante comme un fer rouge, sur les « hypocrites, » il y a quelques jours à peine que Guillaume Petit dénonçait la présence à ses côtés de Michel d'Arande[3].

Le *Journal* de Louise de Savoie n'est donc pas, pour l'histoire de l'éducation et des premières années du règne de François Ier, une

1. *Trente ans de jeunesse*, p. 26 : « Ceci ne sent point les larmes. » Il est évident que les pages de Saint-Gelais sur Louise sont des pages « de style »; on en donnait alors à toutes les veuves, c'était une façon de « cordelière ». Voy. les récits du veuvage, si court cependant, d'Anne de Bretagne.

2. Cf. ci-dessus.

3. Delisle, *Notices et extraits*, p. 325 : 15 nov. 1522. Une information est décidée. A la suite d'indiscrétions, Petit est disgracié et se plaint à la Faculté de ces indiscrétions le 8 déc. On envoie des commissaires au chancelier, pour « calmer le roi et les princesses; » ils font rapport le 15 déc. — A rapprocher de quelques textes. Marguerite à Briçonnet, 17 nov. 1521 (Herminj., t. I, p. 75, 76, 78) : « Le roy et Madame ont bien deslibéré de donner à congnoistre que la verité de Dieu n'est point heresie. » Décembre (p. 84) : « Vos piteux desirs de la reformacion de l'Eglise où plus que jamais le Roy et Madame sont affectionnez. » Briçonnet, 22 déc. (p. 85) : « Le vray feu qui s'est logé... en vostre cœur, en celuy du Roy et de Madame. » Ibid., 20 oct. 1522 (p. 105, n. 2) : « Le doux pere celeste a ouvert sa trousse... pour navrer Madame, et en elle le Roy et vous. » Herminjard fait ici le rapprochement avec le *Journal*. Érasme écrit encore l'année suivante : « Subodoror regiam aulam ὑπολουθερίζειν. »

source négligeable. Il n'y faut pas chercher autre chose que ce qu'il contient, et notamment que l'on souhaiterait d'y trouver, à savoir : une autobiographie de la duchesse d'Angoulême. Non. Ce sont de simples notes, prises sans doute au lendemain même des événements, rassemblées ensuite dans un ordre bizarre. Mais ces notes sont sincères, presque toujours exactes, et elles ne manquent point de saveur.

Henri HAUSER.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

XVIIIe SIÈCLE, RÉVOLUTION, EMPIRE.

Aux deux premiers tomes de l'histoire anecdotique et politique de *la Duchesse de Bourgogne* et de l'alliance savoyarde sous Louis XIV, dont nous avons rendu compte, M. le comte D'HAUSSONVILLE[1] vient d'ajouter un troisième volume. Nous y voyons succéder aux années heureuses les années d'épreuves, celles où le duc de Bourgogne, séparé de son épouse trop adorée, et « dont il avait eu à se plaindre peut-être plus qu'il ne s'en était tout à fait aperçu, » fit ses campagnes aux Pays-Bas avec Boufflers et Vendôme et sur le Rhin avec Tallard, durant la guerre de la Succession d'Espagne. Il s'y montra chrétien pratiquant et parfait honnête homme, mais ne révéla guère qu'il descendait de Henri IV, soit comme général, soit même comme soldat. C'est une période presque aussi longue d'humiliations stratégiques que d'exercices de piété, et le prince y étonna l'armée plus qu'il ne l'édifia par ses génuflexions aux soixante stations du jubilé de 1702, par ses confessions et communions fréquentes, s'occupant de réfuter les jansénistes autant qu'à combattre les Anglais et menant son confesseur jésuite jusque dans les tranchées devant Brisach. Aussi, ses lettres, celles de 1703 par exemple, sont-elles d'un capucin plutôt que d'un chef d'armée; encore le P. Joseph eût-il écrit d'une plume autrement militaire. L'auteur nous affirme bien que « son jeune sang bouillonnait dans ses veines, » mais on n'en voit trop rien sur les champs de bataille, et la partie de volant placidement continuée, malgré la nouvelle de la prise de Lille, forme le triste pendant à la chasse aux alouettes continuée par le grand-oncle du prince, l'empereur Léopold Ier, malgré l'annonce de la perte simultanée de Casal et de Strasbourg. Aussi bien, les apologistes les plus habiles, — et le talent de M. d'Haussonville n'est pas en cause, — ne pourront-ils guère que plaider les circonstances atténuantes au sujet de l'in-

1. Comte d'Haussonville, *la Duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV*, t. III. Paris, Calmann-Lévy, 1903, 439 p. in-8°, portrait.

suffisance absolue du duc de Bourgogne, tout au moins au point de vue militaire, et de l'impopularité qu'elle lui valut à la cour. Quant à la princesse, elle reste à l'arrière-plan du récit, dans le présent volume, si ce n'est dans les moments du retour du duc à Versailles, où, tout en lui prêtant de bonne grâce l'appui de son influence incontestable sur le vieux monarque, elle se prêta, moins volontiers peut-être, aux nombreux essais de maternité que lui inflige la présence de « l'amoureux furieux » qu'est son époux.

C'est une autre cour, quasi-royale, en plein XVIIIe siècle, que M. Lucien PEREY veut nous faire connaître dans son livre sur le prince *Charles de Lorraine*[1]. Gendre de l'empereur Charles VI et beau-frère de l'impératrice Marie-Thérèse, ce personnage a bien occupé pendant un assez grand nombre d'années le poste de gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, mais il est si peu intéressant par lui-même, si insignifiant au point de vue politique, que l'auteur n'arrive guère à nous le rendre sympathique, encore qu'il essaie de nous faire voir dans ce viveur, qui gaspille son avoir, au delà de ses énormes revenus, en maîtresses[2], en chasses, en services de vaisselle d'or, une façon de héros et de sage. Les notions générales de M. Perey en fait d'histoire paraissent un peu vagues pour inspirer une confiance absolue en ces données spéciales[3], et peut-être aurait-il été désirable qu'un ami compétent relût ses épreuves afin de lui épargner certaines erreurs grossières[4], des inadvertances chronologiques et autres faciles à éviter[5], des ignorances qui étonnent[6]. Assurément

1. Lucien Perey, *Charles de Lorraine et la cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse*. Paris, Calmann-Lévy (1903), VI-356 p. in-8°, portrait.

2. Un des *documents* les plus curieux du volume est un vocabulaire du langage secret par signaux que le bon prince avait inventé pour causer en public avec ses maîtresses. Se prendre le nez par la main, par exemple, signifiait : « Il faut que je vous parle. »

3. Citons, comme exemple, la phrase où, parlant du « traité d'Utrecht, » il ajoute : « Telle fut l'origine de la république des Pays-Bas-Unis, qui, un siècle plus tard, furent gouvernés par le prince Charles-Alexandre de Lorraine. »

4. Comme de parler de la *soladité* des Bollandistes, d'un empereur François *d'Autriche* au XVIIIe siècle, de confondre la paix de Ryswick (1697) avec celle d'Aix-la-Chapelle (1748), de sembler attribuer la création de l'ordre Teutonique à Marie-Thérèse ou de faire régner le roi Léopold II de Belgique dès 1835.

5. Ainsi, l'auteur nous raconte que le prince tomba malade le 10 juin 1780 ; il demande, « dès le 19 juin, » qu'on lui administre les derniers sacrements ; puis, « après cette pieuse cérémonie, » il tire encore un cerf, « le 18 juin ! » — On nous raconte aussi que, le jour du couronnement de son époux comme empereur, Marie-Thérèse « voulut s'effacer entièrement. » Il n'y avait là aucun acte de bonne volonté de sa part ; le cérémonial officiel n'accordait aucune part, dans l'acte du couronnement, à la femme du souverain élu.

6. Le gouverneur général raconte, dans une de ses lettres, qu'il « donne

on trouvera dans ce volume quelques anecdotes spirituellement racontées, des croquis amusants sur la vie de l'aristocratie brabançonne au XVIIIe siècle, mais nous craignons bien que l'historien y trouve moins de plaisir et de profit que les chroniqueurs et le grand public[1].

M. Achille Biovés a voulu reviser les jugements courants sur un personnage célèbre dans les annales des Indes anglaises et avant tout sur le procès retentissant qui lui fut intenté devant le Parlement de Londres. Son étude attachante sur le gouverneur général *Warren Hastings*[2] a profité de la nombreuse littérature qui s'est produite depuis un siècle sur cette personnalité si controversée, et si l'auteur n'a pas exhibé des archives des matériaux nouveaux, c'est que, depuis le jour où des voix accusatrices s'élevèrent à la Chambre des communes contre l'administrateur tyrannique et concussionnaire jusqu'à notre temps, les correspondances officielles, les enquêtes judiciaires, les recherches contradictoires de ses admirateurs et de ses adversaires ont mis en lumière à peu près tout ce qui pouvait éclairer un historien désireux de rester impartial. C'est dans Mill et Macaulay, ses virulents accusateurs, dans Gleig et Malleson, ses apologistes, dans l'ouvrage de sir Alfred Lyall, moins partial dans un sens ou dans l'autre, que M. Biovés a pris, après enquête personnelle, les éléments de son récit, résumant les faits généraux de manière à faire comprendre à des lecteurs français les événements qui se suivirent aux Indes anglaises depuis le *Regulative-Act* de 1773 jusqu'à l'*India-Bill* de 1784. C'est un exposé net et clair, sans digressions inutiles; peut-être certains le trouveront-ils encore un peu trop optimiste et bienveillant à l'égard de Warren Hastings, qu'il croit avoir été dirigé toujours, même dans ses mesures les plus odieuses, par la seule raison d'État. Mais il est incontestable, d'une part, que partisans et adversaires du gouverneur général des Indes (j'entends ceux du pays même) se valaient à peu près au point de vue moral, et tout aussi peu contestable d'autre part que sa volonté tenace et sa souplesse d'esprit, ne reculant pas devant l'illégalité la plus flagrante, ont

chaque jour la parole, » et l'auteur met en note : « Nous ne savons pas ce que signifient ces mots. » Quand on s'occupe d'histoire militaire, — et même M. Percy voudrait nous persuader que son héros fut un grand général, — on pourrait savoir que la *parole* c'est le *mot d'ordre* donné chaque jour à la troupe par l'officier le plus élevé en grade.

1. Lire *Bartenstein*, *Podewils*, *Leuthen*, etc., pour *Barkenstein*, *Podewil*, *Leuten*, etc.

2. Achille Biovés, *les Anglais dans l'Inde. Warren Hastings* (1772-1785). Paris, A. Fontemoing, 1904, v-372 p. in-18, portrait et cartes.

vraiment préservé la puissance anglaise aux Indes d'un immense danger. Ceux qui jugeront avec plus de sévérité les actes de concussion et de « brigandage » relevés dans le procès monstre de 1786 à 1795 ne sauraient nier que Warren Hastings, avec des tares notables, n'ait eu quelques-unes des qualités d'un véritable homme d'État[1].

L'étude de M. Tézenas du Montcel sur *l'Assemblée du département de Saint-Étienne et sa commission intermédiaire* nous amène au règne de Louis XVI et aux essais timides de réforme tentés avant la Révolution par l'incapable et bien intentionné monarque. L'auteur voit dans l'institution des Assemblées provinciales, inaugurée dès 1778, généralisée, sur le vœu de l'Assemblée des notables, en 1787, « la réforme la plus audacieuse et la plus profonde qui puisse être réalisée par un gouvernement » et déclare qu'elle « détruisait à peu près complètement l'ancien régime de la monarchie. » On n'a pourtant qu'à lire son propre exposé, très consciencieusement établi sur un dépouillement méthodique des procès-verbaux du département de Saint-Étienne-en-Forez, une des six subdivisions de la généralité de Lyon, pour réduire à sa juste valeur cette intéressante, mais peu dangereuse expérience administrative[2]. Assurément, les pouvoirs de l'intendant étaient désormais limités et restreints, mais uniquement au profit d'une oligarchie d'argent et de naissance, et il n'est pas possible de regarder, comme équivalent « presque au suffrage universel, » une organisation dans laquelle, sur cinq électeurs, figurent obligatoirement le seigneur du lieu et le curé, avec l'intention naïvement proclamée de les « contenir par la supériorité de leur rang. » Aussi, sur les douze membres du tiers état siégeant à Saint-Étienne en octobre 1787, il n'y en a que cinq qui ne soient pas des *privilégiés;* comme l'assemblée comptait en outre douze nobles et ecclésiastiques, on comprend quelle faible action réformatrice pouvait exercer un corps administratif pareil et combien peu elle ressemble à ces assemblées délibérantes où M. Léonce de Lavergne voulait voir « de grands citoyens pratiquant, avant 1789, les idées de 1789. » Nous constaterons donc la bonne volonté des nouveaux venus à l'égard de la suppression de certains abus invétérés, de certaines malversations effrontées; nous les louerons d'avoir cherché, sans les trouver

1. On aurait désiré, puisque M. B. fournit lui-même si peu de références aux sources, qu'il nous donnât au moins la bibliographie complète du sujet, que les quelques noms d'auteurs (sans titre et date de leurs ouvrages), dans la préface, ne rendaient nullement inutile.

2. *Étude sur les assemblées provinciales. L'Assemblée du département de Saint-Étienne et sa commission intermédiaire*, par P. Tezenas du Montcel. Paris, Champion, 1903, XXI-603 p. in-8°.

d'ailleurs, des remèdes contre les ravages des chenilles et du paupérisme; mais nous ne pouvons vraiment voir dans ces gentilshommes de province et ces bourgeois cossus des précurseurs du grand mouvement révolutionnaire qui les surprit et les effraya sans doute avant de les faire disparaître[1].

Le volume de M. le capitaine H. Choppin nous porte en pleine fermentation révolutionnaire en nous décrivant *les Insurrections militaires en 1790*, ou du moins un certain nombre d'entre ces soulèvements[2], plus ou moins motivés, qui ruinèrent la discipline de l'armée française, à moins qu'on ne préfère y voir la preuve irréfutable que, depuis longtemps déjà, cette discipline n'existait plus que de nom. Le « vieux Chamborant, » signataire de la préface, ne semble avoir qu'une connaissance assez vague des hommes et des choses de la Révolution, sans quoi il aurait hésité, j'imagine, à affirmer que le duc de Broglie, le marquis de Bouillé et autres chefs de l'armée, qui allaient combattre leur patrie, étaient sincèrement dévoués au nouvel ordre des choses, ou que la garde nationale de Nancy était « composée de la lie de la population; » mais l'étude elle-même de M. Choppin est remplie de détails nouveaux et précis puisés aux archives de la Guerre et se lit avec un véritable intérêt, quoique l'auteur soit très peu sympathique aux griefs des soldats contre leurs chefs. Le soulèvement de Mestre de Camp à Nancy, en août 1790, est le plus connu des épisodes traités dans son volume, mais la révolte du régiment de la Reine à Stenay, un peu antérieure, et celle de Royal-Champagne à Hesdin ne nous paraissent pas moins dignes d'attention par le soin minutieux qu'a pris M. Choppin d'en étudier et d'en exposer tous les détails. Tout en s'efforçant d'être vraiment impartial, il ne s'est peut-être pas assez rendu compte de l'impossibilité pour les soldats d'alors d'échapper à la fermentation universelle; peut-être aussi tend-il trop à ne montrer dans les officiers que les victimes de la brutalité de leurs subordonnés, alors que le réciproque pourrait se démontrer avec une facilité pareille. Ce qu'on pourrait reprocher également à l'auteur, s'il avait prétendu caractériser *tous* les mouvements analogues de l'époque, c'est d'avoir écarté ceux où le corps des officiers fut le seul coupable[3]; c'est aussi d'avoir

1. P. 33, lire *Louis XIII* pour *Louis XII*.

2. Capitaine H. Choppin, *Insurrections militaires en 1790* (*Maistre de camp général; Royal-Cavalerie; la Reine-Cavalerie*), avec une préface par un vieux Chamborant. Paris, J. Rothschild, s. d. (1904), XII-250 p. in-18.

3. Tel le scandale de Belfort, où des officiers des hussards de Lauzun et de Royal-Liégeois coururent avinés à travers la ville, le 21 octobre 1790, bousculant les bourgeois et criant : « A bas la Nation ! »

arrêté son récit aux derniers jours de 1790, « ce qui lui a permis, dit-il, de ne pas aborder la question de l'émigration, » mais en esquivant, de la sorte, un des côtés les plus importants de la question, si l'on veut juger équitablement la mentalité de la caste dominante dans l'armée. M. Choppin se borne à affirmer que la désertion en masse des officiers ne se produisit pas « jusqu'à la fin des travaux de la Constituante. » Il serait plus exact de dire jusqu'après la fuite de Varennes. Jusqu'à ce moment, en effet, on conserva dans les corps d'officiers (considérés dans leur ensemble) l'espoir d'une contre-révolution plus ou moins radicale, et l'on resta pour y prêter la main. Mais des exemples de désertion en masse se produisirent cependant longtemps avant la chute de la royauté[1], et les soldats étaient assez excusables, en somme, de n'avoir plus ni confiance ni respect pour des hommes capables de trahir, à courte échéance, leurs devoirs de citoyens.

De quel esprit rétrograde et de quelle morgue insupportable étaient infestés certains de ces officiers de l'ancien régime, on peut le voir dans l'amusant volume consacré par feu M. Eugène Berger, ancien député de Maine-et-Loire, au *Vicomte de Mirabeau*[2]. Ce cadet de l'illustre tribun, guère moins débauché que son aîné, intelligent d'ailleurs comme tous ceux de sa race, brave autant qu'intempérant de mœurs et de langage, nous est décrit d'une plume alerte et spirituelle. C'est en prenant franchement parti pour les principes de 1789 que M. Berger nous raconte les aventures de son héros, le vaillant combattant aux Antilles, l'enfant terrible de la droite à la Constituante, le Don Quichotte de l'émigration; on les lit comme on lirait un roman. La sédition à Perpignan du régiment de Touraine, dont le vicomte Boniface était le colonel (mai 1790), est un épisode bien curieux de la décomposition générale de l'ancien régime, et le rôle tragico-burlesque qu'il y joua lui valut un surnom nouveau, celui de Mirabeau-Cravate, qui, pour un temps, fit oublier celui de Mirabeau-Tonneau. La partie la plus sacrifiée de l'ouvrage (faute de documents ou par suite de la mort prématurée de l'auteur?) est relative aux exploits un peu ridicules du vicomte à la tête de sa Légion de la mort, composée de vagabonds et de brigands plutôt que de soldats, sur les terres de l'évêché de Strasbourg situées sur la

1. Je citerai, comme exemple, le corps des officiers du régiment de Beauvaisis, en garnison à Wissembourg, qui franchissait la frontière, le 17 avril 1791, après que l'Assemblée nationale eut confirmé la liberté donnée à leurs soldats d'assister aux séances des Amis de la Constitution dans cette ville.

2. Eug. Berger, *le Vicomte de Mirabeau* (*Mirabeau-Tonneau*), *1754-1792*. Paris, Hachette, 1904, 394 p. in-18.

rive droite du Rhin[1]; les faits y sont rapportés parfois d'une façon bien inexacte[2]. Mirabeau n'eut d'ailleurs pas le temps de se distinguer dans cette « émigration militante, seule inexcusable, » selon le mot juste de l'auteur, puisqu'il mourut dès septembre 1792, soit dans une rixe bacchique, soit emporté par une apoplexie foudroyante. Ce fut une individualité curieuse à étudier, mais peu sympathique et que M. Berger n'a certes pas traité trop sévèrement en l'appelant « un chevalier des temps héroïques quelque peu mâtiné de pitre forain[3]. »

M. le commandant DE SÉRIGNAN n'a pas voulu que le travail allemand de M. Henri Pfeiffer sur *la Campagne de Luckner en Belgique*, paru en 1897, restât la seule monographie spéciale sur les dernières tentatives de la monarchie expirante contre la maison d'Autriche, sa rivale séculaire[4]. Il s'est proposé de retracer, d'après les sources, et surtout d'après les archives du ministère de la Guerre, les débuts, peu brillants il est vrai, de cette guerre, presque ininterrompue pendant vingt-trois années, qui, voulue par la Gironde pour démolir la royauté, allait « conduire, d'étape en étape, à l'étranglement de la République et au remplacement d'un prince, incapable sans doute, mais inoffensif, par un César égoïste et impitoyable. » Le récit de *la Première invasion de la Belgique* s'ouvre par une caractéristique très fouillée des personnages qui jouèrent un rôle dans cette action militaire : Rochambeau, Luckner, Biron, Dumouriez, Jarry de la Villette, etc., et cette caractéristique est en général très sévère[5], sauf pour Rochambeau, qui sut se retirer avec dignité, n'approuvant ni

1. M. Berger aurait trouvé d'intéressants détails sur les agissements de ces recrues de notre vicomte dans mon recueil de documents *l'Alsace pendant la Révolution française*, t. II, p. 349.

2. Ainsi, tout ce qui est dit des troubles de Colmar, à l'occasion de la venue des commissaires de l'Assemblée nationale, en avril 1791, devrait être rectifié presque à chaque ligne.

3. Lire *Renchen, Schillingsfürst, Blanckenloch*, etc., pour *Reuchen, Schillingsfurt, Blanckenlick*, etc.

4. *Les Préliminaires de Valmy. La première invasion de la Belgique* (1792), par le commandant de Sérignan. Paris, Perrin et Cie, XIV-358 p. in-8°, cartes.

5. M. de Sérignan nous semble bien dur pour Luckner; assurément, cet officier de fortune était médiocre général et parlait mal le français (pas le « petit nègre, » cependant, qu'on met dans sa bouche, p. 29), mais, pourtant, ce n'était pas un imbécile, car, sans cela, ce fils de brasseur allemand ne serait jamais devenu baron ni maréchal de France, et j'ajouterai que les députés de l'Alsace, l'administration du Bas-Rhin, les constitutionnels de Strasbourg ont beaucoup regretté son départ de l'armée du Rhin, car il était très populaire dans cette ville.

les intrigues qui se tramaient autour de lui ni les plans contradictoires qu'on voulait abriter sous son nom. Les autres, Biron surtout et Dumouriez, apparaissent comme des arrivistes jaloux les uns des autres et pratiquant trop souvent entre collègues ce *lâchage* égoïste qui tant de fois a causé les désastres de nos armées. Ce n'est donc pas une page très brillante de notre histoire militaire que nous présente M. de Sérignan; mais il était utile et nécessaire d'étudier une fois très en détail les causes multiples de ces défaites initiales, de ces échecs et de ces paniques lamentables qui se terminèrent par l'évacuation des Pays-Bas, deux mois à peine après qu'on y était entré, pour donner aux Belges des libertés que la majorité, malgré la vantardise de quelques exilés, ne mettait aucun entrain à réclamer, ni surtout à défendre[1].

L'historien ne tirera pas beaucoup de faits à la fois intéressants et nouveaux des *Souvenirs du baron Huë*[2], édités avec une notice préliminaire par son arrière-petit-fils, M. le baron DE MARICOURT. Ces souvenirs ne sont, en bonne partie, qu'une réplique des *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, publiés à Londres en 1806. Assurément, François Huë aurait été à même de nous raconter bien des détails intéressants sur la vie intime de la famille royale, puisque, attaché à la chambre du roi depuis 1787, premier valet de chambre du dauphin, il vit de près, soit à Versailles soit aux Tuileries, les principales scènes de la Révolution, suivit son maître au Temple, où il séjourna jusqu'au 2 septembre (remplacé par Cléry[3]), et resta depuis, à ce qu'il affirme du moins (p. 137), en correspondance secrète journalière avec la famille royale jusqu'en automne 1793, où il fut définitivement incarcéré lui-même. Mais il ne paraît pas avoir été doué d'un esprit très observateur[4]; peut-être aussi que

1. Lire, p. 24, *Krefeld* pour *Crevelt;* p. 201, *Heitz* pour *Hertz* et *1863* pour *1853*. Les citations de textes allemands renferment trop de fautes d'impression, dont quelques-unes empêchent de comprendre le sens des phrases (par exemple, p. 211, *vollkomnen* pour *Willkommen*). — Il n'y avait pas lieu de signaler, comme chose « véritablement extraordinaire » (p. 205), que Luckner ait refusé d'approuver la saisie des gorges de Porrentruy. La déclaration de guerre du 20 avril ne s'adressait qu'à François de Hongrie et non au Saint-Empire romain, dont le prince-évêque de Bâle était membre.

2. *Souvenirs du baron Huë, officier de la chambre du roi Louis XVI et du roi Louis XVIII, 1787-1815*, publiés par le baron de Maricourt. Paris, Calmann-Lévy (1903), XXVIII-334 p. in-8°, portrait.

3. Il est curieux d'observer la jalousie de la famille Huë contre Cléry, qui, d'ailleurs, emprunta, paraît-il, une partie des *Souvenirs* pour rédiger son *Journal*. Mme H. a fait du dernier valet de chambre de Louis XVI un très piquant portrait (p. 302-304).

4. On s'en rendra compte en relisant, par exemple, le récit absolument

le soin de ses intérêts personnels, ou ses convictions politiques, l'ont engagé à écarter de ses notes tout ce qui aurait pu diminuer le prestige du roi martyr et des siens. Si l'on admet comme authentiques les indications fournies sur les conversations entre Louis XVI et Malesherbes (p. 170-176), sur ses propres entretiens avec la reine Marie-Antoinette et Mme Élisabeth aux cabinets d'aisance du Temple (p. 108)[1], on ne peut que constater une fois de plus l'étroitesse d'intelligence et les illusions des malheureux captifs. Mais il est d'autres faits racontés par Huë qui laisseront absolument incrédule tout lecteur un peu avisé; je citerai sa conférence avec Pétion, demandant anxieusement (en janvier 1793) : « Le roi nous pardonnera-t-il? » (p. 133); la confidence faite à lui par le citoyen Bénézech, ministre de l'Intérieur de la République, « que la France ne serait tranquille que le jour où elle reprendrait son antique gouvernement » (p. 204), ou l'assertion que le comte de Provence, à Mitau, « pleurait sans cesse la perte de son frère » (p. 254). Sur le voyage de Madame royale, que Huë accompagne à Vienne, sur son séjour et ses fonctions auprès de Louis XVIII à Mitau, puis à Hartwell, sur les Cent-Jours, où il emporta les diamants de la couronne en Belgique, il y a dans les *Souvenirs* quelques détails curieux, mais, en somme, d'assez mince importance. De plus, rédigés à des époques différentes et souvent assez longtemps après les événements, ils manquent de cohésion, et l'on y trouve même des anecdotes identiques rapportées à des personnages différents (p. 37 et 46). Le récit de l'auteur lui-même s'arrête en 1815, mais nous apprenons par l'éditeur que Huë, largement récompensé de ses longs services, nommé baron et trésorier de la maison du roi, mourut cependant en 1819, assez en froid avec les Bourbons. Le refus du monarque d'assurer la survivance de sa place à son fils lui brisa le cœur, et sa veuve constate avec amertume que Louis XVIII n'eut pas un mot de regret pour son mari[2].

Comme dans notre dernier bulletin, nous avons à signaler quelques travaux plus importants sur l'histoire régionale de la Révolution. Nommons d'abord *la Révolution dans la Haute-Saône*, par le D^r^ Ph. Maré-

vague et insignifiant des journées des 5-6 octobre 1789, dont il fut pourtant témoin oculaire.

1. Marie-Antoinette y exprime la crainte « que Strasbourg serait tenté de reprendre sa place dans le corps germanique » (p. 110).

2. Lire, p. 202, *Beurnonville* pour *Bournonville;* p. 271, *Hartwell* pour *Hartwel;* p. 312, *Murat* pour *Marat*. M. de Vietinghoff n'était pas « d'origine autrichienne, » mais Livonien. — Pourquoi l'éditeur a-t-il supprimé les pages consacrées à la mort du dauphin (p. 192), dont Huë affirme d'ailleurs catégoriquement la mort au Temple?

CHAL[1], auquel M. Arthur Chuquet accorde, dans sa préface, des éloges mérités à bien des égards. Nous regrettons seulement que l'auteur de ce gros volume, richement illustré, ait accordé une part si mince à toute la première partie de son sujet. On n'y trouvera rien sur le passé du pays avant 1789, presque aucun détail sur la formation du département lui-même; toute l'histoire de la Constituante et de la Législative tient en une soixantaine de pages; c'est donc, à vrai dire, la période de la Convention seule qui est traitée avec une certaine ampleur. Mais des lacunes considérables sont constatées par M. Maréchal lui-même; « le mouvement patriotique, dit-il, la levée en masse sont passés sous silence; l'histoire des sociétés populaires et des comités de surveillance n'est abordée qu'incidemment » (p. XVIII). Il y a d'autres chapitres encore que nous aurions voulu rencontrer dans ce livre, écrit avec une entière bonne foi et très documenté sur les questions politiques[2] et religieuses[3]. On n'y trouve rien ou presque rien sur le fonctionnement des autorités départementales et locales, sur la situation économique de la région, sur son organisation militaire, sur la question des vivres, etc. La Haute-Saône, aux populations prudentes et modérées, fut d'ailleurs un des départements les moins affectés par la Terreur. Les représentants montagnards eux-mêmes y furent généralement raisonnables, et pendant toute l'époque révolutionnaire un seul condamné fut guillotiné dans le pays même; encore ne périt-il qu'en 1796. Nous espérons que M. Maréchal complétera, par des recherches nouvelles, son travail déjà très méritoire, et qu'il nous en donnera une édition revue et augmentée que nous souhaitons prochaine[4].

1. *La Révolution dans la Haute-Saône*, par le Dr Phil. Maréchal. Préface d'Arthur Chuquet. Paris, H. Champion, 1903, XXI-558 p. gr. in-8°, illustré.

2. Cela n'empêche que l'auteur émette parfois des affirmations douteuses, comme lorsqu'il déclare que « les excès même de la Révolution ne sont qu'une légitime défense. » — Il est historiquement faux de dire que, « dès 1789, on prévoyait la chute de la monarchie. » — Comment M. M. a-t-il pu écrire, p. 138 : « La peur et la Convention! quelle ironie! Jamais ces deux mots purent-ils être associés? » quand il connaît l'histoire du 31 mai et du 1er juin 1793 et quand d'ailleurs lui-même déclare (p. 417) que la *peur* inspira le 9 thermidor?

3. Je dois m'inscrire en faux contre l'assertion de M. Maréchal quand, à propos de l'introduction du culte de la Raison, il s'écrie : « Rien de plus grave et de plus solennel que l'abjuration publique et commune qui eut lieu à Strasbourg. » Je le renvoie à mon histoire de la *Cathédrale pendant la Révolution* pour se renseigner sur la portée véritable de cette scène, œuvre d'une minorité infime d'immigrés allemands et de *propagandistes* venus de l'intérieur.

4. P. 110, lire *1794* pour *1764*. — L'auteur écrit alternativement *Muguet de Nanthon* et de *Nanthou*. — P. 343, lire *Berriat* pour *Bernat*. — P. 468,

J'ai déjà parlé de *l'Histoire de la Révolution dans le Louhannais*, de M. Lucien Guillemaut[1]. Ce second volume embrasse l'histoire de la Convention nationale jusqu'au 9 thermidor et renferme, comme le premier, une foule de détails topiques colligés dans les archives locales, les registres des sociétés populaires là où ils n'ont pas été prudemment déchiquetés après la réaction thermidorienne, ou les correspondances particulières. Le consciencieux travail du sénateur de Saône-et-Loire permet de suivre, de mois en mois, les rigueurs croissantes du pouvoir central, après la chute des Girondins, qui entraînent à la mort deux des principaux représentants du département : Carra et Masuyer[2]; les missions des montagnards Iavogues et Bernard; l'activité des comités révolutionnaires; les effets du maximum; les réquisitions du « peuple » faites pour son propre compte[3]; l'effarement des « modérés » en présence des actes et des menaces terroristes[4], etc. Un des chapitres les plus instructifs du livre est, à mon avis, celui qui se rapporte aux écoles de Louhans, en mars 1793. Certaines classes, dans cette petite ville, comptent *un* élève; d'autres cours (celui de géographie, par exemple) n'en ont aucun. Mais les bons écoliers envoient une adresse à la Convention pour lui annoncer qu'ils ont créé une Société populaire! L'ensemble confirme, pour cette région spéciale, l'impression générale qu'avec tous ses décrets et ses lois innombrables, la grande assemblée révolutionnaire n'a pas réussi à organiser *effectivement* l'enseignement primaire et secondaire de la république.

Parmi les problèmes soulevés par la Révolution française, il n'en est pas, — on s'en rend compte aujourd'hui, — de plus compliqué ni de plus brûlant que le problème religieux ou, pour parler d'une façon moins générale, celui des rapports de l'Église et de l'État. Nous sommes loin de l'époque où Edgar Quinet soulevait une indignation

Gobel n'a pas consacré les évêques constitutionnels comme évêque de Paris, mais comme évêque *in partibus* de Lydda. — P. 519. Jamais la constitution civile du clergé n'a autorisé le mariage des prêtres.

1. *Histoire de la Révolution dans le Louhannais*. 2e partie : *la Convention nationale jusqu'au 9 thermidor*, par Lucien Guillemaut, sénateur. Louhans, impr. Romand, 1902, 523 p. in-8°.

2. Nous signalerons spécialement une lettre curieuse de Masuyer à son ami Delmasse sur les procédés maratistes du 31 mai et 1er juin 1793 (p. 86-88).

3. Nous signalons, entre autres, le pillage d'une voiture de savon, ce qui fait honneur aux instincts de propreté des habitants de Châteaurenaud.

4. Ainsi, le citoyen député Mailly (ex-marquis de Châteaurenaud) écrit à son homme d'affaires d'appeler dorénavant *Belle-Farine* son moulin de *Bourg-Château* et de défendre « aux domestiques de jamais appeler ma maison le château. » — L'ex-curé Paul Maître signe dorénavant *Pléb-Égal*.

presque générale chez les libres penseurs et les républicains en affirmant qu'en dernière analyse l'échec partiel du grand mouvement de 1789 devait être attribué à ce conflit religieux et à l'incapacité des esprits dirigeants d'alors de le résoudre. Plus le XXe siècle à son début ressemble, sous certains aspects, au XVIIIe siècle finissant, plus l'historien lui-même hésite à se prononcer d'une façon définitive sur une question si complexe, plus aussi l'on doit se féliciter qu'il se trouve des esprits assez larges pour en aborder la discussion sans aigreur, assez confiants dans la justesse de leurs idées pour les développer avec une ardeur généreuse et presque candide. C'est ce qui nous a fait lire avec un si vif intérêt le livre de M. Edme CHAMPION sur *la Séparation de l'Église et de l'État en 1794*[1], ouvrage qu'il caractérise lui-même comme une *Introduction à l'histoire religieuse de la Révolution française.* « Citoyen des siècles à venir, il a longtemps médité, dit-il, le problème sur les côtes bretonnes, loin des agitations funestes du jour. » Il ne cache pas d'ailleurs sa conviction que « le catholicisme disparaîtra peu à peu, par la force des choses plus encore que par le progrès de la raison..., parce qu'il implique une conception de l'univers et de la condition humaine que dans le monde transformé par l'esprit moderne personne n'acceptera plus. » Ce sont là des prophéties à bien longue échéance, mais je les cite parce que c'est précisément cette confiance absolue dans l'avenir qui permet à l'auteur d'examiner sans passion les faits historiques du passé et de nous montrer avec un calme scientifique par quelle curieuse métamorphose de l'opinion publique l'Église catholique, institution primordiale, essentielle, du pays, au début de 1789, a pu, dans le court espace de cinq années, disparaître au moins momentanément de l'ensemble de l'organisme public; pourtant, durant des siècles, tous les événements de la vie nationale s'étaient déroulés dans une inextricable confusion, dans un empiétement constant des choses de l'ordre temporel et spirituel. Les cahiers de 1789 tiennent encore tous pour une religion d'État, sauf à montrer plus ou moins de tolérance aux dissidents, et, si la Constituante n'avait été forcée de toucher aux biens du clergé pour empêcher la banqueroute de l'État, il est possible qu'elle n'eût pas volontiers abordé une question si brûlante. Quand Dom Guerle déclarait, le 12 avril 1790, que « l'imputation de vouloir établir la liberté des cultes était une calomnie, » l'Assemblée se tira d'affaire en passant à l'ordre du jour avec des considérants que nous trouvons aujourd'hui piteux, mais que ses

1. Edme Champion, *la Séparation de l'Église et de l'État en 1794.* Paris, A. Colin, 1903, XIII-279 p. in-18.

adversaires combattirent alors comme très antireligieux. Dans l'atmosphère troublée d'alors, « la Constituante, ainsi que le dit spirituellement l'auteur, était aussi peu en état de faire la séparation que d'éclairer la salle du Manège à l'électricité » (p. 123). Mais si nous sommes pleinement d'accord avec M. Champion pour dire que cette séparation ne pouvait être que le fruit tardif d'événements futurs, nous ne croyons absolument pas que de cette situation découlât pour elle l'obligation de procéder à une refonte quasiment officielle de l'Église catholique, puisque, comme il l'avoue lui-même, « pour fonder une religion, la condition première est la sincérité et l'exaltation du sentiment religieux. » Or, les Français d'alors étaient ou dévots ou voltairiens; les uns ne se souciaient d'aucun culte, les autres voulaient leur vieille religion tout entière, qui, quoi qu'on en ait dit, occupait encore une place immense dans la vie des hommes de ce temps. C'était provoquer un soulèvement général des esprits de cette trempe que de changer la hiérarchie de l'Église de France, de rompre avec le chef indiscutable de cette Église, de bouleverser les limites des diocèses, d'appeler les hérétiques et les mécréants à participer aux élections des curés et des évêques. Si même on voulait admettre, avec M. Champion, que chacune de ces mesures, en elle-même, « ne fut pas déraisonnable, » c'était le comble de la déraison politique, au point de vue supérieur du repos du pays, d'entamer cette « réforme » au milieu des embarras économiques et politiques du jour. L'auteur veut bien accorder que la Constituante fut « trop confiante, » mais, ajoute-t-il, « n'avait-elle pas raison de l'être? » Il faut lui répondre par un non catégorique et déclarer insensé l'optimisme à courte vue que manifestait un Lindet quand il s'écriait : « Il faut être fou pour croire que le clergé refusera le serment. » Il était si facile pourtant de prévoir que les partisans de l'ancien régime se coaliseraient avec les défenseurs de l'Église menacée; dès mars 1791, Mme Roland voyait là l'écueil contre lequel échouerait la Constitution nouvelle. Il aurait fallu sérier les questions, réservant chacune pour l'heure propice; vider d'abord la querelle politique, borner la question ecclésiastique à sa forme purement économique, s'abstenir de toucher à la forme religieuse, puisque aussi bien la France, avant la crise de la Terreur, n'était pas mûre pour les modifications profondes qu'entrainait forcément une lutte pareille et que cet élan religieux, qui seul permet aux novateurs de renverser et de vaincre une Église établie, faisait absolument défaut. En racontant les péripéties de cette lutte acharnée soutenue par la Constituante, puis par la Législative, contre le clergé récalcitrant, l'auteur montre avec beaucoup de sagacité comment la résistance acharnée des partisans de

l'ancien ordre de choses a provoqué les actes dont ils se plaignaient avec le plus d'amertume, et comment c'est la contre-révolution qui fut, en définitive, l'agent le plus actif de la seule solution légitime. C'est grâce à la haine des chrétiens catholiques contre la Révolution qu'en décembre 1793 la Convention proclamait, au moins théoriquement, la liberté des cultes et que, le 18 septembre 1794, Cambon faisait voter enfin par elle la séparation de l'Église et de l'État. La théorie nouvelle était trop en avance encore des besoins personnels et des traditions ataviques de la génération d'alors pour qu'elle pût se maintenir dans la pratique; Bonaparte imagina de reconstituer l'Église pour en faire un instrument de règne, et, comme le dit l'auteur, « de toutes les conséquences déplorables du crime de brumaire, je n'en vois pas de pire que ce qui arriva en matière religieuse; ce fut la revanche de l'ancien régime et de la contre-révolution » (p. 289). L'auteur a pleine confiance néanmoins dans le triomphe prochain des vérités proclamées en 1794; il nous voit entraînés par la force des choses « vers des terres inconnues qui déjà se lèvent à l'horizon. » On peut souhaiter que cette confiance généreuse ne soit pas démentie; mais l'historien perspicace ne se dissimulera pas qu'avant d'atteindre ces terres promises il faudra traverser encore bien des tempêtes et que maint redoutable écueil se dressera sur notre chemin.

M. Mathiez a consacré, lui aussi, de longues recherches à un autre aspect de la question religieuse pendant la seconde période de la Révolution en étudiant *la Théophilanthropie et le culte décadaire*[1]. Depuis que l'abbé Grégoire publia son *Histoire des sectes religieuses*, il est le premier qui ait repris plus sérieusement ce sujet, et l'on peut même affirmer qu'il l'a épuisé au point de vue des *faits*, car, au point de vue des *idées*, c'est-à-dire de l'analyse des impulsions mystiques qui poussent l'individu vers l'infini et l'absolu, et qui forment le tréfonds de tout sentiment religieux, l'auteur ne semble avoir que des théories assez vagues et peut-être un peu superficielles. Ce n'est pas « prodiguer les dédains préconçus et les moqueries inintelligentes aux cultes révolutionnaires, » comme le reproche l'auteur aux auteurs, « même libéraux, » qui en ont parlé, que de constater qu'il manque à ces semblants de religion tout ce qui constitue vraiment le sentiment religieux, en dehors de quelques vaines cérémonies. Les religions ont toujours été des émanations de personnalités puissantes, révélatrices de vérités nouvelles ou réputées telles, surgissant

1. A. Mathiez, professeur agrégé d'histoire au lycée de Caen, *la Philanthropie et le culte décadaire (1796-1801)*, essai sur l'histoire religieuse de la Révolution. Paris, F. Alcan, 1904, 753 p. gr. in-8°.

à des époques de crises pour l'humanité souffrante, désireuse d'être délivrée des terreurs et des maux de tout genre qui l'accablent. On n'institue pas une religion dans le silence du cabinet, en proclamant quelques formules abstraites dénuées de tout caractère individuel. Aussi, la théophilanthropie devait forcément échouer, comme tous les autres essais de « religions civiques » qui la précédèrent et la suivirent, mais il est intéressant néanmoins d'en étudier l'histoire. C'est ce qu'on pourra faire dorénavant en détail en suivant M. Mathiez, qui non seulement a dépouillé toutes les sources imprimées, manuels de morale, cantiques et rituels de la secte, mémoires et journaux contemporains, mais a parcouru en outre les correspondances diplomatiques et les rapports de la police secrète pour se documenter sur son sujet. Aussi, le savant professeur de Caen n'a-t-il pas à craindre que des trouvailles nouvelles puissent modifier beaucoup le tableau d'ensemble établi par lui au prix de très longues et très ardues recherches, en ce qui concerne le développement et la décadence rapides du groupe théophilanthropique depuis octobre 1796, qui le vit naître, jusqu'au décret du 10 vendémiaire de l'an X, qui ferme ses derniers lieux de culte[1]. L'auteur a mis hors de conteste que, même au temps de sa plus grande vogue, quand La Réveillère-Lepeaux, un des cinq Directeurs de la République, et Sotin, le ministre de la police, protégeaient le culte nouveau, il devait accepter pour vivre des subventions sur les fonds secrets. Il n'exerça jamais aucune influence sérieuse sur les masses, mais il servit pendant un temps de point de concentration à la bourgeoisie anticléricale et lettrée pour laquelle il remplaçait les clubs politiques définitivement fermés. Il déclina du jour où le Directoire, après fructidor, se désintéressa des théophilanthropes pour reporter tous ses soins à l'organisation du culte décadaire. Mais, malgré les beaux programmes de François de Neufchâteau et des fêtes parfois plus grotesques qu'édiflantes (p. 443), la popularité de cette institution nouvelle ne se soutint pas ; le gouvernement ne réussit pas à faire naître l'émotion religieuse dans les foules que la curiosité seule attire, et bientôt les temples du nouveau culte restent également déserts. Quand une fois les pouvoirs publics eux-mêmes s'en désintéressent, quand, réalisant la prédiction de Boulay de la Meurthe, « un usurpateur habile se fut formé des par-

1. Une lacune de ce substantiel travail, mais qu'il ne dépendait sans doute pas de l'auteur de combler, c'est que nous ne connaissons guère les chiffres des adhérents de la capitale ou des provinces, donnée absolument nécessaire pour juger de l'importance sociale du groupe. On nous dit bien qu'à Paris les églises étaient remplies, mais on sait aussi qu'il y a des milliers de badauds dans la capitale pour assister à tout spectacle ayant le charme de la nouveauté.

tisans en garantissant la liberté religieuse, » et qu'après le 18 brumaire Bonaparte eut supprimé à peu près toutes les fêtes nationales, toutes ces manifestations mi-civiques, mi-religieuses, créations d'une époque que chacun cherchait à oublier, n'eurent plus aucune raison d'être; avant même d'être supprimés par le premier Consul, les groupes désunis avaient cessé d'avoir quelque importance, et leurs autels n'avaient plus de fidèles[1].

Si nous passons de l'histoire religieuse du temps à l'histoire militaire, nous signalerons tout d'abord le beau livre que M. Arthur Chuquet a consacré à *Dugommier*[2]. La figure de Jacques Coquille, devenu célèbre sous son surnom de du Gommier, manquait à la collection de ces généraux de la première République, dont M. Chuquet nous a retracé la brillante série dans ses *Guerres de la Révolution*. Le savant historien a pris plaisir à rechercher le passé de ce créole de la Guadeloupe qui commence à servir son pays à l'âge de quatorze ans et qui, tour à tour soldat, planteur, chef de parti patriotique de son île, président de l'Assemblée coloniale, est obligé de se retirer devant la réaction locale triomphante. Réfugié en France, il y vit dans une obscure misère jusqu'au jour où les républicains de la Martinique, réfugiés sur le territoire anglais, lui confient le mandat de les représenter à la Convention. Il n'eut pas le temps d'ailleurs de recommencer sa carrière politique; déjà le gouvernement lui avait confié le grade de général et l'avait envoyé à l'armée d'Italie, où il se distingua à plusieurs reprises. Promu général de division en novembre 1793 et « chargé spécialement du siège de Toulon, » Dugommier entre dans l'histoire. La réussite de ce siège célèbre le désigne pour une tâche encore plus difficile : la défense de la frontière des Pyrénées contre les envahisseurs espagnols et portugais et les émigrés, guerre ingrate, longtemps défensive, moins brillante, mais autrement sauvage que les campagnes dans les plaines belges, rhénanes ou lombardes. Ce qu'il fit à la tête de l'armée des Pyrénées-Orientales, avec des sous-ordres comme Augereau, Delbrel, Milhaud, Dagobert, Pérignon, Compans, Victor, Lannes, Bessières, Desaix, M. Chuquet nous l'expose avec sa méthode accoutumée, prodiguant les renseignements

1. P. 166, lire *Royer-Collard* pour *Royer-Colard*. — P. 233, lire *aus dem* au lieu de *aus den*. — P. 392, je suis tenté de croire que l'auteur s'exagère le rayonnement des théophilanthropes au dehors; ces *rationalistes* protestants qu'il signale à Wurzbourg, en 1804, se réclamaient-ils vraiment des Parisiens de 1796? — P. 396, lire *Cripplegate* pour *Clipplegate*. — P. 397, lire *religious* pour *religions*.

2. Arthur Chuquet, membre de l'Institut, *Dugommier* (*1738-1794*). Paris, A. Fontemoing, 1904, II-466 p. in-8°, portraits et cartes.

biographiques sur les personnages devenus illustres ou restés obscurs qu'il présente au lecteur, donnant les détails les plus précis et les plus minutieux, puisés aux archives de la Guerre, sur toute cette campagne de 1794, qui se termine par la mort de Dugommier, tué le 17 novembre par un éclat d'obus. Créole aux passions ardentes, le rôle politique de Dugommier aux Antilles peut être apprécié de façon différente, mais l'âge l'avait quelque peu calmé quand il devint général révolutionnaire. Napoléon, qui lui conserva toujours un sentiment de reconnaissance pour lui avoir ouvert le chemin de la gloire à Toulon, disait de lui à Sainte-Hélène : « Extrêmement brave de sa personne, il aimait les braves et en était aimé; il était bon, quoique vif, très actif, juste. » Malgré tous ces mérites, son nom est resté longtemps dans l'ombre, ainsi que les exploits de son armée; la renommée capricieuse a dirigé davantage ses rayons sur d'autres généraux de cette époque et sur d'autres champs de bataille. Grâce à la belle et sobre étude de M. Chuquet, le défenseur du sol national, qui sut en chasser l'étranger, le brave Dugommier, occupera désormais dans notre histoire militaire la place qui lui revenait de droit.

On nous a donné, depuis quelques années, tant de récits divers de la campagne d'Égypte que le besoin d'un nouvel ouvrage inédit sur la matière ne se faisait pas précisément sentir. Aussi, *le Journal du capitaine François, dit le dromadaire d'Égypte*, retrouvé par M. Grolleau et mis au jour avec une préface infiniment élogieuse de M. Jules Claretie, n'apprendra pas grand'chose au lecteur qui connaît un peu cette littérature spéciale[1]. Il en est de même pour ses autres campagnes sous le Consulat et l'Empire, sauf quelques rares traits anecdotiques vraiment curieux épars dans un millier de pages. Le volontaire de 1792 a tenu dans ses carnets un compte fort exact de toutes ses bonnes fortunes, depuis sa campagne initiale des Pays-Bas, à travers les trois continents; on y voit défiler devant soi une cinquantaine de Hollandaises, d'Allemandes, d'Italiennes, de Turques, de Polonaises, de Françaises, et cet insatiable conquérant n'arrête le cours de ses exploits qu'en 1820, alors qu'il convole en noces légitimes, ce dont il éprouve d'ailleurs bientôt d'amers regrets. Au point de vue historique, les pages les plus intéressantes de ces deux volumes sont celles où l'auteur raconte la vie de garnison en province sous la Restauration et les intrigues politiques et les jalousies qui séparaient la vieille armée impériale et les revenants de l'ancien

1. *Journal du capitaine François, dit le dromadaire d'Égypte (1792-1830)*, publié d'après le manuscrit original par Charles Grolleau, préface de Jules Claretie. Paris, Carrington, 1903, XXI-1050 p. in-8°.

régime. Pour le reste, ce *Journal* a peut-être quelque intérêt documentaire comme un témoignage naïf des mœurs du soldat et de l'officier subalterne durant les guerres de la Révolution et de l'Empire[1].

On peut mentionner, à la suite du *Journal de François*, les *Souvenirs et campagnes* du commandant Parquin, précédés d'une introduction de M. le capitaine Aubier[2]. Ils en sont à leur troisième édition; c'est une preuve qu'ils ont eu du succès; continueront-ils à en avoir autant, maintenant qu'on a retranché de cette édition nouvelle d'assez nombreux passages narrant les « victoires et conquêtes » féminines de ce « beau militaire » très chatouilleux sur le point d'honneur? Né en 1786, engagé à seize ans, Parquin n'a point connu les entraînements généreux de la Révolution. C'est le représentant de la génération suivante, déjà toute imprégnée de militarisme, se battant pour la gloire[3] et aussi pour le butin[4], très fière de ses brillants uniformes, très brave et professant le mépris de la mort avec une verve un peu tapageuse. On relit ces mémoires, imprimés une première fois il y a soixante ans déjà[5], avec une curiosité réelle, non seulement à cause des nombreuses anecdotes semées dans le récit (quelques-unes sont amusantes, d'autres bien rebattues), mais aussi pour se rendre mieux compte de la disposition des esprits d'alors[6]. On y trouvera d'ailleurs quelques détails typiques sur les hommes et les choses vus par l'auteur durant ses campagnes de 1807 et 1809 et surtout en Espagne[7]. Le récit lui-même s'arrête aux adieux de Fontainebleau. Mais l'introduction nous oriente sur la fin de la carrière de Parquin, qui, mis en demi-solde par la Restauration, réintégré par Louis-Philippe dans les

1. L'éditeur aurait pu supprimer tout au moins les noms de famille de ses maîtresses, peu généreusement semés dans ces pages. La discrétion n'était pas évidemment une des vertus du vieux « dromadaire d'Égypte. »

2. Commandant Parquin, *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire, 1803-1814*. Avec introduction par le capitaine A. Aubier. 3e édition. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1903, xxxv-436 p. in-8°.

3. « Eh! qu'est-ce que cela me fout, » s'écrie Montbrun, le célèbre général de cavalerie, quand on lui parlait de la paix, « à moi qui n'aime que plaies et bosses! »

4. « Le régiment était gorgé d'or, » dit-il quelque part avec une satisfaction visible (p. 83).

5. On le reconnaît d'ailleurs au style et à certaines idées qui datent l'ouvrage, comme l'éloge de « cette organisation admirable qui fait encore la France maîtresse des destinées du monde » (p. 429).

6. Parquin déclare naïvement le plus beau jour de sa vie celui « qu'il passe en faction à la porte de l'homme qui attirait les regards de toute l'Europe. »

7. Voy., par exemple, l'histoire de la querelle entre les généraux Fournier et Poinsot (p. 259).

cadres de l'armée en 1835, participait, dès l'année suivante, à l'échauffourée de Louis Bonaparte à Strasbourg, prenait part encore à l'attentat de Boulogne en 1840 et mourait en prison, dès 1845, après y avoir rédigé ses *Souvenirs*. Il aurait été désirable qu'il continuât ses mémoires jusqu'au moment de sa captivité.

Les *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration* du général marquis d'Hautpoul, publiés par M. le comte Fleury[1], sont assez difficiles à classer parce qu'ils s'étendent sur plusieurs périodes de notre histoire. Fils d'un ex-lieutenant-colonel de Royal-Picardie, le petit Armand, né en 1780, ne pouvait avoir forcément que des souvenirs personnels assez vagues sur les débuts de l'ère révolutionnaire; mais il faut faire remarquer, en outre, que ces *Souvenirs* n'ont été rédigés que plus d'un demi-siècle plus tard, avec l'intention trop évidente de nous faire un cours d'histoire contemporaine d'après quelque manuel à la P. Loriquet. L'on sent dans ce livre toute la bile royaliste et cléricale du réactionnaire de 1850, toute la haine du ci-devant pour la Révolution, qu'il craint de voir triompher une seconde fois; c'est donc une lecture peu récréative peut-être, mais éminemment instructive. Les souvenirs d'enfance forment la partie la plus intéressante de notre livre, car on y trouve un tableau fidèle de la mentalité d'une bonne partie de l'aristocratie française d'alors. Assurément, on ne peut pas en vouloir au petit comte, qui jouait avec les Enfants de France à Meudon et qui s'apprêtait à devenir page du roi, de détester un bouleversement social qui l'obligeait à conduire, en souquenille de paysan, l'âne chargé des légumes paternels au marché de Versailles; mais on trouve ridicule l'homme fait qui dresse un demi-siècle plus tard un réquisitoire grotesque contre le malencontreux Louis XVI, lui reprochant gravement « d'avoir toléré la réunion factieuse du Jeu de Paume, de n'avoir pas sévi contre l'insurrection du 14 juillet, de s'être livré à ces députés ingrats et perfides qui ne cessaient de conjurer sa perte » (p. 63). Heureusement que çà et là des pages moins violentes et montrant l'auteur sous un jour plus aimable, avec des sentiments plus doux, accordent au lecteur énervé quelques instants de repos. Élève de l'École polytechnique en 1799, officier d'artillerie en 1802, Armand d'Hautpoul nous promène successivement à Metz, au camp de Boulogne, à Paris, à Ulm, à Austerlitz, coupant le récit de ses

1. Général marquis Armand d'Hautpoul, *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration*, mémoires inédits publiés par le comte Fleury. Paris, Émile-Paul, 1904, VI-546 p. in-8°. — M. le comte Fleury avait déjà publié, du même, *l'Éducation du duc de Bordeaux. Quatre mois à Prague*. Paris, Plon, 1902, in-8°.

campagnes de celui de ses distractions mondaines, dont le jeune gentilhomme était très friand, encore que sa bourse fût peu remplie. La narration s'arrête brusquement en 1807, le vieux général ayant été frappé de cécité quelques années avant sa mort et n'ayant pu continuer son travail.

M. le comte Fleury a joint à ces premiers *Souvenirs* un assez long fragment de mémoires rédigé plus tôt et publié déjà dans la *Revue de Paris*. Ce fragment est relatif à la révolution de 1830 et surtout au petit bout de rôle qu'y joua d'Hautpoul comme commandant de l'École d'état-major. Oublié par l'insurrection, pendant quelques heures, à l'extrémité de Paris, il s'imagine, un peu facilement peut-être, qu'il lui a résisté avec ses élèves royalistes. On retrouve dans son récit toute l'étroitesse et toutes les illusions d'un *ultra* d'alors; il accuse les libéraux d'être « toujours à la disposition des intérêts de l'Angleterre » (p. 416); il regrette que le dauphin n'ait pas marché contre les émeutiers, « agitant devant lui son panache blanc comme avait fait Henri IV » (p. 482); il est convaincu qu'une « telle résolution ramenait Louis XIX triomphant dans Paris. » S'il reproche à Polignac sa négligence à prendre les précautions nécessaires pour le triomphe des bons principes[1], il les partage entièrement, et ce n'était certainement pas un catholique douteux ni un royaliste trop tiède que l'on choisissait en lui pour surveiller l'éducation du duc de Bordeaux à Prague en 1833. Rien ne marque mieux la mentalité de la petite cour exilée, dominée par les jésuites, que le renvoi de M. d'Hautpoul, après quelques mois de séjour, comme entaché de libéralisme[2].

M. Gilbert-Stenger nous a donné la seconde série de ses études sur la *Société française pendant le Consulat*[3]. Il y a suivi la même méthode et employé les mêmes procédés que dans son premier volume. Découpant en larges tranches similaires les événements du jour, les groupant en romancier expert, citant à profusion les mots

1. Il est amusant de constater qu'il connaît assez mal ce ministère Polignac, dont il approuve les idées; il appelle Guernon de Ranville « M. Guesnon de Fauville. »

2. Les fautes d'orthographe géographique pullulent dans ce volume, dont les épreuves ont été fort mal revues. Citons-en quelques-unes presque au hasard : il faut lire *Wirschau* pour *Wischau*, *Enns* pour *Erns*, *Mainroth* pour *Meinschwoth*, *Œttingen* pour *Œttigheim*, *Bergzabern* pour *Bergrabern*, *Wurmser* pour *Wormser*, *Boulou* pour *Boulon*, *Kustrin* pour *Custin*, *Strengberg* pour *Strenberg*, *Brumath* pour *Brampt*, *Wasselonne* pour *Wasselanne*, *Stengel* pour *Steugel*, *Alexandrie* pour *Alexandre*, etc., etc.

3. Gilbert Stenger, *la Société française pendant le Consulat*. 2e série : *Aristocrates et républicains*. Paris, Perrin et Cie, 1904, II-436 p. in-18.

célèbres et les anecdotes plus ou moins authentiques, il produit sur le grand public un effet littéraire assez agréable et piquant, mais il met en défiance les esprits plus critiques par des assertions hasardées et de menues erreurs qui empêchent de se fier à l'exactitude de ses sources[1]. Ce second volume est consacré aux hommes politiques et militants de l'époque consulaire; le premier livre nous fait connaître les émigrés, leurs espérances et leurs complots; il contient un chapitre spécial sur le duc d'Enghien. Le second nous présente les personnages du gouvernement, Cambacérès, Lebrun, Talleyrand, Fouché, Réal, Roederer, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, etc.; il leur adjoint, en un groupe à part, les opposants du Tribunat, Benjamin Constant, Joseph Chénier, Daunou, Andrieux et Camille Jordan. On voit à chaque page que l'auteur a dépouillé, pour dessiner ses portraits et pour peindre ses tableaux, une littérature très nombreuse, mais de valeur fort inégale, et qu'il n'a pas toujours pris le temps de vérifier avec plus de minutie critique les détails, souvent amusants, qu'il prodigue au lecteur ébloui.

Tout en se bornant à noter des impressions tout à fait subjectives, le *Journal de Mme de Cazenove d'Arlens*, publié par M. A. de Cazenove pour la Société d'histoire contemporaine[2], n'en jette pas moins quelques reflets très intéressants sur l'état mental et les habitudes de la haute société parisienne au printemps de 1803, alors que la rédactrice de ces notes séjourna quelques mois dans la capitale. Suissesse d'origine, Constance de Constant-Rebecque était mariée à un officier hollandais, Antoine de Cazenove d'Arlens, au service de la France avant 1792, et elle était connue de ses contemporains par des

1. Citons quelques exemples à l'appui. P. 13, l'auteur affirme que, « quand la France était forte (sous Louis XV et Louis XVI), la justice régnait en Europe. » — P. 15, il lui serait peut-être difficile de prouver que les filles des margraves d'Anspach et de Bade et du duc de Wurtemberg aient jamais été « cajolées » dans des couvents français. — P. 20, le comte d'Antraigues ne fut pas assassiné à Londres en 1817, mais plusieurs années auparavant. — P. 27, l'auteur confond *Loudun* et *Landau*. — P. 31, la liste des royalistes émigrés en Perse ne serait pas sans doute longue à dresser. — P. 35, Champion de Cicé n'était pas *évêque*, mais *archevêque* de Bordeaux. — P. 64, pourquoi raconter, à propos du Consulat, que Carnot, quinze ans plus tard, habita Magdebourg? — P. 137, est-il bien certain que Bonaparte, en apprenant la capture de Pichegru, ait fait le signe de la croix? — P. 171, Charlotte de Rohan, la maîtresse et non la fiancée du duc d'Enghien, habitait Ettenheim et non Strasbourg. — P. 240, l'auteur fait de Joséphine une *marquise* de Beauharnais. — P. 255, on a pu appeler Talleyrand *Pantakaka* (tout mauvais), mais certes pas *Paetakaka*, ce qui ne signifie rien.

2. *Journal de Mme de Cazenove d'Arlens (février-avril 1803)*, publié par A. de Cazenove. Paris, Picard, 1903, xxxvi-176 p. in-8°, portrait.

romans assez nombreux, *les Orphelines de Flower-Garden, le Château de Bothwell*, etc., depuis longtemps submergés par l'oubli. Cousine du célèbre publiciste Benjamin Constant, fort liée en Suisse, pendant leur émigration, avec Adrien et Mathieu de Montmorency, Narbonne et Mme de Staël, amie de Mme de Krudener, ayant un beau-frère secrétaire de Talleyrand, elle fut très bien accueillie à son passage à Paris, et le *Journal* nous donne le récit quotidien de la vie éreintante qu'elle mène à travers le monde et les théâtres, courant les salons des financiers cosmopolites, assistant aux réceptions de l'ancienne aristocratie, se laissant choyer par ses anciennes et ses nouvelles connaissances, mais ne se gênant pas pour leur distribuer maint coup de griffe par derrière et recueillant dans ses papotages de société les anecdotes légendaires[1] et les scandales du jour. Cette « Suissesse anglophile » n'est pas, en somme, bien tendre pour notre pays. « La Révolution, dit-elle, n'a rien changé à la frivolité de la grande nation » (p. 57), et elle écrit à la fin de son récit : « Je leur dis adieu sans regrets; on ne peut voir de près la nation française sans faire des réflexions qui ne sont pas à son avantage » (p. 119).

C'est encore à l'histoire du Consulat que se rattache la *Correspondance du duc d'Enghien* et les documents sur sa vie et sa mort que publie M. le comte Boulay de la Meurthe[2]. La Société d'histoire contemporaine a voulu marquer par la mise au jour de cet important recueil de pièces le triste centenaire de la date où le duc d'Enghien est tombé dans les fossés de Vincennes, « emportant avec lui le secret des tentatives qu'il a pu méditer. » Ce premier volume débute au moment du licenciement de l'armée de Condé, après l'armistice de Steyer, quand le jeune prince, refusant d'aller servir les Anglais en Égypte, va s'établir à Ettenheim, avec son amie Charlotte de Rohan, chez l'oncle de celle-ci, le cardinal, ancien prince-évêque de Strasbourg. Ses lettres sont celles d'un exilé tourmenté par l'inaction, aigri contre ses ennemis, mécontent de lui-même et de tout le monde, qu'on plaint sans doute de ses malheurs, mais pour lequel nos sympathies ne sauraient être durables, puisqu'on y lit, à chaque page, des expressions de haine contre sa patrie. « Servir contre la France et ses alliés, voilà mon vœu, » écrit-il au duc de

1. C'est ainsi qu'elle rapporte sérieusement que « Bonaparte a des accès de folie qui le font ressembler à Paul; il court dans son palais, comme un enragé, toutes les nuits. »

2. *Correspondance du duc d'Enghien (1801-1804) et documents sur son enlèvement et sa mort*, publiés par le comte Boulay de la Meurthe. T. I. Paris, A. Picard, 1904, LXVII-521 p. in-8°.

Bourbon le 30 août 1801 (p. 92), et, quelques semaines plus tard, voici ce qu'il dit au prince de Condé : « Vous ne devez pas être inquiet, cher papa, de la façon dont je me conduis avec les républicains nos voisins. Ma façon de penser est trop invariable pour que je puisse un instant supporter l'idée d'une liaison avec de pareils gueux. Je méprise, à commencer par le premier consul et à finir par le dernier employé, tout ce qui est à même de connaître la Révolution et qui est assez vil et assez criminel pour la servir » (p. 110). Et le 15 février 1804, quand, après la rupture du traité d'Amiens, l'Angleterre reprend la lutte, il écrivait à sir Charles Stuart : « Je ne souhaite que de donner à votre généreux gouvernement des preuves de mon zèle. J'ose espérer que les Anglais me jugent digne de combattre avec eux nos implacables ennemis et me permettront de partager leurs périls et quelque portion de leur gloire » (p. 470). Le grand Condé pouvait sembler excusable de parler de la sorte aux Espagnols, au temps de la Fronde, puisque le sentiment des devoirs envers la patrie n'était pas encore assez vivace ; mais, quand nous voyons un siècle et demi plus tard le dernier rejeton de sa race parler de ses compatriotes comme de ses ennemis naturels, cela refroidit singulièrement nos sentiments de pitié pour la victime du misérable guet-apens de Bonaparte.

Cette fois-ci, nous n'avons pas eu à désirer longtemps la continuation du grand ouvrage de M. Albert Sorel. D'un de nos Bulletins à l'autre, il nous a fourni la suite de l'*Europe et la Révolution française*[1] ; il nous a même donné gracieusement double mesure, car les tomes VI et VII ont paru presque en même temps, et leurs 1100 pages n'embrassent pas moins de douze années de l'histoire du Consulat et de l'Empire, de la victoire de Marengo à la fin tragique de l'expédition de Russie. M. Sorel y esquisse à larges traits le tableau de la république consulaire au dedans, de ses succès au dehors, l'élaboration du Concordat, la paix de Lunéville et la première alliance russe, les négociations pour la paix d'Amiens. Il insiste sur ce qu'il y avait de chimérique à croire qu'on pourrait empêcher ainsi les conflits économiques et politiques entre deux nations qui se détestaient de longue date et dont chacune trouve trop puissante sa rivale. Il nous montre ensuite l'éclosion de l'idée impériale ; l'extension démesurée de la France, débordant de plus en plus sur l'Allemagne et l'Italie ; ses prétentions amenant la rupture avec l'Angleterre, et cette

1. *L'Europe et la Révolution française*, par Albert Sorel, de l'Académie française. Paris, Plon, Nourrit et Cie, t. VI, 1903, 519 p. in-8° ; t. VII, 1904, 597 p. in-8°.

rupture même donnant naissance à de nouvelles coalitions ; la reprise des hostilités sur le continent aboutissant tour à tour à Ulm, Austerlitz et Presbourg, à Iéna et à cet écrasement de la Prusse que Joseph de Maistre croyait définitif, à Eylau, Friedland et Tilsit. Voyant la fatigue momentanée de ses adversaires, et sans se rendre compte combien la France est anémiée déjà par les prodigieuses saignées qu'il lui fait subir, Napoléon se croit alors le maître du monde ; il entend réduire l'Europe tout entière à l'obéissance, Rome, l'Espagne, le Portugal, et c'est alors que commence la résistance des peuples. Ces Espagnols, qu'il appelle « vils et lâches, » déciment et démoralisent ses armées, et, même en Allemagne, la campagne de 1809 présente un tout autre caractère que celles de 1804 et de 1806 ; là aussi s'éveillent ou s'accentuent les antipathies nationales. Malgré la paix de Schœnbrunn, la domination française y est dorénavant moins solidement assise, et, si le mariage avec une archiduchesse semble garantir la fidélité de la cour de Vienne, il donne en même temps le coup de grâce à l'alliance russe. A cette apogée apparente du grand empire, si l'on jette un regard scrutateur sur l'Europe, on y voit déjà à l'œuvre tous les ferments de la ruine future ; on pourrait, — si l'on voulait ouvrir les yeux, — constater l'épuisement général de cet empire hétéroclite, avec ses cent trente départements, échelonnés des bouches de l'Elbe au bouches du Tibre, constater l'indifférence profonde des souverains alliés, la haine des peuples irréconciliables, morcelés en satrapies mal obéissantes, tandis que, sans rivale sur les mers, l'Angleterre, monopolisant le commerce des deux mondes, amasse assez de richesses pour subventionner à l'infini les insurrections futures de l'Europe à bout de patience. Une catastrophe sans pareille vient clore subitement cette situation trop outrancière pour durer ; la folle marche de l'empereur sur Moscou, traînant à sa suite un demi-million d'hommes, plus semblables aux armées de Xerxès qu'à la grande armée de 1804, aboutit à l'anéantissement virtuel des forces militaires de la France. L'équilibre est rompu, les chaînes se brisent, les peuples courent aux armes, et, comme le fait remarquer avec raison M. Sorel, l'*Appel à mon peuple* de l'ultra-conservateur roi de Prusse lui-même sent son Comité de Salut public. Alors, « c'est toute l'œuvre conquérante de la Révolution qui s'écroule... et du même coup la Révolution française qui recule. » Il est vrai qu'il nous reste une consolation pour l'avenir ; « elle ne disparaît pas, elle se transforme, » et de française elle devient européenne. Vaincus, nous conquerrons le vieux continent par nos idées plus sûrement que par le glaive brutal.

Je n'ai pas besoin d'appeler l'attention du lecteur sur les beautés

de détail que l'on rencontre presque à chaque page de ce magistral exposé du conflit grandiose qui s'est continué durant tant d'années entre le nouveau César et la vieille Europe. Soit que M. Sorel nous dépeigne le maître lui-même éprouvant, dès après Marengo, « l'effroyable solitude du pouvoir absolu, » demeurant dans sa famille, même après cent victoires, « un parvenu et un cadet, » soit qu'il nous montre ces « Napoléonides » eux-mêmes, Louis, « le Posa de Schiller, couronné, » le comédien Murat, Joseph, cette « incapacité méconnue, » cet « insatiable mécontent, » tous ces alliés et parents pour qui « les marches de l'Empire sont des auberges joyeuses et somptueuses, des théâtres à secouer leurs panaches, » on trouvera dans ces volumes une ample moisson de ces portraits burinés de main ferme et sans repentirs. Le parallèle surtout entre Talleyrand et Fouché est d'une ironie supérieure et projette une lumière aigue sur ces deux masques impénétrables. Citons encore le tableau saisissant de l'assassinat de Paul Ier comme un modèle de récit très précis et très dramatique à la fois. Un des personnages dont M. Sorel s'est le plus souvent occupé dans son livre, dont il a le plus finement analysé le caractère, c'est l'empereur Alexandre de Russie ; il ne s'est pas laissé tromper par « l'exquise fourberie de son sourire, » que Napoléon, pendant si longtemps, a cru sincèrement admiratif et cordial. Tous deux, il est vrai, ont joué la comédie devant l'Europe attentive, à Tilsit comme à Erfurt; mais le plus habile acteur, ce n'est pas le vainqueur, c'est le vaincu, rival instinctif « de ce Corse qui envahit la scène et occupe la place que Catherine la Grande destinait à son petit-fils. » M. Sorel a très bien défini aussi les conditions auxquelles le tzar moscovite était disposé à aimer la France, à la protéger et même à garantir ses libertés ; il lui demandait seulement de neutraliser par ses vertus démocratiques et sa modestie républicaine le redoutable ressort de l'ancienne monarchie et de reconnaître, alliée commode, la suprématie russe sur le vieux monde. » Est-il bien sûr que cette conception d'Alexandre Ier ne soit pas encore celle de ses arrière-petits neveux ?

Le livre de M. P. Coquelle, *Napoléon et l'Angleterre, 1803-1813*[1], ne touche qu'à un des chapitres de la politique générale de l'empereur dont M. Sorel nous retrace avec une si grande maîtrise le tableau; mais l'on peut dire que c'est un des plus importants, puisque c'est l'attitude intransigeante de la Grande-Bretagne qui détermine en définitive (avec l'appoint des fautes de plus en plus

1. P. Coquelle, *Napoléon et l'Angleterre, 1803-1813*, d'après des documents inédits. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1904, IV-295 p. in-18.

marquées de Napoléon) la catastrophe anéantissant sa puissance. Le récit de M. Coquelle n'a pas le charme et le brillant de l'ouvrage dont nous venons de parler, mais il mérite d'être recommandé comme un exposé très exact, pour le fond, très calme et très mesuré, pour la forme, de la situation réciproque de la France et de l'Angleterre au lendemain du traité d'Amiens. Pour cet exposé, l'auteur a utilisé quelques documents nouveaux (par exemple la correspondance privée du général Andréossy, l'envoyé français à Londres, avec Bonaparte); il a surtout fait preuve de pénétration dans l'appréciation des pièces déjà connues et publiées des deux côtés de la Manche, écartant, sur son chemin, les sophismes et les arguties du premier cousul et de l'empereur, répandus à foison dans les documents officiels et les notes du *Moniteur* impérial et repris de nos jours, avec une naïveté sincère ou voulue, par les admirateurs de la légende napoléonienne et les ennemis de la « perfide Albion. » Ce n'est pas que M. Coquelle songe aucunement à dissimuler l'égoïsme politique des hommes d'État anglais; ils ont rempli leur rôle, en définitive, puisque toute politique nationale est forcément plus ou moins égoïste. Mais il a mis hors de doute qu'à diverses reprises, et très sérieusement, le ministère Addington et même ses successeurs ont (antérieurement au désastre de 1812, qui leur donna l'espoir d'un succès plus complet) voulu traiter avec la France et que les conditions d'entente proposées n'avaient rien de nuisible ni surtout de déshonorant pour notre pays. C'est l'insatiable ambition de Napoléon, toujours à l'affût de nouvelles conquêtes, qui a poussé finalement l'Angleterre au même parti d'intransigeance précédemment adopté par lui. Après cette lecture, on est vraiment tenté d'approuver la conclusion de l'auteur : « Quand, dit-il, on considère les grandes actions de Napoléon Ier et, à côté d'elles, ses fautes grossières en politique, ses crimes, ses mesquineries, sa déconcertante mobilité, on a le droit de penser que, dans cet organisme puissant, l'équilibre entre les facultés n'existait pas » (p. 292).

En fait de biographies militaires de l'époque impériale, signalons encore *le Maréchal Bessières*, de M. André Rabel[1], rédigé en partie d'après les mémoires et les papiers du colonel Baudus, son aide de camp. Ce fils d'un chirurgien gascon, engagé d'abord dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, gagnant ses premiers galons à l'armée des Pyrénées, chef d'escadron des guides de Bonaparte en Italie, son compagnon de périls en Égypte et à Marengo, a fait une carrière

1. André Rabel, *le Maréchal Bessières, duc d'Istrie*. Paris, Calmann-Lévy (1903), 359 p. in-8°, avec un portrait et des cartes.

exceptionnellement rapide et brillante, puisqu'il était, en 1804, maréchal et bientôt duc d'Istrie. Commandant de la garde impériale, il tombe frappé d'un boulet, avant Lützen, « sachant mourir à temps, au seuil des revers décisifs. » Il méritait donc, à coup sûr, une notice biographique plus détaillée; il la méritait d'autant plus qu'il se fit remarquer parmi tant de contemporains illustres moins difficiles par son intégrité parfaite, ses sentiments d'humanité, son dévouement sincère à son maître. Faut-il vraiment croire, avec M. Rabel, que Bessières fut aussi un grand capitaine? Ce que l'on raconte de ses hésitations, de ses lenteurs durant les campagnes dans la Prusse orientale, en Autriche, en Espagne, semble cadrer assez mal avec l'idée qu'on se fait d'un général de cavalerie hors ligne. Il est assez naturel que l'auteur, racontant les querelles, si violentes parfois, de son héros avec Lannes et Masséna, lui donne toujours raison contre ses collègues; mais il reste cependant de la lecture de son livre l'impression que c'est un panégyrique honnête d'un honnête homme plutôt qu'un véritable ouvrage d'histoire. Je ne lui en fais nullement un reproche; mais peut-être aurait-il été possible, en exploitant à fond les archives de la Guerre et les mémoires des contemporains, de nous apprendre quelque chose de plus sur le compte de Bessières et de donner, en un mot, plus de relief au commandant de la vieille garde impériale[1].

Le *Général de La Horie,* de deux ans son aîné, fut poursuivi par la malchance autant que Bessières fut favorisé par la fortune, et c'est une lugubre histoire que nous raconte M. Le Barbier[2]. Un instant, lui aussi put rêver une célébrité durable, et cependant il ne doit de rester dans la mémoire des hommes qu'au double fait d'avoir été le parrain de Victor Hugo et d'avoir péri en 1812, complice, presque inconscient d'ailleurs, dans la fameuse conspiration du général Malet. Engagé volontaire en 1793, chef de bataillon en 1796, général de brigade et chef d'état-major de Moreau à l'armée du Rhin, il fut chargé par son chef de négocier avec l'archiduc Charles les préliminaires de Steyer. Mais son attachement à Moreau lui porta malheur; le premier consul lui refusa le grade de général de division que celui-ci demandait pour lui; démissionnaire, impliqué sans motif dans le procès de Moreau, il fut condamné à mort par contumace, ses biens séquestrés, et il mena dès lors la vie

1. P. 7, lire *1794* pour *1799*. — P. 23, lire *1798* pour *1898*. — P. 96, lire *Mersebourg* pour *Marsebourg*, etc.

2. Louis Le Barbier, *le Général de la Horie, 1766-1812*. Paris, Dujarric et Cie, 1904, 300 p. in-18.

misérable d'un proscrit, abrité en dernier lieu dans le jardin de la rue des Feuillantines, où demeurait Mme Hugo. Il y fut arrêté par une ignoble trahison de son ami prétendu, le policier Savary, séquestré à Vincennes, où il resta huit mois, sans qu'on consentît à l'interroger. Il avait obtenu finalement d'être expulsé et envoyé aux États-Unis et se trouvait à la prison de la Force pour y régler ses affaires personnelles quand Malet fit son coup de tête qui aurait pu facilement se changer en un coup d'État. M. Le Barbier nous explique en détail comment le malheureux La Horie se trouva amené à jouer un rôle important dans ce complot dont, à l'en croire, il ne connaissait pas le premier mot, et comment il n'y comprenait pas encore grand'chose quand il tombait, le 29 octobre, sous les balles du peloton d'exécution dans la plaine de Grenelle. Assurément, son sort fut lamentable, et l'on peut voir en lui une des victimes les plus maltraitées par les rancunes de Napoléon et ces dénis de justice qui caractérisent le régime impérial; mais fut-il en réalité aussi totalement étranger aux préparatifs du complot qu'il le prétendit devant le Conseil de guerre et que l'affirme son biographe[1]? J'avoue que j'ai quelque peine à me le persuader[2].

C'est également à cette place que nous pouvons mentionner la deuxième série des *Études d'histoire* de M. Arthur Chuquet, qui a suivi de très près la première. Elle s'ouvre en effet par une notice sur un de ces soldats obscurs, solides assises de la puissance impériale, voués d'avance à l'ingratitude du maître et à l'oubli de la postérité. Le commandant Poincarré, engagé à dix-sept ans, après s'être longtemps battu à travers toute l'Europe, avait commandé des bicoques italiennes et espagnoles, sans même obtenir la croix, et personne ne saurait son nom si, pendant un congé de convalescence, le commandant de Hernani n'avait rencontré à Bordeaux une jeune femme qu'il adore et qu'il épouse. Appelé à son grand chagrin comme officier d'administration à l'armée de Russie, il lui adresse quelques lettres empreintes de toute la tendresse, mais aussi de toute la jalousie d'un mari sexagénaire. Ces lettres, un hasard les a fait retrouver à M. Chuquet, et sous ses mains habiles on voit surgir la silhouette du vieux commandant d'armes de la place de Viasma,

1. A vrai dire, le livre de M. Le Barbier n'est pas une biographie complète, et nous regrettons que l'auteur n'ait pas réussi à nous rien apprendre de ce qu'avait fait en ce monde Fanneau de La Horie avant de s'engager, en 1793, à vingt-sept ans.

2. P. 180, lire *1803* pour *1805*. — P. 187, les signatures des sénateurs *Dest* et *Tracy* constituent évidemment une inattention pour celle, unique, de *Destutt de Tracy*.

resté là-bas, mort inconnu, sous le vaste linceul de neige qui recouvre la Grande Armée.

Les trois autres études du volume sont relatives à l'histoire de la Révolution. La première ressuscite la figure un peu gasconne, — bien qu'il fût de Sedan, — de Louis-Florentin Bertèche, qui, pour avoir sauvé son général, Beurnonville, au prix de quarante-deux coups de sabre autrichiens reçus, fut embrassé par le président de la Convention et reçut d'elle le premier sabre d'honneur de la République. Commandant l'École de Mars pendant la dictature de Robespierre, attaché comme colonel à l'armée de Sambre-et-Meuse, pensionné en 1805, dénoncé par le vertueux Fouché comme « essentiellement vicieux et troublant le repos de familles » à Bouillon, il survit à bien des régimes divers, car c'est sous Louis-Philippe seulement qu'il meurt en 1841, comme maire de son village, exemple frappant de la vérité du proverbe qui dit « qu'il ne faut pas voir les héros de trop près. » La seconde nous parle du poète Klopstock et de ses rapports avec le duc de la Rochefoucauld et Roland et nous expose les idées du barde honnête et grandiloquent sur la Révolution française, dont il chanta d'abord les vertus libératrices et dont la Terreur le dégoûta pour toujours. Mais, dans tout le volume, ce qui nous a le plus intéressé et ce qui, sans doute, attirera le plus les lecteurs, ce sont les pages consacrées à la personnalité si sympathique d'Adam Lux, le jeune paysan d'Obernbourg, envoyé par la Convention démocratique de Mayence, en mars 1793, à Paris, pour y demander, avec Forster, la reconnaissance et la protection de leur fragile république rhénane. Saisi du mal du pays dans l'immense capitale, désillusionné par le spectacle de la lutte féroce des partis, navré de l'écrasement de la Gironde, il rêvait déjà au suicide quand le meurtre de Marat lui fournit l'occasion de sortir de la vie d'une façon plus digne. L'acte de Charlotte Corday lui inspira une apologie passionnée de la belle meurtrière; arrêté pour ce crime, il fut condamné à mort le 4 novembre, et, le jour même, il monta, radieux, à l'échafaud, heureux de mourir pour la liberté, bien qu'il aimât sa jeune femme et ses petits enfants[1]. M. Chuquet a fait une bonne action en plaçant la figure d'Adam Lux à côté de celle de Georges Forster; ils méritaient tous deux de revivre, ces jeunes enthousiastes cosmopolites, attirés à la France par les idées nouvelles, avant qu'elles fussent souillées par le sang des luttes civiles et ternies par les guerres de brigandage au dehors.

1. Combien nous sommes encore près, malgré tout, de cette époque révolutionnaire, un détail de l'étude de M. Chuquet nous le montre; c'est en 1872 seulement que mourait à Darmstadt la plus jeune des filles d'Adam Lux.

Le petit volume de M. J. Silvestre, *De Waterloo à Sainte-Hélène*[1], par lequel nous terminons le présent compte-rendu, est un bon résumé de l'épilogue de la tragédie impériale. Ses six tableaux accompagnent Napoléon depuis son retour à l'Élysée jusqu'au débarquement à Sainte-Hélène. C'est un exposé consciencieux des faits patents et connus tant par les sources françaises que les documents de provenance anglaise, et tout ce que l'auteur nous dit de l'affaissement indiscutable de Napoléon lui-même, de l'attitude contradictoire des populations et des autorités en province, des intrigues qui s'entrecroisaient au siège du gouvernement à Paris est exact, impartialement et lucidement raconté. Seulement, il est permis de douter que le livre de M. Silvestre renferme la vérité *tout entière* sur les dernières semaines du séjour de l'empereur en France. Les grands meneurs de cette intrigue suprême, Talleyrand et Fouché, ont eu tous les loisirs et toute l'autorité nécessaire pour faire disparaître en partie leur louche correspondance au sujet du maître qu'ils ont également servi, desservi et trahi. Ce que notre auteur démontre aussi, c'est que Napoléon ne s'engagea pas vis-à-vis des Anglais sans être averti de ce qui l'attendait, sans savoir qu'il n'avait aucune garantie pour l'avenir. C'est par énervement, bien plus que par confiance en la grandeur d'âme de ses ennemis, qu'il est monté sur le *Bellérophon*, qu'il a demandé à s'asseoir, comme Thémistocle, au foyer du peuple britannique. Le ressort de cette volonté prodigieuse était brisé; le vainqueur des Pyramides se serait embarqué sur sa frégate, se fiant à son étoile, au risque de sombrer dans l'Atlantique; le vaincu de Waterloo n'osait plus *oser*.

Rod. Reuss.

Publications diverses. — M. A. Luchaire a été amené, par ses études poursuivies pendant de longues années sur le règne de Philippe-Auguste, études auxquelles nous devrons un jour un beau livre impatiemment attendu, à s'occuper de la grande figure du pape Innocent III. Elle l'a séduit, et il lui a consacré un livre, où il a volontairement dissimulé le travail d'érudition auquel il s'est livré avant de juger l'homme et son pontificat, et où il s'est attaché à les faire connaître sous une forme attrayante pour toutes les catégories de lecteurs. Il a voulu que cette œuvre fût, en même temps qu'une œuvre d'histoire sérieuse et originale, une œuvre littéraire, une œuvre d'art. Il y a pleinement réussi, et c'est une véritable jouissance de lire ces 250 pages si substantielles, écrites d'un style si ferme, si expressif dans sa simplicité, composées avec un si juste

1. J. Silvestre, *De Waterloo à Sainte-Hélène* (*20 juin-16 octobre 1815*).

sentiment des proportions, et où l'image d'Innocent III nous apparaît si vivante et si vraie.

L'ouvrage porte pour titre : *Innocent III, Rome et l'Italie* (Hachette, in-16). M. Luchaire n'a pas visé en effet à refaire le livre de Hurter, à raconter toutes les affaires auxquelles Innocent III a été mêlé, les croisades de Constantinople et des Albigeois, les querelles d'Angleterre, de France et d'Allemagne. Il a visé à faire connaître ce qu'Innocent III a été et ce qu'il a voulu. Il lui a semblé que soit les détracteurs, soit les admirateurs passionnés d'Innocent III ne l'avaient pas représenté sous des couleurs tout à fait justes en montrant surtout en lui un caractère violent et dominateur, exerçant sur le monde chrétien tout entier une ingérence tyrannique et indiscrète. Certes, l'Innocent III que nous présente M. Luchaire est profondément imbu des principes de la théocratie pontificale, et il les fonde tout ensemble sur une base religieuse et sur une base juridique; il unit à la foi ardente du prêtre la fierté du grand seigneur et la raideur du légiste; il éprouve cet orgueil de la grandeur romaine que tous les maîtres de Rome ont ressenti; il se considère comme empereur au-dessus de tous les rois par la tiare, comme il est pape au-dessus de tous les évêques et patriarches par la mitre. Mais M. Luchaire a admirablement discerné et fait ressortir tout ce qu'il y avait d'humanité, de bon sens, de discernement chez ce chef d'Église qui prétendait à gouverner le monde; la netteté avec laquelle il apercevait les buts à poursuivre et la sagesse avec laquelle il accommodait aux circonstances la réalisation de ses plans; la finesse mêlée de bonne humeur avec laquelle il trouvait la solution des mille difficultés de doctrine, de discipline ou de morale soumises à son tribunal. Au fond, ce dominateur n'était pas enivré par sa toute-puissance. Il croyait avoir reçu une mission divine et il l'accomplissait comme on accomplit un devoir, avec le calme et l'énergie d'une conscience droite et d'une conviction forte. Il avait reçu la papauté des mains d'un pontife débile, Célestin III, qui laissait la ville de Rome en proie aux factions, le patrimoine dilapidé et envahi par l'hérésie, les villes alliées à la papauté sans unité ni direction, l'Italie du Sud et du Centre aux mains de gouverneurs allemands hostiles au Saint-Siège. Innocent III sut vaincre à Rome les factions aristocratiques et le parti de l'indépendance communale, rétablir l'autorité de Rome et de l'Église dans la campagne romaine et dans les villes du patrimoine, à Narni, à Orvieto, à Viterbe, en chasser les hérétiques, réduire à l'impuissance les chefs du parti gibelin, Conrad de Verslingen et Markward d'Anweiler, et, malgré les succès temporaires de Markward en Sicile, faire une réalité des testaments de Henri VI et de Cons-

tance, qui reconnaissaient la suzeraineté du Saint-Siège sur la Sicile et le royaume de Naples et confiaient à Innocent III la tutelle du jeune Frédéric et la bailie de son royaume. Pour arriver à ces résultats, il dut sans doute faire plus d'une concession et en particulier accorder à Frédéric des avantages qui devaient plus tard se retourner contre la papauté; il fut surtout obligé à beaucoup de ménagements, parfois même à des ménagements un peu hypocrites dans ses relations avec les villes de la ligue guelfe, avec Pise et avec les petits potentats de Sardaigne; mais toutes ces manœuvres et finesses diplomatiques dans la poursuite d'un but toujours fixe ne prouvent que mieux quel politique réaliste et prudent était Innocent III. Il fait preuve des mêmes qualités dans le gouvernement de l'Église, dans ses efforts simultanés pour fortifier la puissance de la papauté, au centre par le développement de la curie, au dehors par l'action des légats, et pour réformer les abus trop criants de la curie sans lui faire perdre les ressources dont elle avait besoin. Nous ne pouvons qu'indiquer les lignes générales de ce beau livre où l'on verra apparaître nettement le portrait moral d'Innocent III, bien en harmonie avec la figure qui nous a été conservée dans la mosaïque de la villa Catena et surtout dans la fresque du Sacro Speco de Subiaco[1], figure régulière, calme et noble, où la fermeté s'allie à la douceur.

Le Centenaire de George Sand a ramené l'attention sur celle que Michelet appelait « le plus grand écrivain du XIXe siècle. » On a scruté avec une curiosité parfois indiscrète sa vie sentimentale et on a aussi relu ses romans, assez négligés par les générations nouvelles. On s'est aperçu que, si l'invention et le style de beaucoup d'entre eux sont vieillis, ils offrent néanmoins un très grand intérêt pour l'histoire des idées et des mœurs, et que G. Sand est au plus haut degré représentative, car ses livres portent l'empreinte directe de sa vie et des hommes éminents qu'elle a connus. A cet égard, le livre de M. Albert Le Roy, *George Sand et ses amis* (Ollendorff), résume admirablement l'essentiel qui doit être retenu pour bien comprendre et bien juger G. Sand. Je ne crois pas que nulle part l'épisode de Musset ait été traité avec une critique aussi juste; les fragments du journal intime de G. Sand cités par M. Le Roy éclairent tout ce drame et permettent d'en juger avec équité la principale victime. Il note sur la famille et l'éducation de G. Sand les détails nécessaires pour comprendre cette nature très bonne et très malheureuse à qui l'hérédité et les circons-

1. Ces deux portraits sont reproduits en tête du volume de M. Luchaire, et une dissertation mise en appendice donne d'excellentes raisons pour les croire contemporains du pape.

tances donnèrent la mentalité et la moralité de la plupart des hommes en fait de relations sexuelles, avec en plus un noble besoin de sincérité absolue. Mais ce qui fait le prix de son livre, c'est la manière remarquable dont il a noté dans les œuvres de G. Sand l'influence de Musset, de Chopin, de Michel de Bourges, de Lamennais, de P. Leroux, l'élaboration de ses idées politiques et sociales, les désillusions de 1848 à 1852 et l'apaisement qui suivit, ne laissant à la place de Lélia et de Consuelo que « la bonne dame de Nohant. »

Madame Komarof a entrepris, sous le pseudonyme de Wladimir Karénine, sur un plan beaucoup plus étendu, une œuvre analogue à celle de M. Le Roy dans *Georges Sand. Sa vie et ses œuvres* (Ollendorff). Grâce à ses relations avec la famille Sand et avec M. Spœlberch de Lovenjoul, elle a eu accès à tous les documents nécessaires pour connaître à fond la vie de G. Sand, et les deux volumes publiés en 1899 nous fournissent jusqu'en 1838, c'est-à-dire jusqu'au départ pour Majorque avec Chopin, une biographie très minutieuse et sur beaucoup de points nouvelle. Pourtant on y trouve des lacunes, des obscurités. Sur Musset, Le Roy nous en apprend plus en moins de pages. Sur Pelletan, les quelques lignes qui se trouvent à la p. 364 du second volume sont très insuffisantes. On ne sait pas quand Pelletan est devenu précepteur de Maurice, combien de temps il l'est resté et s'il n'a pas rempli auprès de G. Sand des fonctions de secrétaire analogues à celles de Mallefille. De plus, Mme Komarof perd beaucoup trop de temps à discuter tous les jugements erronés portés sur G. Sand, les erreurs commises par les précédents biographes, et elle-même ne s'est pas astreinte à une précision chronologique assez grande. Malgré des imperfections, son ouvrage est précieux, et nous attendons avec une vive impatience les deux volumes qui doivent le compléter.

G. Monod.

ALLEMAGNE.

ÉPOQUE MODERNE.

(Année 1903.)

Le gouvernement prussien a été le premier à profiter de l'ouverture des archives du Vatican par le pape Léon XIII pour exploiter systématiquement, en faveur de la science historique, ce dépôt d'une inestimable richesse. Il y fonda, en 1888, l'Institut prussien d'histoire, destiné surtout à rechercher, réunir et publier les documents relatifs à l'histoire de la Réforme, institution imitée bientôt par d'autres pays. M. Walter Friedensburg, qui y a travaillé pendant treize ans et l'a longtemps dirigé, en publie l'historique[1].

Cet Institut continue de publier des sources et recherches tirées d'archives et de bibliothèques italiennes[2]. Elles se rapportent surtout aux derniers siècles du moyen âge et à l'époque de la Réforme. On ne saurait dire qu'elles sont d'une importance considérable. Dans son travail sur Charles-Quint et Maximilien II (t. IV, p. 72 et suiv.), M. Friedensburg prouve que Maximilien, hostile à son oncle Charles-Quint, avait été, en 1551, en rapports secrets avec Henri II de France et avec les princes protestants d'Allemagne pour travailler à la révolution subite du printemps 1552 dirigée contre l'empereur.

Un autre collaborateur de cet Institut, M. Karl Schellhass, édite les dépêches du nonce, comte Baltasar de Portia, pendant la seconde année de sa légation (avril 1574 à avril 1575)[3], puisées aux archives du Vatican, de Munich et d'Augsbourg. Portia fut envoyé à Augsbourg pour y vaincre la résistance que le chapitre de cet évêché opposait à l'établissement des Jésuites dans sa métropole. Le pape Grégoire XIII, grand fauteur des Jésuites, mettait la plus grande confiance dans le duc Albert de Bavière, avec l'aide duquel il espé-

1. *Geschichte des Kgl. Preussischen Historischen Instituts in Rom* (*Abhandl. d. Kgl. Preuss. Akad. d. Wissenschaften*, année 1903, Appendice).

2. *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken, hrsg. v. Kgl. Preuss. Histor. Institut in Rom* (Rom, Loescher), t. II (1899), III (1901), IV (1902).

3. *Die süddeutsche Nuntiatur des Grafen Balth. v. Portia*, t. II (*Nuntiaturberichte aus Deutschland*, 3e série : *1572-88, hrsg. vom Kgl. Preuss. Institut in Rom*, t. IV). Berlin, Bath.

rait même ramener à l'Église le puissant électeur Auguste de Saxe. Parmi les cardinaux, il y avait, d'ailleurs, un grand nombre d'adversaires des Jésuites.

Le gouvernement autrichien a fondé, lui aussi, un Institut historique à Rome, sous la direction de l'Académie impériale de Vienne. Sous ses auspices, M. S. Steinherz publie les dépêches du nonce Zaccaria Delfin à Vienne pendant les années 1562 et 1563[1], avec les instructions du cardinal-neveu Borromeo et avec de nombreux autres documents relatifs à la même époque et aux mêmes sujets, faisant suite au premier volume de la même collection. Après des recherches pénibles dans un grand nombre d'archives et de bibliothèques, l'auteur s'est encore servi de toute la littérature imprimée pour rédiger une excellente introduction philologique et historique, ainsi que des notes explicatives et supplémentaires très utiles à tous ceux qui étudieront cette série d'événements. Seulement, comme tant d'autres éditeurs, M. Steinherz, séduit par l'intérêt personnel pour son sujet, a donné trop; il aurait dû beaucoup abréger et extraire. Le volume éclaire surtout la troisième et dernière période du concile de Trente, ainsi que les rapports entre le Saint-Siège et le roi Maximilien II, suspect d'hérésie. Ces deux affaires se tiennent, et c'est en se servant adroitement de la seconde, que la diplomatie romaine réussit à étouffer les vœux de l'empereur Ferdinand Ier pour une réforme fondamentale de l'Église. La faiblesse de caractère de l'empereur, l'avidité de ses ministres, toujours prêts à se laisser corrompre par l'or romain, l'ambition démesurée et sans scrupule de Maximilien II, se montrent à nu dans ces documents pour la plupart inédits, et, de même, la ruse et l'astuce des diplomates de la cour pontificale.

L'Allemagne protestante de cette époque est bien représentée par le marquis Jean de Cüstrin, dont la biographie est écrite pour la première fois par M. Gust. Berg[2]. Jean gouverna, de 1535 à 1571, la Nouvelle-Marche, territoire momentanément séparé du Brandebourg. Prince pieux, patriotique et honnête, il a joué un beau rôle dans les combats religieux et politiques de son temps. Il était aussi un excellent administrateur, qui employa ses ressources financières à agrandir, par des achats, les possessions de la maison de Brandebourg. Tout cela est bien exposé par M. Berg, qui corrige beaucoup d'erreurs antérieures relatives au marquis de Cüstrin.

1. *Nuntiaturberichte aus Deutschland*, 2e série : *1560-72, hrsg. von der Kaiserl. Akad. d. Wissenschaften in Wien*, t. III. Vienne, Gerold.

2. *Beiträge zur Geschichte des Markgr. Johann von Cüstrin* (*Schriften des Vereins für Gesch. der Neumark*, livr. 14). Landsberg-s.-Warthe, Dermietzel u. Schmidt.

Bien plus connu en France, et pour cause, est le palatin Jean-Casimir. M. Fréd. von Bezold édite le troisième et dernier volume de sa correspondance[1]. Malheureusement, ce recueil, si volumineux, est cependant incomplet, puisqu'il ne doit rien aux archives anglaises et romaines, ni à celles des Affaires étrangères à Paris. Malgré ce grave défaut, il offre beaucoup d'intérêt pour ceux qui étudieront l'époque des formidables luttes religieuses vers la fin du XVIe siècle. Les guerres de religion en France, les combats entre Philippe II et les Néerlandais, les origines de l'*Union* protestante d'Allemagne, tout cela est mis en lumière par des documents inédits et, en partie, d'une grande valeur. Un appendice donne de nombreuses pièces sur les années précédentes, à partir de 1565, relatives surtout à la guerre de Cologne et aux tentatives de conversion pratiquées sur l'électeur Auguste de Saxe par le fameux jésuite Possevino.

L'histoire de la ville épiscopale de Paderborn à l'époque de la contre-réforme et de la guerre de Trente ans est écrite par M. Wilhelm Richter[2], d'après les sources premières et authentiques, pour la plupart inédites. Le personnage le plus marquant de son livre est l'évêque Dietrich von Fürstenberg qui, en soumettant la ville protestante et indépendante de Paderborn à la fois au catholicisme et à l'absolutisme princier, en a détruit la force et l'essor matériels; même l'exercice de la justice y fut détestable. L'auteur donne, entre autres, une description attristante des meurtres judiciaires commis alors par les tribunaux ecclésiastiques sur de pauvres femmes accusées de sorcellerie; parfois, ces juges spirituels abusaient charnellement des malheureuses livrées à leur cruauté. Le travail de M. Richter est aussi consciencieux qu'instructif et d'une complète impartialité.

Le terrain économique du XVIe siècle est fouillé par M. Gust. Œhr dans un livre sur l'état rural du duché de Brunsvick-Wolfenbüttel[3]. Composé surtout d'après les documents d'archives, ce volume prouve de nouveau que la situation des paysans était beaucoup meilleure dans l'ouest que dans l'est de l'Allemagne, les paysans occidentaux étant plus riches et plus indépendants et leurs communes mieux organisées. L'État était assez favorable aux cultivateurs, et les nobles recherchaient plutôt les fonctions publiques que les grandes propriétés rurales.

L'histoire commerciale est traitée par M. Konr. Hæbler dans un

1. *Briefe des Pfalzgrafen Johann Casimir*, vol. III. Munich, Rieger.
2. *Geschichte der Stadt Paderborn*. 2e vol. Paderborn, Jungfermann.
3. *Lændliche Verhæltnisse im Herzogt. Braunschweig-Wolfenbüttel im XVI. Jahrhundert* (*Quellen u. Darstellungen zur Gesch. Niedersachsens*, vol. XII). Hanovre et Leipzig, Hahn.

volume concernant les entreprises transocéaniques de la maison des Welser[1]. Cette excellente monographie, richement documentée, montre que la colonisation du Vénézuéla par les Welser d'Augsbourg n'était nullement une aventure isolée, mais un membre indispensable dans la longue chaine de leurs entreprises commerciales qui visaient les Indes orientales et occidentales. Cette activité d'outre-mer leur a apporté un gain pécuniaire, sinon considérable, pourtant satisfaisant; mais elle fut surtout le premier et, pour longtemps, le dernier essai d'une colonisation allemande au delà des mers. Les Welser ont fait explorer des pays qui, en partie, ne sont encore aujourd'hui que partiellement connus. L'ouvrage de M. Hæbler contient les notions les plus intéressantes sur l'histoire commerciale, sociale et géographique du XVIe siècle.

La politique des Provinces-Unies des Pays-Bas était surtout commerciale. M. Ernst WIESE en expose quelques épisodes remontant au commencement du XVIIe siècle[2]. C'est un travail très consciencieux et méthodique fait d'après les archives de la Haye et d'Utrecht, mais il traite de négociations entièrement dépourvues de conséquences historiques et, pour cela même, sans véritable intérêt. Plus important est l'appendice où M. Wiese prouve que la flotte marchande des Néerlandais dans la Baltique, que Treitschke avait évaluée à 11,000 bâtiments, n'en a compté que sept à huit cents.

Un fait qui, en son temps, a provoqué une vive excitation, fut la conversion de l'électeur Jean-Sigismond de Brandebourg au calvinisme, en 1613. M. R. KNIEBE a consacré une étude très savante aux discussions politiques et littéraires qui en furent la conséquence[3]. La conscience seule avait dirigé la conduite de Jean-Sigismond qui, malgré le principe *cuius regio eius religio*, et malgré l'opposition furieuse de ses sujets luthériens et de leurs coreligionnaires étrangers, ne viola en rien la liberté de conscience.

Le champion du catholicisme, à la même époque, fut l'électeur Maximilien Ier de Bavière. Son règne est raconté par M. Siegm. RIEZLER dans le cinquième volume de son histoire de Bavière[4], tandis que le sixième expose l'état intérieur de ce pays pendant l'époque de la

1. *Die überseeischen Unternehmungen der Welser u. ihrer Gesellschafter.* Leipzig, Hirschfeld.

2. *Die Politik der Niederlænder, 1611-1616* (*Heidelberger Abhandlungen, hrsg. von* Erich Marcks *und* Dietr. Schœfer, livr. 3). Heidelberg, Winter.

3. *Der Schriftenstreit über die Reformation des Kurf. Johann Sigismund v. Brandenburg* (*Hallesche Abhandlungen zur neueren Gesch.*, vol. XLI). Halle, Niemeyer, 1902.

4. *Geschichte Bayerns*, t. V et VI. Gotha, Perthes.

Réforme et de la contre-Réforme, de 1508 à 1651, date de la mort de Maximilien Ier. L'auteur a pris le bon chemin pour une œuvre historique qui n'est pas une monographie : il s'est surtout servi des matériaux et autres ouvrages imprimés, et il n'a cherché aux archives que la solution de questions non encore suffisamment éclairées. L'ouvrage de M. Riezler est le modèle d'une histoire particulière. Sans se perdre dans le vague, il rattache toujours son sujet spécial à l'histoire générale et aux grands courants historiques; avec cela une juste distribution du détail, ordonné et présenté en pleine connaissance de cause et sans prolixité. Peut-être l'auteur a-t-il une trop bonne opinion de l'électeur Maximilien Ier, principal auteur de la terrible guerre de Trente ans, dévoué à son empereur et à l'empire seulement autant que cela servait ses intérêts particuliers. Sans lui, il n'y aurait eu qu'une guerre de Bohême; la continuation et l'extension de la lutte, après 1620, ne sont dues qu'à lui. La partie de l'ouvrage qui traite de l'état intérieur de la Bavière contient de nombreuses notions nouvelles concernant le développement de la culture intellectuelle et ecclésiastique dans l'Allemagne entière, d'une très grande importance et fécondité.

Maximilien a fait raconter, par des plumes officieuses, l'histoire de ses campagnes. Quatre de ces journaux, relatifs à la guerre de Bohême, en 1620, sont publiés par le même M. Riezler[1]. Nous y reconnaissons la dévotion infinie du duc, qui avait fait venir de Rome un carme déchaussé, vénéré comme un saint, pour être le chef spirituel de la campagne contre les hérétiques, mais aussi l'énergie de Maximilien, à laquelle il faut attribuer principalement la défaite du « roi d'hiver. » Ces journaux sont très instructifs quant à l'histoire des mœurs et des idées et de l'état de la civilisation à cette époque. Malgré les défenses les plus sévères faites par le duc, les soldats de la Ligue exerçaient les plus abominables dévastations envers les amis aussi bien qu'envers les ennemis. D'autre part, les épidémies firent de terribles ravages dans les armées : celle de la Ligue en Bohême, forte de 26,500 hommes, fut réduite à 10,000 par les maladies dans le cours de cinq mois. M. Riezler accompagne sa publication d'introductions et de commentaires fort utiles.

Ce même Maximilien Ier a ramené au catholicisme le Palatinat supérieur, qui était devenu luthérien. M. Mathias Hœgl prouve[2],

1. *Kriegstagebücher aus dem ligistischen Hauptquartier, 1620* (*Abhandlungen der Histor. Klasse der Kgl. Bayer. Akad. d. Wissensch.*). Munich, Franz.

2. *Die Bekehrung der Oberpfalz durch Kurf. Maximilian I.* 2 vol. Ratisbonne.

prouvé par les documents (*Urkunden u. Aktenst.*, t. V, p. 445-446). Mais, en général, l'étude de M. Spannagel est très utile pour la connaissance de l'état politique et moral de l'Allemagne du Nord pendant la première moitié du XVIIe siècle.

Un des princes allemands les plus considérables de cette époque fut Auguste le Fort, électeur de Saxe. M. Georges WAGNER expose, d'après les archives de Dresde, les luttes qui eurent lieu entre cet électeur et ses États (*Stænde*) pendant les six premières années de son règne[1]. Le portrait qu'il donne d'Auguste est moins défavorable que chez les historiens antérieurs et se rapproche de celui qu'a tracé M. Haacke (*Rev. hist.*, t. LXXXIV). L'électeur voulut établir l'absolutisme princier en nommant un « Conseil de revision » (en 1697), destiné à réformer et à centraliser le gouvernement sans la participation des États, mais il échoua par suite de ses continuels besoins d'argent qui le mettaient dans leur dépendance. Tout cela est bien développé dans l'étude de M. Wagner, qui n'est qu'une partie d'un travail plus étendu sur les commencements du règne d'Auguste le Fort.

Nous sommes transportés en Angleterre par l'étude de M. Walter ROTHSCHILD sur les tentatives faites pour établir une constitution systématique et écrite dans la Grande-Bretagne au XVIIe siècle[2]. Ces essais ne pouvaient venir que du parti révolutionnaire, opposé à l'ancien état de choses, qui s'était exclusivement formé par les faits historiques, par les *précédents*. Des publications récentes, surtout celle des *Clarke papers*, ont permis à l'auteur de présenter ces tendances d'une manière claire et complète.

Le travail d'un jeune savant, arraché trop tôt aux lettres par la mort, Gallus KOCH, sur les tentatives de paix faites par Guillaume III d'Angleterre pendant les années 1694 à 1697, est publié par le professeur Wolfg. MICHAEL, de Fribourg[3]. C'est plutôt un hommage au défunt qu'un enrichissement de la science historique, les détails qui y sont contenus ne donnant guère de notions ou de faits nouveaux d'une certaine importance.

M. August VON BULMERINCQ édite les documents de la ville de Riga relatifs à l'époque qui va de la reddition de la ville aux Russes (1710)

1. *Die Beziehungen Augusts des Starken zu seinen Stænden wæhrend der ersten Jahre seiner Regierung, 1694-1700.* Thèse de doctorat. Leipzig, Mutze, 1902.

2. *Der Gedanke der geschriebenen Verfassung in der englischen Revolution.* Tuebingen u. Leipzig, Mohr.

3. *Die Friedensbestrebungen Wilhelms III. v. England, 1694-97.* Même librairie.

jusqu'à la mort de Pierre le Grand (1725)[1]. Ces documents, extraits de la collection formée par feu Antoine Buchholtz, peignent les luttes du conseil municipal de Riga pour conserver les anciens droits et privilèges de la ville sous le nouveau régime; il en obtint la confirmation dans le traité de Nystadt, en 1721.

M. Reinhold Koser termine sa magistrale biographie du grand Frédéric avec la seconde moitié du tome II, qui va de la paix de Hubertsburg jusqu'à la mort du roi[2]. Avec une connaissance quasi universelle des ouvrages relatifs à son sujet et avec l'aide de recherches supplémentaires aux archives, M. Koser a composé un portrait finement modelé du grand roi, très vivant par la grâce des détails à côté des traits saillants, par l'habile distribution des lumières et des ombres. L'inédit y est rare; nous mentionnerons cependant les données relatives au rétablissement des villes après la guerre de Sept ans; l'origine de l'alliance russo-prussienne en 1764; les négociations concernant le premier partage de la Pologne; l'état financier de la Prusse; l'influence de Frédéric sur ses Universités. Les théories qui dominent aujourd'hui les rapports économiques internationaux ont amené l'auteur à juger, ce nous semble, trop avantageusement l'action économique de Frédéric; il en exagère les heureuses conséquences; il en atténue les résultats défavorables, tels qu'ils étaient déjà dépeints sous son règne même par les fonctionnaires prussiens les plus haut placés et par les étrangers, et tels qu'ils sont reconnus actuellement par la plupart des historiens compétents. Au fond, l'accroissement du bien-être des populations fut extrêmement faible sous le régime tracassier du roi, malgré une paix non interrompue de vingt-trois ans. Mais, même sous ce rapport, M. Koser s'exprime avec la modération et le bon sens du véritable historien.

L'histoire de la deuxième guerre de Silésie est traitée par le capitaine autrichien Oscar Criste[3]. Il expose très bien la situation politique en se basant même sur les archives de Vienne et de Paris. Dans le récit des événements militaires si souvent racontés, l'auteur ne peut donner beaucoup de neuf. En général, il nous semble ne pas reconnaître suffisamment le génie militaire de Frédéric II et affaiblir, d'autre part, les reproches que méritent la lenteur et l'indécision du duc Charles de Lorraine. Est-ce à cause du caractère quasi officiel de cette publication?

1. *Aktenstuecke u. Urkunden zur Gesch. der Stadt Riga, 1710-1740.* Vol. I. Riga, Deubner, 1902.

2. *Kœnig Friedrich der Grosse.* 2e vol., 2e moitié. Stuttgart et Berlin, Cotta.

3. *Œsterreichischer Erbfolgekrieg, hrsg. vom Kais. Kœnigl. Kriegsarchiv,* t. VII. Vienne, Seidel.

Le grand état-major prussien continue son histoire des guerres de Frédéric II par un volume racontant les journées de Hastenbeck et de Rossbach[1]. Comme l'histoire politique n'occupe, dans ce volume, qu'une place secondaire, il est supérieur aux autres, sans donner cependant beaucoup de nouveau, malgré un travail très consciencieux exécuté d'après les sources manuscrites. La partie la plus originale et vraiment importante est celle qui décrit, d'une manière définitive, les corps de troupes des états allemands moyens et petits, ainsi que la fameuse armée de l'empire.

Un des petits princes qui ont le plus activement participé à la guerre contre Frédéric II fut le comte de Seinsheim, évêque de Wurzbourg et de Bamberg, dont M. Wilhelm Hofmann décrit la politique d'après les archives de Wurzbourg[2]. Ce bon travail prouve de nouveau l'état pitoyable des institutions militaires du Saint-Empire, ainsi que l'ingratitude cavalière que l'Autriche, lors de la paix de Hubertsbourg, montra envers ses fidèles alliés et vassaux, dont l'évêque de Wurzbourg avait été un des plus dévoués et des plus malheureux.

La publication de la correspondance politique du grand Frédéric est arrivée au vingt-huitième volume, édité par M. Gust.-Berth. Volz et comprenant les premiers sept mois de l'an 1769[3]. C'est un travail fait avec beaucoup de soin. M. Volz éclaire toutes les questions soit de faits soit de personnes par l'étude de nombreuses archives en dedans et en dehors de l'Allemagne. Frédéric s'y montre de nouveau plein d'esprit et de verve, et ses qualités d'homme d'État (non de diplomate) étaient favorisées par une parfaite absence de scrupule. Très hostile à tout agrandissement de puissance de la Russie, son alliée, il lui prêcha partout la modération, envers la Pologne, la Suède, la Turquie. Même l'offre faite par la Russie de le laisser s'emparer de la Poméranie suédoise ne put le décider à une politique violente contre la Suède. Il prévoyait clairement les dangers dont les Russes, ces « Huns, » ces « Gépides, » ces « barbares, » menaçaient l'indépendance de l'Europe; c'était malgré lui, forcé par l'hostilité de l'Autriche et de Choiseul et par l'inconstance de l'Angleterre, qu'il s'appuyait sur l'alliance de Catherine II, dont il ne devint jamais l'esclave, comme Joseph II et Kaunitz le sont devenus après lui. Au

1. *Die Kriege Friedrichs des Grossen, hrsg. vom Preussischen Grossen Generalstab.* 3e partie : *Der Siebenjæhrige Krieg*, t. V. Berlin, Mittler.

2. *Die Politik der Fürstbischofs von Würzburg u. Bamberg, Adam Friedr. Grafen v. Seinsheim, 1756-73.* Munich, Rieger.

3. *Politische Correspondenz Friedrichs des Grossen*, vol. XXVIII. Berlin, Duncker.

contraire, il maintint toujours la réciprocité des droits et des obligations et sa parfaite indépendance.

A M. Volz[1] nous devons encore les Souvenirs de la nièce du grand Frédéric, la princesse Wilhelmine d'Orange. Ces souvenirs (1751-1767) nous montrent la jeune princesse non pas spirituelle, mais sincère, d'un jugement prompt et clair. Ils apportent une nouvelle preuve de l'attachement tendre dont Frédéric était animé envers ceux des membres de sa famille qui voulaient bien s'y prêter; il s'y montre aussi aimable et galant envers les dames, jouant et badinant avec elles; véritable surprise pour l'historien, qui avait toujours considéré le roi pendant sa vieillesse comme un misanthrope, un ermite, un misogyne. L'introduction et les notes sont ce que l'on pouvait attendre d'un aussi profond connaisseur de cette époque que l'est M. Volz.

La paix de Teschen fait le sujet d'un gros volume de M. Adolf Unzer[2]. Ce travail, composé, avec un zèle infatigable, de matériaux puisés aux archives les plus diverses, est beaucoup trop étendu, vu le peu de résultats nouveaux auxquels il aboutit. Relevons-y seulement que Marie-Antoinette a toujours travaillé en France pour l'Autriche, que réellement elle a été l'*Autrichienne*, et que la guerre de la Succession de Bavière et la paix de Teschen ont assuré l'ingérence russe dans les affaires d'Allemagne. M. Unzer méconnaît l'immense avantage que la Prusse, en se montrant libre de tout esprit de conquête, a remporté alors dans l'opinion publique en Allemagne. La paix de Teschen a fait reconnaître, pour la première fois, la *mission allemande* de la Prusse.

La correspondance entre le prince Henri, le plus célèbre des frères de Frédéric II, et l'impératrice Catherine II de Russie a été publiée par M. R. Krauel[3], ancien diplomate, qui avait déjà écrit l'histoire de la politique du même prince d'après les originaux conservés dans les archives de la maison royale de Prusse. Elle commence par les préparatifs du fameux voyage du prince Henri à Saint-Pétersbourg, en 1770, qui a définitivement mis sur le tapis le premier partage de la Pologne, et, après de longues années d'un vif échange, elle languit pour s'éteindre en 1780, lorsque Catherine abandonna la Prusse

1. *Die Erinnerungen der Prinzessin Wilhelmine von Oranien an den Hof Friedrichs d. Grossen* (*Quellen u. Untersuch. z. Gesch. d. Hauses Hohenzollern*, hrsg. von E. Berner, t. VII). Berlin, Alex. Duncker.

2. *Der Friede von Teschen*. Kiel, Mühlau.

3. *Briefwechsel zwischen Heinrich, Prinz v. Preussen, und Katharina II v. Russland* (*Quellen u. Untersuchungen zur Gesch. des Hauses Hohenzollern*, hrsg. von E. Berner, t. VIII). Berlin, Alex. Duncker.

pour se rapprocher de l'Autriche. En général, le ton de la correspondance est spirituel, affectueux; chez Catherine, nous trouvons de nombreuses allusions aux événements politiques. Henri ne mentionne la politique que dans quelques cas exceptionnels, lorsqu'il sert de porte-voix au roi son frère. La correspondance prouve que le second voyage du prince vers la *Semiramis du Nord* a été provoqué par cette souveraine et nullement par Frédéric, comme on l'a cru jusqu'à présent. M. Krauel a pourvu son édition d'une excellente introduction et de nombreuses notes explicatives.

Nous arrivons à l'époque de la Révolution française. M. Rudolf Schrepfer s'occupe de la politique de la Bavière pendant les années 1789 à 1793 dans une monographie fort documentée, complète et bien rédigée[1]. Comme Hæberlin et Heigel avant lui, il peint sous les couleurs les plus sombres l'état misérable de la Bavière et du Palatinat réunis sous l'électeur Charles-Théodore; surtout l'armée et les forteresses se trouvaient dans un délabrement pitoyable. Conscient de ce fait et pusillanime de sa nature, l'électeur se conduisit avec la plus grande prudence envers la France révolutionnaire, bien que, depuis 1789, elle violât ses droits seigneuriaux dans quelques parties de l'Alsace. Il observa pendant la guerre une neutralité craintive, malgré les exactions terribles et les excitations à la révolte que les armées françaises se permettaient sur son territoire. Il est vrai que Charles-Théodore se méfiait de l'Autriche, qui revenait toujours à son projet d'annexer la Bavière.

M. Théodore Kolde décrit, d'après les documents, les commencements de l'Église protestante en Bavière[2], où elle avait été interdite jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

C'est une heureuse idée d'étudier la situation des petits États pendant les derniers siècles, ainsi que M. Hofmann l'avait fait pour l'évêché de Wurzbourg. M. Hans Kiewning décrit la politique extérieure du comté de Lippe pendant l'époque révolutionnaire jusqu'à la paix de Tilsitt, d'après les archives publiques et privées[3]. Le comte (ou, depuis Napoléon, prince) de Lippe était le directeur du collège comtal de Westphalie et, comme tel, prenait part à la diète impériale. Le comté avait d'ailleurs l'avantage d'avoir été pendant longtemps gouverné par une femme d'esprit et de caractère, la régente Pauline, née princesse d'Anhalt, dont la biographie et la cor-

1. *Pfalzbayerns Politik im Revolutionszeitalter, 1789-1793.* Munich, J.-F. Lehmann.

2. *Das bayerische Religionsedikt vom 10 Januar 1803.* Erlangen, Junge.

3. *Die auswärtige Politik der Grafschaft Lippe vom Ausbruch der französ. Revolution bis zum Tilsiter Frieden.* Detmold, Hinrichs.

respondance ont été traitées récemment par M. Paul Rachel[1]. La noblesse de ces petites principautés était d'un égoïsme féroce, sans aucun sentiment de patriotisme ou même tout simplement de devoir. La population en général était encore remplie de haine contre le militarisme, haine bientôt étouffée par les tristes expériences de l'époque napoléonienne, dont les fatales conséquences, à ce point de vue, n'ont pas encore été suffisamment appréciées. D'autre part, la politique tracassière et rapace de la Prusse d'alors explique la joie avec laquelle les petits États allemands cherchèrent un refuge dans la confédération du Rhin. Nous recommandons l'excellent livre de M. Kiewning à ceux qui étudient la *grande histoire* de cette époque. Ils y trouveront l'explication naturelle de bien des phénomènes mentionnés jusqu'à présent avec des points d'exclamation.

L'histoire de la Suisse sous le protectorat français, de 1798 à 1813, est exposée par M. Wilhelm Œchsli[2]. Ce sujet a souvent été traité, mais demandait pourtant un nouveau travail, après les nombreuses publications récentes de sources que l'auteur a complétées par l'étude des archives de Zurich. Dans une belle introduction, il explique l'état bigarré et vieilli de la confédération suisse avant l'époque révolutionnaire. Sous ce rapport, la création de la *République helvétique*, si vivement critiquée, a rendu au moins le service d'introduire l'égalité politique et l'unité nationale. D'autre part, M. Œchsli juge sévèrement la manière dont Napoléon a traité la Suisse. Bien autrement que M. Sorel, dans le sixième volume de *l'Europe et la Révolution*, il montre que Napoléon, premier consul et empereur, a toujours dépouillé la Suisse et violé tous ses engagements envers elle, qu'il y a fomenté la dissension et la guerre civile pour trouver l'occasion d'y intervenir et de l'assujettir, qu'il y a supprimé la liberté d'écrire aussi bien qu'en France. Dans un appendice, M. Œchsli publie plusieurs dépêches d'Otto, ministre français à Londres, d'octobre 1801, tirées des archives des Affaires étrangères à Paris, et qui prouvent de nouveau que, seules, les violences du premier consul envers la Suisse (et plus tard envers la Hollande) ont rendu impossible le maintien de la paix d'Amiens. Le livre de M. Œchsli est un chef-d'œuvre, surtout quant à l'exposé détaillé de la situation intérieure de la confédération suisse pendant l'époque napoléonienne.

M. Max Lehmann continue la biographie très méritoire du baron

1. *Fürstin Pauline zur Lippe u. Herzog Friedrich Christian von Augustenburg*. Leipzig, Dieterich, 1903.

2. *Geschichte der Schweiz im XIX. Jahrhundert*, vol. I (*Staatengeschichte der neueren Zeit*, vol. XXIX). Leipzig, Hirzel.

de Stein[1]. Le deuxième volume ne contient que l'histoire détaillée des réformes intérieures entreprises par Stein pendant son ministère, en 1807 et 1808. C'est donc plus qu'une biographie, c'est une page d'histoire, mais très bonne, écrite d'après les sources les plus authentiques et avec une entière impartialité. L'auteur prouve que la réorganisation communale, sociale et militaire a été réalisée sous l'influence des idées de 1789; la nullité de Frédéric-Guillaume III et la résistance égoïste de la noblesse et de la bureaucratie sont dépeintes d'une manière saisissante dans cet excellent ouvrage.

Les récentes publications de sources sur la bataille de Marengo, par MM. Cugnac et Hüffer, augmentées de nouvelles recherches aux archives de la Guerre, à Vienne, forment la base du récit de la bataille de Marengo, par M. Alfred Herrmann[2]. D'accord avec Hüffer, il établit que Bonaparte n'a jamais été aussi inférieur à lui-même que dans cette bataille et que le vrai vainqueur, avec Desaix, a été Kellermann, dont la cavalerie a décidé la victoire. Détruite sur ce point, la légende napoléonienne l'est encore sur un autre, car il est faux que Bonaparte ait réussi à tromper les ennemis de la France relativement à l' « armée de réserve, » assemblée à Dijon. L'importance énorme de la bataille de Marengo n'a été créée que par la pusillanimité des chefs autrichiens, qui ont évacué l'Italie en vertu de la convention d'Alexandrie, conclue sans aucune raison sérieuse.

L'histoire des guerres de la Délivrance est traitée dans une collection de quatre monographies[3], dont deux volumes ont paru. Le major Friedrich a publié le premier volume sur la campagne de 1813, allant jusqu'à la bataille de Kulm, le 1er septembre. Ce travail est rédigé d'après les matériaux déjà connus, mais avec la critique la plus juste, avec une clarté, une précision et une maturité de jugement vraiment admirables. L'auteur évite de tomber dans le travers de tant d'écrivains militaires qui jugent très sévèrement *après coup*, et dans le repos de leur cabinet, les difficultés énormes du commandement supérieur au milieu du tumulte de la guerre. Seul, le style laisse à désirer. Le premier volume de l'histoire de la campagne de 1814, par le lieutenant général von Janson, qui va jusqu'au 24 février (séparation de l'armée de Silésie d'avec la Grande Armée alliée), est également d'une certaine importance. Il est écrit surtout d'après les archives allemandes, mais l'auteur connaît bien les sources françaises imprimées; les personnages et les événements

1. *Freiherr vom Stein*. 2 vol. Leipzig, Hirzel.
2. *Marengo*. Münster-en-Westf., Aschendorff.
3. *Geschichte der Befreiungskriege, 1813-15*. Berlin, Mittler.

sont mis sous un jour plus clair que jusqu'à présent; même après les grands ouvrages de Houssaye et de Weil, le travail du général von Janson est encore digne d'attention. Une lacune : l'auteur n'a pas connu l'histoire du congrès de Châtillon, par M. Fournier (*Rev. hist.*, t. LXXVIII, p. 152), qui lui aurait suggéré un jugement plus précis sur les souverains alliés et leurs ministres.

La courte campagne de 1815, à la veille de la bataille de Waterloo, est le sujet d'une enquête critique par M. Julius von Pflugk-Hartung[1], basée sur la littérature imprimée et sur les matériaux inédits du ministère de la Guerre, à Berlin, et des archives de la famille de Gneisenau. L'auteur prouve définitivement que Wellington n'a pas sciemment trompé les chefs de l'armée prussienne en leur promettant son assistance en cas d'attaque; qu'il a été trop lent dans l'expédition de ses ordres, mais que la responsabilité de la défaite prussienne de Ligny pèse surtout sur Bülow, qui, méfiant et haineux envers Gneisenau, n'en a pas, au moment critique, exécuté les ordres de concentration immédiate. Cette excellente étude arrive, il nous semble, à des résultats incontestables.

Sur la trahison pendant la campagne de 1815, le même auteur apporte des données intéressantes, inédites en partie[2]. Après avoir brièvement mentionné les Saxons et les Belges, M. von Pflugk-Hartung parle surtout des déserteurs et espions français. Le maréchal Marmont se montre de nouveau sous un jour assez défavorable.

M. Ludwig Salomon continue sa belle Histoire de la presse allemande[3]; le deuxième volume contient l'époque révolutionnaire et surtout napoléonienne. L'auteur prouve que les mesures draconiennes de l'empereur contre les gazettes allemandes n'étaient que l'aggravation et l'extension des mesures prises avant lui par les autorités françaises dans les pays allemands soumis à leur puissance. Il y avait d'ailleurs, parmi les journalistes allemands de ce temps, des adorateurs sincères de la France et de Napoléon, tels que Görres, Rebmann, Huber, Posselt, Stegmann, tous les hommes vraiment distingués et éclairés.

M. Édouard Ruether s'est consacré à l'étude des rapports entre Napoléon Ier et les Polonais[4]. Sur la foi de nombreux documents et

1. *Vorgeschichte der Schlacht bei Belle-Alliance.* Berlin, Schrœder.

2. Dans les *Jahrbücher für die deutsche Armee und Marine*, année 1903, nos 384-385.

3. *Geschichte des deutschen Zeitungswesens*, vol. II. Oldenbourg et Leipzig, Schulze, 1902.

4. *Beilagen zum 9. und 10. Jahresbericht der Realschule in Eimsbüttel bei Hamburg*, 1901 et 1902.

par la méthode la plus rigoureuse, il prouve de nouveau que Napoléon n'a jamais sérieusement songé au rétablissement de la Pologne, et que, au contraire, il a su mettre les sympathies et les espérances des Polonais au service de ses propres intérêts avec autant d'habileté que de manque de scrupules.

M. H. de Zwiedinek-Suedenhorst a publié le tome II de son Histoire d'Allemagne de 1806 à 1871[1]; il traite des années de 1815 à 1849. C'est un livre absolument superflu. Jusqu'au commencement de l'année 1848, c'est un extrait de Treitschke, dont l'inexactitude a pourtant été si souvent prouvée; l'auteur y ajoute quelques citations littéraires de l'époque et quelques données d'ouvrages récents. Pour 1848 et 1849, l'originalité du volume ne consiste que dans la correspondance de l'archiduc Jean, que l'auteur a eu la permission d'étudier et dont, naturellement, il exagère l'importance. Le livre est plein de chauvinisme et de servilisme, hostile à toute liberté politique et civile. Il cherche à ridiculiser la révolution viennoise de mars 1848, en prétendant qu'il n'y a pas eu de combat (p. 400); et pourtant, trois pages plus haut, il a dû constater que le peuple avait perdu trois cent vingt morts, sans compter des centaines de blessés! C'est ainsi que les teutomanes réactionnaires écrivent l'histoire.

La campagne entreprise par la Prusse contre l'armée révolutionnaire de Bade et du Palatinat, en été 1849, est racontée par le major-général Wilhelm von Voss[2]. Comme les insurgés étaient peu nombreux, mal organisés et encore plus mal armés, la victoire de l'armée prussienne, conduite par le prince Guillaume, était facile; les Prussiens y ont d'ailleurs commis, eux aussi, beaucoup de fautes. Le travail très consciencieux du général von Voss est trop détaillé pour le mince intérêt offert par des combats, où, d'un côté, il n'y a eu que quelques bandes presque incapables de se défendre, et, de l'autre, une armée régulière nombreuse et bien équipée.

Le journal du comte Charles-Joseph-Alexandre de Huebner, ambassadeur d'Autriche à Paris pendant les années 1851 à 1856, est publié par son fils[3]. Source historique importante, il complète excellemment les mémoires de Thouvenel, publiés récemment. Il expose surtout les phases de la politique autrichienne pendant la guerre de Crimée. Lui-même était très porté vers l'alliance

1. *Deutsche Geschichte von der Auflösung des alten bis zur Errichtung des neuen Kaiserreichs (1806-71).* 2e vol. Stuttgart et Berlin, Cotta.

2. *Der Feldzug in der Pfalz und in Baden im Jahre 1849.* Berlin, Eisenschmidt.

3. *Erinnerungen eines Œsterreichischen Botschafters in Paris unter dem zweiten Kaiserreich,* vol. I. Berlin, Pætel.

française, dans laquelle il voyait, avec raison, la meilleure garantie pour l'Autriche contre la prépondérance de la Russie et contre les aspirations nationales de l'Italie.

C'est encore un ancien diplomate autrichien, Ernst Schmit von Tavera, qui, comme témoin oculaire, a décrit le règne de l'infortuné empereur Maximilien en Mexique[1]; il s'est servi également de nombreux documents officiels provenant tant des États-Unis que du Mexique. L'auteur prouve définitivement l'origine peu avouable de l'intervention de Napoléon III, la marche tortueuse et trompeuse de sa politique dans cette affaire. D'autre part, malgré la prédilection manifeste de M. de Tavera pour Maximilien, la capacité intellectuelle de ce prince se montre très médiocre; avec cela, il haïssait la France et les Français. Il fut lui-même l'auteur de sa terrible catastrophe par sa loi inique du 3 octobre 1865, qui condamnait à mort tous ceux, sans aucune exception, qui défendraient contre lui, — l'usurpateur, — le gouvernement républicain, légal. Napoléon III a abandonné le Mexique, sous l'impérieuse pression des États-Unis. Bazaine a encore exagéré l'odieux de cette mesure nécessaire par avidité et par haine contre Maximilien; il vendit aux républicains des armes et des munitions. Tout cela est absolument prouvé par les documents que publie M. de Tavera. C'est un livre d'un haut intérêt, écrit par un partisan de Maximilien, mais un partisan consciencieux, véridique et bien informé.

Nous revenons en Allemagne avec le journal du président de la Cour d'appel de Magdebourg, Ernest-Louis de Gerlach, édité par son fils Jacob[2]. Frère du fameux général Louis de Gerlach, confident du roi Frédéric-Guillaume IV, le président était encore beaucoup plus mystique et piétiste que ce prince théocrate, jusqu'au point de pencher vers le catholicisme à la fin de sa vie; avec cela enthousiaste du moyen âge, des distinctions de classes, contempteur du peuple; très honnête, absolument sincère, ennemi de toute hypocrisie. Son journal prouve de nouveau la toute-puissance de la *camarilla*, cette petite faction réactionnaire et piétiste qui, après 1848, dominait entièrement Frédéric-Guillaume IV et l'indisposa même contre son frère et successeur, — plus tard roi et empereur Guillaume Ier, — que le roi narguait sous le nom de « petit casque » (*Helmeke*). Frédéric-Guillaume était prêt à devenir le vassal du jeune François-

1. *Geschichte der Regierung des Kaisers Maximilian u. die französische Intervention in Mexiko.* 2 vol. Vienne et Leipzig, Braumüller.

2. *Ernst Ludwig v. Gerlach. Aufzeichungen aus seinem Leben.* 2 vol. Schwerin, Bahn.

Joseph, auquel il voulait rendre la couronne impériale d'Allemagne, dont l'Autriche deviendrait la *tête*, la Prusse seulement le *bras* (II, 43). Et c'est ce roi dont on a dernièrement voulu faire un précurseur de Bismarck! Quant à ce dernier, Gerlach dit de lui qu'il était « menteur » (II, 273), « violent » (II, 277), dépourvu de toute religion (II, 277). Le roi Guillaume n'est entraîné que malgré lui par Bismarck à l'annexion du Slesvig-Holstein (II, 280) et à la guerre contre l'Autriche (II, 282). Ce mélange de journal, de documents, de lettres, d'observations générales, composé par Ernest de Gerlach, est d'un haut intérêt pour l'histoire du XIXe siècle.

Le général et amiral Albert DE STOSCH a laissé de véritables mémoires, publiés seulement en partie par son fils Ulric[1]. Car des ordres supérieurs ont forcé l'éditeur à s'arrêter à l'année 1872, date où son père devint à la fois ministre de la Marine et conseiller intime du prince impérial. La partie principale de l'œuvre a donc été supprimée, comme M. Ulric de Stosch le dit lui-même (p. 274). Ce qui nous est resté est d'une valeur inégale. Le texte a été souvent rédigé longtemps après les événements et selon les occasions; il est donc sujet à caution; mais les lettres et documents qui y sont insérés possèdent une importance considérable pour l'histoire des années 1862 à 1872. J'ai la satisfaction de constater qu'ils confirment absolument, tout en les élargissant, les données contenues dans mes biographies de l'empereur Frédéric III et du président de Forkenbeck.

Le célèbre général qui, par sa perspicacité et par son énergie, a décidé de la victoire de Spicheren et préparé celle de Vionville-Mars-la-Tour et qui a beaucoup aidé aux succès de l'armée allemande sur la Loire, Constantin von Alvensleben, a trouvé un excellent biographe dans M. Thilo KRIEG[2]. Malheureusement, les matériaux essentiels pour une biographie définitive ont été en majeure partie détruits par le général même. Tels qu'ils sont, ils jettent une nouvelle lumière sur l'action d'Alvensleben en 1866 et en 1870 et sur d'autres faits de la guerre franco-allemande. On a de nouveau l'impression que la direction de la deuxième armée allemande par le prince Frédéric-Charles et par le chef de son état-major, le général de Stiehle, a été insuffisante.

Combien le gouvernement de Bismarck pesait non seulement aux libéraux, mais encore aux princes allemands les plus patriotes, on

1. *Die Denkwürdigkeiten des Gen. und Adm. Albrecht v. Stosch.* Stuttgart et Leipzig, Deutsche Verlagsanstalt.

2. *General Constantin von Alvensleben.* Berlin, Mittler.

le voit de nouveau dans les Souvenirs concernant le grand-duc Nicolas-Frédéric-Pierre d'Oldenbourg, publiés par son ancien ministre, Günther Janson[1]. Ils sont relatifs aux années 1864 à 1900.

La lamentable histoire de l'armée de Benedek après la défaite de Kœniggrætz se déroule devant nous dans le très beau livre d'un anonyme, officier dans l'état-major autrichien[2]. Écrit surtout d'après les archives de la Guerre à Vienne, il démontre, avec un art de véritable psychologue, les conséquences des grandes défaites pour l'âme du chef et des soldats. Il élargit d'ailleurs, d'une manière considérable, notre connaissance des détails militaires pour cette époque, même après les excellents ouvrages généraux qui existent sur la guerre de Bohême.

Le major Kunz, écrivain militaire très fécond, s'est occupé de la bataille de Wœrth dans plusieurs fascicules. Le plus important parmi eux décrit les combats d'Elsasshausen, moments décisifs de cette bataille[3]. Il réfute surtout les contes ridicules du général Bonnal sur l'attaque des 1,500 turcos.

Plusieurs combats de la guerre de 1870-71 sont discutés dans les Études sur l'histoire militaire et sur la tactique, publiées par le grand état-major prussien[4]. Pour le combat de Wissembourg, on reconnaît pleinement la bravoure incomparable de la division Abel Douay; seule, la mort de ce général l'a empêché de finir la lutte au juste moment. Le général Frossard, au contraire, aurait pu et dû mettre fin au combat de Spicheren, absolument inutile, dès les premières heures de l'après-midi du 6 août, car il avait déjà reçu l'ordre de se retirer à Forbach. D'ailleurs, il n'était pas réellement battu, et sa retraite fut volontaire et bien ordonnée. Ce résultat du dernier travail de l'état-major prussien est donc beaucoup plus favorable aux Français que l'histoire officielle de la guerre de 1870-71, qui faisait de la bataille de Spicheren une franche victoire allemande. — L'état-major est bien plus sévère pour la conduite du général de Failly, à Beaumont, qui ne sut ni résister avec activité ni se retirer à temps. Il blâme également le général bavarois von der

1. *Grossherzog Nikolaus Friedrich Peter v. Oldenburg.* Oldenburg et Leipzig, Schulze.

2. *Die Kritischen Tage von Olmütz im Juli 1866. Von einem Generalstabsoffizier.* Vienne, Seidel.

3. *Kriegsgeschichtliche Beispiele aus dem deutsch-französ. Kriege von 1870-71.* Livr. 16 : *Die Kæmpfe bei Elsasshausen am 6. Aug. 1870.* Berlin, Mittler.

4. *Studien zur Kriegsgeschichte und Taktik, hrsg. vom Grossen Generalstabe.* Vol. II : *Das Abbrechen von Gefechten.* Berlin, Mittler.

Tann d'avoir évacué la position de Coulmiers après des pertes peu considérables et sans y être obligé.

Pendant cette guerre, Bismarck a adressé à sa femme des lettres que l'on publie maintenant[1] comme supplément au recueil de 1900. Elles manquent presque toutes d'importance historique; remarquons-y seulement la colère du fougueux chancelier contre les généraux, et particulièrement contre Moltke et Blumenthal, qui lui refusaient toute ingérence dans les affaires militaires.

M. Karl Lamprecht continue ses revues des temps modernes[2]. Dans la première partie du second volume, il nous donne d'abord une longue introduction sur l'évolution économique de l'Allemagne, depuis les origines jusqu'au xixe siècle, d'après la théorie psychologique qui lui est chère, avec ou contre les faits, comme cela se trouve, les oubliant ou les faussant quand ils ne cadrent pas avec ses idées « psycho-sociales » ou « historico-évolutionnistes. » Les sciences naturelles et la technique ne sont guère mieux traitées; là l'auteur commet des erreurs qu'il aurait évitées s'il ne cherchait à montrer qu'il est familier avec les disciplines les plus diverses. Cette introduction n'a, d'ailleurs, aucun rapport avec la partie principale du livre qui concerne le développement économique et social de l'Allemagne pendant le dernier siècle, comme M. Lamprecht l'avoue lui-même (préface, p. v et suiv.). Ici, nous trouvons heureusement des points de vue naturels et féconds qui servent à faire mieux comprendre le groupement des détails. Il est vrai que ceux-ci sont très souvent erronés, parce que l'auteur travaille trop vite. Dans la seconde partie, il prétend nous retracer, d'après son système, le tableau de l'histoire politique contemporaine de l'Allemagne. Mais, en fait, il ne nous présente qu'une suite de propos isolés et de réflexions que lui suggère le hasard. Et quelles idées singulières, par exemple, de rapprocher les voyages en express et de parade de l'empereur actuel avec les pérégrinations nécessaires au maintien de leur domination des empereurs du moyen âge ou avec les voyages d'inspection minutieuse des rois de Prusse du xviiie siècle! Quels étranges jugements, comme ceux-ci : L'année 1848 a été « le point culminant, *clair*, *pur* et *aimable* » du mouvement unitaire en Allemagne (p. 47). La décadence du talent parlementaire est attribuée à la démocratisation du parlementarisme (p. 199), — comme si le *landtag* prus-

1. *Bismarcks Briefe an seine Gattin aus dem Kriege 1870-71.* Stuttgart et Berlin, Cotta.

2. *Zur jüngsten Vorgangenheit*, t. II, parties 1 et 2 (*Deutsche Geschichte*, 2. *Ergænzungsband*, 1 et 2). Fribourg-en-Brisgau, Heyfelder.

sien, issu exclusivement de l'aristocratie foncière et industrielle, n'avait pas été une assemblée incapable entre toutes. Nouvelles preuves de la manière de plus en plus légère et inconsidérée dont M. Lamprecht généralise et émet ses oracles. Avec cela, l'auteur prédit que l'Allemagne colonisera non seulement l'Orient éloigné, mais le monde entier (p. 592 et suiv.). Aussi s'empresse-t-il de glorifier l'empereur actuel d'Allemagne et de déclarer que le christianisme est la religion « unique, » définitive et éternelle. Le *révolutionnaire* et *matérialiste* que fut M. Lamprecht a pris rang parmi les historiens officiels ; *laudabiliter se subiecit.*

Les guerres toutes récentes, même en dehors de l'Allemagne, occupent également l'activité du grand état-major prussien. Il consacre deux volumes aux luttes des Boërs contre les Anglais [1]. Un historique complet n'étant pas encore possible, ce sont plutôt des essais sur les épisodes les plus remarquables de cette guerre. La partie la plus faible du travail est l'exposé politique, qui, très fautif et d'une partialité extrême pour les Anglais, donne une idée fort erronée de l'origine de la lutte. Les considérations et récits militaires sont plus instructifs, les caractères bien dessinés, les responsabilités fermement établies. Le mérite du général French, non suffisamment apprécié par le public, y est relevé d'une manière impressionnante.

L'historien bien connu de l'art, M. Alwin Schultz, dépeint la vie domestique des peuples européens pendant le moyen âge et les temps modernes [2]. Sans être très profond, ce livre est un excellent manuel de cette branche de la « Kulturgeschichte » et donne une idée assez complète de la manière de vivre de nos aïeux.

L'origine, qui date de l'année 1852, et le développement de l'union des colonies anglaises sont exposés par M. Dœckes-Boppard [3]. La récente constitution de la confédération australienne a cela de nouveau qu'elle n'a été influencée par aucun événement historique, qu'elle a été, au contraire, organisée d'après la pure théorie par les hommes d'État australiens. Quoique imitée de celles des États-Unis et du Canada, elle appuie beaucoup plus sur le caractère « fédéral. »

1. *Kriegsgeschichtliche Einzelschriften, hrsg. von d. Grossen Generalstabe,* livr. 32-33 : *Der Südafrikanische Krieg,* 1899-1902, I-II. Berlin, Mittler.

2. *Handbuch der mittelalterlichen u. neueren Geschichte, hrsg. von* G. v. Below *und* F. Meinecke. T. IV : *Das hæusliche Leben der europæischen Kulturvœlker v. Mittelalter bis zur Hælfte des XVIII. Jahrhunderts.* Munich et Berlin, Oldenbourg.

3. *Verfassungsgesch. der Australischen Kolonien und des Commonwealth of Australia* (*Histor. Bibliothek, hrsg. von der Redaktion d. Histor. Zeitschrift,* vol. XVI). Même librairie.

Pour la première fois, on a formellement inscrit dans une constitution le principe que les ministres doivent être choisis au sein des assemblées législatives. Il est fort curieux de voir ces questions constitutionnelles traitées par un auteur qui se déclare ouvertement (p. 195) l'adversaire du parlementarisme.

La politique coloniale des Néerlandais est exposée dans le dernier volume de la remarquable histoire coloniale de M. Zimmermann[1]. La colonisation hollandaise, son développement pendant trois siècles et sa situation actuelle sont presque inconnus en dehors des Pays-Bas. Le travail de M. Zimmermann, basé sur des centaines d'ouvrages souvent difficiles à trouver, mérite notre gratitude, d'autant plus qu'il est rédigé avec beaucoup de soin et avec une entière impartialité. Nous regrettons seulement quelques erreurs quant à l'histoire générale.

La ville de Dantzig fut une ancienne colonie allemande. M. Paul Simson nous en raconte l'histoire[2]. C'est une très bonne œuvre de vulgarisation, rédigée d'après les recherches et les publications les plus récentes et donnant beaucoup de nouveau en comparaison avec les travaux antérieurs sur le même sujet. Le volume de M. Simson est fort bien écrit; on n'y perd jamais de vue les faits généraux.

M. Kurt Moriz-Eichborn présente l'histoire d'une maison de banque de Breslau[3], existant depuis cent soixante-quinze ans et qui a su conserver jusqu'aujourd'hui une haute honorabilité, une position importante et l'estime générale. Mais nous trouvons plus dans ce livre : l'histoire documentée du commerce silésien, surtout pendant l'époque napoléonienne. Il montre les grands mérites que la classe commerçante rendit alors à l'État en le tirant d'une situation difficile et pleine de dangers. Pour la première fois, justice entière est rendue aux négociants prussiens de ce temps-là, où la noblesse s'est montrée si froide et si égoïste. A cet égard, le livre de M. Moriz-Eichborn sert de supplément et de rectification au deuxième volume de M. Lehmann sur Stein, dont nous avons parlé plus haut.

La splendide collection de l'Annuaire des Hohenzollern, publiée par M. Paul Seidel[4], et dont la forme artistique est digne de la célèbre maison où elle est éditée, contient, dans son septième volume, plusieurs articles importants. M. Reinhold Koser dépeint,

1. *Die europæischen Kolonien.* T. V : *Die Kolonialpolitik der Niederlænder.* Berlin, Mittler.

2. *Geschichte der Stadt Danzig* (*Gedanensia*, vol. VIII). Danzig, Saunier.

3. *Das Soll u. Haben von Eichborn et Co. in 175 Jahren.* Breslau, Korn.

4. *Hohenzollern-Jahrbuch.* Jahrg. VII. Leipzig, Giesecke et Devrient, gr. in-4°.

avec toute la compétence du biographe de Frédéric II, la vie de cour à Berlin vers l'an 1750. Le travail de M. Ludwig Keller sur la position prise envers la religion et les églises par le grand Électeur est gâté par des idées préconçues dont la preuve est impossible à faire. M. Paul Seidel réunit les portraits communs du grand Électeur et de sa première femme, Louise-Henriette d'Orange; tout en contribuant à l'histoire de l'art dans le Brandebourg, il montre l'intimité constante des relations entre les deux époux princiers. Otto Hintze donne avec beaucoup de tact et de justesse un aperçu des époques marquantes de l'histoire de Prusse. Les quelques pages consacrées par Erich Marcks à l'histoire de Roon, le célèbre ministre de la Guerre de Guillaume Ier, sont écrites avec la finesse et la clarté ordinaires de l'auteur; mais il nous semble priser trop haut les qualités du ministre. Fritz Arnheim publie une étude, très intéressante et fondée sur des matériaux inédits, sur les fiançailles de Gustave-Adolphe de Suède avec Marie-Éléonore de Brandebourg. Après une histoire d'amour avec une demoiselle suédoise, d'où il se tira tout à son honneur, ce prince romanesque conquit, par un coup de tête, la main de la belle princesse brandebourgeoise, malgré la résistance de l'Électeur, son frère, qui craignait l'hostilité des Polonais, adversaires constants de la Suède. Henri Borkowski prouve par la correspondance de la « reine philosophe », Sophie-Charlotte, femme du premier roi de Prusse, qu'elle n'a point négligé, comme on le prétend, l'éducation de son fils, Frédéric-Guillaume Ier; elle s'est au contraire évertuée, mais sans succès, à corriger cet enfant peu aimable, colérique, récalcitrant, paresseux, avare et impoli.

M. Karl-Theodor von Heigel, le professeur bien connu de Munich, ayant accompli sa soixantième année, ses élèves lui ont consacré un recueil de monographies historiques, dont nous ne mentionnerons que les plus importantes[1]. Theodor von Karg-Bebenburg défend d'une manière convaincante lord Carteret, méconnu et trop sévèrement jugé jusqu'à présent dans sa politique extérieure. M. Paul Darmstædter discute la répartition de la propriété foncière en France avant 1789. L'auteur prouve qu'à cette époque la propriété foncière des bourgeois et des paysans était plus grande et celle du clergé plus restreinte qu'on ne le croit généralement. L'effet de la Révolution sur la propriété foncière a été double : d'une part, un grand nombre de terres nobles et ecclésiastiques furent acquises par les bourgeois et

1. *Festgabe an K. L. v. Heigel zur Vollendung seines sechzigsten Lebensjahres.* Munich, Haushalter.

les paysans; de l'autre, les propriétaires villageois furent délivrés des charges féodales.

Feu Max Jæhns était bien connu comme historien militaire. Son talent littéraire était, il est vrai, plus grand que ses qualités d'historien proprement dit. M. Karl Kœtschau[1] publie les essais que Jæhns avait consacrés à quelques personnages et événements militaires, d'une plume élégante et facile, sans trop de profondeur psychologique ou historique. L'éditeur fait précéder ces essais d'une biographie de Jæhns, qui présente avec autant de sentiment que de clarté et de pénétration la personnalité aimable et poétique de l'ami défunt.

Le manuel bien connu de M. Ernst Bernheim sur la méthode historique a été, dans ses 3e et 4e éditions[2], complété et revisé d'après les recherches et publications contemporaines, que l'auteur a étudiées, jugées et mises à profit avec autant de conscience que de perspicacité. Il a donné une plus grande place à la philosophie de l'histoire, à la sociologie, à la sociopsychologie et à l'anthropogéographie. Il est resté l'adversaire d'une théorie qui voudrait éliminer l'individu de l'histoire et faire de celle-ci le paradigme d'un petit nombre de *lois* et de *types*.

M. Arvid Grotenfelt, *privat docent* à l'Université de Helsingfors, discute comment on peut estimer la valeur en histoire, dans une étude, qui n'est pas très originale ni profonde, mais impartiale et mûrement pensée[3]. Il est, au fond, de la même opinion que Bernheim sur l'influence importante de l'*individu*. Il refuse de considérer l'histoire comme un art et de l'assimiler aux sciences naturelles, ces dernières s'occupant des relations « quantitatives », tandis que les sciences de l'esprit s'occupent des relations « qualitatives. » L'objectivisme, la vérité pure, est le seul et l'unique but de l'histoire. Nous regrettons que l'auteur, dans le cours de son étude, se soit contredit lui-même sur ce point important.

Pour M. Hans Glagau, l'autobiographie moderne[4] est un genre distinct des autobiographies antérieures, parce qu'elle attribue à l'évolution « psychologique » de l'individu une influence prépondérante et qu'elle fait une large place aux réflexions sur l'état psychique

1. Max Jæhns, *Geschichtliche Aufsætze. Ausgewählt u. hrsg. v.* K. Kœlschau. Berlin, Pætel.

2. *Lehrbuch der histor. Methode und der Geschichtsphilosophie.* 3e et 4e éd. Leipzig, Duncker et Humblot.

3. *Die Wertschätzung in der Geschichte. Eine kritische Untersuchung.* Leipzig, Veit.

4. *Die moderne Selbstbiographie als historische Quelle.* Marburg, Elwert.

de l'auteur. Les mémoires de Mme Roland, par exemple, montrent que l'auteur de l'autobiographie moderne se trouve, sans le vouloir ni le savoir, sous l'empire des impressions et des tendances personnelles du moment propre où il écrit. Son travail a toujours des affinités avec le roman, dont l'essor actuel est en relation avec celui de l'autobiographie moderne.

Le congrès des historiens allemands, à Heidelberg, a été fort fréquenté : à peu près deux cents personnes y ont pris part. Les conférences de Meyer (Berlin) sur l'empereur Auguste et de Below (Tübingen) sur l'origine du capitalisme moderne ont soulevé des discussions très intéressantes et vivantes. M. Wolfram (Metz) a parlé de la prétendue statue équestre de Charlemagne au Musée Carnavalet; M. Charles Neumann (Gœttingue) sur les civilisations byzantines et de la Renaissance; M. Marcks (Heidelberg) a donné un portrait très réussi du grand historien Hæusser; Haller (Marbourg) s'est efforcé de démontrer que les libertés gallicanes étaient d'origine anglaise (!); Gothein (Bonn) a exposé les réformes de Marie-Thérèse et de Joseph II dans le Brisgau; Gottl (Brünn) a déchaîné une longue discussion par sa conférence sur les limites de l'historiographie. Les débats du congrès ont été tout particulièrement importants et d'un haut intérêt.

M. Philippson.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

R. Lanciani. **The destruction of Ancient Rome.** New-York et Londres, Macmillan, 1899. In-12, xii-280 pages.

M. Lanciani prépare depuis plusieurs années une histoire détaillée des fouilles de Rome qui sera le complément et le commentaire des belles planches de sa *Forma Urbis*. En attendant qu'ait achevé de paraître en italien cette *Storia degli Scavi di Roma*, il a voulu en donner un rapide aperçu au public anglais. Ce volume sur la destruction de Rome est une œuvre élégante et agréable de vulgarisation savante; il fait suite aux autres livres en langue anglaise qu'a publiés déjà l'érudit professeur de topographie à l'Université romaine (*Ancient Rome in the light of recent discoveries*, 1888; *Pagan and christian Rome*, 1893; *The ruins and excavations of ancient Rome*, 1897); en ceux-ci, M. Lanciani nous décrivait la Rome antique et chrétienne; il nous dit maintenant comment elle a péri et par quelles mains. Ils sont nombreux ces destructeurs dont l'histoire nous est contée, et les auteurs des pires dommages causés à la vieille cité ne sont pas ceux qu'on serait tenté peut-être d'accuser tout d'abord. La part qu'ont prise les Barbares à la ruine de la ville est faible, comparée à celle des *autres;* M. Lanciani le déclare en propres termes; et ces *autres*, ajoute-t-il, ce sont les Romains eux-mêmes, Romains de l'époque impériale et de l'époque byzantine, Romains du moyen âge et de la Renaissance.

L'histoire de la destruction de Rome commence avec l'établissement de l'Empire; Auguste et ses successeurs ont élevé leur ville de marbre sur les ruines de la ville de briques que la république leur avait léguée; tantôt, par mesure d'hygiène, d'anciens cimetières étaient recouverts de terre et transformés en jardins (ainsi les Esquilies), tantôt des quartiers entiers étaient rebâtis sur nouveau plan (par exemple après l'incendie de Rome sous Néron), ailleurs encore de vastes emplacements étaient dégagés et nivelés pour qu'on y pût dresser d'immenses thermes (thermes de Titus, de Caracalla, de Dioclétien). Au temps du Bas-Empire, les marbres étrangers n'arrivant plus à Rome, on construit partout les édifices nouveaux avec des matériaux empruntés à ceux des époques antérieures (par exemple l'arc de Constantin, les réfections de la partie supérieure du Colisée). Après que le christianisme a triomphé, les temples païens sont pillés, de nombreuses œuvres d'art détruites, des monuments civils changés en églises. Au ive siècle, au début du ve, Rome est encore magnifique et remplit

d'admiration les empereurs qui viennent, à de rares intervalles, la visiter; mais déjà certains points de la ville s'ensevelissent sous les décombres accumulés. L'arrivée des Barbares précipite la décadence commencée avant eux; en 410, les Goths saccagent Rome; l'Aventin surtout, avec les nombreux et riches palais qu'il renfermait, eut à souffrir; en 455, c'est le tour des Vandales. Théodoric au VIe siècle s'efforce de rétablir l'ordre et de restaurer les anciens édifices, mais après lui les dévastations recommencent. Les aqueducs sont coupés dans la campagne. Les Romains restent maîtres de Rome même et leurs murailles les protègent, mais les abords de la ville ne leur appartiennent plus; il faut ensevelir les morts à l'intérieur de l'enceinte; au dehors, les catacombes sont abandonnées et pillées, les mausolées païens presque tous abattus; la campagne romaine est désertée, la malaria y règne. Au VIIe siècle, on élève au Forum un dernier monument honorifique, la colonne de Phocas; on commence à adapter au culte chrétien les anciens temples païens abandonnés; des sarcophages antiques ou des cuves, enlevées aux thermes, servent à conserver les reliques dans les églises; les papes habitent le Palatin. Constance II, en 663, visite Rome; la cité n'eut pas moins à pâtir de son séjour et des pillages autorisés ou ordonnés par lui que d'un passage des Barbares. En 846, une incursion des Sarrasins décide les papes à étendre l'enceinte, qui enferme désormais le Borgo. L'inondation de 856, restée légendaire, cause d'immenses dégâts. Nous trouvons dans l'Itinéraire d'Einsiedlen un tableau de la Rome du IXe siècle. Au Xe, les usurpateurs se disputent le trône pontifical et la ville, qui subit le contre-coup de leurs violences. En 1084, les Normands de Robert Guiscard mettent Rome à sac et lui font autant de mal que jadis les Goths, les Vandales et les Sarrasins. On voit dans l'Itinéraire du diacre Benoît en quel état elle se trouvait au XIIe siècle, après tant de péripéties tragiques. Mais à côté des envahisseurs étrangers il faut nommer, parmi ses destructeurs, les *marmorarii* et les *calcarii*, qui ont transformé ses édifices en carrières de marbre et en fours à chaux; l'école des Cosmates a pris dans les ruines de la Rome païenne les matériaux des mosaïques dont elle embellissait la Rome du moyen âge; à Ravenne, à Pise, à Salerne, à Aix-la-Chapelle, on s'est servi de ses marbres. A partir du XIVe siècle, les papes commencent à construire la Rome des temps modernes; aux tours médiévales succèdent les palais de la Renaissance; les églises sont restaurées et enrichies. C'est encore l'antiquité qui fait les frais de ces embellissements. La prise de la ville par le connétable de Bourbon en 1527 est l'occasion de nouveaux ravages. Ce dernier sac ne marque pas le terme des mutilations; les papes du XVIe siècle démolissent le Septizonium, les thermes de Dioclétien, l'ancien Latran; aux XVIIe et XVIIIe siècles, les édifices du moyen âge, que l'on juge d'un goût mauvais et indigne de Rome, sont proscrits systématiquement et disparaissent. Les dernières pages du livre énumèrent quelques-unes des églises et chapelles où l'on a utilisé des

colonnes, des marbres ou des pierres enlevés à des monuments connus de l'ancienne cité.

M. Lanciani a arrêté là son histoire de la destruction de Rome, mais ce livre n'est qu'une esquisse et cette histoire n'est pas achevée; à vrai dire, elle se continue sous nos yeux; il n'est pas d'année qui ne voie périr encore quelque vestige du passé. Il serait vain de tout regretter; certaines disparitions peut-être étaient nécessaires, inévitables, rançon de certains progrès; l'hygiène a gagné parfois au détriment du pittoresque. Mais il semble néanmoins qu'on passe trop souvent la mesure permise et que les hommes ajoutent inutilement des ruines à celles qu'ont faites le temps et les éléments. M. Geffroy, dans un article posthume publié par la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1897, a dit ce qu'a coûté la transformation de Rome en capitale moderne après 1870. Ce sujet sera repris certainement par M. Lanciani dans sa *Storia degli Scavi;* il n'aura pas de peine à recueillir des faits probants et des documents décisifs.

Maurice Besnier.

J. Declareuil. **Les preuves judiciaires dans le droit franc, du Ve au VIIIe siècle.** Paris, Larose, 1899. 196 pages.

Le problème auquel s'attaque M. Declareuil a fait l'objet de travaux récents parmi lesquels nous signalerons une étude du regretté M. Beaudoin, *Remarques sur la preuve par le serment du défendeur dans le droit franc* (*Annales de l'Université de Grenoble,* 1897, p. 410 à 513). Il s'en faut cependant que la lumière soit faite sur tous les points et que nous possédions une explication nette et logique de ce système, dit des *preuves négatives,* qu'on trouve dans les documents de l'époque barbare. M. Declareuil a pensé avec raison qu'il était utile de reprendre toute la question. Pour que ce ne fût pas en pure perte, il a dû se livrer d'abord à une analyse très serrée et très minutieuse des textes; c'est là un des principaux mérites de son étude. Cette analyse a justifié les points de vue nouveaux auxquels il avait été conduit par ses travaux antérieurs sur la *Justice dans les coutumes primitives.* La dissertation se trouve être aussi remarquable par les idées générales qui la dominent que par les aperçus de détail.

D'après l'opinion courante, le droit franc aurait, dans tout le procès, imposé la preuve au défendeur, soit que l'on y vît une charge analogue à l'*onus probandi* des Romains, mais aggravée ici par suite de son caractère négatif, soit qu'on la considérât plutôt comme un avantage, une faveur, comme dans un duel c'est un avantage de tirer le premier; dans la lutte judiciaire, l'offensé, à défaut du choix des armes, aurait eu seul le droit de se servir de celles qu'on mettait entre ses mains et aurait eu à combattre un adversaire désarmé. Quelques lignes empruntées à l'étude de M. Declareuil montreront combien il est loin de ces

conceptions. P. 13 : « Aux époques où s'exerce la justice privée, il n'y a pas de système arrêté de preuves judiciaires. Les circonstances et le libre jeu des forces en présence déterminent les modes de preuves, comme les autres incidents de la poursuite. D'après ces circonstances et ces forces réciproques, on dira encore qui devra fournir les éléments de la preuve. Ce sera tantôt le demandeur, tantôt le défendeur. Le témoignage de l'homme, l'ordalie, qui est celui du ciel, le serment, les présomptions pourront être également invoqués par les deux adversaires, car aucune règle n'existe qui exclue l'une ou l'autre de ces pratiques ou qui préfère l'une à l'autre. La plus forte des parties réglera les démarches de la plus faible. Si leurs forces s'équilibrent, elles auront intérêt à régler à l'amiable et par une sorte de traité les conditions de procès et les faits desquels dépendra la solution. Dans ce cas, la forme et les effets de la preuve seront fixés d'un commun accord. Il n'est pas dit qu'on respectera toujours la convention, mais, si on la respecte, le conflit armé sera évité. » Les preuves, dans le droit primitif, étaient donc, comme toute la procédure, purement conventionnelles : il dépendait des parties ou de recourir aux armes ou de traiter sur certaines bases qu'elles fixaient en tenant compte des circonstances. Comme les arrangements entre les familles se faisaient, d'habitude, à peu près de la même façon, il s'en dégagea un système de preuves assez bien arrêté, au moins dans ses lignes principales; l'usage général devint obligatoire, d'abord dans les mœurs, puis par l'effet de la loi. Or, dans cet usage prévalurent, — par suite de l'impossibilité où l'on se trouvait d'avoir des témoins ou des écrits en cas de délit, c'est-à-dire dans la plupart des litiges, — des modes de preuves en harmonie avec les idées du temps, le serment du défendeur, les ordalies par lui subies, même le duel, suprême ressource, réduction de la guerre privée. Faire un procès à quelqu'un, c'était alors presque toujours dénoncer une *vendetta;* qui s'y hasardait risquait beaucoup. Il ne semblait pas déraisonnable, en échange, d'exiger de son adversaire des protestations solennelles d'innocence accompagnées du serment; elles coûtaient peu à qui n'était pas coupable, ou bien on demandait qu'il appelât Dieu à son aide dans une ordalie, afin de manifester la vérité sur-le-champ. Telle était la pratique ordinaire. Mais il pouvait arriver que l'accusateur se trouvât en état de *démontrer son bon droit et de se concilier par d'irrésistibles arguments l'opinion publique et les juges;* il ne désarmait pas alors devant l'offre d'un serment ou même devant celle, plus hasardeuse, *de s'échauder à un fer rouge ou dans un chaudron d'eau bouillante.* Pour mieux dire, peut-être, on ne songeait point, en pareil cas, à instituer une procédure de preuve, puisque la preuve était faite. Si le défendeur avouait, on le prenait au mot. Si le fait s'était produit devant les juges, il n'y avait pas à le discuter.

Nous avons exposé nous-même des idées fort analogues dans un mémoire lu à l'Académie des sciences de Toulouse, à l'époque où M. Declareuil écrivait son étude. Comme lui, nous avons invoqué, à

l'appui de cette thèse, le droit comparé, trop négligé jusqu'ici en cette matière. Le système des preuves négatives à la charge du défendeur se rencontre dans la plupart des législations primitives, par exemple dans la loi de Gortyne, dans le vieux droit slave ou en Scandinavie; mais il n'écarte point d'une façon absolue toute autre espèce de preuves, par exemple la preuve par témoins; ce n'est qu'à défaut de preuves directes et sûres, — ce qui est, il faut l'avouer, le cas ordinaire, — qu'on y a recours (Cf. *Études d'histoire du droit,* par R. Dareste, p. 261-378). Ainsi en est-il dans la loi salique, qui nous paraît représenter fidèlement l'état archaïque du droit. Ce qui fit prévaloir dans la suite la preuve par le serment du défendeur, c'est qu'aux époques troublées, des deux parties en présence le plaignant est presque toujours le plus faible. Le fort est trop redouté pour qu'on s'attaque à lui; il n'a que faire du juge; s'il est traduit en justice, on ne trouve guère de témoins contre lui; à moins d'être pris sur le fait, il échappera neuf fois sur dix au châtiment qu'il mérite. Mais l'accusateur, impuissant devant la justice humaine, en appellera à Dieu et mettra son adversaire, en l'obligeant à prendre Dieu à témoin de son bon endroit, dans l'alternative de renoncer à commettre une injustice ou de l'exposer à la damnation dans l'autre vie, à de grandes calamités dans celle-ci; ce n'était pas trop lui demander dans les idées du temps, car, en prêtant serment, celui dont la cause était juste ne courait aucun risque.

J. Brissaud.

H. Pirenne. **Histoire de Belgique**. Tome II : *Du commencement du XIVe siècle à la mort de Charles le Téméraire*. Bruxelles, H. Lamertin, 1903. 470 pages, avec une carte des Pays-Bas à la fin du XIVe siècle.

J'ai rendu compte ici même (*Rev. hist.*, nov. 1899, p. 375-383) du premier volume de cet important ouvrage, paru en 1899[1]. On sait que M. Pirenne publie d'abord son histoire nationale en traduction allemande (d'ailleurs fort soignée, par M. Fritz Arnheim) dans la grande collection des *Geschichte der Europæischen Staaten,* que dirige M. le professeur Karl Lamprecht, de Leipzig. Mais l'édition française, qui suit aussitôt, contient le texte original de l'auteur; c'est donc à l'*Histoire de Belgique,* plutôt qu'à la *Geschichte Belgiens,* qu'il convient de consacrer mon compte-rendu[2].

1. Ce premier volume a déjà eu, en 1902, l'honneur d'une deuxième édition française (revue et corrigée par l'auteur) et en même temps celle d'une traduction flamande (*Geschiedenis van België*. Gand, 1902). Il a valu également à l'auteur le prix quinquennal d'histoire nationale (5,000 fr.), décerné par un jury de cinq historiens nommés par le gouvernement belge.

2. La carte qui accompagne l'édition française est bien supérieure à celle de l'édition allemande.

Disons tout d'abord que le deuxième volume de M. Pirenne a tenu toutes les promesses du premier. En France et en Allemagne, les revues scientifiques lui ont fait un excellent accueil, et, en Belgique, la popularité de l'œuvre n'a fait que grandir avec le tome II. C'est un fait sans précédent, dans ce petit pays où les livres scientifiques passent en général inaperçus du public. Il est assez piquant de constater que, dans ces derniers temps, les deux plus grands succès de librairie en Belgique ont été les romans burlesques et savoureusement belges de M. Léopold Courouble et l'*Histoire de Belgique*, si attachante et si élevée, de M. Pirenne.

A quoi tient la vogue considérable de cet ouvrage dans des milieux aussi différents que le monde des historiens à l'étranger et le public bourgeois et même ouvrier de la Belgique? Pour les spécialistes, c'est la nouveauté des recherches, l'originalité des points de vue, l'érudition vaste et sûre; pour le lecteur belge, c'est le plaisir de voir enfin clair dans ce fouillis qu'on lui offrait jusqu'ici sous le nom d'histoire nationale et de découvrir dans le passé les racines du présent et sa raison d'être, sa justification; pour tous, c'est le charme que l'auteur a su répandre sur son récit, charme fait de simplicité et de clarté avec, çà et là, une touche de couleur pittoresque, quelque réflexion frappante ou quelque rapprochement inattendu qui soutiennent et stimulent l'attention sans jamais viser à des prétentions littéraires. Peu d'écrivains belges ont su atteindre aussi aisément au vrai style historique.

Le deuxième volume de l'*Histoire de Belgique* de M. Pirenne n'embrasse que deux siècles environ : il commence avec le recul de la politique annexioniste de Philippe le Bel en Flandre au début du XIVe siècle et il va jusqu'à la mort misérable du Téméraire devant Nancy (1477), qui clôture la période des quatre ducs de Bourgogne.

L'auteur étudie d'abord les souverains des Pays-Bas au XIVe siècle. Les principaux comtes de Flandre et de Hainaut, ducs de Brabant et de Luxembourg et princes-évêques de Liège prennent sous sa plume un singulier relief : tels Jean III de Brabant, Guillaume Ier d'Avesnes, l'évêque Adolphe de la Marck, surtout le comte de Flandre, Louis de Maele. Ces figures se détachent nettement sur un tableau d'ensemble où M. Pirenne a su, avec un ordre et un talent remarquables, débrouiller, simplifier, rendre clairs les démêlés féodaux, les rivalités de dynasties, les mariages et les querelles de tout genre des petits princes des Pays-Bas avant la guerre de Cent ans. C'est une merveilleuse « liquidation », pour employer le mot très juste dont se sert l'auteur.

M. Pirenne passe ensuite aux communes. Plus que dans son premier volume, il étudie soigneusement la turbulente cité de Liège, sans négliger toutefois les villes de la Flandre et du Brabant. Les caractères sociaux des luttes communales sont complaisamment exposés par l'auteur, qui reste fidèle aux principes de son premier volume, mais a cependant donné une place plus considérable à l'histoire politique, comme il l'annonce dans son Avant-Propos, surtout dans la seconde

partie de son tome II, consacrée aux ducs de Bourgogne (l'Unification des Pays-Bas).

L'histoire économique reste le domaine où M. Pirenne brille surtout. Tout est neuf et saisissant dans ce qu'il dit de l'industrie drapière au XIVe siècle, de sa décadence rapide, de la façon dont les Flamands la remplacèrent par des industries nouvelles (tissus de toile, tapisseries), de l'agriculture, de la chute soudaine de la prospérité commerciale de Bruges et de la grandeur naissante du port d'Anvers, son héritier, etc. Tout cela est lumineusement exposé d'après des recherches personnelles aboutissant à des conclusions frappantes.

Fils d'un drapier de Verviers, M. Pirenne a pu, dès l'enfance, se familiariser avec les secrets de l'outillage, de la confection et de la vente; et ce qu'aucun Flamand n'était en état de faire pour l'industrie drapière si exclusivement flamande au moyen âge, l'auteur, quoique wallon, l'a fait en étudiant la question dans ses détails techniques, et il a pu arriver ainsi au cœur du sujet. Aussi a-t-il élevé là un édifice scientifique de haute valeur.

Les parties consacrées à l'apologie des ducs de Bourgogne frappent également par leur nouveauté et leur belle ordonnance. D'autre part, M. Pirenne a fait sortir de l'ombre discrète, où on l'avait jusqu'ici reléguée, la figure curieuse du grand chancelier de Bourgogne sous Philippe le Bon; il voit en ce Nicolas Rolin le Bismarck non anguleux et nullement tapageur de l'État bourguignon au XVe siècle. Du reste, il semble avoir une sorte de prédilection pour les princes et leurs collaborateurs; seul, Charles le Téméraire, dont les folies despotiques dépassent toute mesure, n'est pas l'objet d'un panégyrique plus ou moins complet. Par contre, les chefs du parti des communes, même les tribuns populaires les plus célèbres, tels que les deux Artevelde, exaltés par leurs contemporains et admirés par leurs adversaires politiques comme Froissart, sont refoulés à l'arrière-plan et ne nous apparaissent plus que sous des couleurs ternes et avec de vagues contours.

Même Jacques van Artevelde n'est qu'une ombre grise et presque insaisissable.

M. Pirenne me semble avoir parfois forcé la note en ce point. Si je crois qu'il a eu raison de réhabiliter le duc Philippe le Bon contre l'opinion traditionnelle des historiens flamands et français, il me semble dépasser la mesure en le proclamant « une des figures les plus sympathiques » (p. 245) de son temps. De même l'ingénieuse et séduisante apologie qu'il a tentée du comte de Flandre, Louis de Maele, me paraît bien fragile. M. Pirenne a bien mis en lumière les mobiles cachés de ce prince qui était presque énigmatique avant l'explication qu'il nous donne de ses actes et de ses vues; mais, quand on songe que Louis de Maele a gaspillé les énormes ressources de son beau comté de Flandre, le plus riche du temps; qu'il y a déchaîné une guerre civile affreuse; qu'il s'est fait chasser de ses États par ses sujets et n'y est revenu que grâce à l'invasion étrangère et à la bataille de

Rosebeke; quand on songe à ce règne finissant en banqueroute complète, on est un peu décontenancé de voir M. Pirenne affirmer de ce prince « qu'il possède une intelligence parfaite des conditions qui s'imposent en Flandre à l'exercice du gouvernement » (p. 172). Si c'est vrai pour Louis de Maele, ce doit être vrai aussi pour Louis XVI après la fuite de Varennes ou pour Napoléon III après Sedan.

Ce jugement si favorable de M. Pirenne sur ce comte de Flandre est d'autant plus étonnant que d'ordinaire l'auteur ne prend pas le parti des vaincus et considère les événements, quels qu'ils soient, comme emportant en eux-mêmes leur justification pour qui sait les comprendre et les expliquer. Il dépense souvent des prodiges d'érudition, de dialectique, d'ingéniosité à exposer la nécessité des actes les plus injustes; ainsi, il va jusqu'à excuser l'odieuse et cruelle tyrannie exercée par les grandes villes flamandes sur les petites villes et sur les villages pour les empêcher de tisser le drap. Aucun fait ne l'indigne, ne le rebute, ne le déconcerte. L'histoire, pour lui, n'a plus de mystère ni d'imprévu. M. Pirenne nous la déroule d'une main sûre, comme s'il démontait sous nos yeux un mécanisme d'horlogerie dont tous les secrets lui sont connus et qu'il réduit à des éléments d'une simplicité extrême. Que d'explications nouvelles, lumineuses, logiques au premier abord ne nous fournit-il pas ainsi, qui, plus tard, nous font hocher la tête. Mais ne nous en plaignons pas trop; ces hypothèses hardies et ces affirmations hâtives, qui fourmillent dans le livre, en font le charme et la force, parce que jamais ce ne sont des idées en l'air, mais toujours des vues réfléchies, dont une érudition rigoureuse, honnête et vaste reste le point de départ. Toujours aussi elles nous forcent à considérer des problèmes qu'on croyait résolus, sous un angle nouveau.

Dans son introduction, l'auteur, rappelant ce qu'il doit à l'admirable livre de M. L. Vanderkindere, *le Siècle des Artevelde* (1879), m'a fait le grand honneur de citer aussi mon *Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas* (1875). Il y a une trentaine d'années, âgé de vingt-cinq ans, j'y formulais un réquisitoire peu tendre contre le despotisme des quatre ducs, et mon livre est, en beaucoup de points, le contrepied de celui de M. Pirenne. C'est ce qui m'a amené tout naturellement à faire en quelque sorte mon examen de conscience. Après plus d'un quart de siècle, je me suis mis à me relire, aussi objectivement que possible, et j'ai été le premier à m'applaudir de voir réfuter et renverser avec une maîtrise aussi savante et aussi brillante les parties fausses, démodées ou excessives de mon essai juvénile. Malgré tout, j'ai conservé bien des doutes sur la valeur absolue de la réhabilitation systématique que M. Pirenne a entreprise en faveur des ducs de Bourgogne; j'ose croire aussi que ces doutes sont purement scientifiques et n'ont rien de commun avec la tendresse d'un père pour l'enfant de sa jeunesse. Je vais les résumer brièvement[1].

1. M. Pirenne, qui a renouvelé tant de questions dans son admirable ouvrage

M. Pirenne excuse et glorifie presque le luxe effréné et les prodigalités ruineuses de ces souverains. Je persiste à croire que la science économique donnera plutôt raison à la simplicité affectée et presque sordide de Louis XI. Les quatre ducs ont été de vrais bourreaux d'argent et sont morts insolvables ou à peu près. En outre, ils ont réprimé les résistances de leurs sujets avec une férocité inouïe qui détruisit tout sur son passage, même des villes entières et des plus florissantes, telles Liège et Dinant. Un brave moine contemporain, le chroniqueur Adrien de But, a été frappé de cette sorte de démence princière : « Notari potest », dit-il de Philippe le Bon, « magna principis stultitia, quod videlicet propriam gentem, atque terram devastare curavit. »

Contre la centralisation bourguignonne, devenue inévitable et nécessaire à la formation d'un grand État des Pays-Bas, les grandes communes défendaient un particularisme étroit et égoïste en bien des points, mais se rattachant aux traditions de liberté et de *self government*, dont le régime bourguignon de droit divin était la négation. Leur résistance était légitime sur ce terrain et, en fin de compte, elle sauva les Pays-Bas du despotisme triomphant en France et ailleurs. « Ce ne sont que les Flamands qui se plaignent, » dit M. Pirenne (p. 386). Certes; mais il oublie les Liégeois, et, de plus, les Flamands étaient les plus avancés, politiquement et économiquement. Leur opposition ne doit pas leur être comptée comme un grief absolu, mais comme un mérite relatif; car, dans tout gouvernement despotique, c'est la minorité, c'est une ville ou quelques villes, et là même ce ne sont que les patriotes et les penseurs qui seuls se plaignent, parce que leurs épaules ne sont pas faites pour le joug dont s'accommodent les masses urbaines ou rurales, inertes et arriérées. Il ne suffit pas, pour innocenter les ducs de Bourgogne, de dire que ce particularisme suranné des communes barrait la route au progrès. Car le parti qui résistait aux légistes des ducs de Bourgogne et à leur absolutisme monarchique a essayé en 1477, à la mort du Téméraire, d'organiser le parlementarisme par le Grand privilège de Marie de Bourgogne. Il échoua piteusement; mais quand, au XVIe siècle, on vit revivre Philippe le Bon et son fils Charles le Téméraire, dans la personne de Charles-Quint et de Philippe II, on invoqua la charte de 1477 pour en revenir au gouvernement par les États généraux qui, au XVIIe siècle, fonda en Hollande l'admirable république des Provinces-Unies, tandis que la Belgique retombait sous le joug de l'Espagne, qui continuait obstinément l'absolutisme des ducs de Bourgogne.

M. Pirenne, qui accepte et justifie de préférence le fait accompli, ne peut manquer d'être frappé de l'aboutissement de cette lutte deux fois séculaire entre la centralisation monarchique et la liberté plus ou

et les a toutes creusées plus avant que ses devanciers, me semble avoir glissé trop superficiellement sur les grandes réformes militaires du Téméraire et sur le rôle des États généraux.

moins anarchique avec toutes leurs qualités et tous leurs défauts. Aussi l'attend-on avec une curiosité un peu malicieuse au XVIe siècle; des critiques libéraux et ultramontains l'en ont averti déjà.

Paul FREDERICQ.

La Bohême depuis la Montagne blanche. 1re partie : *le Triomphe de l'Église. Le Centralisme.* 2e partie : *la Renaissance tchèque,* par Ernest DENIS, professeur adjoint à la Sorbonne. Paris, E. Leroux, 1903. Gr. in-8°, 644-675 pages.

Il y a maintenant un quart de siècle que M. Ernest Denis commençait à initier le public français, d'une façon systématique et détaillée, au passé de la Bohême, qui n'avait trouvé jusqu'ici que de bien rares adeptes parmi nous et restait forcément une terre inconnue pour tous ceux qui ne savaient ni l'allemand ni le tchèque. Son livre sur *Huss et la guerre des Hussites* (1878) fut suivi, douze ans plus tard, des deux volumes sur la *Fin de l'indépendance bohême* (1890), qui menaient l'histoire des territoires de la couronne de Venceslas jusqu'aux bouleversements de la guerre de Trente ans[1]. Aujourd'hui le professeur de la Sorbonne nous apporte le complément naturel de cette œuvre de longue haleine, patiemment élaborée; dans sa *Bohême depuis la Montagne blanche,* il nous fournit, en treize cents pages, le tableau le plus détaillé et le plus impartial qui ait été encore écrit des destinées de la nation tchèque, depuis la destruction de son autonomie politique jusqu'aux luttes actuelles, par lesquelles elle s'efforce de la reconquérir à la fois sur les Habsbourgs et sur les Allemands de Bohême.

Il n'est guère possible d'examiner ici, dans tous ses détails, un travail qui couvre une période de près de trois siècles, et nous nous en dispenserons d'autant plus volontiers que, pour le fond de son étude, pour son idée génératrice, si je puis dire, nous sommes entièrement d'accord avec l'auteur. Il a soigneusement réuni et étudié les sources; il leur a scrupuleusement appliqué les règles de la critique scientifique; il a mis en œuvre ses matériaux, sans s'en dissimuler parfois l'indigence, avec un esprit dégagé de préjugés politiques ou religieux; il s'est visiblement efforcé d'être strictement impartial, même à l'égard de ses amis, car, du reste, il ne cache pas, il avoue franchement au contraire ses préférences ethniques et sa foi politique. Il refuse d'être de l'école de « l'indifférence sereine; » il ne veut pas « rester neutre entre les bourreaux et les martyrs, entre les tyrans et les victimes. » Cela ne l'empêche pas d'apprécier à leur juste valeur les hommes de la révolution de 1618 comme ceux de la contre-révolution, organisée après la victoire de la Montagne blanche, et qui n'a cessé de se perpétuer depuis ou de renaître

1. Voy. *Revue historique,* 1891, t. III, p. 399.

sans cesse, sous les formes les plus diverses, au grand malheur de la Bohême. Il caractérise fort bien l'imprévoyance et l'incurie de cette noblesse tchèque qui affronta la lutte contre les Habsbourgs et l'Église comme s'il s'agissait d'un « duel au premier sang » et qui, après une défaite isolée, ne sut plus se reprendre et accepta « l'arrêt du destin ». Il juge également à sa valeur l'empereur Ferdinand II, « ce petit homme roux, rubicond, souriant, bedonnant, buvant peu, parlant peu, pensant peu, » marionnette docile entre les mains de ses confesseurs jésuites, mais qui n'en joua pas moins un rôle capital dans la tragédie bohême. Ceux qui auraient encore quelques doutes sur les transformations radicales que la réaction politico-religieuse, dont la Compagnie de Jésus fut et reste l'habile et conséquent protagoniste, peut faire subir à une nation vaincue, n'ont qu'à étudier avec attention le livre II de l'ouvrage de M. Denis, *l'Absolutisme catholique*[1]. Son triomphe a été la mort du pays, et une « époque nouvelle n'a commencé pour lui que le jour où l'ordre a disparu. » Cette histoire lugubre, nous la connaissons déjà pour la durée de la guerre de Trente ans, soit par les récits des contemporains, l'*Historia persecutionum* des martyrs bohêmes et la *Germania sacra restaurata* du nonce Carafa, soit par des études postérieures; des travaux assez récents, comme l'*Histoire des confiscations de Bohême*, de Bilek (1882) et l'œuvre posthume de Gindely, l'*Histoire de la contre-réformation en Bohême* (1894), avaient apporté une foule de renseignements nouveaux sur la matière. Mais c'est la première fois qu'on nous retrace un tableau si détaillé, si exact aussi, de la société tchèque dans la seconde moitié du XVIIe et au XVIIIe siècle; l'auteur nous y fait passer en revue la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, les classes rurales; il nous dépeint leur état matériel, intellectuel et moral; il nous fait toucher du doigt, pour ainsi dire, le marasme absolu dans lequel les avaient plongés la victoire de l'Église et de l'État absolu, si bien que tout souvenir national était proscrit, toute velléité de penser défendue. Sous l'empereur Charles VI il se produisit dans le pays un certain réveil industriel et commercial, mais il fallut les guerres de la Succession d'Autriche, la présence des armées française et prussienne, pour qu'avec elles un certain courant d'idées nouvelles pût pénétrer dans l'air étouffant et raréfié du pays. C'est au règne de Joseph II seulement que l'on peut reporter la fin de cette « maladie du sommeil » qui entraînait successivement les générations entières dans leur tombe, sans qu'elles eussent réellement vécu et qu'on peut reparler sérieusement d'une histoire bohême. Peut-être M. Denis est-il un peu dur pour ce monarque. Le « despotisme éclairé, » dont il fut, avec Frédéric II, le représentant le plus éminent, n'est plus à la mode aujourd'hui, Dieu merci, et nous semble odieux presque autant que le despotisme tout

1. Cela n'empêche pas, bien entendu, le R. P. Swoboda d'affirmer que ces conversions ont été exécutées *suavissimo modo* et de proclamer bien haut que « l'humanité et la patience des Pères ont remporté la victoire. »

court; mais il a eu sa raison d'être dans le passé. Dire de Joseph II qu'il eut une « intelligence superficielle et frivole » (I, p. 523), qu'il fut « un jouvenceau naïf et agité », dont « les intentions furent hautes et l'intelligence courte », ce n'est pas lui rendre la justice à laquelle il a droit. On peut concéder à l'auteur que l'empereur « manquait, à un degré éminent, de la qualité essentielle de l'homme d'État, le sens du possible », mais il est équitable d'ajouter que le plus grand génie, la volonté la plus énergique n'auraient pu faire alors davantage en Autriche, où la coalition de l'oligarchie laïque et cléricale faisait une opposition perfide et sans merci aux velléités émancipatrices du souverain, alors que le peuple tchèque, « exsangue, abêti », comme M. Denis le dit lui-même, « a pris des allures d'esclaves, a fini par s'attacher à ses tyrans et cherche l'oubli de ses maux et de sa décadence dans le mépris de la raison. » Privé longtemps de toute influence, alors qu'il portait déjà la couronne impériale, par une mère obstinée et dévote, il obéit à ces fiévreuses impatiences qui tourmentent d'ordinaire les poitrinaires et fut d'autant plus pressé d'aboutir qu'il sentait l'avenir lui échapper; mais s'il se montra parfois despote en combattant le despotisme aristocratique, s'il choque les Tchèques d'aujourd'hui pour avoir voulu germaniser la Bohême[1], il est permis de l'admirer et de le plaindre encore de nos jours, car il fut certainement le martyr de ses convictions politiques, et son idéal, pour incomplet et fautif qu'il pût être, dépasse infiniment le terre à terre des convoitises et des intérêts égoïstes qu'il s'efforça de réfréner ou de détruire. Il a donné la liberté de conscience à ses sujets[2], il a fait une première brèche au vieil édifice féodal vermoulu, et cela vaut bien que l'histoire impartiale conserve et respecte son nom. Grâce à lui, grâce à ses efforts dirigés contre l'omnipotence du clergé, on put respirer enfin, on put penser dans les états héréditaires de la maison d'Autriche, sans tomber sous la griffe des policiers, des jésuites et des capucins. On le put en Bohême comme ailleurs, et sous son successeur Léopold II nous voyons poindre enfin l'aurore d'un jour nouveau; un cours de langue et de littérature tchèque s'ouvre à l'Université de Prague. C'est là le début obscur, le point de départ presque inaperçu, d'un des plus curieux *réveils* nationaux que le dix-neuvième siècle ait vus se produire; très lentement d'abord, timidement, sur le terrain de la seule littérature, évitant avec soin les discussions et les conflits politiques, l'esprit bohême s'est dégagé peu à peu des profondeurs de l'oubli, s'est cherché, s'est trouvé, s'est manifesté, d'une façon

1. Quoi qu'on puisse penser des querelles actuelles entre Allemands et Tchèques, il est incontestable pour l'historien que *germaniser* la Bohême en 1780 c'était la *civiliser*.

2. N'eût-il fait que publier l'Édit de tolérance de 1782, que son règne serait glorieux; en 1788, déjà, on constatait dans les provinces héréditaires, en dehors de la Hongrie (où l'on n'avait jamais pu étouffer l'hérésie), 156,000 dissidents auxquels il avait rendu la liberté de conscience. Cela vaut bien des batailles.

bien vague d'abord, puis de plus en plus précise et conscient de lui-même, à travers les règnes de François Ier, de Ferdinand Ier et de François-Joseph. Ses inspirateurs et ses maîtres ont d'abord été d'inoffensifs savants, les Pelzel, les Dobrowsky, les Iungmann, les Kollar, puis sont venus des hommes aux aspirations plus nettement politiques, comme Palaczky et Riegger, des chefs de parti de plus en plus pratiques et modernes, s'attachant à organiser la démocratie tchèque et à conquérir les réalités du pouvoir.

M. Denis nous a retracé le tableau très détaillé, très sympathique, de cet effort immense de l'élite de la race tchèque, effort un peu dispersé d'abord, incertain du but à atteindre, mais s'aiguillant de plus en plus vers l'autonomie morale et politique, effort un peu tumultueux aussi parfois, un peu gâté, dans ces dernières années, aux yeux des purs philosophes, par les violences matérielles qui accompagnent, çà et là, la prédication de l'Évangile national. Peut-être ce tableau est-il trop détaillé; dans l'intérêt même de la cause qu'il défend, l'auteur aurait, ce me semble, mieux fait de ne pas présenter aux lecteurs français, très ignorants sur ce sujet, — trop ignorants, j'ai hâte de le répéter, non sans prendre une part de la honte pour moi-même, — un nombre si considérable de grands hommes inconnus à la fois. Il est vraiment difficile de conserver une notion suffisamment claire de la valeur personnelle de chacune des individualités qui défilent devant nous dans la première moitié du second volume, véritable avalanche de noms propres, grammairiens, poètes, romanciers, érudits et journalistes, qui sans doute ont eu leur part d'action, modeste ou glorieuse, au *risorgimento* tchèque, mais dont une demi-douzaine peut-être (et encore!) sont connus du grand public. Qu'en Bohême même on recueille avec une pieuse reconnaissance la mémoire des champions les plus obscurs d'une nationalité qui sort de la tombe, cela se comprend aisément et semblera tout naturel; mais pour les amateurs du dehors, mieux vaudrait simplifier le spectacle, écarter de la scène les comparses et concentrer l'attention sur les personnages vraiment remarquables, en négligeant les doublures. En décrivant le mouvement intellectuel qui, à travers la première moitié du dix-neuvième siècle, aboutit pour la première fois à des revendications violentes, en 1848, en racontant les révolutions variées (dans le sens propre de ce mot) qui se sont produites depuis 1848 jusqu'à ce jour dans l'histoire de l'empire d'Autriche et dans celle de la Bohême en particulier, l'auteur n'a d'ailleurs nullement pris une attitude de parti et, quelque difficile qu'il soit de rester de sang-froid au milieu de deux camps également échauffés, il a fait de son mieux pour juger les combattants de l'un et de l'autre d'une manière impartiale. Il l'a fait si consciencieusement que je ne serais point trop étonné si on le lui reprochait des deux côtés à la fois; les vieux Tchèques lui en voudront d'avoir apprécié, comme il l'a fait, leurs revendications historiques d'un « passé suranné, » revendications que la conscience politique moderne n'accepte plus comme un argument irréfutable et qui sont d'ailleurs

une arme à deux tranchants, capable de blesser ceux-là mêmes qui s'en réclament; on lui en voudra de même à Prague d'avoir sincèrement signalé, comme devant singulièrement refroidir les sympathies de l'Europe libérale, celles que certains Tchèques témoignèrent si maladroitement au tsar à poigne Nicolas Ier, « le riche cousin qui joue de la contrebasse et qui sert ainsi de base à la musique de toute l'Europe[1] », et qui les poussèrent, en 1867, au pèlerinage de Moscou. Quant aux critiques allemands, il est probable qu'ils reprocheront amèrement à M. Denis ses sympathies bohêmes, et cela avec d'autant plus de véhémence qu'ils se rapprocheront davantage des doctrines *pangermaniques* professées par les Schoenerer, les Iro, les Wolff et consorts. C'est que, depuis que l'Autriche-Hongrie jouit d'un régime plus ou moins parlementaire, régime d'une complication très prononcée d'ailleurs, et sous les ministères les plus contradictoires, les Tchèques et les Allemands de Bohême, enserrés dans une lutte opiniâtre et corps à corps, n'ont cessé, selon les vicissitudes du moment, de se donner et de se rendre des coups formidables, sauf quand ils étaient épuisés de fatigue. Que Schmerling ou Belcredi, Hohenwart ou Auersperg, Taaffe ou Badeni, Gautsch, Clary ou Kœrber tinssent le gouvernail, — je ne suis pas sûr de n'en oublier aucun, — on a vu les deux frères siamois, unis par la géographie, désunis par la langue et la foi politique, pratiquer alternativement, soit au parlement de Vienne, soit à la diète de Prague, l'obstruction la plus violente ou l'abstention parlementaire; l'un veut obtenir à tout prix cette autonomie de la couronne de Venceslas, qu'il prétend lui être due à lui aussi, depuis que la couronne de Saint-Etienne est virtuellement indépendante; l'autre exige du gouvernement central l'appui de toute son influence contre les prétentions de la race slave qui grandit à vue d'œil et s'avise de vouloir dominer à son tour ceux qui la comprimaient naguère. Au milieu de cette mêlée nationale, les groupements politiques, conservateurs, modérés, démocratiques, socialistes même, viennent apporter encore leur note particulière, embrouillant la situation déjà si trouble, opposant les unes aux autres des individualités presque d'accord, au fond, sur la question capitale; aussi, dans la Bohême contemporaine, les partis et leurs fractions se forment-ils et s'usent-ils avec une rapidité tout occidentale déjà. On y imite sans grande peine nos querelles oiseuses et nos pires écarts, et à Prague, comme à Paris, les démagogues s'invectivent dans l'atmosphère surchauffée des réunions publiques, où le bon sens se perd et le coup de poing devient l'argument sans réplique.

Tout cela, d'ailleurs, c'est le juste châtiment d'erreurs séculaires, de violations grossières des lois humaines et divines; si Schiller avait raison en proclamant que la marche de l'histoire était le jugement final des peuples, il n'y a rien d'étonnant à constater ce fait, après tout con-

1. Paroles de Harlitchek, en 1849.

solateur, que les fautes des Habsbourgs du dix-septième siècle ont porté les fruits les plus amers pour leurs descendants moins coupables, et que, d'un pas lent et inégal, sans doute, mais pourtant vengeur, le châtiment a suivi le crime. Malgré la violence cependant de l'antagonisme entre les deux nationalités hostiles, emprisonnées, pour ainsi dire, dans le champ clos de la Bohême, M. Denis ne prévoit pas, — et il a raison de ne pas prévoir, — la dissociation prochaine des territoires, si singulièrement bigarrés au point de vue ethnographique, qui forment l'Autriche-Hongrie actuelle. Cette bigarrure même, poussée à une extrémité presque invraisemblable, garantit l'empire contre la dissolution qui menacerait un pays moins radicalement divisé en lui-même. Tous les groupes ethniques qui s'y rencontrent sont à ce point enchevêtrés les uns dans les autres qu'il serait impossible de les partager en tranches homogènes, les Germains allant à l'empire d'Allemagne, les Slaves se fondant dans l'empire russe[1]. Il est peu probable que l'Allemagne, ayant déjà sa grosse part de Polonais, de Wendes, de Danois, d'Alsaciens-Lorrains à digérer, s'attelle jamais spontanément à la lourde tâche d'englober encore dans ses vastes domaines l'Autriche allemande, encombrée de tant d'autres éléments réfractaires à son assimilation, sans compter que son exemple forcerait, pour ainsi dire, la Russie à l'imiter du côté de la Silésie, de la Galicie et de la Moravie. On peut donc croire, sans trop de naïveté, que l'empire allemand moderne préférera toujours protéger une Autriche amie que de se priver d'une alliée très utile du côté de l'Orient par une agression d'un profit équivoque. Les Allemands de Bohême eux-mêmes, — sauf quelques intransigeants exaltés, — ne songeront sérieusement à réclamer leur annexion pour leurs voisins septentrionaux que si on les pousse absolument à bout; les Tchèques seraient bien imprudents si, — même en le pouvant, — ils recouraient aux mesures extrêmes. Le temps, les circonstances, un tempérament plus prolifique encore que celui de leurs compatriotes d'origine teutonique, semblent travailler pour eux; ils feront donc une besogne pratique infiniment plus utile en imitant l'exemple des Polonais de la Galicie, qui, grâce à leur opportunisme diplomatique, quoique beaucoup moins nombreux et combattus, eux aussi, par des adversaires locaux, les Ruthènes, sont parvenus, en affichant leur loyalisme dynastique, à jouir non seulement d'une autonomie véritable dans leur propre province, mais exercent encore une influence sérieuse à la cour et sur les affaires générales de l'Empire, auquel ils ont fourni depuis trente ans un si grand nombre de hauts fonctionnaires et de ministres. Les Tchèques ont préféré, depuis un âge d'homme, opérer sur une base plus

1. Dans la seule Cisleithanie, il y a six millions de Tchèques, quatre millions de Polonais, trois millions de Ruthènes, un million de Slovènes, près d'un million de Croates, soit environ quinze millions de Slaves contre neuf millions d'Allemands et moins d'un million d'Italiens.

démocratique, avec des mouvements de masses, en travaillant l'opinion publique; le brillant exemple des politiques magyars les a fascinés et ils ont cru possible d'obtenir pour Saint-Venceslas ce qu'en une heure de crise désespérée on avait accordé à Saint-Étienne. Ils ont oublié, malheureusement pour eux, que les hommes d'État hongrois avaient derrière eux un long passé de traditions politiques, qu'ils ont su saisir le moment psychologique, et que les Habsbourgs n'ont pas, en définitive, fait, au delà de la Leitha, une expérience assez heureuse pour qu'ils soient tentés de la recommencer ailleurs. Ce qui est clair pour l'observateur désintéressé, c'est qu'en restant les uns et les autres dans l'intransigeance absolue, en réclamant chacun, comme Shylock, le droit de couper sa livre de chair vivante dans le corps de l'adversaire, Allemands et Tchèques réussiront bien à le paralyser, à le tuer peut-être, mais qu'ils se ruineront non moins sûrement eux-mêmes, ni les uns ni les autres n'étant assez vigoureux pour écraser à la fois leur ennemi et pour lui survivre. Chacun devra faire le sacrifice d'une partie de ses aspirations égoïstes actuelles; il faut que le Tchèque accorde à l'Allemand le droit de vivre de sa vie et de parler sa langue, là où se trouvent agglomérées les populations germaniques du royaume; il faut que les Allemands renoncent à la prétention blessante, et de plus en plus ridicule, d'être le *Kulturvolk* par excellence, maintenant que les Tchèques, tributaires autrefois d'une culture étrangère, ont, comme eux, leurs universités, leurs lycées, leurs sociétés savantes, leurs orateurs et leurs poètes. Mais qu'est-ce donc qui empêche ces frères actuellement ennemis à partager les privilèges de la liberté commune, en abandonnant, de part et d'autre, les procédés, si peu efficaces de nos jours, de la violence et de l'intimidation? Pourquoi ne travailleraient-ils pas ensemble à l'autonomie de la Bohême, leur commune patrie, dans le cadre plus flexible d'un fédéralisme autrichien, libéral et raisonnable? C'est à une organisation analogue qu'appartient l'avenir; c'est elle qu'il faudrait viser si l'Autriche-Hongrie ne doit pas disparaître. Personne en Europe ne peut désirer une pareille catastrophe, et le vieil adage reste toujours vrai que, si l'empire des Habsbourgs n'existait pas, il faudrait l'inventer. Le jour où tout ce fouillis de nationalités, aux traditions, aux aspirations, aux croyances religieuses si diverses et si hostiles, cesserait d'être réuni et groupé autour d'une dynastie qui depuis des siècles les gouverne, tout le bassin du Danube moyen ne serait bientôt plus qu'un amalgame anarchique de convoitises et de haines féroces, semblable à celui qui décourage aujourd'hui, d'un bout à l'autre de la péninsule des Balkans, les défenseurs de la civilisation chrétienne contre l'Islam et les plus convaincus des philhellènes d'autrefois.

Le livre de M. Denis, si bien documenté, est aussi un livre agréablement écrit, avec une sincérité d'expression qui lui concilie le lecteur, alors même qu'il ne partagerait pas, sur tel point, la manière de voir de l'historien. Çà et là, peut-être, l'auteur aurait pu abréger un peu

certains détails[1] ou fournir quelques explications supplémentaires[2]. Un critique grincheux relèvera dans ces deux gros volumes un petit nombre d'indications erronées, dont plusieurs sont de simples lapsus d'inattention[3]. Pour d'autres erreurs de plus de conséquence, on ne sait si c'est au prote ou bien à l'auteur lui-même qu'il faut en renvoyer la responsabilité[4]. En de rares occasions la justice distributive, si scrupuleuse d'ordinaire, du narrateur est un peu en défaut[5], et l'on pourrait relever certains oublis ou certaines erreurs dans le classement politique des personnages mis en scène[6]. Mais ce sont là des minuties de détail que je ne relève que pour montrer à M. Denis avec quelle attention j'ai étudié son travail et qui ne compromettent en rien la valeur durable

1. C'est ainsi que le long chapitre sur Waldstein aurait pu être raccourci, car c'est tout au plus la dernière période de sa vie qui rentrait directement dans son sujet. Mais M. Denis a rendu au public français le service de l'orienter sur la position actuelle de cette question si controversée. Peut-être trouvera-t-on singulière la comparaison de Waldstein avec Bazaine, bien moins excusable que le généralissime de Ferdinand II, puisqu'en 1870 chaque Français pouvait et devait savoir qu'il avait une patrie.

2. Par exemple, à propos de l'abandon des protestants de Bohême par les négociateurs suédois au Congrès de Westphalie. M. D. aurait pu citer moins vaguement les propos du Dr Isaac Volmar relatifs au § 52 de l'article IV du traité d'Osnabruck et la prétendue corruption de Salvius par les commissaires impériaux (Gundling, *Discurs über den Westphaelischen Frieden*, 1737, p. 240-241).

3. Par exemple, on lit, I, p. 131, *Mühlfeld* au lieu de *Mühlberg;* II, p. 138, *Roger de Lisle* pour *Roget de Lisle;* II, p. 579, *Lecomte de Lisle* pour *Leconte de Lisle.*

4. Ainsi, II, p. 659, on lit qu'il y a 45,000 protestants en Cisleithanie, alors que le manuel récent de M. le professeur Loescher, de Vienne (*Geschichte des Protestantismus in Oestreich*, Tubingue, 1902, p. 242) en compte un demi-million. Disons à ce propos que l'auteur a peut-être tort de ne pas « prendre au sérieux » le mouvement séparatiste (*Los von Rom-Bewegung*), alors que les statistiques ecclésiastiques constatent, pour les six premiers mois seulement de 1903, 2,334 adhésions nouvelles. Les *motifs* de ce mouvement peuvent être très discutables, le *fait* lui-même ne peut guère être nié.

5. Ainsi, II, p. 252, l'auteur traite de *tapageurs* et d'*écervelés* les étudiants et les journalistes que la faiblesse de Pillersdorf laisse usurper le pouvoir à Vienne; il me semble, d'après sa propre description, que les étudiants et les journalistes de Prague, qui triomphèrent du comte de Stadion, ne furent ni moins tapageurs ni moins écervelés.

6. C'est ainsi que, dans le ministère de coalition du prince Windischgraetz qui succède à celui du comte Taaffe, en novembre 1893, M. D. oublie de mentionner (II, 629) le nom le plus caractéristique du gouvernement nouveau, celui de M. de Plener, le chef de la gauche allemande. C'est avec un certain étonnement aussi qu'on le voit accoler l'épithète de *conservateur* au nom de François Deak, alors que l'illustre homme d'État hongrois fut pourtant un libéral assez accentué pour son époque.

d'une étude à laquelle il a courageusement consacré vingt années de son existence, un effort critique considérable et l'ardeur généreuse de convictions libérales profondes. Je me plais à croire que les Tchèques lui seront reconnaissants d'avoir exposé devant le public européen leurs revendications légitimes, en racontant leur long martyre, et que les Allemands de Bohême eux-mêmes reconnaîtront dans le savant professeur de la Sorbonne bien moins un adversaire qu'un témoin bien informé et généralement impartial.

Je ne reprendrai pas, en terminant, les observations pressantes que j'ai soumises à M. Denis sur l'orthographe de ses noms propres et de ses noms de lieux, il y a vingt-cinq ans déjà; il est évidemment, sous ce rapport, un pécheur endurci, que je ne puis me flatter de convertir. Mais je n'en persiste pas moins à croire qu'il est tout aussi simple d'écrire *Lamberg* et *Nostitz* comme par le passé, que de nous imposer *Lamberk* et *Nostits* et que, les gens ayant à peu près appris à chercher sur la carte les vieux noms de *Pilsen* et de *Taus*, d'*Aussig* et de *Cilly*, de *Brünn* et de *Presbourg*, il est fort inutile de les dérouter à nouveau en leur parlant de *Plzen*, *Domazlitse*, *Ousti*, *Tsélovets*, *Brno* et *Pozoun*, pour faire plaisir à quelques germanophobes intransigeants[1].

Rod. Reuss.

F. Philippi. **Der Westphælische Friede.** Münster, Regemberg, 1898. Gr. in-8°, 212 pages.

Les travaux récents dont les traités de Westphalie ont été l'objet ont montré d'une façon lumineuse l'importance considérable qu'ils ont eue sur l'évolution intérieure de l'Allemagne aux XVIIe et XVIIIe siècles. On comprend sans peine qu'à l'occasion du 250e anniversaire de cette paix fameuse, l'éminent archiviste de Münster (précédemment à Osnabrück), M. Philippi, ait publié en collaboration, avec trois savants distingués, MM. Pieper, Spannagel, Runge, un magnifique ouvrage dont les villes de Münster et d'Osnabrück ont voulu payer, au moins en partie, l'impression. Cette publication est instructive, non seulement par les détails et les documents qu'elle contient, mais aussi par les intéressantes gravures dont elle est ornée. Elle comprend cinq chapitres : 1° considérations sur l'importance de la paix de Westphalie; 2° reproduction avec fac-similés des traités de paix; 3° description des salles du congrès; 4° manière de vivre des délégués et des habitants; 5° l'art au congrès de Westphalie (peintres du congrès, médailles commémoratives qui furent frappées, etc.).

1. J'y objecte d'autant plus que M. D. ne reste plus même fidèle à l'orthographe tchèque officielle, mais qu'il adopte une prononciation figurée qui pourrait singulièrement bouleverser les géographes et les manuels de géographie si on l'appliquait partout. Ainsi, l'on n'écrirait plus *Londres*, par exemple, ni même *London*, mais *Loendoen*, pour faire plaisir aux Anglais.

Nous devons nous borner à analyser brièvement quelques-uns des chapitres les plus intéressants. Pour comprendre l'importance de la paix de Westphalie, il convient de rappeler qu'après les clauses de la paix d'Augsbourg les calvinistes étaient considérés comme des hérétiques sans droits légaux. Ce fut sur les instances du Grand Électeur de Brandebourg que la paix de Westphalie les fit bénéficier de la même tolérance que les luthériens. Seulement, cette tolérance n'avait trait qu'aux rapports mutuels des calvinistes et des catholiques. Aucun règlement ne déterminait la situation que devaient avoir vis-à-vis l'une de l'autre les deux sectes réformées. On se contenta, à cet égard, de déclarer que les choses resteraient en l'état où elles se trouvaient en 1648. On estima que c'était la solution la plus commode, la plus sage, celle qui respectait le mieux les droits acquis. Cette décision ne pouvait rendre aucune importance au Saint-Empire romain devenu, surtout pour les protestants, un simple souvenir historique. Mais on peut dire qu'en 1648 il n'était en fait depuis longtemps déjà qu'un vain mot. La paix de Westphalie ne fit qu'aggraver l'impuissance d'un mécanisme vermoulu. Elle contribua à diminuer encore aux yeux de la nation et de l'étranger le prestige de l'empereur.

M. Spannagel a fort bien montré l'intérêt de la lutte diplomatique qui s'engagea entre les princes et l'empereur et qui se termina par la victoire des premiers. Il nous montre aussi comment les divers États souverains devinrent les adversaires naturels, non seulement de l'influence impériale, mais encore de toutes les institutions où se perpétuaient les vestiges de l'ancienne unité. La paix de Westphalie porta une sérieuse atteinte à ces institutions. Le seul moyen de les affermir eût été de reprendre et de mener à bien les réformes commencées sous l'empereur Maximilien Ier. La question fut longuement discutée à Münster et à Osnabrück. Ainsi l'organisation de la justice, de la police et des impôts fit l'objet de nombreux entretiens. Mais il fut impossible de s'entendre et, comme ces débats menaçaient de retarder outre mesure la conclusion de la paix, on remit la solution de ces difficultés à l'époque où une nouvelle diète serait convoquée : c'était un ajournement indéfini. Un seul point fut définitivement réglé : les villes d'Empire furent assimilées aux autres États; elles obtinrent non seulement voix délibérative aux diètes, mais aussi droit de vote. C'était augmenter de soixante et une voix le nombre des votants. La vieille machine gouvernementale se compliquait de plus en plus.

A la fin de la guerre de Trente ans, l'Allemagne était une proie bien tentante pour l'étranger. Les rêves impérialistes, de même que les tentatives nationalistes, avaient échoué. L'Allemagne de cette époque était prête pour une domination étrangère, comme l'Allemagne du XIXe siècle l'était pour l'unité.

Le livre que nous signalons ici renferme des détails fort instructifs sur la situation des villes de Münster et d'Osnabrück à cette époque. C'est en 1642 que le Conseil municipal d'Osnabrück reçut la nouvelle

que cette ville avait été choisie par les puissances pour recevoir les plénipotentiaires chargés de discuter les conditions de la paix. Ceux-ci arrivèrent dans le courant du printemps 1643. La nécessité de les loger et de leur faire des cadeaux obligea les habitants à payer de lourds impôts. La petite ville d'Osnabrück, resserrée dans son enceinte de remparts, n'était nullement préparée à recevoir un nombre aussi considérable d'hôtes de distinction. Les rues étaient sales, tortueuses, mal pavées; le bétail s'y promenait librement, les maisons étaient petites, les chambres exiguës et les murs dépourvus de tapisseries. En outre, la situation économique générale était mauvaise, la guerre avait détruit le commerce; l'incendie de 1613 avait causé des dégâts considérables, les contributions avaient épuisé les ressources même des plus riches habitants.

La municipalité se montra cependant très courtoise à l'égard des délégués et ne leur marchanda pas les cadeaux. Elle en retira indirectement quelque profit. Un journal du temps nous apprend même qu'il s'était créé des relations cordiales entre les ambassadeurs et le pharmacien de la ville chez lequel ils venaient se rafraichir. Ce furent les rapports des ambassadeurs entre eux qui laissèrent souvent à désirer. Les Français et les Suédois en particulier s'entendaient mal. Oxenstiern montrait une hauteur et une morgue fort désagréables. Il faisait en outre, paraît-il, beaucoup d'étalage. Quant aux délégués brandebourgeois, ils étaient toujours à court d'argent. On se plaint surtout de la valetaille de ces nobles étrangers : voleuse et indisciplinée, elle causa à la municipalité les plus graves ennuis; elle n'osait lui appliquer des mesures de rigueur, de peur d'indisposer les délégués. Elle eut aussi fort à se plaindre des habitants mêmes. Les uns refusaient de payer les impôts, les autres, pour grossir leurs profits, se servaient de faux poids ou de fausses mesures, ce qui amena force récriminations. Les crimes contre la propriété et la vie des habitants se multiplièrent. M. Runge, dans le chap. IV, nous en donne de curieux exemples. Le niveau moral de la population dut certainement baisser.

C'est ce qui explique sans doute que la nouvelle de la paix signée d'abord le 24 octobre à Münster ne fut pas accueillie avec de grandes démonstrations de joie; Osnabrück avait ressenti profondément le contre-coup des trente années de guerre et de misère que venait de traverser l'Allemagne. Les vieillards avaient presque oublié ce qu'était la paix, les jeunes ne l'avaient pas connue. C'était un nouvel état de choses auquel les uns et les autres devaient s'accoutumer.

Nous devons signaler le dernier chapitre, qui nous montre l'importance qu'eut la paix de Westphalie dans l'histoire de l'art. Elle fut en effet l'occasion d'un assez grand nombre de tableaux et d'œuvres d'art (sans parler des monnaies et des médailles) qui ont, au double point de vue artistique et historique, une véritable valeur (trois de Ter Borch notamment). Le livre est d'ailleurs illustré de reproductions, de *fac-similés*, de plans et de cartes qui en augmentent l'utilité.

G. Blondel.

N. Karéiew. **Les paysans et la question paysanne en France dans le dernier quart du XVIIIe siècle**, traduit du russe par Mlle C.-W. Woynarowska. Paris, Giard et Brière, 1899. 1 vol. in-8°, xi-635 pages.

Le présent livre n'est que la traduction de l'important ouvrage que M. Karéiew a publié en russe il y a plus de vingt ans. A cette époque, c'était une entreprise quelque peu téméraire d'écrire une histoire des paysans français au xviiie siècle; aujourd'hui encore, l'état de la science permettrait bien difficilement à un historien d'embrasser dans son ensemble cette question si vaste et si complexe. On peut regretter cependant que l'auteur n'ait pas eu le temps de remanier son œuvre, car, depuis l'époque où elle a paru, des documents intéressants ont vu le jour; de nombreux cahiers de paroisses ont été publiés; les travaux de MM. Afanassiew[1], Loutchisky[2], Sagnac[3], etc., ont, dans une forte mesure, renouvelé l'histoire économique et sociale de la France au xviiie siècle.

Quelque sérieuses qu'aient été les recherches de M. Karéiew, elles nous paraissent encore insuffisantes. Il a consulté tous les historiens qui se sont occupés du sujet, il a étudié la plupart des ouvrages du xviiie siècle qui peuvent fournir quelques renseignements sur la condition des paysans. Mais, bien qu'il ait dépouillé aux Archives nationales les papiers du comité féodal et un grand nombre de documents relatifs à la convocation des États généraux, il n'a consulté que très peu de papiers seigneuriaux, de terriers; et ce sont là les documents qui peuvent le mieux nous faire connaître la situation sociale des paysans à la veille de la Révolution. A défaut de documents d'archives, M. Karéiew a dû faire usage des ouvrages des feudistes; or, les feudistes, qui ne se préoccupent que du point de vue juridique et qui ignorent les origines du régime domanial, ne distinguent pas la réalité des conditions économiques et sociales et embrouillent toutes les questions. Il ne faut se servir de leur témoignage qu'en le soumettant à une rigoureuse critique. M. Karéiew a aussi le tort d'admettre, sans les discuter, certaines assertions d'historiens modernes, qui, comme Taine, n'ont étudié ces questions si complexes que d'une façon très superficielle et dont l'esprit critique est vraiment insuffisant.

M. Karéiew décrit d'abord les rapports des seigneurs et des paysans. Le régime domanial, qu'on appelait improprement au xviiie siècle « régime féodal, » paraît, au premier abord, singulièrement compliqué. L'auteur n'en a pas dégagé assez nettement les traits caractéristiques. Il expose avec quelque exactitude la condition personnelle des paysans;

1. *Le commerce des céréales en France au XVIIIe siècle*, Paris, 1892.
2. *De la petite propriété en France avant la Révolution et de la vente des biens nationaux*, Paris, 1897.
3. *La législation civile de la Révolution française*, 1898.

il montre que le servage n'est plus qu'une exception; mais, sur la nature de la mainmorte et la condition des mainmortables, il n'apporte que peu de données nouvelles. Son analyse des charges domaniales est satisfaisante; il observe très justement que le champart constitue une redevance plus lourde que le cens; sur le caractère vexatoire des dîmes, il nous fournit des renseignements intéressants. Mais son étude de la justice seigneuriale est tout à fait superficielle; il semble aussi n'avoir pas compris la véritable nature des banalités, n'avoir pas vu qu'elles procèdent de l'organisation même du régime domanial.

M. Karéiew a raison de déclarer que le régime domanial n'est pas en décadence à la fin du XVIIIe siècle et qu'il s'est même aggravé dans les vingt années qui précèdent la Révolution. C'est là en effet un phénomène très intéressant, mais qu'il eût fallu étudier avec plus de précision. Il conviendrait de rechercher si, comme le prétend M. Sagnac dans sa thèse latine[1], la réfection des terriers fut une mesure générale, si les seigneurs se sont efforcés de créer de nouveaux droits et d'accroître le taux des anciennes redevances.

En quoi consiste la propriété paysanne au XVIIIe siècle? M. Karéiew a compris l'intérêt de cette question; il a bien vu que le censitaire, qui détient une tenure à titre héréditaire, est, en un sens, un propriétaire, mais un propriétaire incomplet, puisque son patrimoine est grevé de redevances et de services. Toutefois, sur l'étendue de la petite propriété paysanne, ses conclusions paraissent très contestables; il considère que le tiers état tout entier ne possède qu'un tiers du territoire; les études de M. Loutchisky tendraient à prouver que le tiers état en détient environ la moitié et que les paysans occupent plus de terres que les bourgeois. Il est vrai que cette propriété paysanne est très morcelée, et M. Karéiew semble avoir raison de dire que les paysans ne possèdent souvent que « des fractions de terre extrêmement petites. » Mais y a-t-il eu au XVIIIe siècle une expropriation de paysans qui n'aurait été arrêtée ou retardée que par la Révolution? Il est encore impossible de le démontrer scientifiquement; que des paysans aient été dépossédés de leurs tenures, c'est infiniment probable, mais, d'une façon générale, il semble bien, au contraire, qu'il y ait eu progrès de la petite propriété.

L'auteur étudie, à plusieurs reprises, les diverses formes d'exploitation agricole; sur l'extension du métayage, sur les progrès du régime des grandes fermes, on trouvera dans son livre des observations intéressantes. Mais on eût désiré une description plus systématique des divers modes de propriété et de tenures. La question des biens communaux ne semble pas non plus parfaitement élucidée. M. Karéiew note à juste titre les usurpations des seigneurs; mais en quoi consistent ces biens communaux? Ne s'agit-il pas souvent plutôt de droits d'usage

1. *Quomodo jura dominii aucta fuerint regnante Ludovico sexto decimo*, 1898.

que de véritables propriétés communales? C'est ce qui n'apparaît pas clairement.

M. Karéiew a très bien compris que la distinction entre la bourgeoisie et le peuple existait déjà avant la Révolution; la bourgeoisie forme la classe supérieure du tiers état; beaucoup de bourgeois se rapprochent même de la classe noble, puisqu'ils acquièrent des terres nobles, des fiefs, des droits seigneuriaux; il est donc naturel de voir dans le peuple une sorte de « quatrième état. » L'auteur remarque encore très justement « que la population rurale ne présentait pas une masse homogène, » qu'elle comprenait plusieurs classes distinctes et qu'il convient de distinguer tout au moins deux grandes catégories de paysans : les *laboureurs*, qui possèdent ou occupent la terre, et les *manouvriers*, qui se louent aux cultivateurs, véritables salariés qui n'ont que leurs bras pour vivre.

M. Karéiew étudie ensuite les rapports des paysans et de l'État. Il montre nettement comment la politique mercantile favorise l'industrie aux dépens de l'agriculture; il prouve aussi que le régime fiscal de la royauté accable les classes rurales; c'est sur les paysans que retombe tout le poids des impôts, directs ou indirects.

L'auteur considère que la misère des paysans a encore pour cause l'état de l'agriculture. Mais y a-t-il eu, comme il le croit, décadence de l'agriculture au XVIIIe siècle? Peut-on dire que des terres, autrefois cultivées, aient été abandonnées? M. Karéiew invoque le témoignage d'Arthur Young; mais n'oublions pas que ce dernier, frappé de la supériorité de l'agriculture anglaise, est porté à s'exagérer les procédés défectueux de l'agriculture française. Rien ne prouve non plus que les rendements en blé n'aient fait que décroître au XVIIIe siècle. Il semble, au contraire, que, dans les vingt années qui ont précédé la Révolution, des efforts sérieux aient été tentés pour développer les ressources agricoles de la France. M. Karéiew reconnaît lui-même que les famines proviennent surtout de l'accaparement des blés; il aurait pu ajouter qu'elles ont surtout pour cause la législation qui régit le commerce des céréales; on ne saurait en douter après la lecture de l'ouvrage de M. Afanassiew.

Ce qui est vrai, c'est que les paysans sont encore très misérables au XVIIIe siècle. Leur logement, leur mobilier, leur déplorable alimentation marquent leur détresse. M. Karéiew a voulu se rendre compte aussi du taux des revenus dont ils peuvent disposer, mais, sur cette question, il est presque impossible d'arriver à des notions précises; sur les salaires des ouvriers agricoles, l'auteur ne nous apporte que des renseignements assez vagues. En tout cas, ce qui ne fait pas de doute, c'est le nombre énorme des personnes réduites à la mendicité; de là, des brigandages, des désordres qui inquiètent l'opinion publique; les cahiers des États généraux en font foi.

M. Karéiew explique très bien pourquoi la question paysanne ne fut pas nettement posée au XVIIIe siècle. Les juristes ne s'occupent nulle-

ment des questions économiques, ils étudient la législation « féodale, » mais sans concevoir qu'elle puisse être modifiée au profit des paysans; la plupart considèrent les droits seigneuriaux comme absolument justes. Les économistes s'intéressent aux modes de production, mais ne se préoccupent nullement de la question des classes sociales. Pour les physiocrates, la question paysanne se confond avec la question agronomique; dans l'intérêt de l'agriculture, il faut que tous les petits cultivateurs se transforment en manouvriers, travaillant pour les gros fermiers. Si le peuple est misérable, la faute en est, déclarent-ils, au régime prohibitif et au système fiscal; que l'on supprime les monopoles et les privilèges qui entravent les libertés économiques, et l'harmonie se rétablira entre les intérêts; l'extension de la grande culture, en accroissant la production, donnera du travail à tous les ouvriers. Bien rares sont les économistes qui, comme Necker, conçoivent qu'il y a antagonisme entre les propriétaires et les salariés. Quant aux philosophes, ils se préoccupent moins de la condition économique des paysans que de leur affranchissement juridique. Tout cet exposé des doctrines du XVIIIe siècle est vraiment excellent.

Il est très juste aussi de dire que l'ancien régime n'a tenté que des réformes partielles tout à fait insuffisantes et qui n'ont que très peu modifié la condition des paysans. Turgot eût désiré supprimer le régime domanial, mais il ne put triompher de l'opposition des privilégiés. — M. Karéiew a lu la plupart des brochures qui ont paru à la veille de la Révolution; ces brochures, écrites par des bourgeois, ne songent guère qu'à la liberté et à l'égalité politiques; il en est peu qui se préoccupent de la condition sociale des paysans. M. Karéiew a étudié aussi avec soin les cahiers des États généraux; il a bien vu que les bourgeois, qui ont rédigé les cahiers des bailliages, ont le plus souvent écarté systématiquement les vœux des paysans, mais il n'a connu que très peu de cahiers de paroisses, et c'est pourquoi on ne trouvera dans son livre qu'une description superficielle des vœux et des doléances exprimés par les paysans en 1789.

Un long chapitre est consacré à la solution de la question paysanne. Par quelle série de mesures et sous l'influence de quels événements le régime domanial a-t-il été supprimé? M. Karéiew a tenté l'étude de cette difficile question. Il a bien compris que cette révolution juridique a été imposée par une révolution populaire, toute spontanée, produit naturel de l'état social de l'ancienne France. Il montre très clairement que la Constituante n'a procédé à la réforme du régime domanial qu'avec la plus grande prudence et de mauvaise grâce; il estime non sans raison que ce sont des considérations politiques qui ont déterminé les assemblées révolutionnaires à affranchir la propriété paysanne. Mais son étude de la législation révolutionnaire manque trop souvent de précision; il n'a pas toujours aperçu le caractère véritable des réformes successives qui ont été accomplies par la Constituante, la Législative

et la Convention[1]. Il est certain aussi que la vente des biens nationaux a contribué à accroître la petite propriété paysanne; l'auteur a presque complètement négligé cette question, d'une importance capitale pour l'histoire sociale de la Révolution[2].

Pour étudier un sujet aussi vaste et aussi complexe, M. Karéiew n'a eu à sa disposition que des matériaux insuffisants; il n'a connu que trop peu de documents originaux, et, à l'époque où il a écrit son livre, il n'existait, pour ainsi dire, aucune monographie scientifique capable de faciliter sa tâche. Dans ces conditions, l'œuvre qu'il a entreprise ne pouvait être qu'incomplète; on lui saura gré cependant de l'avoir tentée. S'il n'a étudié certaines questions que d'une façon trop superficielle, il n'en est pas moins vrai que les aperçus originaux, les idées intéressantes et suggestives abondent dans son livre. Sans doute, l'histoire des classes rurales au XVIIIe siècle reste encore à écrire, mais l'ouvrage de M. Karéiew n'aura pas été inutile à la science; tous les savants qui étudient l'histoire sociale de la France le liront avec le plus grand profit.

Henri Sée.

Quellen zur Geschichte des Krieges von 1800. Mit einem Plan des Schlachtfeldes von Hohenlinden; herausgegeben von Hermann Hueffer. Leipzig, B.-G. Teubner, 1901. In-8°, 190 pages. Prix : 6 fr.

L'illustre professeur à l'Université de Bonn, que l'Institut de France a récemment admis comme membre associé étranger, poursuit avec régularité la publication copieuse de ses « Documents pour l'histoire des guerres de la Révolution française. » Le tome Ier a été consacré, on se le rappelle, à la campagne de 1799; la première livraison du tome second, dont nous avons rendu compte, concernait exclusivement la bataille de Marengo. La seconde livraison de ce tome traite des opérations de Moreau en Allemagne et de la bataille de Hohenlinden. C'est à la fois le complément du deuxième volume et la conclusion de la première partie de l'ouvrage spécialisée aux campagnes de 1799 et 1800. Toutefois, avant d'aborder la campagne de Bavière, l'auteur, toujours scrupuleux, tient à rectifier ou à compléter ses documents sur la grande journée de Marengo et l'armistice qui l'a suivie, et surtout à produire les pièces relatives au siège de Gênes, notamment celles qui concernent les négociations de Masséna en vue de la reddition de la place,

1. Sur cette question, il faut lire l'excellent ouvrage de M. Sagnac, *De la législation civile de la Révolution française.*

2. M. Karéiew donne en appendice un certain nombre de documents, extraits des Archives nationales (séries B III, BA IV, D XIV); on peut regretter qu'il ait omis d'indiquer la date de quelques-uns de ces textes.

ainsi que sa capitulation signée le 4 juin 1800. On y lira, entre autres pièces intéressantes, le plan d'attaque de Mélas pour la bataille du 14 juin, une relation anonyme de Marengo qui, aux faits déjà connus, ajoute une liste détaillée des pertes éprouvées au cours de cette bataille, et le texte même de la convention signée, le 15 juin, entre Berthier et Mélas à Alexandrie, et les articles additionnels concertés entre le même Berthier et le comte Joseph de Saint-Julien le 21 juin à Milan. Une lettre en français d'un inconnu que M. Hüffer attribue avec toute vraisemblance au futur maréchal Radetzky, alors officier à l'état-major de Mélas, contient de nouvelles et curieuses particularités sur la bataille de Marengo, sur les fautes du général Elsnitz et l'importance de la démonstration de Suchet sur Acqui au point de vue des subsistances pour l'armée autrichienne qui, par ce fait, était menacée de manquer de vivres, même au cas où elle eût été victorieuse. On n'est pas plus sévère que l'auteur de cette lettre pour le chef d'état-major de Mélas, le général Zach, qui, selon lui, se serait fait capturer à dessein et serait la cause de tous les désastres subis par l'Autriche. Zach, d'après cet écrivain, n'aurait été qu'un pédant, un intriguant, un égoïste et un fourbe; ce serait lui qui, dit-il, « nous a absolument perdus ».

Les manœuvres préliminaires d'Hohenlinden et la bataille sont excellemment exposées en un résumé de vingt pages d'après les documents des archives de Vienne, d'après Ditfurth et les récits bavarois du général von Heilmann et de Schleifer, comme d'après les narrateurs français; suivant sa méthode, l'auteur y a joint les dépêches échangées entre les généraux, qu'il a extraites des archives autrichiennes, si riches et si libéralement ouvertes.

Un appendice est consacré à la prise du château de Bard, cette bicoque qui faillit faire avorter le plan du premier consul par son imprévue résistance. Dans un autre appendice, l'auteur examine les divers travaux récents ou anciens sur la campagne de Marengo, ce qui lui permet de rendre hommage aux *Mémoires* du général de Crossard, émigré français, alors au service de l'Autriche, ainsi que de faire sommairement justice de l'œuvre si superficielle de Gachot.

Le volume se termine, suivant l'excellente habitude de l'éminent professeur Hüffer, par un minutieux répertoire des noms cités dans l'ouvrage, élaboré par le Dr Karl Hölscher, avec un soin et une exactitude[1] fort louables, et qui sera fréquemment et utilement consulté.

Félix Bouvier.

1. Dans cette longue énumération, je ne relève guère qu'une erreur grave : Vreval, *au lieu de :* Préval (p. 588); les autres, telles que Baragu*ay*, *au lieu de :* Baragu*ey* (p. 570); Desaix de Voygoux, *au lieu de :* Veygoux (p. 573); Dessolle*s*, *au lieu de :* Dessolle; Dufour, commandant d'armée, *au lieu de :* commandant d'armes (p. 573), etc., se rectifient d'elles-mêmes, et sont fort excusables, surtout chez un étranger.

H. Hueffer. **Alfred von Reumont**. Cologne, Boisserée. In-8°, 241 pages.

M. A. de Reumont, fils d'un médecin distingué d'Aix-la-Chapelle, et destiné, par son père, à la médecine, se trouva, par des circonstances tout accidentelles, jeté dans la vie diplomatique, et une vocation irrésistible lui fit consacrer à la science historique la plus grande partie de sa vie. Sa carrière diplomatique d'ailleurs, qui le fixa en Italie de 1830 à 1843, puis de 1847 à 1861, d'abord comme secrétaire de légation à Florence et à Rome, puis comme ministre résident à Florence, servit puissamment à sa carrière scientifique, en le mettant en relation avec une foule d'hommes éminents, Ranke, Bunsen, Gino Capponi, et en lui permettant de connaître comme témoin ou d'étudier en érudit les événements ou les documents qui devaient servir de matières à ses principaux ouvrages (d'une part les *Rœmische Briefe von einem Florentiner*, 4 vol., *Beitræge zur Italienischen Geschichte*, 6 vol., *Pro Romano Pontifice*, *Gino Capponi*, *Charakterbilder aus der neueren Geschichte Italiens*; de l'autre *Papst Clemens XIV*, *Die Carafa von Maddaloni*, 2 vol., *Die Jugend Katerina's de' Medici*, *Die Græfin v. Albany*, *Geschichte der Stadt Rom*, 3 vol., *Lorenzo de' Medici*, 2 vol., *Geschichte Toscana's seit dem Ende des florentinischen Freistaates*, 2 vol., *Vittoria Colonna*). Reumont avait espéré après 1861 obtenir la légation de Rome comme juste récompense de ses brillants services diplomatiques. La Prusse pensa qu'un fervent catholique se trouverait à Rome dans une situation trop délicate à un moment où toutes les sympathies de son gouvernement se portaient vers le nouveau royaume d'Italie. Reumont en fut profondément ulcéré, mais il dut à cette retraite forcée de la vie politique la possibilité de composer les deux grands ouvrages sur Rome et la Toscane qui ont fait le plus pour sa réputation. Pour nous, nous leur préférons ses ouvrages biographiques ou d'histoire contemporaine, en particulier son livre sur Frédéric-Guillaume IV, dont il avait été l'ami fidèle : *Aus Kœnig Friedrich Wilhelms IV gesunden und kranken Tagen*. M. Hueffer, qui a été lié avec Reumont d'une amitié d'autant plus étroite qu'ils étaient unis par la communauté des opinions religieuses en même temps que par celle des goûts intellectuels, a consacré à son ami un essai biographique des plus attachants. La première partie est formée par des souvenirs de jeunesse, un commencement d'autobiographie de Reumont lui-même, surtout intéressante par le tableau d'Aix-la-Chapelle sous l'Empire et pendant les premières années de l'annexion à la Prusse. Viennent ensuite cinquante pages sur la vie diplomatique de Reumont, suivies de ses relations avec H. von Thile, qu'il avait connu à Rome et qui eut, comme sous-secrétaire d'État, la mission pénible de lui expliquer les raisons qui empêchèrent Bismarck de le nommer ambassadeur auprès du Saint-Siège. Leur amitié n'en fut pas troublée; les lettres de Thile publiées par Hueffer sont remarquables et font déplorer que Reumont ait cru devoir détruire toute sa correspondance.

Les rapports de Reumont avec Ranke, auxquels Hueffer consacre ensuite un chapitre, sont tout à fait insignifiants; mais on lira avec un très grand intérêt, dans le dernier chapitre : *Alfred von Reumont in seinen Beziehungen zum Kaiserhause,* les admirables lettres écrites à Reumont pendant la crise de 1866 et pendant la crise des lois de Mai par la veuve de Frédéric-Guillaume IV, la reine Élisabeth, qui voyait avec douleur le bouleversement de la vieille Allemagne et le déchaînement des luttes religieuses.

G. Monod.

A History of the Colonization of Africa by alien Races, par Sir Harry H. Johnston (*Cambridge historical Series*). Cambridge, at the University Press, 1899. In-8°, xiii-319 pages, cartes.

Le livre que M. Harry H. Johnston, consul d'Angleterre à Tunis, a publié dans la *Cambridge Historical Series* sur l'histoire de la colonisation de l'Afrique par les races étrangères, présente à différents points de vue un très vif intérêt. Peu de sujets sont, en eux-mêmes, d'une plus grande actualité; et, cependant, il n'existait pas encore, en Angleterre, au moment où a paru cet ouvrage, un bon précis en un seul volume qui en fît connaître les grandes lignes. A cet intérêt d'ordre absolument général s'en ajoute un autre pour le lecteur français : comment un Anglais, — et un Anglais qui a voyagé en Afrique, qui a travaillé à en coloniser certaines parties avant de devenir historien, — apprécie-t-il les événements contemporains et l'œuvre coloniale des différentes nations européennes dans le continent noir?

Au point de vue purement historique, le plan adopté par M. H. H. Johnston ne nous a pas semblé le meilleur. Après un chapitre d'introduction relatif aux envahisseurs méditerranéens, malais et musulmans de l'Afrique, l'auteur étudie l'œuvre des différents peuples européens qui s'y sont successivement taillé des colonies : Portugais, Espagnols, Hollandais, Anglais, Français, Belges, Italiens et Allemands. Il consacre tantôt un, tantôt plusieurs chapitres à chacun de ces peuples, en remontant chaque fois jusqu'aux débuts de son intervention en Afrique, pour en retracer ensuite rapidement les vicissitudes jusqu'à notre époque. Mais comme un certain nombre de faits très importants demeureraient ainsi en dehors de son exposé, M. Johnston a eu soin de rédiger des chapitres particuliers sur la traite des nègres (ch. v), l'évangélisation (ch. viii) et l'exploration (ch. x) de l'Afrique. N'eût-il pas mieux valu, au lieu d'un plan semblable, — assez confus, et entraînant de nombreux rappels des mêmes faits envisagés à des points de vue différents, — montrer la conquête graduelle du continent africain par la civilisation européenne? Lente d'abord, et ne s'écartant pour ainsi dire pas, jusqu'au début du xixe siècle, des rivages où les négriers venaient chercher les esclaves, la colonisation africaine a suivi depuis près de

cent ans, avec une rapidité de plus en plus grande, les voies que lui traçaient des explorateurs et des missionnaires de toute nationalité et de toute confession; actuellement, elle pénètre en plein cœur du continent noir. Comment elle en est arrivée là, voilà ce qu'il eût été intéressant de montrer; il eût été aussi très intéressant de déterminer les différentes étapes du chemin parcouru. Sans doute, un pareil cadre eût été beaucoup plus difficile à remplir; peut-être aussi eût-il été moins favorable à une exaltation continuelle de l'Angleterre; il eût été, dans tous les cas, beaucoup plus rigoureusement historique.

Si le plan adopté par M. Johnston laisse à désirer, du moins faut-il reconnaître que les détails du sujet sont généralement, — abstraction faite d'une seule exception, très importante il est vrai, — assez exactement présentés. Toutefois, il n'est pas impossible de relever certaines erreurs, certaines omissions, certaines imprécisions, parfois même quelques contradictions dans le texte de notre auteur. C'est ainsi que M. Johnston ne sait pas exactement qui a découvert les îles Canaries; tantôt il en attribue l'honneur aux Génois et aux Normands simultanément (p. 33, n. 1), tantôt au Normand Jean de Béthencourt seul (p. 63, 122 et 291), jamais aux Italiens engagés au service du Portugal; c'est ainsi encore que Jean de Béthencourt est dit (n. 1 de la p. 33) être au service du Portugal, — il aurait fallu dire de l'Espagne. — Un peu plus loin, M. Johnston déclare que les Anglais ont été les premiers à marcher sur les traces des Portugais et à tirer un parti commercial de leurs découvertes (p. 66; cf. p. 103). Un aveu échappé à l'auteur (p. 122-123), et corroboré par des publications récentes telles que le travail de M. de la Roncière sur les *Navigations françaises au XVe siècle*[1], montre que c'est là une erreur; en réalité, malgré les malheurs de la guerre de Cent ans, les Français ont fréquenté, dès le règne de Louis XI, certains points de l'Afrique occidentale, comme les îles du Cap-Vert. — Nous ne savons sur quels textes s'appuie M. Johnston pour dire que les Français avaient, avant l'année 1666, l'habitude de relâcher à la baie de Saldanha (p. 69); si Flacourt s'y est arrêté deux fois, en se rendant à Madagascar et en revenant dans sa patrie, bien d'autres navigateurs français de la même époque n'ont pas fait comme lui, les journaux de bord qui subsistent encore sont là pour le prouver. — Sur les débuts de l'occupation française de l'Ile-de-France au XVIIIe siècle (p. 69), l'auteur aurait pu être plus précis; il aurait pu également, et même dû, un peu plus loin (p. 112), parler des négriers français qui fréquentaient à Lagos et aux bouches du Niger sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, rappeler (p. 129) que des relations plus ou moins tendues existèrent dès cette époque entre la France et le Dahomey, dire (p. 125) que le funeste traité de Paris de 1763 nous laissa Gorée. — On peut encore reprocher à M. Johnston d'ignorer que Brüe est retourné au Sénégal en 1715 (p. 124),

1. *Bull. de géogr. hist. et descr.*, 1895; cf. le t. II de l'*Hist. de la marine française*, du même auteur.

de dater de l'année 1506, et non de 1500, la découverte de Madagascar par les Portugais (p. 262; cf. p. 291), de nommer de manière inexacte la Compagnie française des Indes orientales de 1642 (p. 262; cf. p. 292), de faire de Fort-Dauphin le premier établissement français à Madagascar, alors que le fort Saint-Pierre a existé auparavant (p. 263), de croire que nous ne nous sommes établis à l'île Bourbon qu'en 1764[1] (p. 293), etc. — Ce sont là, pour notre auteur, des faits sans importance, on le sent bien en lisant l'*Histoire de la colonisation de l'Afrique;* la conquête et la mise en valeur de ce continent, au XIXe siècle, voilà, en réalité, ce qui présente seul un véritable intérêt pour l'homme d'action qu'est avant tout M. Johnston.

Mais par le fait même que M. Johnston n'est historien qu'occasionnellement, à la requête de M. G. W. Prothero, et demeure avant tout homme d'action, son *Histoire de la colonisation de l'Afrique* prend, dès qu'il est question des événements contemporains, des allures combatives et devient, malgré tous les efforts de l'auteur pour demeurer impartial, un véritable livre de polémique, tendant le plus souvent à l'exaltation de l'Angleterre aux dépens des autres nations colonisatrices. Nous en avons déjà noté plus haut un curieux indice; il nous sera facile de multiplier les exemples. Toutes les fois qu'un traité arbitral est venu, sur un point quelconque du continent noir, arrêter les progrès de l'Angleterre, c'est que l'arbitre était systématiquement hostile à ce pays (voy. p. 45[2] et 57); dans la lutte entre le Portugal et l'Angleterre dans l'Afrique australe, tous les droits sont du côté britannique (p. 59), et c'est pour le plus grand bénéfice des Pays-Bas que la colonie du Cap leur a été définitivement enlevée en 1815 (p. 80). Quant au récit de l'équipée de Jameson, il est fait d'une manière très embarrassée, très caractéristique (p. 89-90); M. Johnston ne semble nullement comprendre l'odieux de cette agression en pleine paix et paraît en regretter l'insuccès. Comment d'ailleurs s'en étonner, puisque M. Johnston considère M. Cecil Rhodes et M. Taubman Goldie comme des grands hommes[3]! (p. 117).

Aussi l'œuvre de tous les adversaires de l'Angleterre est-elle jugée avec une sévérité excessive et même avec injustice. M. Johnston, qui admet comme authentiques et indiscutables les prétendus droits protecteurs de sa patrie sur les pays haoussas (p. 119), se montre très hostile au regretté Mizon (p. 119), au cardinal Lavigerie (p. 151) et aux Pères Blancs (p. 151-152), qu'il accuse de faire uniquement œuvre politique, tandis que les missionnaires anglais se bornent à faire œuvre

1. « 1721, the French occupy the Island of Mauritius (Bourbon or « Réu- « nion » not being occupied until 1764 »). — On sait que l'occupation définitive et permanente de Bourbon date de l'année 1665.

2. « The matter was submitted to arbitration, and the verdict — of course — was given against England. »

3. « A Captain George Goldie Taubman ... *like an analogous great man in South Africa.* »

évangélique. Ailleurs, notre auteur déclare qu'il est nécessaire pour ses compatriotes de demeurer en Égypte[1] (p. 233), il blâme l'enthousiasme des Français pour Ménélik (p. 247), expose à sa manière l'affaire Shaw à Madagascar (p. 273-274) et applique de façon très curieuse[2] à notre pays et aux Hovas la fable du loup et de l'agneau (p. 272); ne pourrions-nous pas, beaucoup plus justement, appliquer cette fable aux relations récentes de l'Angleterre avec les Boers du Transvaal?

Ces indications suffisent pour montrer dans quel esprit particulier est fait le livre de M. Johnston; il serait toutefois injuste de ne pas reconnaître que cet historien n'a pas fait partout œuvre de polémiste et qu'il a rendu pleine justice ici à Faidherbe (p. 126), là à Lacase (p. 263), ailleurs à des voyageurs français tels que Levaillant, d'Abbadie, Henri Duveyrier (p. 201, 208, 212), ailleurs encore à la manière d'agir de M. René Millet (p. VI et 141), à l'œuvre de la Société française des Missions évangéliques (p. 154), à la colonisation allemande en Afrique (p. 257-259) et à la parfaite correction dont les Allemands ont toujours fait preuve dans leurs rapports coloniaux avec les autres puissances (p. 253). Notons également que M. Johnston a écrit d'excellentes pages sur la fusion des races en Algérie (p. 137-138), sur l'œuvre du protectorat français en Tunisie (p. 141), etc. Pour toutes ces raisons, il faut beaucoup pardonner à notre auteur. Il faut même le remercier d'avoir écrit son livre, pour le précieux aveu qu'il a laissé échapper à la p. 237, en jugeant un voyageur et un administrateur anglais de mérite, Joseph Thomson, que Sir John Kirk avait fait charger par le sultan de Zanzibar de mettre en valeur les territoires arrosés par la Rovouma; ainsi, écrit M. Johnston, eût pu être prévenue toute future intervention de l'Allemagne dans ces contrées, « mais M. Joseph Thomson était un esprit trop terre à terre, trop à courtes vues, peut-être trop méticuleusement honnête[3]. »

Deux appendices, l'un chronologique (nous avons signalé plus haut les dates erronées que nous y avons relevées), l'autre bibliographique (il y manque le titre de l'*Afrique nécrologique* d'Henri Duveyrier, publiée en décembre 1874 dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, et celui des *Grandes Compagnies de commerce* de Bonnassieux), terminent l'*Histoire de la colonisation de l'Afrique*. D'autre part, huit excellentes cartes dressées par l'auteur et par M. J. G. Bartholomew accompagnent cet ouvrage que, malgré ses défauts, et à cause même de ses imperfections, il faut lire soigneusement, car il fait admirablement comprendre l'état d'esprit des impérialistes de l'école de M. Joseph Chamberlain.

Henri FROIDEVAUX.

1. « We have probably now attained all the control in Egypt *which is strictly necessary to the interest we feel in that country* as the halfway-house to India. »

2. « We know in the fable that the lamb's arguments availed but little with the wolf. »

3. « Mr. Joseph Thomson was too literal and shortsighted — *perhaps too tiresomely honest.* »

Report of the historical manuscripts Commission of the American historical Association, par J. Fr. Jameson, Talcott Williams, Ired. J. Turner et W. P. Trent. Washington, Government printing office, 1897. In-8° (p. 463 à 1197 du rapport de l'*Amer. histor. assoc.* pour 1896).

La « Commission des manuscrits historiques » avait été chargée par l'Association historique américaine d'étudier la question de la publication des manuscrits relatifs à l'histoire d'Amérique, surtout de ceux qui sont possédés par des particuliers. Elle a publié à la fois son rapport, — une bibliographie des dépôts de manuscrits, — et cinq séries de documents inédits privés, choisis parmi les plus intéressants.

Le rapport expose les principes de la commission d'une façon qui donne une haute idée de l'intelligence et de l'esprit pratique de ses membres : laisser aux sociétés historiques et aux établissements d'archives le soin de publier les documents conservés dans les dépôts publics, concentrer ses efforts sur les papiers entre les mains des particuliers qui courent plus de risques d'être détruits ou dispersés, les publier *in extenso* (car des regestes risqueraient de n'être pas longtemps utilisables, dans un pays où les papiers changent souvent de propriétaires), publier une liste des guides imprimés qui peuvent aider les travailleurs à s'orienter dans les dépôts de documents inédits américains. La commission a demandé par une circulaire envoyée à tous les membres des grandes sociétés historiques et à tous les possesseurs de collections de manuscrits quels sont à leur connaissance les documents inédits de quelque valeur historique; par une autre circulaire à tous les directeurs des bibliothèques, elle demande l'indication des documents inédits confiés à leur garde[1].

La bibliographie, rédigée sous la direction de M. Burnett, est faite en vue de la pratique; elle se divise en deux parties : dépôts publics nationaux et des États; dépôts locaux (des municipalités, sociétés, particuliers). Elle donne (en 29 pages) la liste non seulement des catalogues, mais des études parues sur chaque dépôt des États-Unis et du Canada. Est-il besoin de faire ressortir le service rendu à tous ceux qui s'occupent d'histoire d'Amérique?

Les cinq séries de documents inédits publiées à la fin de ce rapport ont été choisies à dessein « courtes, mais typiques; » elles sont prises chacune dans un des différents pays où se trouvent des papiers intéressants pour l'histoire américaine. Chacune est précédée d'une excellente notice biographique.

1° Soixante-une lettres de Phineas Bond, consul anglais à Philadelphie, à son gouvernement, de 1787 à 1789, représentant les documents d'Angleterre (elles ont été tirées du Foreign Office). Elles contiennent

1. Le résultat de cette enquête (pour laquelle on avait réuni déjà 200 réponses) n'était pas encore assez complet pour être publié.

surtout des renseignements sur l'état économique du pays au moment de la formation de l'Union et sur les relations de commerce et les conflits avec la Grande-Bretagne. C'est un document considérable pour l'histoire économique des États-Unis.

2° Les quatre lettres du duc de Mirepoix en 1756, — qui constituent la partie canadienne de la collection, — ont été écrites par un anonyme anglais subalterne, peut-être un Irlandais, qui signe « filius Gallicae, » et interceptées par les Anglais. Elles sont publiées d'après une copie de l'original du Record Office (copie conservée dans les archives du Canada) et accompagnées d'une vingtaine de lettres de personnages anglais qui étaient jointes au dossier. Leur intérêt historique se réduit à faire entrevoir les informations secrètes au service du gouvernement français.

3° Beaucoup plus importante est la publication des cinquante-sept lettres de Stephen Higginson, de 1783 à 1804, qui représente les États du Nord. Higginson y donne des détails instructifs sur la vie politique du Massachusetts dans la période décisive du conflit entre fédéralistes et républicains et sur les sentiments du pays envers la Révolution française. Lui-même était ardent fédéraliste et anti-français. L'éditeur, M. Jameson, a fait précéder le texte d'un catalogue des lettres de Higginson déjà publiées.

4° De toutes ces séries, la plus instructive à mon avis est celle des extraits du Journal d'Edward Hooker (1805 à 1808), qui représente les documents des États du Sud. Écrit par un jeune homme de vingt ans venu dans la Caroline du Sud, ce journal n'apporte peut-être pas de grande lumière pour l'histoire de la Caroline, mais il donne un tableau très vivant de la vie politique dans le plus typique des États du Sud avant la naissance de l'opposition esclavagiste.

5° La dernière série est la correspondance du plénipotentiaire français aux États-Unis Genet et de l'Américain Rogers Clark en 1793 et 1794; elle donne tout le détail de l'entreprise préparée par Genet pour rétablir la domination française en Louisiane. Elle est précédée d'un catalogue chronologique de tous les documents sur l'histoire de cette tentative de 1792 à 1812. Les soixante-quatorze pièces publiées ici sont tirées de la collection Draper.

Cette publication montre cette combinaison d'esprit scientifique et d'intelligence pratique qui est fréquente dans la nouvelle génération des historiens américains.

Ch. Seignobos.

S. E. Sparling. **Municipal history and present organisation of the city of Chicago.** Madison, 1898. In-8°, 184 pages. (Thèse de doctorat de science politique. *Bulletin of the University of Wisconsin.*)

L'histoire de l'organisation municipale de Chicago est assurément un

très beau sujet de thèse et peut donner lieu à une monographie importante. « L'état peu satisfaisant, dit avec raison l'auteur, des connaissances sur les villes américaines est dû surtout au fait que l'étude attentive des sources du gouvernement municipal a été restreinte à un très petit nombre de villes et à un nombre encore plus petit de systèmes d'État. Ce ne sera pas avant que la période monographique d'investigation ait produit ses résultats lents et pénibles que l'étude du gouvernement municipal pourra être établie sur une base ferme et sûre pour la généralisation. » Partant de cette idée très juste, l'auteur a dépouillé la masse des documents officiels, lois, codes, arrêts de justice, dont il donne une liste chronologique dans sa bibliographie (sous le titre un peu trop général de *primary sources*); il a lu les traités, articles, adresses, monographies (qu'il appelle indistinctement *secondary sources*). Et il a essayé de trier les faits principaux et de les classer dans un cadre assez judicieux d'ailleurs. 1re partie (historique) : législation municipale primitive de l'Illinois; Chicago sous le régime de la municipalité de village (charte de 1837), période de « différenciation législative et exécutive » (charte de 1851), dernière période de législation spéciale jusqu'en 1872. — 2e partie (description) : réorganisation sous le régime de la loi de 1872; le conseil, le maire et ses fonctions. Services administratifs, finances, travaux publics, police et enseignement, parcs, hygiène et drainage, reconstruction du Chicago municipal.

On pourrait croire qu'il s'agit ici d'une histoire et d'une description des institutions municipales de Chicago. Mais M. Sparling, comme s'il avait tenu à justifier son titre d'assistant en science politique, a mis dans son travail beaucoup de sociologie et peu de faits historiques. Il y est parlé d'évolution, de différenciation, de changements spasmodiques, de régressions à des formes primitives, de division du travail, de germe basique (*basal germ*), de facteur aldermanique, de facteur vital, de commencement organique, de reconnaissance organique propre, de dynamique de la société moderne, etc. Les aphorismes de philosophie politique y sont nombreux et pas toujours incontestables. Tout cet appareil rend la lecture pénible et parfois obscure[1].

Et les faits qui nagent dans cet océan de formules, quand on est parvenu à les en tirer, ne sont pas en nombre suffisant pour faire connaître l'histoire de Chicago.

L'auteur paraît être à ses débuts dans le travail historique; il a peut-être besoin d'être averti qu'une monographie est utile non par les réflexions et les formules, mais par les renseignements précis qu'elle donne; celle-ci ne rendra pas des services proportionnés à la peine qu'elle a dû coûter.

Ch. Seignobos.

1. P. 57. « The physiography of the city was an unmistakable factor in detecting the stucture of certains departements and this led to the development of a localism often bitter... »

E. Louisa Lord. **Industrial experiments in the British colonies of North America.** Baltimore, Johns Hopkins, 1898. x-154 pages. (Johns Hopkins University studies, extra volume XVII.)

Cette monographie, composée de renseignements tirés soit des documents inédits du *Board of Trade*, conservés au Record Office de Londres, soit des brochures et traités imprimés au XVIIIe siècle, raconte l'histoire des tentatives faites par le gouvernement anglais entre 1694 et 1730 pour établir dans les colonies de l'Amérique du Nord les espèces d'industries considérées comme les plus avantageuses à la métropole.

Il s'agit ici presque exclusivement des colonies de New-England, que les Anglais auraient voulu contraindre à produire les articles nécessaires aux constructions navales, bois, chanvre, goudron. Au lieu de se fournir dans les pays scandinaves, où il fallait payer en argent, l'Angleterre se serait procuré les matières premières de son industrie navale en échange de ses produits manufacturés consommés par ses colons. Elle eût ainsi, en conformité avec la théorie mercantile dominante alors, utilisé ses colonies pour améliorer en sa faveur la balance du commerce.

Le *Board of Trade*, presque aussitôt après sa fondation, envoya ses commissaires étudier la question sur les lieux (1697-1698). Une demande de créer une compagnie à charte, combattue par les marchands du Massachusetts, fut repoussée par le *Board of Trade*, par crainte des spéculations et des monopoles. Une tentative du gouverneur de New-York de transporter 3,000 réfugiés du Palatinat pour créer dans sa colonie les industries désirées (1710) avorta complètement. Le gouvernement essaya, par des primes et des exemptions de droits sur les matières premières, d'engager les particuliers à importer des bois (1715), à cultiver le chanvre, à produire du goudron. La tentative réussit assez bien pour le goudron, échoua pour le chanvre. Le commerce du bois de construction fut entravé par les conflits entre les colons et les nouveaux fonctionnaires anglais chargés de la conservation des forêts. Le gouvernement anglais prétendait réserver les meilleurs mâts pour la marine royale, l'Assemblée de Massachusetts les réclamait au nom des propriétaires. Les fonctionnaires anglais ne purent venir à bout des entrepreneurs, soutenus par toute la population; le jury refusait de rendre des verdicts contre les contrevenants.

Quant à la tentative de réserver aux produits de l'industrie anglaise le monopole du marché américain, elle se heurta à l'impossibilité où se trouvaient les colons de se procurer le numéraire pour solder leurs achats. N'étant pas arrivés à cette époque à produire assez de matières premières pour mettre en équilibre la balance de leur commerce avec l'Angleterre, ils furent amenés à vendre des vivres aux colonies étrangères des Antilles et à créer des industries locales. Le gouvernement prétendit leur interdire l'un et l'autre. Il se produisit dans les colonies

de New-England une crise de pénurie de numéraire et de papier-monnaie déprécié, qui alla s'aggravant jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

L'étude est suivie : 1° d'un tableau des prix des matériaux de construction navale de 1692 à 1704 ; 2° d'un tableau des importations comparées en provenance de Suède, du reste de l'Europe et des colonies, de 1700 à 1718 ; 3° d'une bibliographie par ordre alphabétique sans indications critiques. C'est un utile recueil de renseignements précis disposés d'une façon commode.

Ch. SEIGNOBOS.

K. LAMPRECHT und R. KÖTZSCHKE. **Ueber historische Grundkarten.** A : *Zur Organisation der Grundkartenforschung* von Karl Lamprecht. B : *Die Technik der Grundkarteneinzeichnung* von Rudolf Kötzschke. (Sonderabdruck aus *Deutsche Geschichtsblätter*... Heft 2, nov. 1899, und Heft 5, feb. 1900.)

G. SEELIGER. **Die historischen Grundkarten.** Kritische Betrachtungen. (Sonderabdruck aus der Beilage zur *Allgemeinen Zeitung*, n° 52 und 53 vom 3 und 5 März 1900.)

Les lecteurs de la *Revue historique* ont été mis au courant de la campagne qui se poursuit en Allemagne en faveur des *Grundkarten*, c'est-à-dire des fonds de cartes, des canevas à grande échelle (1/100 000) indiquant l'hydrographie, les limites politiques, même celles des communes, les noms, etc..., et permettant d'y inscrire soit des données historiques soit des phénomènes d'ordre statistique ou social. Voici encore deux brochures traitant de la même question. La première est un nouvel exposé de l'usage qu'on peut faire de ces cartes et de leur état d'avancement en Allemagne, mais elle contient aussi, dans une seconde partie due à M. Kötzschke, un système de représentations destiné à figurer sur ces fonds de cartes toutes sortes d'indications. Il y en a de fort différentes : les unes sont d'intérêt archéologique (stations préhistoriques, gallo-romaines, etc...), d'autres d'intérêt historique (anciennes limites politiques, ecclésiastiques, etc...), d'autres encore se rapportent à des phénomènes sociaux (composition de la population d'un domaine, nombre d'hommes libres, de serfs...). Comme il est probable qu'on n'aura jamais à figurer sur une carte des faits d'ordre aussi différent, on ne voit pas bien quelle utilité il peut y avoir à arrêter un système de signes qui finissent, vu leur nombre, par être des plus compliqués. D'autre part, si une carte n'est pas lisible du premier coup, ce n'est plus une carte, autant vaut s'en tenir au texte. Ce n'est pas parce qu'on aura localisé sur une feuille de papier le domaine dont on étudie la population qu'on sera beaucoup mieux informé.

Le second travail, dû à M. Seeliger, est beaucoup plus intéressant. L'auteur ne cède pas à l'engouement général en faveur des *Grundkar-*

ten. Il fait observer, avec preuves à l'appui, qu'il est illusoire de se servir par exemple des limites actuelles de communes pour dresser des cartes statistiques s'appliquant à des époques qui peuvent être fort lointaines. Il y a eu de nombreux changements dans ces limites, comme il y en a eu dans les domaines. C'est fausser les idées que de prétendre les traduire avec une précision toute factice. Les cours d'eau eux-mêmes se sont souvent déplacés; en somme, nos cartes actuelles ne donnent pas, surtout en tant que cartes politiques et administratives, une idée exacte de l'état ancien. Une autre critique très juste est celle-ci, qu'en effaçant de la carte, pour ne pas la compliquer, les indications relatives au relief, on s'expose à ne plus se rendre compte des raisons qui ont pu influer sur tel ou tel phénomène, qui rendent compte souvent des noms. La conclusion de M. Seeliger est que ces cartes peuvent être utiles comme canevas pour figurer des faits actuels, mais qu'elles n'ont pas grande utilité pour les travaux historiques. Il dit avec raison qu'on ne doit jamais étudier la géographie historique sans avoir sous les yeux des cartes à grande échelle, offrant l'image la plus exacte possible du terrain. Nous avions déjà fait à peu près la même critique. C'est l'évidence même, quand on veut se rendre compte d'un phénomène d'ordre géographique, au moins pour une part, de ne pas commencer par l'étudier en dehors des conditions géographiques. Une carte qui n'indique que les rivières et les limites politiques n'est pas une véritable carte.

L. Gallois.

Julien, domestique de M. de Chateaubriand. **Itinéraire de Paris à Jérusalem**, édité avec une introduction et des notes par Édouard Champion. Paris, Honoré Champion, 1904. In-12.

C'est un véritable document historique et des plus curieux qu'édite M. E. Champion. L'*Itinéraire* de Julien, c'est la prose et la vérité historique à côté de l'*Itinéraire* de son maître, œuvre de littérature poétique. Écrire donne trop de peine à Julien pour qu'il s'amuse à nous en conter. Son journal de route nous est utile d'abord à cause de la chronologie qu'il observe avec bien plus de rigueur que son maître. Ensuite, il est précieux doublement : par tout ce qu'il raconte et qu'omet Chateaubriand, par toutes les contradictions que nous trouvons entre les deux textes. Il est évident que le maître et le domestique ne voyaient pas les choses de même façon. Chateaubriand s'intéresse aux paysages exotiques, tandis que Julien s'occupe soigneusement de noter les endroits où l'on mange bien, où l'on dort dans des lits confortables. Mais il ne faut pas exagérer ce prosaïsme de Julien. Son éditeur, tout en lui rendant justice, n'a pas assez insisté sur son sens très réel du pittoresque; il a remarqué l'alignement remarquable des maisons de Turin; et, en Orient, si la campagne l'intéresse peu, il ne manque

jamais, en arrivant dans une ville, de la décrire, de noter comment les maisons sont construites, leur aspect extérieur et leur disposition intérieure. Sa description de Smyrne est fort curieuse; elle ne manque ni de vivacité ni de couleur.

Quant aux contradictions qui existent entre son récit et celui de son maître, elles sont très intéressantes et atteignent parfois au plus haut comique. Esprit positif et ne sacrifiant pas à l'imagination, il voit les dangers sans se les exagérer. Au lieu de prêter à de poétiques et émouvantes descriptions comme chez son maître, la tempête du départ est ainsi qualifiée par lui : « Le danger est plus effrayant par l'idée qu'on se forme que d'y être exposé » (*sic*). Chateaubriand déplorait ce genre d'esprit et finit par s'exaspérer de ce calme si opposé aux beaux « effets » qu'il cherchait. Partout il voit des brigands qui veulent le dépouiller et le tuer; voilà de quoi corser son récit; mais Julien nous explique que ces brigands ne sont guère redoutables, tandis que son maître nous raconte des combats héroïques (voir p. 84 et note). La plus amusante de toutes leurs contradictions se trouve dans leurs récits du passage de Constantinople en Terre sainte. Chateaubriand, à l'idée d'arriver en Terre sainte, se laisse aller à un lyrisme débordant : « Sur le vaisseau on entendait de tous côtés le son des mandolines, des violons et des lyres (!?), on chantait, on dansait, on riait. Tout le monde était dans la joie. On me disait : Jérusalem! en me montrant le midi, et je répondais : Jérusalem! » M. de Chateaubriand rédigea son *Itinéraire* quatre ans après avoir fait son voyage. Ses souvenirs sont effacés, transformés; on s'en aperçoit quand, en regard de ce texte, on lit la page de Julien, certainement beaucoup plus vraie. Il parle des « désagréments et des malpropretés qui existaient dans le bâtiment, » du « mauvais temps qui rendait les femmes et les enfants malades, vomissant partout, donnant une odeur infecte » au point de forcer le maître et le valet à quitter leur chambre pour coucher sur le pont!

Comme on le voit, il est indispensable, si l'on veut bien savourer l'*Itinéraire* de Chateaubriand, de lire en même temps son commentaire : l'*Itinéraire historique* de Julien.

Bernard Monod.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

---

1. — **Revue des Études historiques.** 1904, mai-juin. — Léon Mirot. La France et le Grand Schisme d'Occident; fin. — L.-G. Pélissier. Un voyage de Pont-Saint-Esprit à Paris en 1658 (itinéraire et notes de voyage prises par un anonyme qui était peut-être un ecclésiastique); fin en juillet-août. = Juillet-août. Amédée Britsch. Philippe-Égalité avant la Révolution; 1er article. — J. Depoin. Questions mérovingiennes et carolingiennes (1° précisions chronologiques sur les règnes de plusieurs mérovingiens; 2° de l'emploi du prénom d'Arnoul aux IXe et Xe siècles; ce prénom a été réservé, sous les Carolingiens, aux enfants nés d'unions irrégulières ou descendant, par les femmes, du fondateur de la dynastie).

2. — **Revue des Questions historiques.** Juillet 1904. — Callewaert. Les premiers chrétiens et l'accusation de lèse-majesté (le crime de lèse-majesté a joué un rôle important dans les procès faits aux chrétiens, mais non un rôle exclusif comme le veut Mommsen. Le fait d'être chrétien était à lui seul un crime punissable; le refus de sacrifier aux dieux ou aux Césars en était une preuve). — Rodocanachi. Le mariage en Italie à l'époque de la Renaissance (charmant article où sont analysés, d'après les documents authentiques, tous les détails des cérémonies des fiançailles et du mariage). — A. Degert. Procès de huit évêques français suspects de calvinisme (très intéressante étude sur le procès intenté par l'Inquisition en 1563 à Jean de Saint-Romain, archevêque d'Aix, Jean de Monluc, évêque de Valence, François de Noailles, évêque de Dax, A. Carracciolo, évêque de Troyes, Louis d'Albret, évêque de Lescar, Claude Regin, évêque d'Oloron, Ch. Guillart, évêque de Chartres, Jean de Saint-Gelais, évêque d'Uzès. Bien qu'ils aient été condamnés le 11 décembre 1566, ils restèrent tous sur leurs sièges, sauf Jean de Saint-Romain, qui vendit son évêché). — A. Cochin. Les Églises calvinistes du Midi. Le cardinal Mazarin et Cromwell (il est parfaitement exact que les protestants ont résisté à toutes les ouvertures que Cromwell leur fit pour les séduire, mais parce que Mazarin fit espérer aux nobles protestants le rétablissement de leurs privilèges. Récit de la guerre de Vals en 1653. Pendant la Fronde, les protestants furent fidèles au parti de la cour et en profitèrent pour molester les catholiques). — Ch. La Roncière. Les routes de l'Inde. Le passage par les pôles et l'isthme de Panama au temps de Henri IV (du plus haut intérêt sur les projets coloniaux et maritimes de Henri IV, le projet de percement de l'isthme de Panama par Champlain, le projet de Michel Poncet pour l'occupation du détroit polaire,

les rêves de création d'une Afrique australe française et la ruine de tous ces rêves, enfin la création d'une compagnie pour les voyages au long cours par Fr. du Noyer). — F. Cabrol. Le « Book of Cerne, » les liturgies celtiques et gallicanes et la liturgie romaine (un livre de prières du viiie-ixe s. conservé à Cambridge vient d'être publié par Dom Kuypes. M. Bishop l'a étudié avec les autres documents celtiques dans son livre *The Liturgy and Ritual of the celtic Church* 1881). — A. Coulon. Les plans de Rome conservés aux Archives nationales (étudie une série de relevés et de projets de travaux faits en 1811 par ordre de Napoléon). — V. Pierre. Quelques livres sur la Révolution française (Correspondance de Naundorff; *Mathiez*, La théophilanthropie et le culte décadaire; *Conard*, La peur en Dauphiné; *Chérot*, La princesse Louise-Adélaïde de Condé en exil et dans le cloître; *Lelièvre*, Les religieuses de Notre-Dame à Bordeaux pendant la Révolution; *Maréchal*. La Révolution dans la Haute-Saône; *Martin*, La persécution religieuse en Lorraine; *Meilloc*, Les serments pendant la Révolution; *Comte de Sérignan*, Le général Dupont à Baylen; il a été une victime de l'injustice de Napoléon, comme l'a prouvé le colonel Titeux). — Bliard. Le P. Loriquet (n'a jamais commis la fameuse ineptie sur le marquis de Bonaparte, lieutenant général de Louis XVIII). = Comptes-rendus : *le P. A. Astrain*. Historia de la Compañia de Jesús en la asistencia de España. T. I. S. Ignacio de Loyola (excellent). — *Legrelle*. La Normandie sous la monarchie absolue (livre posthume édité par M. de Beaurepaire). — *Munier*. Henri de Nicolaï. — *Le P. Irénée*. Comminges de Nebouzan. — *Degert*. L'ancien collège de Dax. — *Cazauran*. Pèlerinage de Notre-Dame de Cahuzac.

3. — **Revue d'histoire moderne et contemporaine**. Tome V. 1904, 15 mai. — Ch. Schmidt. L'industrie dans le grand-duché de Berg en 1810. Addition aux Mémoires de Beugnot (publie le journal de voyage de Beugnot, commissaire impérial, aux fabriques d'Elberfeld, Barmen, Solingen, Romscheid, etc., mai 1809); fin le 15 juin. — Henri Hauser. Le travail d'histoire moderne en province : Bourgogne, 1901-1903. = 15 juin. Henri Prentout. Le travail d'histoire moderne en province : Normandie, année 1903. = Comptes-rendus : *Henri d'Alméras*. Cagliostro (Joseph Balsamo). La franc-maçonnerie et l'occultisme au xviie siècle (peu intéressant). — *K. Brunnemann*. Maximilien Robespierre; trad. p. *L. Lévi* (démarquage d'E. Hamel; les notes de la traductrice sont assez au courant). — *Ch. Dementhon*. Une victime des Septembriseurs : l'abbé J.-B. Bottex (plaidoyer en vue de la béatification de Bottex, député du clergé de Bresse, qui fut massacré à la Force le 3 septembre 1703). — *Cardinal Mathieu*. Le Concordat de 1801 (utilise beaucoup de documents inédits qui d'ailleurs n'apprennent pas grand'chose de nouveau). — *Chanoine Gousset*. Le cardinal Gousset, 1792-1866 (apologie bien documentée, agréable à lire, d'un prélat réformateur, qui fut l'ennemi particulier des gallicans). = 15 juillet. G. Pa-

gès. L'alliance bavaroise de 1670 et la politique de Louis XIV en Allemagne (d'après le livre récent de Dœberl : *Bayern und Frankreich*). — A. Mathiez. Sur une conception fausse de la Révolution française (à propos de la publication de l'abbé Uzureau sur les *Élections du tiers état dans la sénéchaussée de Château-Gontier* où l'on voit clairement que les hommes de 1789 eurent réellement l'intention des grandes choses qu'ils firent). — V.-L. Bourrilly. Le travail d'histoire en province : Provence, années 1900-1903. = Comptes-rendus : *M. Maignial*. La question juive en France en 1789 (bon). — *C. Hill*. Juniper Hall. A rendez-vous of certain illustrious personages during the french Revolution, including Alexandre d'Arblay and Fanny Burney (ouvrage de grand luxe, fait en partie avec les mémoires du Dr Burney et les lettres ou le Journal de sa fille, Fanny, mariée à un émigré français, le général d'Arblay. Curieux portraits de l'aristocratie française au XVIIIe siècle). — *R. Bittard des Portes*. 1849. L'expédition française de Rome sous la deuxième République (utilise un certain nombre de documents inédits et les laisse parler. Rien de bien neuf et beaucoup d'inexactitudes). — *A. Tourneur*. Pages d'histoire; Gambetta en 1869 (beaucoup de souvenirs personnels intéressants sur Gambetta et son groupe politique).

4. — La Correspondance historique et archéologique. 1904, juillet-août. — Ed. de Pontalba. Un duel dans l'armée en 1777 (publie tout un dossier de correspondance). — Commandant Weil. Encore quelques mots sur Murat et Bentinck; trois documents inédits de février et mars 1814 (tirés des archives privées de Casamarciano).

5. — Mélanges d'archéologie et d'histoire. Année XXIV, fasc. 1. Janvier 1904. — Maynial. Observations sur un texte de Virgile, *Énéide* VI, 779-780 (l'aigrette double qui se dresse sur la tête de Romulus lui vient de son père, de Mars; elle rend manifeste la descendance divine du héros : Romulus, coiffé du casque ailé que portait Mars, apparaît comme le fils d'un dieu, bientôt dieu lui-même. Justifie cette interprétation, qui était déjà celle de Servius, par quelques monuments figurés). — G. Bourgin. Un document sur la bibliothèque de Sainte-Croix de Jérusalem, à Rome, en 1810. — J. Zeiller. Les églises ariennes de Rome à l'époque de la domination gothique. — G. Bourgin. Les coutumes de Piolenc, 1406 (texte latin, avec un bref commentaire; quelques corrections indiquées par l'auteur dans la livraison suivante). — Eug. Martin-Chabot. Deux bulles closes originales d'Alexandre III conservées à Barcelone (1° Alexandre III informe Alfonse II, roi d'Aragon, de la prochaine réunion du concile de Tours, Tours, 7 décembre 1162; 2° il mande à l'évêque de Barcelone de composer avec l'archevêque de Tarragone, au sujet de la trésorerie de l'église de Barcelone, Sens, 6 juillet 1164. Détails sur la façon dont ces bulles étaient pliées et scellées). — Mgr L. Duchesne. Le provincial romain au XIIe siècle (1° les provinciaux en dehors de Rome, en Orient

et en Espagne; 2° le provincial romain au temps de Calixte II, qui nous a été conservé par le recueil de Cencius Camerarius; 3° le provincial d'Albinus, description sommaire de l'Italie et de ses provinces, insérée dans un recueil constitué vers 1180; 4° les régions transadriatiques dans les provinciaux romains; 5° l'auteur du provincial d'Albinus; c'est peut-être le cardinal Boson, qu'Adrien IV nomma camérier). = Fasc. 2-3. Février-août 1904. J. Zeiller. Les derniers résultats des fouilles de Salone (on a fini de dégager la basilique épiscopale). — G. Périnelle. Dépêches de Nicolas de' Roberti, ambassadeur d'Hercule Ier, duc de Ferrare, auprès du roi Louis XI, novembre 1478-juillet 1480 (14 lettres en italien). — E. Lœwinson. Sur la situation religieuse du diocèse d'Ajaccio au commencement du XVIIIe siècle. — E. Albertini. La clientèle des Claudii (les Claudii n'ont pas été les représentants étroits et obstinés de l'aristocratie conservatrice, tels qu'on les voit à travers Tite-Live et Denys; ils ont préconisé une politique populaire, presque démagogique; ils ont préparé les Gracques et César; au dehors, ils ont été les initiateurs d'une politique de rapports suivis avec les puissances étrangères). — G. Bourgin. Les cardinaux français et le Diaire caméral de 1439-1486 (extraits chronologiques). — Ch. Dubois. Inscriptions de Minturnes.

6. — La Révolution française. 1904, 14 mai. — Ferdinand-Dreyfus. L'association de bienfaisance judiciaire, 1787-1791 (fondée par A.-J. Boucher d'Argis dans le but de « secourir ceux que leur mauvaise fortune met hors d'état de réclamer ou défendre leurs droits devant les tribunaux et d'indemniser ceux qui, ayant été accusés, décrétés et emprisonnés, ont ensuite obtenu des jugements absolutoires »). — Armand Brette. La dette du clergé en 1789 (tableau des impôts qui pesaient sur le clergé de France, c'est-à-dire sur le clergé des 116 diocèses représentés aux assemblées du clergé; emprunts contractés par le clergé pour payer les contributions exigées par le roi; générosité avec laquelle la Constituante traita le clergé en mettant ses dettes à la charge de la nation). — A. Aulard. Le serment civique et la constitution civile du clergé. — M. Pellet. La pharmacie de Pauline Bonaparte (publie quelques extraits d'un rapport adressé à Louis XVIII, sans nul doute par Beugnot, le 1er ou le 2 décembre 1814; il y est parlé en termes fort crus de Pauline Borghèse, de ses relations incestueuses avec l'empereur son frère, de certaine commande à un spécialiste de Paris pour une maladie secrète, etc.). — Pierre Bliard. Lettre à propos du P. Loriquet (décrit la première édition, introuvable, de l'*Histoire de France* publiée par Loriquet en 1814, mais antidatée par l'éditeur. Il y est parlé six fois de Bonaparte, dont le nom n'est jamais orthographié *Buonaparte*, et qui n'est qualifié nulle part de *marquis*. Le P. Loriquet n'a donc jamais employé, dans son Histoire, la ridicule expression de « marquis de Buonaparte »). = 14 juin. Armand Brette. La population de la France en 1789 (il n'existe aucun document précis permettant d'évaluer exactement le

chiffre de la population; tout ce qu'on peut dire scientifiquement, c'est que ce chiffre était supérieur à 15 millions et inférieur à 35 millions). — Henri Sée. Les cahiers des paroisses de la Bretagne; fin en juillet. — A. Aulard. Le Comité de salut public a-t-il suspendu la vente des biens nationaux en messidor an II? (la loi du 19 vendémiaire an III n'a pas l'importance qu'on lui attribue à l'ordinaire; elle est spéciale à quelques immeubles nationaux de Paris). — A. Mathiez. Les subsistances en thermidor an III. Rapport du bureau du commerce. — Un manuscrit inédit de Louis Bonaparte (publie un fragment de mémoires que Louis écrivit après la révolution de 1830). = 14 juillet. A. Brette. Les cahiers de 1789 et les *Archives parlementaires* (trace le plan et les conditions scientifiques d'une nouvelle édition des cahiers, quand on voudra reprendre le travail si mal exécuté dans les *Archives*). — A. Mathiez. Subventions du Directoire aux Théophilanthropes. — A. Adher. Lettres de Barère et de Mailhe, 1791 (tirées des archives départementales de la Haute-Garonne). = 14 août. A. Tuetey. Les archives anciennes du ministère de la Justice aux Archives nationales. — Cl. Perroud. Sur l'authenticité des mémoires de Brissot (les mss. autographes ont disparu; reste l'édition donnée par M. de Montrol en 1830-1832. Montrol a eu certainement en main des papiers, le Journal de Brissot; mais il les a édités avec une grande négligence. De même et plus encore Lhéritier, qui termina l'édition de Montrol. En somme, les mémoires sont un document authentique qu'on peut consulter avec profit, bien qu'avec quelque méfiance). — H. Baumont. Les assemblées primaires et électorales de l'Oise en 1792, août-septembre. — Une lettre inédite du général Alexis Dubois sur les journées de prairial. — Les Archives départementales de la Seine et les Archives communales de Paris (reproduit une notice descriptive publiée dans le Bulletin municipal officiel du 17 juillet 1904). = 14 sept. Armand Brette. La protection des manuscrits, à propos de l'incendie de Turin (conseille de faire photographier les pièces les plus importantes; indique pour Paris le *Grand terrier de 1705* et l'*Atlas* de 1786). — Ch. Perroud. Note sur le bataillon marseillais du 10 août (les Marseillais n'ont pas quitté Paris le 31 août, comme l'ont avancé MM. Pollio et Marcel, mais seulement à la mi-septembre. Ont-ils pris part aux massacres de septembre? C'est une autre question; mais on ne saurait plus invoquer en faveur des Marseillais l'argument chronologique). — Camille Leymarie. Un épisode sentimental de l'affaire de Quiberon : l'évasion du comte de Montbron (d'après la relation que Montbron publia en 1815). — Aulard. Le patriotisme selon la Révolution française. — Deuxième circulaire du ministre de l'Instruction publique sur l'histoire économique de la Révolution (en appendice : un inventaire sommaire des fonds de documents relatifs à cette histoire, qui sont conservés dans les dépôts d'archives communales).

7. — **Bulletin critique.** 1904, 25 juillet. — *Marc Fraysinet.* La République des Girondins (travail historique et juridique sur la consti-

tution de l'an II; étude approfondie, impersonnelle et objective, par là même juste et tolérante). — *L. Bréhier*. La querelle des Images (bon résumé). — *Jos. Faurey*. Henri IV et l'édit de Nantes (intéressant, mais documentation incomplète). = 5 août. *Martroye*. L'Occident à l'époque byzantine; Goths et Vandales (sans valeur). — Le concile apostolique d'Antioche dans Origène (note critique par F. Nau). = 15 août. *H. Brémond*. Le bienheureux Thomas Morus (bon). = 25 août. *J. Haller*. Papstum und Kirchenreform; vier Kapitel zur Geschichte des ausgehenden Mittelalters; I (tableau des vicissitudes de l'Église romaine depuis le début du XIVe siècle; innovations malheureuses de la papauté avignonnaise; histoire des libertés de l'Église gallicane qui sont d'origine anglaise, etc. Ouvrage attachant et fort instructif, sauf quand l'auteur parle de textes qu'il ne connaît pas directement). — *C. Pascal*. Dèi e diavoli; saggi sul paganesimo morente (vaste connaissance des textes; mais l'auteur a écrit moins une œuvre d'histoire qu'une thèse de philosophie politique). — *H. Francotte*. De la condition des étrangers dans les cités grecques : proxènes, évergètes, métèques, isotèles et étrangers résidants (travail court, mais substantiel). = 5 sept. *Abbé A. Lesêtre*. Histoire sainte (effort très souvent heureux pour concilier les témoignages bibliques avec les faits constatés par la science et l'érudition, pour « faire circuler un peu d'air et de liberté dans notre enseignement catéchétique »). — Enninae poesis Reliquiae, rec. *Joh. Vahlen* (nouvelle édition des fragments d'Ennius; excellente biographie du poète; étude critique à noter sur ses Annales). = 15 septembre. *H. Coppieters*. De historia textus Actorum Apostolorum (excellent). — *A. Philippson*. Das Mittelmeergebiet; seine geographische und kulturelle Eigenart (remarquable étude de géographie comparée). — *A. Cholat*. Le bréviaire de sainte Claire conservé au couvent de Saint-Damien à Assise, et son importance liturgique (ce bréviaire est l'œuvre de frère Léon; il a été composé de 1227 à 1229). = 25 septembre. *Driver*. The book of Genesis (étude critique par un exégète anglican qui se propose de « combiner une stricte acceptation des principes critiques avec le loyalisme de la foi catholique, » la « foi catholique » devant s'entendre ici de celle de la Haute Église anglicane).

8. — Polybiblion. 1904, juin. — *J. Delaville Le Roulx*. Les Hospitaliers en Terre sainte et à Chypre, 1100-1310 (très utile; neuf en partie). — *A. de Dion*. Cartulaire de l'abbaye de Porrois, au diocèse de Paris, plus connue sous le nom mystique de Port-Royal; I : 1204-1280. — *Ch. Terlinden*. Le pape Clément IX et la guerre de Candie (excellent). = Juillet. *Adélaïde Sargenton-Galichon*. Sinaï, Maan, Pétra. Sur les traces d'Israël et chez les Nabatéens (très intéressant recueil de notes de voyage). — *J. Meilloc*. Les serments pendant la Révolution; publ. p. *F. Uzureau* (intéressant recueil de souvenirs personnels). — *René Bittard des Portes*. L'expédition française de Rome sous la deuxième République, 1849 (excellent). — *R. Bourgeois*. Du mouvement communal dans le comté de Champagne aux XIIe et XIIIe siècles (ce n'est qu'une histoire

des franchises accordées à des communautés relevant des comtes de Champagne; publie et commente deux chartes de commune). — *H. Boyer*. Histoire de la principauté souveraine de Boisbelle-Henrichemont (bon). — *Abbé G. Momal*. Monographie communale et paroissiale de Troisvilles (estimable). — *M. Fastlinger*. Die wirtschaftliche Bedeutung der Bayrischen Klöster in der Zeit der Agilulfinger (bon). = Août. *Donnadieu*. Le saint suaire de Turin devant la science (les arguments scientifiques présentés pour soutenir que l'empreinte du corps de Jésus-Christ sur le suaire s'est produit dans le saint sépulcre n'ont aucune valeur). — *E. Daudet*. Le roman d'un conventionnel : Hérault de Séchelles et les dames de Bellegarde (très curieux). — *Edm. Cabié*. Ambassade en Espagne de Jean Ébrard, seigneur de Saint-Sulpice, de 1562 à 1565, et mission de ce diplomate dans le même pays en 1566 (intéressant). — *Alf. Gobeau*. La Vallière; le château, la châtellenie et les fiefs qui en dépendaient (d'après un inventaire des titres de la seigneurie dressé en mai 1736). — *Em. Colomiati*. Mgr Luigi dei Marchesi Fransoni, arcivescovo di Torino, 1832-1862, e lo Stato sardo nei rapporti colla chiesa durante tale periodo di tempo (contient beaucoup d'utiles documents). — *Comte de Bellevue*. Le comte Desgrées du Loir, président de la noblesse aux États de Bretagne de 1768 à 1772, et généalogie de la famille Desgrées (excellent). = Septembre. *H. Vignaud*. A critical study of the various dates assigned to the birth of Christ. Columbus; the real date 1451, with a bibliography of the question (la date de 1451 est tirée d'un acte notarié génois). — *R. Hénard*. Le Mont Valérien; l'ermitage, le calvaire, la forteresse (peu de nouveau, des lacunes peu pardonnables. La partie consacrée à la guerre de 1870-71 a seule quelque valeur). — *E. Brucelle* et *abbé J. Lefèvre*. Histoire de Chalandry, Aisne (bon). — *Émile Faguet*. La Belgique morale et politique, 1830-1900 (remarquable). — *Al.-A.-C. Stourdza*. La terre et la race roumaine, depuis les origines jusqu'à nos jours (bon ouvrage de vulgarisation). — *Jos. Turquan*. Madame de Montesson, douairière d'Orléans, 1738-1805 (amusante biographie d'une maîtresse du duc d'Orléans, qui devint son épouse morganatique le 23 août 1773 et qui mourut le 5 février 1805).

9. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1904, 25 juillet. — Aristotelis Πολιτεία Ἀθηναίων; quartum edidit *Fr. Blass* (cette 4e édition est particulièrement importante en ce qu'elle fait ressortir l'importance de la théorie du rythme dans la prose classique pour la correction des textes anciens. Belle découverte dont Blass exagère cependant la portée). — *P. Grenier*. L'empire byzantin, son évolution sociale et politique (résumé intéressant par un auteur bien au courant de la science, mais assez malhabile dans l'art de la présenter au grand public). — *Pribram* et *Landwehr von Pragenau*. Privatbriefe Kaiser Leopold I an den Grafen Franz Eusebius Pœtting, 1662-1673 (important; ce sont presque des lettres familières où l'empereur se montre naïvement avec son humour viennois et sa courte intelligence). =

1er-8 août. *Sethe*. Urkunden des Alten Reichs; I, 1-2 (bon choix de textes publiés avec soin). — *Ch. de Ujfalvy*. Le type physique d'Alexandre le Grand (très beau volume; la critique est médiocre). — *Th. Schreiber*. Studien über das Bildniss Alexanders des Grossen (œuvre d'une haute valeur scientifique). — *Aulard*. Études et leçons sur la Révolution française; 4e série. — *A. Hermann*. Marengo; mit zwei Karten (excellent). = 16-23 août. *J. Nietzold*. Die Ehe in Ægypten zur Ptolemæisch-römischen Zeit (résume avec clarté l'état actuel de nos connaissances sur le mariage égyptien à l'époque classique). = 29 août-5 septembre. *K. Piehl*. Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Europe et en Égypte; 3e série, II, commentaire (riche en faits nouveaux). — *F.-W. de Bissing*. Geschichte Ægyptens in Umriss (bon résumé de deux cents pages de toute l'histoire d'Égypte, jusqu'à la conquête arabe). = 12 septembre. *Sethe*. Beitræge zur æltesten Geschichte Ægyptens; 1e Hælfte (à noter parmi ces mémoires, le second, sur les rois dont le nom se rencontre sur les monuments des plus anciennes dynasties historiques). — *W. Spiegelberg*. Der Aufenthalt Israels in Ægypt im Lichte der ægyptischen Monumente (très savant mémoire, mais qui n'aboutit en somme qu'à un tissu de conjectures; c'est une tentative d'explication des parties plausibles de l'Exode par les monuments retrouvés). = 19 septembre. *Wimmer*. De danske Runemindismærker (inscriptions relevées sur les pierres tombales ou dans les églises; elles datent du XIIe à la fin du XIIIe siècle; quelques-unes seulement sont en latin). — *S. Bugge*. Norges Indskrifter med de ældre Runer (appendices et rectifications au beau recueil des inscriptions runiques de la Norwège). = 26 septembre. *Flinders Petrie*. Abydos; 2e partie (contient le résultat des fouilles entreprises dans l'hiver de 1902-1903 sur le site du temple d'Osiris. Important). — *E. Hæpffner*. Estache Deschamps' Leben und Werke (bon). — *W. Cunningham*. The growth of english industry and commerce in modern times; 2 vol. (manuel de premier ordre, établi après un travail critique très sérieux). — *H. Lenfant*. Le conseil général de la Seine, 1791-1902. Lois, décrets, rapports officiels et documents divers relatifs à l'organisation et aux attributions de l'assemblée départementale. — *S. Lacroix*. Le département de Paris et de la Seine pendant la Révolution (histoire du personnel départemental).

10. — Bulletin de Correspondance hellénique. 27e année, 1903 (Fontemoing, 1904. Le dernier fascicule du *Bulletin*, année 1902, tome XXVI, est sous presse). — Émile Bourguet. Inscriptions de Delphes (1° souscriptions et collectes pour le temple; 2° listes des naopes). — Th. Homolle. Inscriptions de Délos (comptes des hiéropes sous l'archontat de Sosisthénès; publie les comptes de l'année 250, qui ont été retrouvés en état de parfaite conservation). — G. Colin. Inscriptions de Delphes. Actes amphictyoniques relatifs à la fortune du temple d'Apollon et aux limites du territoire sacré). — Pierre Jouguet et Gustave Lefebvre. Papyrus de Magdôla; 2e série. — J. Demargne.

Fouilles à Lato, en Crète, 1899-1900. — Hubert DEMOULIN. Les Rhodiens à Ténos (six inscriptions datant de la première moitié du second siècle avant notre ère; elles montrent le protectorat exercé par Rhodes à cette époque sur les Cyclades). — Wilhelm VOLLGRAFF. Inscriptions d'Argos. — Victor CHAPOT. Resapha-Sergiopolis (place forte élevée entre 530 et 540; l'enceinte subsiste encore aujourd'hui, mais découronnée). — Léon BIZARD. Une inscription du sanctuaire d'Apollon Ptoïos trouvée à Larymna. — P. PERDRIZET. Hermès Criophore (Hermès était le dieu des bergeries, le dieu portant un bélier, victime expiatoire destinée à rendre le troupeau fécond et à écarter du troupeau les épizooties). — Gustave MENDEL. Inscriptions de Bithynie et de Paphlagonie. — Gustave LEFEBVRE. Inscriptions grecques de Tehneh, Égypte. — Paul GRAINDOR. Décret d'Ios. = 28e année, 1904, janvier-juin. Th. REINACH. Inscription d'Orchomène d'Arcadie (discussion sur la date de l'inscription, qui doit être placée vers 164-163 av. J.-C., et sur le système monétaire qui y est employé). — G. COUSIN. Inscriptions du sanctuaire de Zeus Panamaros. — EDHEM-BEY. Fouilles de Tralles, 1902-1903 (quelques inscriptions). — F. DÜRRBACH. Fouilles à Délos, 1902; inscriptions. — G. ARMANET. Inscriptions de Dorylée.

11. — Revue archéologique. 4e série, tome III, mars-avril 1904. — Albert ROUX. Note sur les dernières acquisitions du musée de Montbéliard à Mandeure, septembre 1903 (objets gallo-romains provenant de l'ancien Epamanduodurum). — Joseph DÉCHELETTE. Les graffites de Graufesenque. — René DUSSAUD. Notes de mythologie assyrienne; suite. — Paul PERDRIZET. Syriaca; suite (les stèles peintes de Sidon). — V. MORTET. Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre; II : Vitruve et les *Vitruvius*, d'après les sources littéraires et épigraphiques; suite en mai-juin. — H.-Stuart JONES. La chronologie des salutations impériales de Néron. = Mai-juin. Jos. DÉCHELETTE. Les gladiateurs pégniaires. — Henri GRAILLOT. Les dieux tout-puissants : Cybèle et Attis, et leur culte dans l'Afrique du Nord. — Paul MONCEAUX. Enquête sur l'épigraphie chrétienne de l'Afrique; suite (inscriptions juives). = Juillet-août. Louis JALABERT. Nouvelles stèles peintes de Sidon. — Henry MARTIN. Les esquisses des miniatures (d'après des notes en marge de certains manuscrits). — Maurice PIROUTET. Étude sur les fibules pré-romaines des tumulus des environs de Salins. — CAVANIOL. Une habitation gallo-romaine; la « Vieille Cité », Haute-Marne (il y eut, aux environs de la côte Saint-Roch, une agglomération celtique d'abord, puis une agglomération gauloise, sur laquelle s'est greffée une agglomération gallo-romaine. Ainsi s'explique l'appellation de « Vieille Cité », qui resta attachée à l'emplacement où se dressèrent l'oppidum, puis le camp romain). — P. FAURÉ. Note sur la longueur du pied grec (ce pied devait avoir 0,2972; le pied grec, le pied romain et le pied italique étaient un seul et même étalon de mesure). — S. REINACH. Les fouilles de Gordion en Phrygie (d'après les fouilles de Körte).

12. — Revue de l'histoire des religions. Tome XLIX, n° 2.

Mars-avril 1904. — M. Revon. Le Shinntoïsme; suite; fin au n° 3. = N° 3. F. Macler. L'Apocalypse arabe de Daniel, publiée, traduite et annotée (cette apocalypse est une œuvre chrétienne d'une époque difficile à déterminer; elle présuppose un original grec et se rattache de loin au texte des Septante). — R. Basset. Revue des périodiques sur l'Islam, 1899-1902; fin dans le tome L, n° 1. = Tome L, n° 1. Juillet-août. Jean Réville. L'histoire des religions et l'histoire ecclésiastique; rapport présenté au 2e congrès international de l'histoire des religions réuni à Bâle en 1904. — E. Duchesne. Le « Domostroï » (traduction française d'un texte russe, publié en 1849, et intéressant pour l'histoire de la société russe au xvie siècle. L'auteur du Domostroï est sans doute le pape Silvestre, qui jouit pendant quelque temps de la faveur d'Ivan le Terrible). — Mlle D. Ménant. Les Parsis à la cour d'Akbar, d'après l'ouvrage de J.-J. Modi, publié à Bombay en 1903.

13. — Annales de Géographie. 1904, 15 mai. — Dr P.-Just Navarre. La géographie médicale (à propos d'un livre récent de Frank G. Clemow : *The geography of disease*, 1903). — L. Gallois. La Woewre et la Haye; étude de noms de pays. — Marcel Bulard. L'industrie du fer dans la Haute-Marne (avec des cartes représentant la distribution des anciennes forges à bras et des usines métallurgiques vers le milieu du xvie siècle et vers le milieu du xixe, l'exploitation métallurgique de Cirey vers 1826); suite et fin le 15 juillet. — Paul Léon. Les grands ports français de l'Atlantique (Nantes et Saint-Nazaire dans la seconde moitié du xixe siècle); suite le 15 juillet (la Rochelle et la Pallice; Bordeaux et Pauillac). = 15 juillet. H. Vanutberghe. La Corse; étude de géographie humaine. = 15 septembre. Cette livraison contient la Bibliographie géographique annuelle pour 1903, dressée avec tant de compétence par Louis Raveneau (fascicule de 320 pages, comprenant 997 numéros et un index très détaillé).

14. — Revue d'histoire, rédigée à l'État-major de l'armée. 6e année, vol. XV. 1904, juillet. — P. A. Études historiques sur l'artillerie régimentaire; ch. iii (l'artillerie suédoise et les artilleries étrangères au début du xviie siècle; avec des plans pour les batailles de Leipzig et de Lutzen). — Mémoire du colonel Leclaire, 29 avril 1792-1er nivôse an II; suite (avec une carte); fin en septembre. — La guerre de 1870-71. La journée du 18 août en Lorraine; bataille de Saint-Privat; suite en août et septembre. = Août. Un tacticien du xviie siècle : le maréchal de bataille d'Aurignac (d'Aurignac a été un écrivain médiocre, mais c'est un historien précieux à consulter; « la lecture de son œuvre est indispensable à tous ceux qui désirent comprendre l'histoire militaire du xviie siècle. » En particulier, elle permet de constater l'impression produite sur nos officiers par les méthodes de guerre de Gustave-Adolphe). = Septembre. Les campagnes du maréchal de Saxe. La campagne de 1745; 1re partie : Fontenoy, ch. i, le plan de campagne. — La campagne de 1800 en Allemagne; ch. ii : dénuement de l'armée du Rhin.

15. — Annales des sciences politiques. 1904, 15 mai. — Paul Lefébure. Un émule oublié de Metternich et de Talleyrand : le baron de Wessenberg, 1773-1858; fin le 15 juillet (d'après la récente biographie de M. d'Arneth; rôle de Wessenberg au congrès de Vienne en 1814-1815, lors de l'affaire de Belgique en 1830-1832 et des insurrections italiennes en 1849. Il mourut le 1er août 1858 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans). = 15 juillet. Christian Schefer. Lois et traditions coloniales de la France d'autrefois; fin le 15 septembre (expose la conception coloniale de l'ancien régime; explique l'organisation des colonies avant 1789; examine brièvement les réformes opérées par la Révolution et par l'Empire. Le travail s'arrête en 1814). — Jacques Flach. L'âme japonaise, d'après un Japonais (très intéressante analyse d'un livre publié à Tokio en 1901 sous le titre *Bushido, l'âme du Japon*, traduit en allemand sur une traduction anglaise émanée de l'auteur lui-même. Le *Bushido* est le code moral, l'« ordene de chevalerie » où se reflète l'âme même du Japon). — Édouard Payen. Les Anglais au Thibet. — Lucien Lison. Un précurseur de Talleyrand : Choderlos de Laclos et l'alliance anglaise, 1789-1790 (d'après la correspondance de Londres, où se trouvent les lettres échangées entre Montmorin et le duc d'Orléans, chargé d'une mission en Angleterre; c'est Laclos qui rédigeait les lettres du duc d'Orléans. Tentative d'alliance avec l'Angleterre, la Prusse et la Hollande, en vue d'enlever les Pays-Bas à l'Autriche; cette tentative échoua. Elle devait être renouvelée deux ans plus tard par Talleyrand, chargé d'amener les Anglais à l'alliance française, en 1792. Talleyrand reprenait le travail commencé par Laclos). — Paul Matter. Un parlement d'un mois : Erfurt, mars-avril 1850 (vains efforts du parti allemand pour donner au pays une constitution).

16. — Le Correspondant. 10 juillet 1904. — F. Brunetière. La renaissance du paganisme en morale (M. B. voit un retour au paganisme dans l'étatisme d'une part, dans l'individualisme de l'autre, dans le respect des droits de la conscience individuelle. Il oublie que la morale catholique, qui ramène toutes les vertus à la seule obéissance, et sa morale à une loi extérieure à l'homme, est en cela essentiellement païenne, tandis que la morale fondée sur le respect de la conscience individuelle est seule chrétienne). — Lanzac de Laborie. La suppression du concours général (M. de Beauchesne va publier une histoire de cette institution aussi brillante qu'inutile; il attribue bien injustement sa suppression à un esprit de jalousie démocratique et de destruction systématique. Le concours général avec l'organisation actuelle des études ne répondait plus à rien et était nuisible au travail). — Aubry et Widor. La revision du plain-chant (deux articles contradictoires. M. A. admire les projets de Pie X, dont les intentions sont excellentes; M. W. montre que ce sont des instructions déraisonnables et que l'œuvre liturgique des Bénédictins de Solesmes est en partie manquée). — Pradier. Le Japon d'il y a quarante ans (très curieux souvenirs d'un officier de marine qui a participé en 1864 aux premières

tentatives faites par le taïcoun pour donner au Japon une armée et une marine avec l'aide du ministre de France, M. Roche, et d'officiers français). — Gachot. Le projet de descente en Angleterre en 1804 (a tiré des archives du prince d'Essling deux projets de descente à Jersey et à Deal en Angleterre rédigés par Masséna. M. G. juge avec raison que le projet aurait échoué, même si Villeneuve avait mieux manœuvré). = 25 juillet. Vicomte de Meaux. Souvenirs politiques. Le 16 mai; suite le 10 et fin le 25 août (M. de Meaux a achevé dans ces articles de démontrer l'incapacité politique des conservateurs royalistes du 16 mai. Il avoue avec un naïf machiavélisme que J. Simon a été renvoyé à propos de la question religieuse, mais sous prétexte qu'il avait laissé voter la publicité des conseils municipaux; que l'on faisait la dissolution de la Chambre, non parce qu'elle ne représentait plus la majorité du pays, mais pour imposer au suffrage universel des députés nouveaux par un système de candidature officielle plus éhonté que celui de l'empire; que l'on voulait faire un parti républicain conservateur dont J. Simon, Dufaure, Laboulaye, Béranger, Renault-Morlière eussent été exclus; enfin que les conservateurs du Sénat et le maréchal ont lâché les ministres, qui se sont d'ailleurs lâchés les uns les autres, après avoir rêvé de faire une nouvelle dissolution avec l'état de siège. Il fait l'apologie des mesures puériles et tyranniques prises contre la presse et toutes les manifestations de l'opinion. Ces criminels enfantillages sont racontés avec une candeur qui désarme; M. de Meaux croit naïvement que, s'il n'avait craint la guerre, le pays aurait voté pour les cléricaux royalistes; on voit là au clair toute l'inintelligence du parti conservateur et les raisons de son impuissance déplorable depuis trente-cinq ans. M. de Meaux s'indigne que J. Simon ait changé huit préfets. Il trouve naturel que Fourtou ait bouleversé toute l'administration. A côté de cela, M. de Meaux vante avec raison ses sages négociations pour un traité de commerce avec l'Italie, traité qui malheureusement a été abandonné par ses successeurs). — Piolet. Les missions étrangères protestantes; fin le 10 août (exposé très complet, très impartial de la question par un homme d'une compétence exceptionnelle; cherche les causes qui empêchent les énormes sacrifices faits par les missions protestantes de produire de meilleurs résultats. Toutefois, ce travail est incomplet. Il ne tient guère compte que des missions anglaises). — Marre. L'instruction publique au Japon (très intéressant). — Comte Fleury. La société parisienne en 1802 vue par une Anglaise, d'après les souvenirs de Miss Mary Berry (amie d'Horace Walpole, dont le journal et les lettres ont été publiés en 1805). = 10 août. M. Dubois. La question du Maroc (rien de neuf ni de précis). — Helys. Le Vatican. — Michon. L'ébauche du gouvernement parlementaire sous la première Restauration (montre, d'après les lettres de Jaucourt à Talleyrand, les difficultés qu'on eut à faire accepter l'idée d'un gouvernement de cabinet. Ce sont les Ultras de 1815-1816 qui imposèrent par passion ce que les libéraux de 1814 demandaient par

principe). = 25 août. Dom Jaime de Bourbon. A l'armée de Mandchourie; II : Lettres du 12 mai au 10 juillet (lettres charmantes qui donnent une idée très vivante des qualités du soldat russe et de l'incapacité des chefs. Récit de la bataille de Vafangou. Le commandement russe fait croire aux étrangers que la mission suisse a été rappelée par *son* gouvernement. La vérité est que le colonel Audéoud a été chassé, sans motif, de Mandchourie, par ordre supérieur, à l'insu de Kouropatkine). — Lanzac de Laborie. Huguenots et ligueurs (loue Baudrillart d'avoir osé faire l'apologie de la Ligue alliée à l'Espagne contre Henri de Navarre). — Baron du Montet. Souvenirs inédits (1814-1817-1837. Les fragments sur Marie-Louise et Messieurs de Bombelles sont très piquants). — La famille Mokrani et l'insurrection de 1871, par un témoin (curieux; cette insurrection a eu pour origine la dureté des banquiers de Constantine à l'égard des Ouled-Mokrani, le refus de les enrôler pour la défense nationale et le fameux décret Crémieux. Elle aurait pu être évitée avec un peu de sens pratique et politique).

17. — Études. Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1904, 20 mai. — Georges Longhaye. Les poètes témoins de l'âme contemporaine, 1850-1900. — Marc Dubruel. Maximilien, empereur du Mexique; 2e art. : le Dénouement de la tragédie impériale (utilise et traduit en partie les Mémoires de M. Schmit de Tavera, qui, alors, était secrétaire d'ambassade à la légation autrichienne à Mexico. Intéressant). — Joseph Boubée. La poésie mariale. Gonzalo de Berceo, 1198?-1260?. — Joseph Burnichon. Gentilshommes campagnards de l'ancienne France (d'après le livre de P. de Vaissière). = 20 juin. Albert Fauvel. La guerre russo-japonaise; ses origines (le tsar ne voulait pas la guerre; il n'y a été poussé que par le parti de l'action à outrance et n'a pas su la préparer. La Russie a prétendu garder de force un pays auquel les traités existant ne lui donnaient aucun droit. Les Japonais ont vu dans son action un danger pour l'indépendance de la Corée et par suite pour celle du Japon, et forcément ils ont dû entrer en lutte pour sauvegarder l'existence même de leur pays. « Tous les torts ne sont pas de leur côté »). — Aug. Hamon. La bienheureuse Marguerite-Marie; portrait intime (il s'agit de Marie Alacoque); suite le 5 juillet; fin le 20 juillet. = 5 juillet. Gaston Sortais. Galilée et les congrégations romaines (les congrégations romaines se sont trompées quand elles ont condamné le système de Copernic; mais cette décision « ne met pas le moins du monde en échec l'infaillibilité dont l'Église se prévaut en matière dogmatique et morale, car seuls, dans la croyance catholique, sont revêtus du privilège de l'inerrance le concile œcuménique, uni au souverain pontife, et le pape lui-même, parlant *ex cathedra*, c'est-à-dire parlant comme chef de l'Église universelle et avec l'intention manifestée de définir un point de doctrine »). = 20 juillet. Lucien Choupin. La codification du droit canon. = 5 août. J.-J. Navatel. Saint François de Sales et son temps, d'après sa correspondance, 1605-1608 (pour servir d'introduction au

tome III des Lettres de saint François). — Pierre Bliard. Prieur de la Marne et l'anéantissement de la grande armée vendéenne, d'après des documents officiels et inédits. Brumaire-nivôse an II; fin le 5 septembre. — Paul Bernard. « La fin justifie les moyens » (cette maxime, dans laquelle on a voulu résumer, pour mieux la flétrir, la morale relâchée des Jésuites, n'a jamais été formulée par les Jésuites, ni la morale qu'elle représente enseignée par eux). = 20 août. Paul Bernard. Une nouvelle édition des *Propos de table* de Luther (celle qu'a donnée G. Lœsche en 1902, d'après les notes prises par Jean Mathésius, pasteur de Joachimsthal, qui fut pensionnaire et ami de Luther). = 20 sept. Augustin Noyon. Les origines de la fête de l'Immaculée-Conception en Occident (les premières traces de cette fête se constatent en Angleterre depuis le xie siècle; après une éclipse passagère au moment de la conquête de l'Angleterre par les Normands, cette fête fut remise en honneur par Anselme de Bury S. Edmunds, confondu souvent à tort avec saint Anselme). = 5 octobre. Pierre Suau. Saint François de Borgia; 1er art. : l'Homme de cour (utilise des matériaux inédits provenant soit des archives de la Compagnie de Jésus, soit des archives d'Osuna). — Yves de Labrière. L'absolution de Henri IV à Rome; 1er art.

18. — Revue de Paris. 1904, 15 juin. — Georges Sand. Le coup d'État (quelques notes prises par l'auteur au jour le jour, du 1er au 6 décembre 1851). = 1er juillet. Louis Batiffol. Une journée de Marie de Médicis; 2e art. (à quoi la reine passe son temps au Louvre quand le roi y est aussi). — Marius-Ary Leblond. Georges Sand et la démocratie (comment elle y a été amenée; influence exercée par Lamennais, par Michel de Bourges, par Pierre Leroux; elle doit plus encore à la vie elle-même. Son rôle en 1848, avant et après les journées de Juin; elle n'a pas plus suivi aveuglément Barbès en 1848 que Pierre Leroux avant. Son amour de l'ordre et de la discipline l'éloigna des brouillons et des envieux. Après le coup d'État, elle resta socialiste, sans croire que le droit des révolutions est un droit sacré). = 15 juillet. S. Charléty. Une conspiration à Lyon en 1817 (d'après des documents inédits tirés des archives lyonnaises. Prouve, de la façon la plus évidente, que ce complot fut imaginé par les Ultras dans l'espoir d'agir sur le gouvernement, qui venait de dissoudre la Chambre introuvable; il fut machiné par le général Canuel, le maire Fargues, le préfet Chabrol; seul le préfet de police, Sainneville, resta sceptique, mais impuissant; vingt-trois personnes furent condamnées à mort et onze exécutées. Puis Marmont fut chargé d'une enquête; son chef d'état-major, le colonel Fabvier, découvrit toute l'infamie du complot). — Gustave Lanson. L'affaire des *Lettres philosophiques* de Voltaire, d'après des documents inédits (le long exil de Voltaire doit être attribué moins à la cour et à Chauvelin, comme le croyait Voltaire, qu'au parlement et en particulier au procureur général, Joly de Fleury. Pour ce dernier, la publication des *Lettres sur les Anglais* était un « crime »). = 1er août. Kau-

NITZ. Mémoire sur la cour de France; fin le 15 août (le vicomte Du Dresnay publie des fragments de la première partie de ce mémoire, rédigé en 1752, Kaunitz étant à cette date ambassadeur d'Autriche à Paris. Curieuses impressions, finement rendues, sur le roi et Mme de Pompadour, la reine, le dauphin et ses sœurs; détails intéressants sur la cour et l'étiquette, les « cabinets »). — Ernest DUPUY. Les années de jeunesse de Mme Roland (beaucoup de finesse et de précision). — La pénétration au Maroc. — Henry BARGY. Collèges et universités aux États-Unis; fin le 15 août. = 15 août. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. Apologie (mémoire composé en 1780, où le pauvre chevalier résume toute sa vie jusqu'à cette date, dans l'espoir de reconquérir l'estime de Mme Necker et de son entourage). = 1er septembre. Frédéric MASSON. Les Bonaparte et la Corse, de l'an V à l'an VII (montre l'importance du rôle joué par Joseph et par Lucien). — Colonel L. PICARD. Un épisode d'août 1870 : le ravin de la mort (raconte, d'après les rapports des officiers allemands, la terrible charge menée contre les troupes françaises sur le champ de bataille de Mars-la-Tour, le 16 août, entre quatre et cinq heures de l'après-midi; elle fut repoussée, mais après avoir gagné un temps précieux que l'état-major allemand sut mettre à profit). — H. DE GRANDVELLE. L'évasion de Louis XVII (intéressant exposé de la question). = 15 septembre. ARMINJON. Universités musulmanes d'Égypte; suite le 1er octobre. — Paul STAPFER. Victor Hugo à Guernesey; suite le 1er octobre (l'auteur a souvent vu Hugo à Guernesey de 1866 à 1869; il a été souvent reçu chez lui. Il a noté beaucoup de faits intéressants pour fixer la physionomie du poète, étudié dans la simplicité de sa vie d'exil). = 1er septembre. Comte Valentin ESTERHAZY. Aventures de jeunesse, 1740-1769 (extraits de ses Mémoires, dont quelques fragments seulement avaient été publiés par Feuillet de Conches et dont le texte original a été communiqué par les héritiers du comte à M. Ernest Daudet. Le comte Valentin naquit au Vigan en 1740; il passa toute sa jeunesse en France, servit sous Bercheny dans la guerre de Sept ans et surtout s'amusa).

19. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1904. Bulletin de mars-avril. — Henry MARTIN. Observations sur la technique de l'illustration des livres au moyen âge. — Dr CAPITAN, abbé BREUIL et CHARBONNEAU-LASSAY. Les rochers gravés de Vendée (avec des figures). — Salomon REINACH. L'attaque de Delphes par les Gaulois (traduction française, avec commentaire, d'une longue inscription trouvée à Cos, dans les ruines de Panagia-Tarsou, par M. Rod. Herzog; à la suite, le texte de l'inscription, avec des notes en latin, par M. Herzog). — GAUCKLER. Municipium Felix Thabbora (recueil des inscriptions trouvées sur l'emplacement de cet antique municipe tunisien). — W. HELBIG. Contribution à l'histoire de l'*equitatus* romain (les *equites* romains, comme les ἱππεῖς grecs, ont d'abord été des fantassins montés; c'est seulement à l'époque des guerres samnites que les Romains organisèrent une véri-

table cavalerie). — ARBOIS DE JUBAINVILLE. Le début du *De bello gallico* (César a menti en affirmant : 1° qu'entre les Pyrénées et le Rhin était renfermée toute la Gaule, *Gallia omnis;* 2° que les *Galli* étaient les habitants du territoire situé entre la Seine, la Marne et la Garonne. Au moment où il écrivait ses Commentaires, J. César « a pensé qu'il y avait pour lui intérêt politique à dire aux plébéiens de Rome et à leur faire croire qu'il avait conquis toute la Celtique, comme toute la Gaule; c'était un des moyens qui devaient le conduire à la dictature »). — BABELON. Le dieu Eschmoun. — Cl. HUART. La poésie arabe antéislamique et le Coran. — Ed. CHAVANNES. Notice sur la vie et les travaux de M. Alexandre Bertrand (avec une bibliographie de ses principales publications).

20. — Académie des Sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu, 1904, juillet. — LYON-CAEN. Lettre de La Fayette relative à une Instruction à adresser aux paysans de la Haute-Loire pour leur expliquer la constitution de 1791. — Vicomte COMBES DE LESTRADE. La réforme de la Constitution badoise. = Août. A. BABEAU. L'appel à l'opinion publique de l'Europe au milieu du XVIIIe s. — Alexis BERTRAND. P.-J. Proudhon et les Lyonnais (publie six lettres de Proudhon au « citoyen Laloge » de 1852 et 1856-1857). — GERSPACH. Une cité ambrosienne : Campione (sur le lac de Lugano; son histoire depuis le VIIIe s.). — BRACQ. La question de Terre-Neuve, d'après des documents anglais (reproduction de l'article publié dans la *Revue historique*). = Sept.-oct. G. FAGNIEZ. L'association professionnelle dans les temps modernes; I : Depuis la Révolution jusqu'à nos jours. — A. ESMEIN. L'assemblée nationale proposée par les physiocrates (d'après Turgot, Le Trosne et les *Considérations* de d'Argenson, édition de 1784. L'assemblée élective qu'ils demandaient, ou conseil national, ne devait avoir que des attributions administratives). — Georges PICOT. Montesquieu; l'Esprit des lois et les archives de la Brède (à propos de la brochure de M. Barckhausen, signalée t. LXXXV, p. 431).

21. — Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. T. LVII, 1903. — Général D'ESCLAIBES. Chronologie des seigneurs de Clairmont-en-Cambrésis, de l'an 200 à 1789 (il est à regretter que l'auteur n'ait pas indiqué d'ordinaire la source de ses renseignements). — Dr COULON. La vente des charges et les corps de métiers à Cambrai en 1697. — Abbé H. BOUSSEMART. Registre des délibérations du presbytère du Nord, 10 mai 1797-19 août 1801 (ce « presbytère » était la réunion des prêtres qui, sous l'influence de Grégoire, avaient été adjoints à l'évêque pour l'administration des diocèses). — Dr H. BOMBART. Notes sur divers points d'histoire locale; IV : la Prise du château fort de la Malmaison, le 1er octobre 1398.

22. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Bulletin archéologique et historique, 1903, 4e trimestre. — Abbé A. TAILLEFER.

Coutumes de Saint-Paul-del-Burgues (acte en français, du 27 novembre 1590). — Abbé F. Galabert. Églises données au monastère de Montauriol (d'après le Cartulaire P de Saint-Théodard et un Registre notarial de donations et testaments). = 1904, 1er trimestre. Abbé A. Buzenac. La légende du pont de Beloy; fin. — Abbé F. Galabert. Notes pour servir à l'histoire du département : Moissac, Montech, Grandselve, Montauban, Auterive, Lafitte, Castelsarrazin, Lauzerte, etc. (tirées des *Regesta* de Léon X). — Commandant Delaval. Les anciennes fortifications de Montauban et le siège de 1621.

23. — Annales de Bretagne. 1904, juillet. — Abbés G. de Lesquen et G. Mollat. Mesures fiscales exercées en Bretagne par les papes d'Avignon à l'époque du grand schisme d'Occident; suite et fin. — Abbé L. Campion. Saint Servatius, évêque de Tongres, patron de Saint-Servan; fin (ch. v : Saint-Servan; époque de la fondation de la bourgade, de l'église et de la paroisse; ch. vi : Saint Servatius patron de Saint-Servan; le culte de Servatius en Europe, en France, en Bretagne, avec une carte. Conclusion : « Servatius, évêque de Tongres, a été seul patron de Saint-Servan »). — Dr de Closmadeuc. Le premier bataillon des volontaires nationaux du Morbihan, 1791-1795; suite. = Comptes-rendus : *E. Durtelle de Saint-Sauveur*. Étude historique sur les droits de bail seigneurial et de rachat en Bretagne (excellent). — *V. Nouel de Kérangué*. Essai sur la communauté des notaires royaux et apostoliques de Rennes au xviie siècle (intéressant).

24. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. 1903, juin. — Albert Ojardias. Un diplomate riomois au xviie siècle : Pierre Chanut; suite en juillet. = Novembre. Fredet. Boileau-Despréaux aux eaux de Bourbon en 1687. = 1904, janvier. Abbé Crégut. La tuerie de Beauregard-l'Évêque en 1590 (quelques lignes tirées du registre obituaire de Beauregard). = Février. Élie Jaloustre. L'école d'Effiat et l'adjudant général Marbot, 1793.

25. — Revue africaine. 48e année, nos 252-253, 1er et 2e trimestres de 1904. — V. Waille. Nouveau rapport sur les fouilles de Cherchel, 1903-1904 (avec 10 pl., dont deux de monnaies anciennes; M. Waille en a connu quarante. La plupart de ces monnaies sont de la première moitié du iiie s.). — Colonel Robin. Notes historiques sur la Grande-Kabilie, de 1838 à 1851; suite (1846-1849). — Quedenfeldt. Division et répartition de la population berbère au Maroc; suite (avec une carte).

26. — Revue de l'Agenais. 1904, mars-avril. — Ph. Lauzun. Le château de Veretz et les ducs d'Aiguillon (avec de jolis dessins de 1771). — C. Chaux. Une branche des Xaintrailles : Rostelain-Rotton la Chapelle-Saintrailles. — Lettres de Bory de Saint-Vincent; suite : 1807. = Juillet-août. Houzelot. Les agents secondaires de la police de la ville d'Agen, du xive s. à nos jours (cette histoire ne commence en réalité qu'au xvie s.). — Ph. Lauzun. Du mouvement archéologique

dans le Lot-et-Garonne (depuis Caumont, Quicherat et Viollet-le-Duc). — Comte DE DIENNE. Une émeute en Albret sous Alain le Grand (publie un « Mémoire à Monseigneur » relatant les détails d'une émeute qui eut lieu, vers la fin du règne de Louis XI, aux environs de Casteljaloux, contre les agents fiscaux du sire d'Albret et du roi de France). — O. FALLIÈRES. La Bastille du musée d'Agen (d'après la correspondance échangée entre Palloy et la municipalité d'Agen à propos de l'envoi par Palloy d'une pierre de la Bastille sculptée à l'image de la forteresse démolie).

27. — Revue de Gascogne. 1904, sept.-oct. — Mgr BATIFFOL. Vigilance de Calagurris (critique de l'étude publiée sous le même titre par M. Albert Réville; expose tout ce qu'on sait sur Vigilantius, de Calagurris, sorte d'intendant aux ordres de Sulpice Sévère). — A. DEGERT. La *Gallia christiana* de la province d'Auch résumée et traduite (traduction insignifiante et parfois erronée faite en 1720). — F. SARRAN. Mœurs populaires de la Gascogne au XVIIIe s. (quelques extraits d'une correspondance du temps). — J. ANNAT. Le gallicanisme de Marca (un mémoire inédit retrouvé par l'auteur permet de croire que Marca n'avait pas attendu, pour soutenir l'infaillibilité du pape, qu'il eût besoin de se faire bien venir à Rome; on ne saurait l'accuser, dans l'espèce, de versatilité). — A. DEGERT. Évêques gascons devant l'Inquisition romaine (au XVIe s.). — P. COSTE. Une victime de la Révolution : sœur Marguerite Rutan, fille de la Charité; fin. — E. CASTEX. Épisode de l'histoire municipale d'Eauze à la fin de l'ancien régime. — B. COUAIX. Monographie d'un village : Castin; fin.

28. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1904, 1er mai. — Maintenue de noblesse en faveur de Jean et Dominique Guichon, écuyers, avocats, du 4 sept. 1668. — J. PELLISSON. Une fête scolaire à Cognac en 1784. — Ch. DANGIBEAUD. Saintes ancienne; les rues; suite. = 1er juillet. G. AUDIAT. Le général Th.-Ch. de Brémond d'Ars, 1787-1875 (d'après ses *Souvenirs militaires,* publiés par son fils); fin en sept. = Compte-rendu : *Alfred Richard.* Histoire des comtes de Poitou (ouvrage très remarquable; critiques et discussions diverses). = 1er sept. LABADIE. Étude bibliographique sur les éditions de l'*Antiquité de Saintes et de Barbezieux* d'Élie Vinet. — J. D'OLCE. Le général Muller (biographie de ce général, Suisse d'origine, mais né en Saintonge, et qui mourut à Saintes le 1er oct. 1824).

---

29. — Revue d'Alsace. 1904, mai-juin. — Souvenirs de 1815; journal de M. DE LATOUCHE; suite (mai et juin). = Juillet-août. A. HANAUER. Mœurs judiciaires et autres en Alsace vers l'an 1400. — A. ADAM. La congrégation de N.-D. de Saverne; fin. — J. BOURGEOIS. Notice historique sur l'ancienne église paroissiale de Saint-Louis, à Sainte-Marie-aux-Mines, côté d'Alsace (avec une carte de l'ancien val de Liepvre alsacien); fin en sept.-oct. — Angel INGOLD. Jean d'Aigre-

feuille; fin. = Sept.-oct. Rod. Reuss. Idylle norvégienne d'un jeune négociant strasbourgeois; épisode des Souvenirs inédits de Jean-Évrard Zetzner, 1699-1700. — C. Hoffmann. Les élections aux États généraux; Colmar-Belfort; suite. — A. Gasser. L'agriculture, l'industrie et le commerce à Soultz; corporations, monnaies, poids et mesures. — A. Ingold. Le maréchal Lefebvre, d'après une nouvelle publication (celle de J. Wirth).

---

30. — Historische Zeitschrift. Bd. LV, Heft 3. — E. Meyer. L'empereur Auguste (reprend l'histoire d'Auguste et de ses réformes politiques et administratives, pour faire comprendre dans quelle mesure il a eu raison de dire qu'en l'an 27 av. J.-C. il a remis le pouvoir aux mains du Sénat et du peuple. Insiste sur le rôle qu'Auguste a voulu rendre au Sénat réorganisé. Montre qu'Auguste n'a pas réussi à faire coexister un régime vraiment républicain à Rome avec un principat gouvernant l'ensemble de l'empire, et que c'est le gouvernement impérial qui a donné à l'esprit et aux institutions de Rome une influence durable à travers les siècles). — G. v. Below. La formation du capitalisme moderne (à propos du livre de Sombart, *Der moderne Kapitalismus*. M. v. B. accepte en partie les idées de Sombart sur le caractère non capitaliste de l'industrie et même du commerce dans les premiers siècles du moyen âge. L'échange et l'association y tenaient la première place. Mais il pense, contrairement à Sombart, que les accumulations de richesses qui ont produit le capitalisme n'ont pas eu pour unique origine la richesse territoriale, l'exploitation de l'administration publique et le commerce de l'argent; il voit dans le commerce même une des sources de cette accumulation. Il ne croit pas qu'une classe de nouveaux riches ait surgi à la fin du moyen âge pour engendrer le capitalisme. Le développement a été graduel et complexe). = Comptes-rendus : *J. Burckhardt*. Griechische Kulturgeschichte; 4 vol. (ouvrage posthume inégal, mais très remarquable). — *Delbrück*. Gesch. der Kriegskunst; II Th., 2. Heft (bon exposé de l'organisation militaire sous Dioclétien dans l'empire byzantin et les peuplades germaniques). — *Kehr*. Die Urkunden der normannisch-sicilischen Kœnige (ouvrage magistral). — Hessische Landtagsakten, hg. v. *H. Glagau;* Bd. I : 1518-1521. — *H. Boos*. Geschichte der rheinischen Stædtekultur; IVer Th. (les documents relatifs à Worms tiennent la première place). — *Vincent Smith*. Asoka, the Buddhist Emperor of India. — *E. Hardy*. Kœnig Asoka (le livre de Hardy est plus complet). = Bd. LVI, Heft 1. H. Kaiser. Charles V de France et le Grand Schisme (Charles n'a été opposé à Urbain VI que lorsque celui-ci a manifesté son hostilité contre la France. Même alors il a laissé toute la responsabilité aux cardinaux. Ce fut une faute politique d'installer un antipape à Avignon). — R. Fester. Critique du rapport de Rebenac sur la cour de Berlin (cherche à prouver que Prutz, dans son livre : *Aus des Grossen Kurfürsten letzten Jahren*, a attaché trop

d'importance au témoignage de Rebenac, dont le rapport a été publié par Pagès, en 1899, dans notre *Revue*. Rebenac était un représentant de la politique de violence de Louis XIV; il a contribué à écarter le Grand Électeur de la France. Ses jugements sont partiaux; les ministres du Grand Électeur se sont fait payer par Rebenac, mais sans trahir les intérêts du Brandebourg; Rebenac n'a rien compris au caractère de Frédéric-Guillaume ni à sa conduite vis-à-vis des Jésuites). — W. Goetz. Les portraits littéraires (à propos de la dissertation de Max Kemmerich, *Die Charakteristik bei Machiavelli*, que M. G. trouve faible). — Trois lettres de H. Léo, publ. p. Warrentrap (deux à J. Schulze, de 1835 et 1838, et une à Sybel, de 1844. Léo expose à Schulze ses titres à enseigner l'histoire ancienne, attaque vivement Schlosser, se défend d'avoir fait dans son histoire universelle une entreprise de librairie, félicite Sybel de la troisième partie de son livre sur la royauté germanique et offre quelques rectifications). = Comptes-rendus : Allgemeine Deutsche biographie; t. XLVI et XLVII (supplément A-D, jusqu'à 1899. On y trouve un grand article de Lenz sur Bismarck, une biographie de l'impératrice Augusta par H. v. Petersdorff, une de Caprivi par Poten). — *Batiffol*. Études d'histoire et de théologie positive (les chapitres sur la pénitence et la hiérarchie primitive sont remarquables). — *E. Gritzner*. Symbole u. Wappen des alten deutschen Reiches. — *K. Burdach*. Walther v. d. Vogelweide (riche et inégal). — Bullarium Franciscanum; t. VI : Benedicti XII, Clementis VI, Innocentii VI, Urbani V, Gregorii XI, documenta a *Conrado Eubel* digesta. — *C. Beckmann*. Der Kampf K. Sigmunds gegen die werdende Weltmacht der Osmanen, 1392-1437 (vain essai pour faire de Sigismond un grand homme d'État). — *Meinardus*. Der Katzenelnbogische Erbfolgestreit (2 vol. : un d'exposition, un de documents; bon travail). — *F. Haake*. Kœnig August der Starke. — *K.-A. Schmid* u. *G. Schmid*. Gesch. der Erziehung; t. V, p. 3. — Der Protestantismus am Ende des 19 Jahrh. — *H. Glagau*. Die moderne Selbtsbiographie als historische Quelle. — *J.-H. Wichern*. Briefe u. Tagebuchblätter; 2 vol. : 1826-1857. — Lebenserinnerungen v. *Robert v. Mohl*, 1799-1875; 2 vol. — *P. Hassel*. K. Albert v. Sachsen als Kronprinz. — *J.-E. Scherer*. Beitræge zur Gesch. des Judenrechts im Mittelalter; vol. I : Die Rechtsverhæltnisse der Juden in den deutsch- œsterreichischen Lændern (important). — *H. Schreuer*. Untersuchungen zur Verfassungsgesch. der bœmischen Sagenzeit (excellent). — *Bachmann*. Die Reimchronik des sogenannten Dalimil (très sévère pour Dalimil). = Bd. LVI, Heft 2. K.-J. Neumann. Theodor Mommsen (exposé très complet de la multiple activité du grand historien juriste). — K. Koser. Les opérations militaires prussiennes dans la guerre de Sept ans (d'après les cinq volumes de documents publiés par l'état-major prussien allant de Pirna à Rossbach). = Comptes-rendus : *Lindner*. Weltgesch. seit der Vœlkerwanderung; 2e vol. (s'étend jusqu'au milieu du XIIIe s. et s'occupe de

l'Europe occidentale et septentrionale; très vivant, précis et compréhensif). — *W. Ridgeway*. The early age of Greece (de la fantaisie et de bonnes choses). — *G. B. Grundy*. The great Persian war and its preliminaries (prolixe et inutile). — Apollodors Chronik, eine Sammlung der Fragments v. *F. Jacoby* (bon). — *M. Souchon*. Die Papstwahlen in der Zeit des Grossen Schismas; vol. I : 1378-1408; vol. II : 1408-1417 (précieux recueil de faits mal exposés). — *R. Eberstadt*. Der Ursprung des Zunftwesens u. die ælteren Handwerkerverbænde des Mittelalters (peu de nouveau). — *C. Capasso*. La politica di papa Paolo III e l'Italia (n'a pas étudié d'assez près les rapports avec les divers États italiens; s'est trop borné à Venise, Charles-Quint et la France). — *W. Struck*. Johann Georg und Oxenstierna (excellent). — *J. Ziekursch*. Die Kaiserwahl Karls VI, 1711; vol. I, 1re partie. — Acta Borussica; t. III : 1718-1723; t. VI : 1740-1745 (les documents sur l'administration de la Prusse au XVIIIe s., publ. par Th. Schmoller, Krauske, Lœwe et Hintze, sont très instructifs. M. Hintze a écrit un volume important d'introduction sur l'organisation administrative en 1740). — *E. Wertheimer*. Der Herzog v. Reichstadt (beaucoup de documents nouveaux; épuise le sujet). — *A. Bergengrün*. D. Hansemann. — *A. Caspary*. Ludolf Camphausens Leben. — *J. H. Rose*. The life of Napoleon (beaucoup de documents nouveaux tirés du *Record Office*; très impartial). — *G. Romano*. Niccolò Spinelli da Giovenazzo (diplomate important du temps d'Urbain VI et de Jeanne de Naples). = Bd. LVI, Heft 3. M. Brosch. L'ascension d'une démocratie à la toute-puissance (analyse comment la démocratie florentine a supplanté l'aristocratie et créé une forme originale de gouvernement). — W. Busch. Les débats relatifs à la paix au quartier général prussien à Nikolsburg en juillet 1866 (analyse minutieuse des négociations de Nikolsburg, de la lutte de Bismarck contre le parti militaire, complète et corrige les Souvenirs de Bismarck. C'est la maladresse de l'intervention française qui a poussé Bismarck à multiplier les annexions au nord du Mein et qui a transformé la querelle austro-prussienne en une querelle franco-allemande). — A. Werminghoff. Nouveaux travaux sur l'époque carolingienne (de Hallmann sur les mariages des Carolingiens, de Lilienfein sur les idées relatives à l'Église et à l'État, de Kleinclausz sur l'empire carolingien, de Calmette sur la diplomatie carolingienne, de Lot sur l'année 866). — L. Geiger. Sur Gneisenau (M. Geiger a retrouvé et publié la fin d'un morceau sur Gneisenau écrit en 1814 par Mme Heyne, dont il avait publié une partie au t. I de la *H. Z.*). = Comptes-rendus : *S. Goldstein*. Die empiristische Geschichtsauffassung David Humes. — *F. Medicus*. Kants Philosophie der Geschichte (art. important de Trœltsch). — *E. Schrader*. Die Keilinschriften u. das Alte Testament; 3e Auflage, neu bearbeitet v. *H. Zimmern* u. *H. Winckler* (article approfondi de Kamphausen qui indique ce qui manque encore à ce remarquable ouvrage). — *E. Boguslawski*. Methode u. Hilfsmittel der Erforschung der vorhistorischen Zeit in der Vergan-

genheit der Slaven. — *A. Butler*. The Arab Conquest of Egypt and the last thirty years of the Roman Dominion (bon travail). — *K. Lœffler*. Die westsælischen Bischœfen im Investiturstreit u. in den Sachsenkriegen unter Heinrich IV u. Heinrich V (les évêques de la Saxe orientale soutinrent l'empire, malgré les métropolitains de Cologne et Mayence, et malgré la force du parti grégorien en Saxe). — *P. Herre*. Europæische Politik im Cyprischen Kriege, 1570-1573; 1re partie : Préliminaires (injuste pour Philippe II). — *H. Læmmer*. D. C. Baronii literarum commercio diatriba. — *G. I. Fox*. Napoleon Bonaparte and the siege of Toulon (du nouveau; peu soigné). — *E.-W. Kanter*. Hans v. Rechberg von Hohenrechberg, 1410-1463. — *H. Neu*. Gesch. der evangelischen Kirche in der Grafschaft Wertheim (bon). — Osnabrücker Urkundenbuch, hg. v. *M. Bær;* Bd. IV. — Pommersches Urkundenbuch; IV Bd. bearb. v. *Winter*. — *E.-O. Schmidt*. Kursæchsische Streifzüge (livre charmant). — *E. Bæhl*. Beiræge zur Gesch. der Reformation in Œsterreich. — *Bonardi*. I Padovani ribelli alla Repubblica di Venezia, 1504-1530 (instructif). = Bd. LVII, Heft 1. F. Ratzel. L'histoire, l'ethnographie et la perspective historique (article considérable où M. R. étudie le rôle joué dans l'histoire par la situation des races et des peuples sur les divers territoires. On ne peut séparer l'ethnographie et la géographie de l'histoire). — M. Ritter. Les plans de conquête de Wallenstein sur Venise, 1629. — F. Muth. Sur les préliminaires de la guerre de 1866 (cherche à expliquer les contradictions dans l'attitude de La Marmora et de Govone. M. Muth embrouille encore plus la question). — H. Delbrueck. Observations au sujet de l'article de Koser sur la tactique de Frédéric le Grand. — R. Koser. Au sujet du plan de campagne du printemps 1757. — Lettres de Ranke à Gentz, communiquées par P. Wittichen (sept lettres de 1828-1830 écrites de Venise et de Rome; intérêt purement biographique). = Comptes-rendus : *H. Delbrück*. Erinnerungen, Aufsætze u. Reden. — *G. Adler*. Ueber die Epoche der deutschen Handwerkerpolitik (histoire des mesures prises depuis le moyen âge en faveur de la classe ouvrière). — *Rice Holmes*. Cæsar's conquest of Gaul (important). — *E. Michael*. Deutsche Wissenschaft u. deutsche Mystik wæhrend d. 13 Jahrh. (forme le troisième volume d'une histoire du peuple allemand depuis le XIIIe s.). — *B. Weicker*. Die Stellung der Kurfürsten zur Wahl Karls V im J. 1519 (soigneuse analyse). — *W. Braun*. Kardinal Gasparo Contarini (tire à tort Contarini du côté protestant). — Mailænder Briefe zur bayerischen u. allgemeinen Geschichte des 16 Jahrh., hg. v. *Simonsfeld*. — Urkunden u. Acktenstücke zur Gesch. d. Kurfürsten Friedrich Wilhelm v. Brandenburg; 18to Bd. : Politische Verhandlungen, hg. v. *F. Hirsch*. — Briefe d. Herzogs Ernst August zu Braunschweig-Lüneburg an Johann-Franz Diedrichs v. Wendt aus den J. 1703-1726, hg. v. *E. Graf-Kielmansegg*. — Gesch. d. Herbstfeldzuges 1813, bearb. v. *Friedrichs;* t. I. — Gesch. der Feldzuges 1814 in Frankreich, von v.

Janson; t. I. — *M. Lenz*. Geschichte Bismarcks (excellent). — Ernestinische Landtagsakten; Bd. I : Die Landtage v. 1487 bis 1532, bearb. v. *H. Burkhardt*. — Die Chroniken der Niedersæchsischen Stædte; 3 vol. — Archiv des Grafen Mordwinow, hg. v. *der Græfin-Mordwinow* (6 vol. de 45 feuilles; documents très importants pour le XVIIIe et le XIXe s. jusqu'en 1845). — *Grossfürst Nikolai Michailowitsch*. Grafen Pawel Alexandrowitsch Stroganow, 1774-1817; Bd. I (important).

31. — Historische Vierteljahrschrift. VII Jahrg., 1 Heft. — Ch. Waas. Bonaparte à Jaffa (il est faux que Bonaparte ait fait fusiller à Jaffa des prisonniers d'El-Arych mis par lui en liberté; il est vrai qu'il a voulu faire empoisonner, pour qu'ils ne fussent pas massacrés par les Turcs, les pestiférés qu'il était obligé de laisser à Jaffa; mais en fait ils ne l'ont pas été). — Bachmann. La plus ancienne querelle des Allemands et des Tchèques à l'Université de Prague (critique la manière dont Paulsen, dans l'*Hist. Zeitschr.*, XLV, 266, a présenté les différends survenus à Prague en 1384 et 1390). — Ch. Goetze. Le vrai texte des douze articles (donne les raisons pour lesquelles le texte M est préférable au texte C', contrairement à l'opinion soutenue par W. Stolze dans *Hist. Zeitschr.*, LIII, 1-42). = Comptes-rendus : *Kittel*. W. von Humboldts geschichtliche Weltanschauung. — *Tschuprow*. Die Feldgemeinschaft (art. de Below très hostile à la théorie de la communauté primitive des terres fondée sur la méthode comparative. Tschuprow étudie, surtout dans les pays slaves, les diverses formes de propriété collective qui sont historiquement constatables; il distingue la communauté des terres de la propriété de famille et celle de la propriété domaniale sur laquelle les cultivateurs ont des droits communs d'usage. Il approuve la critique de Fustel, tout en la jugeant excessive). — *Derichsweiler*. Gesch. Lothringens; 2 vol. (travail sérieux, mais partial, qui se restreint à l'histoire du duché de Lorraine et aux compétitions franco-allemandes). — Speculum Perfectionis seu s. Francisci Legenda Antiquissima; nunc primum edidit *P. Sabatier* (art. important de Bœhmer qui rend justice au travail de Sabatier, tout en montrant que l'édition du Speculum n'est pas une édition princeps et que la légende écrite par frère Léon n'est ni antérieure ni supérieure à celle de Thomas de Celano). — *Ehrentraut*. Untersuchungen über die Frage der Frei- u. Reichstædte (aucune différence essentielle, sauf peut-être, au XVe siècle, l'absence du serment d'obéissance pour les villes libres). — *L. Bittner*. Die Gesch. der direkten Staatssteuern im Erzstifte Salzburg bis zur Aufhebung der Landschaft unter Wolf Dietrich (travail manqué, n'apprend rien; cf. réponse de Bittner et réplique de Meyer, Heft 3, p. 438). — Lüneburgs æltestes Stadtbuch u. Vorfestungsregister, hg. v. *W. Reinecke* (excellent). — *Eubel*. Hierarchia catholica medii ævi; vol. II, 1431-1503 (important). — *Lea*. The Moriscos in Spain. Their conversion and expulsion (très neuf). — *Lösche*. Gesch. d. Protestantismus in Œsterreich. — *Rieker*. Grundsætze reformierter Kirchenverfassung (considérable; art. important de Köhler). — *L. von*

Mises. Die Entwickelung des gutsherrlich-bæuerlichen Verhæltnisses in Galizien, 1772-1848. — *Binder v. Krieglstein*. Ferdinand von Schill. — *A. Mn.*, Beitræge zur Genealogie der Welfischen Fürsten vom Beginn der Karolingischen bis zur Salischen Zeit. — *H.-B. Meyer*. Hof- w. Zentralverwaltung der Wettiner in der Zeit einheitlicher Herrschaft über die meissnisch-thüringischen Lande, 1248-1379. — *H. Waltzer*. Georg Hauer von Niederaltaich, ein bayerischer Chronist des 15 Jahrh. — *Jungnitz*. Visitationsberichte der Diözese Breslau, Ier Th. — *J. Pollock*. The popish plot (bon; le complot a été inventé par T. Oates, mais le justice of peace Godfrey a été assassiné par les Jésuites). — *W. Rothschild*. Der Gedanke der geschriebenen Verfassung in der englischen Revolution. = Heft 2. Seeliger. Systématisation juridique et recherches historiques (critique très serrée des *constructions juridiques* par lesquelles Sohm surtout, mais aussi Schrœder et même Brunner ont voulu distinguer et parfois opposer dans les institutions franques le droit populaire (*Volksrecht*) et le droit royal (*Amtsrecht*). Seeliger reconnait l'existence de ces deux sources du droit, mais pense avec raison qu'elles ont toujours agi simultanément et conjointement). — F. Rachfall. L'Autriche et la Prusse en mars 1848 (V : la Translation du Congrès de Dresde à Potsdam; VI : Avortement du projet du Congrès. Polémique très vive contre Meinecke. D'après Rachfall, Frédéric-Guillaume IV aurait pu entraîner les princes de l'Allemagne du Sud et faire l'unité allemande en 1848, s'il avait su se dégager des préjugés légitimistes traditionnels et avoir une politique vraiment réaliste). = Comptes-rendus : *Cumont*. Die Mysterien v. Mithra (trad. allemande par Gehrich de ce monumental ouvrage). — *S. Brie*. Die Lehre vom Gewohnheitsrecht (art. important de Geffcken). — *K. Uhlirz*. Otto II, 973-983 (bon travail). — *R. Bærger*. Die Belehnungen der deutschen geistlichen Fürsten (des origines à 1806, très précis et méthodique). — *H. Johnston*. Gesch. der Kolonisation Afrikas durch fremde Rassen (trad. de l'anglais par M. *V. Halfern*; mauvais travail). — *E. von Maier*. Hannoversche Verfassungs- u. Verwaltungsgeschichte, 1680-1866; 2 vol. (excellent). — Unter Friedrich Wilhelm IV. Denkwürdigkeiten des Ministers *O. Freihern v. Manteuffel*; 3 Bd. Preussens auswærtige Politik, 1860-1868, aus dem Nachlass des Ministerpræsidenten *v. Manteuffel*; 3 Bd. hg. v. *H. v. Poschinger* (riche collection de documents mal publiés). — *L. Zeitlin*. Bismarcks sozial-Wirthschafts-und Steuer politische Auschauungen. — *G. Brodnitz*. Bismarcks nationalœkonomische Anschauungen. — *P. Simson*. Gesch. der Stadt Danzig (excellent). — *W. Kothe*. Kirchliche Zustænde Strassburgs in 14 Jahrh. (intéressant). — *V. Læwe*. Bücherkunde der deutschen Geschichte. Kritischer Wegweiser durch die neuere deutsche historische Literatur (utile). — *G. Weber*. Lehre und Handbuch der Weltgeschichte, 2e Aufl. neu bearb v. *A. Baldamus*; II. Mittelalter (cette nouvelle édition est soigneusement revisée et complétée par MM. Friedrich pour la littérature, Lehmann pour l'art, Baldamus pour tout le reste). — *Fastlinger*. Die wirt-

schaftliche Bedeutung der bayrischen Klœster in der Zeit der Agilulfinger. — *G. Presutti*. Francesca da Rimini nella storia e nella tragedia. — *J. Schlecht*. Andrea Zamometić u. der Basler Konzilsversuch v. J. 1482; 1er vol. (important). — *S. Binder*. Die Hegemonie der Prager im Husitenkriege; II Teil. — *N. Paulus*. Die deutschen Dominikaner im Kampfe gegen Luther, 1518-1563, hg. v. L. Pastor; t. IV (précieuse série de biographie). — *H. Detmar*. Johann v. Leiden (bon livre de vulgarisation). — *Bæhmer-Romundt*. Die Jesuiten (id.). — *W. Utzinger*. Bürgermeister J. H. Wasers eidgenœssisches Wirken, 1652-1669. — *Nils Wimarson*. Sveriges Krig i Tyskland, 1675-1679; Bd. II. — *O. Richter*. Gesch. d. Stadt Dresden in den J. 1871 bis 1902. = Heft 3. J. Kærst. Th. Mommsen (on trouvera dans cet article une excellente analyse critique de la méthode suivie par Mommsen dans son Histoire romaine). — Guggenheim. Marsile de Padoue et la théorie d'État d'Aristote (cet important article démontre que Marsile a déduit tout son système de radicalisme politique de la *Politique* d'Aristote, qu'il a connue par la traduction de Wilhelm v. Mœrbecke). — W. Bræcking. Les recherches sur le Masque de fer (démontre à nouveau que le Masque de fer ne peut être que Matthioli, en dépit des fantaisies de Mme A. Wagemann, *Die eiserne Maske*, 1903, de Loquin, *le Prisonnier masqué de la Bastille*, 1900, d'A. Lang, *The Valet's Tragedy*, 1903, et de Le Pippre, *Dernier mot sur le Masque de fer*, 1903). = Comptes-rendus: *H. Driesmann*. Rasse u. Milieu (idées vieillies et peu scientifiques; excellente critique par Ratzel). — *K. Roller*. Ahnentafeln der letzten regierenden Markgrafen v. Baden-Baden u. Baden-Durlach. — *A. Doren*. Deutsche Handwerker u. Handwerkerbruderschaften im mittelalterlichen Italien. — *H. Finke*. Aus den Tagen Bonifaz' VIII (important article de Holtzmann sur ce précieux recueil de documents. Le critique proteste contre la manière *scandaleuse* dont paraissent ou plutôt ne paraissent pas les livraisons promises des Registres pontificaux publ. par l'École française de Rome. Les registres de Boniface VIII commencés en 1884 forment six livraisons, mais la livraison 4 et les trois dernières années manquent. Depuis dix-neuf ans, on attend la fin du court registre de Boniface XI). — *K. Kehrmann*. Die Capita agendorum. Kritischer Beitrag zur Geschichte der Reformverhandlungen in Konstanz (excellente critique de Tschackert et Finke). — *K. Schrauf*. Die Matrikel der ungarischen Nation an der Wiener Universität, 1453-1630. — *G. Mentz*. Joh. Friedrich der Grossmütige, 1503-1554; 1re partie (bon). — *W. Gœrlitz*. Die historische Forschungsmethode J. Maskovs. — *E. Lask*. Fichte's Idealismus u. die Geschichte. — *W. Cahn*. Aus E. Lasker's Nachlass; I Th.: 1866-1880. — *Wibel*. Beiträge zur Kritik der Annales regni Francorum u. der Annales Einhardi. — *Th. Frantz*. Der grosse Kampf zwischen Kaisertum u. Papsttum zur Zeit des Hohenstaufen Friedrich II. — *H. Michel*. Dr. H. Knaust. Ein Beitrag zur Geschichte des geistigen Lebens in Deutschland um die Mitte des sechszehnten Jahrhunderts. — *E. Wiese*. Die Politik der

Niederlænder wæhrend des Kalmarkriegs u. ihr Bündnis mit Schweden u. den Hansestædten. — *W. Fraknói.* Papst Innocenz XI u. Ungarns Befreiung von der Türkenherrschaft. — *A. Wahl.* Politische Ansichten des offiziellen Frankreichs im 18 Jahrh. — *Sepp.* Ludwig Augustus, K. v. Bayern.

32. — Archiv für Kulturgeschichte, hgg. von Georg. Steinhausen. Bd. I (1903), Heft 1. — Kurt Breysig. Origine des nouvelles formes de la vie en Europe. = Heft 2. Jacob Hœhler. Les débuts des métiers à Lubeck (important pour l'histoire des métiers et des corporations d'artisans en général; le travail se rapporte aux années 1143-1384). — Rudolf Gœtte. Les couvents du moyen âge dans le mouvement économique. — Th. Achelis. La mystique et son importance sociale. = Heft 3. Otto Lauffer. Le canal abandonné de Charlemagne, du Danube au Main (compare les indications fournies par les chroniqueurs et les restes de ce canal visibles encore aujourd'hui). — M. Wehrmann. L'enseignement et l'éducation des princes poméraniens au temps de la Réforme (intéressante étude d'après des pièces d'archives). — Joh. Mueller. Le commerce d'Augsbourg avec Venise et la politique commerciale d'Augsbourg au temps de la guerre de Trente ans (travail bref, mais remarquable, fait d'après les pièces des archives d'Augsbourg). = Heft 4. Vincenzo Laurefici, prêtre et théologien italien; son voyage en Allemagne, aux Pays-Bas et en Angleterre, 1613, raconté par lui-même; publié par Walter Friedensburg; 1re partie (d'après un ms. des archives du Vatican, *Bibl. Pia,* t. LXX; il est en italien; beaucoup de détails intéressants; l'auteur savait observer et juger sans parti pris); suite dans Bd. II, Heft 1. — Julius von Pflugk-Harttung. Le cabinet de Frédéric le Grand; les personnes et les événements (d'après les archives secrètes de Berlin; intéressant pour l'histoire de la civilisation). = Bd. II, Heft 1. J. Knepper. Un Jésuite alsacien; ses satires contre la médecine (Jacob Balde, 1604-1668; poète lyrique distingué, humoriste et satirique original. Analyse de ses écrits satiriques sur les médecins et leurs cures). — Ludwig Geiger. L'homme au xviiie siècle (publie une lettre de F. L. W. Meyer à Heyne, philologue de Gœttingue, sur ses relations avec Thérèse, la fille de Heyne). = Heft 2. G. Grosch. Les marchands de la Hanse et leurs affaires financières avec les rois d'Angleterre au xiiie et au xive siècle (important pour l'histoire des rapports commerciaux entre l'Allemagne et l'Angleterre, depuis Jean Sans-Terre. Recherches sur l'origine des marchands et la nature des prêts consentis par eux); fin dans Heft 3. — O. Winckelmann. Lettres de femmes strasbourgeoises du xvie siècle (lettres de femmes dont les maris ont occupé des situations notables; elles ont un caractère alémannique très accentué). — Paul Dahms. La chasse au vol dans la Vieille-Prusse; II. = Heft 3. Ferdinand Lorenz. Pour servir à l'histoire de la censure et de la production littéraire en Bavière.

33. — Beitræge zur alten Geschichte. Bd. IV, Heft 1 (1904). —

W. Scott Ferguson. Athènes et la révolution oligarchique de l'an 103-102 av. J.-C. — A.-D. Keramopullos. Les signatures autographes dans les actes d'affranchissement à Delphes (pour la validité de l'acte, celui qui affranchissait était tenu de l'écrire de sa propre main. S'il ne savait pas écrire, il devait en charger expressément un autre. Même les autres personnes qui prenaient part à l'acte, par exemple ses héritiers, étaient tenus d'y mettre leur signature autographe). — C.-F. Lehmann. Une loi de Hammourabi qui a été mal comprise (le § 186 de la numérotation faite par le P. Scheil doit être ainsi compris : si un homme, en adoptant un enfant mineur, fait violence au père et à la mère de l'enfant, celui-ci doit retourner à la maison de son père; autrement dit : une adoption forcée est sans valeur). — Philippe Faria. La lettre de Pompeius Propinquus à Galba, et l'avènement de Vitellius en Germanie (explique la contradiction que l'on remarque entre l'analyse de la lettre de P. Propinquus donnée par Tacite, *Hist.*, I, 12, et le récit détaillé de l'événement, *Hist.*, I, 55-57; puis compare le texte de Tacite avec les passages correspondants des autres témoignages, surtout avec Plutarque; conclut enfin que, « si la narration de Tacite a parfois besoin d'être rectifiée ou complétée, elle est pourtant bien supérieure aux autres; et ensuite... que Tacite et Plutarque ont puisé à la même source »). — Carl Patsch. Arrien et le Périple du Pont-Euxin (C.-G. Brandis, dans *Rhein. Mus.*, LI, 1896, a prétendu que ce Périple était une falsification; Patsch en démontre au contraire l'authenticité. Si l'on place la 3e partie entre la 1re et la 2e, l'ouvrage forme un tout bien agencé, et par là tombe le principal argument contre l'attribution de l'œuvre à Arrien). — Otto Hirschfeld. Du moment où prit fin le gouvernement de César en Gaule (le seul passage qui, dans la loi Pompeia-Licinia, permette de déterminer la durée de ce gouvernement, désigne le 1er mars de l'an 50). — Ernst Kornemann. Le monument d'Ancyre (réfute la critique de Wilcken dans *Hermes*, XXXVIII, 1903; maintient que la première ébauche du monument est très vraisemblablement de l'année 23). — Richard Kiepert. Le lac Sirbonis. — Th. Sokoloff. Pour servir à l'histoire du IIIe siècle av. J.-C.; 2e art. : l'Antiochus des inscriptions d'Ilion (l'Antiochus nommé dans l'inscription dite de Sigée n'est pas Antiochus Ier, mais Antiochus III. Il eut pour femme sa cousine Laodicé, fille de Mithridate, roi de Cappadoce; elle portait le titre d'ἀδελφὴ βασιλίσσα, que les Séleucides conféraient non pas à toutes les reines, mais seulement à celles qui leur étaient étroitement apparentées). — C.-F. Lehmann. Solution d'un problème de chronologie antique avant Nabonassar (une inscription trouvée sur les ruines de l'antique Assur permet d'affirmer que Tiglatpileser Ier, roi d'Assyrie, régna non vers 1110, mais vers 1010 avant Jésus-Christ).

34. — Jahrbuch der k. deutschen archæologischen Instituts. Bd. XVIII, 1903, Heft 1. — Franz Studniczka. L'arc de triomphe d'Auguste à Suze (additions à l'édition de ce monument donnée par

Ermanno Ferrero). = Heft 2. H. von Fritze. Le rituel grec des sacrifices. Αἴρεσθαι et καταστρέφειν (l'usage des sacrifices consistait en ceci, qu'une vache ou toute autre victime était attachée à un arbre ou à un pilier et que le coup lui était donné à travers la gorge; cet usage remonte à un très ancien temps. Il était suivi quand on sacrifiait aux dieux de l'Olympe; mais quand on sacrifiait à la terre et aux morts, la victime était frappée à terre). = Heft 3. Ludwig Borchardt. Le temple d'Auguste à Philæ (publie les clichés, pris par lui pendant l'hiver de 1895-1896, de ce monument voué à la destruction depuis qu'on a rempli un lac artificiel dont les eaux recouvrent l'île de Philæ). = Heft 4. Paul Stengel. Le rituel grec des sacrifices (combat les vues de Fritze analysées plus haut).

35. — Neue Heidelberger Jahrbücher. Jahrg. XII, Heft 1. — Otto Honsell. Auguste Reichensperger et la construction des églises à la Renaissance (Reichensperger combat la Renaissance et le classicisme en faveur d'une rénovation de l'art gothique qu'il qualifie de « chrétien-germanique »). — Karl Brunner. Le « Hagestolzenrecht » dans le Palatinat électoral (« Hagestolz » est d'ordinaire synonyme de cælebs, de célibataire. Le « Hagestolzenrecht » s'occupe de la succession des célibataires qui devaient être soumis au droit d'aubaine comme bien en déshérence. L'auteur publie deux règlements des années 1584 et 1609).

36. — Deutsche Rundschau. 1904, avril. — Günther Jansen. Charles-Alexandre, grand-duc de Saxe-Weimar; ses lettres à Mme Fanny Lewald-Stahr, 1848-1889; fin en mai (correspondance d'un intérêt surtout littéraire; Mme Lewald-Stahr était un écrivain de quelque renom, qui avait écrit des romans remarqués). — Baron Curt de Maltzahn. L'Angleterre et la guerre d'Espagne, 1808-1814, dans ses rapports avec la guerre maritime (veut prouver que le salut de l'Angleterre réside dans sa suprématie maritime; peut-être cette vérité n'avait-elle pas besoin de démonstration). — Hermann Gunkel. Origine des cinq volumes de Moïse (le Pentateuque est l'abrégé de l'histoire d'Israël; son importance historique est considérable, puisqu'il est le fondement du judaïsme). = Mai. Baron von der Goltz. Les troubles des Balkans et leurs causes. — Félix Salomon. Les hommes d'état anglais; II : lord Rosebery et le libéralisme anglais. — H.-G. Græf. La dernière année de la vie de Gœthe, d'après son Journal (d'après l'édition des Gœthe's Tagebücher, qui occupe treize vol. dans l'édition monumentale des œuvres du poète qui parait à Weimar depuis 1887 « sous le patronage de la grande-duchesse de Saxe »). = Juin. Baron Hermann d'Egloffstein. L'empereur Guillaume Ier et Léopold d'Orlich, d'après des lettres inedites en la possession de la famille d'Orlich (ancien officier, écrivain de quelque renom, Léopold d'Orlich mourut en Angleterre en 1860. Sa correspondance avec le prince Guillaume, plus tard roi de Prusse et empereur d'Allemagne, commence en 1848 et s'arrête en 1858, quand le prince fut devenu régent. Intéressant, sans être

cependant très nouveau); fin en juillet. = Juillet. Ed. Wertheimer. Tentative pour révolutionner le Tirol en 1813; fin en août (étude faite d'après les documents inédits des archives de Vienne; fait ressortir le rôle joué dans cette tentative par l'archiduc Jean, le frère de l'empereur, qui portait au Tirol un intérêt passionné; met hors de doute le fait, que les historiens n'avaient pu que soupçonner, que Roschmann trahit ses compatriotes et vendit aux Français le secret de la conspiration). — Morf. Francesco Petrarca (pour commémorer le 6e centenaire de sa naissance). = Août. Extraits du Journal du comte Joseph-Alexandre de Hübner (d'après le t. II des Mémoires. Janvier-mars 1858); suite en septembre (mars-août 1858; l'entrevue de Plombières).

37. — K. Preussische Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte. Jahrg. 1904, no XIX. — U. von Wilamowitz-Mœllendorff. Statuts d'une confrérie de chanteurs à Milet (d'après une inscription trouvée à Milet et qui est aujourd'hui à Berlin; elle a été gravée vers l'an 100 av. J.-C.; mais c'est une copie d'un document antérieur d'au moins quatre siècles, lequel à son tour remonte à un état plus ancien. Nous avons donc un texte de l'époque où la prose grecque commença de devenir littéraire à Milet). = No XXIII-XXIV. A. Rehm. Encore les parapegmes ou actes publics milésiens (aux fragments de deux calendriers qui ont été publiés précédemment, p. 92, est venu s'en ajouter un cinquième, trouvé à Milet; il est complété et commenté. Publie une consultation du professeur Hiller de Gærtringen sur les rapports des divers fragments au point de vue paléographique). — Wilhelm Schulze. Sur les noms des lettres en latin (le A. B. C. usité aujourd'hui n'a pas reçu sa forme définitive avant le IVe siècle ap. J.-C. Auparavant, pour les semi-voyelles f, l, m, n, r, s, x, au lieu de la méthode alphabétique, on suivait plutôt la méthode syllabique imaginée par les Romains. L'auteur explique les plus importantes différences qui existent entre l'usage moderne et celui qu'ont adopté les Romains de la basse époque). = No XXVII. Adolf Harnack. Un nouveau fragment des hypotyposes de Clément d'Alexandrie (ce fragment, trouvé par Mercati, mérite l'attention à cause du texte ancien de la Bible qui s'y trouve cité). — Id. La lettre du roi breton Lucius au pape Eleuthère (il y a eu très probablement ici une confusion avec Lucius Abgar d'Édesse). — Ulrich von Wilamowitz-Mœllendorff. Une loi de Samos concernant l'achat de blé aux frais de l'État (Th. Wiegand et A. Rehm ont copié à Samos un texte de loi considérable, qui règle l'achat de blés appartenant à Héra, au moyen des revenus d'une fondation, et la répartition entre les citoyens).

38. — Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung. Bd. XXXIII, Heft 2 (1903). — L. Beck. Pour servir à l'histoire de l'industrie du fer en Nassau depuis le XVIe siècle.

39. — Baltische Studien. N. F. Bd. VII, 1903. — Hermann

Voges. Pour servir à l'histoire de la campagne de 1715 (travail composé en grande partie à l'aide de documents inédits; il traite de l'intervention de la Prusse dans la guerre contre Charles XII. Description du théâtre de la guerre : la partie de la Poméranie située à gauche de l'Oder, les îles d'Usedom, de Wollin et de Rügen, le cercle de Prenzlau et les environs de Wismar. Préparatifs militaires du côté suédois et prussien; occupation de l'île d'Usedom par les Suédois; concentration des troupes prussiennes et saxonnes à Stettin; à la fin, tableau des opérations militaires jusqu'à la conclusion des traités avec le Hanovre et le Danemark). — Otto Vanselow. Pour servir à l'histoire des villes poméraniennes sous le règne de Frédéric-Guillaume Ier (complément au travail de Schmoller : *Das preussische Stædtewesen unter Friedrich Wilhelm I,* d'après un grand nombre de documents tirés des archives prussiennes. Frédéric-Guillaume Ier a beaucoup fait dans le domaine de l'économie politique et de l'administration. En Poméranie, il se servit pour ses réformes des employés de l'État et des villes qu'il réorganisa). — Hermann von Petersdorf. Bismarck en Poméranie (en Poméranie, où il passa une grande partie de sa vie et où il possédait la seigneurie de Varzin, Bismarck reçut des impressions déterminantes de toute son activité).

40. — Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte. Bd. XVII, 1e Hælfte. — Otto Meinardus. Nouvelles études sur l'histoire du Grand Électeur; suite (étudie la question de savoir pourquoi l'électeur Frédéric-Guillaume n'a pas réussi à délivrer son pays et à entamer des négociations, au sujet de la Poméranie, par la trêve de Stockholm du 24 juillet 1641; puis les rapports de l'Électeur avec Schwarzenberg et le développement intérieur des idées du jeune prince). — Wilhelm Stieda. Pour servir à l'histoire de la fabrication de la porcelaine dans la Marche de Brandebourg. — R. Koser. Frédéric le Grand et les Universités prussiennes (le grand roi a toujours professé plus d'estime pour l'Académie que pour les Universités, bien qu'il n'ait pas négligé ces dernières. Montre les rapports personnels de Frédéric avec les Universités, son attitude dans les questions d'enseignement et d'éducation, enfin le contrôle exercé par l'État sur les écoles supérieures). — G.-B. Volz. Le rétablissement des rapports entre la Prusse et la France après la guerre de Sept ans (la correspondance politique de Frédéric II, t. XXIII-XXIX, montre, contrairement à ce qu'a prétendu Robert Hammond, que les premières tentatives de rapprochement vinrent du côté, non de la Prusse, mais de la France, et que tout d'abord elles n'eurent aucun caractère officiel. Jusqu'en 1768, tous les essais de conciliation restèrent sans résultat; cette année-là, les efforts de Meny, agent commercial de Prusse à Paris, eurent pour résultat de faire croire à Frédéric II qu'il était chargé par Louis XV de faire des propositions au roi de Prusse en vue de renouveler le traité de commerce et d'échanger des ambassadeurs). — Hans Droysen. L'origine des *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de*

Brandebourg, d'après le texte autographe et les éditions originales. — Félix Rachfahl. Les journées de mars à Berlin (répond aux critiques adressées au volume publié en 1901 par l'auteur sous ce titre : *Deutschland, König Friedrich-Wilhelm IV und die Berliner Märzrevolution*). — Fr.-K. Wittichen. Les préliminaires des guerres de la Révolution (politique de la Prusse à l'égard des révolutionnaires et des émigrés français).

41. — Freiburger Diœzesan-Archiv. N. F. Bd. IV (31), 1903. — Konrad Beyerle. Histoire de la collégiale de Saint-Jean à Constance (l'attention commence heureusement à se tourner vers cette sorte d'institution ecclésiastique, où beaucoup de points sont encore obscurs. Le présent travail a beaucoup plus qu'un intérêt local; il est fondé sur un grand nombre de documents publiés et inédits; le deuxième chapitre, sur l'organisation de la collégiale, et le troisième, sur ses ressources et son administration financières, sont surtout dignes d'être notés. Fac-similés de chartes et de sceaux).

42. — Jahrbuch für die Geschichte des Herzogtums Oldenburg. Bd. XII, 1903. — Dietrich Kohl. Recherches sur les institutions municipales de la ville d'Oldenburg; 3e article (traite des corps de métier et des origines des institutions municipales. Cette ville, comme toutes les autres, a certaines institutions qui lui sont propres. Comme l'a déjà montré Rietschel, il n'y a pas eu un développement normal des institutions urbaines).

43. — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. Jahrg. XXII, Heft 3. — A. Krohmann. La canalisation d'eau à Trèves à l'époque romaine (d'après des fouilles conduites par l'auteur même de l'article. La construction remonte à deux époques : la première à la seconde moitié du IIIe siècle, la seconde vers le milieu du IVe). — Franz Cramer. Le vicus Ambitarvius; son nom et sa situation (le nom est dérivé de *Ambi*, qui signifie « des deux côtés, » et de *tarvius*, qui désigne un cours d'eau et qui se retrouve aujourd'hui dans le nom du village de Zerf, dans la vallée supérieure de la Ruwer. Le vicus Ambitarvius doit être cherché vers le confluent de la Sarre et de la Moselle). — S. Muller. Comment était tenue la maison du chapitre d'Utrecht vers l'an 1200 (publie le *Liber camerae* d'après un manuscrit conservé dans les archives capitulaires d'Utrecht; intéressant, non seulement pour l'administration intérieure du chapitre, mais pour les renseignements qu'il fournit sur la condition économique du plat pays et de la ville vers la fin du XIIe siècle). = Heft 4. Siegfried Rietschel. Le droit des burgraves de Cologne vers l'an 1169 (ce document, souvent attaqué, est authentique quant au fond, mais la forme en a été probablement altérée). — Les musées en 1902 (par H. Græven et H. Lehner).

44. — Zeitschrift der historischen Gesellschaft für die Provinz Posen. Jahrg. XVIII, 1903. Halbband 1. — Karl Martell. Pour servir à l'histoire de l'organisation judiciaire dans la province de Posen,

1816-1834. — Theod. Wotschke. Eustache Trepka et la prédication de l'évangile à Posen (important pour l'histoire de la Réforme dans l'Allemagne orientale). = Halbband 2. G. Peiser. Frédéric le Grand et son poème burlesque : *la Guerre des Confédérés*. — Theod. Wotschke. Francesco Lismanino (biographie d'un frère mineur, provincial de son ordre, qui figura plus tard parmi les théologiens protestants de la petite Pologne, 1504-1566).

45. — Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen. Jahrg. IV, Heft 2. — H. Hofmeister. La fondation de l'Université de Helmstedt (histoire de cette fondation en 1576; sa situation financière au début. Helmstedt fut, au xviie siècle, la plus importante des Universités allemandes).

46. — Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. N. F. Bd. XVIII, 1903, Heft 1. — *Adolf Hasenclever*. L'électeur palatin Frédéric II et la ligue de Smalcalde à Francfort en décembre 1545 (l'auteur avait, en 1901, publié un travail fait d'après les archives de Marbourg et de Weimar, sous le titre : *Die Politik der Schmalkaldener vor Ausbruch des Schmalkaldischen Krieges;* il y apporte aujourd'hui des additions d'après des actes qu'il a récemment trouvés aux archives de l'État à Munich). = Heft 2. Gustav Bossert. Pour servir à l'histoire de la Réforme en Bade et dans le Palatinat; t. III, 1529-1546. — Paul Darmstædter. L'administration du Bas-Rhin sous Napoléon Ier, 1799-1814 (travail approfondi, basé sur des matériaux tirés des archives départementales de Strasbourg et des Archives nationales de Paris). — Karl Obser. Reitzenstein et son projet d'organisation ministérielle en août 1806 (dans les papiers laissés par le grand-duc Louis de Bade, on a trouvé la copie d'un projet, longtemps cherché, du baron de Reitzenstein pour une réorganisation de l'administration centrale en Bade. Texte de ce projet). = Heft 3. Gustav Sommerfeldt. Le *De squaloribus curiae romanae* et le *Speculum aureum de titulis beneficiorum;* l'auteur de ces traités et l'époque où ils ont été composés (l'auteur est Mathieu de Cracovie; le second de ces traités est une partie du premier; il est de l'année 1404; le premier est donc de cette même année ou de peu antérieur). — Lettres adressées par des savants de Heidelberg à François-Joseph Mone, publiées par Friedrich von Weech (la plupart sont de 1837-1854; une est de 1817, celles de 1854 sont en petit nombre). — O. Winckelmann. Strasbourg au xvie siècle; institution et administration (Schmoller a traité des institutions de Strasbourg au moyen âge; Winckelmann en donne la suite en s'appuyant sur un grand nombre de documents inédits); fin dans Heft 4.

---

47. — Mitteilungen des historischen Vereines für Steiermark. Heft 49 (1902). — Franz Ilwolf. La Styrie et les croisades. — Franz von Krones. Léonor de Portugal, femme de l'empereur Frédéric III le Styrien, 1436-1467 (travail intéressant fait d'après les sources

et de nombreuses lectures). — A. Gubo. La Styrie pendant la guerre de Sept ans (publication de documents).

48. — Mitteilungen des Vereines für Geschichte der Deutschen in Bœhmen. Jahrg. XLI, 1902-1903. Heft 1. — Ottokar Weber. Prague en 1757. = Heft 2. Karl Jahnel. La guerre de Trente ans à Aussig et dans les environs (travail très soigné, intéressant, utile pour l'histoire de la grande guerre, fait d'après un grand nombre de documents inédits); suite dans Heft 3. = Heft 3. Fritz Græbner. La politique de la Bohême, de la mort d'Ottocar II à la fin des Premyslides (la première partie de cet excellent travail a paru comme dissertation de Berlin sous le titre *Bœhmische Politik vom Tode Ottokars bis zum Aussterben der Přemysliden*. 1er Theil : Rudolf von Habsburg gegen Otto von Brandenburg); suite dans Heft 4. = Heft 4. C. Laube. Anciens chemins à travers l'Erzgebirge, près de Teplitz (avec une carte et une phototypie. Intéressant aussi pour l'histoire du commerce).

---

49. — Freiburger Geschichtsblætter. Année VIII, 1901. — A. Büchi. Fragments d'annales fribourgeoises, 1435 à 1452 (édition critique de ces fragments conservés dans une compilation du xvie siècle). — H. Wattelet. A propos de l'ancienne seigneurie de Morat (rôle d'imposition de 1558-1559, ordonnance bernoise de 1683, remplaçant les écoles françaises par des écoles allemandes; suite dans les deux volumes suivants : la Guerre des paysans de 1653; la Guerre civile de 1802, dite le *Stecklikrieg*). — F. Handrick. La réunion au canton de Berne du bailliage de Schwarzenbourg (1801-1802). — K. Holder. Le régime juridique des biens d'église dans le canton de Fribourg, développement historique et état actuel; 2e partie (suite et fin dans le volume suivant). = Année IX, 1902. K. Holder. Le droit (*Landrecht*) de Yaun (en français : Bellegarde, vallée alpestre du canton de Fribourg, dont la seigneurie fut acquise par la ville de Fribourg au début du xvie siècle; origine de ce droit, rédaction définitive de 1560 et développement ultérieur). — G. Schnuerer. Le culte du *Volto Santo* et de sainte Wilgefortis à Fribourg (montre comment le culte du célèbre *Volto Santo* de Lucques, importé dans le Nord, a donné naissance à une singulière légende qui a vu dans le Christ en croix, richement vêtu, une sainte portant la barbe; dans le volume suivant, l'auteur étudie l'extension en Suisse de ce double culte). — E. Wymann. Le passage à Fribourg d'une ambassade des cantons catholiques, en 1578. — J. Zimmermann. Un incident du procès entre Georges Supersax et le cardinal Schinner (1511); six lettres inédites de l'humaniste Glareanus, 1518-1550 (les trois premières sont adressées à l'avoyer de Fribourg, Pierre Falk). = Année X, 1903. A. Buechi. Le notaire fribourgeois Jean Gruyère et ses annales (1441-1455; texte latin ou français et traduction allemande). — P. Wagner. Le drame des Trois-Rois à Fribourg. — J. Zemp. L'art dans la ville de Fribourg pendant le moyen âge (remar-

quable description de cette ville, qui a conservé jusqu'à nos jours tant de vestiges du temps passé).

50. — Jahresbericht der historisch-antiquarischen Gesellschaft von Graubünden. Année XXX, 1900 (1901). — Le *Catalogus* de l'évêque Flugi, 1645, publié par J.-G. Mayer et F. Jecklin (les éditeurs ont ajouté au texte de cet inventaire sommaire des droits seigneuriaux de l'évêché de Coire quarante-deux chartes inédites relatives au domaine de l'évêché pendant les années 1300 à 1510). — C. Jecklin. La ville de Coire il y a cent ans. = Année XXXI, 1901 (1902). A. Meuli. L'origine des communes politiques de la Haute-Engadine (elles sont nées pendant la première moitié du XVIe siècle, par suite du morcellement économique de l'ancienne grande communauté de la Haute-Engadine, issue de la *Markgenossenschaft*). — J.-R. Truog. Liste des pasteurs grisons, de 1555 à 1901, d'après les rôles matricules du Synode.

---

51. — The Athenæum. 1904, 30 juillet. — *J. G. Alger.* Napoleon's British visitors and captives, 1801-1815 (beaucoup de faits nouveaux, dont un certain nombre sont intéressants). — *J. H. Pollen.* Letter from Mary, queen of Scots, to the duke of Guise (fac-similé et transcription d'un curieux autographe de Marie Stuart, avec un excellent commentaire sur la situation diplomatique où se trouva placée la reine d'Écosse en 1561-1562). — *J. S. Leadam.* Select cases before the king's Council in the Star Chamber, 1477-1509 (important). = 6 août. *Nicholson.* Keltic researches (important et hardi. L'auteur, reprenant la doctrine de Skene et de ses partisans, soutient que la langue parlée par les Pictes n'était autre que le gaélique des Highlanders à un degré plus ancien de son développement, et que la majorité des Highlanders actuels descend des anciens Pictes). — *Parker* et *Bryan.* Old Quebec; the fortress of New France (d'excellentes choses sur les différents sièges soutenus par la forteresse de Québec; langue parfois emphatique et des chapitres beaucoup trop maigres). — *Milner.* Records of the Lumleys of Lumley Castle (bon). — *Gasquet.* A life of pope St Gregory the Great (publie une vie du pape Grégoire le Grand d'après un ms. de Saint-Gall; l'auteur est un moine anglais de Whitby qui écrivait dans le premier quart du VIIIe siècle, vers 713). = 13 août. *Haggard.* Louis XIV in court and camp (l'auteur est assez bien informé; il écrit avec verve et non sans mauvais goût; en somme, intéressant). — *Newberry* et *Garstang.* A short history of Ancient Egypt (résumé très bref, mais substantiel et vraiment remarquable). = 20 août. *Hingeston Randolph.* The episcopal registers of Exeter : Thomas de Brantyngham; I (textes intéressants édités avec un soin remarquable). = 3 sept. La littérature continentale pendant les années 1903-1904 (revue des principales publications littéraires dans chacun des pays de l'Europe continentale). = 10 sept. *J. R. Tanner.* A descriptive catalogue of the naval mss. in the Pepysian library at Magdalene College, Cambridge; 2 vol.

(important). — *Dom Adam Hamilton, O. S. B.* The chronicle of St Monica's (bonne histoire d'un monastère de religieuses anglaises, chanoinesses augustines de Saint-Augustin, qui, chassées d'Angleterre à la Réforme, allèrent s'établir à Louvain). — Une École des chartes en Angleterre (est-il opportun et utile de doter l'Angleterre d'une institution semblable à celle qui fonctionne avec tant d'honneur en France? Non; s'il y a lieu de faire quelque chose pour la « science des archives, » il serait regrettable de créer un organe indépendant en marge des grandes universités existantes). — *J. Hastings.* A dictionary of the Bible. Extra volume (contient, outre d'intéressants articles complémentaires, les tables et les cartes; important). = 24 sept. *Wordsworth* et *Littlehales.* The old service-books of the english church (très intéressant pour l'histoire liturgique).

52. — The Nineteenth Century and After. 1904, mai. — Sir George Arthur. L'anti-cléricalisme en France et en Angleterre. — Sir Mounstuart E. Grant Duff. Les lettres de Lord Acton (publiées par Mrs Drew, fille de Gladstone; elles vont de 1879 à 1885 et présentent un très vif intérêt pour ce qui concerne la question irlandaise et la question d'Égypte). = Juin. Richard Ragot. Le pape et la musique d'église; protestation d'un catholique romain. — Herbert Samuel. Le centenaire de Cobden et le moderne libéralisme. — O. Eltzbacher. Le péril jaune. — Mrs Maxwell Scott, d'Abbotsford. La jeunesse de Jacques III, 1688-1712 (quelques détails sur la vie du jeune prétendant en France, tirés surtout des Mémoires du marquis de Sourches). = Juillet. O. Eltzbacher. Comment le Japon s'est réformé lui-même. — Demetrius C. Boulger. La prise de Lhasa en 1710 (par les hordes de Tsé Wang Rabdan, fondateur d'un grand empire dont la capitale était Eleuth; d'après les récits d'un voyageur russe, Unkoffsky, qui visita Eleuth peu de temps après l'événement). = Août. Baron Suyematsu. Le Japon et le commencement de la guerre avec la Russie. — Norman Pearson. Pepys et Mary Mercer (amusants détails sur la vie intime de Pepys et de sa femme, sur leurs rapports avec leurs domestiques; Mary Mercer fut à leur service de 1664 à 1668). = Septembre. Baron Suyematsu. Comment la Russie poussa à la guerre; histoire complète; fin en octobre (plaidoyer à retenir; il est naturellement tout en faveur du Japon). = Octobre. Frédéric Harrisson et son roman historique (intitulé *Theophano, the crusade of the tenth century;* très intéressant effort de restitution historique).

53. — The Scottish historical Review. 1904, n° 2 (janvier). — Sir James D. Marwick. Les institutions municipales d'Écosse; fin en avril (résumé rapide, mais fait d'après les sources). — H. G. Graham. La vie dans un domaine rural vers 1720 (analyse les faits et chiffres fournis par un « livre de raison » tenu par James Laurie, ministre de Kirkmichael de 1711 à 1732). — W. R. Scott. La politique fiscale de l'Écosse avant l'Union (il est inexact de dire que l'union fiscale ait pré-

cédé et préparé l'union politique, car il y eut au contraire une guerre de tarif très vive faite par l'Écosse à l'Angleterre; mais il arriva que l'Écosse était trop pauvre et n'avait pas assez de capitaux pour soutenir une pareille guerre. C'est pour ne pas mourir de faim que l'Écosse vaincue consentit à l'Union). — A. Francis Steuart. Officiers écossais en Suède (au xvie et au xviie siècle). — J. Dowden. Les évêques de Dunkeld; notes sur leur succession depuis le temps d'Alexandre Ier jusqu'à la Réforme; suite en avril et en juillet, fin en octobre. = N° 3 (avril). Prof. Hume Brown. Comment s'est formée la nation écossaise (leçon d'ouverture). — T. N. Lindsay. Une relique littéraire du lollardisme en Écosse (le Nouveau Testament en écossais publ. par la Scottish text Soc. en 1903). = N° 4 (juillet). J. Beveridge. Lady Anne Bothwell (notes biographiques sur une jeune Norvégienne, Anne Throndssön, de Rosendal, que Bothwell épousa en 1560 et qu'il abandonna ensuite pour Marie Stuart. Celle qu'on appelait dans son pays la « dame d'Écosse » survécut longtemps à son mari, s'il est vrai qu'elle mourut à Christiania en 1604). — David Mac Ritchie. Le « trews » celtique (le « trews » n'est autre chose que le pantalon; cette pièce d'habillement fut portée en Écosse jusqu'à la fin du xviiie siècle). — W. R. Scott. Entreprises industrielles en Écosse avant l'Union (fabriques de savon, raffineries de sucre); fin en octobre (fabriques de toile). — A. H. Millard. Les ancêtres écossais du président Rosevelt. = N° 5 (octobre). J. H. Stevenson. La pairie écossaise (à propos du *Scots Peerage*, par sir James B. Paul, dont le tome I vient de paraître). — George Law. Earl's Ferry (histoire d'un passage sur le Forth, entre Lothian et Fife, depuis le xie siècle). — E. N. Graham. Aumônes et mendiants à Gask (xviie et xviiie siècles). — C. S. Terry. Les résidences des Claverhouse-Graham.

---

54. — Boletin de la R. Academia de Buenas Letras de Barcelona. Juill. 1902-juin 1903. — F. Carreras y Candi. Un livre de géomancie populaire du xiiie s. (ms. de la cathédrale de Barcelone. Transcription). — J. Miret y Sans. Documents inédits sur le comté de Besalú (de 1005 à 1099; sur les possessions des comtes de Besalú au nord des Pyrénées). — F. Carreras y Candi. Pigeons et pigeonniers en Catalogne au moyen âge (suite et fin). — J. Codina y Formosa. Livre des enseignements de bon parler (de mestre Brunet Latí. Texte de ce traité); suite. — L. Comenge. Formes de la munificence royale envers les médecins de la cour d'Aragon (d'après des documents intéressants pour l'histoire de la médecine et des médecins). — F. de Sagarra. Inventaire du château de Silges en l'an 1606 (curieux document sur le mobilier de ce château). — C. Parpal y Marqués. L'invasion turque de 1558 à *Ciudadela* de Minorque (mise à sac de la localité dite *Ciudadela* par le corsaire Piali, d'après des documents d'archives inédits). — J. Miret y Sans. La maison comtale d'Urgell en Provence (xie-xiiie s.; renseignements généalogiques). — Fr. Bofarull y Sans. Du temps de

Boniface VIII (compte-rendu de *Aus den Tagen Bonifaz VIII*, par H. Finke). — F. Carreras y Candi. Compte-rendu de « Emanuele Thérèse, » par l'infante Paz, princesse de Bavière. — A. Giménez Soler. Quelques couronnes royales d'Aragon (indications archéologiques). — F. Carreras y Candi. Dolmens de Piñana et de Vilasar.

---

55. — Archivo historico Portuguez. Vol. I, 1903. — Sousa Viterbo. Le théâtre à la cour de Philippe II. Deux lettres de Dª Bernarda Coutinha (de 1565 et 1566. Représentation de Don Rosel de Grèce). — P. A. d'Azevedo. Le testament de l'Excellente Dame (l'infante Dª Juana, dite la Beltraneja). — Brito Rebello. Miguel Leitão d'Andrade. Notes biographiques et testament (1553-1632). — José Pessanha. La porcelaine en Portugal. Premières tentatives (vers 1770; reproductions de plaquettes en biscuit). — Ans. Braamcamp Freire. La charge d'amiral de l'Inde. Date de sa création (en 1500, pour Vasco da Gama). — J. Ramos Coelho. Le premier marquis de Niza (D. Vasco da Gama, Vᵉ comte da Vidigueira, créé marquis de Niza en 1646, lettré, ambassadeur en France, revêtu de hautes charges en Portugal). — Sousa Viterbo. Une fille de Sébastien Stochamer (document inédit, 1596. Stochamer fut reviseur de l'imprimerie de l'Université de Coïmbre). — P. A. d'Azevedo. Les fautes de David Negro (inculpations contre ce personnage juif, favori de Ferdinand Iᵉʳ de Portugal). — Brito Rebello. Vasco Fernandes (le *Grand Vasco;* brève notice relative à la biographie de ce peintre portugais du xviᵉ s.). — Sousa Viterbo. Isabel Carreira, mère de frère Bartholomeu Ferreira, femme de Antonio de Sygy de Velasco. — Ant. Fr. Barata. Règlement des gens d'ordonnance et des vingt lances de la Guarda (documents de 1508). — A. Braamcamp Freire. Lettres de quittance du roi D. Manuel (documents utiles pour l'histoire économique et financière du Portugal à l'époque de sa plus grande activité maritime et coloniale). — J. de Castilho. L'ancienne confrérie éteinte du Saint-Esprit du Lumiar (règlement de 1544). — Sousa Viterbo. Messagers royaux (au xviᵉ s. Notices sur Pero Luis, qui, en 1533, apporta en Portugal de bonnes nouvelles de l'impératrice, femme de Charles-Quint; Fr. de Villa-Nova, qui apporta le bras de Saint-Sébastien; Ant. Galvão, qui apporta la nouvelle de la Saint-Barthélemy; Fr. Vieira, qui alla chercher au Maroc le corps du roi D. Sébastien). — Lettre inédite du poète Almeida Garrett à Herculano (à propos du poème « a Harpa do Crente »). — A. Costa Lobo. L'infante Dª Maria, princesse de Castille (recommandations de ses père et mère à l'occasion de son mariage avec Philippe II en 1543. Curieux documents). — Brito Rebello. Lettres de Antonio Ferreira et de Diogo Bernardes à Antonio de Castilho (deux lettres autographes, avec fac-similé de ces deux poètes du xviᵉ s.). — P.-A. d'Azevedo. Le fidéi-commis d'Alfonso de Albuquerque (notes relatives au conquérant de l'Inde portugaise à propos d'une disposition de son testament en faveur d'un couvent de Lisbonne). — A.-F.

Barata. Lettres de la reine Dª Catharina (femme de Jean III, à Marguerite de Mendoza, 1544). — A. Braamcamp Freire. Acte du Conseil tenu à l'Espinheiro en 1477 (décision de convoquer des Cortes à Santarem pour remédier au mauvais état des finances). — A. F. Barata. Lettres des gouverneurs du royaume en 1580 (après la mort du cardinal-roi Henri. Datées du 8 mars au 6 juillet). — Sousa Viterbo. Gil Vicente. Deux détails pour sa biographie (sur le voyage du poète aux Indes et sur son séjour à Bruxelles). — Jorge de Montemór (quelques détails nouveaux pour la biographie de l'auteur de la *Diana*). — A. F. Barata. Une lettre inédite de D. Sébastien (1576; à Manoel de Mello, sur les affaires du Maroc). — M. A. Ferreira da Fonseca. Institut de Saint-Michel. Documents (cet institut fut une sorte d'école des arts et métiers. Notes sur les élèves, 1826-1829). — P. A. de Azevedo. Les esclaves (notice et documents sur les esclaves nègres en Portugal au xvᵉ s.). — Cardozo de Béthencourt. Lettre portugaise du premier ministre de Siam en 1687 (au P. Tachard, jésuite). — Sousa Viterbo. La pêche du corail au xvᵉ siècle (sur les côtes portugaises). — A. C. Mena Junior. Une esquisse de Vieira Lusitano (portrait de D. Thomaz de Almeida, premier patriarche de Lisbonne. Fac-similé). — P. A. de Azevedo. Notes relevées sur un ms. du chartrier de Palmella (cinq notes de 1458-1515 sur des événements du temps). — Sousa Viterbo. Une expédition portugaise aux Canaries en 1440 (documents). — A. Braamcamp Freire. Statuts de confrérie de 1346 (confrérie de la Conception, à Cintra). — Lettre de A. Herculano (1873 ou 1874) sur la collection de documents originaire de Rome et gardée à la bibliothèque d'Ajuda, sous le titre de *Symmicta Lusitana*. — P. A. de Azevedo. Sébastien de Macedo, le Jeune (documents sur sa vie et sa famille). — A. F. Barata. Francisco Xavier de Oliveira, le chevalier de Oliveira (sentence de l'Inquisition contre l'auteur du *Discours pathétique...*). — A. Baião. Duarte Fernandez, enlumineur (notes de payement de certaines de ses enluminures, dont une de 1535). — P. A. de Azevedo. Projets sur Madagascar et le cap de Bonne-Espérance en 1556 (lettre de Balthasar Lobo de Sousa à la reine Dª Catharina). — A. Braamcamp Freire. Les conspirations sous le règne de Jean II (documents inédits de 1483-1485). — Sousa Viterbo. L'aïeule maternelle d'Alfonso de Albuquerque (étude sur Dª Guiomar de Castro, première comtesse da Athouguia). — P. A. d'Azevedo. La Compagnie de l'île de Corisco (golfe de Guinée. Documents relatifs à une compagnie portugaise créée en 1724). — J. Pessanha. Le peintre Affonso Sanchez Coelho et l'orfèvre Diogo Fernandes (document attribuant à A. Sanchez Coelho la nationalité portugaise). — Brito Rebello. Antonio Diniz da Cruz e Silva (un épisode de sa vie). — A la fin du numéro de décembre, index chronologique et alphabétique détaillés.

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — Notre collaborateur M. Jean-Baptiste Brissaud, professeur de droit à l'Université de Toulouse, est mort le 13 août dernier à l'âge de quarante-neuf ans. Il venait de terminer et de publier un Précis de l'histoire du droit français, qui résume une longue expérience professorale et des recherches originales sur certaines institutions politiques ou sociales de l'ancienne France. Depuis plusieurs années, il avait porté son attention vers les coutumiers locaux du sud-ouest et s'était proposé d'établir une liste aussi complète que possible des chartes de coutumes publiées ou inédites; il avait intéressé à cet ordre de recherches plusieurs de ses élèves et il avait suscité déjà plusieurs heureuses trouvailles. Il est à désirer que ce travail puisse être continué et bientôt publié.

— *Programme d'agrégation d'histoire et géographie pour* 1905 : Histoire ancienne : 1. Formation et organisation de la démocratie athénienne. — 2. Les arts en Grèce aux ve et ive siècles. — 3. Histoire intérieure de Rome depuis les Gracques (inclus) jusqu'à la mort de César. — 4. L'empire et le christianisme aux ive et ve siècles.

Moyen age : 1. L'empire byzantin de l'avènement de Justinien au couronnement de Charlemagne comme empereur. — 2. L'Allemagne et l'Italie de l'avènement de Henri III à la mort de Frédéric II. — 3. La France de l'avènement de Louis VI à l'avènement de Philippe VI. — 4. L'enseignement, la littérature et les arts en France aux xiie et xiiie siècles.

Histoire moderne : 1. L'Angleterre de 1603 à 1714. — 2. La France sous Henri IV et Louis XIII. — 3. La Convention. — 4. L'Allemagne de 1815 à 1871. — 5. Les institutions de la France de 1815 à 1875.

Géographie : 1. Géographie physique générale (division II du programme des lycées). — 2. Densité de la population dans les principales régions du globe. — 3. Principaux produits textiles; pays producteurs; pays manufacturiers. — 4. La France. — 5. L'Asie.

— Le professeur Fr.-Chr. Seybold a publié chez Poussielgue le texte arabe de l'important ouvrage de l'évêque Sévère d'Echmounaïm (Severus ben el Moqaffa, *Historia patriarcharum Alexandrinorum;* edité par Fr.-Chr. Seybold dans le *Corpus scriptorum christianorum orientalium; Scriptores Arabici,* 3e sér., t. IX, fasc. 1, in-8°, 120 p. Prix : 7 fr. 50). Ce premier fascicule conduit l'ouvrage jusqu'à la mort du trente-hui-

tième patriarche, Benjamin (622-660). La traduction latine paraîtra dans quelques semaines.

— A la librairie Victor Lecoffre vient de paraître *le Christianisme dans l'empire perse sous la dynastie sassanide* (224-632), par l'abbé J. Labourt (bibliothèque de l'Enseignement de l'histoire des cultes, 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50). On doit en outre à M. l'abbé Labourt une thèse latine intitulée : *De Timotheo I, Nestorianorum patriarcha* (728-823) *et Christianorum orientalium conditione sub Chaliphis Abbasidis* (Ibidem, 1 vol. in-8°. Prix : 4 fr.).

— Le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Serge d'Angers, rédigé au XIIe siècle, se composait de deux volumes. Le premier paraît perdu (un essai de restitution par P. Marchegay en existe aux archives départementales de Maine-et-Loire); le second fait partie de la belle collection de manuscrits et d'objets d'art qui composent le musée Dobrée, légué, il y a quelques années, au département de la Loire-Inférieure. M. l'abbé G. Durville, qui prépare une notice détaillée des manuscrits de ce musée, a fait paraître à part celle qui se rapporte à ce cartulaire (*le Cartulaire de Saint-Serge d'Angers*. Nantes, Joubin et Beuchet, 1903, in-8°, 220 p. Prix : 3 fr.). Ce travail comprend : 1° l'histoire et la description du manuscrit (p. 1-25); 2° une étude sur les mœurs et usages de l'Anjou, de 1060 à 1160 environ, d'après les chartes du Cartulaire (p. 25-97); 3° une analyse développée des chartes des neuf prieurés qui figurent au Cartulaire (p. 98-169); 4° un dictionnaire des noms de lieu mentionnés dans le Cartulaire (p. 169-206); 5° un appendice contenant l'analyse d'un certain nombre de documents des XIIIe et XIVe siècles (chartes, serments de curés, hommages) ajoutés après coup au Cartulaire (p. 206-216). Le travail de M. l'abbé Durville, exécuté avec beaucoup de soin, fait souhaiter une publication intégrale tant des chartes transcrites au Cartulaire que de celles qui existent en original ou en copies aux archives de Maine-et-Loire et à la Bibliothèque nationale.

E. L.

— L'étude de M. Léon Cahen sur *le Grand Bureau des Pauvres de Paris au milieu du XVIIIe siècle* (Bibliothèque d'histoire moderne, publiée sous les auspices de la Société d'histoire moderne, t. I, fasc. III, in-8°, 71 p.; G. Bellais, 1904) constitue une contribution, qui ne manque pas d'intérêt, à l'histoire de l'assistance publique à Paris sous l'ancien régime. L'incendie des archives de l'Assistance publique ne permet guère de se rendre compte des premiers temps de l'institution, qui paraît remonter à un arrêt du Parlement de 1532; mais, comme toutes les institutions d'assistance, celle-ci étant placée sous le contrôle du procureur général au Parlement, plusieurs volumes de la collection Joly de Fleury, si bien inventoriée par Auguste Molinier, permettent d'en étudier le fonctionnement à partir des premières années du XVIIIe siècle jusqu'à la veille de la Révolution.

Le Grand Bureau des Pauvres était une institution d'un caractère spécial, et il est excessif de dire, comme le fait M. Cahen à la première ligne de son travail, qu'il est « l'institution charitable d'État, qui correspond dans la capitale, à la fin de l'ancien régime, à notre assistance publique d'aujourd'hui. » L'assistance publique actuelle exerce, en effet, la direction de l'ensemble des établissements charitables et hospitaliers de Paris, tandis que ni l'Hôtel-Dieu, ni l'Hôpital général, ni les autres hôpitaux ou hospices parisiens, ni même les compagnies paroissiales de charité, étudiées par M. Cahen lui-même dans un précédent travail, ne dépendaient, à aucun degré, du Bureau des Pauvres. La fonction propre de celui-ci consistait dans la distribution aux malheureux de ressources régulières en espèces; il remplissait donc assez exactement le rôle que nos règlements modernes assignent aujourd'hui aux bureaux de bienfaisance, et il semble bien que c'est au Bureau des Pauvres que notre langue administrative a emprunté les noms de bureau, d'administrateur et de commissaire.

Les commissaires des pauvres élus, à la fin de chaque année, par les commissaires anciens et les marguilliers de chaque paroisse avaient des fonctions fort lourdes. Outre l'assistance à de nombreuses réunions du bureau, la présidence, tous les samedis, à la paye des pauvres, le soin des enquêtes sur toutes les demandes d'inscription aux secours hebdomadaires ou l'admission à l'un des deux hôpitaux relevant du Bureau, ils étaient chargés de recouvrer, dans leur paroisse, une taxe spéciale que l'État avait autorisé le Grand Bureau à lever, la taxe des pauvres, et déclarés responsables des non-valeurs. Aussi, ces fonctions étaient-elles peu recherchées; en 1709, le Parlement dut employer des mesures de rigueur, amende et envoi du garnisaire, à l'égard des élus récalcitrants; en 1728, il décida que nul ne pourrait remplir la charge, fort enviée, de marguillier comptable, s'il n'avait exercé auparavant celle de commissaire des pauvres. Les secours du Bureau paraissent avoir été réservés, non aux plus misérables, mais de préférence aux marchands et bourgeois tombés dans la détresse et qui, en des temps plus heureux, avaient eux-mêmes acquitté la taxe. A cet égard, l'institution appartient à l'histoire de la mutualité autant qu'à celle de l'assistance.

En dehors de la distribution régulière de secours, le Grand Bureau avait la direction de deux hôpitaux ou hospices. L'hospice des Petites-Maisons, construit sur l'emplacement de la maladrerie Saint-Germain, renfermait quatre départements distincts : 1° celui des vieillards; 2° celui des aliénés; 3° celui de la maladrerie ou des maladies vénériennes; 4° celui de la teignerie. Les malades et les vieillards y étaient reçus, suivant certaines distinctions, tantôt à titre gratuit, tantôt moyennant le payement d'un prix de pension plus ou moins élevé. Les indigents admis dans le quartier des vieillards y étaient logés gratuitement; ils recevaient le bois et le sel et touchaient, chaque semaine, une allocation de trente-cinq sous, avec laquelle ils devaient pourvoir eux-

mêmes à leur nourriture, « étant dans ledit hôpital comme en leur ménage et n'ayant personne pour les servir ou leur procurer leurs vivres, dont ils sont obligés de se pourvoir eux-mêmes. »

L'hospice de la Trinité, construit, en 1545, entre les rues Greneta et Saint-Denis, sur l'emplacement de l'ancien cimetière de l'Hôtel-Dieu, recevait cent trente orphelins, cent garçons et trente filles, choisis de préférence parmi les « enfants de maîtres ou de compagnons de bonne qualité. » Parvenus à l'âge de la première communion, les *Enfants bleus* apprenaient, dans une partie de l'enclos séparée de l'hospice proprement dit, un métier manuel sous la direction de maîtres choisis par le Grand Bureau. Le recrutement des maîtres, que le Bureau n'aurait pas eu les moyens de payer en argent, en nombre suffisant, était assuré par un arrêt de 1554 portant que « ceux qui auront montré leur métier aux enfants de l'hôpital seront reçus maîtres, sans faire aucun chef-d'œuvre, banquet ou autres dons. »

Les conclusions du travail de M. Cahen sur le Grand Bureau des Pauvres et sur les institutions qui en dépendaient paraîtront plutôt sévères à nombre de lecteurs. Le fonctionnement des services analogues que dirige aujourd'hui notre assistance publique centralisée est, semble-t-il, de nature à nous rendre plus indulgents pour les efforts du passé.

M. Cahen a intercalé dans son travail un certain nombre de tableaux donnant, à des dates diverses, paroisse par paroisse, d'après les registres de comptes du Grand Bureau, le nombre des pauvres, le montant des contributions encaissées et celui des aumônes distribuées. Ces tableaux sont intéressants, mais ils ne permettront de se rendre compte, avec quelque approximation, de la répartition de la richesse et de la misère dans les divers quartiers de Paris, au cours du XVIIIe siècle, qu'en les rapprochant d'autres éléments, et, en première ligne, du chiffre total de la population de chaque paroisse; c'est un travail que M. Cahen a réservé pour une étude ultérieure. E. L.

— Le 3e fascicule du *Répertoire* de l'abbé Ulysse CHEVALIER est en vente (A. Picard); il va de *Crispin* (*saint*) à *Frédéric II* (*comte de Ferrette*).

— La librairie de l'Art ancien et moderne met en vente les trois premiers volumes d'une nouvelle collection artistique : *les Maîtres de l'art*, publiée sous le patronage du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Cette collection de monographies d'artistes comprend, outre l'étude consacrée à la vie et aux œuvres de chaque maître : 1° une *Table chronologique* mettant en regard des dates les plus importantes de la vie de l'artiste les noms de ses principales œuvres; 2° le *Catalogue des œuvres* conservées dans les musées et collections avec indication des dimensions; 3° des *notices* détaillées sur les *dessins* et *gravures*; 4° une *bibliographie* comprenant et les écrits de l'artiste, quand il y a lieu, et la liste des travaux publiés sur lui; 5° un *Index alphabétique* des noms de personnes et des titres d'œuvres cités

dans le volume. Tous ces appendices destinent cette collection nouvelle à un réel succès auprès de tous ceux qui recherchent dans ces monographies d'art, non seulement un livre de lecture agréable, mais un livre de travail à consulter. — Chaque volume de 180 p., avec 24 ill. hors texte, gr. in-12, 3 fr. 50. — Ont déjà paru : *Reynolds* (F. Benoît), *David* (L. Rosenthal), *Dürer* (M. Hamel); en préparation : Phidias, Giotto, Van Eyck, Donatello, Mantegna..., avec la collaboration de MM. Bayet, Benedite, Bertaux, Diehl, Homolle, Lafenestre, Henry Marcel, de Nolhac, P. Vitry, etc. Bernard Monod.

Livres nouveaux. — Histoire générale. — *Abbé J. Hérent.* La bataille de Mons-en-Pevèle, 18 août 1304. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq, 82 p., avec grav. et 2 cartes. — *B. Aspinwall.* Les écoles épiscopales monastiques de l'ancienne province ecclésiastique de Sens, du VIe au XIIe siècle. Les maîtres et les matières de l'enseignement. Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, XXIII-153 p. — *Em. Roustan.* Essai historique sur le droit de banalité. Aix, impr. Pourcel, 57 p. — *Commandant Sauzey.* Les Allemands sous les aigles françaises. Essai sur les troupes de la Confédération du Rhin, 1806-1812; 2e partie. Chapelot, XII-172 p.

Histoire locale. — *Émile Duvernoy.* Les États généraux des duchés de Lorraine et de Bar jusqu'à la majorité de Charles III (1559). Picard et fils, XXIV-483 p. — *D. Anger.* Histoire du prieuré de Saint-Vincent de Naintré, près Châtellerault, dépendance de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, 1147-1789. Poitiers, impr. Blais et Roy, 79 p. — *Saint-Marcel Eysseric.* Les municipalités de Sisteron depuis 1790, précédées d'un Essai de constitution de la suite des syndics, assesseurs, consuls, maires, de 1314 à 1790. Sisteron, impr. Allemand, 260 p. — *Comte de Chabot.* Une cour huguenote en Bas-Poitou : Catherine de Parthenay, duchesse de Rohan. Montluçon, impr. Herbin, 23 p. — *J. Mazauric.* Essai historique sur la Réforme à Aubusson. Dôle-du-Jura, Girardi et Audebert, 46 p. — *Abbé Rouquette.* Histoire de la ville de Ganges. Montpellier, impr. de la Manufacture de la Charité, 303 p. — *Abbé P. Hébert.* Le château de Bailleul, canton de Godeville, Seine-Inférieure. Champion, 26 p. — *A. Brutails.* La coutume d'Andorre. Leroux, CLXVJ-361 p. — *Abbé C. Signerin.* Histoire religieuse et civile de Saint-Rambert-en-Forez. T. I. Saint-Étienne, impr. Thomas, XXIII-488 p.

Allemagne. — Le célèbre géographe Frédéric Ratzel, professeur à l'Université de Leipzig, vient de mourir à l'âge de soixante ans; il était né en 1844. Ses grands ouvrages, tels que *Anthropogeographie, Völkerkunde, Politische Geographie, Das Meer als Quelle der Völkergræsse*, ont exercé une influence considérable sur les études géographiques en montrant, plus systématiquement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, l'intime rapport qui existe entre l'homme et le sol qu'il habite, l'influence exercée par les conditions physiques des terrains sur la formation des sociétés et des États.

— Le baron Hiller von Gærtringen, professeur d'archéologie à Berlin, a été nommé agent scientifique près l'Académie des sciences de Prusse. Le Dr Franz Diekamp, professeur extraordinaire d'histoire ecclésiastique à Munster en W., a été nommé « ordinarius »; le Dr Hans

Glagau, professeur extraordinaire à Marbourg, en remplacement du professeur Haller, nommé à Giessen; le Dr Hugo Hepding, bibliothécaire auxiliaire à la bibliothèque universitaire de Giessen, a été adjoint aux travaux des fouilles de Pergame.

— Hugo Winckler, *Die Gesetze Hammurabis in Umschrift und Uebersetzung*. Dazu Einleitung, Wörter, Eigennamenverzeichniss, die sog. sumerischen Familiengesetze und die Gesetztafel, Brit. Mus., 82-7-14, 988. Leipzig, Hinrichs, 1904, xxxii-116 p. — Nous avons déjà parlé du code de Hammourabi à propos d'une traduction allemande qu'en a donnée M. Winckler dans la collection *Der alte Orient*. Cette fois, M. Winckler donne le texte en transcription moderne, la traduction avec des notes abondantes, un lexique des mots contenus dans le code et un index des noms propres. Dans l'introduction, M. Winckler expose pourquoi la stèle a été gravée et quelle place le code de Hammourabi occupe dans l'histoire de la civilisation babylonienne. M. Winckler a mis en appendice quelques autres textes législatifs importants tirés de la littérature cunéiforme. De la sorte, comme l'espère M. Winckler, les travailleurs sont mis à même d'étudier d'une manière approfondie le célèbre code babylonien. M. L.

— La collection des *Kirchenrechtliche Abhandlungen*, qui se publie depuis 1902 sous la direction de M. Ulrich Stutz, professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, vient de s'accroître d'un quatrième volume dû à M. Frédéric Albrecht : *Verbrechen und Strafen als Ehescheidungsgrund nach evangelischem Kirchenrecht*. Stuttgart, Ferdinand Enke, 1903; in-8°, vi-200 p. L'auteur y étudie dans quelle mesure les infractions et les condamnations pénales ont été considérées comme des causes de divorce dans les églises protestantes, et plus particulièrement parmi les luthériens. Il distingue dans l'évolution des doctrines trois périodes : la première s'étend des premiers réformateurs à Grotius et aux théoriciens du droit naturel (Pufendorf, Stryk, Bruckner, Cocceius, Kayser); la seconde comprend la deuxième moitié du xviie siècle et le xviiie; la troisième, enfin, aboutit à la promulgation du nouveau code civil de l'empire d'Allemagne. M. Albrecht passe successivement en revue, et d'une façon très complète, pour chacune de ces périodes, les opinions des théologiens et des canonistes, les monuments des diverses législations de l'Allemagne et ceux de la pratique judiciaire. E. L.

Grande-Bretagne. — On lit dans l'*Athenæum* du 23 juillet : une société s'est formée à l'effet de transcrire et d'imprimer les registres de baptêmes, mariages et décès des catholiques romains, et autres documents de caractère surtout personnel et généalogique qui concernent l'ancienne religion depuis la Réforme en Angleterre et en Galles. Les registres publiés par la Société seront imprimés en entier, chaque volume avec une table des noms de personnes et de lieux. On compte publier ainsi le *Liber graduum* du monastère de Saint-Grégoire, à Douai, et l'autobiographie du P. Persons, qui fut l'âme des attaques

dirigées par les Jésuites contre le gouvernement d'Élisabeth. Lord Herries est le président de cette société.

— *Palestine Exploration fund;* quarterly statement. July, 1904. Ce numéro contient la suite des explorations de Gézer avec la description de curieuses poteries de scarabées égyptiens. On a enfin trouvé une inscription, mais elle est assyrienne et doit dater de 650 avant notre ère. Elle paraît avoir été apportée de la Syrie du Nord; par conséquent, elle n'aurait même pas été écrite à Gézer. Le même cahier contient un article de M. Cook sur un sceau découvert à Tell Mutsellim et portant les mots *Sama', serviteur de Jéroboam.* Chose curieuse, on a trouvé un autre sceau d'un nommé *Sama', serviteur du roi* (Vincent, *Revue biblique,* 1903, p. 605; voir aussi Clermont-Ganneau, *Recherches d'archéologie orientale,* t. VI, p. 114). M. Cook incline à croire qu'il pourrait s'agir du même personnage et que le Jéroboam dont il est question serait le roi Jéroboam II (782-743). De ce fait, les deux sceaux acquerraient une grande importance.

M. L.

— Après avoir subi un temps d'arrêt, la grande collection d'Histoires des comtés anglais (*Victoria county histories*) va reprendre avec une nouvelle vigueur entre les mains de M. William Page, seul directeur de l'entreprise depuis la retraite de M. Doubleday. Le nombre des collaborateurs à cette œuvre monumentale a été plus que doublé, et l'activité a repris dans tous les départements à la fois.

— Une biographie de Jean de Gand, duc de Lancastre, faite avec l'aide des sources imprimées, qui sont si nombreuses, et après d'assez fructueuses recherches dans les archives de Lancastre, ne peut être accueillie qu'avec satisfaction. Muni de cartes, d'un bon index, illustré d'intéressantes reproductions photographiques, l'ouvrage de M. Sidney Armitage-Smith (*John of Gaunt, king of Castile and Leon, duke of Aquitaine and Lancaster, earl of Derby, Lincoln and Leicester, seneschal of England.* Westminster, Constable, 1904, xxviii-490 p. Prix : 18 sh.) trouvera de nombreux lecteurs en France comme en Angleterre. Il est dédié à M. Herbert A. L. Fisher, « fellow » de New College, Oxford, qui ne se contente pas de faire de bons livres, mais qui forme aussi de bons élèves.

— Les grandes affaires qu'il est appelé à diriger ne détournent pas M. Jusserand de ses travaux littéraires. Il vient de nous donner le tome II de son admirable *Histoire littéraire du peuple anglais* (Firmin-Didot, 1904, 994 pages), qui va de la Renaissance à la guerre civile. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'indiquer rapidement le plan de ce volume : livre IV : l'époque de la Renaissance et de la Réforme (ch. 1, la Renaissance; ch. 2, la Réforme); livre V : l'âge d'Élisabeth (ch. 1, la reine et son royaume; ch. 2, prose et poésies; ch. 3, Spencer; ch. 4, le Roman; ch. 5, les prédécesseurs de Shakespeare; ch. 6-7, Shakespeare, sa biographie, son œuvre dramatique; ch. 8, ses contempo-

rains et successeurs; ch. 9, l'arrière-saison). L'âge d'Élisabeth est prolongé jusqu'au temps de Charles Ier, où s'arrête l'ouvrage. Cette fin est-elle bien définitive?

— La nouvelle édition des Sonnets du temps d'Élisabeth qu'a donnée M. Sidney Lee pour la réimpression de l'*English Garner* du prof. Arber (*Elizabethan Sonnets newly arranged and indexed.* A. Constable, 2 vol., cx-316 et 448 p.) intéresse exclusivement l'histoire littéraire. L'introduction de M. Lee retrace avec une précision rapide et de nombreux exemples les origines de cette forme littéraire affectionnée par les poètes du temps d'Élisabeth; ils ont eu deux sources principales d'inspiration : Pétrarque et les poètes de la Pléiade, qui procédaient, eux aussi, de Pétrarque et de ses imitateurs italiens. Shakespeare même n'a pas échappé à ces influences, mais il a su être original, comme en tout ce qu'il a imité. Les sonnets de Shakespeare ne figurent d'ailleurs pas dans le présent recueil.

— Parmi les plus récentes publications dues aux fonctionnaires du P. Record Office, nous avons à signaler : 1° le tome XVIII des *Lists and Indexes,* contenant la *List of Admiralty records preserved in the P. R. O.* (1904, 248 p. Prix : 8 sh.); les limites extrêmes des documents indiqués dans cet inventaire sommaire sont 1660 et 1870; — 2° le tome VI des *Papal letters,* Calendar of entries in the papal registers relating to Great Britain and Ireland, publié par M. J. A. Twemlow (1904); il se rapporte aux années 1404-1415 et se termine par deux tables, l'une des noms de personnes et de lieux, l'autre des noms de choses; — 3° *Calendar of Inquisitions post mortem and other analogous acts preserved in the P. R. O.,* tome I, relatif au règne de Henri III (1904). On a compris dans cet inventaire toutes les pièces d'enquête concernant l'hérédité des terres et fiefs, les constitutions de douaire, les déclarations de majorité, les biens des insensés, etc. On a éliminé toutes les pièces d'enquêtes *ad quod damnum,* dont l'inventaire est commencé. Dans la préface, on trouvera résumée l'histoire des enquêtes *post mortem,* dont le début ne remonte pas plus haut que le règne d'Henri III, et celle de l'officier chargé de découvrir, de saisir et d'administrer les biens mis sous séquestre pour cause de contestation d'héritage, de minorité, d'incapacité légale, etc., officier appelé *excaetor*. Depuis le milieu du XIIIe siècle, il y eut deux *échoiteurs,* l'un au deçà de la Trent, l'autre au delà.

Canada. — L'histoire des découvertes maritimes a fait un pas en avant avec la savante brochure de M. H. P. Biggar : *The Voyages of the Cabots and of the Corte-Reals to North America and Greenland,* 1497-1503 (112 p., avec 7 pl. et 4 cartes dans le texte. Extrait de la *Revue hispanique,* t. X). L'auteur a prouvé : 1° qu'on avait fait erreur en traduisant un passage de la lettre (23 août 1497) où Lorenzo Pasqualigo donne le plus ancien récit connu du premier voyage de Cabot. Pasqualigo a écrit qu'à son retour (« al tornar aldreto »), Cabot vit deux îles; on lui a fait dire : « A son retour, il vit deux îles *à sa droite,* » et cette

traduction erronée a troublé depuis un demi-siècle l'histoire des découvertes effectuées par Jean Cabot. En second lieu, on saura maintenant que le second voyage de Cabot eut lieu bien certainement en 1498; que la première terre qu'il aperçut fut la côte orientale du Groenland, appelée terre du « Labrador, » du surnom que portait un de ses compagnons, João Fernandez, « lavrador, » c'est-à-dire paysan, ou mieux propriétaire dans l'île de Terceira (Açores); qu'il traversa ensuite le bras de mer, appelé aujourd'hui détroit de Davis, avant de toucher à la côte du Labrador actuel. D'ailleurs, comme on ignorait alors si la mer de Davis était un détroit ou un golfe, les cartographes renseignés par Cabot tracèrent une ligne côtière indiscontinue depuis le Groenland jusqu'au Labrador actuel et au delà vers le sud, ce qui explique à la fois l'extension donnée au mot Labrador et la confusion où l'on tomba plus tard entre le Labrador et le Groenland. — Cabot, comme Colomb, croyait avoir atteint les îles voisines de l'Asie; il cherchait, lui aussi, la route qui menait au pays des épices et des pierres précieuses. Mais de ces deux voyages, si profitables au point de vue géographique, il ne ramena en Angleterre que des vaisseaux vides et il ne trouva plus aucun appui pour renouveler ses stériles explorations. C'est alors que sur ses traces, à l'aide des indications fournies par le « lavrador » Fernandez, Gaspar Corte Real refit la même route pour aboutir aux mêmes déceptions (1500-1501); puis ce fut le tour de Miguel, frère de Gaspar (1502). On sait que les deux frères disparurent dans leurs voyages sans qu'on ait jamais pu retrouver leurs traces; mais les rapports recueillis par leurs compagnons revenus en Portugal complètent ceux de Cabot. Grâce à M. Biggard, la découverte de ces régions, alors presque entièrement désertes, qui s'étendent de l'Islande jusque vers l'embouchure de la Delaware, se déroule à nos yeux avec une précision jusqu'ici inconnue. La biographie de Cabot, qu'il esquisse jusqu'au moment de son double voyage, l'histoire, qu'il résume, des relations commerciales de Venise avec l'Orient et l'Extrême-Orient, de l'Angleterre avec l'Islande dès le XIIIe siècle, enrichissent encore de faits en partie nouveaux l'histoire générale. B.

Danemark. — Le volume de M. J.-A. Fridericia, *Revolutionen og Napoleon I, 1789-1815* (Copenhague, J. Erslev, 1903, in-8°, IV-236 p.) se présente comme devant former le premier fascicule d'une Histoire contemporaine (*Den nyeste Tids Historie*. I.). Ce livre, issu d'un cours professé en 1902-1903 à l'Université de Copenhague, a été écrit particulièrement en vue des étudiants. Ce résumé, lucide et bien ordonné, de l'histoire de la Révolution, du Consulat et de l'Empire, pourra cependant être utilisé avec grand profit par d'autres que par des étudiants. Les notices bibliographiques, sobres, mais très précises, qui précèdent chacun des chapitres, témoignent qu'aucun travail de quelque importance, publié soit en France, soit à l'étranger, sur l'histoire de ces

vingt-cinq années, n'a échappé à l'auteur. Son livre constitue donc une excellente introduction à l'étude d'œuvres plus considérables.

E. L.

Russie. — *The Expansion of Russia, 1815-1900,* by F. A. Skrine (Cambridge, University Press, 1 vol. in-12, III-386 p., avec 1 index et 3 cartes. Prix : 6 sh.). — L'ouvrage de M. Skrine est simplement une histoire générale agréable et à tendances philorusses très marquées de la période indiquée dans le titre. En dépit de la copieuse bibliographie notée p. 349-358, le livre semble surtout appuyé sur l'*Histoire de la Russie* de M. A. Rambaud. C'est donc avant tout une œuvre de vulgarisation, et elle se lit avec plaisir. Le parti pris de louange à outrance est, toutefois, en plus d'un passage, véritablement pénible à constater. Non seulement, sous la plume de M. Skrine, tous les tsars du XIXe siècle apparaissent comme des hommes remarquables, à peu près uniformément pétris de qualités et de vertus, mais il semble que l'auteur n'ose même pas reconnaître ce qu'il y a eu d'utile jusque dans les agissements de certains révolutionnaires. Par exemple, après avoir voué (p. 96) les Décembristes à l'exécration de ses lecteurs, M. Skrine omet d'ajouter ce que devinrent les survivants et les services qu'ils ont rendus à leur patrie. Quant aux nihilistes, M. Skrine ne peut admettre un seul instant qu'il y ait rien eu de fondé dans leurs revendications. Voici en quels termes M. Skrine parle de la mort de Nicolas Ier : « La mort de Nicolas Ier fut aussi grande que l'avait été sa vie : le tsar mourut dans la ferme conviction d'avoir fait son devoir. Les nations de l'Europe admiraient son éclat comme celui d'une colonne de feu jaillie au milieu des nuages d'anarchie qui environnaient l'aurore de son règne, etc... » Ces lignes donnent une idée du ton qui domine le volume tout entier. Aussi bien l'histoire personnelle des empereurs absorbe-t-elle à peu près toute l'attention de l'auteur; par contre, il n'accorde que de maigres notices à l'histoire littéraire. Sans nous arrêter à quelques erreurs matérielles, comme celles qui consistent à croire que (p. 156) le couvent de Solovietzk fut détruit par la flotte anglaise (alors qu'il ne reçut que deux ou trois boulets qu'on y montre encore), ou que (p. 317) le papier-monnaie ne circule plus en Russie que pour le paiement de grosses sommes, nous devons ajouter en terminant que la partie la plus nouvelle et la plus personnelle du livre est celle où M. Skrine traite la question des progrès des Russes dans l'Asie centrale et la politique des Anglais à cet égard. Nous trouvons par exemple résumés (p. 235 et suiv.), avec beaucoup de clarté, les divers courants politiques provoqués en Angleterre par les succès russes dans le Turkestan. Le livre de M. Skrine, commode à consulter, grâce à un index, agréable à lire, généreusement partial pour l'autocratie russe, est un livre de vulgarisation aimable que l'on fera bien de ne consulter qu'avec une certaine réserve, si l'on veut l'utiliser pour un travail scientifique.

Jules Legras.

— La librairie U. Hœpli (Milan) a, comme on sait, entrepris de publier

en fac-similés phototypiques et photochromiques les principaux manuscrits des bibliothèques Vaticane et Ambrosienne. Pour le Vatican (*Codices e Vaticanis selecti phototypice expressi iussu PII PP. X*), elle vient de mettre en vente le tome IV, 1re partie : *Bibliorum ss. graecorum codex Vaticanus gr. 1209* (*cod. B*)., phototypice expressus. Le célèbre manuscrit grec de la Bible (Vat. 1209) contient deux volumes : le *Novum testamentum*, celui que nous annonçons (302 planches avec une introduction provisoire. Prix : 170 lire), et le *Vetus Testamentum*, qui paraîtra ensuite en 4 livraisons d'environ 300 planches chacune. L'édition est limitée à 100 exemplaires. Pour l'Ambrosienne doivent paraître incessamment les fragments de l'Iliade, manuscrit en peinture qui remonte peut-être au IIIe siècle de notre ère (104 planches en héliotypie, avec une préface par Ant. Ceriani). — La librairie annonce en outre les ouvrages suivants : 1° *Catalogus codicum Graecorum Bibliothecae Ambrosianae*. Digesserunt Aem. Martini et Dom. Bassi (2 vol. in-8°, 592 et 640 p. sur papier de luxe. Prix : 50 lire). Les manuscrits grecs de l'Ambrosienne, réunis dans près de 1100 vol., constituent, comme on sait, un des plus riches fonds de manuscrits grecs qu'il y ait au monde; beaucoup d'entre eux contiennent des écritures inédites, la plupart ont une grande valeur paléographique. Le catalogue, avec de copieuses tables, rendra de grands services aux érudits. 2° *Liber Diurnus Romanorum Pontificum ex manuscripto codice Ambrosiano saec. IX* (publié par A. Ratti. 1 vol. in-4° d'environ 330 pages de texte avec 2 planches. Prix : 10 lire). C'est un formulaire de la chancellerie pontificale au XIe siècle, postérieur d'un siècle environ au manuscrit du Vatican publié par Th. de Sickel; il forme pour ainsi dire la suite de celui-ci, le développe et le complète. 3° *Monumenta veteris liturgiae Ambrosianae*, publiés par M. Magistretti. Vol. II et III : *Manuale Ambrosianum ex cod. saec. IX olim in usu Canonicae* (Prix : 40 lire). Ce manuel de la liturgie ambrosienne nous est connu par un petit nombre de manuscrits. L'éditeur a choisi le plus complet. Ce manuel sert de complément à l'*Ordo ecclesiae Ambrosianae Mediolanenssis* de Beroldus. 4° Enfin, le 35e et dernier fascicule du *Codice Atlantico di Leornado da Vinci*, transcription diplomatique et critique par Giovanni Piumati. Ce manuscrit contient 1750 dessins, relatifs pour la plupart à des sujets scientifiques; ils ont été réunis par Pompeo Leoni, lequel avait réussi à se procurer une partie des autographes de Léonard, légués par celui-ci à son élève, Fr. Melzi. L'ouvrage, aujourd'hui terminé, comprend 1384 planches en héliotypie et 1300 pages de texte où sont reproduites les notes de Léonard, d'abord diplomatiquement, puis, au bas des pages, en italien moderne. L'édition a été tirée à 280 exemplaires, aujourd'hui presque tous vendus; le petit nombre qui reste est en vente au prix de 1,500 lire. Un *Dizionario, Indice* de ce *Cod. Atlantico*, compilé par Luca Beltrami, paraîtra bientôt. — Dans le même temps, la maison Hœpli a publié le tome I d'*Annali dell' Islam*, édités par Leone Caetani, prince de Teano. L'ouvrage complet en comprendra

douze. Ce tome I renferme une très longue introduction (359 p.) et le récit des six premières années de l'hégire (740 p. Prix : 40 lires). Les Annales vont jusqu'à l'année 1544 de notre ère.

Roumanie. — Le XIIe vol. des *Documents concernant l'histoire des Roumains* publiés et annotés par N. Jorga, sous les auspices du ministre de l'Instruction publique et de l'Académie roumaine (Bucarest, 1903, in-4°, LXXXIX-1281-XXXIV p., en roumain), est relatif aux années 1594-1602. Les documents proviennent des archives d'Innsbruck, de l'Ambrosienne, des archives impériales et des archives de la Guerre à Vienne, de celles de Naples, de Berne (pièces relatives à Bongars), de Graz, des archives saxonnes de Bistritz en Transylvanie, des archives Zamoyski à Varsovie et du musée Czartoryski à Cracovie. Intéressant pour l'histoire autrichienne et orientale. Les documents sont en roumain, latin, italien (correspondance du cardinal de Saint-Georges sur la conclusion d'une ligue chrétienne en 1594), en allemand (*Diarium der Kriegsbegebenheiten in Nieder-Ungarn, 1595*), en français (documents sur Bathory), en magyar, en tout 1,337 pièces, plus 35 à l'appendice. Index.

— M. N. Jorga publie également le t. II des *Documents concernant la famille Callimachi* (Bucarest, 1903, in-8°, XXXVIII-760 p. Index. Reproduction, en six feuilles, de la carte de Moldavie de Rhigas, 1797). La préface (en roumain) donne des détails sur la généalogie et les diverses branches de la famille et des aperçus sur les relations entre la Moldavie et la Pologne, de 1758 (et même de 1740) à 1765. Les documents proviennent de Jassy, Bistritz, Cernowitz, Vienne, Berlin, du musée Czartoryski. Ils sont groupés sous douze rubriques. Si les sept premières constituent surtout des archives privées, les autres sont relatives aux relations moldo-polonaises, aux relations avec la cour de Vienne, le gouvernement prussien, le Danemark, ou contiennent des extraits de la correspondance suédoise et hollandaise à Constantinople. La correspondance moldo-polonaise (section VIII) contient 369 lettres (1758-1759), presque toutes en français. La correspondance viennoise (IX) va de 1741 à 1821, avec 249 lettres, le plus souvent en allemand ou en français, datées de Constantinople. Intéressante pour la reprise de la politique française en Orient en 1795, pour le rôle de Sébastiani, etc. La correspondance prussienne (de Varsovie, section X) compte trente-six lettres (de Benoit, presque toutes françaises) de 1768-1769, importantes pour l'histoire de la confédération de Barr. XI, correspondance de Saint-Saphorin, ambassadeur danois à Varsovie, 1764-1769 (trente-neuf lettres en français). XII, correspondance hollandaise. XIII, correspondance suédoise, 1741-1812. On voit par ces notes rapides quel est l'intérêt de cette collection.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE[1].

ANTIQUITÉ.

Bernarth (*Désiré de*). Cléopâtre; sa vie, son règne, 204.
Clark (*Ch. U.*). The text tradition of Ammianus Marcellinus, 221.
Lanciani (*R.*). The destruction of ancient Rome, 362.
Platon (*G.*). La démocratie et le régime fiscal à Athènes, à Rome et de nos jours, 141.
Scheil (*Victor*). Textes élamites-anzanites, 203.
Winckler (*Hugo*). Die Gesetze Hammurabis in Umschrift und Uebersetzung, 443.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Autour du monde, par les Boursiers de voyage de l'Université de Paris, 85.
Cambridge (the) modern history; t. I et II, 110.
— Tome VIII, 220.
Chuquet (*Arthur*). Études d'histoire, 331.
Heigel. Festgabe an K. L. von Heigel zur Vollendung seines 60 Lebensjahres, 359.
Pinon (*René*). L'empire de la Méditerranée, 84.
Reich (*Emil*). Foundations of modern Europe, 219.
Schulz (*Alwin*). Das hæusliche Leben der europæischen Kulturvölker, 357.
Sorel (*Albert*). L'Europe et la Révolution française; t. VI et VII, 326.
Weber (*Adna Ferrin*). The growth of the cities in the XIX cent., 160.

ALLEMAGNE.

Berg (*Gustav*). Beiträge zur Geschichte des Markgr. Johann von Cüstrin, 338.
Bezold (*Fried. von*). Briefe des Pfalzgrafen Johann Casimir, 339.
Bismarck. Lettres à sa femme pendant la guerre de 1870, 166, 358.
Brodnitz (*Georg*). Bismarcks nationalœkonomische Anschauungen, 166.
Fisher (*Herbert*). The medieval Empire, 142.
Friedensburg (*Walter*). Geschichte des k. Preuss. histor. Instituts in Rom, 337.
Friedrich der Grosse. Politische Correspondenz, t. XXVIII; publ. p. *G.-B. Volz*, 346.
Gerlach (*Ernst-Ludwig von*). Aufzeichnungen aus seinem Leben, 353.
Geschichte der Befreiungskriege, 350.
Glagau (*Hans*). Die moderne Selbstbiographie als historische Quelle, 360.
Hæbler (*Konrad*). Die überseeischen Unternehmungen der Welser und ihrer Gesellschafter, 340.
Hauck (*Karl*). Karl Ludwig Kurfürst von der Pfalz, 342.
Hægl (*Mathias*). Die Bekehrung der Oberpfalz durch Kurf. Maximilian I, 341.
Hofmann (*Wilhelm*). Die Politik des Fürstbischofs von Würzburg u. Bamberg, 346.
Hohenzollern Jahrbuch, 358.
Hueffer (*Hermann*). Alfred von Reumont, 388.
Jæhns (*Max*). Geschichtliche Aufsætze; publ. p. *K. Kætschau*, 360.
Janson (*Günther*). Grossherzog Nikolaus Friedrich-Peter von Oldenburg, 353.
Keudell (*R. de*). Bismarck et sa famille, 166.
Kiewning (*Hans*). Die auswærtige Politik der Grafschaft Lippe, 1792-1808, 348.
Klein-Hattingen (*O.*). Bismarck und seine Welt, 170.
Kniebe (*R.*). Der Schriftenstreit über die Reformation des Kurf. Johann Sigismund von Brandenburg, 340.
Kætschau (*Karl*). Voy. *Jæhns*.
Kolde (*Theodor*). Das bayerische Religionsedikt vom 10 Januar 1803, 348.
Koser (*Reinhold*). Kœnig Friedrich der Grosse, 345.
Krauel (*R.*). Briefwechsel zwischen Heinrich, Prinz von Preussen, und Katherine II von Russland, 347.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

Krieg (*Thilo*). General Constantin von Alvensleben, 352.
Kriege (die) Friedrichs des Grossen. 3e partie : der 7 jæhrige Krieg, t. V, 346.
Kriegsgeschichtliche Einzelschriften, 357.
Kritischen (die) Tage von Olmütz im Juli 1866, 353.
Kunz. Kriegsgeschichtliche Beispiele aus dem deutschfranzös. Kriege von 1870-71, 353.
Lamprecht (*Karl*). Zur jüngsten Vergangenheit, 356.
Lehmann (*Max*). Freiherr von Stein, 350.
Lenz (*Max*). Geschichte Bismarcks, 166.
Moriz-Eichborn (*Kurt*). Das Soll und Haben von Eichborn u. Co in 175 Jahren, 358.
Œhr (*Gustav*). Lændliche Verhæltnisse im Herzogt. Braunschweig-Wolfenbüttel im XVI Jahrh., 339.
Pflugk-Harttung (*Julius von*). Vorgeschichte der Schlacht bei Belle-Alliance, 351.
Philippi (*F.*). Der Westphælische Friede, 379.
Philippson (*Martin*). Der grosse Kurfürst Friedrich-Wilhelm von Brandenburg, 342.
Rachel (*Paul*). Fürstin Pauline zur Lippe und Herzog Friedrich Christian von Augustenburg, 349.
Richter (*Wilhelm*). Geschichte der Stadt Paderborn, 339.
Riezler (*Siegmund*). Geschichte Bayerns, 340.
— Kriegstagebücher aus dem Ligistischen Hauptquartier, 1620, 341.
Salomon (*Ludwig*). Geschichte des deutschen Zeitungswesens, 351.
Schellhass (*Karl*). Die Süddeutsche Nuntiatur des Grafen Balthazar von Portia, 337.
Schrepfer (*Rudolf*). Pfalzbayerns Politik im Revolutionszeitalter, 348.
Schwartz (*Paul*). Die Neumark wæhrend des 30 jæhr. Krieges, 342.
Simson (*Paul*). Geschichte der Stadt Danzig, 358.
Spannagel (*Karl*). Konrad von Burgsdorff, 343.
Spenlé (*E.*). Novalis, 89.
Steinherz (*S.*). Nuntiaturberichte aus Deutschland, 338.
Stosch (*Albrecht von*). Denkwürdigkeiten, 352.
Studien zur Kriegsgeschichte und Taktik, 353.
Unzer (*Adolf*). Der Friede von Teschen, 347.
Volz (*G.-B.*). Die Erinnerungen der Prinzessin Wilhelmine von Oranien an den Hof Friedrichs des Grossen, 347. Voy. *Friedrich der Grosse*.
Voss (*Wilhelm von*). Der Feldzug in der Pfalz und in Baden im J. 1849, 352.
Wagner (*Georges*). Die Beziehungen August des Starken zu seinen Stænden, 1694-1700, 344.
Zwiedinek-Südenhorst (*H. de*). Deutsche Geschichte, t. II, 352.

AUTRICHE-HONGRIE.

Bittner (*Ludwig*). Chronologisches Verzeichniss der œsterreichischen Staatsvertræge, I, 218.
Criste (*Oscar*). Œsterreichischer Erbfolgekrieg, 345.
Denis (*Ernest*). La Bohême depuis la Montagne Blanche, 371.
Priebram (*A.-F.*) et *Landwehr von Pragenau*. Privatbriefe Kaiser Leopolds I an den Grafen *F.-E. Pœtling*, 343.
Weil (*Georges*). Le pangermanisme en Autriche, 90.

ÉGLISE.

Delaisi. L'Église et l'Empire romain, 98.
Guieysse (*Ch.*). L'Église et les partis, 98.
La Chesnais. L'Église et les États, 98.
Luchaire (*Achille*). Innocent III, Rome et l'Italie, 333.
Luchaire (*Julien*). L'Église et le XVIe siècle, 98.
Musset (*R.*). L'Église au XVIIe siècle, 98.
Rebillon. L'Église au moyen âge, 98.
Severus Ben El Mogaffa. Historia patriarcharum Alexandrinorum; publ. p. *Fr.-Chr. Seybold*, 438.
Seybold (*Fr.-Chr.*). Voy. *Severus Ben El Mogaffa*.
Taaks (*Gerhard*). Alttestamentliche Chronologie, 217.
Viollet (*Paul*). L'infaillibilité et le Syllabus, 100.

ESPAGNE.

Desdevises du Dezert (*G.*). L'Espagne et l'Ancien régime. Les institutions, 156.

ÉTATS-UNIS.

Brousseau (*Kate*). L'éducation des États-Unis, 94.
Report of the historical manuscripts Commission of the american historical Association, 393.

Sparling (*S. E.*). Municipal history and present organisation of the city of Chicago, 394.

FRANCE.

Aubier (*A.*). Voy. *Parquin*.
Baille (*Charles*). Le cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon, 1788-1833, 80.
Berger (*Eugène*). Le vicomte de Mirabeau, 309.
Boulay de la Meurthe (comte). Voy. *Enghien*.
Brizon. L'Église et la Révolution française, 98.
Cahen (*Léon*). Le Grand Bureau des pauvres de Paris au milieu du XVIIIe siècle, 439.
Cahiers de la Quinzaine, 98.
Cauvin (*C.*). Formation de la Société populaire de Sisteron, 208.
Cazenove d'Arlens (Mme *de*). Journal, 1803; publ. p. *A. de Cazenove*, 324.
Challan de Belval. Au Tonkin, 1884-1885, 84.
Champion (*Edme*). La séparation de l'Eglise et de l'État en 1794, 315.
Champion (*Edouard*). Voy. *Julien*.
Chapoutot. Livre d'or des officiers français, de 1789 à 1815, 100.
Chassin (*Ch.-L.*). Félicien, ou souvenirs d'un étudiant de 48, 81.
Cheylud (*Emile*). L'École centrale du département du Cantal, 204.
Choppin (capitaine *H.*). Insurrections militaires en 1790, 308.
Chuquet (*Arthur*). Dugommier, 319.
Clamageran (*J.-G.*). Études politiques, économiques et financières, 83.
Coquelle. Napoléon et l'Angleterre, 1803-1813, 328.
Decori. Voy. *Sand* (*George*).
Delarue (*P.*). Le Cahier des doléances, plaintes et remontrances de la paroisse de Sougeal, évêché de Rennes, 209.
— Le clergé et le culte catholique en Bretagne pendant la Révolution, 210.
Des Granges (*Ch. Marc*). La comédie et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de Juillet, 79.
Dubreuil (*Léon*). L'administration générale d'un district (Redon) pendant la Révolution, 212.
Doniol (*Henri*). La Fayette dans la Révolution, 207.
Durville (abbé *G.*). Le cartulaire de Saint-Serge d'Angers, 439.
Enghien (duc *d'*). Correspondance; publ. p. le comte *Boulay de la Meurthe*, 325.
Fabry (capitaine). Campagne de l'armée d'Italie, 1796-97, 160.
Fleury (comte). Voy. *Hautpoul*.
François. Journal du capitaine François, dit le dromadaire d'Égypte; publ. p. *Ch. Grolleau*, 320.
Frayssinet (*Marc*). La République des Girondins, 207.
Fridericia (*J.-A.*). Revolutionen og Napoleon I, 446.
Gautier (*Paul*). Voy. *Staël* (Mme *de*).
Gossez (*A.-M.*). Le département du Nord sous la deuxième République, 80.
Grente (abbé *Joseph*). Le culte catholique à Paris, de la Terreur au Concordat, 209.
Grolleau (*Ch.*). Voy. *François*.
Guillemaut (*Lucien*). Histoire de la Révolution dans le Louhannais, 314.
Hautpoul (général marquis *Armand d'*). Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration; publ. p. le comte *Fleury*, 322.
Haussonville (comte *d'*). La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV, 304.
Hémon (*P.*). Yves-Marie Audrein, député du Morbihan, évêque constitutionnel du Finistère, 210.
Herrmann (*Alfred*). Marengo, 350.
Houtin (*Albert*). Un dernier gallican: Henri Bernier, chanoine d'Angers, 82.
Hué (baron). Souvenirs; publ. p. le baron *de Maricourt*, 311.
Huebner (comte *de*). Neuf ans de souvenirs d'un ambassadeur d'Autriche à Paris sous le second Empire, 82.
— Erinnerungen, 352.
Hueffer (*Hermann*). Quellen zur Geschichte des Krieges von 1800, 393.
Julien. L'itinéraire de Paris à Jérusalem; publ. p. *Ed. Champion*, 398.
Karéiew. Les paysans et la question paysanne en France dans le dernier quart du XVIIIe siècle, 382.
Karénine (*Wladimir*). George Sand; sa vie et ses œuvres, 336.
Lauris (*Georges de*). Benjamin Constant et les idées libérales, 80.
Le Barbier (*Louis*). Le général de la Horie, 330.
Le Coz. Correspondance; édit. p. le P. *Roussel*, 211.
Le Roy (*Albert*). George Sand et ses amis, 335.
Letourneux (*François-Sébastien*). Commentaire sur le discours prononcé par Cambacérès en présentant à Napoléon le sénatus-consulte dit organique; publ. p. *E. Letourneux*, 212.
Lhomer (*Jean*). Les Cent-Jours et la Terreur blanche en Dordogne, 77, 213.
Marcère (*de*). L'Assemblée nationale de

1871. Le gouvernement de M. Thiers, 83.
Maréchal (Dr *Phil.*). La Révolution dans la Haute-Saône, 313.
Maricourt (baron *de*). Voy. *Hué*.
Marmottan (*Paul*). Le général Menou en Toscane, 212.
Mathiez (*A.*). La philanthropie et le culte décadaire, 317.
Ménard (*Louis*). Prologue d'une révolution, 98.
Musset (*Georges*). Les ports francs, 206.
Pages libres, 97.
Parquin (commandant). Souvenirs et campagnes, 1803-1814; publ. p. le capitaine *A. Aubier*, 321.
Perey (*Lucien*). Charles de Lorraine et la cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse, 305.
Rabel (*André*). Le maréchal Bessières, duc d'Istrie, 329.
Recueil des historiens des Gaules et de la France, t. XXIV, 204.
Rémond (*Charles*). Le général Le Grand, comte de Mercey, 1755-1828, 213.
Roussel (le Père). Voy. *Le Coz*.
Sand (*George*). Souvenirs et idées, 99.
— et *Alfred de Musset*. Correspondance; publ. p. *Decori*, 99.
Sepet (*Marius*). Six mois d'histoire révolutionnaire, 206.
Sérignan (commandant *de*). Les préliminaires de Valmy, 310.
Sevestre (abbé *Émile*). L'histoire, le texte et la destinée du Concordat en 1801, 211.
Silvestre (*J.*). De Waterloo à Sainte-Hélène, 333.
Staël (Mme *de*). Dix années d'exil; publ. p. *Paul Gautier*, 205.
Stenger (*Gilbert*). La société française pendant le Consulat, 323.
Taine (*H.*). Sa vie et sa correspondance, 205.
Tézenas du Montcel. Étude sur les assemblées provinciales. L'assemblée du dép. de Saint-Étienne et sa commission intermédiaire, 307.
Uzureau (abbé). Les serments pendant la Révolution, 208.
— Les élections du tiers état dans la sénéchaussée de Château-Gontier, 209.
— Andegaviana, 209.
Wahl (*Maurice*). L'Algérie, 4e édit., 85.

GRANDE-BRETAGNE ET COLONIES.

Ab der Halden (*Charles*). Études de littérature canadienne, 221.
Armitage-Smith (*Sidney*). John of Gaunt, 444.
Beard (*Ch. A.*). The office of Justice of the peace in England, 221.
Biovès (*Achille*). Les Anglais dans l'Inde. Warren Hastings, 306.
Bowley (*A. L.*). Wages in the United Kingdom in the XIX cent., 162.
Brown (*P. Hume*). History of Scotland, 124.
Calendar of Inquisitions *post mortem*. Henry III, 445.
Calendars of state papers, 101.
Collins (*J. Churton*). Voy. *More* (*Thomas*).
Corbett (*Julian S.*). Papers relating to the Spanish war, 1585-87, 102.
— Drake and the Tudor Navy. The successors of Drake, 129.
— England in the Mediterranean, 219.
Cowan (*Samuel*). Mary, queen of Scots, and who wrote the Casket letters, 121.
— James VI and the Gowrie mystery, 123.
Creighton (*Mandell*). Queen Elizabeth, 116.
Cromwell (*Thomas*). Life and letters; publ. p. *B. Merriman*, 106.
Cust (*Lionel*). Voy. *Scharf* (sir *George*).
Dale (*Lucy*). The principles of english constitutional history, 218.
Dixon (*R. W.*). History of the church of England, 126.
Dœckes-Boppard. Verfassungsgeschichte der Australischen Kolonien, 357.
First (the) Prayer book of king Edward VI, 115.
Fleming (*H. Day*). Mary, queen of Scots, 119.
Foster (*J. J.*). The Stuarts, being illustrations of the personal history of the family, 122.
Gairdner (*James*). The english church in the XVI cent., 126.
Gasquet (*Fr. A.*). The eve of the Reformation, 113.
Hume (*Martin A. S.*). The courtships of Elizabeth, 128.
— The year after the Armada, 128.
— The great Lord Burghley, 128.
— Treason and plot, 128.
— Españoles e Ingleses en el siglo XVI, 128.
Jusserand (*J.-J.*). Histoire littéraire du peuple anglais, t. II, 444.
Koch (*Gallus*). Die Friedenbestrebungen Wilhelms III von England, 344.
Lang (*Andrew*). The mystery of Mary Stuart, 120.
— The Gowrie conspiracy, 123.
— A history of Scotland, 124.
Laughton (*K. J.*). State papers relating to the defeat of the Spanish Armada, 1588, 102.

Law (*Th. C.*). The archpriest controversy, 127.
Lee (*Sidney*). Elizabethan Sonnets newly arranged and indexed, 445.
List of admiralty records preserved in the P. R. O., 445.
Lord (*E. Louisa*). Industrial experiments in the British colonies of North America, 396.
Lupton (*J. H.*). Voy. *More* (*Thomas*).
Maitland (*S. R.*). Essays on subjets connected with the Reformation of England, 117.
Mathieson (*William Law*). Politics and religion, 125.
Merriman (*Bigelow*). Voy. *Cromwell* (*Thomas*).
Michels (*Victor*) et *Ziegler* (*Theobald*). Voy. *More* (*Thomas*).
More (*Thomas*). Utopia; publ. p. *Michels* et *Ziegler*, 105.
— publ. p. *J. H. Lupton*, 105.
— publ. p. *J. Ch. Collins*, 105.
Odom (*W.*). Mary Stuart, queen of Scots, 122.
Papal letters, t. VI; publ. p. *Twemlow*, 445.
Pollard (*A. Fr.*). Henry VIII, 114.
— England under Protector Somerset, 114.
Pollen (*J. H.*). Papal negociations with Mary, queen of Scots, during her reign in Scotland, 1561-67, 103.
Rosedale (*H. G.*). Queen Elizabeth and the Levant Company, 108.
Rothschild (*Walter*). Der Gedanke der geschriebenen Verfassung in der englischen Revolution, 344.
Scharf (sir *George*). Notes on the authentic portraits of Mary, queen of Scots; publ. p. *L. Cust*, 122.
Sidney (*Philip.*). Who killed Amy Robsart? 117.
Siegfried (*André*). La démocratie en Nouvelle-Zélande, 95.
Slyngisbie (sir *William*). Relation of the voyage to Cadiz, 1596; publ. p. *J. S. Corbett*, 103.
Spont (*Alfred*). Letters and papers relating to the war with France, 1512-13, 102.
Stone (*J. M.*). The history of Mary I, queen of England, 116.
Taunton (*E.*). Thomas Wolsey, legate and reformer, 112.
— The history of the Jesuits in England, 1580-1773, 127.
Traill et *Mann*. Social England, 220.
Wilbraham (sir *Roger*). Journal, 101.

ITALIE.

Albany (comtesse *d'*). Lettres inédites à ses amis de Sienne; publ. p. *L.-G. Pélissier*, 77.
Berer (*A. van*) et *Sansot-Orland* (*Ed.*). Un conteur florentin du XVIe siècle: A.-F. Grazzini, dit le Lasca, 222.
Carutti (*Domenico*). Storia di Vittorio Amadeo II, 150.
Clementi (*F.*). Il carnevale romano nelle cronache contemporanee, 148.
Gauthiez (*Pierre*). Lorenzaccio, 96.
Hertzfeld (*Marie*). Leonardo da Vinci, der Denker, Forscher und Poet, 216.
Muratori. Rerum italicarum scriptores, nouv. édit., 221.
Pélissier (*L.-G.*). Voy. *Albany*.
Pilot (*Antonio*). Il divorzio di Aldo Manuzzio il Giovane, 222.
Rocquigny (comte *de*). Le prolétariat rural en Italie, 89.
Sansot-Orland. Voy. *Berer* (*A. van*).
Wiel (*Alethea*). The romance of the House of Savoy, 146.

MEXIQUE.

Schmit von Tavera (*Ernst*). Geschichte der Regierung des Kaisers Maximilian, und die französische Intervention in Mexico, 353.

PAYS-BAS.

Blok (*P.-J.*). Geschiedenis van het Nederlandsche volk, 154.
Pirenne (*Henri*). Histoire de Belgique, t. II, 366.
Riemsdijk (*Th. van*). Overzicht van de door bronnen publicatie aan te vullen leensten der nederlandsche geschiedkennis, 223.
Wiese (*Ernst*). Die Politik der Niederlænder, 1611-1616, 340.
Zimmermann. Die Kolonialpolitik der Niederlænder, 358.

ORIENT.

Bérard (*Victor*). Pro Macedonia, 91.
Caetani (*Leone*), prince de Teano. Annali dell' Islam, 448.
Charnisay (*P. de*). L'insurrection hellénique et la diplomatie européenne, 90.
Geblesco (*C.-R.*). La question d'Orient et son caractère économique, 91.
Labourt (abbé *J.*). Le christianisme dans l'empire perse sous la dynastie sassanide, 439.
Palestine exploration fund, 218, 444.
Roches (*Léon*). Dix ans à travers l'Islam, 92.

EXTRÊME-ORIENT.

Farjenel (*Fernand*). Le peuple chi-

nois; ses mœurs et ses institutions, 93.

ROUMANIE.

Jorga. Documents concernant l'histoire des Roumains, 449.
— Documents concernant la famille Callimachi, 449.

RUSSIE.

Bresnitz von Sydacoff. Le mystère russe. Secrets d'État dans l'empire du tsar Nicolas II, 92.
Bulmerincq (*August von*). Aktenstücke und Urkunden zur Geschichte der Stadt Riga, 345.
Koulomzine (*A.-N. de*). Le transsibérien, 93.
Nesselrode (comte *A. de*). Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode, 1760-1850, 78.
Polovtsoff (*A.*). Correspondance diplomatique des ambassadeurs et ministres de Russie en France, de la France en Russie, avec leurs gouvernements, de 1814 à 1830, 79.
Skrine (*F. A.*). The expansion of Russia, 447.

SUISSE.

Œchsli (*Wilhelm*). Geschichte der Schweiz im XIX Jahrh., 349.

BIBLIOGRAPHIE. DICTIONNAIRES.

Chevalier (abbé *Ulysse*). Répertoire des sources historiques du moyen âge, nouv. édit., 441.
Mayer. Grosses Konversations Lexikon, 216.

GÉOGRAPHIE. VOYAGES.

Biggar (*H. P.*). The voyages of the Cabots and of the Corte Reals to North America and Greenland, 1497-1503, 445.
Dehérain (*Henri*). Études sur l'Afrique, 91.
Hakluyt Society, 101.
Johnston (sir *Harry H.*). A history of the colonization of Africa by alien races, 389.
Lamprecht (*Karl*) et *R. Kötschke*. Ueber historische Grundkarten, 397.
Seeliger (*G.*). Die historischen Grundkarten, 397.

HISTOIRE DE L'ART.

Maîtres (les) de l'art, 441.
Poète (*Marcel*). Les primitifs parisiens, 206.

DROIT ET PHILOSOPHIE.

Albrecht (*Fréd.*). Verbrechen und Strafen als Ehescheidungsgrund, nach evangelischem Kirchenrecht, 443.
Barth (*J.*). Die Philosophie der Geschichte als Sociologie, 164.
Benoît-Lévy (*Georges*). Les cités-jardins, 88.
Bernheim (*Ernst*). Lehrbuch der histor. Methode, 4e édit., 360.
Brunot (*Charles*). La solidarité comme principe des lois, 86.
Declareuil (*J.*). Les preuves judiciaires dans le droit franc, 364.
Del Vecchio (*Georges*). Diritto e personalità umana nella storia del pensiero, 223.
Eichthal (*Eug. d'*). La solidarité sociale, 86.
Fournière (*E.*). Les théories socialistes au XIXe siècle. De Babeuf à Proudhon, 87.
Greef (*Guill. de*). La sociologie économique, 86.
Grotenfelt (*Arvid*). Die Wertschætzung in der Geschichte, 360.
Louis (*Paul*). Les étapes du socialisme, 87.
— L'ouvrier devant l'État. Histoire comparée des lois du travail dans les deux mondes, 88.

PALÉOGRAPHIE.

Codices e Vaticanis selecti phototypice expressi, 448.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

P. Gachon. Le Conseil royal et les protestants en 1598 (*suite et fin*) 36, 225
Paul Matter. La Prusse au temps de Bismarck. La défaillance d'Olmütz 242
F. de Navenne. Le premier séjour de Christine de Suède en Italie 1

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

Henri Hauser. Le *Journal* de Louise de Savoie 289
Paul Marmottan. L'institution canonique et Napoléon Ier; l'archevêque d'Osmond à Florence 58

BULLETIN HISTORIQUE.

Allemagne. Époque moderne (année 1903), par M. Philippson. 337
Angleterre. XVIe siècle, par Ch. Bémont. 101
France. XVIIIe siècle, Révolution, Empire, par Rod. Reuss . 304
— Époque contemporaine, par André Lichtenberger et G. Monod 77
Roumanie. Le 4e centenaire de la mort d'Étienne le Grand, prince de Moldavie, par A.-D. Xénopol 130

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Jacques Flach 137
Lettre de M. Ferdinand des Robert 138

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

J. Barth. Die Philosophie der Geschichte als Sociologie. (**Ch. Seignobos.**) 164
Bismarck. Lettres à sa femme pendant la guerre de 1870. (**P. Matter.**) 171

[Supplément au numéro de Novembre-Décembre 1904.]

Pages

P.-J. Blok. Geschiedenis van her Nederlandsche Volk. (**H. Pirenne.**) 154
A. L. Bowley. Wages in the United kingdom in the xix cent. (**Ch. Seignobos.**) 162
G. Brodnitz. Bismarcks nationalœkonomische Anschauungen. (**P. Matter.**) 168
D. Carutti. Storia di Vittorio Amedeo II. (**Ch. Dufayard.**) . 150
F. Clementi. Il carnevale romano nelle cronache contemporanee. (**E. Rodocanachi.**) 148
J. Declareuil. Les preuves judiciaires dans le droit franc, du ve au viiie siècle. (**J.-B. Brissaud.**) 364
E. Denis. La Bohême depuis la Montagne Blanche. (**Rod. Reuss.**) 371
G. Desdevises du Dezert. L'Espagne de l'Ancien régime. (**H. Léonardon.**) 156
G. Fabry. Campagne de l'armée d'Italie, 1796-97 160
H. Fisher. The medieval empire. (**G. Blondel.**) 142
H. Hueffer. Quellen zur Geschichte des Krieges von 1800. (**F. Bouvier.**) 386
— Alfred von Reumont. (**G. Monod.**) 388
Sir Harry Johnston. A history of the colonization of Africa by alien races. (**H. Froidevaux.**) 389
Julien. Itinéraire de Paris à Jérusalem. (**B. Monod.**) . . . 398
N. Karéiew. Les paysans et la question paysanne en France dans le dernier quart du xviiie siècle. (**H. Sée.**) . . 382
R. de Keudell. Bismarck et sa famille. (**P. Matter.**) . . . 168
O. Klein-Hattingen. Bismarck und seine Welt. (**Id.**) . . . 170
K. Lamprecht et R. Kœtzschke. Ueber historische Grundkarten. (**L. Gallois.**) 397
R. Lanciani. The destruction of Ancient Rome. (**M. Besnier.**). 362
M. Lenz. Geschichte Bismarcks. (**P. Matter.**). 166
E. L. Lord. Industrial experiments in the British colonies of North America. (**Ch. Seignobos.**) 396
F. Philippi. Der Westphælische Friede. (**G. Blondel.**) . . . 379
H. Pirenne. Histoire de Belgique, tome II. (**P. Fredericq.**) . 366
G. Platon. La démocratie et le régime fiscal à Athènes, à Rome et de nos jours. (**P. Guiraud.**) 141
Report of the historical manuscripts Commission of the american historical Association. (**Ch. Seignobos.**) . . 393
S. E. Sparling. Municipal history and present organisation of the city of Chicago. (**Id.**) 394
G. Seeliger. Die historischen Grundkarten. (**L. Gallois.**). . 397
A. F. Weber. The growth of the cities in the xix cent. (**Ch. Seignobos.**) 160
A. Wiel. The roman of the House of Savoy. (**Ch. Dufayard.**). 146

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

ALLEMAGNE.

Page

1. K. Akademie der Wissenschaften (Berlin) 428
2. Annalen des Vereins f. Nassau. Alterthumskunde . . 428
3. Archiv des histor. Vereins von Aschaffenburg . . . 183
4. Archiv für Kulturgeschichte 425
5. Baltische Studien 428
6. Beitraege zur alten Geschichte. 425
7. Beitraege zur Geschichte des Niederrheins. 183
8. Deutsche Rundschau 427
9. Forschungen zur Brandenburgischen Geschichte . . 429
10. Freiburger Diœcesan-Archiv 430
11. Historische Vierteljahrschrift 422
12. Historische Zeitschrift 418
13. Jahrbuch des k. d. archæolog. Instituts 426
14. Jahrbuch f. d. Gesch. d. Herzogt. Oldenburg. . . . 430
15. Jahrbücher d. k. Akad. gemeinnütziger Wissens. zu Erfurt 184
16. Neue Heidelberger Jahrbücher. 427
17. Preussische Jahrbücher 182
18. Westdeutsche Zeitschrift 430
19. Zeitschrift d. Gesellschaft f. Geschichtskunde Freiburg. 184
20. Zeitschrift d. histor. Gesellschaft f. d. Provinz Posen . 430
21. Zeitschrift d. histor. Vereins f. Niedersachen. . . . 431
22. Zeitschrift f. d. Geschichte d. Oberrheins 431

ALSACE-LORRAINE.

1. Revue d'Alsace 417

AUTRICHE-HONGRIE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Vienne) 185
2. Budapesti Szemle 188
3. Bulletin international de l'Ac. des sc. de Cracovie . . 185
4. Mitteilungen des histor. Vereines f. Steiermark. . . 431
5. Mitteilungen des k. Kriegsarchivs 184
6. Mitt. d. Vereins f. Gesch. d. Deutschen in Bœhmen . 432
7. Századok 185

ESPAGNE.

1. Boletin de la r. Academia de buenas letras de Barcelona. 435

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 414
2. Académie des sciences morales et politiques 415

Pages
3. Ami (l') des Monuments et des Arts 177
4. Annales de Bretagne 416
5. Annales de Géographie 409
6. Annales des sciences politiques 410
7. Annales du Midi 181
8. Bulletin critique 175, 404
9. Bulletin de Correspondance hellénique 407
10. Bulletin de la Soc. des Ant. de l'Ouest 180
11. Bulletin d'histoire ecclésiastique 181
12. Bulletin hispanique 177
13. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. . . 416
14. Correspondance (la) historique et archéologique . . . 175, 402
15. Correspondant (le) 177, 410
16. Études par des PP. de la Compagnie de Jésus . . . 412
17. Mélanges d'archéologie et d'histoire 402
18. Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. . . 415
19. Mémoires de la Société éduenne 180
20. Polybiblion 405
21. Révolution (la) française. 403
22. Revue africaine. 416
23. Revue archéologique 408
24. Revue bourguignonne. 181
25. Revue critique d'histoire et de littérature 175, 406
26. Revue de Gascogne 182, 417
27. Revue de l'Agenais 182, 416
28. Revue de l'histoire des religions 408
29. Revue (la) de Paris 413
30. Revue de Saintonge et d'Aunis 182, 417
31. Revue de Synthèse historique 174
32. Revue des Études anciennes 177
33. Revue des Études historiques 400
34. Revue des Questions historiques 173, 400
35. Revue d'histoire moderne et contemporaine 401
36. Revue d'histoire, rédigée à l'État-major. 409
37. Revue historique et archéologique du Maine 182
38. Société archéologique de Tarn-et-Garonne 180, 415
39. Société archéologique de Touraine 180
40. Société de l'histoire de Paris 179
41. Société nationale des Antiquaires de France 178
42. Travaux de l'Académie nationale de Reims 181

GRANDE-BRETAGNE.

1. The Athenaeum 189, 433
2. Edinburgh Review. 194
3. The English historical Review 191

Pages

4. The Nineteenth Century 434
5. The scottish historical Review 434
6. Quarterly Review 196
7. Transactions of the r. historical Society 198

ITALIE.

1. Archivio storico lombardo 199
2. Deputazione di storia patria per le prov. di Romagna . 201

PORTUGAL.

1. Archivio historico Portuguez 436

SUISSE.

1. Bollettino della Svizzera italiana 201
2. Freiburger Geschichtsblætter 432
3. Jahrbuch d. histor. Vereins d. Kantons Glarus . . . 202
4. Jahrbuch f. Schweizerische. 202
5. Jahresbericht d. hist. antiq. Gesells. v. Graubünden . 433
6. Politisches Jahrbuch 202

Chronique et Bibliographie 203, 438
Index bibliographique 450

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

CHEMINS DE FER DE L'EST

Améliorations des relations de la France et de l'Angleterre avec la Suisse, l'Autriche et l'Italie, par Bâle et le St-Gothard.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est a réalisé, depuis le 1er octobre 1904, d'importantes améliorations dans ses services directs reliant la **France** et l'**Angleterre** avec la **Suisse**, l'**Autriche** et l'**Italie** par **Bâle** et le **St-Gothard**.

Le train qui partait de **Milan** à midi 30 ne part plus aujourd'hui qu'à 1 h. 30 après avoir relevé les correspondances des trains partis de **Rome** à 11 h. 10 la veille au soir, de **Florence** à 6 h. 10 du matin et de **Venise** à 8 h. 20 du matin. Ce train correspond à **Bâle** avec le rapide qui arrive à **Paris** à 7 h. 40 du matin, et avec le rapide qui par **Boulogne** permet d'arriver à **Londres** à 3 h. 45 de l'après-midi, en abrégeant de 2 heures la durée des voyages pour **Paris** et pour **Londres**.

En outre, un nouveau train rapide, partant de **Bâle** à 4 h. 38 et de **Mulhouse** à 5 h. 08 de l'après-midi, relève à **Bâle** les correspondances des trains partis à 8 h. la veille au soir de **Vienne** (avec voiture directe) et celles des trains partis le jour même de **Milan** à 7 h. du matin, d'**Innsbruck** à 7 h., de **Saint-Moritz** à 6 h., de **Coire** à 10 h. 08 du matin, de **Zurich** à 2 h. 25 de l'après-midi, de **Lucerne** à 2 h. 25, de **Berne** à 1 h. 10 pour arriver à **Paris-Est** à 11 h. 35 le soir même. Ce train comporte un wagon-restaurant entre **Vesoul** et **Paris**.

Enfin, en sens contraire, l'express de toutes classes qui part de **Paris** à 9 h. 00 du matin et qui précédemment s'arrêtait à **Belfort**, est maintenant prolongé par **Mulhouse** jusqu'à **Bâle**, où il trouve des correspondances directes qui arrivent le soir même à **Zurich** à 10 h. 50, à **Lucerne** à 11 h. 08 et à **Berne** à minuit.

SERVICES LES PLUS DIRECTS

ENTRE FRANCFORT-SUR-LE-MEIN ET COBLENCE

Paris-Francfort-sur-le-Mein : viâ Metz-Mayence.

ALLER		1re, 2e cl. *	1re, 2e cl. **	RETOUR		1re, 2e cl. *	1re, 2e cl. **
Paris (Est)	*dép.*	8 h. 25 m.	8 h. 37 s.	Francfort-s.-Mein	*dép.*	7 h. 02 m.	7 h. 38 s.
Metz	*arr.*	3 h. 49 s.	5 h. 06 m.	Metz	*arr.*	Midi 27	1 h. 10 m.
	dép.	3 h. 49 s.	5 h. 16 m.		*dép.*	Midi 38	1 h. 22 m.
Francfort-s.-Mein	*arr.*	9 h. 30 s.	11 h. 10 m.	Paris (Est)	*arr.*	6 h. 12 s.	8 h. 45 m.

* Voitures directes de 1re et 2e classe. — ** Voitures directes de 1re et 2e classes et wagons-lits entre Paris et Francfort-sur-le-Mein.

DURÉE DU TRAJET : 12 HEURES ENVIRON.

Viâ Avricourt-Carlsruhe.

En utilisant les trains de luxe ci-dessous, on atteint Francfort-sur-le-Mein en 11 h. 1/2.

		ORIENT-EXPRESS			TRAINS EXPRESS.
Paris (Est)	*dép.*	7 h. 8 soir.	Francfort-sur-Mein	*dép.*	8 h. 10 soir.
Carlsruhe	*arr.*	4 h. 39 matin.	Carlsruhe	*arr.*	10 h. 26 soir.
		TRAINS EXPRESS			ORIENT-EXPRESS
	dép.	5 h. 15 matin.		*dép.*	10 h. 44 soir.
Francfort-sur-Mein	*arr.*	7 h. 43 matin.	Paris (Est)	*arr.*	7 h. 33 matin.

Dans le train d'Orient, le nombre des places est limité, les voyageurs qui désirent s'assurer des billets pour ce train doivent s'adresser, à l'avance, à la Compagnie Internationale des Wagons-Lits, 3, place de l'Opéra, à Paris.

Le supplément perçu directement par cette Compagnie est de 17 fr. 50 pour le trajet simple entre Paris (Est) et Carlsruhe.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Voyages circulaires à prix réduits :

Paris — Centre de la France — Pyrénées.

Trois voyages différents au choix du voyageur.

Billets délivrés toute l'année aux prix uniformes ci-après pour les trois itinéraires : 1re classe, **163** fr. **50**; 2e classe, **122** fr. **50**.

Durée : 30 jours non compris celui du départ.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

Provence — Pyrénées.

Prix.	1er, 2e et 3e parcours....	**68** fr. en 1re classe ;	**51** fr. en 2e classe.
	4e, 5e, 6e et 7e parcours.	**91** —	**68** —
	8e parcours.....	**114** —	**87** —

Le 8e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits, ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS

POUR LES STATIONS BALNÉAIRES ET HIVERNALES DES PYRÉNÉES

Billets délivrés toute l'année avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et 20 0/0 en 2e et 3e classes dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans et dans les gares du Midi situées à 50 kilomètres au moins de la destination.

Durée : **33** jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

Ces billets doivent être demandés 3 jours à l'avance à la gare de départ.

Un arrêt facultatif est autorisé à l'aller et au retour pour tout parcours de plus de 400 kilomètres.

BILLETS DE FAMILLE

POUR LES STATIONS BALNÉAIRES ET HIVERNALES DES PYRÉNÉES

Billets délivrés toute l'année dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, suivant l'itinéraire choisi par le voyageur, et avec les réductions suivantes sur les prix du tarif général pour les parcours (aller et retour compris) d'au moins 300 kilomètres : Pour une famille de 2 personnes, 20 0/0 ; de 3 personnes, 25 0/0 ; de 4 personnes, 30 0/0 ; de 5 personnes, 35 0/0 ; de 6 personnes ou plus, 40 0/0.

Exceptionnellement pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins quatre personnes et le prix s'obtient en ajoutant au prix de 6 billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Arrêts facultatifs sur tous les points du parcours désignés sur la demande.

Durée : **33** jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

Ces billets doivent être demandés au moins 4 jours à l'avance à la gare de départ.

AVIS. — Un livret indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectuées les excursions est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande au Service commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris (IXe arrond.).

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-16 à 3 fr. 50. — Volumes in-8 à 5, 7, 10 et 12 fr.

HISTOIRE GÉNÉRALE

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE (1814-1878), par *A. Debidour*. 2 vol. in-8. 18 fr. »

LA QUESTION D'ORIENT, par *Ed. Driault*, préf. de *G. Monod*. 1 v. in-8. 2e éd. 7 fr. »

LES PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX A LA FIN DU XIXe SIÈCLE, par *Ed. Driault*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »

LES RELATIONS DE LA CHINE AVEC LES PUISSANCES OCCID., *par H. Cordier* (1860-1901). 3 vol. in-8. . . . . 30 fr.

HISTOIRE DE L'EUROPE PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par *H. de Sybel*. Trad. par Mlle Dosquet. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. »

FRANCE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, résumé historique, par *H. Carnot*. In-12. . . 3 fr. 50

ÉTUDES ET LEÇONS SUR LA RÉVOLUTION, par *A. Aulard*. 3 vol. in-12. Ch. 3 fr. 50

LE CULTE DE LA RAISON ET LE CULTE DE L'ÊTRE SUPRÊME, par *A. Aulard*. 2e éd. In-12. . . . . 3 fr. 50

LA THÉOPHILANTHROPIE ET LE CULTE DÉCADAIRE (1796-1801), par *A. Mathiez*. 1 vol. in-8 . . . . . 12 fr.

CONDORCET ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par *L. Cahen*. 1 vol. in-8. . . . 10 fr.

LES CAMPAGNES DES ARMÉES FRANÇAISES (1792-1815), par *C. Vallaux*. 1 vol. in-12, avec cartes dans le texte. . . . 3 fr. 50

NAPOLÉON ET LA SOCIÉTÉ DE SON TEMPS, par *P. Bondois*. 1 vol. in-8. . . 7 fr. »

LA POLITIQUE ORIENTALE DE NAPOLÉON (1806-1808), par *Ed. Driault*. 1 v. in-8. 7 fr.

DE WATERLOO A SAINTE-HÉLÈNE (20 juin-16 oct. 1815), par *J. Silvestre*. 1 v. in-16. 3 fr. 50

HISTOIRE DE DIX ANS (1830-1840), par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8 . . . . . 25 fr. »

HISTOIRE DU PARTI RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1814-1870), par *G. Weill*. 1 vol. in-8. 10 fr.

HISTOIRE DU MOUVEMENT SOCIAL EN FRANCE (1852-1902), par le même. 1 vol. in-8. 7 fr.

HISTOIRE DU SECOND EMPIRE (1848-1870), par *Taxile Delord*. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. »

HISTOIRE DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE, par *Edg. Zevort* : I. La présidence de M. Thiers. 2e éd. 1 vol. in-8. . . 7 fr. »
II. La présidence du Maréchal. 2e éd. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »
III. La présidence de Jules Grévy. 2e éd. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »
IV. La présidence de Carnot. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »

LES COLONIES FRANÇAISES, par *Paul Gaffarel*. 1 vol. in-8. 6e édition. . . 5 fr. »

LA FRANCE HORS DE FRANCE, par *J.-B. Piolet*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr. »

L'ALGÉRIE, par *M. Wahl* et *A. Bernard*. 4e édition. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr. »

LES CIVILISATIONS TUNISIENNES, par *P. Lapie*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

L'INDO-CHINE FRANÇAISE, par *J.-L. de Lanessan*. In-8 avec 5 cartes. . 15 fr. »

LES RAPPORTS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT EN FRANCE, par *A. Debidour*. 1 v. in-8. 12 fr.

HISTOIRE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE EN FRANCE (1598-1870), par *Bonet-Maury*. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

LA PAPAUTÉ, par *I. Doellinger*. 1 v. 7 fr.

ANGLETERRE

HISTOIRE DE L'ANGLETERRE, depuis la reine Anne, par *H. Reynald*. In-12. 3 fr. 50

LE SOCIALISME EN ANGLETERRE, par *A. Métin*. 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

ALLEMAGNE

HISTOIRE DE LA PRUSSE, de la mort de Frédéric II à la bataille de Sadowa, par *E. Véron* et *P. Bondois*. In-12. 6e éd. 3 fr. 50

HISTOIRE DE L'ALLEMAGNE, depuis la bataille de Sadowa, par *Eug. Véron* et *P. Bondois*. In-12. 3e édit. . . . . 3 fr. 50

ORIGINES DU SOCIALISME D'ÉTAT EN ALLEMAGNE, par *Ch. Andler*. 1 vol. in-8. 7 fr.

LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE ALLEMANDE, par *Edg. Milhaud*. 1 vol. in-8. 10 fr. »

LA PRUSSE ET LA RÉVOLUTION DE 1848, par *P. Matter*. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

AUTRICHE-HONGRIE

HISTOIRE DE L'AUTRICHE, depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours, par *L. Asseline*. 1 vol. in-12. 3e édition. . 3 fr. 50

RACES ET NATIONALITÉS EN AUTRICHE-HONGRIE, par *B. Auerbach*. 1 vol. in-8. 3 fr.

LES TCHÈQUES ET LA BOHÊME CONTEMPORAINE, par *J. Bourlier*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

LE PAYS MAGYAR, par *B. Recouly*. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

ESPAGNE

HISTOIRE DE L'ESPAGNE, depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours, par *H. Reynald*. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

RUSSIE

HISTOIRE CONTEMPORAINE DE LA RUSSIE, JUSQU'A LA MORT D'ALEXANDRE II, par *G. Créhange*. 1 vol. in-12. 2e éd. 3 fr. 50

SUISSE

HISTOIRE DU PEUPLE SUISSE, par *Dändliker*. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr. »

ITALIE

HISTOIRE DE L'ITALIE, depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel, par *E. Sorin*. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

HISTOIRE DE L'UNITÉ ITALIENNE (1814-1871), par *Bolton King*. 2 vol. in-8. . . 15 fr.

TURQUIE

LA TURQUIE ET L'HELLÉNISME CONTEMPORAIN, par *V. Bérard*. In-12. 5e éd. 3 fr. 50

ÉGYPTE

LA TRANSFORMATION DE L'ÉGYPTE, par *Alb. Métin*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

ROUMANIE

HISTOIRE CONTEMPORAINE DE LA ROUMANIE (1822-1900), par *Fr. Damé*. 1 v. in-8. 7 fr.

CHINE

RELATIONS DE LA CHINE AVEC LES PUISSANCES OCCIDENTALES (1860-1902), par *H. Cordier*. 3 vol. in-8. . . . . 30 fr.

L'EXPÉDITION DE CHINE DE 1857-58, par *H. Cordier*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

AMÉRIQUE

HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE DU SUD, depuis sa conquête jusqu'à nos jours, par *Deberle*. In-12. 3e édit. revue par *A. Milhaud*. 3 fr. 50

H. Cordier. L'EXPÉDITION DE CHINE DE 1857-1858. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Paul Louis. L'OUVRIER DEVANT L'ÉTAT. 7 fr.

Eug. Despois. LE VANDALISME RÉVOLUTIONNAIRE. Fondations littér., scient. et artist. de la Convention. In-12. 5e éd. 3 fr. 50

Em. de Laveleye. LE SOCIALISME CONTEMPORAIN. 11e édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

Eug. Spuller. FIGURES DISPARUES. 3 vol. in-12, chacun . . . . . 3 fr. 50

— L'ÉDUCATION DE LA DÉMOCRATIE 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

— L'ÉVOLUTION POLITIQUE ET SOCIALE DE L'EGLISE. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

— HOMMES ET CHOSES DE LA RÉVOLUTION. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

Hector Depasse. TRANSFORMATIONS SOCIALES. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

— DU TRAVAIL ET DE SES CONDITIONS. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

G. Isambert. LA VIE A PARIS PENDANT UNE ANNÉE DE LA RÉVOLUTION (1791-1792). 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

G. Weill. L'ÉCOLE SAINT-SIMONIENNE. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

A. Lichtenberger. LE SOCIALISME UTOPIQUE. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

— LE SOCIALISME ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr. »

J. Bourdeau. LE SOCIALISME ALLEMAND ET LE NIHILISME RUSSE. 2e éd. In-12. 3 fr. 50

— L'ÉVOLUTION DU SOCIALISME. In-12. 3 fr. 50

M. Courant. EN CHINE. 1 vol. in 12. 3 fr. 50

CHEMINS DE FER

DE

PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

VOYAGES CIRCULAIRES A ITINÉRAIRES FIXES

La Compagnie délivre toute l'année, dans les principales gares situées sur les itinéraires, billets de voyages circulaires à itinéraires fixes extrêmement variés, permettant de visiter à des prix très réduits, en 1re, en 2e, ou en 3e classe, les parties les plus intéressantes de la France (notamment l'Auvergne, la Savoie, le Dauphiné, la Tarentaise, la Maurienne, la Provence, les Pyrénées) ainsi que l'Italie, la Suisse et l'Espagne.

Arrêts facultatifs à toutes les gares de l'itinéraire.

La nomenclature de tous ces voyages, avec les prix et conditions, figure dans le Livret-guide horaire P. L. M., vendu au prix de 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs

SUR LE RÉSEAU P.-L.-M.

Il est délivré toute l'année, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., des carnets individuels et de famille, pour effectuer sur ce réseau, en 1re, 2e et 3e classes, des voyages circulaires à itinéraire tracé par les voyageurs eux-mêmes avec parcours totaux d'au moins 500 kilomètres. — Les prix de ces carnets comportent des réductions très importantes qui peuvent atteindre, pour les carnets collectifs, 50 0/0 du tarif général.

La validité de ces carnets est de : 30 jours jusqu'à 1 500 kilomètres; 45 jours de 1 501 à 2 999 kilomètres; 60 jours pour plus de 3 000 kilomètres.

Faculté de prolongation à deux reprises de : 15 jours pour les carnets valables 30 jours; 15 jours pour les carnets valables 45 jours et de 30 jours pour les carnets valables 60 jours, moyennant paiement d'un supplément égal à 10 0/0 du prix total du carnet pour chaque prolongation.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel ou collectif, il suffit de tracer sur une carte qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P.-L.-M., bureaux de villes et agences de la Compagnie, le parcours à effectuer et d'envoyer cette carte, 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit commencer, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs. — Le délai de demande est de 2 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

Côte d'Azur-Rapide

La Compagnie P.-L.-M. met en marche à partir du 3 novembre, un nouveau train express de jour, qui effectue en 13 h. 50 le trajet de Paris à Nice et détient, au point de vue de la vitesse, le record des mille kilomètres.

ALLER :

Départ de Paris	à 9 h. matin	
Arrivée à Toulon	à 8 h. 32 soir	
— Hyères (par corresp.)	à 9 h. 24 —	
— St-Raphaël	à 9 h. 48 —	
— Cannes	à 10 h. 20 —	
— Nice	à 10 h. 50 —	
— Monte-Carlo	à 11 h. 30 —	
— Menton	à 11 h. 45 —	

RETOUR :

Départ de Menton	à 7 h. 3[illegible] matin
— Monte-Carlo	à 7 h. 5[illegible] —
— Nice	à 8 h. 2[illegible] —
— Cannes	à 9 h. [illegible] —
— St-Raphaël	à 9 h. 5[illegible] —
— Hyères (par corresp.)	à 9 h. 3[illegible] —
— Toulon	à 10 h. 3[illegible] —
Arrivée à Paris	à 10 h. 2[illegible] soir

Il a lieu tous les jours (sauf le dimanche à l'aller et le lundi au retour) jusqu'au 2 janvier et du 2 janvier au 5 mai il est quotidien.

Le « côte d'azur rapide » est composé de grandes voitures de 1re classe à couloir, du modèle le plus récent, avec compartiments de « lits salons », d'un wagon-salon de la Cie des wagons-lits et d'un wagon-restaurant.

Il ne prend de voyageurs que pour Toulon et au delà, à l'aller, et pour Paris, au retour.

La composition du train étant rigoureusement limitée, les voyageurs doivent retenir leur place à l'avance moyennant un droit de location de 3 francs par place de 1re classe. A Paris, les places peuvent être retenues à la gare de Paris P.-L.-M. et aux bureaux succursales situés 88, rue Saint-Lazare et 6, rue Sainte-Anne.

Les suppléments à payer pour les places de « lits salons » ou de « salon » sont ceux fixés par les tarifs pour les trains rapides ordinaires.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSION A L'ILE DE JERSEY

Dans le but de faciliter la visite de l'île de Jersey, il est délivré au départ de Paris des billets directs d'aller et retour à prix réduits, valables un mois, permettant de s'embarquer à Carteret, à Granville ou à Saint-Malo.

Billets valables par Granville à l'aller et au retour

1re classe.....	63 fr. 15
2e classe.....	44 fr. 25
3e classe.....	29 fr. 85

Billets valables à l'aller par Granville et au retour par St-Malo ou inversement

1re classe.....	74 fr. 85
2e classe.....	50 fr. 05
3e classe.....	37 fr. 30

Billets valables par Carteret à l'aller et au retour

1re classe.....	63 fr. 15
2e classe.....	44 fr. 25
3e classe.....	29 fr. 85

Billets valables à l'aller par Carteret et au retour par Granville ou inversement

1re classe.....	65 fr. 45
2e classe.....	44 fr. 50
3e classe.....	31 fr. 70

Billets valables à l'aller par Carteret et au retour par St-Malo ou inversement

1re classe.....	72 fr. 55
2e classe.....	49 fr. 80
3e classe.....	35 fr. 50

Les billets délivrés à l'aller par Granville ou Carteret et au retour par Saint-Malo, permettent d'effectuer l'excursion du Mont Saint-Michel.

Les billets valables par Granville et Saint-Malo sont délivrés toute l'année; ceux valables par Carteret sont délivrés du 1er mai au 30 octobre.

Pour plus de renseignements, consulter le *Livret-Guide* illustré du réseau de l'Ouest, vendu 0 fr. 30, dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

PARIS A LONDRES

Viâ Rouen, Dieppe et Newhaven (par la Gare SAINT-LAZARE).

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) **et toute l'année.**

Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2e classes seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1re classe.....	48	25
2e classe.....	35	»
3e classe.....	23	25

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois :

1re classe.....	82	75
2e classe.....	58	75
3e classe.....	41	50

Départs de Paris St-Lazare : 10 h. 20 matin, 9 h. 30 soir. Arrivées à Londres : London-Bridge, 7 h. soir, 7 h. 30 matin; Victoria, 7 h. soir, 7 h. 30 matin. — Départs de Londres : London-Bridge, 10 h. matin, 9 h. 10 soir; Victoria, 10 h. matin, 9 h. 10 soir. Arrivées à Paris St-Lazare : 6 h. 40 soir, 7 h. 5 matin.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re et 2e classes à couloir avec W. C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W. C. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 fr. par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Excursions en Touraine

BILLETS DÉLIVRÉS TOUTE L'ANNÉE

Valables 15 jours avec faculté de prolongation de deux fois 15 jours moyennant un supplément de 10 0/0 pour chaque prolongation.

ITINÉRAIRE : PARIS-MONTPARNASSE — SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS — LOUDUN — CHINON — AZAY-LE-RIDEAU — TOURS — CHATEAURENAULT — MONTOIRE-SUR-LE-LOIR — VENDOME — BLOIS — PONT-DE-BRAYE — PARIS-MONTPARNASSE.

Faculté d'arrêt aux gares intermédiaires.

PRIX DES BILLETS : 1re classe, **50** fr. — 2e classe, **38** fr. — 3e classe, **25** fr.
Les enfants de 3 à 7 ans paient moitié des prix indiqués ci-dessus.
Les billets doivent être demandés **trois jours** d'avance à la gare de Paris-Montparnasse.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

POUR LES STATIONS THERMALES ET HIVERNALES DES PYRÉNÉES

Toutes les gares du réseau de l'État délivrent, pendant toute l'année, des billets d'aller et retour, individuels ou de famille, à destination des gares du réseau du Midi desservant les stations thermales ou hivernales des Pyrénées (Pau, Cauterets, Luchon, Biarritz, etc.).

Les billets individuels comportent sur les prix du tarif général une réduction de 25 p. 0/0 en 1re classe et de 20 p. 0/0 en 2e et 3e classes.

Les billets de famille ne sont délivrés que pour un trajet total d'aller et retour égal ou supérieur à 300 kilomètres. La réduction qu'ils comportent, par rapport au tarif général, varie entre 20 p. 0/0 pour deux personnes et 40 p. 0/0 pour six personnes et plus.

Les enfants de 3 à 7 ans paient demi-place.

Les deux sortes de billets sont valables **33** jours; ils peuvent, à deux reprises, être prolongés de **30** jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 p. 0/0 du prix initial du billet.

Les billets individuels et les billets de famille doivent être demandés, les premiers 3 jours, les seconds 4 jours avant la date du départ.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES (Via Calais ou Boulogne.)

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens

VOIE LA PLUS RAPIDE

Services officiels de la Poste *(viâ Calais).*

La gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

SERVICES RAPIDES

entre Paris, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège.

5	express dans chaque sens entre	Paris et Bruxelles.....	Trajet en	3 h. 50
3	— —	Paris et Amsterdam.....	—	8 h. 30
5	— —	Paris et Cologne.....	—	8 h.
4	— —	Paris et Francfort.....	—	12 h.
4	— —	Paris et Berlin.....	—	18 h.
	Par le Nord-Express	.....	—	16 h.
2	— —	Paris et St-Pétersbourg...	—	51 h.
	Par le Nord-Express, tri-hebdomadaire	.....	—	46 h.
1	express dans chaque sens entre	Paris et Moscou.....	—	62 h.
2	— —	Paris et Copenhague.....	—	28 h.
2	— —	Paris et Stockholm.....	—	43 h.
2	— —	Paris et Christiania.....	—	49 h

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

ARCACHON, BIARRITZ, DAX, PAU, etc.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré toute l'année par les gares et stations du réseau d'Orléans pour **Arcachon, Biarritz, Dax, Pau** et les autres **stations hivernales** du Midi de la France :

1° Des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réductions de 25 p. 100 en 1re classe et de 20 p. 100, en 2e et 3e classes.

1° Des billets d'aller et retour de famille, de 1re, de 2e et de 3e classe comportant des réductions variant de 20 p. 100 pour une famille de 2 personnes à 40 p. 100 pour une famille de 5 personnes ou plus : ces réductions sont calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, enfants, grand'mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu et nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée. Ces billets ont validité pour être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 p. 100 du prix primitif du billet pour chaque prolongation.

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations balnéaires des Pyrénées et de la Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Pierrefitte-Nestalas — Pau — Bayonne — Bordeaux — Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre — Bagnères-de-Luchon — Toulouse — Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

3e ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Dax — Bayonne — Pau — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre — Bagnères-de-Luchon — Toulouse — Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

DURÉE DE VALIDITÉ : **30** JOURS (non compris le jour du départ).

Prix des Billets : 1re classe, 163 fr. 50 ; 2e classe, 122 fr. 50.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 °/₀ des prix ci-dessus.

BILLETS POUR PARCOURS SUPPLÉMENTAIRES

NON COMPRIS DANS LES ITINÉRAIRES DES BILLETS DE VOYAGES CIRCULAIRES CI-DESSUS

Il est délivré de toute station des réseaux de l'Orléans et du Midi, pour une autre station de ces réseaux située sur l'itinéraire des billets d'excursion, ou inversement, des billets d'**Aller et Retour** de 1re et de 2e classes, avec réduction de 25 °/₀ en 1re classe et de 20 °/₀ en 2e classe sur le double du prix ordinaire des places.

EXCURSIONS en TOURAINE, aux CHATEAUX des BORDS DE LA LOIRE

ET AUX STATIONS BALNÉAIRES

De la ligne de SAINT-NAZAIRE au CROISIC et à GUÉRANDE

1er ITINÉRAIRE

1re *classe* : **86** *francs.* — 2e *classe* : **63** *francs.* — DURÉE : **30 Jours.**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à **Tours — Loches**, et retour à **Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande**, et retour à **Paris**, *viâ* **Blois** ou **Vendôme**, ou par **Angers** et **Chartres**, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2e ITINÉRAIRE

1re *classe* : **54** fr. — 2e *classe* : **41** fr. — DURÉE : **15 Jours.**

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux et retour à **Tours, Loches**, et retour à **Tours, Langeais** et retour à Paris, viâ **Blois** ou **Vendôme.**

Les voyageurs porteurs de billets du premier itinéraire auront la faculté d'effectuer sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire dans les bateaux de la Compagnie Française de Navigation et de Constructions navales et anciens établissements Sainrat réunis.

La durée de validité du premier de ces itinéraires peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 °/₀ du prix primitif du billet.

BILLETS DE PARCOURS SUPPLÉMENTAIRES

Il est délivré, de toute station du réseau pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire à parcourir, des billets aller et retour de 1re et de 2e classes aux prix réduits du Tarif spécial G. V. n° 2.

Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, *boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6e.*

HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A LA REVOLUTION

Publiée sous la direction de M. Ernest LAVISSE.

POUR PARAITRE LE 15 NOVEMBRE :

Le Premier Fascicule du Tome VI, deuxième partie :

HENRI IV & LOUIS XIII

(1598-1643)

Par M. J.-H. MARIÉJOL,

Professeur à l'Université de Lyon.

Prix du fascicule, grand in-8° broché. . . . . 1 fr. 50

Conditions et mode de la publication : L'**Histoire de France** comprendra 18 volumes de 400 pages gr. in-8° brochés à 6 fr.; reliés, 10 fr. — L'ouvrage sera complet en 72 fascicules d'environ 96 pages chacun, du prix de 1 fr. 50 le fascicule.

Les onze premiers volumes, formant quarante-quatre fascicules, sont en vente. Chaque volume se vend séparément.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

COURS COMPLET D'HISTOIRE

Publié sous la direction de **G. MONOD**, Membre de l'Institut, **Professeur à la Sorbonne, Président de la section historique à l'École des Hautes Études, Directeur de la *Revue historique*.**

Ouvrages entièrement rédigés à nouveau, conformément aux PROGRAMMES DU 31 MAI 1902 pour l'enseignement secondaire :

Sixième A et B. — **L'Antiquité** (*Orient, Grèce, Rome*), par Ch. Normand, professeur au lycée Condorcet. 1 vol. in-12, avec 88 grav. et cartes dans le texte et 2 cartes coloriées hors texte, cart. à l'angl. . . . . 3 fr. 50

Cinquième A et B. — **Le Moyen âge** (*Des origines à la fin du XVe siècle*), par E. Driault, professeur au lycée de Versailles. 1 vol. in-12, avec 66 grav. dans le texte et 4 cartes hors texte, cart. à l'angl. . . . . 3 fr. 50

Quatrième A et B et programme provisoire de troisième A et B pour l'année 1904-1905. — **Les temps modernes,** par E. Driault. 1 vol. in-12, avec 38 grav. dans le texte et 4 cartes coloriées hors texte, cart. à l'angl. 3 fr. 50

Seconde A et B. — **Histoire ancienne :** *Orient et Grèce*, par Ch. Normand. 1 vol. in-12, avec 71 grav. dans le texte et 8 cartes coloriées hors texte, cart. à l'angl. . . . . 3 fr. 50

Seconde A, B, C, D. — **Histoire moderne** (*1498-1715*), précédée d'un *résumé d'histoire du moyen âge* (*du Xe au XVe siècle*), par MM. Bondois, professeur au lycée Buffon, Dufayard, professeur au lycée Henri IV, et Ammann, professeur au lycée Louis-le-Grand. 1 vol. in-12, avec 126 grav. dans le texte et 6 cartes coloriées hors texte, cart. à l'angl. . . . . 6 fr.

Première A et B. — **Histoire ancienne :** *Histoire romaine*, par P. Guiraud, professeur à la Sorbonne; **Moyen âge** (*du Ve au Xe siècle*), par G. Lagour-Gayet, professeur au lycée Saint-Louis. 1 vol. in-12, avec 88 grav. dans le texte et 5 cartes coloriées hors texte, cart. à l'angl. . . . . 5 fr.

Première A, B, C, D. — **Histoire moderne** (*1715-1815*), par G. Pagès, professeur au lycée Carnot, et E. Driault. 1 vol. in-12, avec 60 grav. dans le texte et 5 cartes coloriées hors texte, cart. à l'angl. . . . . 6 fr.

Philosophie A et B et Mathématiques A et B. — **Histoire contemporaine** (*1815-1902*), par E. Driault et G. Monod. 1 vol. in-12, avec grav., 2 cartes coloriées hors texte, cart. à l'angl. . . . . 5 fr.

— **Lectures historiques** (*1815-1902*), par H. Salomon, professeur au lycée Henri IV. 2e édit. 1 vol. in-12, cart. à l'angl. . . . . 3 fr. 50

Sixième A et B, Seconde et Première A et B. — **Abrégé d'histoire ancienne et du moyen âge jusqu'au Xe siècle** (*Orient, Grèce, Rome. Moyen âge*), par E. Driault et G. Monod. 1 vol. in-12, avec 70 grav. et cartes dans le texte et 10 cartes coloriées hors texte, cart. à l'angl. . . . . 4 fr.

Sixième A et B et Seconde A et B. — **Lectures sur l'histoire grecque,** par G. Glotz, professeur au lycée Louis-le-Grand. 1 vol. in-12, avec 48 grav., cart. à l'angl. . . . . 3 fr. 50

Envoi gratuit de spécimens, sur demande, à MM. les professeurs d'histoire des lycées et collèges.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

VIENNENT DE PARAITRE :

Histoire du mouvement social en France (1852-1902), par **G. WEILL**, docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire au lycée Louis-le-Grand. 1 vol. in-8°. . . . . 7 fr.

Histoire diplomatique de l'expédition de Chine de 1857-58, par **H. CORDIER**, professeur à l'École des langues orientales, président de la Société de Géographie. 1 vol. in-8°. 7 fr.

La Société française sous la troisième République, par **Marius-Ary LEBLOND**. 1 vol. in-8° . . . . . 5 fr.

La Politique orientale de Napoléon. Sébastiani et Gardane (1806-1808), par **E. DRIAULT**, professeur au lycée Hoche (Versailles). 1 vol. in-8° . . . 7 fr.

DANS LA MÊME COLLECTION, RÉCEMMENT PARUS :

Condorcet & la Révolution française, par **L. CAHEN**, professeur agrégé d'histoire, docteur ès lettres. 1 vol. in-8°. . . . . 10 fr.

Études & Leçons sur la Révolution française, 4e série, par **A. AULARD**, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

Le culte de la raison & le culte de l'Être suprême (1793-1794), par Le Même. 2e *édition, revue*. 1 vol. in-16 . . . 3 fr. 50

La théophilanthropie & le culte décadaire (1796-1801). *Essai sur l'histoire religieuse de la Révolution*, par **A. MATHIEZ**, professeur agrégé d'histoire, docteur ès lettres. 1 vol. in-8° . . . . . 12 fr.

De Waterloo à Sainte-Hélène. La Malmaison. — Rochefort. — Sainte-Hélène (20 juin-16 octobre 1815), par **J. SILVESTRE**. 1 vol. in-16 . . . . 3 fr. 50

(Voir compte-rendu de ces deux derniers ouvrages dans le présent numéro.)

POUR PARAITRE LE 1er DÉCEMBRE :

REVUE GERMANIQUE

ALLEMAGNE. — ANGLETERRE. — ÉTATS-UNIS. PAYS SCANDINAVES.

ABONNEMENT : Un an, Paris : 14 fr. — Départements et étranger : 16 fr.
La livraison : 4 fr.

Principaux collaborateurs : MM. Ch. Andler, Angellier, Joseph Aynard, Baldensperger, V. Basch, Alexandre Beljame, F. Benoit, Chevrillon, Arthur Chuquet, Delacroix, Delbos, Denis, Ehrhard, Firmery, Robert Gauthiot, Victor Henry, Hovelacque, Camille Jullian, Ernest Lavisse, Legouis, Jules Legras, Lévy-Bruhl, Ernest Lichtenberger, Henri Lichtenberger, Albert Métin, Camille Mauclair, Edgard Milhaud, Gabriel Monod, Muret, Pariset, Piquet, Rodolphe Reuss, Romain Rolland, Rouge, Ch. Seignobos, Émile Stapfer, P. Verrier, etc.

Secrétaire général pour l'année 1905 :
M. Henri Lichtenberger,
Professeur de littérature étrangère
à l'Université de Nancy.

Secrétaire de la rédaction :
M. Joseph Aynard,
Agrégé d'anglais.

La première livraison (janvier 1905) sera adressée gratuitement à toute personne qui en fera la demande à la librairie FÉLIX ALCAN; elle sera publiée le 1er décembre 1904.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

NON-CIRC

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

LUO DEC 8 1994
DEC 28 2004
APR 1 4 2003
JUN 3 0 2003
APR 1 4 2003
APR 1 4 2003